

LEVEILLE  
& BIE  
MONTREAL  
DREURS

# JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by  
**The Redemptorists of  
the Toronto Province**  
from the Library Collection of  
Holy Redeemer College, Windsor

University of  
St. Michael's College, Toronto

719

ESSAI HISTORIQUE  
SUR L'INFLUENCE  
DE LA RELIGION  
EN FRANCE  
PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

XVII



M. F. Liebrechts  
J. Michaelson



ESSAI HISTORIQUE  
SUR L'INFLUENCE  
DE LA RELIGION  
EN FRANCE

PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

OU

TABLEAU DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX

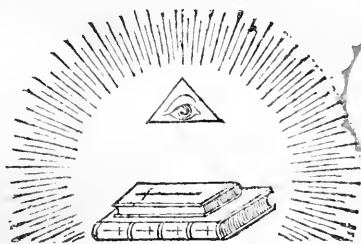
FORMÉS A CETTE ÉPOQUE,

ET DES EXEMPLES DE PIÉTÉ, DE ZÈLE ET DE CHARITÉ QUI ONT  
BRILLÉ DANS LE MÊME INTERVALLE.

TOME PREMIER.

~~~~~  
*Bibliothèque Catholique de la Belgique.*  
~~~~~

Prix : 3 francs.



A LOUVAIN.

CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

Et chez les Libraires désignés ci-après.

1824.

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

*Imprimatur*

*Mechliniæ 15 Aprillis 1824. J. FORGEUR, Vic. Gen.*



2.<sup>e</sup> Ouvrage pour 1824.

Le même volume coûte 6 francs à Paris.

# Souscription

## à la Bibliothèque Catholique de la Belgique.

---

Les Souscripteurs reçoivent un exemplaire de chaque Ouvrage qui est publié pour l'année. Ceux qui habitent la campagne doivent indiquer une maison en ville où leurs Ouvrages puissent être remis.

La Souscription est de onze francs annuellement *et se paie comptant.*

On souscrit dans les villes et chez les Libraires dont les noms suivent :

Alost, Ducaju.	Louvain, Vanlinthout et Vandenzande.
Anvers, Phil. Ville.	Luxembourg. . . . .
Ath, Jouret-Themon.	Maestricht, Koymans.
Audenarde. . . . .	Malines, Van Velsen-Van der Elst.
Beaumont, la veuve Hannecart.	Marche . . . . .
Béringhen. . . . .	Mons, Jevenois.
Binch . . . . .	Namur, Dieudonné Gérard.
Bouvigne, près Dinant . . . .	Nivelles, Mlle. Dujardin.
Bruges, De Vliegheer.	Peruwelz. . . . .
Bruxelles, J. J. Van der Borgh.	Poperingue, Dufour. . . . .
Charleroy, H. J. Lelong.	Roulers, David Van Hée.
Chimay . . . . .	S. Nicolas, Rukaert-Vanbeëken.
Courtray, De Caluwé-Ovyn.	Soignies. . . . .
Couvin. . . . .	Spa, la veuve Badon.
Diest, Louis Vaes.	Termonde . . . . .
Gand, Poelman.	Thielt. . . . .
Grammont, J. Van den Eycken.	Tirlemont, Mercx.
Hal, De Prins.	Tournay, Casterman aîné.
Hasselt. . . . .	Turnhout . . . . .
Huy. . . . .	Verviers, M <sup>lle</sup> . Th. Oger.
Ipres, Annoy-Van de Viver.	Virton . . . . .
Jodoigne, Allard.	Wavre . . . . .
Lessines. . . . .	
Liège, Lemarié.	

Amsterdam, J. A. Koning, libraire.

Rotterdam, J. J. Thompson, libraire.

A Aix-la-Chapelle, M. Nélessen, curé de St. Nicolas.

A Munster, M. George Kellermann, doyen et curé de Saint-Ludger.

---

*Ouvrages distribués jusqu'aujourd'hui aux Sous-cripteurs de 1824, pour les onze francs de la Souscription : se trouvent chez les susdits Libraires :*

Fr. C.

1.<sup>o</sup> Vie de Madame la Duchesse de Montmorency née Princesse des Ursins, 440 pages..... 2 » 50

2.<sup>o</sup> Essai historique sur l'influence de la Religion en France pendant le dix-septième siècle, ou Tableau des Etablissmens religieux formés à cette époque, et des Exemples de piété, de zèle et de charité qui ont brillé dans le même intervalle, tome premier, 496 pages..... 3 » 00

Sous presse : *Histoire des Actes des Apôtres, ouvrage posthume du P. de Ligny, auteur de l'Histoire de la Vie de J.-C.*

*S'il existait sur l'influence de la Religion dans ce royaume un ouvrage dans le genre de celui que nous publions aujourd'hui, assurément nous lui aurions donné la préférence, et nous nous serions fait un grand plaisir de reproduire le tableau de tout le bien qui s'est fait dans nos provinces. Nous formons le vœu que ce travail s'exécute quelque jour. Puissent en attendant nos compatriotes éprouver une noble émulation à la lecture des grandes et bonnes choses qui se sont faites si près de nous, à une époque qui, sous le rapport du mal à réparer, avait beaucoup de ressemblance avec celle où nous vivons.*

*C'est aux Dames surtout que nous adressons ces paroles ; à ce sexe pieux, la consolation de la Religion partout, mais dont le zèle n'est peut-être point assez entreprenant ici. Les Dames trouveront dans cet ouvrage de beaux modèles*

*à imiter dans tous les genres ; elles peuvent choisir les rôles , les occasions de s'en acquitter se rencontrent à chaque pas ; et elles ont pour réussir des avantages qui nous manquent. Si nous osions leur dire un mot aussi fait pour les flatter que pour leur retracer un devoir , nous leur dirions qu'elles peuvent beaucoup pour la Religion.*

*Un jour les noms des uns et des autres , inscrits sur une liste glorieuse , jouiront d'une double immortalité : tandis qu'ils auront obtenu la reconnaissance des hommes pour des bienfaits inspirés du ciel , le ciel aura gravé leurs noms dans le livre de vie.*

---

## PRÉFACE.

---

LE dix-septième siècle qui a été si fécond en grands hommes, en événemens pleins d'intérêt, en monumens durables, l'a été aussi en matériaux pour l'histoire. Nulle époque peut-être n'offre plus de Mémoires, de Recueils, de Vies particulières, de secours de toute espèce pour les annalistes. On mettait alors un soin extrême à recueillir les faits importans, et même quelquefois ceux qui ne l'étaient pas. Cependant, au milieu de tant d'écrits, je ne sais si ce beau siècle a été suffisamment considéré dans ce qu'il présente de plus digne d'admiration. Je craindrais d'être taxé d'exagération et de paradoxe en avançant qu'une époque si voisine de nous n'est point assez connue; toutefois un examen réfléchi et une étude attentive semblent confirmer cette remarque, qui paraît au premier abord téméraire et hasardée. Sans doute on nous a conservé des documens précieux sur les règnes de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV; on a peint leur caractère et celui des ministres habiles qui ont obtenu leur confiance et secondé leurs vues; on a célébré sous diverses formes les succès de leur politique, l'éclat de leurs cours, les triomphes de leurs armes, la grandeur de leurs monumens, la protection qu'ils ont accordée aux lettres et aux arts, le haut rang où ils ont placé leur pays. Mais ces brillans avan-

tages, objet presque unique des récits des historiens et des éloges des orateurs, ne sont pourtant pas tout ce que ces règnes nous présentent de mémorable. Il est un autre ordre de faits qui réclament notre souvenir, et qui méritent notre intérêt et notre estime. L'esprit religieux qui dominait à cette époque, les grands exemples de vertus qui y ont brillé dans toutes les classes, le spectacle des efforts d'un zèle actif et généreux, tant d'établissements, de fondations, d'œuvres et d'institutions, que la piété et la charité faisaient éclore, voilà ce qui n'est pas moins digne d'attirer nos regards, voilà ce qui doit véritablement faire bénir cette époque par la postérité.

Comment n'être pas frappé en effet de l'aspect religieux et moral d'un siècle si imposant en lui-même et si étonnant dans ses résultats? Le clergé et la cour, la capitale et les provinces, le monde et le cloître, offraient également des modèles dans des personnages auxquels la sainteté de leur vie, la sagesse de leurs conseils, leur dévouement généreux, leur ardeur pour le bien, assuraient une influence extraordinaire. Parmi eux brille au premier rang un homme qui jeta un si grand éclat sur son siècle, qu'il peut en être regardé comme le principal ornement. Simple prêtre, né dans une condition obscure, pauvre et humble, Vincent de Paul distribue des aumônes immenses, rétablit la discipline ecclésiastique, élève des asiles pour le pauvre, institue des congrégations pour instruire et servir le prochain, et rend à l'Eglise et à l'Etat des services inappréciables. Les grands le



consultent, les riches lui confient leurs trésors, le peuple le révère, les gens de bien le choisissent pour leur conseil et leur guide; toutes les bonnes œuvres trouvent en lui un promoteur aussi sage que zélé, et l'ascendant qu'il obtient par la seule autorité de ses vertus ne lui sert qu'à imprimer autour de lui un mouvement dont les heureux effets se font sentir dans tout le royaume.

Cette impulsion est puissamment secondée par une foule de vertueux personnages dans diverses conditions. De saints évêques, des pasteurs vigilans, de sages directeurs des consciences, des missionnaires intrépides, des religieux édifiants, des religieuses ferventes, des princesses vouées aux bonnes œuvres; des dames allant journellement porter des consolations et des secours dans les réduits de la misère et les asiles de la douleur, des laïcs, des magistrats, qui au milieu du monde s'honorent aussi de pratiquer la piété et de soulager leurs frères, tel est le spectacle que présente la société. Toutes les classes offrent de grands exemples, et il semble y avoir dans tous les rangs une heureuse émulation de zèle et de vertu, et un empressement général à favoriser toutes les entreprises qui ont un motif honorable et un but utile.

De là naissent tant d'établissmens auxquels doivent applaudir également la religion, la morale, la société, l'humanité toute entière. De toutes parts on voit se former des associations de charité et des œuvres sous divers noms, mais inspirées par les mêmes motifs, et tendant à la même

fin. Des hospices s'ouvrent pour les malades, des asiles pour l'indigent, des maisons de refuge pour le repentir, des écoles pour instruire l'enfance. De nombreuses congrégations s'élèvent dans le double but de soulager les malheureux et d'élever la jeunesse dans la piété. Presque toutes les provinces s'enrichissent de quelque institution qui, à l'exemple des Filles de Saint-Vincent de Paul, se consacre au soin des infirmes et à l'instruction des ignorans, et cette touchante vocation devient si commune que chaque ville voit s'établir dans son sein, sous divers noms, quelque association de ces Sœurs vénérables, éternel honneur de la religion et de la charité. Cette œuvre est particulière au dix-septième siècle, et suffirait pour faire admirer l'esprit d'une époque où on s'occupait si efficacement de pourvoir aux besoins du pauvre, de sécher les larmes et de guérir les plaies de l'humanité.

Les ordres religieux reprennent une nouvelle face par des réformes salutaires, la piété et les études y reflourissent à la fois, et de grands exemples de ferveur et de pénitence y ramènent les plus beaux tems de la discipline monastique. L'esprit sacerdotal se ranime par le concours des efforts de pontifes et de prêtres également vertueux et zélés; on forme des séminaires, et cette œuvre, qui est encore particulière au dix-septième siècle, fut un des plus puissans moyens pour opérer un renouvellement dans le clergé. Les conférences ecclésiastiques et les retraites pastorales, qui furent instituées vers le même tems, servirent

aussi à perpétuer le bienfait de l'éducation cléricale, et à maintenir parmi les prêtres l'esprit de leur vocation et le zèle pour les fonctions de leur ministère. Des missionnaires se répandirent dans les villes et dans les campagnes pour ranimer parmi les peuples l'attachement à la foi et la fidélité à ses pratiques, et pour combattre les vices et les désordres, fruit trop ordinaire de l'ignorance et de l'oubli de la religion. Des conversions éclatantes furent le résultat de ces prédications extraordinaires, et d'heureux changemens dans les mœurs réjouirent l'Eglise et consolèrent la piété. Le courage des missionnaires ne se borna même pas à la France, et plusieurs d'entre eux allèrent porter dans des contrées reculées la connaissance du vrai Dieu, et braver dans leurs travaux les fatigues, les dangers et même le martyre.

Un autre résultat fort remarquable de l'esprit dominant du dix-septième siècle, c'est le grand nombre d'églises qui s'élevèrent en France dans le même tems. Non-seulement on restaura celles que les protestans avaient abattues, non-seulement on rebâtit ces antiques cathédrales et ces abbayes détruites pendant les troubles et les guerres civiles; de nouvelles paroisses, de nouvelles chapelles, de nouveaux couvens se formèrent dans les villes. Ces pieux édifices se multiplièrent partout avec une sorte de profusion, et telle était sur ce point l'ardeur générale des fidèles, que plus de la moitié des églises qui ornaient nos cités il y a quarante ans appartenaient au dix-septième siècle. Il serait facile de s'en assurer pour Paris, où l'on trou-

verait plus de cent cinquante églises, chapelles ou oratoires construits pendant cet intervalle. A mesure que la capitale s'agrandissait, les nouveaux quartiers se couvraient d'églises et de communautés qui semblaient appeler les bénédictions du ciel sur ces accroissemens de population. Chaque hôpital, chaque couvent, chaque séminaire, chaque collège avait sa chapelle, et on ne concevait pas qu'il fût possible de bâtir un faubourg et de former quelque établissement, si on ne les mettait sous la protection divine, en y érigeant un lieu de prières et un autel pour y offrir le sacrifice auguste de la religion.

Une charité immense suffisait à tant d'entreprises; elle faisait naître à la fois les monumens de la piété et les œuvres de miséricorde, elle élevait en même tems des églises et des hôpitaux, et les mêmes mains qui dressaient et ornaient des autels pour y offrir des hommages au Très-Haut, fondaient des lits pour y recevoir le vieillard et le malade. Les gens du monde se persuadent quelquefois que les dons faits aux églises sont au détriment des besoins des pauvres : l'expérience apprend au contraire que les pauvres sont d'autant plus secourus que la religion est plus pratiquée. La plupart de nos hôpitaux, il faut le dire, n'ont pas été fondés par des incrédules ou par des personnes livrées à la dissipation et aux plaisirs. Le même sentiment qui porte les ames pieuses à élever ou à décorer des églises, les pousse aussi à secourir les malheureux; la foi les a instruites à regarder les pauvres comme leurs frères,

et elle leur rappelle sans cesse cette parole touchante du Sauveur : qu'il regarderait comme fait à lui-même tout ce que l'on ferait aux faibles et aux petits.

C'est donc l'influence de la religion que nous allons exposer, et tel est le sujet qui animera toutes les parties de cet *Essai*. Par là notre ouvrage, malgré la variété des détails, se rapportera dans le fond à une pensée unique, et l'influence de la religion se fera sentir partout ; c'est elle qui inspirera tant de hautes vertus, une tendre compassion pour le prochain, une ardeur persévérante à le soulager et à le servir, tant de sacrifices héroïques, de pénitences extraordinaires, d'actes de dévoûment et de courage. C'est l'esprit de religion qui enfantera ces réformes austères, ces congrégations modestes, ces associations qui, tantôt dans la retraite, tantôt au milieu du monde même, se consacraient aux exercices de la miséricorde. C'est le même esprit qui suscitera tant d'œuvres généreuses et ce mouvement unanime pour le bien, ces efforts du zèle, ces largesses de la charité, ces grandes entreprises marquées du sceau de l'utilité générale, et dont les résultats ont été immenses. Partout la religion se montrera puissante et féconde, et on se convaincra peut-être que jamais elle ne s'était montrée aux hommes sous des traits plus propres à la faire respecter et chérir, et que dans aucun siècle elle n'obtint une influence plus vaste et plus heureuse pour la société.

Une remarque importante n'échappera point

sans doute à l'observateur attentif; c'est que le clergé eut une grande part à l'impulsion généreuse dont nous allons tracer l'esquisse. Peut-être sera-t-on étonné du grand nombre d'ecclésiastiques distingués dans les différens degrés de la hiérarchie, que nous verrons honorer leur ministère par leur dévouement et leurs services. Leur désintéressement, leur zèle et leurs travaux étaient d'un grand exemple pour les fidèles, et contribuaient, plus encore que leurs conseils, à faire naître ou à encourager de semblables vertus dans les divers rangs de la société. Aussi partout où se formera une bonne œuvre, un établissement utile, une institution pieuse ou charitable, on peut être sûr que le projet en a été ou conçu ou favorisé par quelque prêtre zélé, et, lors même qu'il se cache derrière des noms plus célèbres, il est difficile de ne pas reconnaître son action et son influence. C'est ce dont on aura occasion de se convaincre, non-seulement pour les entreprises qui ont le plus de rapports avec le ministère ecclésiastique, telles que les missions, les séminaires, la controverse avec les protestans, les conférences, les retraites, mais pour les établissemens même de bienfaisance et de charité, et nous verrons le clergé contribuer efficacement à fonder des hôpitaux, des maisons de refuge, des écoles, et à créer des congrégations destinées à instruire l'enfance, à soulager la vieillesse, à servir le malade, à protéger l'innocence et à courir au-devant du repentir. C'est à un prêtre qu'est due la première idée de cette association des Sœurs de la Charité, dont les malheureux

bénissent depuis deux cents ans l'existence et les soins, et ce sont encore des prêtres qui ont multiplié les mêmes secours dans les provinces et qui ont fait naître de tous côtés des institutions du même genre, dont la plupart ont survécu à nos derniers malheurs, et continuent à servir la religion et l'humanité.

Toutefois, en présentant le spectacle attachant de tant de vertus privées et de tant de services rendus à l'Eglise et à la société, nous ne prétendons pas que la religion fût universellement pratiquée, et que tous ses enfans marchassent exactement dans la voie qu'elle leur traçait; il y avait malheureusement alors, comme il y en a eu dans tous les tems, des abus, des passions, des scandales: mais l'esprit général était éminemment chrétien; on respectait la religion, lors même que l'on n'en observait pas exactement les règles; on revenait à elle lorsque d'heureuses circonstances en facilitaient les moyens. Aussi nulle époque ne présente plus de conversions éclatantes; nous avons recueilli les plus mémorables de ces conversions: elles jetteront peut-être quelque intérêt et quelque variété sur notre *Essai*.

Dans notre premier plan, nous ne parlions ni des protestans, ni des savans et des littérateurs qui se sont exercés sur des objets relatifs à la religion; mais il a paru que nous ne pouvions nous dispenser de signaler à cet égard les efforts d'un zèle dont la religion était aussi le principe. C'est ce zèle qui produisit dans le clergé tant d'écrits, de discours et de démarches pour éclairer ceux

que l'hérésie avait séduits, et nous pouvons nous réjouir avec l'Eglise du courage de ceux qui rentrèrent dans l'unité. Nous avons donc cru devoir rappeler à la fois, et les moyens de douceur et de persuasion pris pour toucher les calvinistes, et les résultats de ces moyens. De même, nous avons indiqué sommairement le renouvellement des études ecclésiastiques et les laborieuses recherches de quelques savans qui ont travaillé sur l'antiquité, éclairci l'histoire, publié des éditions des Pères et des conciles, ou qui se sont appliqués à l'Ecriture sainte, à la théologie, à la liturgie ou aux autres parties de la littérature religieuse. Les noms de ces savans sont aussi un ornement pour le siècle où ils vécurent, et la religion a droit de revendiquer la gloire de leurs travaux.

Comment se fait-il qu'un si riche sujet n'eût pas encore été traité? Nous avons plusieurs histoires ecclésiastiques qui embrassent le dix-septième siècle; dans aucune on ne le considère sous le rapport qui va nous occuper. Le Père d'Avrigny, si habile et si piquant d'ailleurs, s'est étendu, dans ses *Mémoires chronologiques et dogmatiques*, sur les controverses de tout genre qui agitèrent alors l'Eglise, et il ne fait aucune mention des établissemens, des vertus et des services qui ont marqué cette époque. Qui croirait qu'il nomme à peine saint François de Sales, saint Vincent de Paul et d'autres illustres personnages, et qu'il ne donne aucun détail sur les missions, sur les constructions d'églises, sur les fondations d'hôpitaux, sur les congrégations, les séminaires et toutes les



autres œuvres qui forment, ce semble, la partie la plus intéressante et la plus glorieuse de l'histoire ecclésiastique de ce siècle? Dupin, dans son *Histoire ecclésiastique*, est plus sec encore, et, tout occupé à noter les écrits, les disputes et même les raisons alléguées de part et d'autre, il n'a pas une page à donner à des noms et à des faits si dignes de mémoire. L'abbé Racine, dans son *Abrégé*, paraît avoir entrevu le charme d'un tel sujet, et il découvre un coin du tableau; mais bientôt, distrait par une idée dominante, il abandonne l'ébauche qu'il avait commencée, et ne paraît plus songer qu'à faire l'histoire d'une seule maison et l'apologie de ses défenseurs, et qu'à noircir tous ceux qui suivirent alors d'autres bannières; Port-Royal était tout pour lui, et il ne voit hors de là ni vertus, ni talens, ni bienfaits. Les autres abrégiateurs ont apporté la même négligence ou la même partialité dans leurs récits; ils racontent les querelles et les controverses, et jamais les actions édifiantes, les institutions utiles et les efforts d'un zèle si vif et d'une charité si admirable.

Nous nous sommes proposé de suppléer à leur silence, et de remplir une lacune qui nous a toujours paru étonnante et fâcheuse. Assez d'autres ont parlé de malheureuses controverses, de tristes divisions et des effets funestes qu'elles ont eues. Nous rejetons entièrement tout ce qui y a rapport, et nous ne voulons mêler au tableau des heureux effets de la religion rien qui ressente l'esprit de contention et de dispute. Ainsi il ne sera point

question ici des contestations qui ont déchiré l'Eglise pendant le dix-septième siècle; on ne trouvera rien dans cet *Essai* sur les disputes relatives à la hiérarchie et à la morale, sur le jansénisme, sur le quiétisme. Nous renvoyons pour ces détails aux ouvrages qui en ont traité avec plus ou moins d'étendue. Notre plan est uniquement de tracer les grands résultats de l'esprit de religion, les exemples de vertu, les institutions pieuses, les établissemens de charité, les efforts du zèle. Dans un tems où la religion a tant perdu de son influence, il ne sera pas inutile peut-être de montrer celle qu'elle obtint jadis parmi nous, et de faire sentir tout ce qu'elle sut enfanter pour le bonheur des hommes. Entourés de ruines, nous nous consolerons en nous rappelant tout ce qu'avaient fait nos pères, et nous opposerons involontairement leur piété à notre indifférence, leur charité à notre égoïsme, leur zèle à notre froideur, les monumens qu'ils ont élevés à ceux que produit notre siècle.

Il y a long-tems que la première idée de cet ouvrage s'était présentée à notre esprit, et des occupations nombreuses nous avaient seules empêché de l'exécuter. Nous avons fait cependant depuis plusieurs années toutes les recherches nécessaires. De larges extraits de la *Gallia christiana*, des *Procès-Verbaux du clergé*, de l'*Histoire des Ordres monastiques* et de quelques autres collections, nous ont été d'un grand secours. Des mémoires du tems, des journaux, des chroniques nous ont fourni des renseignemens peu

connus; ainsi nous avons tiré beaucoup de faits du *Mercur*e que Donneau de Vizé publia depuis 1672 jusqu'à sa mort, en 1710. Ce recueil traite avec quelque étendue tout ce qui est relatif aux protestans et aux établissemens religieux de la fin de ce siècle. L'auteur, qui s'était destiné d'abord à l'état ecclésiastique, donne souvent aussi des notices sur des évêques, des prêtres, des religieux même et des religieuses. Son journal peut servir à montrer combien la piété était alors en honneur, et, en voyant que tout ce qui tient à la religion occupe une grande place dans ce recueil, on peut juger quel était alors l'esprit général de la société, et combien on y attachait d'importance à tous les faits édifiants, aux bonnes œuvres, et même aux exemples de zèle et de vertus qui brillaient dans le cloître et loin du monde.

Mais rien ne nous a fourni des matériaux plus abondans que les Vies particulières de pieux personnages que le dix-septième siècle a vu briller dans les différentes classes; ces Vies sont en très-grand nombre, et la dernière moitié du siècle en offre sur-tout une suite considérable et pleine d'intérêt. Nous y avons trouvé des faits qui avaient échappé aux historiens généraux. Rien, à notre gré, n'est plus propre à montrer l'esprit du siècle que l'exposé, même succinct et rapide, des travaux et des vertus de tant de personnages, dont les uns occupaient des emplois et un rang dans la société, et dont les autres y ont acquis de l'influence par le seul ascendant de leur vertu. On les voit tantôt déployer dans le monde un

zèle actif, tantôt, du fond de leurs modestes retraites, diriger de bonnes œuvres; ceux-ci élever des églises, ceux-là se dévouer au service des pauvres. Ces Vies particulières se prêtent en quelque sorte un mutuel appui, elles se lient l'une à l'autre, et quelques-unes même sont doublement précieuses en ce qu'elles contiennent des digressions et des notices sur des personnes qui ont eu des rapports plus ou moins éloignés avec le personnage principal. Cette collection de Vies détachées pourrait donc suffire presque pour écrire l'histoire générale du siècle; nous les avons toutes analysées, à l'exception d'un très-petit nombre qui sont fort rares, et qui ont échappé à nos recherches. Il y en avait plusieurs qui demandaient à être examinées avec une sage critique; il a fallu souvent comparer et peser les témoignages, et se mettre en garde contre l'enthousiasme de quelques panégyristes. Nous avons cru aussi devoir entièrement mettre à l'écart les détails sur les révélations, les extases et les autres faveurs surnaturelles attribuées à de saints personnages; non sans doute que nous prétendions nier indistinctement tous ces faits, qui sont racontés par un assez grand nombre de biographes, et qui se présentent quelquefois avec des caractères imposans de crédibilité, mais parce que ces détails sortaient de notre plan, et qu'ils nous ont paru bien moins propres à édifier et à instruire, que des vertus, des services et des œuvres qui avaient pour objet direct le bien de la société et le soulagement de ses membres souffrans.

Quelques personnes auraient souhaité que nous eussions donné plus de place aux détails tirés des Vies particulières, et que nous eussions consacré des notices étendues au récit des vertus des pieux personnages. Mais il a fallu renoncer à une idée qui nous eût entraîné bien au-delà des bornes que nous nous sommes prescrites. Dans le plan que l'on nous conseillait, nous eussions aisément doublé le nombre de nos volumes, tant il se présentait de matériaux, et notre *Essai*, trop chargé de détails, eût présenté peut-être un ensemble moins satisfaisant. Nous nous sommes donc contenté d'indiquer sommairement le caractère et les services de chaque personnage, en renvoyant pour le surplus aux ouvrages mêmes où nous avons puisé, et en donnant avec exactitude le titre de ces livres. Il est cependant quelques pieux personnages que nous avons dû faire connaître avec plus de soin, parce qu'ils ont eu plus d'influence sur leur siècle, et qu'ils ont pris une part plus active au bien qui s'est opéré de leur tems, et nous croyons n'avoir point omis ce que demandaient de nous à cet égard l'intérêt de notre ouvrage et les services de ces illustres amis de la religion.

Nous partageons le siècle en cinq époques, qui formeront la matière d'autant de livres. Le dernier livre a été divisé en deux à cause de l'abondance des matières. Nous avons rejeté dans les notes quelques détails sur des personnages que nous n'avons pu faire entrer dans le *Tableau*. Nous commençons par une *Introduction* sur l'état de la religion en France à la fin du seizième siècle, et

nous terminons de même par une *Appendice* sur les premières années du dix-huitième siècle. Ces deux morceaux ont paru former un complément nécessaire à notre travail. Nous nous proposons de donner à la fin une liste des établissemens formés dans le dix-septième siècle, tant à Paris que dans les villes principales. Cette liste, qui était déjà dressée en partie, eût présenté d'un coup-d'œil des indications dispersées dans l'ouvrage; et d'autres que nous avons été forcé d'omettre sur quelques établissemens importans : mais l'extension inattendue qu'a reçue notre second volume nous a forcé de supprimer cette addition.

Puisse cet ouvrage, destiné à montrer l'influence de la religion dans des tems si-rapprochés de nous, consoler les fidèles qui la chérissent, ramener les hommes prévenus qui la meconnaisent, et susciter encore parmi nous quelque ombre de ce zèle et de cette charité dont les heureux résultats vont passer sous nos yeux!

---

---

---

# INTRODUCTION.

---

DE L'ÉTAT DE LA RELIGION EN FRANCE  
PENDANT LES QUARANTE DERNIÈRES ANNÉES  
DU SEIZIÈME SIÈCLE.

---

**L**E concile de Trente venait de terminer ses séances en 1563. Cette assemblée, si vénérable par le nombre, le caractère et la doctrine de ses membres, avait rendu d'importans services à l'Eglise. Elle avait raffermi la foi dans les esprits ébranlés; elle avait marqué le dogme avec précision, et enlevé à l'erreur les prétextes et les difficultés dont on s'était servi pour égarer les peuples. Le concile avait de plus posé les bases d'une grande réforme, rappelé les règles de la discipline, et retranché les abus que le malheur des tems avait introduits. Il avait surtout pourvu à l'établissement d'un meilleur ordre dans le clergé par de nombreux réglemens sur les devoirs des pasteurs, sur la résidence, sur la promotion aux ordres sacrés, et sur la formation des séminaires pour élever les jeunes clercs dans l'esprit de leur état. Ce dernier point est traité fort au long dans les décrets du concile, et cette seule mesure était un grand pas vers le bien, et devait avoir la plus heureuse influence sur les futures destinées de l'Eglise.

I. C'est au pape Pie IV qu'est dû l'honneur d'avoir terminé le concile de Trente. Ce pontife, dont le nom était Jean-Angé Médicis, était oncle de saint Charles Borromée, et mourut le 9 décembre 1565, après six ans de pontificat. Il eut dans cette fin du siècle plusieurs successeurs, que nous ferons connaître rapidement. Saint Pie V (Michel Ghisleri), élu le 7 janvier 1566, est célèbre par l'austérité de sa vie et par son zèle pour la pureté de la foi, et pour le maintien des bonnes mœurs; il fut enlevé à l'Eglise le 1<sup>er</sup> mai \*En 1712. 1572, et a été canonisé par Clément XI\*. Hugues Buoncompagno, canoniste éclairé, fut élu pape trois jours seulement après la mort de son prédécesseur, et prit le nom de Grégoire XIII; il décora plusieurs églises, fonda des séminaires et des collèges, institua des congrégations et fit de sages réglemens : c'est sous lui que le calendrier fut réformé; on retrancha onze jours sur l'année 1582. A ce pontife \*succéda Felix Peretti, sous le nom de Sixte V; il fut élu le 24 avril, et est célèbre par ses talens pour le gouvernement. Rome lui dut beaucoup de monumens et des mesures sévères contre les injustices et les abus. Ce pape fit publier une édition soigneusement corrigée de la version des Septante, et mourut le 27 août 1590, âgé de soixante-neuf ans. Trois de ses successeurs ne firent presque que paraître sur le saint Siège; Urbain VII (Jean-Baptiste Castagna), élu le 15 septembre 1590, mourut douze jours après; Grégoire XIV (Nicolas Sfondrate), élevé à la papauté le 5 décembre 1590,

\*Mort le 10  
avril 1582.

Suite des  
papes jus-  
qu'à la fin  
du siècle.



fut enlevé à l'Eglise le 15 octobre de l'année suivante; et Innocent IX (Jean-Antoine Facchinetti), élu le 29 octobre 1591, ne régna que deux mois, et laissa le saint Siège vacant le 30 décembre. Les besoins de l'Eglise demandaient un pape qui eût le tems de former des projets utiles, et de les suivre et les mettre à exécution. Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini), fut élu le 30 janvier 1592; il avait montré beaucoup de talent et de prudence en Pologne, où il avait été chargé de négociations importantes. Ce fut lui qui accorda l'absolution à Henri IV, après la conversion de ce prince. La cérémonie se fit avec beaucoup d'appareil à Rome, le 17 septembre 1595. Le gouvernement de ce pontife se prolongea jusqu'aux premières années du dix-septième siècle.

De beaux exemples de vertu brillaient à cette époque dans les différentes parties de la catholicité. Alexandre Sauli, apôtre de la Corse, évêque d'Aleria, puis de Pavie; saint Philippe Néri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire en Italie; saint Camille de Lelli, instituteur des Clercs-Réguliers pour le service des malades; saint Louis de Gonzague, jeune Jésuite de l'illustre maison des ducs de Mantoue; saint Félix de Cantalice, de l'ordre des Capucins; les bienheureux Paul d'Arezzo, cardinal et archevêque de Naples; François Caracciolo, un des fondateurs des Clercs-Réguliers-Mineurs; Joseph Casalanç, instituteur des Clercs-Réguliers des Ecoles-Pies; Jean Leonardini, qui établit la congrégation des Clercs de la Mère de Dieu, et d'autres saints personnages

II.  
Saints per-  
sonnages en  
différens  
Etats.

illustrèrent, en Italie, la fin de ce siècle par leurs vertus, leurs travaux et leur zèle. En Espagne, une femme vraiment forte réformait l'ordre du Mont-Carmel; sainte Thérèse joignait le caractère le plus généreux et l'esprit le plus élevé à la piété la plus tendre. Elle mérita par ses écrits le titre de docteur, et mourut en 1582, après avoir fondé plusieurs monastères d'une réforme qui devait bientôt s'étendre en France. Thérèse avait été secondée dans ses entreprises par saint Jean de la Croix, réformateur des Carmes-Déchaussés, et auteur d'écrits sur les matières de la vie spirituelle. Saint Pascal Baylon, religieux Franciscain, et le bienheureux Louis Bertrand, Dominicain, tous deux du royaume de Valence, et Jean-Baptiste de la Conception, fondateur des Trinitaires Déchaussés-Réformés pour la rédemption des captifs, ne furent pas seulement des religieux édifiants dans le cloître, mais honorèrent l'église d'Espagne par d'éclatans services. En Portugal, Barthélemi des Martyrs, archevêque de Brague, montra beaucoup d'ardeur pour la réforme de la discipline, et se rendit célèbre par ses travaux et ses écrits. En Savoie, François de Sales, encore simple prêtre, ramenait par sa charité et son zèle des milliers de protestans dans le sein de l'Eglise (1).

---

(1) François de Sales, né le 21 août 1567, au château de Sales en Savoie, fit ses études chez les Jésuites à Paris, et passa six ans dans cette capitale, de 1578 à 1584. Il embrassa l'état ecclésiastique contre le désir et les vues de sa famille, se livra de bonne heure à la prédication, et commença sa mission du Chablais n'étant encore âgé que de vingt-sept ans.

Saint Charles Borromée réclame surtout une place parmi ces saints personnages. Nul ne travailla avec plus de zèle et de succès que le vertueux archevêque de Milan à la restauration de la discipline et à la réforme des mœurs. Il a la gloire d'avoir excité le premier le mouvement général qui se manifesta vers cette époque pour un meilleur ordre de choses dans le clergé. Devenu cardinal à l'âge de vingt-un ans, il profita de son crédit auprès de Pie IV, son oncle, pour établir plusieurs mesures salutaires. Il institua des conférences qui se tenaient à Rome sur des matières de religion. Il fonda des collèges, réprima des abus, et, après avoir fait terminer le concile de Trente, apporta tous ses soins à en faire observer les décrets. Il tint, depuis 1565 jusqu'à 1582 \*, six conciles provinciaux pour mettre à exécution les décrets du concile. Les réglemens qu'il fit dans ces assemblées ont servi de modèles en Italie et en France, et les conciles suivans n'ont fait souvent que renouveler les statuts de l'illustre et savant cardinal. Sa vigilance, son zèle, sa sévérité pour lui-même, sa charité pour son peuple dans un tems d'épidémie, l'exemple de toutes les vertus qu'il donna constamment, ont rendu sa mémoire précieuse à toute l'Eglise. Il fonda un séminaire et diverses communautés, visita son diocèse, et fut enlevé \* au milieu de ses travaux, n'étant âgé que de quarante-

III.  
Conciles  
provinciaux  
en divers  
pays.

\* Conciles  
de Labbé et  
Cossart; Pa-  
ris, 1672. /.  
le tome XV,  
p. 242-751.

\* Le 4 nov.  
vemb. 1584.

---

Ses travaux dans cette province ne sont pas de notre sujet; mais nous aurons plus d'une occasion par la suite de faire mention des vertus et des services d'un saint dont le zèle et l'influence furent si utiles à notre patrie,

\* Collection  
des conciles  
de Labbe,  
même volu-  
me.

six ans. Il se tint après le concile de Trente d'autres conciles provinciaux en différens pays , à Cambrai , en 1565 \* ; à Malines , en 1570 ; à Mexico , en 1585 ; à Avignon , en 1594 ; à Aquilée , en 1596 ; à Diamper dans l'Inde , en 1599 , sans parler d'un grand nombre de synodes en divers diocèses. Les États catholiques s'empressèrent de recevoir et de proclamer les décrets du concile de Trente. Venise , l'Espagne , les Pays-Bas , Naples , la Sicile , le Portugal , la Pologne adoptèrent les réglemens de cette sage assemblée , et on éprouvait de toutes parts la nécessité de travailler avec un redoublement de zèle à réparer les maux que les troubles , les guerres et les nouvelles erreurs avaient causés à l'Eglise.

IV.  
Concile de  
France,

La France , agitée aussi par l'esprit de discorde et de faction , sentit également le besoin de mesures salutaires et du rétablissement de la discipline. Au milieu des orages auxquels le royaume était en proie , les évêques s'occupèrent fréquemment de remédier aux abus , et se réunirent pour en chercher les moyens. Lors du colloque du Poissy , en 1561 , ils firent des réglemens sur la discipline ecclésiastique\* ; ces réglemens , qui sont fort étendus , traitent du devoir des évêques et des pasteurs , des différens degrés de la hiérarchie , du service divin , des monastères , et de différentes autres matières relatives au régime de l'Eglise. A Reims , le cardinal Charles de Lorraine , qui avait assisté au concile de Trente , tint en 1564 son concile provincial \* , où se trouvèrent cinq de ses suffragans , outre l'archevêque de Sens et l'évêque

\* *Procès-  
verbaux du  
Clergé.*

\* Collection  
des conciles ,

de Verdun, et beaucoup d'abbés, de députés des chapitres, de docteurs et de théologiens. Le concile s'ouvrit le dimanche 26 novembre; le cardinal de Lorraine prêcha dans cette circonstance, et prononça plusieurs discours dans les congrégations qui suivirent. Ce prélat était éloquent et habile; il avait paru avec éclat au concile de Trente, et pris part à beaucoup de discussions importantes. Plusieurs autres membres du concile de Reims s'étaient trouvés aussi avec lui au concile de Trente, et connaissaient bien l'esprit de cette sainte assemblée, dont ils invoquaient les décrets. Le cardinal annonça qu'il avait déjà établi son séminaire à ses dépens, et, attendant qu'on pût prendre à cet égard des mesures générales, il proposa de renvoyer cet objet au prochain concile qui devait se tenir à Soissons, en 1566; mais cette assemblée n'eût pas lieu. Le cardinal parla de la réformation du clergé, et de ce qui s'était fait sur ce sujet à Trente et à Poissy. On se plaignit de l'absence des prélats qui gouvernaient les diocèses de Cambrai, de Tournai et d'Arras; Cambrai avait été érigé récemment en métropole, et Tournai et Arras lui avaient été donnés pour suffragans. Il y eût surtout de vives et justes réclamations contre Odet de Châtillon, évêque de Beauvais, et on proposa de prendre des mesures sévères contre lui; mais le cardinal de Lorraine s'abstint par délicatesse de prononcer des peines contre cet apostat, à cause, dit-il, des inimitiés qui existaient entre leurs familles. On arrêta les représentations à faire au Roi sur les maux de l'Eglise, et on termina des dif-

par Labbe,  
t. XV, p. 43.

férends qui existaient entre divers corps ecclésiastiques dans la province. Les actes du concile portent les noms de huit évêques et de soixante-douze députés du second ordre ; ils indiquent en détail les délibérations et les discussions, et ne démentent pas la réputation d'habileté du cardinal ; mais il paraît qu'une partie des réglemens du concile est perdue. Antoine de Mouchy, dit Démocharès, qui avait assisté au concile de Trente, fut promoteur au concile provincial de Reims ; il était célèbre à cette époque par ses talens et par son zèle contre les protestans.

V.

Etat de la France et esprit du protestantisme.

L'exemple qu'avait donné le cardinal de Lorraine, et la sagesse avec laquelle il avait dirigé son concile provincial, auraient pu avoir une grande influence pour le rétablissement de la discipline. Malheureusement les circonstances où se trouvait le royaume s'opposaient à un si grand bien, et les calamités de l'Eglise ne pouvaient que croître avec celles de l'Etat. La France était alors en proie à l'esprit d'erreur et de faction, et aux désordres qui en sont la suite ordinaire. Elle avait perdu son repos en perdant l'unité de la foi ; et le calvinisme, en y pénétrant, y avait introduit en même-tems la discorde, la révolte et la guerre. Contenus sous le gouvernement de François I<sup>er</sup>. et de Henri II, les protestans ne gardèrent plus de ménagement sous leur jeune et faible successeur, François II. La conjuration d'Amboise, en 1560, annonça tout ce dont ils étaient capables, et Bossuet fait voir, dans son *Histoire des Variations*, que cette entreprise

et les troubles qui suivirent avaient été conseillés par Bèze et les autres ministres; c'était, dit-il, un nouvel article qu'ils avaient ajouté à l'Évangile. L'illustre historien fait remarquer la mollesse et la connivence de Calvin dans ces mouvemens, et les synodes nationaux des protestans décidèrent formellement qu'il était permis de prendre les armes. L'amiral de Coligni, qui passait pour le plus sage et le plus modéré de son parti, connut et approuva néanmoins le dessein formé par Poltrot contre la vie du duc de Guise, et ce même chef fut aussi un des premiers à commencer la guerre et un des plus ardens à la soutenir.

Il ne peut entrer dans notre plan de raconter les troubles et les guerres qui désolèrent la France à cette époque; mais il n'est peut-être pas hors de propos de montrer quel fut, dès l'origine, l'esprit du protestantisme en France. L'aspect véritable de cette portion de notre histoire n'a pas été toujours présenté fidèlement par les écrivains. Les protestans se sont représentés eux-mêmes comme ayant été à la fois des modèles de tolérance et des victimes de l'oppression; et un historien récent, qui a tracé le tableau de ces guerres, s'est attaché presque constamment à rendre leur cause intéressante et à dissimuler leurs torts. Ce ne sera point sans doute s'écarter de notre sujet de rappeler brièvement l'état où ils avaient réduit la religion et la France. On n'aura que trop lieu de se convaincre que, tout en demandant la tolérance, les protestans se signalèrent, dès le principe, par des excès et des

violences qui ne furent pas moins funestes à l'Etat qu'à l'Eglise.

## VI.

Ravages  
des protes-  
tans dès l'o-  
rigine des  
troubles.

\* *Gallia  
Christ. pas-  
sim.* — Con-  
tinuation de  
*l'Hist. eccl.*  
de Fleury,  
livre CLVI  
et suivans. —  
*Histoires et  
Mémoires  
du tems.*

Dès 1559 et les années qui suivirent, on les voit piller, brûler ou renverser les églises; ils excitent des mouvemens en diverses provinces: le Languedoc, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, sont le principal théâtre de leurs ravages.

En 1559 \*, ils détruisent l'abbaye de Saint-Ligaire au diocèse de Saintes, et en 1560, celle de Saint-Cyprien dans un faubourg de Poitiers. Cette même année, les Coligni pillent et ruinent l'abbaye de Bellevaux, au diocèse de Nevers; il n'y resta pas pierre sur pierre, et des religieux y furent massacrés. Devenus les plus forts à Montauban, en 1561, les calvinistes chassent de la ville le clergé et les principaux catholiques; ils pillent les églises, les chapelles et les monastères, et proscrivent entièrement l'exercice de la religion catholique. A Pamiers, il existait une belle cathédrale qui fut détruite, ainsi que les autres églises et les couvens de ce lieu; cette fureur de destruction fut poussée si loin qu'on abattit l'évêché, les maisons des chanoines, celles de plusieurs catholiques et jusqu'à deux hôpitaux. La cathédrale de Lisieux fut pillée, le 9 mai 1561, et ensuite les abbayes de Bernay, de Préaux et de Beaumont en Auge. Le 8 décembre de la même année, les calvinistes fondirent sur la cathédrale d'Amiens, et y répandirent le sang: à Meaux, où ils commençaient à dominer, ils brisèrent les croix et les images, et pillèrent l'église de Saint-Santin; à Orléans, ils tirèrent sur les catholiques



pendant la procession de la Fête-Dieu, chassèrent les Carmes de leur couvent et s'y installèrent ; il y eut le jour de Noël une sédition excitée par eux : on abattit les croix sur les places publiques, et la terreur se répandit parmi les catholiques.

L'année 1562 fut marquée par un bien plus grand nombre de pareilles violences, et les protestans laissèrent éclater en beaucoup de lieux leur haine contre l'église catholique. Coligni ayant pris d'assaut la petite ville de Mortagne, fit périr la plus grande partie des prêtres qui s'y trouvèrent. A Saint-Jean-d'Angely, Arnault Roland, maire de la ville, détruisit l'église de l'abbaye Saint-Jean, et força les religieux de se retirer à Taillebourg. A Saint-Maixent, l'abbaye fut pillée, les autels détruits, les reliques et les images brûlées ou foulées aux pieds. L'abbaye de l'Etoile, également dans le diocèse de Poitiers, fut abandonnée aux flammes. Genlis d'Yvoy, chef calviniste, pilla l'église de Saint-Sulpice de Bourges et chasse les religieux du monastère. Le 6 mai de cette année, les protestans s'emparent de Béziers, dépouillent la cathédrale, profanent les tombeaux et les reliques, et changent l'église en écurie. La ville de Saint-Gilles, au diocèse de Nîmes, ayant été prise par eux, ils détruisent les églises et les couvens, et pillent les reliques, les livres et les manuscrits. Dans le même tems, ils mettaient tout à feu et à sang dans le diocèse d'Uzès; le couvent du Pont-Esprit fut renversé par le baron des Adrets. Les églises de Montpellier furent profanées et teintes du sang de plusieurs chanoines

et religieux ; Gariel compte jusqu'à quarante-six églises abattues dans cette ville et dans ses faubourgs.

Ce n'était pas seulement dans le midi de la France, où les protestans étaient plus nombreux qu'éclataient ces scènes déplorables. A Orléans, le prince de Condé, l'amiral de Coligni et d'Andelot étant entrés par surprise dans la ville\*, promirent d'abord à tous les habitans paix, protection et entière liberté de conscience, mais cette modération dura peu. De nouveaux renforts leur étant arrivés, ils lèvent le masque, renversent les autels, abattent les images et enlèvent toutes les richesses des églises ; l'or et l'argent furent fondus pour leurs usages. Tout exercice de la religion catholique fut aboli, et des vexations continuelles forcèrent les prêtres et les habitans fidèles à quitter la ville\*.

\* 2 avril  
1562.

\* *Annales eccl. Aurel.*  
par La Saus-  
saye, 1615,  
in-4°.

La paix qui se conclut peu après fut pour les calvinistes un motif de se hâter de détruire les églises, et, au milieu même des négociations, ils abattirent en tout ou en partie dix-neuf églises de la même ville, sans parler de plusieurs chapelles. Coligni, traversant le diocèse d'Orléans avec ses troupes, pillait et renversait de tous côtés des églises sur son passage ; il y en eut trois cents détruites en Beauce dans cette seule occasion, et presque tous les monastères du diocèse furent changés en ruines. La petite ville de Sulli sur Loire ayant été surprise par les troupes de l'amiral\*, trente-six prêtres y furent tués et les autres jetés dans la Loire ; les ecclésiastiques du pays s'étaient réfugiés dans cette ville. A Pi-

\* 14 janvier  
1563.

thiviers , dans la même province , tous les prêtres qu'on put trouver furent pendus. A Meaux, la cathédrale et tout ce qu'elle contenait furent livrés au pillage ; l'église et l'abbaye de Saint-Faron furent aussi dévastées et profanées ; l'église de Châge fut détruite. L'église et l'abbaye d'Hautvilliers , au diocèse de Reims, subirent le même sort. La ville de Coutances ayant été prise par le parti protestant\*, les églises y furent pillées, et \* août 1562. l'évêque placé sur un ane et emmené ainsi captif à Saint-Lo ; pour joindre la dérision à la violence , on l'avait fait asseoir sur l'animal , la tête tournée du côté de la queue. Le prélat parvint cependant à s'échapper. Dans la même province , les abbayes de la Valasse , de Saint-Etienne et de la Trinité à Caen , d'Aulnay , de Savigny , d'Ivry , de Saint Martin de Séez , de Saint-Pierre sur Dive , etc. , furent pillées ou détruites.

En un mot , partout où les calvinistes étaient les maîtres , ils abolissaient l'exercice de la religion catholique , renversaient les autels , brisaient les images , brûlaient les reliques , abattaient ou dévastaient les églises et les monastères , et mettaient à mort les prêtres et les religieux. Quelques chefs essayèrent de s'opposer à ces excès , mais d'autres en donnaient l'exemple , et ce n'étaient pas seulement les soldats qui se livraient à ces violences ; les habitans des villes , quand ils avaient embrassé le protestantisme , devenaient les plus ardents à détruire les monumens de la foi de leurs pères , et , l'esprit de parti donnant une nouvelle force à leurs préjugés , ils se montraient

les ennemis les plus acharnés de leurs propres concitoyens et de tout ce qui se rattachait à la foi qu'ils avaient abandonnée. Il est remarquable encore que ce furent les protestans qui donnèrent le signal de ces dévastations. C'était le fer et le feu à la main qu'ils commençaient leur mission, tout en venant, disaient-ils, réformer l'Eglise et épurer l'Evangile. C'était en pillant et en massacrant qu'ils demandaient la tolérance. Sans doute, par la suite, les catholiques se vengèrent par de tristes représailles; excités par le spectacle de tant de pillages, de ruines et de cruautés, ils exercèrent eux-mêmes de déplorables violences. Nous sommes loin de les approuver, nous en gémissons; mais le blâme n'en doit-il pas retomber principalement sur ceux qui avaient donné ce funeste exemple, et qui n'annoncèrent parmi nous leur force ou leurs progrès que par des désordres, des profanations et des traits de barbarie?

\* *Histoire des Variations*, liv. X, §. 52.

« On n'a qu'à lire l'Histoire de Bèze, dit Bossuet \*, pour y voir les réformés toujours prêts au moindre bruit à prendre les armes, à rompre les prisons, à occuper les églises. Qui ne sait les violences que la Reine de Navarre exerça sur les prêtres et les religieux? On montre encore les tours d'où on précipitait les catholiques, et les abîmes où on les jetait. Le puits de l'évêché où on les noyait dans Nîmes, et les cruels instrumens dont on se servait pour les faire aller au prêche, ne sont pas moins connus de tout le monde. On a encore les informations et les jugemens où il paraît que ces sanglantes exécutions se faisaient par délibération

du conseil des protestans. On a en original les ordres des généraux et ceux des villes, à la requête des consistoires, pour contraindre les papistes à embrasser la réforme par taxes, par logement, par démolition de maisons et par découverte de toits. Ceux qui s'absentaient pour éviter ces violences étaient dépouillés de leurs biens. Les registres des hôtels de ville de Nîmes, de Montauban, d'Alais, de Montpellier et des autres villes du parti, sont pleins de telles ordonnances, et je n'en parlerais pas sans les plaintes dont nos fugitifs remplissent toute l'Europe. Voilà ceux qui nous vantent leur douceur » !

On ne saurait donc douter quels furent les premiers auteurs des désordres, et quel fut l'esprit du protestantisme à son origine. Nous ne nous proposons pas de suivre jusqu'au bout l'histoire de ces troubles, et de raconter tous les excès des réformés pendant le cours de la guerre qu'ils avaient allumée. On les verrait continuer depuis 1563 à piller, brûler ou renverser les églises; nous nous bornerons à un petit nombre de faits qui laisseront à juger quel était l'état de la religion en France pendant ces années de discorde et d'agitation. A Castres, trois églises, quatre couvens et trois hôpitaux furent détruits par les protestans \*. Un affreux carnage eut lieu à Condom en 1569. Le chœur de la cathédrale d'Angoulême fut abattu la même année; celle de Saintes eut le même sort en 1568. La cathédrale de Périgueux fut aussi détruite quelques années après, les choses saintes profanées, et l'évêché abattu; l'évêque ne se racheta qu'à

VII.  
Suite des  
dévastations  
des protes-  
tans.

\* *Gallia  
Christ. pas-  
sim. Hist. ec-  
cles.*

\* 22 février  
1574.

prix d'argent. Vivant, chef calviniste, s'empare de Sarlat, \* pille les églises, met à mort deux chanoines, et force les catholiques à lui payer une rançon. La cathédrale de Mâcon fut pillée deux fois, celle de Saint-Pons profanée, et le monastère contigu détruit ; celle d'Aleth renversée presque en entier ; celles de Montpellier, d'Orléans ( 1 ) et de Castres abattues en 1567, celle de Vabres brûlée en 1568, celle de Saint-Papoul détruite plus

---

( 1 ) Cette ville se ressentait encore des ravages exercés quatre ans auparavant, lorsque, le 28 septembre 1567, les protestans prennent les armes, et ouvrent les portes à Lanoue, un de leurs chefs, et à sa cavalerie. D'abord il fut défendu, sous peine de mort, aux catholiques de sortir ; un mois après, un ordre contraire les obligea d'abandonner leur patrie. Devenus seuls maîtres, les calvinistes se hâtèrent de renverser les églises qui avaient échappé aux destructions antérieures ; seize églises furent détruites de fond en comble. On se flattait que la cathédrale serait du moins respectée, et le prince de Condé avait paru vouloir protéger ce beau monument, qui n'était pas encore achevé. Le 23 mars 1568, la paix avec le Roi fut publiée ; mais Théodore de Bèze échauffa tellement les esprits, que la nuit suivante plusieurs protestans s'introduisirent dans l'église, et firent sauter les quatre pilliers qui soutenaient le clocher. Cette partie de l'édifice s'écroura avec un grand fracas, et entraîna dans sa chute les parties les plus voisines. Il ne resta qu'une partie du chœur et les chapelles qui étaient à l'entour. L'église resta long-tems dans cet état de ruines, et les catholiques, qui rentrèrent peu après dans la ville, gémirent amèrement d'une destruction opérée avec tant d'acharnement, et lorsque la paix était conclue. Il ne restait pas alors une seule église à Orléans ; on n'avait épargné que la chapelle de l'Hôtel-Dieu, et les fidèles étaient réduits à assister au service divin à l'Hôtel-de-Ville et dans des maisons particulières. (*Annales eccl. Aurelian.* ; par La Saussaye, 1615, in-4°.)

tard. En 1567, Soissons ayant été pris, on dépouilla et brûla les églises, ainsi que les abbayes de Saint-Crespin et de Saint-Médard. Les diocèses de Chartres, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne, ceux de la Normandie, furent en proie aux ravages. A Auxerre, rien n'échappa, en 1567, aux profanations et au pillage ; la Charité-sur-Loire éprouva le même désastre en 1569. A Foix, les églises furent renversées ; tout ce qu'elles contenaient fut brûlé, et les prêtres enveloppés dans un massacre. Lodève, ayant été pris par les protestans \*, devint le théâtre d'excès de tout genre ; les églises, l'évêché, les maisons des chanoines furent abattus, des prêtres mis à mort. L'évêque Briçonnet, qui avait donné sa démission, mais qui était resté dans la ville, s'enfuit à demi-nu ; son successeur, Alphonse Vercelli, se retira précipitamment à Avignon, où il mourut de chagrin. A l'abbaye de Grandchamp, diocèse de Chartres, tous les religieux furent égorgés : un d'eux s'était caché, on le trouva et on l'enterra tout vif. Montgomeri, ayant surpris Nîmes pendant la nuit, fit mettre à mort beaucoup de catholiques, et c'est alors qu'arriva ce qui est rapporté plus haut par Bossuet ; les chanoines de la cathédrale et d'autres prêtres furent précipités dans un puits. Montbrun, Mirabel et d'autres chefs calvinistes, ne furent pas moins cruels en Auvergne et ailleurs. Qui n'a ouï parler des sinistres exploits du baron des Adrets en Languedoc, en Dauphiné et en Provence ? Les troupes étrangères contribuèrent à augmenter la désolation. Dès 1562, les protestans avaient fait

\* 4 juillet  
1573.

un traité avec Elisabeth, Reine d'Angleterre, et s'étaient engagés à lui remettre le Hâvre, à condition qu'elle leur enverrait 6000 hommes; ce qui fut exécuté de part et d'autre.

## VIII.

Conduite  
des protes-  
tans du  
Béarn.

C'est surtout dans le Béarn qu'on voit quel était l'esprit du parti protestant. Jeanne d'Albret, souveraine de ce petit Etat, favorisait la réforme depuis quelques années; elle se déclara tout-à-fait en 1563, et fit publiquement la cène. Elle attira des ministres de tous côtés, dépouilla le clergé de ses biens, et prit des mesures pour détruire la religion catholique. Par un de ses édits, les magistrats devaient, sous peine de mort, empêcher les processions de la Fête-Dieu\*. Les protestans ayant pillé la cathédrale de Lescar, la Reine, pour consacrer en quelque sorte ce désordre par sa présence, vint le lendemain avec pompe faire la cène dans la même église. Ses commissaires chassaient les prêtres des paroisses, et y installaient de force les ministres. Une ordonnance, du 3 juin 1563, enjoignait à tous les habitans de Sauveterre d'assister aux prédications des ministres, sous peine de rébellion; les prêtres même et les religieux étaient compris dans cet ordre. Les Etats du Béarn présentèrent des remontrances qui ne furent pas écoutées. Les catholiques étaient exclus par Jeanne de toutes les places, et elle n'accordait de faveurs qu'à ceux qui embrassaient la réforme. Ce système de partialité ayant excité quelques émeutes, les ministres en profitèrent pour demander l'entière abolition du culte catholique en Béarn. Ainsi par une contra-

\* *Histoire des troubles du Béarn*; par Poyedavant, Pau, 1820, t. I<sup>er</sup>, pag. 169.



diction étrange, dans le tems même où les protestans sollicitaient si fortement en France la liberté de conscience, ils voulaient l'interdire aux catholiques dans un pays où ils se sentaient appuyés. Le ministre Vignau fut chargé d'aller en faire la proposition à Jeanne, qui se trouvait alors à la cour de France; la Reine l'accueillit, et rendit, en juillet 1566, une ordonnance qui établissait dans le Béarn l'exercice de la nouvelle réforme. Étant revenue peu après dans ses États, elle proscrivit entièrement l'exercice de la religion catholique, malgré les représentations réitérées des États du pays, et quoique les protestans ne fussent qu'en petite minorité relativement à la population générale. Jeanne fit alliance avec les chefs du parti protestant en France, et alla les joindre à La Rochelle. Cette politique exposa le Béarn à toutes les suites de la guerre : le Roi de France y envoya des troupes qui s'emparèrent du pays; mais peu après Gabriel de Lorges, comte de Montgomeri, vint au nom de la Reine, et reprit le Béarn. Ce chef, un des plus cruels du parti protestant, mit tout à feu et à sang dans le pays. S'étant emparé d'Orthès, il fit massacrer tous les catholiques au nombre de près de 3000, sans épargner les enfans, les vieillards et les femmes; les prêtres et les religieux furent sacrifiés, les églises pillées, les monastères réduits en cendres. Des gentilshommes, qui s'étaient rendus par capitulation, furent massacrés de sang-froid pendant un repas\*. Ces cruautés s'étendirent dans tout le Béarn; la persécution devint générale contre les

\* 24 août

1569.

religieux et les prêtres, et ils n'échappaient à la mort que par l'apostasie. Quelques-uns rachetèrent leur vie par cet acte de faiblesse, d'autres périrent d'une manière honorable. On montre encore à Pau, à Oléron et dans d'autres villes, le théâtre des exécutions, et il y a auprès de Saint-Séver un précipice qui servit de tombeau à plus de deux cents prêtres. \* Poyedavant nomme quelques-unes de ces victimes, Bernard Serres, Jean Dusage, Bertrand Lagrabe; il raconte entr'autres\* la fin de Jean Simon, prieur des Augustins d'Orthès, qui montra autant de talent que de courage, et prononça en mourant une apologie de la religion. Le même historien raconte les ravages et les cruautés de Montgomeri à Tarbes, à Condom, à Geaume en Chalosse. Un synode de ministres, convoqué à Lescar\*, décerna des châtimens contre ceux qui s'étaient montrés attachés au *papisme*, et demanda qu'on forçât d'assister au prêche. Une ordonnance du 28 novembre suivant consolida l'établissement du protestantisme; elle bannissait tout exercice du culte catholique, ordonnait la destruction des autels, enjoignait à tous les habitans d'assister au prêche, et défendait aux prêtres catholiques d'administrer le baptême, et même de fréquenter le pays. Ainsi, car on ne peut s'empêcher de faire remarquer encore cette bizarre inconséquence, ainsi la Reine refusait la liberté de conscience à ses sujets dans le tems même où elle s'armait, dans la seule vue, disait-elle, de procurer cet avantage aux protestans français. Cette ordonnance fut suivie des mesures les

\* *Histoire des troubles survenus en Béarn.*

\* T. Ier., p. 381.

\* 10 octobre 1569.

plus rigoureuses : on faisait la chasse aux prêtres dans le Béarn comme à des animaux sauvages. Ils étaient obligés de se cacher dans les montagnes, et plusieurs passèrent les Pyrénées, et trouvèrent un asile en Espagne. En 1571, Jeanne revint dans le Béarn, d'où elle était absente depuis plusieurs années. Elle ne démentit point ce qu'avaient fait ses lieutenans, et ne parut pas s'apercevoir de la désolation du pays ; ce qui l'occupait uniquement, c'était le triomphe de la cause qu'elle avait embrassée. Une nouvelle et dernière ordonnance de cette princesse doit être fameuse dans les annales de l'intolérance ; elle contenait une confession de foi que la Reine ordonnait de recevoir. Tous les habitans étaient tenus d'assister au prêche, sous peine, la première fois, d'une amende de 5 sous pour les pauvres et de 10 sous pour les riches ; la deuxième fois entraînait une amende de 5 liv. pour les pauvres et de 10 liv. pour les riches ; la troisième devait être punie, dit l'ordonnance, d'une *prison arbitraire*, et d'un *châtiment plus rigoureux* en cas de rébellion. Les magistrats étaient tenus de veiller à l'exécution de ces mesures, *sous peine de privation de leurs charges*. Ceux qui s'éloigneraient de la cène devaient être bannis pour deux ans. Ce fut le dernier acte remarquable de Jeanne, qui mourut à Chartres\* : prin-

\* 9 juin  
1572.

cesse pleine de courage et de talent, mais opiniâtre et vindicative, qui troubla ses Etats par sa politique, et y introduisit avec la réforme, la discorde et la guerre.

Nous revenons en France, où nous ne voyons,

IX.  
Désolation

des églises  
en France.

pendant plusieurs années, que le triste spectacle des fureurs intestines et de leurs déplorables effets. Des villes prises et reprises, des provinces ravagées; l'esprit de haine et de faction perpétuant les vengeances, le sang des Français coulant dans la guerre et dans la paix; voilà quel fut l'état de notre patrie pendant plus de trente ans; voilà le fruit de l'introduction du calvinisme parmi nous. On se figure aisément quel pouvait être le sort du clergé au milieu de ces troubles, et tout ce que l'Eglise eut à souffrir de tant d'enfans égarés. Les pasteurs, qui étaient principalement en butte à la haine des protestans, étaient obligés de fuir ou de se cacher; et leur absence, laissant leurs troupeaux sans guides, favorisait encore les moyens de séduction d'une religion commode. En 1579, il se trouvait vingt-huit diocèses sans évêque; de trente-cinq diocèses en Languedoc et en Gascogne, disaient les prélats de l'assemblée de Melun, à peine en trouverait-t-on un où on eût fait les saintes huiles cette année, parce que les sièges étaient vacans ou les titulaires expulsés de leur résidence ou infirmes. La *Gallia christiana* nomme plus de cent cinquante cathédrales et abbayes détruites par les protestans; et dans ce compte ne sont pas comprises les églises de paroisse et de couvent détruites ou ravagées dans les villes prises ou occupées par eux, comme à Castres, à Montpellier, à Nîmes; à Condom, à Orléans; à Soissons, à Montauban; à Foix; à Auxerre; etc. Il faut aussi compter à part les trois cents églises renversées en Beauce; et celles qui

eurent le même sort dans le diocèse de Beauvais et dans d'autres provinces. Nous trouvons ailleurs qu'il y eut cinq cents églises démolies dans les diocèses d'Uzès, de Viviers, de Nîmes et de Mende (1). Les protestans, qui exerçaient tant de ravages dans les villes dont ils se rendaient maîtres, trouvaient encore plus de facilité dans des campagnes ouvertes et sans défense; aussi les églises étaient partout pillées ou abattues. Il y eut des abbayes qui furent détruites jusqu'à deux fois, après avoir été relevées par les religieux. En beaucoup d'endroits, les biens de l'Eglise étaient entre les mains des laïcs, et il n'était pas rare de voir des femmes occuper des bénéfices. Au milieu de ce désordre, on était loin de pouvoir mettre à exécution les décrets du concile de Trente, et la discipline, au lieu de se rétablir, souffrait chaque jour les plus graves atteintes.

Le mal s'aggrava encore après la Saint-Barthélémi, en 1572 : cette déplorable journée, triste représaille du massacre d'Orthès, et de tant d'autres cruautés, irrita les protestans sans les abattre. La guerre civile se ralluma avec une nouvelle violence, et les partis ne connurent plus de mesure ni de frein. C'est à cette époque que l'on peut rapporter un projet des réformés pour mettre le royaume sur un nouveau pied. Il y avait dans la bibliothèque du marquis de Paulmy, et on

X.  
Esprit républicain du parti protestant.

---

(1) Dans le siècle suivant ( en 1655 ), un arrêt fut rendu pour en ordonner la reconstruction, au moyen d'une levée de deniers.

trouve encore dans quelques bibliothèques de la capitale, un livre sous ce titre : *le Miroir des Français*, par Nicolas de Montaud, 1582, in-8° de 497 pages. Il est partagé en sept dialogues, dont le premier a pour objet l'établissement de l'Évangile ou du calvinisme en France ; le second, le soulèvement des esprits à l'occasion des impôts ; le troisième, la ruine de l'Église, avec invitation de courir sus au Pape ; le quatrième, la recherche des financiers ; le cinquième, la réforme de la justice et la diminution de l'autorité royale, etc. Ces dialogues entrent dans beaucoup de détails sur la spoliation des églises, la vente des biens du clergé, la sécularisation des moines, le travestissement des évêques et des prêtres, que l'on forcerait de se marier, etc. On y prêche l'insurrection, et on y appelle les étrangers en France ; en plusieurs endroits même on y désigne les victimes à immoler. Tel est ce livre, véritable *miroir* de la révolution, et qui peut faire juger quels étaient, dès la fin du seizième siècle, les projets de plusieurs protestans.

Leur conduite annonçait assez d'ailleurs quelles étaient leurs vues. Leur facilité à prendre les armes au moindre mécontentement, leur alliance avec les étrangers, l'indépendance qu'ils affectaient dans leurs places de sûreté, pouvaient bien inspirer quelques alarmes pour l'avenir. L'intolérance qu'ils montraient dans le Béarn indiquait le sort qui attendait la religion catholique en France, s'ils parvenaient jamais à y dominer. Au milieu de tant de périls, la mollesse et les incertitudes

du gouvernement de Henri III affligeaient les hommes sages et religieux. Ce fut alors que prit naissance un parti fameux dans notre histoire sous le nom de *la ligue*. Ce parti s'annonçait pour défendre la religion catholique. Henri III parut d'abord autoriser ce parti de son nom, et il s'en déclara le chef; puis il le combattit de toutes ses forces. On peut croire sans doute que plusieurs seigneurs, en embrassant cette cause, songeaient plus aux intérêts de leur ambition qu'à ceux de la foi; il est vrai encore que ce parti fut souvent soutenu par des moyens que la religion ne saurait approuver. Toutefois, les Mémoires du tems s'accordent à montrer que les catholiques les plus zélés, à Paris et dans les provinces, s'étaient, dans le principe, réunis à la ligue, et il faut reconnaître que c'est à ce parti que nous devons d'avoir vu la religion et la monarchie triompher d'une secte turbulente.

Au milieu de ces agitations et de ces désastres, le clergé luttait cependant contre les abus et le relâchement qui devaient être la suite d'un tel état de choses. Toutes les assemblées du clergé demandaient la publication du concile de Trente comme un moyen puissant d'établir la réforme de la discipline. Les réglemens de l'assemblée de Meulun, en 1579, ont été trouvés si sages, qu'ils ont été mis par quelques-uns au rang des décrets des conciles. Cette assemblée dressa des articles de réformation, recommanda l'érection des séminaires, et s'éleva contre les simonies, les confidences et autres abus dans la distribution des

XI.  
Conciles et  
assemblées  
du clergé.

bénéfices. Le mal était en effet porté à son comble, par la faiblesse de la cour, par l'audace des gens de guerre, et par toutes les suites de l'esprit d'anarchie et de faction. Les réglemens de Melun attestent à la fois et la grandeur du mal et le zèle des évêques. On peut dire que, même dans ces tems de licence et d'égarement, la masse du clergé se montra fidèle à l'esprit de son ministère. Aux Etats de Blois, en 1576, la chambre ecclésiastique repoussa avec horreur la proposition mise en avant, dans une autre chambre, de condamner à mort les ministres protestans. Le clergé demandait aussi, avec instance, la tenue des conciles provinciaux; et, comme il y joignait toujours la publication du concile de Trente, Henri III répondit que les conciles particuliers pourraient adopter ce qui serait jugé le plus utile dans les décrets du concile général. Plusieurs conciles provinciaux se tinrent successivement. Le premier fut ouvert à Rouen \*, par le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de cette ville. Quatre évêques y siégeaient avec lui, ainsi que le procureur d'un évêque absent et les députés d'Avranches, le siège vacant.

\* 23 avril  
1581.

\* Collec-  
tion des Con-  
ciles; par  
Labbe et  
Cossart, t.  
XV, p. 820.

Les membres du concile témoignèrent \* le plus vif désir de voir publier les décrets du concile de Trente; et, en attendant qu'on prit cette mesure, ils firent des réglemens sur les matières les plus urgentes, entre autres, sur les sacremens, sur les devoirs des évêques et des curés, sur la juridiction ecclésiastique et sur les séminaires. Ces décrets étaient modélés sur ceux du concile de Trente. Pour établir les séminaires, on devait mettre une



taxe sur les bénéficiers, et le concile traçait les moyens d'exécution. Le cardinal de Bourbon envoya les actes à Rome, pour les faire approuver, et en même tems pour solliciter l'éclaircissement de quelques difficultés auxquelles le Pape s'empressa de satisfaire. Il se tint trois conciles en France en 1583, à Reims, à Bordeaux et à Tours. Le premier fut présidé par le cardinal Louis de Guise, archevêque de Reims, neveu et successeur du cardinal de Lorraine \*. Il s'y trouvait avec lui six évêques et plus de quarante abbés, députés des chapitres et docteurs; le concile s'ouvrit le 3 mai, et finit le 19; on lut les décrets, parmi lesquels se trouve celui du concile de Trente sur les mariages clandestins. Le concile de Reims l'adopta, et cita même plusieurs fois le concile général. Le concile de Bordeaux fut convoqué et présidé \* par Antoine Prevost de Sansac, archevêque de ce siège; cinq de ses suffragans s'y trouvèrent, et avec eux l'évêque de Bazas, quoique d'une autre métropole. On adopta aussi le décret rendu à Trente sur les mariages clandestins. Les réglemens dressés dans ce concile entrent dans beaucoup de détails sur les différentes parties de la discipline; ce qui regarde les séminaires est surtout fort sage et étendu. L'archevêque de Bordeaux donna lui-même l'exemple à cet égard; il est du petit nombre des prélats qui réussirent dans cette fin de siècle à établir un séminaire. Sa lettre pour la publication du concile déplore les malheurs de sa province, les ravages de l'erreur, la mort violente de plusieurs ecclésiastiques et la destruction des églises. Le concile

\* Conciles de Labbe, tome XV, pag. 884.

\* Même vol. p. 944.

de Tours s'ouvrit le 1<sup>er</sup>. mai, sous la présidence de Simon de Maillé, archevêque de cette ville \* ;

\* Conciles de Labbe, tome XV, page 1002.

il s'y trouva huit évêques et près de quarante députés. Ils sollicitèrent aussi la publication du concile de Trente, et invoquèrent l'autorité de ses décrets. Ils s'élevèrent contre la simonie et la confidence, et résolurent que les séminaires seraient établis pour chaque diocèse dans l'espace de trois ans.

\* Conciles de Labbe, tome XV, pag. 1067.

La province de Bourges tint aussi son concile cette année \* ; trois évêques et vingt-cinq députés y assistèrent avec le métropolitain ; l'évêque du Puy ne put venir, à cause de la guerre. Les réglemens du concile sont accompagnés de canons, qui paraissent rédigés à l'imitation de ceux du concile de Trente : ces réglemens sont nombreux et embrassent beaucoup d'objets. On indiqua un concile qui devait se tenir à Rodez le 15 août 1587 ; la guerre et les troubles empêchèrent sans doute l'exécution de ce dessein. Le dernier concile tenu sous le règne de Henri III est celui d'Aix, convoqué

\* Même vol. p. 1119.

par l'archevêque Alexandre Canigian \* ; il s'ouvrit le 24 février 1585, et était composé, outre le métropolitain, de quatre évêques, d'un député d'un évêque absent, des députés des chapitres, et des autres ecclésiastiques qui avaient droit de siéger dans ces assemblées. On adopta pour la province le Bréviaire et le Missel romains, ainsi que les décrets du concile de Trente sur le mariage, et on fit des réglemens pour la réformation du clergé. Nous n'entrons pas dans le détail de ces réglemens, qui n'appartiennent point à notre plan. Il nous suffit de montrer que, malgré le malheur des tems, mal-

gré les divisions et les guerres qui déchiraient le royaume, le clergé s'appliquait avec zèle à prévenir ou à réprimer les abus. Aux Etats de Blois, en 1588, il demanda encore la publication du concile de Trente, et présenta des remontrances sur des objets relatifs à la religion.

Le 1<sup>er</sup>. août 1589, Henri III, frappé à Saint-Cloud par un bras furieux, mourut dans les sentimens les plus chrétiens; il montra une résignation entière, et déclara pardonner à son assassin. Ce prince avait donné dans sa jeunesse des marques de capacité et de valeur; depuis, la facilité de son caractère et son irrésolution exposèrent le royaume aux plus grands désastres. Dans des tems moins difficiles, il eût pu gouverner l'Etat et maintenir l'ordre; mais, placé au milieu de l'agitation des partis, il ne sut point en imposer aux passions déchaînées. Toutefois il parut toujours attaché à la foi. Il sollicita plusieurs fois Henri IV de revenir à la religion catholique. Il aimait les cérémonies de l'Eglise et les pratiques de la piété, établit des confréries de pénitens, et se montrait à leur tête. En 1584, on le vit visiter à pied et sans aucun appareil les églises de Notre-Dame de Chartres, de Cléry et d'Orléans, et il communia dans cette dernière ville. En lui s'éteignit la branche des Valois, qui avait donné treize Rois à la France. Comme il ne laissait point d'enfans, non plus que ses deux frères qui avaient régné avant lui, la couronne devait passer à son plus proche parent, Henri de Bourbon, roi de Navarre, descendant de saint Louis par Robert, comte de Clermont.

XII.  
Avénement  
de Henri IV  
au trône.

Né à Pau, en 1553, Henri était fils d'Antoine de Bourbon, et de Jeanne d'Albret, qui l'avait élevé dans la religion protestante, et l'avait conduit de bonne heure à La Rochelle. Il s'était trouvé par là le chef du parti protestant. En 1572, il épousa Marguerite de Valois, et on le força de faire profession de la religion catholique. Mais quatre ans après il s'échappa de la cour, et se plaça de nouveau à la tête des protestans, jusqu'au moment où Henri III et lui s'unirent contre la ligue. Le premier, en mourant, avait exhorté le Roi de Navarre à rentrer dans le sein de l'Eglise, et les seigneurs à le reconnaître pour Roi de France. La plupart de ceux qui étaient présens le reconnurent en effet, après qu'il eût promis de se faire instruire, de maintenir la religion catholique, de la rétablir dans le Béarn, et de ne permettre l'exercice de la réforme en France que suivant les édits antérieurs. En même tems, le duc de Mayenne, chef de la ligue, faisait proclamer Roi, à Paris, Charles, cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV; on lui donna le nom de Charles X. Mais ce cardinal, alors prisonnier à Fontenai-le-Comte, mourut l'année suivante à l'âge de soixante-dix-sept ans.

XIII. Plusieurs fois, même avant cette époque, on avait sollicité Henri IV de se faire instruire dans la religion catholique, et il n'y avait montré aucune répugnance. En 1584, Henri III \* lui avait envoyé le duc d'Eprou pour le presser d'abandonner la réforme; le Roi de Navarre avait répondu qu'il était de bonne foi et qu'il ne demandait que d'être éclairé. Peu après, il proposa des conféren-

Sa conversion.

\* *Histoire des troubles survenus en Béarn*; par Poyedavant, t. II, p. 199.

ces entre des prélats et des ministres. Quand il fut sur le trône de France, ses plus fidèles serviteurs l'engageaient à revenir à la foi de ses ancêtres et à celle de la plus grande partie des Français. Il avait eu sur ce sujet des entretiens avec plusieurs prélats et docteurs, notamment avec le savant du Perron, que nous ferons connaître. Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, eut aussi part à la conversion du Roi, ainsi que les Béarnais, de Salettes; de Morlas, Serres, Sponde. A la fin d'avril 1593, l'archevêque de Bourges annonça, dans les conférences tenues à Surêne entre les catholiques des deux partis, la conversion prochaine de Henri. Au mois de juillet suivant, le Roi s'étant rendu à Saint-Denis, conféra sur la religion avec plusieurs prélats et avec quelques curés de Paris; il leur proposa ses dernières difficultés, et, ayant entendu leurs réponses, il fit son abjuration à Saint-Denis\*, entre les mains de l'archevêque de Bourges, et au milieu d'un grand concours de peuple et même d'habitans de Paris, quoique cette capitale fût au pouvoir de la ligue. Le Roi se confessa au prélat, reçut l'absolution, entendit la messe, et alla rendre grâces à Dieu de cet événement dans l'église de Montmartre, et y implorer l'assistance des saints apôtres de la France révéérés dans ce lieu.

\*25 juillet  
1593.

Nous n'ignorons pas que les protestans ont attribué la conversion de Henri IV à des vues purement politiques; ils ont été copiés sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, par des écrivains modernes qui ne veulent point admettre que l'on

puisse embrasser la religion catholique par conviction. Voltaire a plaisanté sur la conversion de Henri IV comme sur celle de Turenne ; on conçoit que l'ennemi de la religion ait voulu ôter à l'Eglise l'honneur de ces deux grandes conquêtes. Mais la loyauté de l'un et de l'autre repousse des soupçons qui leur seraient injurieux. Henri montra par sa conduite la sincérité de sa démarche. Il protégea l'Eglise , favorisa des établissemens religieux, et rappela les Jésuites. Il aimait à voir des protestans abandonner ce parti , et il fit élever dans la religion catholique le prince de Condé , dont le père et le grand-père avaient professé la réforme. Il ne tint pas à lui que sa sœur , la princesse Catherine , n'embrassât aussi la religion catholique , et il la pressa plusieurs fois à cet égard. N'est-ce pas flétrir la réputation d'un si grand prince que de lui prêter une démarche où il entrerait quelque hypocrisie , et le rôle qu'on lui ferait jouer dans cette hypothèse n'est-il pas suffisamment démenti par tout ce que l'histoire nous apprend de son caractère franc et loyal ?

XIV. L'année suivante , Henri IV fut sacré à Chartres\* , par Nicolas de Thou , évêque de cette ville ; peu après il fut enfin reçu dans Paris\* où il avait depuis long-tems des intelligences. Il se rendit à l'église Notre-Dame , où il entendit la messe , et tous les corps le reconnurent. Son absolution fut prononcée à Rome avec beaucoup d'appareil\*(1).  
 Fin des troubles.  
 Bannissement des Jésuites.  
 \*27 février 1594.  
 \*22 mars.  
 \*Le 16 septemb. 1695.

---

(1) Les conditions de l'absolution étaient au nombre de seize ; elles portaient en substance que le Roi devait promettre

La ligue s'affaiblit successivement ; les villes et les provinces se soumirent ; néanmoins il resta encore quelques traces de l'esprit de parti qui avait si long-tems agité le royaume. La veille de Noël\*, le Roi fut blessé par un scélérat, nommé Jean Châtel, qui périt dans les supplices. On voulut faire partager l'odieux de son crime à une société célèbre par les services qu'elle a rendus à l'Eglise ; on publia que les Jésuites n'étaient point étrangers au complot. Le continuateur de Fleury, le *Journal de l'Etoile*, de Thou, Matthieu, Gayet, Sully dans ses *Mémoires*, s'accordent à dire que le coupable disculpa les Jésuites de toute complicité. Mais la société avait des ennemis puissans, et on ne fut pas fâché de punir les Jésuites, qui, ainsi que d'autres corps religieux, avaient pris

\* 24 decembre 1594.

---

de protéger l'Eglise, et montrer d'une manière éclatante la sincérité de sa conversion ; il devait rétablir la religion catholique dans le Béarn, faire élever le prince de Condé dans cette religion, publier le concile de Trente, *sauf ce qui ne pouvait être exécuté pour différentes considérations*, réciter quelques prières, et établir un monastère dans chacune des provinces de son royaume\*. Ceux qui eurent le plus de part à cette absolution furent du Perron et d'Ossat, depuis cardinaux. Nous ferons par la suite connaître le premier. Arnaud d'Ossat, chargé des affaires de France à Rome, s'éleva par son seul mérite ; il devint évêque de Rennes, cardinal en 1598, fut transféré sur le siège de Bayeux en 1601, donna ensuite sa démission de son siège, où ses fonctions d'ambassadeur du Roi à Rome l'empêchaient de résider, et mourut à Rome le 13 mars 1604, âgé de soixante-sept ans. C'était un prélat habile, intègre, plein de candeur, et jouissant de l'estime générale pour son caractère et ses talens.

\* *Annal. Baronii contin.*  
par Sponde,  
t. II, p. 893.

part à la ligue. Le parlement de Paris ne les aimait pas, et ils étaient alors en procès avec l'Université pour l'enseignement de la jeunesse.

\* 27 dé-  
cemb. 1594.

Ils furent tous bannis, par un arrêt \* rendu dans un premier mouvement d'indignation contre le crime de Châtel, et avant qu'on eût le tems d'éclaircir la vérité. Nous verrons bientôt la société rappelée par Henri IV, qui montra en cette occasion combien il était supérieur aux préventions des plus ardens défenseurs de sa cause.

XV.  
Edit de  
Nantes.

Les années suivantes, ce prince acheva d'abattre la ligue, tantôt par les armes, tantôt par les négociations. Il savait joindre à propos la fermeté à la clémence, et la sagesse dans les conseils à la vigueur dans l'exécution. Des seigneurs, des villes, des provinces se soumirent par des capitulations séparées. Le besoin de la soumission et du repos se faisait sentir partout. Au milieu de ce mouvement général, les protestans causèrent quelques inquiétudes au Roi. Dès l'époque de son avènement à la couronne de Navarre, il avait donné un édit pour le rétablissement de la religion catholique dans le Béarn; mais cette mesure n'avait jamais eu d'exécution, et le synode des protestans de ce petit Etat avait arrêté, en 1572, *de pourvoir au gouvernement du pays* \*, comme si la conversion de Henri eût laissé la souveraineté vacante. Les protestans de France ne se montrèrent pas plus traitables, et l'exigence de leurs demandes, leurs assemblées continuelles, leurs rapports avec les étrangers, leurs prétentions à l'indépendance, fatiguèrent plus d'une fois le prince.

\* *Histoire des troubles du Béarn*; par Poyeda-  
vant, t. II,  
pag. 65.



Ils refusèrent de s'en tenir aux concessions qu'il leur offrait, et, profitant de ses embarras, ils en obtinrent, après de longues négociations, un édit beaucoup plus favorable; c'est l'édit fameux rendu à Nantes \*, qui fixa leur sort, et dont cependant ils ne se contentèrent pas (1). Même après l'avoir obtenu, ils restèrent assemblés à Châtellerault, puis à Saumur, demandant encore des changemens à l'édit. Ceux du Béarn présentèrent des remontrances; ils voulaient que leur culte fût libre en France, et ils refusaient aux catholiques de leur propre pays ce qu'ils réclamaient pour eux-mêmes. Ils élevèrent mille difficultés contre l'édit, qui cependant ne permettait l'exercice de la religion catholique que dans un petit nombre de lieux du Béarn. Ceux de France s'efforcèrent aussi d'empêcher la paix avec l'Espagne; mais elle fut conclue à Vervins \* malgré leurs efforts.

\*Avril 1598.

\*2 mai 1598.

Tandis que Henri IV, libre d'autres soins (2), travaillait à rétablir l'ordre dans les différentes parties du royaume, et à réparer les maux produits dans l'Etat par tant de troubles et de guerres, les évêques songeaient de leur côté à remédier aux désordres et aux abus qui affligeaient l'Eglise. Nous avons vu six conciles provinciaux tenus sous Henri III. Il y en eut encore un, en 1590, pour la province de Toulouse, sous la présidence du

XVI.

Représentations et demandes du clergé.

---

(1) Voyez la note à la fin du volume.

(2) Le 17 décembre 1599, son mariage avec Marguerite de Valois fut déclaré nul, et, le 10 décembre de l'année suivante, il épousa Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane; la cérémonie se fit à Lyon.

cardinal François de Joyeuse; trois évêques, trois procureurs d'évêques absens, et les députés de Montauban, le siège vacant, souscrivirent les dé-  
libérations. Les réglemens sont divisés en quatre parties \*, les personnes, les sacremens, les lieux et la juridiction. Ils paraissent rédigés dans le même esprit que ceux des conciles précédens, et invoquent aussi l'autorité des décrets du concile de Trente. Un concile de la même province avait été indiqué pour le 29 avril 1593, mais on ne voit point qu'il ait eu lieu. L'assemblée du clergé tenue à Paris, en 1595 et 1596 \*, exposa vivement au Roi la triste situation de la religion. Les trois quarts de l'église de France, était-il dit dans les remontrances, sont dépourvus de vrais et légitimes pasteurs; de quatorze archevêchés, il y en a six ou sept sans pasteurs, et sur environ cent évêchés, il y en a trente à quarante sans titulaire : le désordre est encore plus grand pour les abbayes, et dans l'étendue de vingt-cinq diocèses il se trouve cent vingt abbayes sans abbés. L'évêque du Mans, qui fit le discours de remontrances, peignit les églises démolies, les monastères occupés par des soldats, les autels profanés par d'indignes usages, les vases sacrés souillés ou enlevés, les prêtres fugitifs, et le corps même de Notre-Seigneur insulté de la manière la plus sacrilège. Les évêques proposèrent une suite de mesures contre ces désordres; ils demandèrent la publication du concile de Trente, le rétablissement de la religion catholique dans les lieux d'où on l'avait bannie, la cessation de la vacance des

\* Conciles  
de Labbe,  
tome XV,  
page 1378.

\* *Procès-  
verbaux du  
clergé.*

sièges, la restitution des églises, et la répression de ceux qui s'étaient emparés des bénéfices et des abbayes. L'assemblée du clergé de 1598 se plaignit aussi des entreprises des protestans et des entraves qu'ils apportaient à l'exercice de la religion catholique, et l'assemblée de 1600 présenta un long cahier de demandes tant sur le temporel que sur le spirituel. Elle accorda des fonds pour des ecclésiastiques employés comme missionnaires dans le Béarn. Le zèle des prélats fut encore excité par celui du souverain Pontife. Clément VIII adressa\* à tous les évêques de France un bref digne de sa sollicitude. Il les exhortait à profiter de la paix pour réparer les maux de l'Eglise de France, à donner tous leurs soins à l'instruction des peuples et au rétablissement de la discipline dans le clergé, à visiter leurs diocèses, à combattre les abus, à faire observer les décrets du concile de Trente, etc. Ce bref qui est fort étendu, est un des monumens les plus précieux de l'histoire de l'Eglise à cette époque, et est aussi honorable pour le pontife qu'il était propre à redoubler l'ardeur des évêques français pour réparer les maux passés.

\* 17 août  
1598.

La conversion des protestans fut toujours, même dans le tems des plus grands troubles, l'objet des premiers soins du clergé; des ouvrages de controverse furent dirigés vers ce but, des conférences publiques ou particulières eurent lieu en différens endroits. Nous en trouvons plusieurs indiquées dans les mémoires du tems; les principales se tinrent à l'hôtel de Retz, à Paris, en 1587;

XVII.

Zèle et succès de du Peron dans la controverse.

à Mantes, en 1592, à Moulins, à Nîmes, à Fontainebleau. Celui qui parut avec plus d'éclat dans ces conférences, fut Jacques Davy du Perron, évêque d'Evreux et depuis cardinal. Ce prélat, né en 1556, avait été élevé dans la religion protestante\*, mais l'étude qu'il fit de la religion le ramena dans le sein de l'Eglise. Doué d'un esprit pénétrant, il découvrit le vice de la réforme jusque dans les écrits faits pour la défendre; ce fut, dit-on, le *Traité de l'Eglise*, publié par Duplessis-Mornai, en 1577, qui ouvrit les yeux du jeune du Perron. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut attaché à la cour comme lecteur de Henri III. Il soutint dès lors une conférence avec un ministre anglican, et depuis avec de Morlas et de Sponde. Sa mère, un oncle et plusieurs autres personnes de sa famille lui durent leur conversion; la première vécut vingt ans dans les pratiques de la piété, depuis son retour à l'Eglise. Après la levée du siège de Rouen, en 1592, la cour s'étant retirée à Mantes, du Perron y eut des conférences avec les ministres Rothan et Berault; au nombre des assistans était le ministre Cayet, qui se convertit, d'autres furent ébranlés en cette occasion, et quittèrent le protestantisme quelques années après. Du Perron eut beaucoup de part à la conversion de Henri IV; à son retour de Rome, où il avait été envoyé pour le service du Roi, et où il fut sacré évêque d'Evreux\*, il eut des conférences à Paris avec un fameux ministre de ce tems-là, Daniel Tileus. Ces conférences\* furent suivies de la conversion de plusieurs des

\*Voyez sa Vie à la tête de ses *Diverses OEuures*; Paris, 1629, in-folio.

\* 1595.

\* 1597.

personnes qui y avaient assisté, entr'autres de Prévoist, de Pelletier, de M<sup>me</sup>. de Baines, celle même qui avait engagé la conférence. C'est aussi à cette époque que Nicolas de Harlai de Sanci, si célèbre par ses talens, ses négociations, ses services et son dévouement pour Henri IV, rentra dans le sein de l'Eglise. Du Perron composa pour lui un court *Traité de l'Eucharistie*. Il prêcha vers cette époque la controverse dans plusieurs églises de la capitale, et les protestans venaient l'entendre et s'en retournaient souvent frappés de la force de ses discours.

La conférence qui s'engagea peu après entre lui et du Plessis-Mornay, regardé comme le chef du parti protestant, eut un grand éclat, et mérite d'être racontée avec quelques détails. Un gentilhomme de la cour, nommée de Sainte-Marie du Mont\*, qui avait déjà reçu quelques instructions, et qui songeait à renoncer au protestantisme, ayant ouï dire que le livre publié par du Plessis-Mornay contre la Messe renfermait beaucoup de fausses citations, en fit des reproches à l'auteur, qui défia par un écrit de sa main l'évêque d'Evreux et tous ceux qui lui intenteraient cette accusation. L'écrit fut envoyé au prélat, qui promit de montrer dans l'ouvrage dont il était question cinq cents citations fausses. L'évêque ayant prié le Roi de lui permettre d'accepter le défi, le prince accorda la conférence; et, quoique du Plessis-Mornay eût élevé plusieurs difficultés, et demandât une discussion par écrit, il finit cependant par se rendre aux désirs du Roi et aux sollicitations

\*Actes de la conférence de Fontainebleau, dans les *Diverses Oeuvres* du cardinal, 1629: 2<sup>e</sup>. édition, in-fol. p. 79.

de ses amis, qui croyaient l'honneur de sa cause intéressé à ce qu'il ne reculât pas après s'être si fort avancé. La conférence s'ouvrit \* à Fontainebleau, où était la cour. Le Roi voulut y assister, et nomma des commissaires de part et d'autre ; c'étaient pour les catholiques le président de Thou, Pithou et Martin, et pour les protestans de Fresne-Canaye et Casaubon. Du Plessis avait pour second de Bordes-Mercier, professeur d'hébreu ; environ deux cents personnes de la cour assistaient à la conférence (1). L'évêque d'Evreux avait auparavant communiqué à son adversaire la note de soixante passages qu'il prétendait cités à faux. Sur ces passages, du Plessis en choisit dix-neuf, et c'est sur ceux-ci que s'ouvrit la conférence, qui se passa d'ailleurs avec modération et politesse. Le chancelier annonça les intentions du Roi, et ce prince prit lui-même la parole et engagea les deux rivaux à se tenir dans les bornes d'une discussion paisible. Il ne s'agissait point, dit-il, de mettre aucun article en dispute ; car, Dieu merci, il ne doutait point de sa religion ; mais on ne se proposait que de vérifier des passages.

La conférence roula sur neuf passages du livre contre la Messe ; ces passages étaient de Scot, de Durand, de saint Jean-Chrysostôme, de saint Jérôme, de saint Cyrille, d'une loi de Théodose,

---

(1) L'évêque d'Evreux se fit aider dans son travail par Jean Bertaut, depuis évêque de Séez, de Beaulieu, de Bérulle et de Salettes ; mais les actes ne les nomment point comme ayant assisté à la conférence,

de saint Bernard et de Théodoret. La discussion sur ces passages fut soutenue de part et d'autre, et les commissaires décidèrent sur chaque point, tantôt que du Plessis avait pris l'objection pour la réponse, tantôt qu'il avait omis des mots importants. Le passage qu'il avait allégué de saint Cyrille ne se trouva point. Au bout de six heures de conférence, le Roi remit la continuation au lendemain. Dans la nuit, du Plessis fit dire qu'il était malade, et qu'il ne savait quand il pourrait renouer la conférence. Il partit le 8 pour Fontainebleau, et de là pour Saumur, sans prendre congé du Roi. Ce prompt départ parut un aveu de sa défaite, et il ne crut pouvoir amortir le coup qu'en publiant, sous le nom de *Discours véritable*, une relation où il se donnait tout l'avantage, et se plaignait de tout le monde, du Roi, du chancelier, des commissaires, et particulièrement de l'évêque d'Evreux. Pour lui répondre, le prélat fit paraître les actes de la conférence, accompagnés d'une attestation du Roi qui les certifiait véritables, d'une lettre du chancelier de Believre, dans le même but, et d'une *Réfutation du Discours véritable*\*. Cette conférence fut suivie de plusieurs conversions, entr'autres de celle de Sainte-Marie du Mont, le même qui avait donné occasion à la confrontation des passages.

Un autre controversiste commençait aussi à se rendre incommode aux protestans par son zèle et son habileté. Pierre Coton, né à Néronde dans le Forez \*, commença vers 1595 à traiter les matières agitées entre les calvinistes et nous. Il pré-

\* Le tout forme 220 p. in-fol. dans les *Diverses Oeuvres*.

XVIII.  
Autres controversistes.

\*En 1564.

chait à Avignon, et y convertit plusieurs protestans, entr'autres, un jeune homme nommé Reboul, qui depuis écrivit contre les erreurs du parti qu'il avait abandonné. A Grenoble, où Coton fut appelé ensuite pour prêcher, il n'eût pas moins de succès, et soutint avec les ministres de la ville des conférences qui amenèrent aussi plusieurs conversions. Mais ce fut à Nîmes que ses travaux eurent plus d'éclat. Les protestans dominaient dans cette ville; le Père Coton ne craignit point de combattre leur doctrine soit en chaire, soit par ses écrits. Il avait publié un *Traité du sacrifice de la Messe* \*. Les ministres espérèrent prendre sur lui la revanche des affronts qu'ils venaient d'essuyer à Fontainebleau; ils l'accusèrent d'avoir falsifié plusieurs passages. Le Père Coton les défia d'en fournir la preuve, et ainsi s'engagea une conférence entre ce Jésuite et le ministre Chamier, un des plus zélés du parti. On nomma des juges des deux côtés, et on convint des lois de la conférence, qui s'ouvrit devant un assez grand nombre de témoins \*. Le cardinal de Sourdis, qui passait par Nîmes, y assista, ainsi que l'évêque de la ville. Le ministre attaqua le Père Coton sur quelques passages de saint Jean-Chrysostôme, de Théodoret et de saint Jérôme; mais le Jésuite se défendit avec autant de présence d'esprit que de facilité d'élocution; et, dans une dernière conférence surtout, il traita la matière de l'Eucharistie de manière à faire impression sur son auditoire. Les protestans en furent chagrins, et le président de Fresne-Canaye, qui avait été commissaire à la conférence de Fontainebleau,

\* *Vie du P. Coton*; par d'Orléans, 1688, in-4<sup>o</sup> pag. 44. *Vita Coton.* auct. Roverio : Lyon, 1660, in-8<sup>o</sup>.

\* 26 septembre 1600.



étant arrivé sur ces entrefaites, fit cesser la dispute. Ce seigneur, déjà ébranlé par les argumens de l'évêque d'Evreux, se convertit six mois après, et on dit que trente-cinq protestans de Nîmes, dont trois magistrats, rentrèrent dans le sein de l'Eglise.

D'autres controversistes non moins zélés soutenaient l'honneur de l'Eglise par leurs ouvrages et leurs discours. Edmond Auger, Jésuite, passait pour un des plus redoutables adversaires de la réforme. Né près Sézanne, il eût le bonheur d'être formé à Rome sous les yeux de saint Ignace, qui le renvoya en France pour y combattre l'erreur. Auger prêcha en Auvergne, à Pamiers, à Lyon, et dans un grand nombre de villes. Appelé à la cour en 1567, puis en 1575, il fut choisi par Henri III pour son prédicateur et son confesseur, et refusa constamment un évêché que ce prince lui offrait. Son attachement à ce monarque lui suscita bien des traverses; mais sa prudence ne le cédait pas à son zèle. On assure qu'il convertit jusqu'à quarante mille protestans. Il laissa en mourant \* quelques ouvrages de controverse. Il avait eu quelque tems pour compagnon de ses travaux Antoine Possevin (1), son confrère, homme distingué par ses talens, qui prêcha aussi dans plu-

\* 19 janvier 1591.

---

(1) Possevin, né à Mantoue, était entré chez les Jésuites en 1559; il parlait le français avec facilité, et mourut à Ferrare le 26 février 1611, à soixante dix-huit ans (Voyez sa Vie, par Dorigny, 1712, in-12.) Le même a publié celle du Père Auger, 1716.

sieurs grandes villes du royaume, et soutint à Lyon une conférence contre le ministre Viret. Bernard de Percin de Montgaillard, religieux Feuillant, se livra de bonne heure à la prédication, et acquit une réputation prodigieuse. Ses sermons à la cour, dans différentes églises de la capitale, et dans les principales villes du royaume, étaient suivis d'un grand nombre de conversions. L'austérité de sa vie donnait une nouvelle efficacité à ses discours, et la congrégation naissante des Feuillans, alors dans la première ferveur de son institution, lui paraissait encore trop voisine du relâchement (1). Bernard Dominique, ministre général de l'Observance des Trinitaires, et Jean Despruets, abbé de Prémontré, morts tous deux dans les dernières années du seizième siècle, sont cités pour leur zèle à combattre la réforme, soit en chaire, soit par des écrits. Antoine Tolosani, de l'ordre des Antonins, aussi distingué par son mérite et sa capacité que par ses vertus religieuses, fit de grands fruits dans le Dauphiné par ses prédications et ses ouvrages. A Moulins, Pierre de Quingey, Capucin, et Viole,

---

(1) S'étant jeté avec trop d'ardeur dans le parti de la ligue, il fut obligé de quitter la France, et se retira en Flandres, où il n'eut pas moins de succès dans la prédication. Il avait refusé, en France, les évêchés de Pamiers et d'Angers. Il quitta la congrégation des Feuillans, passa dans l'ordre de Cîteaux, et devint abbé d'Orval, où il établit une réforme qui avait quelques rapports avec celle de la Trappe. Il mourut dans son abbayé, le 8 juin 1628. ( Voyez son article dans le *Dictionnaire* de Moréri, tome VII, page 725, où on le venge des imputations publiées contre lui. )

Jésuite, soutinrent une conférence contre les protestans. L'abbé de Bérulle, jeune encore, s'appliquait déjà à la controverse, et contribua beaucoup à la conversion de la famille Raconis. Les Jésuites avaient établi à Aubenas, dans le Vivarais, une maison d'où ils se répandaient dans le pays pour combattre la réforme : ce fut dans une de ces missions que Jacques Sales, Jésuite d'Auvergne, fut massacré par les calvinistes \* avec un frère qui l'assistait.

\* 7 février  
1590.

Des conversions remarquables furent le résultat de ce concours d'efforts. Charlotte-Flandrine de Nassau, fille du prince d'Orange et de Charlotte de Bourbon, étant venue de bonne heure en France, embrassa la religion catholique et même la vie religieuse, et fut un modèle des vertus d'une abbesse ( 1 ). Jean-Baptiste Romillion, un des fondateurs de la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne, avait été élevé dans le calvinisme; il fit abjuration à Cavillon, reçut depuis les ordres sacrés, et devint un zélé missionnaire : il convertit son père et plusieurs autres protestans \*. Guillaume Filch, anglais, de la secte des Puritains, abandonna l'erreur à l'âge de vingt-quatre ans, vendit tous ses biens, en distribua le prix aux pauvres, et vint en France, où il entra chez les Capucins de Meudon en 1586. Directeur éclairé

XIX.  
Conversions de protestans.

\* Voyez sa Vie; par Bourguignon, 1669, in-4°.

---

(1) Elle était née à Anvers en 1578, et mourut abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, le 10 avril 1640. On trouve sa Vie dans les *Éloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de Saint-Benoît*; par Bouette de Blemur, t. I<sup>er</sup>., page 24.

et fervent religieux, il jouissait de l'estime et de la confiance de beaucoup de gens de bien. Cayet était un ministre que du Perron ramena dans le sein de l'Eglise. Il était âgé de soixante-dix ans quand il prononça son abjuration, à Paris \*, en présence de l'Université, et il publia les motifs de sa conversion, ainsi que différens ouvrages de controverse; élevé depuis au sacerdoce, il devint docteur en théologie et professeur d'hébreu, et vécut quinze ans depuis sa conversion, soutenant cette démarche par toute sa conduite. Jean de Sponde, d'une famille noble du Béarn, renonça au calvinisme dans un tems où cette secte dominait encore dans sa patrie; son âge (il avait alors trente-six ans), la lenteur avec laquelle il mûrit son projet, la résistance qu'il fit aux argumens de l'abbé du Perron et les écrits qu'il composa contre la réforme, déposent en faveur de sa bonne foi. L'année même de sa mort \*, Henri de Sponde, son frère, se fit aussi catholique. Il avait plaidé avec succès, et avait été nommé maître des requêtes, lorsque l'étude de la controverse, à laquelle il se livrait au milieu de ses occupations, l'éclaira sur le peu de fondement de la réforme; il prononça son abjuration à Paris entre les mains de Louis Gaudebert, grand-pénitencier de Notre-Dame, et s'attacha au cardinal du Perron, puis au cardinal de Sourdis, avec lequel il fit le voyage de Rome: c'est le même qui devint depuis évêque de Pamiers. Dans la même province, Zacharie Colom, né à Pan en 1569, et avocat au conseil de cette ville, ayant conçu des doutes sur les erreurs dans lesquelles il avait

\*9 novem-  
bre 1595.

\*En 1595.

été élevé, s'instruisit à fond de la religion, et se rendit à Rome, où il fit abjuration \* : nous le verrons rentrer dans sa patrie comme Barnabite et missionnaire, et ramener beaucoup de protestans par ses prédications. Pierre de Mornay, maréchal de camp, frère du fameux du Plessis-Mornay, se convertit par les soins de Philippe du Bec, archevêque de Reims, son oncle maternel : sa fille, Marie de Buhi de Mornay, se rendit depuis illustre par sa piété, et sera citée dans ce Tableau. Amos du Tixier, seigneur de Maisons, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV, renonça au protestantisme à l'heure de la mort. Antoine Le Clerc de la Forêt, maître des requêtes de la Reine Marguerite, rentra dans le sein de l'Eglise, et y fut un modèle de piété. Gédéon Dufour, vicomte de Fécamp, et sa femme, Anne Vimars, furent aussi des conquêtes de l'Eglise dans le même tems. Nous pourrions citer encore plusieurs ministres, Cassenave, Champron, Le Roi, Victor et Pierre Le Noir. Anne de Caumont, comtesse de Saint-Pol, née en 1574, embrassa, jeune encore, la religion catholique, et honora sa démarche par une piété tendre et une vertu courageuse. Suzanne de la Pommelle, dame de Neuvillars, dont on a publié la Vie, embrassa la foi catholique à vingt-trois ans, et endura dans cette occasion de vives persécutions dont sa patience et sa charité triomphèrent ; elle convertit plusieurs personnes de sa famille, et fut dans le mariage un modèle de ferveur et de charité.

La France n'était pas encore remise des longs

\* *Histoire des troubles survenus en Béarn ; par Poyedavant, t. II, p. 216.*

tions et ré-  
formes.

orages qui l'avaient agitée, et déjà des congrégations nouvelles et des réformes salutaires commençaient par les soins de quelques pieux personnages. Jean de La Barrière, né en Quercy en 1544 \*, d'abord abbé commendataire de Feuillans, réforma cette abbaye, qui, au lieu de quatre ou cinq religieux qu'elle avait auparavant, en compta bientôt plus de deux cents. Cette réforme s'étendit à d'autres maisons, et le pieux abbé obtint de former une congrégation particulière et indépendante, où la première austérité de la règle de

\* *Hist. des  
Ordres mo-  
nastiques ;*  
par Hélyot,  
tome V.

\* en 1587. Cîteaux était strictement observée. Appelé à Paris \* par Henri III, il s'établit rue Saint-Honoré; le Roi et toutes les classes l'accueillirent avec un empressement extraordinaire, et favorisèrent la fondation du nouveau couvent. La réputation de sainteté de Jean de La Barrière, et la vie édifiante de ses religieux, lui conciliaient le respect et l'estime générale. Il mourut à Rome \*, ayant aussi fondé en France des religieuses Feuillantines, de concert avec Anne et Marguerite de Polastron. Un autre fervent religieux, Vincent Musart, jetait à Franconville, en 1594, les fondemens de la congrégation du tiers-ordre de saint François, qui s'établit depuis à Picpus, près Paris, et qui, dans ces premiers tems, fut également renommée par la vie édifiante et par les services de ses membres. Didier de la Cour, en Lorraine, donna naissance à la réforme des Bénédictins, dite de Saint-Vannes, qui se répandit dans ce pays, et qui fut la tige d'une congrégation plus illustre, celle de Saint-Maur. Dans la même province,

\* 25 avril  
1600.

Pierre Fourrier, chanoine régulier et curé de Maintencourt, commençait, en 1597, l'établissement de la congrégation de Notre-Dame, pour l'éducation des filles. La réforme des Franciscains, appelés Récollets, date de la même année; de Nevers elle s'étendit ensuite par toute la France. Deux hermites, Julien de Nantonville, et Claude Aleph, entreprirent de réformer l'ordre des Trinitaires, et firent profession à Cerfroi, en 1580; plusieurs religieux de l'ordre, attirés par leur piété, se joignirent à eux, et ils formèrent divers établissemens. Etienne Rabache, réformateur des Augustins, institua la congrégation dite de Bourges; et Matthieu de Sainte-Françoise, du même ordre, embrassait la règle des Augustins-Déchaussés, et l'introduisait dans le royaume. Dans le Comtat, César de Bus et Romillion donnaient naissance à la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne; et Françoise de Brémond commençait l'établissement des Ursulines, qui ont rendu tant de services à la société. Ainsi de tous côtés se préparaient des associations pieuses et des institutions utiles. Nous remettons au Tableau qui va suivre les détails des progrès de ces établissemens que l'esprit de religion faisait éclore, et qui ont eu une si heureuse influence sur le dix-septième siècle.

De grands exemples de vertu venaient fortifier cette direction nouvelle donnée aux esprits. Tous les ordres de la société renfermaient des personages distingués par leur zèle, leur charité ou leur piété. Dans l'épiscopat brillaient des hommes

XXI.  
Exemples  
de vertu dans  
les diverses  
classes.

recommandables par leurs travaux et leur ardeur pour le bien. Nous ne ferons que nommer Antoine Prevost de Sansac, archevêque de Bordeaux; Cosme Clause de Marchaumont, évêque de Châlons-sur-Marne; trois évêques successifs de Verdun, Nicolas Pseume, Bousmard et Boucher. Claude-André Dormy, évêque de Boulogne, mort en 1599, était un prélat habile et vertueux; il paya généreusement de sa bourse une contribution qu'un corps d'armée avait imposée sur sa ville épiscopale. Jean Clause, évêque de Senez en 1561, et mort en 1587, fut un défenseur ardent de la foi et un prédicateur zélé. Nous nous étendrons plus tard sur Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix, prélat d'une piété éminente et d'une charité admirable.

Dans le second ordre, des prêtres, des religieux honoraient l'Eglise par leur vie et la servaient par leur zèle. André Duval, docteur habile et directeur éclairé; Jacques Gallemant, livré aussi aux bonnes œuvres; Le Tartier, doyen de la cathédrale de Troyes et prédicateur fort zélé; Richard Beauconsin, Chartreux, qui avait la confiance de beaucoup de personnes pieuses; Honoré de Champigny, Athanase Molé et Benoît de Canfeld, tous trois de l'ordre des Capucins, et tous trois livrés à la direction des âmes, joignaient la piété à leur mérite personnel; leurs noms se retrouveront dans le tableau qui va nous occuper. Jean Le Peletier, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris, était universellement estimé pour sa capacité et sa vertu. Gabriel de Rocolles,



aumônier du Roi et chanoine de Béziers, rendit de grands services à la religion et à l'église du Languedoc en particulier, et montra dans des tems de troubles une prudence et une fermeté rares\*. \* Mort le 15 juillet 1600. Raoul le Blond, prieur de Saint-Quentin en l'Île, fut le bienfaiteur de son abbaye et de toute la contrée environnante qu'il sauva par son courage; il mourut plus que nonagénaire\*. Pierre de Bérulle, jeune encore, se livrait déjà au ministère et préluait aux services qu'il devait rendre par la suite à l'Eglise. A Toulouse, Vincent de Paul se préparait dans le silence à l'exercice des bonnes œuvres, et posait les fondemens des vertus qui devaient être un jour si glorieuses à la religion. Le bienheureux Pierre Fourier, Charles de La Saussaye, Noël Mars, Bénédictin; Jean de Saint-Jérôme, Jean-Jacques Berty, tous deux de l'ordre des Feuillans, se faisaient connaître par différens genres de travaux et de services.

\* Le 31 janvier 1596.

La religion pouvait aussi se féliciter de beaux exemples parmi les laïcs. La magistrature comptait des hommes qui faisaient une profession particulière de piété. Michel de Marillac, conseiller au Parlement, puis maître des requêtes, le même qui dans la suite fut garde des sceaux; François de Montholon, conseiller d'Etat; Antoine Le Clerc de la Forêt, maître des requêtes de la Reine Marguerite, Arnault de Boret, conseiller au parlement de Toulouse, n'étaient pas moins distingués par leurs vertus que par leur capacité, et puisaient dans la prière des grâces pour remplir leurs devoirs. Bernard Bardon de Brun, à Limoges, et

Jean de Bretigny, à Rouen, vivaient dans la pratique des bonnes œuvres; tous deux n'embrasèrent l'état ecclésiastique que dans un âge déjà mûr, et après s'y être préparés par l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Le président Pierre Jeannin, si connu par ses talens comme homme d'État, mérite aussi d'être cité pour son intégrité et son attachement à la religion. Nicolas Le Fèvre, qui devint depuis précepteur de Louis XIII, joignait à l'amour de l'érudition un attachement profond à la foi, et ses écrits ont tous rapport à la religion. Il s'était formé à Paris, sous Henri III, une association de personnes du monde pour s'exciter mutuellement à la piété; Marillac, et le jeune de Bérulle, non encore engagé dans les ordres, en étaient membres; les réglemens de cette association sont cités dans l'*Histoire des*

\* T. VII.  
pag. 330.

*Ordres monastiques* d'Hélyot\*. Nous voyons de plus s'établir à Paris, et dans plusieurs grandes villes, des confréries qui avaient pour but de détourner la colère de Dieu provoquée par les erreurs et les désordres de ce tems. La guerre civile et les calamités qu'elle entraînait à sa suite, avaient fait sentir davantage la nécessité d'expiations, de pratiques de pénitence et de prières; c'est ce qu'on se proposait dans des associations créées vers cette époque, et où entrèrent beaucoup de personnes pieuses. On y vaquait avec plus de soin aux exercices de religion, et on y faisait une profession plus ouverte de la piété, pour réparer les scandales et les profanations que la nouvelle réforme avait si fort multipliés dans

ces derniers tems. Le jeune de Bretigny, encore laïc, forma une association de cette nature, à Rouen, en 1588, et nous en trouvons de semblables à Toulouse.

Les femmes offraient surtout des modèles de piété et de charité. Louise de Lorraine, veuve de Henri III, vivait dans la retraite et dans la pratique des plus hautes vertus. Elle était fille du prince de Vaudemont, et avait épousé Henri, en 1575. Sa prudence et sa modestie ne se démentirent pas à la cour. Elle supportait patiemment les écarts du Roi, et resta fidèle à la pratique de l'oraison et à la fréquentation des sacremens. La Reine visitait l'Hôtel-Dieu et les prisons, et fit des fondations pour l'instruction des prisonniers. En 1589, elle s'était retirée au château de Chinon, puis à Chenonceaux, où elle était continuellement occupée d'exercices de piété et de bonnes œuvres (1). Les princesses de Longueville, véritables religieuses au milieu de la cour, soutenaient de leur crédit et de leur fortune tous les projets utiles et toutes les entreprises qui avaient la religion et l'humanité pour objet; une

---

(1) Ceux qui eurent le plus de part à sa confiance furent le cardinal du Perron; Rose et Sorbin, évêques de Senlis et de Nevers; Jean de La Barrière, instituteur des Feuillans; Pierre Dinet, docteur de Sorbonne, son prédicateur ordinaire; Tous-saint Leduc, prêtre fort pieux; les Pères Edmond Auger et de Berangreville, Jésuites; Viquart, Franciscain, etc. La princesse mourut à Moulins, le 29 janvier 1601. Les détails de sa mort, dans les *Eloges des Dames illustres*, par Hilarion de Coste, tom II, sont très-édifiants.

d'elles, Antoinette d'Orléans, marquise de Bellisle, quitta même le monde en 1599, et embrassa les austérités du cloître chez les Feuillantines nouvellement instituées à Toulouse. Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers, et Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, n'étaient pas moins distinguées par leur piété que par leur naissance. La maréchale de Joyeuse, la marquise de Magne-lais, Françoise de Bastarnay, dame d'Ailly, et d'autres femmes d'un haut rang, sanctifiaient leur veuvage par la prière et les bonnes œuvres. Une autre femme d'une éclatante vertu, était regardée à Paris comme l'âme de tout ce qui se faisait de bien; Barbe Avrillot, dame Acarie\*, acquit une grande influence par sa prudence et son mérite, mais surtout par sa haute piété et sa charité généreuse. Née à Paris, le 1<sup>er</sup>. février 1566, d'un maître des comptes, elle avait épousé, en 1582, Pierre Acarie de Villemor, maître des comptes, dont elle eut plusieurs enfans. Dès ce tems, elle était un modèle de vertu, et les conseils d'un de ses cousins, Bochart de Champigny, conseiller d'Etat, contribuèrent à ses progrès vers la perfection. Elle était liée avec M<sup>me</sup>. de Bérulle, mère de l'abbé, et elle eut successivement pour directeurs le Père Benoît de Canfeld, dom Beau-cousin, Gallemant, Duval. Soumise à son mari, vigilante pour ses enfans, sa maison était réglée avec un ordre parfait. Les troubles civils et les dépenses que son mari avait faites pour la cause de la ligue ayant dérangé sa fortune, elle se mit à la tête des affaires, se résigna aux plus grandes

\* *Vie de Marie de l'Incarnation*; par M. Boucher, in-8°.

privations, et parvint par son activité, son intelligence et son courage, à rétablir sa maison. Pendant le siège de Paris, en 1590, elle nourrissait chaque jour un certain nombre de pauvres; elle visitait presque journellement l'Hôtel-Dieu et l'hôpital Saint-Gervais. Elle avait un talent particulier pour porter les âmes à Dieu; elle contribua par son zèle à la conversion de plusieurs protestans, et eut part au mouvement général qui se fit de son tems vers les œuvres utiles à la religion et à l'humanité. On peut la considérer comme ayant présumé à cet égard aux vues et aux travaux de saint Vincent de Paul. Nous parlerons dans notre *Tableau* de cette dame, qui se fit Carmélite, et qui a été béatifiée par Pie VI.

Tel était l'état de la religion en France, quand le dix-septième siècle s'ouvrit; nous allons parcourir cette époque mémorable, et voir se fortifier d'une manière étonnante ces dispositions pour le bien, et ce penchant vers une grande restauration dont nous avons déjà signalé les premiers symptômes.

#### NOTE.

Le désir de donner une preuve de plus de notre intention d'éviter, dans la publication de la *Bibliothèque Catholique de la Belgique*, tout ce qui pourrait donner à des individus ou à des classes d'individus un motif *fondé* de mécontentement, nous engage à faire la remarque, quoique surabondamment pour la plupart des lecteurs, que tout ce qui est dit, dans cette introduction et dans cet ouvrage, des protestans et de leur esprit, s'applique aux protestans de l'époque dont on trace le tableau. Leur esprit et leur ten-

dance étaient très-différens alors de ce qu'ils sont aujourd'hui. Le zèle et l'exaltation ordinaires aux opinions nouvelles existaient dans ces tems dans toute leur effervescence ; et avec ces opinions une recherche ardente et inquiète de plans de réforme et de gouvernement, qui fussent en harmonie avec elles et qui leur offrissent des garanties. Le tems et beaucoup d'autres causes ont amené depuis de grands changemens dans l'esprit de la réforme : nous ne prétendons point faire l'apologie de ce qui a succédé à l'esprit d'alors ; nous en laissons chacun juge ; il nous suffit de faire remarquer qu'on ne peut mettre sur la même ligne les protestans du 19<sup>e</sup>. siècle et ceux du 16<sup>e</sup>. et du 17<sup>e</sup>. D'ailleurs il ne s'agit dans cet ouvrage que de protestans français et non de ceux d'autres pays. L'inflexible histoire ne pourrait taire ces faits, pas plus que les torts des catholiques ; il importe aux peuples de les connaître pour leur instruction. Si les excès dont les protestans et même les catholiques d'alors ne peuvent tous éviter le reproche, étaient encore à redouter, il faudrait en tracer le tableau avec les couleurs les plus vraies, afin qu'il parut d'autant plus horrible. Mais rien ne semble devoir nous faire craindre le retour de pareils excès : songeons plutôt à nous guérir de l'indifférence, plaie plus dangereuse dont nous sommes profondément gangrenés.

---

---

---

TABLEAU  
DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX  
FORMÉS EN FRANCE  
PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,  
ET  
DES EXEMPLES DE PIÉTÉ,  
DE ZÈLE ET DE CHARITÉ,  
QUI ONT BRILLÉ A CETTE ÉPOQUE.

---

LIVRE PREMIER.

*Depuis 1601 jusqu'à la mort de saint François  
de Sales, en 1622.*

---

LA France commençait à respirer après tant d'orages, de troubles et de guerres intestines et étrangères; appuyée sur le sceptre de Henri IV, elle cherchait à réparer les maux passés, et à effacer les traces de quarante ans de discordes et de combats. Le besoin de la paix, de l'ordre et de l'autorité, se faisait sentir par-tout; on était las de tant de secousses et de tempêtes. On voyait où avaient abouti tant de promesses séduisantes et de beaux projets de réforme; on avait goûté

trop long-tems les tristes fruits des doctrines nouvelles, on avait gémi sur les suites de l'esprit d'insubordination et de révolte. Les calamités passées formaient une grande leçon, qui se faisait entendre aux plus inattentifs. L'on se réfugiait vers la religion, comme vers la source et la garantie la plus sûre du repos, du bon ordre et de la félicité publique et particulière; et chacun invoquait ces doctrines salutaires, qui concilient si bien les droits et les devoirs réciproques du prince et des sujets.

I. C'est ce qui explique sans doute le contraste que présente la fin du seizième siècle, comparée avec le commencement du siècle où nous entrons. Il semble que ces deux époques soient séparées par un long intervalle : tant on y remarque un esprit différent et un aspect contraire ! On avait vu, pendant quarante ans, la discorde échauffer les têtes, diviser les familles, agiter toutes les provinces, et menacer le royaume d'une destruction entière. A ces habitudes funestes succèdent des dispositions plus douces qu'accréditait un grand exemple. Un prince bon, mais ferme, contenait les passions par sa sagesse, en même-tems qu'il prêchait la concorde par son indulgence pour les erreurs passées. Les haines se taisaient devant sa clémence, et les esprits les plus envenimés cédaient à l'ascendant que lui donnaient son âge, son expérience, ses succès et la loyauté de son caractère. Tous les ordres de l'Etat se faisaient un honneur de seconder ses vues généreuses, et un mouvement général semblait appeler une grande restauration religieuse et politique.

Dispositions  
des esprits  
au commen-  
cement de ce  
siècle.



La cour, qui exerce toujours tant d'influence sur le reste de la nation, mais dont les exemples étaient encore plus puissans et plus efficaces dans ces tems reculés, comptait plusieurs personnes non moins illustres par leur piété que par leur rang et leurs titres, et qui joignaient à la pratique des vertus un zèle et une ardeur dont l'Eglise et la société ressentaient les heureux effets. Marie de Médicis, nouvellement mariée à Henri IV, faisait profession d'un attachement sincère à la religion, et favorisait tout ce qui pouvait la propager. Assez près du trône, les princesses de Longueville étaient l'âme de toutes les bonnes œuvres; cette famille, aujourd'hui éteinte, et qui occupe une grande place dans notre histoire, s'était encore alliée récemment avec la branche régnante (1); elle s'honorait alors de quelques princesses de la plus haute vertu. Catherine d'Orléans, née en 1566, avait pris de bonne heure la résolution de renoncer au mariage; elle était au milieu du monde un exemple de ferveur et de charité. Protectrice des pauvres et des malheureux, elle soutenait des familles entières, rachetait des prisonniers, élevait des orphelins, et n'était occupée que de ce qui pouvait tendre à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Madame Acarie avait souvent recours à elle, et jamais en vain. Catherine eut beaucoup de part à l'établissement des Carmélites en France. Elle reçut dans une maison contiguë à la sienne des

II.  
Etat de la  
cour.

---

(1) Léonor d'Orléans, duc de Longueville, avait épousé Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville; cousine germaine de Henri IV.

catholiques anglaises qui voulaient embrasser la vie religieuse, et elle donna son hôtel, situé dans le quartier de la Ville-l'Évêque, pour en faire un couvent. Cette princesse continua jusqu'à sa

\* Arrivée le 29 septembre 1638.

mort \* de se livrer aux exercices de miséricorde. Sa sœur Marguerite, princesse d'Estouteville, vivait aussi dans le célibat; toutes deux étaient à la cour le recours et l'appui de tous les gens de bien. Mar-

\*Le 23 septembre 1615.

guerite mourut\* bien avant son aînée. Antoinette, leur sœur, marquise de Bellisle, quitta le monde après la mort de son mari, et entra dans un cloître; nous la verrons plus tard fonder une congrégation nouvelle. Catherine de Gonzague-Clèves, duchesse de Longueville, était digne de devenir la belle-sœur des vertueuses princesses que nous venons de nommer; elle favorisait aussi les entreprises utiles à la religion, fonda un second couvent de Carmélites à Paris, rue Chapon, et voulut avoir une maison de Capucins près de

\*Elle mourut le 2 décembre 1629.

son château de Coulomiers\*. Une autre belle-sœur des mêmes princesses, Anne de Caumont, dont nous avons rapporté la conversion, soutint cette démarche par la profession constante de la piété. Elle avait épousé en 1595 François d'Orléans, comte de Saint-Pol, frère des princesses de Longueville, et elle lui apporta en mariage le duché de Fronsac. Les profusions du comte et la perte successive de deux fils furent pour elle une source de chagrins qu'elle n'adoucit que par la pratique de la piété et des bonnes œuvres. Elle renonça au monde et au luxe, pour avoir plus à donner aux pauvres, qui ne l'invoquaient jamais en vain.

Elle allait servir les malades à l'Hôtel-Dieu, et leur distribuait des secours et des rafraîchissemens que la maison n'eût pu leur fournir. Parmi les fondations qu'elle fit seule ou concurremment avec des personnes pieuses, on compte un couvent de Minimes à Château-Thierry, un couvent de Dominicains, une mission établie dans sa terre de Château-Neuf-sur-Loire, l'érection de plusieurs collèges; elle décora des chapelles dans l'église Sainte-Croix d'Orléans et dans l'église des Minimes de Paris\*. Elle voulut être enterrée sans pompe, après avoir distribué des aumônes immenses. Charlotte-Marguerite de Gondi, marquise de Magne-lais, était sœur du marquis de Bellisle et belle-sœur par conséquent d'Antoinette de Longueville; nous nous étendrons ailleurs sur les vertus et les libéralités de cette pieuse dame. Ainsi toute cette famille semblait animée du même esprit pour honorer la religion et servir l'humanité. D'autres personnes, à qui leur rang donnait une grande influence, ne s'en servaient également que dans des vues aussi nobles et aussi pures. Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, était belle-sœur de Henri III; ayant perdu le duc son mari, qui fut tué dans la guerre contre les Turcs, elle s'adonna aux bonnes œuvres, distribua de grandes sommes aux hôpitaux de Paris et de Nantes, ainsi que parmi ses vassaux. Les prisonniers pour dettes, les filles pauvres étaient particulièrement l'objet de sa générosité. Elle donna 90,000 écus pour bâtir le monastère des Capucines, conformément aux intentions de la Reine Louise de Lorraine.

\*Elle mourut le 17 juin 1642.

\* Morte le  
6 septembre  
1623. Raco-  
nis, évêque  
de Lavaur,  
a écrit sa  
Vie.

Cette princesse était aussi humble et aussi modeste que pieuse et libérale\*. Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers, puis de Mantoue, et fille du duc de Mayenne, eut aussi à cœur d'attacher son nom à des fondations pieuses ; on lui dut un couvent de Minimes à Nevers et à Charleville un hôpital, un collège tenu par les Jésuites, un couvent de Capucins et un autre de religieuses du Saint-Sépulcre\*. Nous pourrions nommer encore Catherine-Marie d'Escoubleau de Sourdis, comtesse de Clermont-Tonnerre ; Françoise de Bastarnay, veuve de François D'Ailly, vidame d'Amiens ; Antoinette de Daillon du Lude, comtesse de la Guiche, et d'autres dames\* d'un nom illustre qui mettaient leur gloire à propager la religion, à soulager les pauvres et à former dans ce double but des établissemens d'une utilité durable.

\* *Eloges et Vies des Dames illustres* ; par Hilarion de Coste, 1647, 2 vol. in-4°.

III.  
Zèle pour  
reconstruire  
et réparer  
des églises.

L'autorité de ces exemples et le souvenir des malheurs passés se réunissaient pour donner à la voix de la religion une force et une efficacité nouvelles. De toutes parts se manifestait le désir de relever les ruines dont on était entouré. Les guerres des protestans avaient détruit un grand nombre d'églises. Des cathédrales, des abbayes, des monumens consacrés par la dévotion des peuples, avaient été abattus ou livrés aux flammes ; on les vit sortir à la fois de leurs décombres. Les évêques, les abbés, les chapitres, les seigneurs, les fidèles de toutes les classes rivalisèrent d'ardeur et de générosité pour cette œuvre. C'était à qui relèverait ces pieux édifices, à qui décorerait les autels si long-tems profanés, à qui réta-

blirait ces monastères, objet principal des dévas-  
tations des réformateurs. C'est à cette heureuse  
émulation que nous devons tant d'églises qui or-  
naient nos villes il y a trente ans; c'est alors que  
furent construites ou restaurées plusieurs de nos  
plus belles basiliques, et un recueil\* exact cite  
deux cents abbayes qui furent rebâties avec plus  
ou moins de magnificence. Dans les campagnes  
même, on s'empressait de relever les églises de  
paroisse, et, si l'on y ajoute les nouveaux cou-  
vens que nous verrons se former, on se convaincra  
peut-être qu'aucun siècle n'avait consacré un aussi  
grand nombre d'édifices en l'honneur de Dieu.  
Il semblait que chacun voulût avoir part à cette  
grande restauration, et cherchât ainsi à expier  
les profanations passées.

\* *Gallia  
Christiana*  
passim.

Un jubilé qui fut accordé à la ville d'Orléans  
parut accroître ces dispositions. On a vu que l'église  
cathédrale de cette ville avait été détruite en  
grande partie, en 1568. Henri IV passant par  
Orléans, lorsqu'il revenait de Bretagne, en 1598,  
avait paru voir avec intérêt les ruines de ce grand  
édifice; le chœur seul était debout, le Roi y entra,  
et les chanoines profitèrent de cette circonstance  
pour lui représenter combien la restauration de  
cette église honorerait son règne\*. Le Roi ne rejeta  
point leur demande, et, étant revenu à Orléans  
l'année suivante, il promit de faire rebâtir Sainte-  
Croix. On obtint du Pape les indulgences du jubilé  
de 1600, pour ceux qui, au lieu d'aller à Rome,  
visiteraient la cathédrale d'Orléans. Ce jubilé fut  
annoncé par toute la France, et commença le 19

IV.  
Jubilé à  
Orléans.

\* *Annales  
ecclesie Au-  
reliau.*; par  
La Saussaye,  
1615. in-4<sup>o</sup>.

novembre 1600 ; il était accordé pour trois mois. L'ouverture s'en fit avec beaucoup de pompe, et l'affluence fut prodigieuse à Orléans pendant tout ce tems. On venait en procession de toutes les paroisses environnantes et des villes voisines ; il arriva même des pèlerins de Bretagne, de Bayonne, de Savoie, du pays de Liége. Les historiens remarquent que tous les chemins étaient couverts de voyageurs, et qu'on ne trouvait point de place dans les hôtelleries. Les habitans se faisaient un plaisir d'accueillir les étrangers, et les pauvres entr'autres furent reçus avec beaucoup de charité. On avait peine à suffire au nombre des confessions, tant était grand l'empressement des fidèles à profiter des grâces du jubilé. Les évêques de la province vinrent passer les fêtes de Noël à Orléans ; il s'y trouvait les deux prélats du nom de Gondi, évêques de Paris, et les évêques de Nevers et d'Auxerre. L'évêque de Nevers, Arnauld Sorbin, prêcha plusieurs fois ; le Père Ange de Joyeuse, qui était rentré récemment dans son cloître, donna aussi quelques discours, et un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux firent le voyage d'Orléans pour gagner le jubilé. Les aumônes furent très-abondantes pendant les trois mois, et la vue des ruines de la cathédrale excita la libéralité des étrangers ; ce fut avec ces premiers fonds qu'on commença les travaux pour la restauration de l'église. On célébrait en même tems un jubilé à Pontoise, et il devait y en avoir un autre à Paris pendant les derniers mois de 1601. C'est pendant cet intervalle que Henri IV et la Reine vinrent à Orléans.

Ils présidèrent coup sur coup à la fondation de deux églises. Le 27 mars, ils avaient posé à Paris la première pierre de l'église des Feuillans, rue Saint-Honoré. On avait mis même à cette cérémonie un appareil extraordinaire, qui tenait à la considération qu'avait obtenue la congrégation naissante des Feuillans, alors dans la première ferveur de son institution. Le Roi avait posé la première pierre le matin, la Reine posa la seconde le soir. Il en fut de même à Orléans, ils assistèrent aux offices de la semaine sainte; le jour de Pâque, le Roi communia, passa la journée en exercices de piété, et donna comme aumône du jubilé dix mille pièces d'or pour les dix années suivantes, sans compter ce qu'il avait promis précédemment. De ce moment, les travaux de l'église se poursuivirent avec plus d'activité.

Le Roi venait de conclure avec le duc de Savoie un traité par lequel celui-ci cédait à la France le pays de Gex; cette mesure appela saint François de Sales à Paris\*, et ce voyage mérite d'être cité à cause des résultats qu'il eut pour le bien de la religion, et des rapports qu'il établit entre les personnes les plus recommandables de la capitale et le prélat le plus illustre de ce tems. François de Sales, déjà célèbre par les succès qu'il avait eus dans la mission du Chablais, venait d'être nommé coadjuteur de Genève, sous le titre d'évêque de Nicopolis, et son zèle lui faisait souhaiter ardemment d'obtenir de Henri IV les facilités nécessaires pour travailler à la conversion des protestans du bailliage de Gex, qui faisait

V.

Voyage de  
saint François de Sales  
à Paris.

\* En 1602.

\* *Vie de saint François de Sales*; par Marsollier : Lettres du saint.

partie du diocèse de Genève\*. Les manières aimables et la piété douce de François ne contribuèrent pas moins que son esprit et ses talens à lui procurer à Paris un accueil favorable. Il passa neuf mois dans cette capitale, prêcha le carême au Louvre, et se fit entendre dans plusieurs églises. On le chargea de composer l'oraison funèbre du duc de Mercœur, tué dans la guerre contre les Turcs, et il prononça ce discours à Notre-Dame, le 27 avril. Il n'y avait point d'assemblée de piété où il ne fût invité, point de bonne œuvre à laquelle il ne prît part. Beaucoup de personnes le consultaient sur leurs intérêts spirituels, et plusieurs se mirent sous sa direction. Le Saint nous apprend lui-même, dans ses Lettres, qu'il confessa pendant six mois M<sup>me</sup>. Acarie, et qu'il avait presque tous les jours des entretiens avec elle. On ne parlait à la cour que du vertueux coadjuteur de Genève, et sa sagesse, sa candeur, son heureux caractère, la douceur de ses entretiens lui conciliaient l'estime et l'attachement des gens du monde comme de ceux qui faisaient profession de piété. Il conféra plusieurs fois avec les ministres du Roi, et obtint d'eux quelques avantages pour les catholiques du pays de Gex, qui n'avaient plus le libre exercice de leur religion depuis que le protestantisme avait dominé dans ce canton. Henri permit d'y envoyer des ecclésiastiques, et on assigna d'abord trois lieux où l'exercice de la religion catholique serait rétabli. François fut obligé de se contenter de cette première concession. Henri lui témoigna d'ailleurs



beaucoup de bonté; il voulut l'entendre prêcher, et lui fit offrir de s'attacher à la France avec l'assurance du premier siège vacant. Mais le Saint répondit que Dieu l'ayant appelé malgré lui à gouverner l'église de Genève, il se croyait obligé à ne la point abandonner. Il refusa une pension qu'on lui offrait de la part du Roi, et n'accepta point non plus les présens des duchesses de Mercœur et de Longueville. La modicité de son revenu rendait ce désintéressement plus remarquable encore. Le séjour prolongé qu'il fut forcé de faire à Paris, pour les intérêts de son diocèse, lui donna lieu de former des liaisons étroites avec plusieurs personnages de ce tems-là, entr'autres, l'abbé de Bérulle, le docteur Duval, M. de Marillac; et il conféra souvent avec eux et avec M<sup>me</sup>. Acarie sur des projets et des entreprises utiles à la religion (1).

On a tout lieu de croire qu'il ne fut point étranger aux démarches qui amenèrent le rétablissement des Jésuites, bannis, comme nous l'avons vu, par le parlement de Paris, en 1596. Leur absence et l'arrêt qui l'avait provoquée affligeaient beaucoup de personnes pieuses. On se rappelait

VI.  
Rappel des  
Jésuites en  
France.

---

(1) Ce prélat succéda, la même année, à Claude Granier, évêque de Genève, qui avait été d'abord religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et qui fut un prélat pieux et appliqué à ses devoirs. Claude mourut le 17 septembre 1602; sa Vie a été écrite par le Père Constantin, Jésuite. Il y a une notice sur lui dans les *Éloges des personnes illustres en piété de l'ordre de Saint-Benoît* (par Bouctte de Blemur), tome 1<sup>er</sup>., page. 33.

leur zèle pour les différentes fonctions du ministère , ainsi que pour l'enseignement de la jeunesse , et on sentait le besoin de leur concours dans un tems où il y avait tant de maux à réparer. Les Jésuites embrassaient toutes les classes dans leur sollicitude (1) ; ils donnaient également des soins aux grands et aux peuples , ils établissaient des missions au dedans et au dehors , ils combattaient surtout les doctrines et l'esprit de protestantisme , et l'Eglise et l'Etat avaient un égal intérêt à favoriser des ouvriers si laborieux et si désintéressés. Tous les amis de la religion sollicitaient donc leur

\* *Mémoires chronol. et dogm.* (par d'Avrigny) , 1604.

retour auprès de Henri IV\*. Ce prince était sans doute convaincu le premier de l'injustice des accusations formées contre ces Pères. Il reçut favorablement plusieurs Jésuites qui lui furent présentés à son passage par Pont-à-Mousson , en 1603 ; ce fut alors qu'il vit , pour la première fois , le Père Coton , depuis son confesseur , et pour lequel il conçut un attachement véritable. Le rétablissement des Jésuites fut discuté en plein conseil , et presque toutes les voix furent en leur faveur. En septembre 1603 , le Roi rendit à Rouen l'édit de leur rétablissement ; le parlement de Paris fit quelques difficultés pour l'enregistrer , et présenta des remontrances auxquelles Henri répondit avec autant d'esprit que de fermeté. Cette réponse , que quelques historiens nous ont conservée , montre quel était le jugement exquis de ce prince , qui

---

(1) On connaît le bel éloge que M. le cardinal de Bausset a fait des Jésuites dans son *Histoire de Fénelon*, livre I<sup>er</sup>.; §. x.

savait allier si à propos l'habileté et la douceur (1). Il déclara qu'il voulait être obéi; et le parlement, après quelque hésitation, enregistra l'édit pure-

( 1 ) Comme la belle réponse de ce grand Prince n'est pas fort répandue, nous saisissons l'occasion de mettre à la portée des lecteurs Belges cette réfutation ancienne des calomnies qu'on rajônait de nos jours.

« Je vous sais bon gré du soin que vous prenez de ma personne et de mon Etat; j'ai toutes vos conceptions en la mienne; mais vous n'avez pas la mienne en la vôtre. Vous n'avez proposé des difficultés qui vous semblent grandes et considérables; et n'avez cette considération que tout ce qu'avez dit a été pesé par moi il y a huit ou neuf ans; vous faites les entendus en matière d'Etat, et vous n'y entendez non plus que moi à rapporter un procès.

« Je veux donc que vous sachiez touchant Poissy, que si tous eussiez aussi bien fait qu'un ou deux Jésuites qui s'y trouveroit à propos, les choses y fussent mieux allées pour les Catholiques. On reconnut dès-lors non leur ambition, mais bien leur suffisance; et m'étonne sur quoi vous fondez l'opinion d'ambition en des personnes qui refusent les dignités et prélatures quand elles leur sont offertes, et qui font vœu à Dieu de n'y aspirer jamais, et qui ne prétendent autre chose en ce monde que de servir sans récompense tous ceux qui veulent tirer service d'eux; que si ce mot de Jésuites vous déplait, pourquoi ne reprenez-vous ceux qui se disent religieux de la Trinité? et si vous estimez d'être aussi bien de la compagnie de Jésus qu'eux, pourquoi ne dites-vous que vos filles sont aussi bien religieuses que les Filles-Dieu à Paris et que vous êtes autant de l'ordre du Saint-Esprit que mes chevaliers et que moi? J'aimerois autant, et mieux, être appelé Jésuite que Jacobin (1) et Augustin.

« La Sorbonne, dont vous parlez, les a condamnés, mais ç'a été, comme vous, devant que les connoître; et si l'ancienne Sorbonne n'a point voulu par jalousie les reconnoître,

(1) Jacobin signifiait alors la même chose que Dominicain.

ment et simplement. Cette mesure réjouit tous les gens de bien, et le rappel des Jésuites fut regardé comme une victoire pour la religion. Ils comptaient

---

la nouvelle en fait des estimes, et s'en loue; s'ils n'ont été en France jusqu'à présent, Dieu me réserve cette gloire, que je tiens à grâce, de les y établir, et s'ils n'y étoient que par provision, ils y seroient désormais par édit et par arrêt. La volonté de mes prédécesseurs les retenoit, ma volonté est de les établir.

« L'Université les a contrepoinés; mais ç'a été, ou pour ce qu'ils faisoient mieux que les autres, témoin l'affluence des écoliers qu'ils avoient en leurs collèges, et pour ce qu'ils n'étoient incorporés en l'Université, dont ils ne feront maintenant refus, quand je leur commanderai, et quand, pour les remettre, vous serez contraint de me les amender.

« Vous dites qu'en votre parlement les plus doctes n'ont rien appris chez eux. Si les plus vieux sont les plus doctes, il est vrai, car ils avoient étudié devant que les Jésuites fussent connus en France; mais j'ai ouï dire que les autres parlements ne parlent pas ainsi, ni même tout le vôtre, et l'on y apprend mieux qu'ailleurs, d'où vient que par leur absence votre Université est rendue toute déserte, et qu'on les va chercher, nonobstant tous vos arrêts, à Douai et hors de mon royaume.

« De les appeler compagnie de factieux, pour ce qu'ils ont été de la Ligue, ç'a été l'injure du temps. Ils croyoient y bien faire, comme plusieurs autres qui s'étoient mêlés dans les affaires de ce temps-là; mais ils ont été trompés et déçus avec eux, et ont reconnu tout le contraire de ce qu'ils avoient cru de mon intention; mais je veux croire que ç'a été avec moins de malice que les autres, et tiens que les mêmes consciences, jointes aux grâces que je leur fais, me les affectionneront autant et plus qu'à la Ligue.

« Ils attirent, dites-vous, les enfans qui ont de l'esprit, voient et choisissent les meilleurs; et c'est de quoi je les estime. ne faisons-nous pas choix des meilleurs soldats pour aller à

alors parmi eux des prédicateurs zélés, des missionnaires infatigables, de pieux directeurs des consciences, des instituteurs habiles. Les Pères

la guerre ? et si les faveurs n'avoient place, comme envers vous, en recevriez-vous qui ne fussent dignes de votre compagnie, et de seoir au parlement ? S'ils vous fournissoient des précepteurs ou des prédicateurs ignorans, vous les mépriseriez ; ils ont de beaux esprits vous les en reprenez. Quant aux biens que vous dites qu'ils avoient, c'est une calomnie et imposture, et sais très-bien que par la réunion faite à mon domaine, on n'a su entretenir à Bourges et à Lyon sept ou huit régens, au lieu qu'ils y étoient au nombre de trente à quarante, et quand il y auroit de l'inconvénient de ce côté, par mon édit j'y ai pourvu.

« Le vœu d'obéissance qu'ils font au Pape, ne les obligera pas davantage à suivre son vouloir, que le serment de fidélité qu'ils me firent à n'entreprendre rien contre le prince naturel ; mais ce vœu n'est pas pour toutes choses, ains ne le font que d'obéir au Pape, quand il voudra les envoyer à la conversion des infidèles, et de fait, c'est par eux que Dieu a converti les Indes ; et c'est ce que je dis souvent : Si l'Espagnol s'en est servi, pourquoi ne s'en servira la France ? Notre condition est-elle pire que les autres ? L'Espagne est-elle plus aimable que la France ? Si elle est aux siens, pourquoi ne le sera la France aux miens ?

« Ils entrent comme ils peuvent : aussi font bien les autres, et suis moi-même entré comme j'ai pu dans mon royaume ; mais il faut ajouter que leur patience est grande, et que moi je l'admire : car avec patience et bonne vie ils viennent à bout de toutes choses, et si ne les estime pas moins en ce que vous dites qu'ils sont grands observateurs de leurs vœux, c'est ce qui les maintiendra. *Aussi n'ai-je voulu en rien changer leur règle, ains les y maintenir* : que si je leur ai limité quelques conditions qui ne plairont aux étrangers, il vaut mieux que les étrangers prennent la loi de nous, que

Coton , Gontery , Binet , avaient beaucoup de réputation à cette époque ; c'étaient à la fois des hommes distingués par leur mérite et leur vertu.

---

nous la prenions d'eux ; quoi qu'il en soit , je suis d'accord avec mes sujets. Pour les ecclésiastiques qui se formalisent d'eux , c'est de tout temps que l'ignorance en a voulu à la science ; et j'ai reconnu que quand je parlerois de les rétablir , deux sortes de personnes s'y opposeroient , particulièrement ceux de la religion , et les ecclésiastiques mal vivans ; c'est ce qui me les fait estimer davantage.

« Touchant l'opinion qu'ils ont du Pape , je sais qu'il les estime fort , aussi fais-je moi. Mais vous ne dites pas qu'il a voulu saisir à Rome les livres de Mr. Bellarmin , parce qu'il n'a voulu donner tant de juridiction au Saint-Père , que font communément les autres. Vous ne dites pas aussi que ces jours passés les Jésuites ont soutenu que le Pape ne pouvoit errer , mais que Clément pouvoit faillir. En tout cas je m'assure qu'ils ne disent rien davantage que les autres de l'autorité du Pape , *et crois que quand on en voudroit faire le procès aux opinions , il le faudroit faire à celle de l'Eglise catholique.* Quant à la doctrine d'émanciper les ecclésiastiques de mon obéissance , ou d'enseigner à tuer les Rois , il faut voir d'une part ce qu'ils disent et informer s'il est vrai qu'ils le montrent à la jeunesse. Une chose me fait croire qu'il n'en est rien , c'est que depuis trente ans en ça qu'ils enseignent la jeunesse en France , plus de cinquante mille écoliers de toute sorte de conditions sont sortis de leurs collèges , et qui ont conversé et vécu avec eux , et que l'on n'en trouve un seul de ce grand nombre qui soutienne de leur avoir ouï tenir tel langage , ni autre approchant de ce qu'on leur reproche. De plus , il y a des ministres qui ont été et étudié sous eux ; qu'on s'informe d'eux , de leur vie : il est à présumer qu'ils en diront le pis qu'ils pourront ; ne fut-ce que pour s'excuser d'être sortis d'avec eux. Je sais bien qu'on l'a fait , et n'a-t-on rien tiré autre raison , sinon que pour leurs mœurs il n'y a rien à dire.

Les pères de famille surtout se félicitèrent de retrouver dans les Jésuites des maîtres chez qui la capacité répondait au zèle. En 1603, Henri IV

---

« Quant à Barrière, tant s'en faut qu'un Jésuite l'ait confessé, comme vous dites, que je fus averti par un Jésuite de son entreprise, et un autre lui dit qu'il seroit damné s'il osoit l'entreprendre : quant à Chatel, les tourmens ne purent lui arracher aucune accusation à l'encontre de Varade ou autre Jésuite, et si aucun étoit, pourquoi l'auriez-vous épargné ? Car celui qui fut arrêté, fut arrêté sur un autre sujet, que l'on dit s'être trouvé dans ses écrits ; et quand ainsi seroit qu'un Jésuite auroit fait ce coup, faut-il que tous les Apôtres pâtissent pour Judas, ou que je réponde de tous les larcins et de toutes les fautes qu'ont faites et feront à l'avenir ceux qui auront été de mes soldats ? Dieu m'a voulu alors humilier et sauver, et je lui en rends grâce, et m'enseigne de pardonner les offenses, et l'ai fait pour son amour volontiers. Tous les jours je prie Dieu pour mes ennemis, tant s'en faut que je m'en veuille souvenir, comme vous me conviez à faire peu chrétiennement, dont je ne vous en sais point de gré. »

Lorsque les Jésuites vinrent apporter aux pieds d'Henri IV l'hommage de leur vive reconnaissance, voici le discours que leur tint ce bon Roi. L'auteur du *Tableau de Paris* atteste qu'il le rapporte en entier et sans y changer un mot : « L'assurance suit la confiance ; je me confie en vous, assurez-vous de moi ; avec ce papier (le catalogue des collèges qu'ils tenoient de sa munificence) je reçois les cœurs de toute votre compagnie, et avec les effets, je vous témoignerai le mien. J'ai toujours dit que ceux qui craignent et aiment bien Dieu, ne peuvent faire que bien, *et sont toujours les plus fidèles à leur Prince*. Nous nous sommes détrompés ; je vous estimois *autres que vous n'êtes*, et vous m'avez trouvé *autre que vous ne m'estimiez*. Je voudrois que c'eût été plutôt, mais il y a moyen de récompenser le passé : *aimez-moi, car je vous aime.* »

\* *Dictionn.  
géographiq.  
par d'Expi-  
ly, tom. III.*

commença la fondation du collège de La Flèche\* ; celui qui eût le plus de part à cet établissement fut Guillaume Fouquet, marquis de la Varane, seigneur fort attaché aux Jésuites, et qui, étant fort aimé du Roi, contribua par son crédit à leur concilier la protection du monarque. Henri donna le château et le parc de La Flèche, et on y ajouta plusieurs maisons et jardins pour agrandir le local. On unit plusieurs bénéfices au collège, qui eût dans ces premiers tems des maîtres très-distingués ; on compte dans le nombre les Pères Pétau, Caussin, Cellot, Bagot, Mambrun, Vavasseur. Cette maison devint très-florissante, et on y envoyait des jeunes gens de toutes les parties du royaume ; le célèbre Descartes fut élevé dans cette école. En 1610, M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve, pieuse veuve, que nous ferons connaître plus bas, et son cousin, Jean du Tillet de la Bussière, donnèrent aux Jésuites l'hôtel de Mézières pour y établir leur noviciat ; on leur bâtit depuis en ce lieu une église qui n'existe plus. En 1618, les Jésuites obtinrent d'ouvrir à Paris leur collège de Clermont, dit depuis le collège Louis-le-Grand, et qui devint bientôt une des écoles les plus fréquentées du royaume. Le corps de ville de Paris posa, en grande pompe, le 8 août 1628, la première pierre des nouveaux bâtimens de ce collège. Les Jésuites avaient en outre, à Paris, la maison professe, rue Saint-Antoine. Ils furent appelés successivement dans toutes les principales villes du royaume, et Henri IV favorisa de tout son pouvoir ces établissemens. Il avait senti combien l'éducation des Jésuites était propre à



maintenir dans toutes les conditions les habitudes d'ordre, de subordination et de fidélité si fortement ébranlées pendant les secousses précédentes. En effet, ces hommes habiles inspiraient à la jeunesse l'amour de la religion et de la vertu par leurs instructions et par leurs exemples, mais surtout par ces congrégations formées dans toutes les maisons, et où chacun s'excitait mutuellement à la pratique de ses devoirs. Ces congrégations n'étaient même pas seulement pour la jeunesse. Les Jésuites en avaient pour les différentes classes; des hommes du monde, des magistrats, des personnes éclairées briguaient l'avantage d'être admis dans ces réunions, dont la piété était l'âme, et qui ajoutaient de nouveaux liens aux autres rapports d'état et de société. L'honneur d'appartenir à ces congrégations et le désir d'y conserver l'estime de ses confrères, suffisaient pour prévenir des écarts fâcheux, et on se rappelle encore que le commerce se faisait avec plus de loyauté dans les villes où existaient ces utiles associations. Les ouvriers et les artisans avaient aussi des réunions semblables, qui n'étaient pas moins avantageuses pour cette classe, et qui y maintenaient les habitudes domestiques et le goût des vertus privées, d'où dépend le bonheur des familles. Ainsi les Jésuites, en travaillant pour la religion, travaillaient en même tems pour l'Etat et pour les individus, et tous devaient recueillir le fruit de leur charité industrielle.

Saint François de Sales, pendant son séjour à Paris, avait aussi préparé l'exécution d'un autre projet, qui occupait beaucoup de gens de bien;

VII.  
Etablis-  
ment des  
Carmélites

dans le  
royaume.

je veux parler de l'introduction des Carmélites en France. Dans l'état actuel de nos mœurs, on trouverait sans doute fort extraordinaire l'importance que mirent alors la cour et la ville à procurer au royaume des couvens de la réforme de sainte Thérèse. Nous ne serons cependant qu'historien fidèle, en montrant l'empressement de toutes les classes pour cette pacifique conquête. Les vertus de sainte Thérèse avaient jeté un grand éclat dans l'Eglise, et la ferveur de ses premières compagnes avait ajouté à la réputation de sa réforme\*. Des personnes zélées entreprirent d'établir en France un institut si édifiant; à la tête de ce projet étaient les deux princesses de Longueville, M<sup>me</sup>. Acarie, l'abbé de Bérulle, de Marillac, deux autres magistrats, Sublet et Gauthier, le docteur Duval, Gallemant, l'abbé de Brétigny, etc. Il se tint à cet égard, des conférences auxquelles saint François de Sales assista. On obtint, en 1602, des lettres-patentes de Henri IV pour cet établissement, et on applanit successivement divers obstacles qui se présentèrent. La plus grande difficulté fut d'obtenir des Carmélites espagnoles. L'abbé de Bérulle, de Brétigny, Gauthier, une dame pieuse, M<sup>me</sup>. Jourdain, firent à cet effet le voyage d'Espagne, et le Roi écrivit dans le même but à son ambassadeur à Madrid, ainsi qu'au Roi d'Espagne, Philippe III. Toutefois, ce ne fut qu'après bien des sollicitations et des démarches que l'on put obtenir six Carmélites espagnoles, pour venir habiter le nouveau couvent établi à Paris, et former à l'esprit

\* *Vie de Marie de l'Incarnation*; par M. Boucher, in-8°. -- *Histoire du cardinal de Bérulle*; par M. Tabaraud, t. I<sup>er</sup>. liv. II.

de leur règle les sujets qui se présentaient en grand nombre. M<sup>me</sup>. Acarie avait déjà réuni plusieurs filles, qu'elle accoutumait à la vie de communauté, et qu'elle dirigeait dans le chemin de la perfection, où elle-même marchait avec tant de courage; on appelait cette réunion la Congrégation de Sainte-Geneviève et les personnes qui la composaient s'exerçaient à toutes les pratiques en usage chez les Carmélites. On disposait en même tems une maison dans le Faubourg Saint-Jacques, pour recevoir la colonie espagnole. La duchesse de Nemours posa \* la première pierre des lieux claustraux, au nom de la Reine de Médicis, qui se trouvait alors à Fontainebleau; la duchesse de Longueville et la princesse d'Estouteville, sa belle-sœur, posèrent la deuxième pierre; et, peu de jours après, l'abbé de Bérulle et de Marillac posèrent la première pierre du chœur de l'église. Enfin, les Carmélites espagnoles, si impatientement attendues, arrivèrent à Paris\* ; elles allèrent d'abord visiter l'église de l'abbaye Saint-Denis et celle de Montmartre, et y rendre leurs hommages aux saints apôtres de la France, honorés particulièrement en ces lieux. Elles prirent ensuite possession de leur convent, au milieu d'un grand concours, et en présence des personnes distinguées qui avaient concouru avec tant de zèle à cet établissement. Trois jours après, Marie de Médicis vint au convent avec des princesses et des dames de sa suite. Sept personnes pieuses, du nombre de celles que M<sup>me</sup>. Acarie avait réunies et préparées, prirent l'habit de l'ordre; parmi elles on distinguait la marquise

\* 29 avril  
1603.

\* 15 octobre  
1604.

de Bréauté, jeune veuve, fille de Nicolas de Harlai de Sanci, dont il a été parlé dans l'Introduction; M<sup>mes</sup>. Jourdain et du Coudray, M<sup>lles</sup>. d'Hannivel et de Fontaines-Marans. Dans ces premiers tems, d'autres personnes remarquables par leur naissance, leur rang et leur fortune, se rangèrent parmi les filles de Sainte-Thérèse; on vit dans ce nombre Louise Séguier, présidente de Bérulle, mère de l'abbé de ce nom; M<sup>lle</sup>. de Brissac, fille de Charles de Cossé, duc de Brissac et maréchal de France; les trois filles de M<sup>me</sup>. Acarie; Marie-Sylvie de la Rochefoucauld, sœur du cardinal de ce nom, et comtesse de Rochechouart de Chandénier; Marie Phelipeaux-d'Herbault, veuve de Henri de Neuville de Villeroi; les D<sup>lles</sup>. de Marillac, de Raconis, etc. Dès 1605, il fallut fonder un nouveau monastère à Pontoise, et un autre à Dijon; on en établit bientôt d'autres à Amiens, à Tours, à Rouen, etc. En 1616, la duchesse de Longueville fonda un deuxième couvent du même ordre à Paris, et dans la suite il s'en forma un troisième. En peu de tems, les maisons se multiplièrent en France, et il y en avait soixante-deux à la fin du siècle. Clément VIII, par un bref particulier, avait nommé supérieurs pour la France les abbés de Bérulle, Duval et Gallemant, qui devaient se choisir des successeurs. De tels hommes étaient bien propres à conserver l'esprit de piété parmi les Carmélites; aussi n'y avait-il point dégénéré, et elles ont offert, jusqu'à ces derniers tems, d'illustres exemples de renoncement au monde, d'attachement à leurs règles, et

de ferveur. Les successeurs des premiers supérieurs furent toujours des ecclésiastiques distingués par leur mérite et leur piété ; dans ce nombre furent les docteurs Charton, de Gamaches, Grandin, etc. Le couvent de la rue Saint-Jacques continua d'être l'objet de la prédilection des Reines et princesses qui concoururent à en décorer l'église avec beaucoup de goût et de magnificence ; cette église est au nombre de celles dont le génie de la destruction a privé la capitale. Outre les Carmélites dont nous avons parlé, et qui étaient dirigées par les successeurs de l'abbé de Bérulle, il y avait encore en France les Carmélites réformées de Lorraine et du Comtat, qui étaient soumises aux Carmes réformés, et les Carmélites mitigées de Bretagne et de Champagne, qui étaient sous la direction des Carmes de la place Maubert, à Paris.

Au milieu du mouvement général qui se faisait dans le royaume vers un ordre de choses plus calme et plus prospère, quelques esprits ardents continuaient à exciter des troubles ou à fomenter de fâcheux préjugés. Le synode protestant de Gap déclara, en 1603, que le Pape était l'antechrist ; déclaration qui fut renouvelée par le synode de La Rochelle, quatre ans après. Les gens sensés gémirent de ce décret, qui fut supprimé par le Roi, mais qui ne pouvait qu'échauffer les têtes parmi la multitude ignorante, et qui en effet fut suivi de quelques actes de violences de la part des protestans\*. En vain Henri IV crut les adoucir par de nouvelles concessions ; en 1606, il leur

VIII.  
Mesures  
prises par le  
clergé en  
1605.

\* *Procès-  
verbaux*, en  
1605.

accorda l'exercice public de leur culte à Charenton, contre les termes exprès de l'édit de Nantes, qui portait qu'ils ne pourraient avoir de temple à moins de cinq lieues de la capitale. Cette faveur ne parut pas les avoir rendus moins entreprenans. A Sorèze, ils se jetèrent sur les catholiques dans une procession, et foulèrent aux pieds le Saint-Sacrement. A Montauban, à La Rochelle, à Montpellier, ils avaient profané les églises et empêché même de porter le Saint-Sacrement aux malades. A Saint-Jean-d'Angely, ils avaient fermé les portes de la ville pendant que les catholiques étaient allés au dehors en procession. Dans le diocèse de Gap, ils dominaient tellement que, sur quatre cents cures, à peine y avait-il trois églises entières et où le service divin fût célébré. A Montauban, ils refusaient de rendre les églises aux catholiques, et il fallut des ordres réitérés pour que l'évêque rentrât en possession de l'église Saint-Jacques. Ils étaient encore les maîtres dans le Béarn\*, et le conseil souverain de Pau, composé en entier de calvinistes, les protégeait de tout son pouvoir. Il défendit aux évêques de rentrer dans les églises qu'on leur avait ravies, fit arrêter plusieurs prêtres, et tenait les catholiques exclus de tous les emplois. Bernard Lannes-Monthin, jurat, s'étant converti en 1603, fut destitué. Ce qui irritait les protestans de ce pays, c'était l'effet qu'y avait produit l'édit du Roi de 1599, dont il a été parlé dans l'Introduction. L'exercice de la religion catholique s'étant trouvé rétabli en quelques lieux, les évêques en profitèrent pour

\* *Histoire des troubles du Béarn*; par Poyeda-  
vant, II<sup>e</sup>.  
vol., p. 425.

y envoyer des missionnaires, qui furent reçus avec joie. Un grand nombre d'habitans revinrent à la religion, qu'ils n'avaient quittée que par contrainte, et le calvinisme s'affaiblit surtout dans les campagnes. Toutefois les églises et les biens ecclésiastiques étant entre les mains des protestans, cette possession leur donnait un grand avantage. Les évêques de Lescar et d'Oléron portèrent, à ce sujet, leurs représentations au Roi, et l'assemblée du clergé de 1605 les appuya de tout son pouvoir. Elle accorda des secours aux deux évêques, pour défendre les intérêts de leurs diocèses, et donna des fonds pour soutenir des missionnaires dans le pays. Ce fut peu après que Zacharie Colom, béarnais converti, qui était entré dans la congrégation des Barnabites, fut envoyé dans sa patrie pour y travailler à la conversion des protestans.

L'assemblée du clergé de 1605 prit encore d'autres mesures non moins utiles au bien de l'Eglise. Elle fit \* un règlement sur les mœurs et l'habit des ecclésiastiques; elle présenta au Roi un long cahier de demandes qui tendaient presque toutes à remédier aux abus introduits précédemment; elle dénonça les violences exercées par les protestans, et le Roi lui répondit qu'il se tenait personnellement offensé de ces voies de fait. L'assemblée lui recommanda la réforme des Récollets, qui se distinguaient dans ces premiers tems par leur ferveur et qui offraient aux évêques de zélés auxiliaires. Elle accorda des fonds pour indemniser les ministres convertis, et les assemblées suivantes

\* *Procès-verbaux de l'ass. de 1605.*

suivirent cet exemple, et assignèrent des pensions à plusieurs d'entre eux. Le pape Paul V avait écrit

\* *Procès-verbaux du clergé.*

sur ce sujet à l'assemblée du clergé \*. Clément VIII était mort le 3 mars 1605, à l'âge de soixante-neuf ans, et après treize ans de pontificat; ce fut lui qui institua le cours perpétuel des quarante-heures à Rome, et il ne cessa d'exhorter les princes chrétiens à la paix. Il eut pour successeur Alexandre de Médicis, dit le cardinal de Florence, qui avait été légat en France dans des tems difficiles, et qui s'y était conduit avec sagesse. Il prit le nom de Léon XI, et mourut au bout de vingt-sept jours. Camille Borghèse, qui fut élu à sa place \*, est connu sous le nom de Paul V; ce fut un pontife édifiant qui vaquait assidûment à la prière et célébrait la messe tous les jours.

\* 16 mai.

IX. Un de ses premiers actes fut d'approuver la congrégation des filles de Notre-Dame, établie à Bordeaux par la marquise de Montferrant. Jeanne de Lestonnac, fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux \*, était nièce de Montaigne par sa mère; elle épousa à dix-sept ans le marquis de Montferrant, dont elle eut sept enfans. Elle avait toujours été fidèle aux pratiques de la piété; mais, étant devenue veuve, elle résolut de se consacrer entièrement au service de Dieu. Six ans après la mort de son mari, voyant ses enfans établis et en état de se passer d'elle, la marquise alla prendre l'habit chez les Feuillantines de Toulouse; c'était en 1603. Sa santé ne lui permit pas de rester dans cet ordre. De retour à Bordeaux, elle conçut le

Congrégation des filles de Notre-Dame à Bordeaux.

\* *Histoire des Ordres mon. t. VI, chap. XLV.*



dessein de former une congrégation qui se consacrerait à l'éducation des jeunes filles. L'instruction de la jeunesse excitait alors l'attention des personnes les plus prévoyantes et les plus zélées. On sentait la nécessité de commencer par la génération naissante la réforme générale que l'on méditait. De là tant d'efforts simultanés et d'institutions, qui se dirigeaient toutes d'une manière plus ou moins directe vers ce but. Pour les jeunes gens, les Jésuites, l'Oratoire, les Pères de la Doctrine chrétienne, qui furent successivement établis vers ce tems, travaillaient à former de bons chrétiens, en même tems qu'à donner les élémens des sciences ou le goût des lettres. Pour les filles, différentes congrégations placèrent aussi l'éducation de la jeunesse au nombre des fins de leur institut ; les filles dites de Notre-Dame eurent le mérite d'être une des premières associations qui formèrent cet utile projet et qui s'y dévouèrent. Les Pères de Bordes et Raimond, Jésuites, et Moisset, curé de Sainte-Colombe à Bordeaux, prirent le plus de part à l'établissement de cette congrégation, qui fut autorisée par le cardinal de Sourdis, archevêque de cette ville, un des prélats les plus recommandables de ce tems. Ce prélat écrivit même au Pape en faveur de M<sup>me</sup>. de Montferrant, et à sa recommandation Paul V confirma l'institut par un bref\*. Peu après, la pieuse fon-

\* 7 avril  
1607.

\* 1<sup>er</sup>. mai  
1608.

datrice et quatre demoiselles qu'elle s'était associées, reçurent \* des mains du cardinal de Sourdis l'habit et le voile noir, et prirent la règle de saint Benoît. Henri IV accorda des lettres-paten-

\* En 1609. tes \* pour cet établissement, et l'institut se propagea rapidement. Le zèle et le succès de ces religieuses pour l'éducation des jeunes personnes les faisaient désirer dans beaucoup de villes, et, vers la fin du siècle, la congrégation comptait quarante-sept maisons situées principalement dans les provinces de l'ouest et du midi de la France. M<sup>me</sup>. de Montferrant vécut assez long-tems pour

\* Elle mourut le 2 février 1640, à 84 ans.

X.  
Réflexions  
sur les ordres  
religieux.

voir une partie de ces progrès \* ; c'était une femme pleine d'activité, de courage et de prudence. Peut-être avant de parler des ordres religieux qui furent établis ou réformés à cette époque, est-il à propos de présenter ici quelques considérations générales propres à dissiper des préventions trop communes. Nous ne parlons point ici des déclamations de l'incrédulité ; nous ne supposons pas avoir à craindre de telles objections de la part de nos lecteurs ; mais, sans partager les idées fausses répandues par la philosophie moderne contre les corps monastiques, beaucoup de personnes sont disposées peut-être à juger ces corps peu favorablement. Les plaintes contre les ordres religieux ont retenti dans un si grand nombre d'écrits, ont tellement circulé dans les bouches ; la révolution, qui a détruit tous ces établissemens, avait tant d'intérêt à les déprécier, qu'il s'est établi, surtout parmi la génération nouvelle qui n'a point connu les religieux, une sorte d'opinion qui leur est contraire. Notre siècle regarde les ordres monastiques comme l'apanage du tems d'ignorance ; les vœux paraissent une pieuse exagération du zèle. Ne peut-on servir Dieu sans s'enfoncer dans la

solitude et sans enchaîner sa liberté ? ne peut-on pas , en restant dans le monde , se rendre plus utile à ses frères , les édifier davantage , se livrer aux bonnes œuvres , servir plus immédiatement la religion et la société ? qu'il nous soit permis de discuter en peu de mots ces reproches.

Nous ne remonterons pas aux tems des Benoît, des Bruno, des Bernard, des François d'Assise; nous ne parlerons pas des grands exemples de vertu de ces hommes extraordinaires, de leurs travaux, de leurs services. Nous ne dirons pas que les anciens religieux ont défriché des terres, créé des villes, contribué à civiliser notre patrie ; que les sciences et les lettres ont été long-tems réfugiées dans les monastères, que c'était là que se tenaient les écoles et que se conservaient les anciens manuscrits, que nous devons à des religieux tout ce qui nous reste des auteurs de l'antiquité. Ces services se rapportent à des tems plus reculés; nous nous bornerons ici à rappeler les avantages et les bienfaits des corps religieux à l'époque même qui nous occupe, c'est-à-dire, dans le dix-septième siècle.

Or à cette époque les ordres religieux pouvaient se partager en trois ou quatre classes, en les considérant d'après le genre de leurs travaux et l'esprit de leur institut. Les uns en effet s'appliquaient à des recherches littéraires ou savantes, débrouillaient le chaos des antiquités ecclésiastiques et même de l'histoire civile, donnaient des éditions des Pères, des collections importantes, découvraient des monumens précieux, et portaient le flambeau de l'érudition et de la critique sur les

objets de leurs études. Des corps religieux étaient éminemment propres à ces travaux ; on y était moins distrait par les affaires et les embarras du monde, on y avait le secours de grandes bibliothèques, on y mettait en commun toutes les recherches, et les anciens religieux, en se faisant aider par les plus jeunes, les formaient à marcher dans la même carrière. Nous aurons souvent dans ce siècle à citer des hommes qui surent ainsi se distinguer par des travaux, des découvertes et des entreprises utiles et honorables.

D'autres corps religieux se livraient à l'éducation, soit dans les séminaires, soit dans les collèges, et ce genre de services est un de ceux qui doit le plus exciter la reconnaissance de la société. L'instruction de la jeunesse était presque entièrement confiée au clergé et surtout aux congrégations. Elles s'en acquittaient avec ce désintéressement et ce dévoûment qui prennent leur source dans la religion. L'ambition et la cupidité n'entraient point dans leurs calculs ; là on ne se proposait point de faire fortune, et on n'était point distrait par les soins d'une famille. Un religieux qui occupait une chaire importante et qui enseignait un grand nombre d'écoliers, n'avait pas plus d'appointemens qu'un autre ; sa cellule, son habillement, sa nourriture n'en étaient pas plus recherchés ; tout son tems se partageait entre l'étude et la prière. De tels hommes, entièrement étrangers au monde, qui ne mêlaient à leurs fonctions aucun intérêt humain, qui ne cherchaient manifestement qu'à former de bons chrétiens et à inculquer des

connaissances graves et utiles, de tels hommes se conciliaient bien mieux l'estime, le respect et la confiance de la jeunesse que nos professeurs modernes avec leurs salaires, leurs habitudes mondaines, leur vie dissipée, et leur désir d'arriver à des places plus lucratives. Cette seconde classe de religieux rendait donc à l'Eglise et à l'Etat les services les plus précieux.

Une troisième classe de religieux est celle des ordres où on se livrait au ministère extérieur. Il en était plusieurs qui joignaient ces fonctions aux exercices de la vie claustrale; la prédication, la direction des consciences, les missions, entraient dans l'esprit et le but de leur institut. Les pasteurs ordinaires se félicitaient d'avoir en eux des auxiliaires laborieux et dévoués, qui les soulageaient pour l'instruction des fidèles et pour le ministère de la confession. On sait assez combien de religieux ont paru avec honneur dans les chaires chrétiennes, et nous possédons encore des recueils de leurs discours qui montrent en eux autant de talent que de piété. Il y avait des ordres où l'on se proposait spécialement d'assister les pauvres, de visiter les malades, d'instruire les ignorans, d'exercer toutes les œuvres de miséricorde. Dans les tems de calamité, on voyait des religieux affronter les dangers pour secourir leurs concitoyens, tantôt adoucir par leurs soins les rigueurs d'une maladie contagieuse, tantôt arrêter par un travail infatigable les progrès d'un violent incendie. Qui n'a ouï parler du dévoûment de ces religieux que le monde affecte de mépriser, de

ces humbles Capucins qui étaient renommés dans toutes nos villes pour leur ardeur, leur intelligence et leur courage dans les occasions les plus périlleuses? N'était-ce rien que d'avoir ainsi des hommes tout prêts à se sacrifier ainsi par les motifs les plus purs et à combattre les plus redoutables fléaux?

Une dernière classe de religieux vaquait uniquement à la prière; mais, pour quiconque a quelque sentiment de religion, une telle occupation n'est ni oisive, ni méprisable. N'est-il pas heureux qu'il y ait des hommes qui prient pour leurs frères, qui s'interposent entre le ciel et nous, qui lèvent les mains sur la montagne, tandis que les autres combattent dans la plaine; qui suppléent à la négligence de ceux-ci ou à la vie agitée de ceux-là; qui expient les fautes et les égaremens de la multitude; qui détournent la colère de Dieu provoquée par nos passions; qui pleurent entre le vestibule et l'autel, et attirent sur l'État et sur les particuliers les secours et les grâces dont nous avons tous besoin? N'est-il pas heureux qu'il y ait des asiles où les hommes las du monde puissent se réfugier, échapper aux occasions qui leur ont été funestes, mettre une barrière entre eux et des séductions puissantes, repasser leurs égaremens dans l'amertume de leur cœur, offrir à Dieu leurs privations et leur pénitence, se préparer dans le silence au dernier passage, et compenser par des sacrifices pénibles à la nature le tems qu'ils ont perdu à errer dans des voies coupables?

Chaque classe de religieux rend donc des services, non-seulement à l'Eglise, mais encore à la société. Tous les hommes ne sont pas appelés à marcher par les mêmes voies. Les uns, et c'est sans doute le plus grand nombre, peuvent faire leur salut dans le monde ; mais d'autres peuvent y rencontrer de grands obstacles, et, si leur faiblesse les effraie, si leur caractère leur fait une loi de fuir au loin le danger, si Dieu les appelle à la retraite, si leur goût les porte à la solitude, pourquoi leur refuserait-on cette consolation ? Ne peuvent-ils offrir leur liberté à celui de qui ils la tiennent ? et croit-on que Dieu n'ait pas pour agréable un sacrifice fait pour lui plaire ? Il a promis le centuple à qui quitterait tout pour lui ; comment ne récompenserait-il pas celui qui lui fait l'hommage de toute sa vie, qui se dévoue à des privations pénibles à la nature, et qui se lie à son service par des promesses solennelles ?

L'état religieux a donc droit à notre estime. Ne jugeons pas un siècle avec les idées d'un autre siècle. C'est une petitesse et une partialité bien peu réfléchies que de blâmer indistinctement dans nos ancêtres tout ce qui sort du cercle des opinions qui ont prévalu parmi nous. L'état monastique a tenu autrefois une grande place dans nos annales ; il y aurait autant d'injustice que de folie à l'en bannir. A l'époque même que nous parcourons, plusieurs ordres religieux ont encore jeté un assez grand éclat ; ne serait-ce pas ôter à notre *Tableau* une partie de son intérêt, que de supprimer entièrement des détails aussi édifiants qu'ho-

norables? Ce sacrifice, que nous ferions au préjugés d'un siècle dédaigneux, nous paraîtrait une pusillanimité, et on aurait droit de nous reprocher cette lacune que nous laisserions dans notre travail. Nous rappellerons donc sommairement l'origine et les progrès des plus importantes de ces institutions, en renvoyant à la fin du volume les détails sur les autres corps qui ne pouvaient être néanmoins passés entièrement sous silence.

XI.  
Congrégation de St.-Vannes.

\* *Histoire du vén. Didier de La Cour* ( par Haudiquier ). Paris, 1772, in-8.º

La réforme la plus célèbre de ce tems est celle dite de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, qui prit naissance en Lorraine, et qui est due à un religieux d'une haute vertu. Didier de La Cour \*, né à Monzeville en 1550, était entré à dix-huit ans dans l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun, ordre de Saint-Benoît. Le relâchement qui s'y était introduit, loin de refroidir son zèle, ne fit que l'animer davantage. Le jeune religieux, repoussant des mitigations qui semblaient autorisées par l'usage, pratiquait autant qu'il lui était possible la règle de saint Benoît dans toute sa sévérité. Seul à lutter contre le torrent des exemples contraires, sa constance et sa ferveur ne se démentirent point. Son zèle, sa douceur, sa patience au milieu des contradictions, attirèrent enfin les bénédictions de Dieu sur son projet. Etant devenu prieur de l'abbaye de Saint-Vannes, en 1598, il commença l'année suivante l'établissement de la réforme dans cette maison, et y reçut quelques novices qu'il forma par son exemple à la stricte observance de la règle. L'évêque de Verdun, qui était en même tems abbé de Saint-Vannes, protégea son entre-



prise , et Clément VIII autorisa la réforme par un bref exprès\*. Les jeûnes, les veilles, le silence, le travail des mains, la méditation des choses saintes, rappelaient les premiers disciples de saint Benoît ; mais c'était surtout par les vertus intérieures que Didier de La Cour et ses premiers religieux se distinguaient. D'anciens Bénédictins, des jeunes gens, des hommes du monde, vinrent se mettre sous sa conduite. Un de ceux qui le secondèrent avec le plus de zèle dans l'établissement de la réforme, fut Claude François, qui mourut\* par la suite, victime de sa charité à soigner les malades dans un tems d'épidémie. Bientôt la réputation de Didier de La Cour s'étant répandue au loin, on venait d'Allemagne, des Pays-Bas et de France lui demander ses règles, et solliciter des secours pour l'établissement de la réforme. Plusieurs abbayes l'adoptèrent, et Didier eut la consolation de la voir entr'autres se propager en France. Il mourut\* à Saint-Vannes, après avoir vu son œuvre se consolider. Sa congrégation n'est pas seulement connue par les écrivains distingués et par les exemples de vertu qu'elle a produits, elle a encore donné naissance à une autre congrégation plus nombreuse et plus célèbre dont nous rapporterons par la suite l'origine et les progrès.

La réforme des religieux du tiers-ordre de Saint-François ne prospérait pas moins par les soins et les vertus du Père Mussart, qui en est l'instituteur. Vincent Mussart, né à Paris en 1570, reçut une éducation soignée \*, mais s'appliqua plus encore à croître en vertus qu'à se perfectionner dans

\* 7 avril  
1604.

\* 10 août  
1632.

\* 14 novembre  
1623.

## XII.

Pénitens du tiers-ordre.

\* *Histoire des ordres*

mon. t. VII,  
ch. XXXVII.

les sciences. Jeune encore, il entra dans les associations de piété, dont le jeune abbé de Bérulle et Michel de Marillac étaient membres. Le désir de servir Dieu sans partage le porta bientôt à se joindre à un pieux hermite qui était retiré dans les environs de la capitale. Ils s'établirent dans la forêt de Senart, où de bons fidèles vinrent s'associer à leur vie pauvre et pénitente. Ils habitèrent successivement l'hermitage de Saint-Sulpice au diocèse de Senlis, et le village de Franconville sous Bois dans le diocèse de Beauvais. Ce fut dans ce dernier lieu qu'ils jetèrent les fondemens de leur congrégation en 1594. Le seigneur, M. d'O, leur donna une chapelle près son château. Ils s'affilièrent au tiers-ordre de Saint-François, en y ajoutant des austérités nouvelles. En 1601, ils s'établirent au faubourg Saint-Antoine, dans un terrain appelé Picpus, et ils en prirent le nom (1). Jeanne de Sault, veuve du comte de Rochecouart-Mortemart, fut reconnue pour fondatrice du couvent, lequel fut autorisé par l'évêque diocésain, et obtint des lettres-patentes. Henri IV favorisa cette réforme, et on obligea les anciens religieux du tiers-ordre de se soumettre à l'autorité du Père Mussart. Louis XIII posa la première pierre de l'église de Picpus, en 1611. Le pieux réformateur établit avant sa mort trente-quatre couvens d'hommes et plusieurs de filles; il forma encore à Paris un second monastère appelé Notre-

---

( 1 ) Les Chartreux, les Feuillans et les Prémontrés, avaient ainsi tiré leurs noms des lieux où ils s'étaient d'abord établis.

Dame de Nazareth près le Temple. A la fin du siècle, cette congrégation comptait en tout cinquante-neuf couvens d'hommes; le Père Mussart ne bornait pas ses soins à former ces établissemens, il se livrait à la prédication, et sa vie pénitente, son zèle et son habileté dans le gouvernement, ne contribuèrent pas peu à répandre quelque lustre sur sa réforme\*.

De pieuses filles adoptèrent le même institut. Marguerite Borrey, dame de Récy, née à Besançon, et femme d'un officier au service de Savoie\*, vivait avec sa fille Odille dans les pratiques de la piété. Après la mort de son mari, elles prirent toutes deux l'habit du tiers-ordre de Saint-François, et formèrent une communauté, d'abord à Vercel en Franche-Comté, puis à Salins. Elles firent des établissemens à Dôle, à Gray et à Lyon; étant venues à Paris en 1616, Marie de Médicis se déclara fondatrice de leur couvent; le Roi son fils et Anne d'Autriche, qui venait d'arriver en France, voulurent partager aussi le titre de fondateurs. La Reine mère posa la première pierre de l'église et du couvent, qui fut appelé de Sainte-Elisabeth; cette sainte Reine de Hongrie étant regardée comme une religieuse du tiers-ordre. Le même nom a souvent été donné à tout l'ordre, dont néanmoins la dénomination véritable était celle de filles du tiers-ordre de Saint-François, de l'étroite observance. Marguerite Borrey portait en religion le nom de Françoise de Besançon, et sa fille celui de Claire-Françoise; la première finit ses jours à Salins\*; la seconde à Paris\*. Le couvent

\* Il mourut le 13 août 1637.

\* *Histoire des ordres mon.* t. VII, chap. xli.

\*En 1619.

\*En 1637.

fondé par Marie de Médicis prospéra surtout par les soins d'une supérieure aussi habile que vertueuse ; c'était Marie du Tixier, dame de Veully, qui, étant devenue veuve, quitta le monde et fit profession dans ce couvent, en 1618, sous le nom de Sœur Marie de Saint-Charles. Elle était visitée et consultée dans sa retraite par des femmes d'un haut rang, la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Sulli, depuis duchesse de Verneuil, etc. Un talent particulier pour porter les âmes à la piété lui donna la confiance de beaucoup de familles, et elle forma des jeunes personnes qui se montrèrent dignes de ses soins ( 1 ).

---

( 1 ) Voyez sa Vie, Paris, 1671, in-8°. L'auteur est le Père Léon, Carme ; on trouve à la suite quelques lettres de la Mère Marie de Saint-Charles. Cette pieuse femme mourut le 26 avril 1665. Sa Vie n'est pas seulement remarquable par ce qu'elle rapporte de ses vertus, elle montre encore dans toute cette famille des sujets d'édification. Nous avons parlé de la conversion de son père, Amos du Tixier, seigneur de Maisons et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi ; il était protestant, et se fit catholique au lit de la mort par les soins de sa femme Françoise Hurault, zélée catholique, laquelle entra depuis dans un couvent. De cinq enfans qu'ils laissèrent, l'aîné, Charles du Tixier, établit un monastère de Feuillans, au château de Fontaine, près Dijon, et y fit profession lui-même. On a publié un Abrégé de sa Vie. La seconde des filles fit profession, sous le nom de Marie de Saint-Denis, dans le couvent de Sainte-Claire de Verdun, et y mourut saintement. La troisième fut M<sup>me</sup>. de Beaufort-Ferraud, femme d'un conseiller au parlement de Paris ; sa Vie a été aussi écrite. Une fille de M<sup>me</sup>. de Beaufort entra dans le couvent de sa tante. Le Père Archange Ripault, que nous nommerons plus bas, était beau-frère de la baronne de Veully. Ainsi une seule famille offrait à la fois plusieurs exemples d'un pieux dévouement.

Nous n'hésiterons point à ranger parmi les établissemens les plus utiles de cette époque, ceux d'un ordre que le monde affecte de mépriser, mais qui, à cette époque, jouit d'une juste réputation par la ferveur, le zèle et le dévouement de ses membres. Les religieux Capucins, qui sont aussi une branche de l'ordre de Saint-François, n'étaient entrés en France qu'en 1573, et s'étaient fixés d'abord à Meudon. Ils formèrent successivement trois couvens à Paris. Le couvent du faubourg Saint-Jacques fut fondé par Godefroi de La Tour. Ces religieux, humbles et pauvres, ne se faisaient pas seulement estimer par leur détachement, leur vie pénitente et les autres vertus dont saint François d'Assise leur avait laissé le modèle; ils rendaient des services au-dehors, et se livraient à toutes les fonctions du ministère. Aucun travail ne les rebutait, aucun danger n'intimidait leur courage. La ville de Rouen éprouva surtout leur généreuse assistance dans une épidémie qui y régna en 1622 et les années suivantes; dix-neuf Capucins en furent victimes. On leur dressa une épitaphe honorable gravée sur un marbre en lettres d'or \*. Mais la croix au pied de laquelle était l'inscription ayant été depuis abattue, on ne songea point à rétablir l'épitaphe, et la mémoire du bienfait s'évanouit avec le nom des bienfaiteurs. Les Capucins se chargeaient de missions en province; ils passèrent même les mers, et allèrent les uns dans le Levant, les autres dans divers pays infidèles. En 1612, quatre de ces religieux partirent pour prêcher la foi chez les Indiens du Brésil; un gentilhomme, nommé de Razilli, les

XIII.  
Capucins.

\* *Dictionnaire géogr.*  
par d'Expilly, tome VI,  
page 461.

accompagnait, et revint l'année suivante avec le Père Claude d'Abbeville et six naturels du pays. Trois de ces Indiens furent baptisés avec beaucoup de pompe à Paris \*, en présence du Roi et de la Reine, qui leur servirent de parrain et de marraine; les trois autres étaient morts dans la traversée, après avoir demandé et reçu le baptême (1).

\* 24 juin  
1613.

On serait peut-être étonné de voir qu'à l'époque que nous parcourons, des hommes distingués par le rang qu'ils avaient tenu dans le même ordre, ne dédaignèrent pas l'habit grossier et l'humble nom de ces Capucins que notre siècle regarde comme obscurs et presque comme abjects. Nous ne parlerons pas d'Alphonse d'Est, duc de Modène, qui, ayant renoncé à sa souveraineté, prit l'habit

\*En 1626. religieux chez les Capucins de Munich \*, et persévéra pendant dix-huit ans, jusqu'à sa mort, dans les pratiques de l'abnégation, de l'humilité et de

\* Voyez le  
*Triomphe  
de la Croix,  
ou la Vie du  
duc de Mo-  
dène Capu-  
cin*; par le  
P. Casimir de  
Toulouse.  
Béziers,  
1674, in-8<sup>o</sup>.

la pénitence \*. Un exemple, qui n'eut guère moins d'éclat en France, fut celui de Henri de Joyeuse, frère du cardinal; il avait fait profession chez les Capucins; mais, étant sorti de son cloître pendant les troubles de la guerre civile, il avait perdu de vue sa vocation, avait commandé les armées, et était même devenu maréchal de France. Le monde et ses honneurs le retinrent quelque tems; mais il rompit enfin ses liens, rentra dans son cou-

---

( 1 ) Nous voyons plus tard une semblable cérémonie se faire à Notre-Dame avec beaucoup d'éclat et d'appareil. Le 9 juin 1637, sept Turcs furent baptisés très-solennellement dans cette église; le 19 octobre 1642, trois autres le furent dans l'église des Carmes, près la place Maubert.

vent, et reprit le nom et les habitudes de Frère Ange \* : c'était son nom de religion. On voyait avec étonnement cet homme, qui avait long-tems joué un rôle dans les affaires politiques, qui avait gouverné des provinces, et s'était formé un parti puissant, se borner aux humbles fonctions d'un simple religieux, et n'aspirer qu'à gagner des âmes à Dieu par ses instructions et ses exemples. Ange de Joyeuse prêchait soit à Paris, soit dans les campagnes, et persévéra jusqu'à la fin dans la pratique des vertus de son état. Il mourut \* à Rivoli, près Turin, en revenant d'Italie en France. Guillaume-François Gouffier, d'une des plus anciennes maisons de Franche-Comté, était abbé de Valloire, diocèse d'Amiens, lorsque le désir d'une vie plus parfaite lui fit quitter ce bénéfice ; il entra dans l'ordre des Capucins, où il fut connu sous le nom de Bernardin de Crèvecœur. Charles Bochart de Champigny, fils d'un conseiller d'Etat, prit l'habit religieux chez les Capucins en 1587, et fut estimé sous le nom de Père Honoré \*. Prédicateur zélé et directeur éclairé des consciences, il prenait part à beaucoup de bonnes œuvres, et établit des missions en plusieurs lieux. On le voit remplir les fonctions du ministère en Lorraine, dans les Pays-Bas et le Dauphiné ; il revenait ensuite à Paris, où beaucoup de personnes s'étaient mises sous sa conduite (1). Archange Ripault, fils du président de

\* Voyez sa Vie, sous le titre de *Courtisan prédestiné* ; par Caillière, 1682, in-12.

\* 28 février 1608.

\* Voyez sa Vie ; par Henri de Calais, 1649, in-8<sup>o</sup>.

( 1 ) Il mourut à Chaumont le 26 septembre 1624. La famille Bochart de Champigny était du nombre de celles où régnait la piété. Trois frères de Charles embrassèrent l'état religieux. Une de leurs sœurs épousa Jean-Sublet des Noyers,

ce nom; Joseph du Tremblai et Edouard Molé, tous de familles distinguées dans la magistrature, entrèrent successivement chez les Capucins. Edouard Molé était frère du célèbre procureur-général; devenu religieux, sous le nom d'Athanase, il se livra aux bonnes œuvres, ramena des protestans dans le sein de l'Eglise, prit part à l'établissement de la maison du Refuge de Sainte-Madeleine, et ne fut pas moins considéré pour son mérite que pour sa piété. Jacques Querquifin, ami de Charles Bochart, entra presque en même tems que lui dans le couvent du même ordre; il prit le nom de Léonard de Paris, et passa depuis en Angleterre avec M<sup>me</sup>. Henriette. Nous pourrions nommer encore d'autres hommes estimables parmi ces religieux; leurs exemples, leurs travaux et leurs services, étaient appréciés par leurs contemporains.

XIV. Une réforme fameuse est celle de l'abbaye de  
 Port-Royal. Port-Royal, de l'ordre de Saint-Bernard. Cette abbaye était située près Chevreuse, dans le diocèse de Paris. La réforme y commença en 1608, par les soins de Marie-Angélique Arnauld, abbesse de ce monastère; sa jeunesse (elle n'avait que dix-sept ans) ne l'empêcha point de tenter une entreprise si difficile, et de la conduire à une heureuse fin. Sa prudence et son mérite précoce supplèrent à l'âge et à l'expérience. Marie-Angélique était liée avec saint François de Sales, avec

---

magistrat d'une rare vertu, qui entra chez les Chartreux après la mort de sa femme. Deux de ses filles firent profession dans le nouvel ordre des Feuillantines.



M<sup>me</sup>. de Chantal et d'autres personnes vertueuses de ce tems-là; les disputes sur le jansénisme n'avaient pas encore commencé. La jeune abbesse détermina ses religieuses à suivre son exemple et alla ensuite établir sa réforme à Maubuisson, au Lys, à Saint-Aubin, tandis que sa sœur Agnès Arnauld rendait le même service à Saint-Cyr, à Gomerfontaine, au Tard, etc. En 1625, la maison de Port-Royal s'étant trouvée trop petite pour recevoir les religieuses qu'y attirait le désir de suivre la réforme, on en transféra plusieurs à Paris; il y eut alors deux maisons sœurs, Port-Royal des Champs et Port-Royal de Paris. Ces deux Maisons furent tour à tour unies et séparées; on y établit dans la suite l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Nous négligerons à dessein la suite de l'histoire de cette maison, pour éviter d'entrer dans le récit de contestations trop fâcheuses. Il n'est pas étonnant que Marie-Angélique Arnauld n'ait pu se soustraire à l'influence des opinions qui avaient prévalu parmi ses frères et dans toute sa famille. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer que les commencemens de cette réforme offrirent des exemples signalés de ferveur et de pénitence (1).

Le désir d'une plus grande perfection semblait fermenter à cette époque dans les anciens ordres, et appelait des réformes générales ou partielles. Partout des hommes d'un zèle ardent combattaient

---

( 1 ) Il y a plusieurs Histoires de Port-Royal; la plupart doivent être lues avec défiance. On pourra se borner à voir ce qu'en dit Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, tome V, chap. XLIV.

le relâchement, et travaillaient à faire revivre les règles primitives. Les Feuillans, les Récollets, les Carmes, les Trinitaires, les Augustins, les Prémontrés, offrent à cet égard des exemples édifiants; tantôt des congrégations entières, tantôt des monastères isolés revenaient aux anciennes observances. Un mouvement général paraissait imprimé aux corps religieux; cette multiplicité d'efforts pour le rétablissement de la discipline monastique, cette ardeur généreuse, ce courage efficace, font connaître l'esprit de ce siècle. Cependant, comme ces détails seraient un peu longs, et offriraient peut-être quelque monotonie, nous les renvoyons à la fin du volume, où l'on trouvera la liste des congrégations religieuses instituées ou réformées que nous n'indiquons point ici ( 2 ). Nous allons reprendre la suite des autres faits qui entrent dans notre plan.

XV.  
Hôpitaux;  
Frères de la  
Charité.

En 1607, l'Hôtel-Dieu de Paris ne suffisant pas pour le nombre des malades, on commença l'hôpital Saint-Louis, dans le faubourg Saint-Martin; la première pierre de la chapelle fut posée le 13 juillet de cette année. On employa quatre ans et demi à bâtir cet hôpital, et la dépense se monta à 795,000 liv., en y comprenant les réparations d'un ancien hôpital fondé autrefois dans le faubourg Saint-Marceau, par la Reine Marguerite de Provence, veuve de saint Louis; on remit cet hôpital en état, et on lui donna le nom de Sainte-Anne. L'un et l'autre furent très-utiles

---

( 1 ) Voyez la note 1<sup>re</sup>. du 1<sup>er</sup>. livre, à la fin du volume.

dans les maladies qui affligèrent la capitale en 1619. Un autre établissement non moins précieux fut celui des Frères de la Charité\*, institués en Espagne dans le siècle précédent par saint Jean de Dieu, et attirés en France par Marie de Médicis, qui avait été témoin à Florence de leur zèle pour le soulagement des pauvres malades. Elle en fit venir cinq à Paris. Les Frères de la Charité bâtirent un vaste hospice qui subsiste encore. Cette maison comptait jusqu'à soixante religieux, qui donnaient leurs soins à un grand nombre de malades. C'était le chef-lieu de l'institut pour la France; les Frères de la Charité avaient vingt-quatre hôpitaux dans le royaume, et trois dans nos colonies.

\* *Histoire des ordres mon.* t. IV.

La tenue d'un concile qui eut lieu à Narbonne est un événement trop rare dans ce siècle pour ne pas trouver place dans ce *Tableau*. Ce concile fut convoqué et présidé par Louis de Vervins, archevêque de Narbonne, prélat pieux et zélé, qui avait appartenu à l'ordre de saint Dominique, et qui avait eu des succès dans la prédication. Nommé archevêque en 1600, il continua d'exercer le ministère de la parole, visita son diocèse, rétablit la discipline, et fit de grandes largesses aux pauvres, aux églises et aux communautés. On remarque, entre autres, qu'il procura des calices et des ciboires d'argent à toutes les églises qui en manquaient. Il attira dans son diocèse les Pères de la Doctrine chrétienne et les Carmélites, et fit une fondation pour des pauvres filles. La célébration d'un concile provincial lui parut

XVI.  
Concile de  
Narbonne.

une mesure trop importante pour être négligée.

\* Conciles  
de Labbe,  
1672, in-fol.  
tome XV,  
page 1574.

Il le convoqua pour le mois d'avril 1609\*. Les décrets du concile sont rangés sous trente-huit titres différens. On remarque qu'il défend de garder chez soi la Bible en français sans une permission particulière. Plusieurs des décrets du concile de Trente y sont relatés et adoptés, entre autres, tous ceux sur la réformation, ceux sur les mariages clandestins et sur les degrés d'affinité. On recommanda la tenue des synodes et des conciles, et on indiqua le prochain concile de la province pour le 12 mai 1612; mais il ne paraît pas que cette assemblée ait eu lieu. Les autres décrets du concile de Narbonne traitent de la discipline ecclésiastique, des devoirs des pasteurs, de la vie cléricale, de la collation des bénéfices, et des abus à réprimer. Le concile se termina le 30 avril, et les actes furent envoyés à Rome pour en obtenir la confirmation. Louis de Vervins recommanda l'observation des décrets par un Mandement, et la maintint par sa vigilance et son zèle. Etant devenu vieux, il obtint pour coadjuteur Claude de Rebé, qui fut aussi un prélat régulier et appliqué à ses devoirs\*.

\* Louis de  
Vervins  
mourut en  
février 1628,  
à quatre-  
vingt un-ans.

Nous ne parlons pas de deux conciles qui se tinrent à Paris et à Aix en 1612, et qui n'eurent d'autre objet que la condamnation du livre d'Edmond Richer, *sur la Puissance ecclésiastique*. On cite encore un synode provincial tenu à Grasse en 1610, pour le rétablissement de la discipline. Honoré des Laurens, archevêque d'Embrun, y présida; ce prélat, qui avait été marié, et qui avait exercé avec distinction les

fonctions d'avocat-général au parlement d'Aix , était entré ensuite dans l'état ecclésiastique , et avait été élevé sur le siège d'Embrun en 1600. On pouvait le comparer aux plus dignes pontifes pour la science , le zèle et la piété. Humble , austère, charitable, il visitait tout son diocèse à pied , et distribuait aux pauvres presque tous ses revenus. Malheureusement \* son diocèse jouit peu des fruits de ses travaux.

On eut l'espérance vers ce tems d'attirer saint François de Sales en France, où il avait de nombreux admirateurs. Le séjour qu'il avait fait à Paris, en 1602, l'avait mis en rapport avec beaucoup de personnes pieuses. L'année suivante, il visita le pays de Gex, qui était de son diocèse, et rétablit en quelques lieux l'exercice de la religion catholique. En 1604\*, il avait prêché le carême à Dijon, et y avait fait beaucoup de fruits. *Je ne rencontrai jamais*, dit-il dans une de ses Lettres, *un si bon et gracieux peuple , ni si doux à recevoir les saintes impressions*. La religion et la piété étaient particulièrement en honneur dans cette ville. Ce fut alors que le Saint connut M<sup>me</sup>. de Chantal, qui se mit sous sa direction. Il était, quoique de loin, le conseil et le guide de personnes de différens états. On le voit en relation de lettres avec des évêques, des magistrats, des dames vouées aux bonnes œuvres. M<sup>me</sup>. Acarie lui adressa son fils, qui voulait étudier le droit sous le président Favre, ami du Saint. Plusieurs villes désiraient entendre ses prédications; ainsi il fut demandé successivement à Salins, à Lyon, à Tou-

\* Il mourut le 24 janvier 1622.

XVII.  
Prédications de saint François de Sales, projet pour l'attirer en France.

\* Vie du saint; par Marsollier : ses Lettres.

louse, à Paris. Il y eut même un projet formé, à plusieurs reprises, pour le fixer tout-à-fait en France. Son ami Antoine Deshayes, qui était attaché au service de Henri IV, et que ce prince honorait d'une bienveillance particulière, fut chargé par le Roi de sonder le saint évêque de Genève à ce sujet. Une lettre de celui-ci \* montre qu'il n'était point éloigné d'y consentir. Il écrivait à Deshayes : *Où que je sois appelé pour le service de la gloire divine, je ne contredirais nullement d'y aller, mais surtout en France, à l'air de laquelle ayant été nourri et instruit, je ne puis dissimuler que je n'aie une spéciale inclination, et encore plus en la voyant sous un Roi que je dois honorer et estimer si hautement et qui m'oblige si*

\* Du 6 mai  
1608.

\* *OEvres complètes de saint François de Sales*; éd. de Blaise, t. IX, p. 80.

*extrêmement comme il fait* \*. Il ne s'exprime pas d'une manière moins affectueuse pour notre patrie, dans un autre endroit: *O Dieu bénisse la France de sa grande bénédiction, et y fasse renaître la piété qui régnait du tems de saint Louis!* Il nous est permis, sans doute, de nous glorifier de ces témoignages d'attachement et d'intérêt que montrait saint François de Sales pour notre pays, et nous avons quelque plaisir à suivre les rapports qu'il avait avec la France. Il fit, en 1608, un voyage en Bourgogne et en Franche-Comté. Il alla peu après dans le bailliage de Gex, qui était de son diocèse; il visita plusieurs fois cette portion de son troupeau; il y envoya des missionnaires, et il eut la consolation de ramener plusieurs protestans dans le sein de l'Eglise. Nous le voyons plaider avec zèle les intérêts de la reli-

gion dans ce canton, et écrire sur ce sujet à Henri IV, à Marie de Médicis, à Louis XIII, à son ami Deshayes. Le Saint renouvela aussi ses instances auprès du duc de Savoie, son souverain, pour obtenir la permission d'aller prêcher à Paris, où on le demandait avec beaucoup d'empressement; ce prince n'y voulut point consentir, dans la crainte sans doute qu'on ne cherchât à lui enlever un sujet si précieux. François se soumit aux ordres de la Providence; mais sa correspondance montre qu'il n'était pas insensible au plaisir de visiter ses amis de Paris et d'y être utile à la religion par ses prédications, ses entretiens et ses conseils. Il parle avec beaucoup d'estime, dans ses Lettres, de M<sup>me</sup>. Acarie, de la princesse d'Estouteville, de la marquise de Magnelais, de la présidente de Herce, et d'autres femmes recommandables de ce tems.

On sait combien le saint évêque prit de part au deuil qu'excita en France l'événement affreux qui ravit à ce royaume un prince généreux. Henri IV se disposait à partir pour une expédition dont on n'a jamais bien pénétré l'objet, lorsqu'il fut assassiné \* à l'entrée de la rue de la Féronnerie; par un scélérat nommé François Ravailac. Frappé de trois coups de couteau dans son carrosse, le malheureux prince ne donna aucun signe de vie. Le cardinal de Sourdis étant accouru, et s'étant aperçu que le sang battait encore, donna l'absolution au mourant; le pape Paul V fait mention de cette circonstance dans un bref au cardinal. La mémoire de Henri est restée gravée à jamais dans les cœurs français. Franc, loyal, généreux,

XVIII.  
Mort de  
Henri IV.

\* 14 mai  
1610.

non moins habile dans la paix que dans la guerre, ami de l'ordre et de la justice, il mettait son bonheur à réparer les maux passés et à faire prospérer le royaume. Il protégea la religion, et son nom se trouve plus d'une fois mêlé à la fondation de pieux établissemens. Il était plein de déférence pour le saint Siège, et d'estime pour les personnes vertueuses. Il unit l'abbaye de Clairac, dans le diocèse d'Agen, au chapitre de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, à condition que les chanoines célébreraient tous les ans deux services pour lui et pour les autres Rois. On ne saurait dissimuler que sa vie offre de grandes taches. Il ne sut point surmonter une passion impétueuse. Elevé dans la licence des camps et au sein d'une religion peu sévère, il affligea les âmes pieuses par l'éclat de ses désordres, dont les suites troublèrent plus d'une fois le repos de sa vie. Tou-

\* *Vie du* tefois un historien \* rapporte que dans sa dernière  
*Père Coton* ; année il parut plus occupé de son salut ; dans les  
 par d'Or- fêtes même et dans les lieux de réjouissance, il  
 léans, in-4<sup>o</sup>, songeait à la mort et au jugement qui doit la suivre.  
 Il avait des momens de retour sincère vers Dieu, écoutait avec docilité les exhortations de son confesseur, et n'approchait du sacrement de pénitence qu'avec des signes non équivoques de douleur. Le genre de sa mort consterna ses amis et ses serviteurs les plus religieux, et ils offrirent leurs prières et leurs vœux pour un maître si généreux. Une fille de Valence, que l'on croyait honorée de révélation particulière, annonça que le Roi avait eu la contrition à la mort. Saint François de Sales, écrivant à Deshayes sur ce funeste événement,



s'exprime d'une manière bien digne de son admirable charité. Après avoir déploré cette mort et loué les belles qualités de Henri, il ajoute : « Au demeurant, le plus grand bonheur de ce grand Roi défunt fut celui par lequel se rendant enfant de l'Eglise, il se rendit père de la France; se rendant brebis du grand Pasteur, il se rendit pasteur de tant de peuples, et convertissant son cœur à Dieu, il convertit celui de tous les bons catholiques à soi. C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et miséricordieuse providence du Père céleste aura insensiblement mis dans ce cœur royal au dernier article de sa vie la contrition nécessaire pour une heureuse mort. Ainsi prié-je cette souveraine bonté qu'elle soit pitoyable à celui qui le fut à tant de gens, qu'elle pardonne à celui qui pardonna à tant d'ennemis, et qu'elle reçoive cette âme réconciliée en sa gloire, qui en reçut tant en sa grâce après leur réconciliation. \* » Ces pieux et tendres vœux du saint évêque peuvent, pour le dire en passant, servir à réfuter les reproches calomnieux de Voltaire, qui suppose que les catholiques s'accordent à regarder Henri IV comme réprouvé, par cela seul qu'il est mort sans confession. Les catholiques instruits savent assez qu'il ne leur appartient pas de prononcer des jugemens aussi absolus sur ces questions délicates ; nous ignorons trop ce qui peut se passer entre Dieu et l'homme dans ces momens courts et terribles, où le mourant conserve sa connaissance sans pouvoir en donner des signes extérieurs.

\* Lettre du  
27 mai 1610.  
*OEuvres* du  
Saint, édit.  
de Blaise,  
tome IX,  
page 197.

XIX. Louis XIII succédait à son père sous la tutelle de Marie de Médicis, sa mère, qui fut déclarée régente. Ce prince, né à Fontainebleau\*, était dans sa neuvième année lors de son avènement au trône. Le feu Roi lui avait donné pour précepteur Nicolas le Fèvre, savant aussi estimable par ses sentimens que par ses connaissances, qui dirigea peu de tems\* l'éducation du jeune prince. Louis fut sacré à Reims peu de mois après la mort de son père\*; l'année suivante, il posa la première pierre de l'église du couvent de Picpus. En 1613, un édit défendit de porter de l'or et de l'argent sur les habits; le Roi et les princes de sa maison furent les premiers à donner l'exemple à cet égard. Dès que Louis eut atteint sa quatorzième année, il fut déclaré majeur\*, et signala cette époque par le renouvellement des anciens édits contre le blasphème, ainsi que contre les duels, dont la funeste manie venait de coûter la vie à de jeunes seigneurs. L'année suivante, le jeune Roi épousa l'infante Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III, Roi d'Espagne. Le mariage se fit d'abord par procureur à Burgos\*, puis à Bordeaux, où l'évêque de Saintes unit les deux époux\*. Louis XIII montra, dès sa jeunesse, des mœurs régulières et des dispositions à la piété. Il fit demander au Pape que la fête de saint Louis fût de précepte dans tout le royaume; ce que Paul V accorda par un bref\*. La fête du saint Roi fut célébrée, pour la première fois\*, avec une pompe extraordinaire, et le Roi alla ce jour-là faire ses dévotions dans l'église des Jésuites, rue Saint-Antoine.

Règne de Louis XIII.  
\* 27 septem-  
bre 1601.

\* Il mourut le 3 novem-  
bre 1612.

\* 17 octo-  
bre 1610.

\* 2 octobre  
1614.

\* 18 octo-  
bre 1615.

\* 25 no-  
vembre.

\* Du 5 juil-  
let 1618.

\* 25 août  
1618.

Le commencement de son règne fut marqué par la fondation de plusieurs églises et couvens. La première pierre de l'église des Minimes fut posée, au nom de Marie de Médicis, par l'évêque de Grenoble \*. Olivier Chaillou, chanoine de Notre-Dame et petit-fils de la sœur de saint François de Paule, fit profession dans le nouveau couvent qui fut établi par ses libéralités. La Reine-mère s'en déclara fondatrice, et les marquis de la Viéville et de Sourdis, ainsi que les conseillers d'Etat d'Eaubonne et d'Ormesson, qui descendaient aussi de la famille du saint instituteur, contribuèrent aux dépenses. Marie de Médicis posa, dans une même année \*, la première pierre de deux nouvelles églises, celle de l'hôpital de la Charité, et celle des Carmes. Ces derniers religieux étaient venus en France vers le tems de la mort de Henri IV, auquel ils étaient recommandés par Paul V. L'année suivante, ils prirent possession d'une maison qui leur fut donnée par Nicolas Vivian, maître des comptes; elle avait autrefois servi de prêche aux protestans. Le nonce du Pape bénit le local, et y célébra le premier la messe. Deux ans après, les Carmes jetèrent les fondemens d'une église et d'un couvent. En 1613 commença aussi le couvent de la Ville-l'Evêque, par les soins de deux princesses de Longueville, Catherine et Marguerite, dont nous avons fait connaître le zèle pour les bonnes œuvres; elles appelèrent, pour gouverner cette communauté, une religieuse d'une éminente vertu, Marguerite d'Arbouze, qui devint depuis abbesse du Val-de-Grâce. La sagesse et la

XX.  
Fondations  
d'églises et  
de couvens.

\* 18 septem-  
bre 1611.

\* 1613.

ferveur que montra cette sainte fille dans la direction du nouveau couvent, lui procurèrent l'estime et la confiance des personnes du plus haut rang; on venait la visiter et la consulter dans la retraite, et elle ne se servait de son influence que pour porter les âmes à servir Dieu avec plus de zèle.

XXI.  
Hermites.

A la porte de la capitale, de simples hermites donnaient alors l'exemple de vertus qui rappelaient les anciens solitaires de la Thébàïde. Ils s'étaient établis sur le mont Valérien, et y menaient une vie austère et pénitente. Un jeune homme, appelé La Noue, fils d'un célèbre chirurgien de Paris, s'étant donné à Dieu, vint s'établir sur cette montagne, où se trouvaient déjà plusieurs solitaires. Il demanda à y être *reclus*, suivant les cérémonies en usage dans cette espèce de profession religieuse; et l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Denis l'introduisirent dans son hermitage et l'y mirent en clôture\*. Il y passa plusieurs années, vivant durement, n'ayant aucune communication au dehors et ne s'entretenant qu'avec Dieu; on l'appelait le Frère Séraphin, et Marguerite de Valois pourvoyait à sa subsistance. Sa réputation de sainteté éclata surtout au moment de sa mort. Vers le même tems, Jean du Houssai finit ses jours sur la même montagne\*, où il pratiquait la pénitence depuis quarante-huit ans; sa cellule fut occupée après lui par un autre hermite, Pierre de Bourbon, de Blois, qui demeurait déjà sur le mont Valérien depuis plus de vingt ans, et qui y vécut encore jusqu'en 1639. Un an auparavant, Jean Lecomte, du Mans, était mort après qua-

\* 1<sup>er</sup>. mai  
1608.

\* Le 3 août  
1609.

rante ans de séjour dans cette solitude \* . Il y avait également des hermites en diverses provinces. Nous trouvons que Geoffroi de la Marthonie, évêque d'Amiens, mort en 1617, donna des règles à ceux de son diocèse. En Provence, on comptait jusqu'à dix hermitages dans le diocèse de Riez; ils étaient habités par de pieux solitaires, qui n'étaient point liés par des vœux ou qui ne faisaient que des vœux simples. L'hermitage de Notre-Dame des Anges, près Mimet, au diocèse d'Aix, était aussi occupé depuis plusieurs siècles par une succession de solitaires; ce lieu devint célèbre par les grands exemples de pénitence que l'on y vit pratiquer ( 1 ).

\* *Dictionnaire de Moréri, au mot Valérien.*

Les divisions qui eurent lieu entre les grands sous la régence, l'état des finances, et quelques autres causes, firent convoquer les Etats-généraux en 1614, il ne peut entrer dans notre plan de raconter les opérations de cette assemblée, et nous ne la considérerons que sous les rapports qui se lient à notre objet. Les trois ordres étaient séparés, suivant l'ancien usage; la chambre du clergé était composée de cinq cardinaux, sept archevêques, quarante-sept évêques, et quatre-vingt-un députés du second ordre, dont treize religieux \*. L'évêque de Paris indiqua un jeûne de trois jours, pour implorer les grâces divines sur l'assemblée, et tous

XXII.  
Etats-généraux de 1614.

\* *Procès-verbaux du clergé.*

---

( 1 ) Des Camaldules d'Italie y étaient venus en 1604, mais ils y restèrent peu de tems. En 1640, les Pères de l'Oratoire acquirent cet hermitage, où il ne se trouvait plus alors que trois hermites, qui en conservèrent la jouissance leur vie durant.

\*Le 26 octobre.

les évêques furent invités à ordonner des prières pour la même fin. Une procession générale eut lieu\* pour l'ouverture; les trois ordres se rendirent, en grand appareil, à Notre-Dame, où l'évêque de Paris, Henri de Gondi (1), célébra la messe. Après l'Évangile, le cardinal de Sourdis prêcha sur ces paroles de saint Pierre : *Deum timete , regem honorificate*. On se prépara, les jours suivans, à la communion générale de tous les députés, qui se fit le jour de la Toussaint. Les principales demandes du clergé roulèrent sur la publication du concile de Trente, sur le rétablissement de la religion catholique dans le Béarn et sur les conciles provinciaux. Les deux autres ordres se joignirent au clergé sur la deuxième demande, et se plaignirent des arrêts du conseil de Pau, qui s'opposait à l'exécution des édits. La noblesse avait mis à la tête de son cahier un article où elle suppliait le Roi de maintenir la foi et la religion comme il l'avait promis à son sacre; huit ou dix députés protestans prétendirent que ce serait enfreindre les édits de pacification, et on proposa, par forme de tempérament, d'ajouter que ce serait sans préjudice de ces édits. Mais là noblesse ne voulut point adopter cette clause, et laissa les députés calvinistes se retirer fort mécontents. Le clergé fit des remontrances sur la licence et l'impunité des duels; il s'occupa de la fondation des séminaires, et demanda qu'elle fût autorisée et facilitée par des unions de bénéfices, ou par des contributions sur les bénéficiers. Les deux premiers ordres se déclarèrent aussi

---

(1) Note 2 du I<sup>er</sup>. livre, à la fin du volume.

en faveur des Jésuites; et, après avoir loué leur zèle et leur talent pour l'éducation, ils demandèrent qu'on leur rendît le collège de Clermont à Paris. Toutes les délibérations des chambres montrèrent leur respect pour la religion. Quant aux différends qui eurent lieu, et qui ne sont point de notre sujet, on peut voir le récit qu'en donne le Père d'Avrigny dans ses *Mémoires* \*. Après la clôture des Etats, il se tint en 1615 une assemblée ordinaire du clergé, qui réitéra les mêmes demandes, et arrêta diverses mesures pour le bien de l'Eglise; la plus importante est la résolution unanime que prirent les évêques de recevoir et d'observer, autant qu'il serait en eux, le concile de Trente. On rédigea une déclaration à ce sujet, et elle fut souscrite \* par tous les évêques et ecclésiastiques, qui firent même entre les mains du cardinal de La Rochefoucauld serment de l'observer. Ce cardinal, plus illustre encore par son zèle et sa piété que par sa naissance et ses dignités, eut beaucoup de part à cette résolution, par laquelle le clergé se proposait de suppléer, autant qu'il était en lui, à la réception solennelle du concile sollicitée depuis si long-tems. Ce prélat publia la déclaration de l'assemblée dans le synode qu'il tint à Senlis dont il était évêque, et le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, suivit cet exemple. Une autre assemblée du clergé, en 1617, accorda des fonds pour des missionnaires Jésuites, qui se rendaient les uns en Chine, les autres dans le Levant (1).

\* *Mém. chron. et dogm. au-née 1614.*

\* 7 juillet.

( 1 ) En 1609, Henri IV, sur la demande du Père Coton, avait envoyé comme missionnaires à Constantinople le Père

XXIII. Les évêques voyaient avec joie se former alors, et presque coup sur coup, plusieurs congrégations qui jetèrent un grand éclat, et rendirent à l'Eglise et à la société des services importans et durables. La première en date de ces congrégations est l'ordre de la Visitation, qui prit naissance à Anneci, en Savoie, et qui reconnaît pour fondateur saint François de Sales et sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal. On connaît déjà le premier; la deuxième était digne, par son mérite et ses vertus, d'être associée au saint évêque. Elle était née à Dijon \* d'un président au parlement de cette ville \*, et était sœur d'André Frémiot, depuis archevêque de Bourges. Elevée de bonne heure dans la piété, elle refusa d'épouser un protestant, que quelques personnes de sa famille lui proposaient et elle fut mariée vers l'âge de vingt ans à un gentilhomme de sa province, le baron de Chantal, de la maison de Rubutin. Le mariage fut d'abord heureux. La vertu de M<sup>me</sup>. de Chantal, sa prudence dans sa conduite, sa capa-

\* 23 février  
1572.  
\* Vie de  
M<sup>me</sup>. de  
Chantal; par  
Marsolier.  
Vie de  
saint Fran-  
çois de Sa-  
les; par le  
même.

---

de Canillac, Jésuite, et quatre de ses confrères. Ils furent dénoncés et arrêtés, et le vicaire apostolique, le Père de Saint-Gal, Franciscain, fut mis à mort. Deux Jésuites seulement eurent permission de rester auprès de l'ambassadeur, le baron de Sanci, qui avait succédé au baron de Salignac, seigneur vertueux, mort le 10 octobre 1610. Les autres Jésuites furent obligés de se rembarquer. Cependant, comme par un des articles de la trêve conclue en ce tems entre l'empereur Matthias et la Porte, il était stipulé que les Jésuites pourraient exercer leurs fonctions dans tout l'empire, le Père Cotton fit ensuite passer de nouveaux ouvriers à Constantinople, et la religion y reprit une nouvelle face par leurs soins.



cité dans les affaires , ses soins pour son mari , paraissaient lui promettre un avenir tranquille , et la naissance de quatre enfans avait cimenté leur union , quand un accident inopiné priva le baron de Chantal de la vie. Il fut tué à la chasse par un ami qui ne le reconnut pas , et il mourut \* dans les sentimens d'une parfaite résignation. Sa veuve se livra aux soins de sa famille , se condamna elle-même à une retraite profonde , et forma le projet de travailler avec ardeur à sa perfection. Elle se mit sous la direction de saint François de Sales , dans un séjour qu'il fit à Dijon \* , alla plusieurs fois en Savoie pour prendre les conseils du prélat sur les affaires de sa conscience , et unit sa famille à celle de Sales en mariant sa fille aînée au baron de Thorens , frère du saint évêque. Ses progrès dans la perfection engagèrent François à jeter les yeux sur elle pour le seconder dans une entreprise qu'il méditait depuis long-tems. Il voulait former une congrégation de filles vouées aux œuvres de charité , et M<sup>me</sup>. de Chantal résolut de prendre part à ce projet , se dépouilla de ses biens , et même de son douaire , en faveur de ses enfans , et quitta Dijon \* pour se rendre à Anneci. Ce fut dans cette ville que la pieuse veuve et deux filles de familles distinguées de Savoie , M<sup>lles</sup> Favre et de Bréchar , après avoir reçu la bénédiction du saint évêque , entrèrent en communauté \* , et commencèrent à pratiquer la règle qu'il leur avait prescrite. Dès la première année , dix autres filles vinrent se joindre à elles. La charité , la ferveur , l'esprit de pauvreté , de sim-

\* En 1600.

\* En 1604.

\* En 1610.

\* 6 juin 1610.

plicité et d'obéissance de ces premières compagnes de M<sup>me</sup>. de Chantal , étaient un sujet général d'édification. L'année suivante , le vertueux

\* 6 juin. fondateur \* reçut la profession publique de M<sup>me</sup>. de Chantal et de ses deux premières associées ; peu après, la première reçut les vœux de quelques autres novices. Denis Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, qui était lié avec François de Sales, ayant témoigné le désir d'avoir à Lyon une maison du nouvel institut, M<sup>me</sup>. de Chantal

\* En 1615. alla \* faire cet établissement avec trois de ses premières compagnes, et plusieurs jeunes personnes de Lyon entrèrent dans la nouvelle communauté. Marie-Renée Trunel, dame d'Auxerre, veuve du lieutenant-général à Montbrison, se déclara fondatrice du couvent, et y fit elle-même profession. Le dessein de saint François de Sales avait été d'abord que les filles de la Visitation ne prononçassent que des vœux simples, qu'elles ne fussent point astreintes à la clôture, et qu'elles se livrassent aux œuvres de charité extérieures. L'archevêque de Lyon, au contraire, était d'avis qu'elles fussent établies en ordre régulier avec des vœux solennels et une clôture rigoureuse. Il fit le voyage d'Anneci pour en conférer avec François ; et, comme il avait une grande réputation d'habileté et de prudence, il persuada l'évêque de Genève, qui modifia en conséquence le premier plan de

\* En 1618. la congrégation, et qui dressa \* des constitutions, lesquelles furent approuvées par Urbain VIII en 1626. Les couvens de la Visitation devaient être soumis aux ordinaires, sans avoir de supérieur gé-

néral. Les premières maisons établies, après Lyon, furent celles de Moulins, de Grenoble et de Bourges. En 1619, M<sup>me</sup>. de Chantal vint à Paris, et fit un établissement au faubourg Saint-Michel; la première messe y fut célébrée par saint François de Sales, qui se trouvait alors à Paris. M<sup>me</sup>. de Chantal passa près de trois ans dans la capitale, et y reçut dans son couvent plusieurs sujets distingués. Elle fut connue et estimée de saint Vincent de Paul, du Père de Bérulle, du Père Binet, Jésuite, et d'autres vertueux personnages de ce tems. En quittant Paris, en 1622, elle visita plusieurs nouveaux établissemens de son ordre, et se rendit à Lyon, où était saint François de Sales. La Visitation compta, surtout dans ces premiers tems, des religieuses d'un grand mérite, parmi lesquelles étaient M<sup>lles</sup>. Favre, de Brécharde, de Chatel, de la Roche et de Blosnay. Elles fondèrent toutes différentes maisons, les dirigèrent avec sagesse, et laissèrent des exemples éclatans des vertus de leur état. On a réuni dans un volume les vies de ces cinq premières religieuses de l'ordre.

L'établissement de la congrégation de l'Oratoire suivit de très-près celui de la Visitation; il est dû à l'abbé, depuis cardinal de Bérulle, un des ecclésiastiques les plus distingués de ce tems. Pierre de Bérulle était né \* au château de Sérilly, près Troyes. Son père, Claude de Bérulle, était conseiller au parlement de Paris, et sa mère était Louise Séguier, tante du chancelier de ce nom. Pierre entra dans l'état ecclésiastique, quoiqu'il

XXIV.  
L'Oratoire;  
le Père de  
Bérulle.

\* 4. février  
1576.

fut l'aîné de sa famille. Ordonné prêtre en 1599, et nommé peu après aumônier du Roi, il se livra aux fonctions du ministère, et surtout à la direction des consciences, à laquelle sa piété, son onction et sa douceur le rendaient éminemment propre. Il prenait part à beaucoup de bonnes œuvres, et s'appliquait entre autres à la conversion des protestans; plusieurs furent ramenés par lui, comme nous le dirons plus bas. Son nom et son mérite semblaient le porter aux premières dignités ecclésiastiques; mais il les refusa toutes, avec l'intention de servir l'Eglise d'une autre manière. L'état où se trouvait alors le clergé lui suggéra le projet de former un corps de prêtres qui travailleraient à la restauration de la discipline ecclésiastique.

\* *Vie de S. Vincent de Paul*; par Collet, t. 1<sup>er</sup>. pag. 3.  
*Vie de Condren*; par Amelotte, pag. 391.

On voit par les historiens du tems \* que le sacerdoce était tombé dans un grand relâchement. Les troubles, les guerres, l'hérésie, tout avait contribué à énerver la discipline, et ce qu'on en rapporte dans les écrits du tems est tel qu'on est tenté d'y soupçonner de l'exagération. Il ne se faisait, dit-on, presque plus d'instructions, on ne connaissait plus l'usage des prônes et des catéchismes. Un bon nombre de ceux qui embrassaient l'état ecclésiastique n'y étaient conduits que par l'ambition; ils dédaignaient les fonctions du ministère, et n'aspiraient qu'à de riches bénéfices ou à des dignités éclatantes. La qualité de prêtre paraissait nulle à leurs yeux, et l'esprit ecclésiastique et les connaissances propres du sacerdoce étaient ce qu'ils se souciaient le moins d'acquérir; telle est du moins l'idée que nous en donnent quel-

ques historiens. Cet état de choses excita le zèle de l'abbé de Bérulle ; il en conféra long-tems \* avec les personnes les plus pieuses et les plus sages de ce tems , notamment avec saint François de Sales et avec César de Bus, qu'il alla consulter, et qui approuvèrent ses vues. A Paris, des évêques et des hommes zélés l'encouragèrent également. Après avoir mûri son projet , l'abbé de Bérulle s'associa \* quatre prêtres animés du même esprit, Bence, Gastaud, Métezeau, (1) et Bourgoing ; ils vaquaient ensemble à la prière, à la méditation et à l'étude des saintes Ecritures. Ils obtinrent des lettres-patentes pour autoriser leur établissement, et Paul V les approuva par une bulle\*, sous le nom de Prêtres de l'Oratoire. Leur première demeure fut à l'hôtel du Petit-Bourbon, rue Saint-Jacques, près les Carmélites ; mais leur nombre s'étant accru, le Père de Bérulle acheta l'hôtel du Bouchage, rue Saint-Honoré, et y ouvrit une petite église, qui fut déclarée chapelle royale. La proximité du Louvre y attirait fréquemment les personnes de la cour ; on y faisait des conférences spirituelles et des instructions familières. Peu après, on jeta dans ce même lieu

\* *Vie du cardinal de Bérulle* ; par M. Tabaraud, 1817, 2 vol. in-8°. t. 1<sup>er</sup>. l. III.

\* 10 novembre 1611.

\* Du 10 mai 1613.

---

(1) Jean Bence et Jacques Gastaud étaient docteurs de Sorbonne, et présidèrent l'un et l'autre à l'établissement de diverses maisons de l'Oratoire ; ils moururent, le premier en 1642, et le second le 6 juillet 1628. Paul Métezeau fut un des prédicateurs les plus renommés de son tems ; il remplit de stations dans plusieurs grandes villes, et mourut le 17 mars 1632, à Calais, où il prêchait le Carême. On trouve une notice sur ces vertueux prêtres dans l'*Histoire de Bérulle*, par M. Tabaraud, tome 1<sup>er</sup>, page 149.

les fondemens d'une église plus vaste, dont le duc de Montbazon, gouverneur de Paris, posa la première pierre, au nom du Roi\*. Plusieurs sujets distingués s'attachèrent à la congrégation naissante, entre autres le marquis de Coligni, le baron de Sanci, le Bouthillier, de Créqui, de Chanteloube, de Condren. Les Pères de l'Oratoire furent appelés en divers lieux, à Lyon, à Mâcon, à Troyes, à Langres, et successivement dans un grand nombre de villes. En 1615, ils s'accrurent

\*26 septembre 1621.

\* *Dictionn. géograp.* de l'abbé Expilly, t. II.

en Provence\*. Sur la fin du siècle précédent Rollin-Ferrier, prieur-curé de Cotignac, dans le diocèse de Fréjus, avait rassemblé quelques ecclésiastiques pour desservir la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces, pèlerinage très-fréquenté dans ce pays; leur association, assez semblable à celle des prêtres de l'Oratoire d'Italie, avait été approu-

\*En 1699.

vée par une bulle de Clément VIII\*. On y comptait des ecclésiastiques engagés dans diverses fonctions, des docteurs, des chanoines; mais, comme leur nombre était peu considérable, et qu'on craignait que l'association ne pût se soutenir, André Tod, qui en était le second supérieur, étant venu à Paris, et s'étant concerté avec le Père de Bérulle, la petite congrégation de Pro-

\*En 1615.

vence fut unie à l'Oratoire\*. Quatre ans après, une partie de Doctrinaires de la congrégation de César de Bus, s'étant séparés des autres sous la conduite du Père Romillion, grossirent encore le nombre des disciples de Bérulle. Les premiers établissemens de l'Oratoire étaient des cures, des

collèges et des séminaires. On ne faisait point de vœux dans cette congrégation, et ses membres ne contractaient d'autre obligation que celle de vivre conformément à la sainteté de leur état. En 1618, Henri de Gondi, évêque de Paris et abbé de Saint-Magloire, ayant supprimé le monastère de ce nom dans le faubourg Saint-Jacques, après avoir tenté vainement d'y mettre la réforme, y créa un séminaire, à la tête duquel il plaça\* les Pères de l'Oratoire. La maison de l'institution, la troisième qu'ils eussent dans la capitale, ne fut fondée que bien plus tard\*. La congrégation occupait, à la fin de ce siècle, soixante-quinze maisons; elle a produit beaucoup d'hommes de mérite, des prédicateurs, des théologiens, des savans, des gens de lettres, des prêtres appliqués aux différentes fonctions du ministère, des modèles de piété et de vertu, et elle a surtout rendu d'importans services à la religion et à la société dans la carrière de l'éducation.

\*En 1620.

\*En 1650.

Une troisième congrégation, dont l'établissement concourut avec celui des précédentes, est l'institut des Ursulines, qui se partagea en plusieurs branches, et prit en peu de tems des accroissemens extraordinaires. La bienheureuse Angèle de Brescia\* avait institué les Ursulines en Italie vers 1537; mais ce n'était alors qu'une association libre de personnes pieuses qui restaient dans le monde et remplissaient chacune les devoirs de leur condition. En 1594, Françoise de Bermond, fille pieuse, commença une pareille association dans la ville d'Avignon pour travailler à l'instruction gratuite

XXV.

Les Ursulines; M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve.\* *Chroniques de l'ordre des Ursulines*, 1673, 2 vol. in-4<sup>o</sup>.*Hist. de l'ordre de Sainte-Ur-*

*sule*, 1787,  
2 vol. in-4°.  
*Hist. des*  
*Ordres mon.*  
tom. IV.

\*En 1596.

de la jeunesse. Plusieurs filles, animées du même esprit, se joignirent à elle : d'abord elles demeurèrent chez leurs parens; ensuite, elles se réunirent en communauté \*, d'après les avis de César de Bus, qui les dirigeait. Leur premier établissement fut à Lisle, dans le diocèse de Carpentras; elles formèrent depuis des maisons à Aix et à Marseille. Mais ce qui donna une extension plus rapide à ce nouvel institut, ce fut le zèle de deux dames recommandables de la capitale, M<sup>me</sup>. Acarie et M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve. La première avait réuni, comme nous l'avons vu, des filles pieuses qu'elle destinait à former le noyau de l'ordre des Carmélites en France; cette réunion portait le nom de congrégation de Sainte-Geneviève. Plusieurs de ces filles se mirent en effet sous la direction des Carmélites espagnoles à l'arrivée de celles-ci, et servirent à perpétuer la réforme de Sainte-Thérèse dans le royaume. Mais quelques autres membres de l'association de Sainte-Geneviève n'ayant point paru propres à soutenir les austérités du Carmel, M<sup>me</sup>. Acarie leur proposa de continuer à vivre ensemble et de former une congrégation séculière, qui se livrerait à l'instruction gratuite des jeunes personnes. Elle fit part de son dessein à une de ses parentes, M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve, femme riche et zélée. Madeleine Luillier, dame de Sainte-Beuve\*, était née en 1562 d'un président en la chambre des comptes, et avait épousé, à dix-neuf ans, Claude le Roux de Sainte-Beuve, conseiller au parlement de Paris, qui la laissa veuve au bout de trois ans, sans enfans. Elle refusa constamment

\**Eloges et*  
*Vies des Da-*  
*mes illus-*  
*tres*; par  
Hil. du Cos-  
te, t. II.

*Chroniq.*  
*de l'ordre*



les partis qu'on lui offrit, et partagea son tems entre les exercices de piété et les bonnes œuvres. Sa conduite prudente et soutenue lui acquit l'estime de Henri IV, à qui elle savait donner, avec beaucoup d'art, des avis indirects sur les choses du salut. M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve accueillit l'idée de M<sup>me</sup>. Acarie, et se déclara la protectrice de l'établissement projeté. Elle acheta une maison dans le faubourg Saint-Jacques, et fit venir de Provence Françoise de Bermond pour diriger la nouvelle communauté, et pour communiquer la méthode dont elle se servait pour l'éducation de la jeunesse. Michel de Marillac, dont nous avons parlé plusieurs fois, seconda M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve dans ses soins pour l'établissement. En 1610, on célébra la messe\*, pour la première fois, dans l'église du couvent; et la communauté fut transférée \* dans le même local qu'elle occupait encore au moment de la révolution. Cependant, M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve souhaitait vivement que les nouvelles Ursulines fussent des religieuses proprement dites, faisant des vœux et observant la clôture; ce qui ne les empêcherait pas de se livrer à l'éducation, et ne les rendrait même que plus propres à ce but, en éloignant les embarras et les distractions qu'entraîne le commerce avec le monde. Elle obtint \* une bulle et des lettres-patentes conformes à son projet; et douze novices, du nombre de celles que M<sup>me</sup>. Acarie dirigeait depuis quelques années, prirent l'habit religieux \* des mains de l'évêque de Paris, et en présence des princesses de Longueville, de la duchesse de Mercœur, des comtesses de Moret

*des Ursulines*, tom. I. pag. 99.

\* 29 septem.

\* 8 octobre suivant.

\*En 1612.

\* 11 novembre.

et de Saint-Pol, des marquises de Verneuil et de Magnelais, et d'autres dames de la cour qui prenaient intérêt à la nouvelle fondation. On y vit entrer successivement plusieurs religieuses, et les familles les plus distinguées y envoyèrent les jeunes personnes pour y recevoir leur éducation. La première supérieure de cette maison fut Cécile de Belloy de Morangles, qui forma ensuite un grand nombre d'établissmens. Il y avait, à la fin du siècle, plus de quatre-vingts maisons de la congrégation des Ursulines de Paris. M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve ne se contenta point de fonder le couvent de la rue Saint-Jacques; elle établit encore ceux de la rue Sainte-Avoye à Paris, et ceux de Pontoise et de Saint-Denis. Elle menait même, en quelque sorte, la vie religieuse sans s'être liée par des vœux, et elle alla se loger près du couvent qu'elle avait fondé, prenant part aux exercices des Ursulines, faisant la classe aux enfans, et ayant entièrement renoncé au monde et au luxe pour employer son tems et ses revenus en bonnes œuvres (1).

C'était sans doute un spectacle bien touchant et une grande preuve du pouvoir de la religion, que de voir tantôt des femmes qui avaient tenu un rang distingué dans le monde, tantôt de jeunes personnes qui pouvaient prétendre à y briller,

---

( 1 ) La pieuse veuve mourut dans le couvent de la rue Saint-Jacques, le 29 août 1630; on trouve un abrégé de sa Vie dans l'*Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule*, 1776, in-4°. Cette *Histoire*, qui est en 2 volumes in-4°, est intéressante, non-seulement par le récit des vertus de tant de saintes filles qui y sont nommées, mais encore par le détail des fondations.

renoncer les unes à une vie tranquille, les autres à des établissemens honorables, pour se consacrer au soin pénible d'instruire des enfans et de leur inspirer l'habitude du travail, la pratique de la vertu, et surtout la connaissance des devoirs du chrétien et la fidélité à les remplir. Les sentimens de la foi peuvent seuls expliquer une vocation si contraire aux idées du monde ou aux goûts de la nature. Cependant l'ardeur pour cette vocation généreuse sembla tout à coup prendre un essor prodigieux. Les établissemens d'Ursulines se multiplièrent avec une étonnante rapidité; le nombre en est tel qu'il nous serait impossible d'en donner ici même une simple nomenclature. Le zèle des âmes pieuses pour l'éducation chrétienne de la jeunesse enfantait de tous côtés de nouveaux asiles destinés à ce but. Outre les quatre-vingts maisons de la congrégation de Paris, il s'éleva dans d'autres parties du royaume de semblables congrégations, qui sous la dénomination commune d'Ursulines, et avec de légères différences dans les règles, étaient toutes consacrées à l'instruction des jeunes personnes. La congrégation de Bordeaux, entre autres, instituée par Françoise de Cazères et favorisée par le cardinal de Sourdis, comprenait plus de cent maisons, et s'était même étendue en Flandres, en Allemagne et en Italie. La congrégation de Lyon, établie par Françoise de Bermond, que nous avons nommée ci-dessus, se composait de soixante-quatorze maisons. Les autres congrégations étaient moins nombreuses; toutes ensemble formaient environ trois cent vingt mai-

sons en France, sans parler des pays étrangers (1). C'est donc en tout trois cent vingt couvens du même ordre, qui furent érigés dans l'espace d'environ un demi-siècle. Quel zèle pour enfanter tout à coup tant d'établissmens utiles ! quelle charité ! quelle générosité pour suffire à tant de dépenses ! Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter sur les détails de tant de fondations, où nous aurions à remarquer tour à tour le zèle et le dévoûment de pieuses filles, et les largesses de personnes opulentes, et le concours de toutes les classes pour créer, soutenir et étendre des institutions salutaires. Les évêques, les curés, les seigneurs, les magistrats, les gens riches de toutes les conditions, des femmes pieuses, de jeunes personnes en âge de s'établir, contribuaient à l'envi à ces établissemens ; les uns donnaient des terres, des maisons, des sommes d'argent, pour commencer ou favoriser ces écoles ; les autres y consacraient leur tems et leurs soins. Il n'est point de provinces qui ne vît se former plusieurs maisons de différentes branches des Ursulines ; les plus petites villes rivalisaient à cet égard avec les plus grandes cités, et il y avait beaucoup de lieux où il existait jusqu'à deux et trois couvens établis dans ce but. Combien d'asiles pour l'innocence ! combien de secours pour la jeunesse ! combien de monumens élevés à la religion ! car chaque couvent avait son église ou sa chapelle, et c'était même par là que l'on commençait presque tou-

---

(1) Voyez la note 3 du livre 1<sup>er</sup>. à la fin du volume.

jours, dans la persuasion que ce soin pieux était le meilleur moyen d'attirer les bénédictions de Dieu sur de semblables entreprises.

Le même esprit qui multipliait en France les établissemens d'Ursulines, donnait naissance en Lorraine à une congrégation assez semblable, et pour les règles qu'on y suivait, et pour la fin qu'on s'y proposait; c'est celle des religieuses dites de Notre-Dame, qui reconnaît pour auteur le bienheureux Pierre Fourier, chanoine régulier et curé de Mataincourt. Ce saint religieux fut aidé dans cette entreprise par Alix Le Clerc \*, fille pieuse, née à Remiremont en 1576. Ils jetèrent ensemble, à Poussey, en 1597, les fondemens d'une congrégation de filles qui, outre les vœux ordinaires, s'engageaient encore à donner des soins à l'instruction de la jeunesse; leurs réglemens furent approuvés par l'évêque de Toul. Alix se fixa depuis à Mataincourt, dans la paroisse même que dirigeait le Père Fourier, et alla résider ensuite à Saint-Michel. Une dame pieuse de ce pays favorisa cette institution naissante. Alix et ses compagnes menaient une vie pauvre et austère, et souffraient toutes sortes de privations, sans cesser de se livrer avec zèle au soin d'instruire les jeunes filles. Elles formèrent des établissemens à Nanci, à Verdun, à Pont-à-Mousson, à Châlons. Le cardinal de Lenoncourt, primat de la collégiale de Nanci obtint en leur faveur une bulle du Pape, et fonda la maison de Nanci. En 1615, Alix Le Clerc vint à Paris avec une de ses compagnes, pour s'instruire de la méthode dont se servaient

XXVI.

Congrégation des religieuses de Notre-Dame en Lorraine.

\* *Hist. des Ordres mon.*  
t. II, ch. LXXIV.  
*Vie de la Mère Alix.*  
Nanci, 1646.

les Ursulines dans l'enseignement de la jeunesse ; elle fut accueillie par M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve ; et, après quelques mois de séjour , étant retournée en Lorraine , elle prononça ses vœux \* , ainsi que ses compagnes , entre les mains du saint instituteur. Grâce à ses soins et aux services de ces pieuses filles, leur congrégation fit aussi de grands progrès ; avant la mort du Père Fourier , elle avait déjà trente-deux couvens , et avant la fin du siècle elle comptait plus de quatre-vingts maisons , en France , en Lorraine , en Allemagne et en Savoie. La première maison de Paris fut établie rue Neuve Saint-Etienne. Alix Le Clerc \* jouissait dans tout le duché de Lorraine d'une juste considération ; et la famille régnante lui témoigna beaucoup de bienveillance et d'estime , et favorisa son institution , qui existe encore aujourd'hui en France , et se livre à l'instruction tant des jeunes pensionnaires que des jeunes filles du dehors ; ces dernières sont instruites gratuitement.

## XXVII.

Congrégation des Prêtres de la Doctrine chrétienne.

\* *Hist. des Ordres mon.* tom. IV.

\* En 1597.

La congrégation des Prêtres de la Doctrine chrétienne, dont nous n'avons parlé que très-brièvement, mérite d'être connue par le zèle de ses premiers membres , et par les services qu'ils rendirent \*. Cette institution avait commencé en 1592 , à Lisle , dans le Comtat , et avait été confirmée par Clément VIII\* ; son objet, comme son titre l'annonce , était d'enseigner les élémens de la doctrine chrétienne.

César de Bus en fut le premier instituteur et aussi

\* *Abrégé de la Vie du vénér. César de Bus*

le premier supérieur \*. Né à Cavillon en 1544 , il avait d'abord suivi le parti des armes , et avait vécu d'une manière trop ordinaire aux personnes

\* 2 décembre 1618.

\* Elle mourut le 9 janvier 1622.

de cette profession. Mais, s'étant donné à Dieu, Paris, 1671, in-18.  
 il reprit ses études, entra dans les ordres, et se livra aux soins du ministère. La prédication, la visite des hôpitaux et les autres œuvres de charité, avaient pour lui un grand attrait. Catéchismes, sermons, conférences, il ne négligeait rien pour instruire et pour toucher. C'est dans ce même but qu'il conçut le projet d'une congrégation qui se consacrerait à l'instruction des pauvres, des ignorans et des gens de campagne. Il convertit beaucoup de protestans à Cavaillon, et mit la réforme dans un couvent de cette ville. Mais, ayant voulu lier ses confrères par un vœu, afin de les attacher davantage à l'objet de l'institut, le Père Romillion et quelques autres de ses confrères se refusèrent à ce changement, et formèrent un corps à part. Cette scission affligea César de Bus, sans le faire renoncer à son plan. Dieu l'éprouva par la privation de la vue ; infirmité qui ne l'empêcha point de continuer ses fonctions de catéchiste et de prédicateur : il mourut \* dans l'exercice de ces œuvres, \* 15 avril 1607.  
 Le souverain Pontife actuel a déclaré \* qu'il était \* 8 décembre 1821.  
 constant que César avait pratiqué les vertus *au degré héroïque* ( 1 ). En 1610, sa congrégation n'avait que trois maisons, Avignon, Toulouse et Brive; elle s'unit pendant quelque tems aux Somasques d'Italie, et revint dans la suite à l'état séculier et aux vœux simples. Elle comptait, dans

---

( 1 ) C'est à tort que, dans quelques histoires, on donne à ce pieux fondateur le titre de *bienheureux*, qui ne lui a pas encore été décerné suivant les formes reçues dans l'Église.

les derniers tems, trois provinces, Avignon, Paris et Toulouse, qui comprenaient quinze maisons et vingt-six collèges. A Paris elle possédait trois maisons. Plusieurs particuliers riches contribuèrent à ces établissemens. L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, affectionnait les Doctrinaires, et se retirait quelquefois chez eux.

Jean-Baptiste Romillion, un des premiers associés de César de Bus, est celui dont nous avons rapporté la conversion dans notre Introduction.

\* Voyez sa Vie ; par Bourguignon, 1669, m-4°.

Il soutint cette démarche par une vie si pieuse \*, qu'au bout de quelques années son évêque le fit entrer dans les ordres, et l'appliqua au ministère. Romillion prêchait les pauvres, visitait les hôpitaux, parcourait les campagnes abandonnées. Quelques ecclésiastiques s'étant joints à lui, il donna des missions, et opéra la conversion de plusieurs protestans ; son père fut du nombre de ceux qu'il ramena dans le sein de l'Eglise. Son association avec César de Bus s'étant rompue, comme nous l'avons dit, Romillion resta supérieur de la maison d'Aix, et dans la suite il s'unit à la congrégation naissante de l'Oratoire, qu'il ac-  
crut de neuf maisons, tant en Languedoc qu'en Provence. Toute sa vie \* fut consacrée à la gloire de Dieu et au salut du prochain.

\* Il mourut à Aix le 14 juillet 1622.

XXVIII.  
Congrégation de Saint-Maur.

L'ordre de Saint-Benoît, qui avait vu déjà, quelques années auparavant, des réformes s'opérer dans son sein, eut à se féliciter de la naissance d'une nouvelle congrégation, sortie de celle de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe. La réputation de cette dernière réforme engagea successivement



plusieurs abbayes de France à embrasser les mêmes observances\*. La première abbaye qui les adopta fut celle de Saint-Augustin de Limoges, et elle fut suivie des abbayes de Saint-Faron de Meaux, de Saint-Julien de Noailly, de Saint-Pierre de Jumièges et de Bernay. Didier de La Cour envoya quelques-uns de ses religieux dans différens monastères pour y introduire la pratique exacte de la règle primitive. Ensuite on prit le parti d'ériger en France une congrégation dans le même esprit et sur le même pied que celle de Saint-Vannes, mais qui serait distincte et indépendante. Laurent Bénard, prieur du collège de Cluni, fut un des plus zélés pour ce projet. Né à Nevers en 1573, il eut des succès dans la prédication et dans l'enseignement, fit refleurir le collège de Cluni à Paris, et alla plusieurs fois en Lorraine pour y prendre l'esprit de la réforme de Saint-Vannes. Il mourut\* au milieu de ses soins pour l'établissement de la nouvelle congrégation. Elle fut autorisée\* par des lettres-patentes du Roi, et confirmée par une bulle du Pape\* On la nomma la congrégation de Saint-Maur, du nom d'un des premiers disciples de saint Benoît. Les plus grands personnages témoignèrent un vif intérêt à cette réforme. Louis XIII écrivit au Pape en sa faveur; les cardinaux de Sourdis et de Retz, le procureur-général Matthieu Molé, les présidens de Nicolai et Hennequin, la secondèrent de tout leur pouvoir. Dans les provinces, les gens de bien s'occupèrent à introduire la nouvelle congrégation dans différentes abbayes; et l'on vit à Toulouse l'archevêque, le clergé et tout

\* *Gallia Christiana*, tome VII.

*Hist. de la Congrég. de St. Maur*, 1770, in-4°.

*Hist. des Ordres mon.* tome VI, ch. XXXVII.

\* 20 avril 1620.

\* En 1618.

\* Du 17 mai 1621.

le parlement, le premier président à la tête, recevoir, avec des honneurs extraordinaires, les premiers membres de la congrégation qui arrivèrent dans cette ville pour y établir la réforme : tant on attachait d'importance, dans ce siècle, à la pratique des vertus religieuses et à tout ce qui pouvait honorer et servir la religion ! La congrégation de Saint-Maur fut adoptée successivement dans cent quatre-vingts abbayes ou prieurés conventuels. Les premiers religieux partageaient leur tems entre la prière et l'étude ; on leur dut la restauration de plusieurs anciennes abbayes détruites par les guerres, et la construction de belles églises. Ils rendirent encore un autre genre de services dont nous ferons mention plus tard ; ils embrasèrent les différentes parties des sciences ecclésiastiques, et se livrèrent aux travaux de critique et d'érudition : ils ont enrichi la littérature de bonnes éditions d'un assez grand nombre de Pères de l'Eglise, et ont fait des recherches immenses sur l'histoire et les antiquités ecclésiastiques.

XXIX. La congrégation des religieuses du Calvaire est aussi une réforme de l'ordre de Saint-Benoît \*.  
 Filles du Calvaire. Elle prit naissance à Poitiers, en 1617, par les soins d'Antoinette d'Orléans, marquise de Bellisle.  
 \* *Hist. des Ordres mon.* t. VI, p. 46.

Cette princesse de la maison de Longueville, était entrée chez les Feuillantines de Toulouse \*, après la mort de son mari ; obligée depuis, par les ordres du Pape et du Roi, de se rendre à Fontevraud, où elle avait été nommée coadjutrice de l'abbesse, elle soupirait incessamment après

une vie plus austère. On lui permit enfin de quitter Fontevraud \* et elle se retira au monastère de l'Encloître , près Poitiers. C'est là qu'elle jeta les fondemens de la congrégation du Calvaire , de concert avec Joseph du Tremblai , religieux Capucin. Né à Paris, en 1577, d'une famille de magistrature , Joseph avait quitté le monde à l'âge de vingt-deux ans , quoiqu'il fût l'aîné de sa famille , et quoique son éducation et ses talens parussent lui ouvrir la porte aux emplois les plus importants. Il mit la réforme dans plusieurs monastères , et seconda la marquise de Bellisle dans le projet d'instituer la congrégation des Filles du Calvaire. Cette congrégation commença, en 1617, à Poitiers , et fut autorisée par un bref du Pape et par des lettres-patentes du Roi. La princesse, avec vingt-quatre religieuses, quitta \* la maison de l'Encloître , et alla occuper un nouveau couvent, où l'on adopta une règle fort sévère ; elle n'eut pas le tems de voir prospérer son ouvrage, et mourut \* dans un âge peu avancé. Mais le nouvel institut ne souffrit point de cette perte , et il se soutint par le zèle et le crédit du Père Joseph. Ce religieux établit un second monastère à Angers, et dressa les constitutions de l'ordre. A sa recommandation, Marie de Médicis fit bâtir un couvent de Calvairiennes , tout contigu à son palais du Luxembourg ; l'année suivante , un autre couvent fut établi à Paris dans le quartier du Marais. Le Roi, le cardinal de Richelieu et sa nièce , la marquise de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon, firent les frais de cette dernière fondation. La con-

\* En 1611.

\* 25 octobre  
1617.\* 25 avril  
1618.

grégation du Calvaire se répandit en plusieurs villes, et se composa en tout de vingt maisons, situées principalement dans l'ouest de la France. La règle ne le céda point pour l'austérité à celle des Carmélites, et cet institut s'est soutenu jusqu'à ces derniers tems dans la régularité primitive.

XXX. Le même zèle, qui suscitait ces congrégations et ces réformes, faisait éclore, à Paris et dans les provinces, des établissemens et des communautés qui avaient toujours quelque but d'édification ou d'utilité publique. On avait établi autrefois à Paris, rue Saint-Denis, une maison de Filles Pénitentes, pour servir de refuge contre la corruption de la capitale; mais les troubles et les guerres avaient altéré l'esprit de cette maison. L'évêque de Paris, voulant la remettre en meilleur état, y plaça comme supérieure une religieuse de Montmartre, Marie Alvequin\*, qui joignait à la piété les talens pour le gouvernement. Ce fut en 1616 qu'elle prit la direction des Augustines Pénitentes, c'est ainsi qu'on les appelait; elle s'acquitta de cette charge avec beaucoup de sagesse, et fut estimée des personnes d'un haut rang. Son expérience dans les voies spirituelles faisait rechercher ses conseils, et cette confiance ne diminuait rien de son humilité\*. En 1618, un autre établissement de Pénitentes prit naissance à Paris par les soins du Père Athanase Molé, religieux Capucin, et frère du procureur-général\*. De pieux laïcs, du Fresne (1), officier des gardes du corps, et

Diverses communautés de femmes à Paris.

\* Voyez sa Vie; par Lacoux de Marivaux. Paris, 1687, in-8°.

\* Elle mourut le 25 janvier 1648.

\* Hist. des Ordres mon. t. III, ch. L.

(1) Cet officier et sa femme vivaient dans la pratique des bonnes œuvres. Il fut assassiné dans les rues de Paris, parce

un riche marchand, nommé Montry, secondèrent le Père Athanase dans cette œuvre. Montry donna une maison; on y érigea une chapelle, et on y établit la clôture. Saint François de Sales vint prêcher dans ce lieu\*, et donna l'habit à quelques-unes de ces Filles. Depuis, leur nombre s'étant augmenté, on les transféra dans un local plus vaste, et la marquise de Magnelais, si célèbre à cette époque par sa piété et ses largesses, se déclara fondatrice de la maison. On n'y recevait que des filles repenties, et elles étaient partagées en trois classes, suivant les progrès qu'elles avaient faits dans la vertu. Deux autres couvens furent établis à Paris en 1620; les Bénédictines anglaises, et les Annonciades, dont l'institut avait commencé à Gênes, dans les premières années de ce siècle, et s'était introduit en France en 1612: leur première maison fut formée à Pontarlier; elles se répandirent ensuite en Lorraine, et, à la fin du siècle, il y avait plus de cinquante maisons de cet ordre. Le couvent dit des Audriettes était une ancienne fondation, où le cardinal de La Rochefoucauld, un des prélats les plus distingués de ce tems, avait déjà mis la réforme. Dans la même année 1622, les Feuillantines furent appelées de Toulouse à Paris, par Anne d'Autriche; le couvent fut fondé par M<sup>me</sup>. d'Estournel. Parmi les cinq religieuses qui formèrent

\* En 1619.

---

qu'il avait refusé de délivrer un gentilhomme condamné aux galères. Il n'eut que le tems de pardonner à l'assassin, et de se recommander à Dieu. On le trouva couvert d'un cilice.  
(*Vie de Guériteau.*)

le premier noyau de la communauté, étaient M<sup>me</sup>. de Rosny, veuve de Salomon de Béthune, gouverneur de Mantes, et deux sœurs du nom de Sublet, filles d'un secrétaire du Roi, que nous avons nommé. Les plus grandes familles donnaient alors de semblables exemples de dévoûment et de ferveur.

XXXI. Parmi les établissemens formés à la même époque dans les provinces, nous nous bornerons à indiquer plutôt qu'à raconter les diverses fondations. Les Frères Pénitens du tiers-ordre, que le peuple connaissait sous un nom \* qui indique leur réputation de charité, commencèrent à Armentières, en 1615, par les soins de cinq pieux artisans, dont le doyen d'âge se nommait Nicolas

\* *Hist. des Ordres mon.* t. VII, chap. XLVII. Pringuel \* : ils vivaient en communauté, s'occupant du travail des mains et de l'instruction de la jeunesse; ils embrassèrent la règle du tiers-ordre de Saint-François, et avaient des maisons à Armentières, à Lille et à Saint-Venant. Leur vie était exemplaire et pénitente; ils s'adonnaient à la fois à l'instruction des enfans et au soin des malades. Louis XIV leur confia depuis la direction des hôpitaux de Dunkerque, de Bergue et

\* *Hist. des Ordres mon.* t. V, ch. XLII. d'Ypres. Louise-Blanche-Thérèse de Ballon \*, fille d'un gentilhomme de la chambre du duc de Savoie, commença en 1622, à Rumilly en Savoie, une réforme de Bernardines. Saint François de Sales, qui était parent de M<sup>me</sup>. de Ballon, vint visiter sa communauté, et encouragea son entreprise. Cette réforme fit plusieurs établissemens dans le midi de la France; elle fut adoptée à Grenoble, à Saint-Jean-de-Maurienne, à La Roche, à Seyssel,

à Vienne et à Lyon. Les Bernardines de Marseille et de Toulon ne tardèrent pas à l'embrasser. Cette réforme portait d'abord le nom de la congrégation de la Providence ; mais elle se divisa par la suite en deux branches, l'une en Savoie, qui retint le nom de la Providence, et l'autre en France, qui prit celui de Saint-Bernard. Quelques provinces surtout furent favorisées d'un plus grand nombre de fondations religieuses. Dans le seul diocèse de Rouen, nous voyons trente-deux établissemens de charité ou de piété éclore pendant l'intervalle que nous parcourons ; non-seulement la ville de Rouen, mais Gisors, Pontoise, Dieppe, Eu, s'enrichirent de communautés qui toutes avaient un objet d'édification ou d'utilité publique. Le Dauphiné fut aussi une des provinces les plus fertiles en pareils établissemens ; nous en donnerons le dénombrement dans une note à la fin de l'ouvrage Une pieuse veuve de Provence, Claire de Pérussis, fonda seule trois maisons, une de religieuses à Anneci, une de Pères de l'Oratoire à Aix, et une de Carmélites à Avignon ; elle fit dans la suite profession dans cette dernière maison avec deux de ses filles.

On s'étonne peut-être que nous n'ayons encore rien dit d'un homme dont les vertus, le zèle et la charité, commençaient alors à jeter un grand éclat. Vincent de Paul, né au diocèse d'Acqs, le 24 avril 1576\*, était d'une famille pauvre, et fut employé dans sa jeunesse aux travaux de la campagne. Les dispositions qu'il montrait pour s'instruire et son goût pour la piété engagèrent

XXXII.

Premiers  
travaux de  
saint Vin-  
cent de Paul.

\* *Vie de  
saint Vin-  
cent de  
Paul ;* par  
Collet, t. I<sup>er</sup>.

ses parens à l'envoyer à Acqs pour y faire ses études. Il reçut la tonsure à l'âge de vingt ans, et suivit les cours de théologie à Toulouse. Quoique nous ayons peu de renseignemens sur ces premiers tems de sa vie, on ne peut douter qu'il ne se soit familiarisé de bonne heure avec les vertus dont il devait donner un jour de si grands exemples. Ayant été ordonné prêtre\*, il aima mieux renoncer à une cure dont il fut pourvu que de soutenir un procès avec un compétiteur qui revendiquait ce bénéfice. Au retour d'un voyage qu'il avait fait à Marseille, il tomba entre les mains d'un corsaire barbaresque, et fut conduit en esclavage à Tunis; la Providence, qui le destinait à secourir les captifs, voulut peut-être qu'il connût par lui-même l'excès de leur misère: il resta près de deux ans en esclavage, et toucha par sa piété des chrétiens captifs comme lui. Après sa délivrance, il se rendit à Rome, d'où il revint en France au commencement de 1609, chargé d'une mission auprès du Roi. Il vécut cependant ignoré à Paris, visitant les malades dans les hôpitaux, et élevant dans le silence et la retraite l'édifice de sa propre sanctification. On le voit demeurer quelque tems avec le Père de Bérulle et ses premiers associés, et c'est alors que le fondateur de l'Oratoire conçut pour Vincent de Paul un attachement et une estime dont il lui donna toujours des marques. Bérulle lui fit accepter la cure de Clichy, près Paris, et l'engagea peu après à entrer comme précepteur chez le comte de Joigny, de la maison de Gondi, général des galères de

\*23 septembre 1600.



France. La comtesse de Joigny apprécia bientôt le trésor qu'elle possédait chez elle, et elle prit le vertueux prêtre pour son directeur. Vincent ne se contentait pas de porter à la piété les personnes de la maison; son zèle se répandait au dehors; il instruisait les pauvres et les gens de la campagne dans les terres de la famille de Gondi. En 1617, il donna sa première mission à Folleville, et il célébrait chaque année la mémoire de ce commencement d'une œuvre qui devait prendre tant d'accroissement et produire tant de fruits. Il sortit pour quelque tems de la maison de Gondi, sans doute par humilité, et pour se soustraire aux égards et aux attentions qu'avait pour lui la comtesse. La retraite qu'il choisit était fort éloignée de la capitale; il alla occuper la cure de Châtillon-lès-Dombes en Bresse. Ses instructions fréquentes et l'exemple de sa vie ranimèrent l'esprit de religion parmi les habitans du lieu; il institua une confrérie de charité pour le service des malades, gagna plusieurs âmes à Dieu, et convertit quelques protestans. Cependant la comtesse de Joigny mettait tout en œuvre pour le rappeler auprès d'elle; elle fit intervenir des personnes pour qui Vincent témoignait une grande déférence, et, au bout d'un an d'absence, il consentit à rentrer dans la maison de Gondi. Toutefois, il n'eut plus dès-lors qu'une inspection générale sur les enfans du comte, et put se livrer à son zèle pour le salut du prochain. Il s'adjoignit pour les missions des prêtres vertueux, tels que Coqueret, docteur de Navarre; Berger et Gontière, conseillers-clerics

au parlement; Duchesne, archidiacre de Beauvais; Féron, depuis archidiacre de Chartres. Le théâtre de leurs premiers travaux furent les paroisses de Villepreux, Montmirel et quelques autres. A Paris, Vincent instruisait les galériens, et il en toucha plusieurs par sa charité; car il pourvoyait en même tems aux besoins du corps et à ceux de l'âme, et il ne négligeait rien pour adoucir la situation de ces malheureux. On le nomma aumônier-général des galères, et il fit le voyage de Marseille pour annoncer les vérités de la religion à des hommes qu'il regardait comme doublement à plaindre, et pour leur sort présent, et pour leur vie passée. Il alla rendre le même service aux galériens de Bordeaux; chemin faisant, il établit dans quelques villes les confréries de charité dont il avait eu l'idée à Châtillon. Telles furent les prémices du ministère d'un homme qui attachera son nom à tant d'œuvres glorieuses et utiles, et que nous verrons entre autres déployer tant de zèle dans la carrière des missions.

XXXIII. Un autre saint prêtre se dévouait à ce dernier genre de travaux au fond d'une province éloignée. Michel Le Nobletz \*, né dans le diocèse de Saint-Pol-de-Léon, en 1577, d'une famille noble, avait eu dès sa jeunesse la vocation généreuse par laquelle il se distingua dans la suite, et il avait formé, étant encore dans ses études, une congrégation d'écoliers qui allaient catéchiser dans les campagnes. Après avoir perfectionné ses études théologiques à Paris, Le Nobletz se prépara aux missions par une année de retraite dans une solitude

Missions de  
Le Nobletz.

\* *Vie de*  
*M. Le Nobletz* (par le  
P. Verjus).  
Paris, 1666,  
in-8°.

profonde. Ce fut vers 1614 qu'il commença ses courses dans les diocèses de Léon, de Tréguier et de Quimper, visitant les villes et les campagnes, joignant l'exemple d'une vie pénitente à des instructions réitérées, et déclarant la guerre à l'ignorance, aux vices et aux pratiques superstitieuses qui régnaient encore dans cette contrée. Il visita aussi les îles situées sur les côtes de la basse Bretagne, et rétablit la religion dans une d'elles, où les traces en étaient presque entièrement effacées. Le zélé missionnaire fut secondé quelque tems dans ses travaux par Pierre Quintin de Limbau, gentilhomme du pays et ancien lieutenant de gendarmerie, qu'il avait converti. De Limbau, né dans le diocèse de Tréguier en 1569, servit d'abord dans les armées \*, mais se dégoûta du monde, reprit ses études, et s'adonna aux bonnes œuvres. N'étant encore que laïc, il catéchisait et secourait les pauvres. En 1602, il entra chez les Dominicains de Morlaix, et dans la suite il assista Le Nobletz dans ses missions \*. Leur zèle extraordinaire, leurs prédications assidues, mais surtout leur charité et leurs austérités, opérèrent une grande réforme dans les mœurs en basse Bretagne. On voit, dans la Vie de Le Nobletz, quelle émulation il avait excitée pour la piété surtout parmi les femmes. Des veuves, pleines de courage et de foi, des personnes de toutes les conditions, le suivaient dans ses courses, et le soulageaient en catéchisant les pauvres et les ignorans. Le Nobletz exerça pendant près de quarante ans les fonctions de missionnaire en Bretagne, et eut pour successeur dans

\* *La Vie  
exemplaire  
et apost. du  
vén. Pierre  
Quintin ;  
Rennes ,  
1668, in-12.*

\* Il mourut à Vitré,  
le 22 juin  
1629.

cette œuvre le Père Maunoir, dont nous parlerons ailleurs.

XXXIV. Une œuvre non moins importante que les missions commençait alors en France, et devait aussi avoir les plus heureux résultats pour le bien de la religion ; nous voulons parler de la formation des séminaires. Le concile de Trente avait ordonné d'en établir dans les diocèses, et avait même tracé des règles pour la bonne discipline de ces écoles. Mais les troubles et les guerres civiles avaient retardé en France l'exécution de ces sages décrets. Il n'est fait mention avant 1600 que de deux ou trois séminaires ; nous avons parlé dans l'*Introduction* \* de ceux de Reims et de Bordeaux, formés par les archevêques de ces deux villes. En 1585, l'évêque de Carpentras, Jacques Sacrat, avait créé un pareil établissement dans sa ville épiscopale. Ce sont les seules écoles de ce genre dont nos recherches nous aient procuré la connaissance. Le clergé s'était occupé plusieurs fois de réaliser, à cet égard, les décrets du concile de Trente ; nous avons vu les conciles provinciaux et les assemblées du clergé proposer des moyens pour arriver à la fondation des séminaires. Cependant toutes les tentatives faites pour réaliser le vœu du dernier concile général avaient échoué. Il n'y avait pour ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique, ni maison commune, ni exercices réguliers, ni études spécialement appropriées à leur état. Il existait à la vérité des écoles de théologie où le dogme était enseigné ; mais la morale, cette partie si importante des connaissances sacerdotales, était moins

\* Voyez ci-dessus pages 7 et 27.

cultivée. Les jeunes théologiens vivaient dans le monde, chacun selon son gré, sans être astreints à une règle, sans surveillance, et sans tous les secours qu'offre la vie de communauté. Ceux qui avaient plus de désir d'acquérir l'esprit de leur état se plaçaient chez des prêtres vertueux ou chez des pasteurs zélés; mais ils s'y trouvaient encore exposés à être dérangés dans leurs études ou distraits dans leurs exercices de piété. La plupart restaient dans leurs familles, ou se mettaient en pension dans des maisons où rien ne les rappelait à l'esprit ecclésiastique. On ne connaissait ni les examens, ni les retraites pour les ordres, ni les conférences, ni tous ces moyens puissans qu'on a employés depuis avec tant de succès pour former de dignes ministres du sanctuaire. On était admis au sacerdoce sans toutes ces épreuves, et sans ces secours nécessaires pour la faiblesse humaine. Aussi l'on voit à cette époque citer peu de prêtres qui se distinguassent par un zèle plus ardent ou par une vertu plus éclatante. Il y en avait sans doute beaucoup qui étaient réguliers et édifiants; mais la plupart n'avaient ni le degré d'instruction désirable dans un ministre de la religion, ni ces habitudes extérieures qui soutiennent la piété et qui contribuent au respect des peuples. Un grand nombre ne portaient point le costume ecclésiastique, et paraissaient partager les mœurs du monde au milieu duquel ils vivaient. Une réforme était donc nécessaire dans le clergé, et les meilleurs esprits l'invoquaient et la haïaient de tous leurs vœux. Mais comment arriver à un si

heureux résultat ? Un concile général, plusieurs conciles particuliers, des assemblées du clergé, avaient vainement prescrit ou proposé des mesures. La sagesse de leurs réglemens n'avait pu triompher encore des obstacles que la faiblesse humaine oppose toujours à une réforme ; on n'était point parvenu à recueillir des fonds nécessaires pour la fondation des séminaires. Saint François de Sales lui-même ne put réussir à procurer un séminaire à son diocèse. De simples prêtres eurent la gloire de réaliser un projet si souvent formé ; c'est à des hommes sans autorité et sans fortune, mais inspirés par un zèle actif, qu'il fut donné de commencer ce qui avait été vainement tenté avant eux.

*\*Hist. du card. de Bérulle ; par M. Tabaraud, tom. I.<sup>er</sup>, p. 251.*

Le dernier historien du cardinal de Bérulle \* regarde l'instituteur de l'Oratoire comme étant le premier auteur de la formation des séminaires ; en effet, le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, ayant voulu créer un séminaire pour son diocèse, fit venir à Paris \* trente jeunes clercs, et les mit sous la direction du Père de Bérulle, qui en confia spécialement le soin à deux de ses premiers associés, Bourgoing et Bence. Deux ans après, le cardinal souhaita rappeler ces clercs dans son diocèse, et les transféra dans le collège de Dieppe, qu'il venait de donner à l'Oratoire ; ce séminaire fut depuis fixé à Rouen même, et portait encore au moment de la révolution le nom du prélat fondateur (1). D'un autre côté, Godeau, évêque de

---

( 1 ) Un des premiers évêques qui commença l'établissement d'un séminaire pour son diocèse fut Gaspard Dinet, évêque de Mâcon, et précédemment religieux Minime. Ce prélat s'était

Vence, fait honneur de l'établissement des séminaires à un autre vertueux prêtre de ce tems, Adrien Bourdoise, né en 1584, à Brou, diocèse de Chartres. Il est vrai que ce fut aussi en 1612 que Bourdoise, qui n'était même pas encore prêtre, commença, au collège de Reims, une petite communauté de dix associés, la plupart déjà bacheliers en théologie. Ils menaient une vie pauvre et régulière, étudiaient les devoirs du sacerdoce, et apportaient un soin particulier à la décoration des églises et à l'exactitude des cérémonies. Bourdoise, devenu prêtre \*, faisait des conférences sur les fonctions cléricales : des étudiants, dont quelques-uns de familles fort distinguées, des curés même et des docteurs, venaient à ces conférences, dont les résultats furent sensibles. Plusieurs ecclésiastiques réformèrent leur extérieur, et portèrent plus assidûment l'habit long et les autres signes distinctifs de leur état. L'association de Bourdoise, qu'on appelait alors la *Cléricature*, prit une forme régulière en 1618; ce fut cette année-là que Bourdoise et ses six associés se consacrèrent à l'ins-

\* *Vie de Bourdoise.*  
Paris, 1714,  
in-4<sup>o</sup>.

---

fait de la réputation par ses sermons; devenu évêque en 1599, il visita son diocèse, travailla au rétablissement de la discipline, et appela les Pères de l'Oratoire pour diriger son séminaire; mais cet établissement essuya des obstacles, et ne put être en pleine activité que sous son successeur. On dut à Gaspard Dinet la construction de plusieurs églises et la formation de quelques communautés. Il fit ériger un second hôpital. Simple, frugal, modeste dans sa maison, patient dans les douleurs d'une longue maladie, cet évêque fut enlevé à son troupeau le 30 novembre 1619. (*Gallia christiana*, tome V, page 1099.)

truction des jeunes clercs. Ils changèrent plusieurs fois de résidence jusqu'à ce que Guillaume Com-

\* En 1620. paing, un des associés, donna pour eux \* une maison. Ce jeune homme, fils d'un secrétaire du Roi, et grand-oncle du ministre Chamillart, contribua non-seulement par ses dons, mais par ses soins et son zèle, à soutenir la nouvelle communauté; il embrassa l'état ecclésiastique, et fut ordonné prêtre en 1619; saint François de Sales voulut prêcher à sa première messe, ce fut Com-

\* En 1631. paing qui fit commencer la nouvelle église de Saint-

Nicolas-de-Chardonnet. L'archevêque de Paris autorisa \* l'association de Bourdoise pour diriger \* En 1632. un séminaire, et le Roi donna \* des lettres-patentes pour reconnaître l'établissement.

XXXV. Ce ne fut point là le seul service qu'Adrien Bourdoise rendit au clergé. Après avoir commencé l'établissement des séminaires, il crut devoir travailler encore à maintenir la régularité parmi les prêtres employés au ministère, et il pensa qu'un des moyens les plus propres pour son but était la formation de communautés de prêtres dans les paroisses. Ces réunions avaient plus d'un avantage; les ecclésiastiques, vivant ainsi en commun, s'excitaient les uns les autres à la régularité, se concertaient mieux pour les détails de leurs fonctions, et leur ministère devenait à la fois plus utile et plus respecté aux yeux de leur troupeau. La première communauté de ce genre fut celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Bourdoise établit la seconde à

\* En 1617. Orléans \*. Il en forma successivement à Brou, sa patrie, au diocèse de Chartres, à Boinvilliers,



à Arles, à Lyon, etc. Il contribua également à celles qui s'établirent, sur le même modèle, à Angers, à Saint-Bonnet, à Bordeaux, à Vendôme et dans d'autres villes. A Paris, l'exemple qu'il avait donné fut suivi dans les plus grandes paroisses de la capitale qui adoptèrent successivement une institution si salutaire, qui eut une heureuse influence sur l'état du clergé. L'activité de Bourdoise recherchait tous les moyens de ranimer parmi les prêtres l'attachement aux règles anciennes; il parcourut \* les diocèses de Meaux, de Senlis et de Beauvais, pour visiter dans les campagnes les curés et les autres ecclésiastiques; et les pénétrer de l'esprit de leur état. Cette espèce de mission eut surtout des effets très-sensibles dans le diocèse de Beauvais, où Bourdoise allait plus souvent et séjournait davantage. C'est ainsi que cet homme zélé préparait dans le clergé un renouvellement dont nous aurons à raconter les progrès consolans.

\* Ea 1620.

De saints prêtres secondaient ce mouvement en divers lieux. Pierre Lurbe, grand-vicaire de Bordeaux sous le cardinal de Sourdis, encourageait toutes les bonnes œuvres, il contribua beaucoup à l'établissement de la congrégation des Ursulines de cette ville. Des vocations inattendues honorèrent et servirent l'Eglise. On vit un gentilhomme, M. de Bonneveau, gouverneur du pont de Cé, quitter cette place pour embrasser l'état ecclésiastique. Charles de La Saussaye renonça également aux emplois et aux honneurs du monde pour prendre les ordres. Charles, né à Orléans \*, était neveu de Mathurin de La Saussaye, évêque d'Orléans, et petit-neveu

XXXVI.  
Saints prêtres.\* Voyez sa  
Vie par La

Saussaye,  
Paris 1622,  
in-12.

de Morvilliers, aussi évêque de ce siège, et qui assista au concile de Trente. Ses études terminées, ses parens lui avaient acheté une charge de conseiller au grand conseil, pour l'empêcher d'entrer dans un cloître, où semblerait le porter son goût pour la piété. Le jeune conseiller voyagea en Italie; mais ce voyage ne fit que fortifier en lui son attachement aux pratiques de la religion. De La Saussaye eut le bonheur de connaître à Rome saint Philippe Néri, dont la sainteté jetait alors un grand éclat. Il trouva encore empreints à Milan les vestiges des vertus et des travaux de saint Charles-Borromée, mort peu auparavant. De retour en France, il rompit tous les liens qui l'attachaient au monde, étudia en théologie, et se livra au ministère. La dignité de doyen de la cathédrale d'Orléans, qu'on lui conféra, ne l'empêcha point d'exercer la prédication; pendant dix-huit ans, il remplit les stations de l'Avent et du Carême dans les principales villes du royaume. Sa vie répondait à la sainteté de son ministère, et ajoutait à l'efficacité de ses discours. Il quitta le doyenné d'Orléans pour se charger de la cure de Saint-Jacques de la Boucherie, à Paris, et devint à la fin de ses jours chanoine de Notre-Dame dans cette ville.

\* En 1617. Il établit \* une congrégation de jeunes gens sous

\* Il mourut le 11 septembre, 1622. l'invocation de saint Charles-Borromée \*. A Limoges, Bernard Bardon de Bruin vivait dans l'exercice continuels des bonnes œuvres. Né dans cette ville,

\* Voyez sa Vie par Pectiot, Bordeaux, 1636, in-8°. en 1564 \*, il s'était d'abord destiné à la magistrature et s'était marié; on admirait dès-lors son zèle et sa ferveur. Mais; après la mort de sa femme;

il fit de nouveaux progrès dans les voies de la perfection, donna ses biens aux pauvres et s'appliqua aux œuvres de charité. Elevé au sacerdoce, il forma dans la ville de Limoges une association d'ecclésiastiques qui devaient s'animer les uns les autres aux vertus de leur état, visiter les hôpitaux et les prisons, instruire les ignorans, et pratiquer les exercices de miséricorde. Ces ecclésiastiques tenaient ensemble des conférences sur les objets de leur ministère; on y expliquait l'Écriture, on y décidait les cas de conscience, et l'on s'y exerçait sur tout ce qui pouvait édifier et instruire. Cet établissement commença vers 1616, et rendit de grands services au diocèse de Limoges. On peut donc regarder Barbon de Brun comme un des premiers qui ont travaillé à la réforme du clergé dans ce siècle; sa ferveur égalait son zèle, et sa patience dans de longues et douloureuses infirmités\* couronna dignement les soins qu'il avait donnés à tant de pauvres et les exhortations qu'il avait adressées aux malheureux (1).

\* Il mourut le 19 janvier 1625.

Si la France avait à se féliciter des espérances que donnaient ces œuvres naissantes et le zèle de prêtres vertueux, elle eut vers la même époque à pleurer de grandes pertes. Dans l'année 1618 seulement, la mort lui enleva deux personnes illustres par divers genres de services. La première est M<sup>me</sup>. Acarie, que nous avons vue

XXXVII.  
Mort de  
M<sup>me</sup>. Acarie.

---

(1) Nous renvoyons en note les noms de quelques savans dont les travaux furent utiles à la religion. ( Voyez la note 4 du 1<sup>er</sup>. livre. )

\* *Vie de Marie de l'Incarnation* ; par M. Boucher.

contribuer à l'établissement des Carmélites et à celui des Ursulines\* : elle eut aussi part à l'institution des Pères de l'Oratoire , et encouragea et seconda l'abbé de Bérulle dans son dessein. Il semble qu'il ne pouvait se faire à Paris aucune bonne œuvre à laquelle elle ne concourût. Les personnes les plus distinguées de ce tems-là venaient la consulter. Marie de Médicis lui fit l'honneur de la visiter ; la duchesse de Longueville , la duchesse de Montpensier , la mère et la sœur du chancelier Séguier , recherchaient ses entretiens , soit pour leur propre édification , soit pour avoir son avis sur des entreprises relatives à la religion. Le conseiller d'Etat Gauthier , qui était fort lié avec elle , attesta dans sa déposition lors des enquêtes faites après la mort de cette vertueuse femme , qu'elle avait converti plusieurs milliers de personnes. Saint François de Sales , qui l'avait dirigée pendant son séjour à Paris , comme nous l'avons vu , et qui avait eu avec elle des rapports de zèle et de piété , en parle dans ses Lettres avec une profonde estime. En 1613 , M<sup>me</sup>. Acarie perdit son mari ; cette mort brisait les liens qui l'attachaient au monde. Ses fils étaient en âge de se conduire , ses filles étaient religieuses ; elle résolut donc de suivre aussi l'attrait qui la portait à entrer chez les Carmélites. Elle prit l'habit au couvent d'Amiens \* , sous le nom de Marie de l'Incarnation , et fit profession l'année suivante. Sa vertu sembla croître dans ce nouvel état , et sa patience , au milieu des plus graves infirmités , avait quelque chose d'héroïque. Cette sainte femme

\* 7 avril 1614.

mourut à Pontoise \*, après avoir contribué au mouvement général qui se manifesta de son tems pour toutes les grandes œuvres de piété et de charité. La réputation de sa haute vertu était dès-lors solidement établie ; saint François de Sales et sainte Chantal visitèrent son tombeau ; les deux Reines, Marie de Médicis et Anne d'Autriche, vinrent aussi à Pontoise se recommander à ses prières. On lui érigea un monument , qui a subsisté jusqu'à la révolution. De nos jours, Pie VI a déclaré par un bref \* que Marie de l'Incarnation était au nombre des bienheureux. Ses reliques, soustraites aux profanations de l'impiété, ont été récemment \* remplacées avec honneur dans le couvent où elle était morte, et qui est occupé de nouveau par les religieuses de son ordre. La Vie de la bienheureuse\*, par M. Boucher, est aussi exacte qu'édifiante, et fait bien connaître l'esprit de cette époque ; elle renferme des notices curieuses sur quelques pieux contemporains.

Le deuxième personnage enlevé à l'Eglise dans le même tems est le cardinal du Perron, si célèbre par le nombre de ses ouvrages et par ses talens dans la controverse. Nous avons déjà parlé de ses succès en ce genre, et des conférences qu'il soutint sur la fin du siècle précédent. Il continua, dans ce siècle, à travailler dans le même but. Henri IV souhaitait voir sa sœur, Catherine de Bourbon, revenir à la religion catholique, et il chargea du Perron de la persuader. L'évêque proposa donc à la princesse d'avoir devant elle une conférence avec les ministres protestans. Cette conférence de-

\* 18 avril  
1618.

\* Du 24 mai  
1791.

\* En 1822.

\* Paris,  
1800, in-8°.

XXXVIII.  
Mort du  
cardinal du  
Perron.

\* En 1601. vait se tenir à Saint-Germain \*, mais les ministres n'y vinrent point, et le tout se borna à un échange d'objections entre le prélat et ses adversaires. L'évêque d'Evreux leur fit \* une dernière réponse, après laquelle les ministres gardèrent le silence. On a de lui sur ces matières une réfutation du livre de Duplessis-Mornai contre la messe, et de l'écrit de Tilenus *sur les Traditions apostoliques*; il eut des conférences avec le savant Cassaubon, et des contemporains rapportent que ce ministre parut ébranlé, mais n'eut point la force de renoncer à la profession du protestantisme. Du Perron s'éleva par son mérite aux premières dignités; nommé cardinal en 1604, archevêque de Sens, et grand-aumônier deux ans après, il parut avec éclat aux Etats de 1614, et prononça une harangue célèbre qui se trouve dans ses Œuvres. Son zèle pour l'autorité de l'Eglise et du saint Siège lui suscita des contradicteurs qui ne pouvaient cependant s'empêcher de rendre hommage à sa doctrine, à son habileté et à son éloquence. Il mourut \* à un âge où son talent et son crédit pouvaient faire espérer qu'il rendrait encore des services à l'Eglise.

\* 5 septem-  
bre 1618.

XXXIX. Plusieurs prélats, ecclésiastiques et religieux, Zèle pour la conversion des protestans. secondaient le cardinal dans ses travaux pour vaincre les protestans. Nicolas Coeffeteau (1), Do-

---

(1) Ce prélat, d'abord prédicateur du Roi, fut suffragant de Metz sous le titre d'évêque de Dardanie, puis nommé à l'évêché de Marseille; il mourut avant d'avoir pris possession de ce dernier siège, le 21 avril 1623. On trouve une notice détaillée sur lui dans le *Dictionnaire des sciences ecclésiast.* du Père Richard.

minicain, évêque de Dardanie, puis de Marseille, était lié avec du Perron, et fut l'éditeur de quelques-uns de ses ouvrages; il réfuta Duplessis-Mornai, Dumoulin, Jacques I<sup>er</sup>. , roi d'Angleterre, et Marc-Antoine de Dominis, et passa pour un des plus habiles controversistes de son tems. Antoine Fournier, évêque de Basile et suffragant de Metz, défendit avec zèle la foi catholique. Le docteur Cayet, dont nous avons rapporté la conversion \*, soutint une conférence contre le ministre Dumoulin, et publia trois écrits sur leur dispute, et un autre contre le même Dumoulin sur le purgatoire; l'année suivante, il composa un *Traité sur le sacrifice de la messe* (1). Le Père Coton, Jésuite, que nous avons vu soutenir une conférence à Nîmes contre Chamier, prêcha aussi la controverse à Grenoble et à Marseille, et ramena plusieurs protestans dans ces deux villes. Il n'eut pas moins de succès quand il fut attaché à la cour, et ce fut par ses soins que plusieurs seigneurs et gentilshommes renoncèrent à l'erreur. Dans la conférence qu'il eut à Fontainebleau avec le ministre Gigord, le ministre ne put produire aucun texte pour prouver que dans l'Eucharistie nous recevons Jésus-Christ seulement par la foi; cette conférence fut suivie de la conversion de plusieurs personnes de la cour. Le Père Coton a laissé plusieurs *Traités de controverse contre Chamier, Gigord, Turretin*

\* Voyez  
l'introduction,  
p. 46.

---

(1) Pierre-Victor Palma-Cayet, écrivain laborieux, mourut à Paris le 22 juillet 1618. Bayle l'a fort maltraité; mais il a été réfuté en cela par l'abbé Joly, dans ses *Remarques sur le Dictionnaire historique et critique*.

et autres ( 1 ). Jean Gontery, de la même société, s'occupa aussi de ces matières; il eut avec les ministres de Caën une conférence dont la relation fut publiée \*. Il réfuta Dumoulin, et publia plusieurs écrits de controverse, entre autres, des lettres au gouverneur de Sedan. Un écrit de l'abbé de Bérulle parle d'une conférence entre le Père Gonthier et Dumoulin; ce Père Gonthier paraît être le même que Gontery ( 2 ). La conférence avait été provoquée par M<sup>me</sup>. de Mazancourt \*, dame d'une famille distinguée de Picardie, dont le frère, M. de Séchelles, et une amie, s'étaient déjà convertis. Cette dame voulut conférer avec Gontery, l'abbé de Bérulle et Dumoulin. Leurs entretiens roulèrent sur la mission des pasteurs; et Dumoulin n'ayant pas donné de réponse satisfaisante, M<sup>me</sup>. de Mazancourt quitta aussi une église où elle ne voyait point de succession légitime. Dumoulin ayant cherché à se relever par un écrit où il mêlait des discussions étrangères

\* Eu 1606.

\* *Hist de Bérulle*; par M. Tabaraud, t. 1<sup>er</sup>. pag. 29.

---

(1) Pierre Coton fut un des plus célèbres prédicateurs de son tems. Il parcourut, en 1619, plusieurs diocèses du midi, et ses discours étaient fort suivis. Il établit un collège de la société à Pau. Il joignait tous les avantages extérieurs à beaucoup de talent, de zèle et de piété. Il mourut à Paris le 9 mars 1626. (*Voyez sa Vie*; par d'Orléans, 1688, in-8°.)

(2) Jean Gontery, qui a été omis dans presque tous les Dictionnaires historiques, a un article dans l'*Examen critique* de M. Barbier, tome 1<sup>er</sup>, page 397. On y donne la liste de ses ouvrages. Ce Jésuite mourut en 1616; il dirigeait beaucoup de personnes pieuses, entre autres M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve, et on trouve une petite notice sur lui dans les *Chroniques des Ursulines*.



à l'objet principal, l'abbé de Bérulle en prit occasion de publier un écrit sur cette conférence \*. Cet abbé avait commencé de bonne heure à entrer dans la carrière de la controverse. Jeune encore, il assista le docteur Duval dans une discussion avec un président au parlement de Pau, qui était très-attaché à la réforme, et qui néanmoins se convertit. Nous avons vu que du Perron se servit de lui dans la conférence de Fontainebleau. Ce fut l'abbé de Bérulle qui reçut l'abjuration de Sainte-Marie-du-Mont, gentilhomme protestant, qui se convertit à l'issue de cette conférence. Il soutint contre un ministre, chez le marquis d'O, une dispute qui amena la conversion d'un seigneur, M. de Lusignan, dont nous parlerons plus bas. La conférence qu'il eut à Sezanne \* lut fit d'autant plus d'honneur qu'il avait en tête un des hommes les plus habiles du parti protestant; de Bérulle était assisté de l'abbé de Marnay, grand-vicaire de Sens, et du Père Jacquinet, Jésuite, et il soutint la lutte avec autant de talent que de modération. Nous trouvons dans les Mémoires du tems quelques autres conférences indiquées; une \* entre René Corvaysier, docteur en théologie d'Angers, et George Thomson, ministre de la Brossardière; une autre entre le Père Michaëlis, Dominicain, et le ministre Giggord; une autre entre le Père Tolosani et David Chamier. Dans le Béarn, Colom, converti lui-même, eut plusieurs entretiens avec les ministres du pays, et travailla utilement à dissiper les préjugés de ses compatriotes. On dit, dans la Vie

\* *Discours sur le sujet proposé en la rencontre de P. Conthier et de Du-moulin, 1609, in-8°.*

\* En 1618.

\* En 1612.

du Père Sanejehan, que nul n'avait montré un zèle plus efficace que le sien pour la conversion des protestans du Dauphiné, et on trouve à la suite de sa Vie l'exposé de la méthode dont il se servait pour les convaincre. De Raconis, depuis \* En 1617. évêque de Lavour, publia \* une réponse à quatre ministres de Charenton et à des écrits de Dumoulin (1). Des laïcs même travaillaient à éclairer leurs frères; deux protestans convertis, de la Pellissière et Pagan, s'employèrent à cet égard avec beaucoup d'ardeur, le premier en Normandie, et le deuxième en Dauphiné et en Provence: c'est le témoignage qu'on rendit sur leur compte à l'assemblée du clergé de 1615.

XXXX.  
Travaux de  
Veron.

\* *Méthodes  
et controver-  
ses* de Ve-  
ron, 1738,  
in-folio.

On approuvera peut-être que nous nous arrêtons davantage sur le récit des travaux de l'abbé Veron, un des plus laborieux controversistes de ce tems. François Veron, né à Paris en 1575, entra chez les Jésuites et passa plusieurs années dans leur société \*, où on l'employa tantôt à la prédication, tantôt à l'enseignement; mais son goût l'entraînait vers la controverse, et il se flatta d'avoir trouvé une méthode plus simple pour vaincre les protestans. Se trouvant à Amiens \*, il défia le ministre de cette ville, Adrien Hucher, de prouver sa doctrine par le seul secours de

---

(1) Charles-François d'Abra de Raconis prit les ordres sacrés, devint professeur en l'Université de Paris, et eut des succès dans la chaire. Ses talens le firent nommer à l'évêché de Lavour en 1637. Il mourut le 16 juillet 1646. ( Voyez dans Moréri la liste de ses ouvrages. )

l'Écriture sainte, que les protestans donnent cependant comme l'unique règle de la foi. Une conférence s'ouvrit entre eux en présence du duc de Longueville et de trois cents personnes de l'une et de l'autre religion. Dès la première séance, le ministre fut obligé de renoncer à prouver les dogmes de son église par l'Écriture sainte, et à la deuxième séance il demeura muet. Ses amis envoyèrent chercher le ministre de Clermont-sur-Oise, qui ne paraît pas avoir été plus heureux. Veron rédigea les actes de cette conférence, qui furent imprimés. Il publia \* un écrit contre les ministres de Charenton, accompagna l'archevêque de Rouen dans la visite de son diocèse, et y soutint quelques conférences sur la controverse. Chorin, ministre de Mantes, n'osa entrer en dispute avec lui. Ces premiers succès le rendirent redoutable aux ministres. Toutefois, comme ces défis qu'il proposait aux ministres n'étaient point conformes aux règles et aux usages des Jésuites, il quitta leur société; mais il ne fit en cela, dit-il, que suivre l'avis de gens sages, et même de plusieurs Jésuites, et il parle de la société en des termes qui montrent son attachement et son estime pour elle. C'est en 1619 qu'il sortit de ce corps, et s'étant rendu en Saintonge, il adressa \* aussitôt à tous les ministres du pays un défi général de prouver, par l'Écriture, un seul article de leur confession de foi. Il allait de ville en ville, et, après avoir écouté le prêche, il annonçait au ministre qu'il allait le réfuter, engageant celui-ci à le suivre et à essayer de lui répondre. Actif

\* En 1617.

\* *Relation du voyage de Veron en Saintonge, à la fin de la 1<sup>re</sup>. partie de l'ouvrage ci-dessus.*

et infatigable dans son zèle , il prêchait dans les églises catholiques le matin , et le soir il traitait de la controverse. A Saintes , à Saint-Jean-d'Angély , à Marennes , à Soubise , etc. , les ministres refusèrent d'entrer en lice avec lui ; il les épouvantait par son assurance , par la facilité de son élocution et par la parfaite connaissance des matières qu'il avait à traiter. Il osa se rendre à La Rochelle , qui n'obéissait pas au Roi , et il y embarrassa les ministres ; mais , quoiqu'il eût changé de costume , on se douta que c'était le controversiste qui excitait alors tant de rumeur dans les environs , et il fut obligé de sortir de la ville. La relation de son voyage nomme seize ministres qui s'enfuirent à son approche , ou qui , après avoir accepté des conférences , les rompirent presque aussitôt. A Saint-Jean-d'Angély , le ministre Chazé aima mieux abandonner son propre temple , et même sa maison où Veron le suivit , que d'entrer en discussion avec un homme si redouté. La relation est accompagnée de certificats du chapitre et du présidial de Saintes , qui donnent des éloges au zèle et à la prudence de Veron. Pendant les huit mois qu'il passa dans cette province , il ne se contenta pas d'attaquer ainsi les ministres. Il exposait publiquement sa méthode et enseignait aux ecclésiastiques à s'en servir , afin qu'après son départ le clergé , et même les laïcs qui avaient suivi ses leçons , fussent en état de confondre les protestans et de dissiper leurs préjugés.

\* En 1621. Il communiqua de même sa méthode à Bordeaux\* , et apprit aux ecclésiastiques à en faire usage. L'as-

semblée du clergé, qui se tenait alors dans cette ville, le chargea d'aller à Sainte-Foi, où les ministres tenaient une assemblée, et de leur offrir une conférence, qu'ils refusèrent. Cette même assemblée le félicita de ses travaux, et engagea les évêques à profiter de son zèle, et le Roi l'autorisa, par des lettres-patentes \*, à prêcher et à ouvrir des conférences avec les ministres, après avoir demandé la permission des évêques.

\* 19 mars  
1622.

Ce concours d'efforts amena d'heureux changemens, et on vit un grand nombre de protestans abandonner la réforme dans les premières années de ce siècle. Jean Plantavit de la Pause était ministre à Béziers lorsqu'il abjura le calvinisme \*, à l'âge de vingt-huit ans. La suite de sa vie répondit à cette démarche; de la Pause soutint une conférence avec les ministres de Saumur, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, il mérita l'estime du pieux cardinal de La Rochefoucauld, qui l'employa dans les affaires de l'Eglise. Elevé sur le siège de Lodève \*, il justifia ce choix par sa sagesse, soutint les droits de l'Eglise, réprima les abus, dépensa noblement ses revenus pour des objets d'utilité publique, et trouva encore le tems de composer de savans ouvrages. Jean Morin, né à Blois \*, fut une des conquêtes du cardinal du Perron, qui lui inspira en outre le goût de l'érudition ecclésiastique; il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et servit l'Eglise par de grands travaux, qui eurent principalement pour objet l'Ecriture sainte et la théologie. Ce pieux et savant prêtre, dont nous aurons occasion de parler encore, était

XLI.

Conversions remarquables de protestans.

\* En 1604.

\* En 1625.

\* En 1591.

en relation avec tous les érudits de son tems ; mais ses occupations et ses recherches ne l'empêchaient pas de travailler à la conversion des juifs et des protestans , et il parvint à en éclairer plusieurs.

\* *Oeuvres de saint François de Sales*, éd. de Blaise, t. IX, pag. 88.

Saint François de Sales raconte dans ses Lettres \* une conversion qui fut pour lui un sujet de joie ; c'est celle d'un ancien Jésuite, le Père Boucard, qui avait apostasié et était allé s'établir à Lausanne, où on l'avait fait professeur. Poursuivi par ses remords, le fugitif revint au bercail et fit abjuration à Thonon \*, entre les mains du saint prélat.

\* 15 juin 1608.

Un autre prêtre, Pierre Gillette, de Nice, fit la même démarche en même tems, et tous deux publièrent sur leur conversion un écrit qu'ils envoyèrent à la république de Berne. Des hommes d'un rang distingué rentrèrent aussi dans le sein de l'Eglise. Gabriël de Lezignem-Lezai ou Lusignan, d'une famille illustre, fut converti par l'abbé de Bérulle, ainsi que Suzanne de Cétis, sa femme ; leur fille unique ayant voulu faire profession de la vie religieuse, ils fondèrent pour elle un couvent de la congrégation de Notre-Dame, à Puyberland, en Poitou. De Foulebois \*, gouverneur de Laon ;

\* Ailleurs, il est appelé de Fontleblon.

de Loménie, secrétaire d'Etat ; Guy, comte de Laval ; les barons de Salignac et de Vignoles, de Castelnau, de Mainville, de Vassan, de Saint-Chaumont, de Belins, gentilshommes attachés à la cour, sont cités comme des conquêtes du Père Coton ou du Père de Bérulle. De Fontcouvert, gentilhomme de Gascogne, abjura le calvinisme \* à Châlons-sur-Saône. François de Pas, marquis de Feuquières, un des plus habiles capitaines de son tems, re-

\* En 1612.

nonça à la réforme pendant la minorité de Louis XIII. François de Bonne, duc de Lesdiguières, si célèbre dans l'histoire des règnes de Henri IV et de Louis XIII, fit abjuration\* entre les mains de l'archevêque d'Embrun. Saint François de Sales et le Père Coton avaient eu, à différentes reprises, des entretiens avec lui sur la religion, et il paraît que le duc serait rentré bien plutôt dans le sein de l'Eglise, s'il n'avait été retenu par une passion qu'il n'avait pas la force de surmonter. Jérémie Ferrier, ministre à Nîmes, professeur de théologie, et fort considéré dans son parti, se convertit (1), et composa un livre *De l'Antechrist, et de ses marques, contre les ennemis de l'Eglise catholique* ; il eut le titre de conseiller d'Etat, et le clergé de France lui faisait une pension, ainsi qu'à un autre protestant converti, Isaïe Ferrier, sans doute parent du premier. Théodore Godefroy, né à Genève, vint à Paris\*, et y embrassa la religion catholique. Il travailla beaucoup sur l'histoire de France, et fut employé comme secrétaire d'ambassade lors de la paix de Munster ; ses enfans furent élevés dans la religion catholique. Antoine Etienne, le dernier des imprimeurs de ce nom, quitta aussi Genève, rentra dans le sein de l'Eglise, et imprima les Œuvres du cardinal du Perron et d'autres grands ouvrages d'érudition ecclésiastique ; le clergé le récom-

\* 25 juillet  
1622.

\* En 1602.

---

(1) Voyez sur les détails de sa conversion, et sur ce qu'il eut à souffrir de ceux de son parti, la Vie latine du Père Coton ; par Rouvier. Lyon, 1660, in-8.º, page 167.

\* Il mourut  
à Paris en  
1674, âgé de  
quatre-  
vingts ans.  
\* En 1620.

pensa de ses travaux par une pension \*. Pierre Bertius, flamand, long-tems professeur à Leyde, et savant estimé, quitta la Hollande, et embrassa la religion catholique à Paris \*; un discours qu'il prononça peu après dans le collège de Boncour, et qui a été imprimé, fait connaître les motifs de sa démarche et plusieurs circonstances de sa vie (1). Des dames d'un rang distingué dans le monde quittèrent aussi le parti de l'erreur. Charlotte-Catherine de la Trémoille, veuve du prince de Condé, n'avait différé quelque tems son abjuration que parce qu'elle voulait auparavant faire déclarer son innocence relativement à la mort de son mari; elle craignait qu'on ne la soupçonnât d'avoir cherché par cette démarche à se concilier la faveur du Roi et du parlement, et elle attendit que l'arrêt qui la justifiait eût été rendu avant de prononcer son abjuration. Cette cérémonie eut lieu \* à Rouen, entre les mains du légat et en présence du cardinal de Gondi (2).

\* En 1595.

---

( 1 ) Nous ne nommerons qu'en passant Pierre Garry, ministre à Saint-Antonin, et depuis prêtre et curé dans le diocèse de Bordeaux; Samuel-Paul Mugard, ministre à Mont-de-Marsan, dont le retour offrit un caractère plus marqué de zèle et d'ardeur pour la vérité; Théophile Casenave, ministre à Lescar, éclairé par le cardinal du Perron; Beynier, riche habitant de Chatillon-les-Dombes, et la famille Garron, du même lieu, qui furent convertis pendant le séjour qu'y fit saint Vincent de Paul. On trouve encore, dans les procès-verbaux du clergé, les noms de plusieurs protestans convertis.

( 2 ) Ce fait appartenait plus naturellement à l'*Introduction* où il a été omis.



On sait que le fils de cette princesse fut élevé dans la religion catholique. La maréchale de Créqui suivit l'exemple du duc de Lesdiguières son père. La comtesse de Perdrieuville, M<sup>me</sup>. de Mazancourt, M<sup>me</sup>. de Champlain, femme du gouverneur du Canada, la mère de celle-ci, abandonnèrent successivement l'église protestante.

L'éclat de ces conversions, et la tendance générale des esprits vers l'ancienne doctrine, irritaient encore les protestans les plus ardens, et réchauffaient chez quelques-uns les restes de ce vieux levain qui avait fermenté si long-tems en France, et y avait produit tant de désordres et de révoltes. Des excès et des violences éclatèrent en plusieurs lieux; on essaya de profiter des embarras d'une minorité pour obtenir de nouveaux avantages (1). En Béarn, les catholiques étaient toujours opprimés par le conseil souverain de Pau\*. En 1617, un arrêt du conseil ordonna que l'on rendit au clergé les biens envahis par Jeanne, et donnés par elle aux ministres protestans; il stipulait toutefois que ceux-ci seraient indemnisés sur le domaine du Roi. Les protestans du Béarn firent des remontrances; mais Louis XIII confirma l'arrêt du conseil par un édit\*; et par un second édit, que l'on appela l'édit de remplacement, le revenu des biens ecclésiastiques du Béarn ayant été évalué à 78,000 liv. par an, le Roi décida qu'une pareille somme serait prise sur ses domaines pour dédommager les ministres. Les Béarnais s'opposèrent ou-

XLII.

La religion catholique rétablie dans le Béarn.

\* *Histoire des troubles du Béarn au sujet de la religion*; par Mirasson. Paris, 1768, in-12.

\* Septembre 1617.

(1) Voir la note 5 du 1<sup>er</sup>. livre, à la fin du volume.

vertement à l'exécution de l'édit, et tinrent des assemblées, malgré les défenses. Un commissaire royal, envoyé sur les lieux, faillit être victime de l'exaltation des esprits, et le conseil supérieur de Pau ne craignit pas d'ordonner \* de surseoir aux édits. Telle était la tolérance du parti dominant en ce pays, qu'on ne voulut jamais permettre à Jean de Marca, chanoine et grand-vicaire de Lescar, et seul membre catholique du conseil, d'y occuper la place à laquelle il avait droit. Son neveu, Pierre de Marca, déjà distingué par son esprit et ses talens, ayant succédé à Jean en 1615, réclama l'exercice de sa charge. Cette famille avait constamment résisté à toutes les séductions du pouvoir et de la faveur, et était restée fidèle à la religion de ses pères. Les évêques d'Oléron et de Lescar plaidaient aussi auprès du Roi les intérêts de leurs églises, et toutes les assemblées du clergé appuyaient leurs demandes. D'un autre côté, l'assemblée des protestans, tenue à Loudun \*, avait pris fait et cause pour ceux de Béarn. Il était évident que les opposans comptaient sur les troubles qu'excitait alors dans le royaume la mésintelligence déclarée entre le Roi et la Reine mère. La chaleur de leurs plaintes et l'exagération de leurs demandes engagèrent Louis XIII à faire une démarche qui pût calmer ces premiers mouvemens. Ce prince partit de Bordeaux \*, et arriva trois jours après à quelques lieues de Pau. Comme on lui demandait quel ordre devait être observé à son entrée dans cette ville : *Je descendrai à l'église, s'il y en a une*, dit le prince ; *s'il n'y en a*

\* 29 juin  
1618.

\* En 1619.

\* 10 octo-  
bre 1620.

*pas, je veux entrer sans cérémonie ; il ne me siérait pas de recevoir des honneurs là où Dieu ne serait point honoré.* On aime à reconnaître dans cette réponse le langage d'un Roi très-chrétien et d'un descendant de saint Louis. Le prince fit célébrer solennellement la messe à Navarreins \*, et prit à Pau diverses mesures pour le rétablissement de la religion : les catholiques furent remis \* en possession de la grande église, près de soixante ans depuis que Jeanne d'Albret les en avait expulsés. L'évêque de Lescar, Jean de Salette, y célébra la messe. Pierre de Marca fut fait président du nouveau parlement; comme il était, quoique jeune encore, très-versé dans les matières ecclésiastiques, il eut des conférences avec des protestans, et réussit à en ramener plusieurs; quatre ministres sur-tout lui durent leur conversion. Le Père Coton fit un voyage dans le Béarn, établit un collège de sa société à Pau, et contribua par son crédit à relever le courage des catholiques, si long-tems opprimés dans ce pays (1).

\* 18 octobre.

\* Le 20.

Paul V ne vit pas la fin des troubles que le protestantisme avait excités en France. Ce pieux et sage pontife mourut\* après seize ans presque révolus de pontificat. Il avait secondé les congrégations et les réformes nées en France de son tems; il calma les disputes sur la conception de la Sainte-Vierge, et défendit d'enseigner ou de prêcher publiquement qu'elle ait été conçue avec la tache du péché; il canonisa saint Charles Bor-

XLIII.

Mort de Paul V; élection de Grégoire XV.

\* 28 janvier 1621.

(1) Voyez la note 6 du I<sup>er</sup>. livre, à la fin du volume.

romée, et laissa dans Rome des monumens de son zèle pour la décoration des églises, l'avancement des sciences et le bien de la religion. Le saint Siège ne fut pas long-tems vacant. Alexandre Ludovisio, cardinal et archevêque de Bologne, fut élu Pape \* à l'âge de soixante-sept ans, et prit le nom de Grégoire XV. Ce Pontife montra beaucoup de zèle pour la conversion des infidèles, et fonda le collège de la Propagande, qui fut achevé et accru par son successeur. Il déclara au nombre des Saints plusieurs vertueux personnages du siècle précédent, Ignace de Loyola, François-Xavier, Philippe Néri et la réformatrice du Carmel, Thérèse. Grégoire adressa au cardinal de La Rochefoucauld un bref \*, pour l'autoriser à réformer les ordres religieux en France; ce bref avait été sollicité par Louis XIII lui-même, qui donna des lettres-patentes pour en assurer l'exécution. Nous verrons dans le livre suivant quelles furent les suites de cette mesure. La même année, le Pape, également sur la demande du Roi, érigea Paris \* en métropole, qui fut démembrée de Sens; il lui assigna pour suffragans les évêchés de Chartres, d'Orléans et de Meaux.

\* 9 février  
1621.

\* Du 8 avril  
1622.

\* 20 octobre.

XLIV. Nous ne pouvons mieux terminer cette partie de notre *Tableau* que par le récit des dernières actions de saint François de Sales\*, et par l'histoire de ses derniers rapports avec notre patrie. En 1615, il fit le voyage de Lyon, y passa dans les chaires, et fut utile à plusieurs personnes par la sagesse de ses conseils et par l'onction de ses discours. Il prêcha deux années de

Mort de  
saint François de Sales.

\* Vie du  
Saint; par  
Marsollier :  
ses Lettres.

suite \* le Carême à Grenoble, où il fut reçu avec de grands honneurs ; plusieurs protestans vinrent l'entendre , et se convertirent ; il y eut entr'autres un ministre qui fit abjuration. Le duc de Lesdiguières eut des entretiens avec le saint évêque, pour lequel il professait beaucoup d'estime, et il assista plusieurs fois à ses discours. Sur la fin de 1618, le duc de Savoie ordonna au prélat d'accompagner à Paris le cardinal de Savoie , qui allait demander en mariage , pour le prince de Piémont Christine de France, fille de Henri IV. Ce voyage donna lieu à l'évêque de Genève de revoir ses anciens amis , et de rendre de nouveaux services à la religion dans la capitale. Il prêcha la veille de Noël devant la Reine, et il remplit la station du Carême \* à Saint-André-des-Arts. Des fidèles, des dames pieuses enviaient le bonheur d'être du moins quelque tems sous sa direction. La foule se portait à ses discours , et ses entretiens achevaient de gagner les cœurs. Ce fut alors que l'évêque de Genève et Vincent de Paul se connurent. Ces deux grandes âmes s'apprécièrent mutuellement, et François choisit le vertueux prêtre pour premier supérieur des Filles de la Visitation , que M<sup>me</sup>. de Chantal venait d'établir rue Saint-Antoine. Il visita plusieurs fois la communauté d'Adrien Bourdoise, et se fit un plaisir d'assister aux conférences qui se tenaient à Saint-Nicolas-de-Chardonnet sur les devoirs de l'état ecclésiastique. Il voulut aller à Pontoise , pour y prier sur le tombeau de Marie de l'Incarnation ( M<sup>me</sup>. Acarie ). On voit que , pendant son séjour dans la capi-

\* En 1617  
et 1618.

\* En 1619.

tales , il lui fut fait encore des propositions de se fixer en France ; mais elles n'eurent point de suite. Après un séjour de plusieurs mois, le Saint quitta Paris \* , et prit sa route par Tours, Bourges, Moulins, Roanne et Lyon. La Reine Marie de Médicis lui fit à Blois un accueil très-distingué. André Frémiot, archevêque de Bourges, et frère de M<sup>me</sup>. de Chantal, le reçut dans sa ville épiscopale, et ils visitèrent ensemble de pieux établissemens.

\* 13 sep-  
temb. 1619.

\* Du 16 dé-  
cemb. 1619.  
\* Du 16 mai  
1622.

Le nouveau séjour de Saint François de Sales à Paris n'avait fait que redoubler le désir que l'on avait de l'attirer en France ; et le vertueux évêque ne s'y refusait pas formellement, comme on le voit par une de ses lettres à la Mère Angélique Arnauld \* . Une lettre de M<sup>me</sup>. de Chantal fait mention d'un semblable projet \* : « J'appris hier, par M. Vincent, qui vous honore et vous estime plus qu'il ne peut se penser et dire, tout le dessein que l'on a de vous attirer en France. Tous les plus pieux et les plus solides esprits d'ici sont en grand suspens pour savoir ce qui sera plus à la gloire de Dieu. M. Vincent me le disait hier, en ajoutant qu'il semblait que Dieu vous eût mis comme un boulevard contre Genève. » Mais le Saint touchait au terme de sa carrière. Dans cette même année, il reçut ordre du duc de Savoie de retourner en France pour y saluer Louis XIII qui passait par les provinces du midi, après son expédition contre les protestans. Il se rendit à Avignon, où était le Roi, et suivit ensuite la cour à Lyon. Le Roi et la Reine lui donnèrent des témoignages de bienveillance et d'estime. Il

prêcha plusieurs fois, et notamment la veille de Noël. Peu après, il fut frappé d'apoplexie, et mourut \* dans sa cinquante-sixième année. Son corps fut transporté à Anneci, suivant ses intentions. Nous ne nous étendrons point ici sur l'éloge du saint évêque. Ses écrits et ses lettres de piété sont assez connus, et ne sont pas les moindres services qu'il ait rendus à la religion. Mais il fut surtout admirable par son esprit de charité et de douceur, et par son talent pour s'insinuer dans les âmes et pour les porter à la piété. Il savait donner au zèle les formes les plus douces et les plus attrayantes. Ce fut par ces heureuses qualités qu'il devint un des principaux instrumens de la Providence pour exciter parmi le clergé et les fidèles ce renouvellement de mœurs et cette ardeur pour les bonnes œuvres, dont nous avons déjà vu les premiers résultats. Notre France eut part à ces heureux effets, et nous avons eu quelque plaisir à suivre les relations que saint François de Sales entretenait dans le royaume, et à montrer le bien qu'il y fit, tantôt par sa présence, ses entretiens et ses discours, tantôt par ses lettres, dont un grand nombre sont adressées à des personnes de notre nation.

---

\* Le 28 décembre. 1622.

---

**TABLEAU**

**DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX**

FORMÉS EN FRANCE

PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ,

ET

DES EXEMPLES DE PIÉTÉ ,

DE ZÈLE ET DE CHARITÉ ,

QUI ONT BRILLÉ A CETTE ÉPOQUE.

---

LIVRE DEUXIÈME.

*Depuis 1623 jusqu'à la mort de Louis XIII,  
en 1643.*

---

**C**E livre comprend tout le tems du ministère du cardinal de Richelieu , et , comme cet homme célèbre se trouve mêlé à tout ce qui se fit alors de plus important pour la religion, il ne sera pas hors de propos de le faire connaître en peu de mots, sans entrer dans les détails de la politique à laquelle nous devons rester étrangers.

I. Armand-Jean du Plessis-Richelieu naquit à Paris, le 15 septembre 1585, et fit paraître d'heureuses dispositions pour l'étude et pour les lettres.

Ministère  
du cardinal  
de Riche-



Destiné à l'état ecclésiastique, il obtint à vingt-deux ans une dispense d'âge pour l'évêché de Luçon, et fut sacré à Rome en 1607. De retour en France, il prêcha plusieurs fois à la cour, et remplit même des stations entières. Il parut avec honneur aux Etats-généraux de 1614, et fut chargé plusieurs fois de porter la parole au nom de la chambre du clergé. Marie de Médicis nomma le prélat son grand-aumônier, et lui procura \* une charge de secrétaire d'Etat. L'évêque de Luçon s'étant retiré quelque tems à Avignon, s'y occupa de composer des écrits de controverse contre les protestans; c'est peut-être alors qu'il travailla au livre de l'*Instruction du chrétien* \*, dont il y a eu plusieurs éditions; il publia aussi une réponse \* aux ministres de Charenton, qui a été souvent réimprimée. Le prélat fut souvent employé dans les différends qui survinrent entre Louis XIII et la Reine mère, et il disposa l'esprit de cette princesse à un accommodement qui fut conclu en 1620. Ce fut pour ce service que le Roi le présenta au cardinalat; le prélat s'étant rendu de plus en plus agréable et nécessaire au Roi, prit peu à peu une part plus active aux affaires, entra au conseil \*, écarta successivement ses concurrens, et devint premier ministre, poste qu'il sut conserver jusqu'à sa mort. La fermeté de son caractère et l'habileté de sa politique déconcertèrent les efforts de ceux qui étaient le plus jaloux de son pouvoir et mécontents de sa sévérité. Cette sévérité, il est vrai, parut extrême en quelques circonstances; mais on doit reconnaître qu'elle fut en général utile au royaume. Elle com-

lien; ses soins pour la religion.

\* En 1616.

\* Poitiers, 1621, in-8°.

\* *Les principes de la foi cath. défendus contre l'écrit des min. de Charenton;* 1617, in-8°.

\* 29 avril 1624.

prima l'esprit de faction qui ne s'était que trop enraciné en France pendant les tems de troubles; elle fit respecter l'autorité. Le cardinal s'attacha surtout à réprimer les entreprises des protestans qui affectaient dans le royaume une sorte d'indépendance; et ce fut à sa constance et à son génie que l'on dut la conservation de l'île de Rhé et la réduction de La Rochelle, dont le parti calviniste avait fait son boulevard, et d'où il bravait les lois et les ordres du souverain.

Le système du gouvernement du cardinal de Richelieu a été tracé récemment par une plume aussi judicieuse qu'élégante. « Ce ministre », dit M. le cardinal de Bausset, « voulut asseoir les fondemens d'un gouvernement durable sur ces principes religieux qui sont les plus fermes appuis de l'ordre et de la tranquillité d'un grand empire. Cet homme, qui avait l'instinct de la politique comme d'autres ont cru en avoir la science, qui n'avait pas une pensée, un sentiment, une volonté qui n'eût pour objet l'affermissement de l'autorité et le maintien de l'ordre, savait que l'esprit de la religion est essentiellement un esprit conservateur, parce qu'elle commande toujours le respect des lois et la soumission à l'autorité publique. Il s'attacha dans le choix des évêques à rechercher la science unie à la régularité des mœurs et à l'amour de la discipline. Sous son ministère tout prit un caractère d'ordre, de décence et de dignité. C'est de cette époque que date la véritable gloire de l'église gallicane, celle d'avoir formé le clergé le plus régulier, le plus éclairé, le plus ami de

l'ordre et de la paix, le plus fidèle à ses principes religieux et à ses devoirs politiques. Tant que le cardinal de Richelieu vécut, rien ne troubla la paix de l'église de France.\* »

D'autres écrivains\* ont également remarqué l'attention du cardinal de Richelieu dans le choix des évêques, et lui-même expose sa manière de penser à cet égard dans une de ses lettres. Il connaissait les devoirs de l'épiscopat ; à Luçon il faisait la visite de son diocèse, et publia des statuts pour rappeler ou maintenir la discipline ; sa cathédrale fut réparée et embellie par ses soins, et de nouvelles paroisses furent érigées. Dès qu'il fut entré au conseil, voyant qu'il ne pouvait plus observer la résidence, il donna la démission de son siège, et eut soin que son successeur fût nommé immédiatement (1). Le cardinal aurait pu sans doute aspirer à quelqu'un des sièges les plus riches et les plus honorables du royaume ; toutefois il n'eut point d'évêché en titre, et se contenta de posséder quelques abbayes. On voit qu'il favorisa les réformes et les congrégations établies de son tems. Ayant été fait coadjuteur de l'abbé de Cluni, il appuya les efforts de l'abbé régulier, Jacques d'Arbouze, pour introduire la réforme dans son ordre, y attira de bons religieux de la congrégation de Saint-Vannes, réprima ceux qui s'opposaient à la réforme, et unit la congrégation à celle de Saint-Maur ; mais cette union fut dissoute après sa mort. Elu

\* *Histoire de Fénéton*, t. I.<sup>er</sup>, p. 13.

\* L'abbé Racine dans son *Abrégé de l'Histoire eccl.*, t. X, pag. 205.

---

(1) Le successeur du cardinal, à Luçon, fut sacré dès le 24 juin 1624.

aussi abbé de Clairvaux, il n'usa également de son autorité que pour propager l'étroite observance et seconder le zèle des abbés Arnolpini et Maugier qui travaillaient à réformer cet ordre. On voit par le recueil de ses lettres \* qu'au milieu des soins de la politique, il ne négligeait rien de ce qui pouvait intéresser la religion. Là il prie l'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, frère et successeur du pieux cardinal de ce nom, de modérer la vivacité de son caractère; ici il engage l'évêque de Marseille à ne point inquiéter les Carmélites qui s'étaient mises sous sa protection après la mort du cardinal de Bérulle. Il donne de sages avis à d'autres prélats; il fait écrire par le Roi à tous les évêques pour leur recommander la résidence; il s'occupe à réprimer des abus dans différens monastères. Le cardinal avait donné sa confiance au Père Joseph du Tremblai, religieux Capucin, qui a été maltraité par quelques historiens, mais à qui on ne saurait refuser de grands talens.

\* *Lettres du cardinal de Richelieu*, 1696, 2 vol. in-12.  
\* *Vie du P. Joseph*, Paris, 1702. 2 vol. in-12.

Le Père Joseph \* fonda la congrégation du Calvaire dont nous avons parlé dans le livre précédent. La faveur du cardinal aurait pu le porter à de hautes dignités, mais il garda constamment son nom et son habit de religieux. Le Pape l'avait nommé préfet des missions du Poitou; le Père Joseph envoya dans cette province plusieurs de ses confrères pour maintenir parmi les peuples la foi catholique contre les efforts des protestans. Ce fut par son intervention que Louis XIII établit un hôpital à Alep; par ses soins aussi des missionnaires de son ordre furent envoyés dans le Le-

vant pour donner leurs soins aux catholiques de ce pays (1).

Le pontife qui avait donné le chapeau à Richelieu survécut peu à cette promotion. Grégoire XV mourut \* après deux ans et cinq mois de pontificat. Après lui, le cardinal Maffée Barberini, archevêque de Nazareth, dans le royaume de Naples, fut élu Pape \* et prit le nom d'Urbain VIII. Ce pontife aimait les lettres et les cultivait avec succès; il célébra le jubilé \*, et accueillit les pèlerins avec magnificence. Peu de pontificats ont été marqués par un plus grand nombre d'établissemens de piété et de charité. Le zèle que nous avons déjà vu se signaler en France, à cet égard, sembla prendre de nouveaux accroissemens. Les constructions d'églises, les fondations d'hôpitaux, les réformes, les congrégations nouvelles se succédèrent sans interruption. A Paris, on érigea la paroisse de Saint-Leu et Saint-Gilles, puis celle de Saint-Louis en l'Île; celle-ci n'était d'abord qu'une petite chapelle, mais on éleva dans la suite une grande église qui ne fut totale-

II.  
Etablissemens et fondations à Paris.

\* 8 juillet 1623.

\* 6 août.

\* En 1625.

---

(1) Deux de ces missionnaires souffrirent la mort en juin 1638, à Dombea en Ethiopie, où ils allaient annoncer l'Évangile; leurs noms étaient Nouvois et Lopez-Netto, le premier né à Vendôme, et le second à Nantes, d'une famille portugaise établie dans cette ville. En religion, ils s'appelaient Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes; on a publié la relation de leur martyre. Nous trouvons d'autres religieux français immolés par les idolâtres vers le même tems; Guillaume Courtet, Dominicain, fut mis à mort le 20 septembre 1637, avec deux de ses confrères, à Nangasaqui, dans le Japon.

ment achevée que dans le siècle suivant. Louis  
 \* En 16<sup>23</sup>. XIII autorisa par lettres-patentes \* la fondation  
 de l'hôpital de la Miséricorde ; cet hôpital était  
 l'ouvrage d'Antoine Séguier, seigneur de Villiers  
 et de Fourqueux, président à Mortier au parle-  
 ment de Paris et ambassadeur à Venise. Ce ma-  
 gistrat, issu d'une famille illustre par de grands  
 exemples de piété (1), laissa par son testament  
 plus de 30,000 livres de rente, pour être em-  
 ployées en aumônes et en fondations. Il voulut  
 que l'hôpital de la Miséricorde, au faubourg Saint-  
 Marcel, servît à recueillir cent orphelines ; on  
 les élevait depuis six à sept ans jusqu'à vingt-  
 cinq. La diminution des revenus força, dans la  
 suite, de diminuer le nombre des places jusqu'à  
 ce qu'un financier nommé Cornette, qui avait été  
 \* En 1755. trésorier général des galères, y rétablit \* dix-huit  
 places d'orphelines ; il ne faut point confondre  
 cette maison avec celle des orphelines du saint  
 Nom de Jésus, établie à Paris dans le cul de sac  
 des Vignes. Cette dernière fondation est du même  
 siècle ; mais nous n'en connaissons ni la date pré-  
 cise ni l'auteur ; car on mettait souvent alors  
 autant de soin à cacher ses bonnes œuvres qu'on

---

(1) Antoine Séguier était frère de Jean d'Autry, père du chancelier Séguier. Marie Tudert de Bournalière, femme de Jean d'Autry, fit profession chez les Carmélites à l'âge de quarante-huit ans. Louise Séguier, mère du cardinal de Bérulle, était sœur d'Antoine ; on sait qu'elle entra aussi dans l'ordre des Carmélites. Jeanne Séguier, sœur du chancelier, embrassa la même vocation. Antoine Séguier mourut sans alliance en novembre 1724.

en a mis depuis à les publier. La maison des orphelines du saint Nom de Jésus était destinée pour vingt-deux filles, et dirigée par les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, qui furent instituées plus tard.

Nous avons rapporté dans le livre précédent le bref par lequel le pape Grégoire XV avait commis le cardinal de La Rochefoucauld pour travailler à la réforme des monastères. Le cardinal s'adjoignit un conseil pour le seconder dans cette œuvre, et le Roi se montra disposé à lui prêter l'appui de son autorité. Des évêques et des magistrats furent nommés pour connaître des difficultés qui surviendraient. Le cardinal dressa \* les réglemens qu'il jugea les plus propres à atteindre son but. Devenu abbé de Sainte-Geneviève à Paris\*, il résolut de commencer par la réforme de cette abbaye; un religieux fort jeune, mais plein de ferveur, fut l'instrument dont la Providence se servit pour faire réussir cette entreprise. Charles Faure \*, né à Lucienne, en 1594, et fils d'un commissaire des guerres, avait montré de bonne heure le goût et les habitudes de la piété, joignait à ces heureuses dispositions un jugement sûr, un caractère ferme et un courage à toute épreuve. Il avait fait ses vœux \* dans l'abbaye des Chanoines-Réguliers de Saint-Vincent de Senlis; le relâchement qui s'y était introduit ne lui ôta rien de sa ferveur et ne lui inspira que plus de désir d'opérer une réforme salutaire. Etant venu à Paris pour ses études de théologie, il logea dans la communauté naissante de Bourdoise, et s'y fortifia dans le goût de la piété. En même tems

III.  
Réformes ;  
Sainte Geneviève et  
le P. Faure.

\* 11 mars  
1623.

\* En 1619.

\* *Histoire des Ordres, mon. t. II, chap. XLVIII. Vie du Père Faure. Paris, 1698, in-4<sup>o</sup>.*

\* En 1615.

il allait souvent à Senlis pour y animer le courage de quelques religieux bien disposés. Le cardinal de La Rochefoucauld , qui connut tout son mérite , favorisa les soins qu'il se donnait pour la réforme de l'abbaye de Saint-Vincent. La prudence , le zèle , la charité et la patience de Faure triomphèrent des obstacles , et l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis devint un modèle de régularité. Des personnes de toute condition venaient s'y édifier et y faire des retraites sous la conduite du jeune religieux ; quelques abbayes lui demandèrent des sujets formés sous sa direction , entr'autres , celles d'Eu , de Saint-Jean à Chartres , de Clairefontaine dans le même diocèse , et Faure y alla lui-même établir une bonne discipline. Le cardinal de La Rochefoucauld crut devoir l'appeler \* pour réformer l'abbaye de Sainte-Geneviève , et le nomma supérieur , quoique n'ayant encore que trente ans. Faure ne réussit pas moins à Paris qu'à Senlis ; son zèle et son habileté dans le gouvernement , ses exemples , sa douceur , sa charité , consolidèrent la réforme , qui s'étendit même à d'autres abbayes. Plusieurs Chanoines-Réguliers , animés du même esprit que Faure , recoururent à lui de divers lieux , et le prièrent de seconder leur zèle pour la discipline monastique. Des congrégations séparées de Chanoines-Réguliers s'unirent à la congrégation de Sainte-Geneviève ; telles furent les congrégations du Val des Ecoliers , de Saint-Jean de Chartres , de Saint-Lo de Rouen et de Saint-Martin d'Epernai. Un pieux religieux , Philippe Gallet , prieur de l'abbaye de Toussaint d'Angers ,

\* En 1624.



commença vers le même tems \* à y établir la réforme, et, secondé par l'autorité du cardinal de La Rochefoucauld, il s'unit \* à la congrégation de Faure, quitta son office de prieur, et vécut pendant vingt ans dans la pratique exacte de la règle primitive; on nous a communiqué une notice intéressante sur ce fervent religieux \*. Son ami, Nicolas Fournier, l'aida dans ses projets de réforme, et est loué aussi pour son attachement à la régularité. D'après l'avis des personnes les plus sages, on rendit \* l'abbaye de Sainte-Geneviève élective tous les trois ans, et Charles Faure fut choisi pour coadjuteur du cardinal et pour supérieur de toute la congrégation, qui prit le nom de Chanoines-Réguliers de la congrégation de France. Depuis, on érigea \* un séminaire à Senlis où la réforme avait commencé, et Anne d'Autriche posa \* la première pierre d'un autre séminaire pour les Chanoines-Réguliers à Nanterre.

\* En 1622.

\* En 1634.

\* Manus-  
crits de  
Grandet.

\* En 1634

\* En 1638.

\* 16 mars  
1632.

Une seconde réforme des Chanoines-Réguliers s'établissait en Lorraine, par les soins du bienheureux Pierre Fourier, curé de Matincour, le même qui avait, de concert avec Alix Le Clerc, institué \* une congrégation de religieuses pour l'éducation des filles. Pierre, né le 30 novembre 1565, à Mirecour, en Lorraine \*, avait pratiqué la vertu dès sa jeunesse. N'étant encore qu'étudiant dans l'Université de Pont-à-Mousson, il aimait à réunir des jeunes gens, qu'il formait à la piété, et plusieurs parens lui confièrent leurs enfans, avec lesquels il menait une vie toute chrétienne, loin des plaisirs et de la dissipation ordinaire à

IV.

Chanoines-  
Réguliers de  
Lorraine, et  
le B. Fou-  
rier.

\* Voyez ci-  
dessus, pag.

127.  
\* *Histoire  
des Ordres  
mon. t. II,  
chap. LXII.*

*Vie du  
R.P. Pierre  
Fourier; par  
Bedel, 1666,*  
in-12.

cet âge. On fut étonné de le voir entrer comme novice dans l'abbaye des Chanoines-Réguliers de Chamousey, qui passait pour peu régulière; mais la Providence avait ses vues dans cette vocation, et elle se proposait sans doute de se servir du jeune Fourier pour réformer un ordre dégénéré de sa première ferveur. Il fut, à Chamousey, un modèle de régularité; ayant été envoyé à Pont-à-Mousson pour son cours de théologie, il s'y lia étroitement avec deux autres jeunes religieux, qui se distinguèrent aussi depuis par leur zèle pour la réforme; savoir, Didier de La Cour et Servais

\* En 1597. Lairuels. On lui confia\* la cure de Mataincour, près Mirecour, où il montra toutes les qualités d'un bon pasteur. Perpétuellement occupé de ses devoirs, il ne respirait que pour le bien de son troupeau, instruisait, exhortait, reprenait, faisait la guerre aux abus. Les pauvres étaient particulièrement l'objet de sa sollicitude; il avait établi pour eux des distributions régulières de secours, et il ne pouvait leur rien refuser. La même charité lui fit songer à l'instruction de la jeunesse, et ce fut pour l'éducation des jeunes filles qu'il donna naissance à la congrégation dite de Notre-Dame, comme on l'a raconté; une pieuse fille, nommée Alix Le Clerc, le seconda dans ce projet, que Dieu sembla bénir d'une manière particulière. A cette entreprise en succéda une plus difficile encore. On avait déjà fait quelques tentatives en Lorraine, pour réformer les Chanoines-Réguliers; le cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz, et un pieux évêque de Toul, des Porcelets de

Maillane, avaient essayé d'y parvenir. C'était au Père Fourier qu'il était réservé d'accomplir cette œuvre. Comme on connaissait son zèle pour la régularité, le cardinal de La Rochefoucauld, qui travaillait aussi, comme nous l'avons vu, à réformer les Chanoines-Réguliers de France, jeta les yeux sur lui pour cette entreprise, et le pressa de venir à Paris pour seconder ses vues. Toutefois le Père Fourier ne se rendit point à ces instances; il était alors plein d'une juste espérance de réussir dans son projet de réforme en Lorraine, projet qu'il préparait depuis plusieurs années avec persévérance. L'abbaye de Saint-Remi de Lunéville s'étant offerte pour devenir le noyau de la réforme, Fourier y prit l'habit \* avec six associés, et ils firent tous ensemble leur profession \*. Tel fut le commencement de la congrégation dite de Notre-Sauveur, dont le Père Fourier dressa les constitutions. En quatre ans, huit abbayes reçurent la réforme, qui fut approuvée à Rome. Le fondateur s'occupa de bien établir parmi les Sœurs l'esprit de piété, et visita les maisons de son ordre et celles de la congrégation de Notre-Dame, sans cesser néanmoins d'exercer le ministère pastoral; il passa quelque tems \* dans la paroisse de Badonviller pour instruire les habitans, dont un grand nombre étaient protestans, et ses exhortations et sa charité ramenèrent la plupart. Les guerres auxquelles la Lorraine était en proie, les mouvemens de troupes et les ravages qui en étaient la suite, l'obligèrent \* de se retirer à Gray en Franche-Comté; ce fut là qu'il acheva de rédiger ses consti-

\* 2 février  
1624.  
\* 25 mars  
1624.

\* En 1625.

\* En 1639.

tutions. Il donna ses soins aux habitans de la ville dans une épidémie, et voulut que les religieux qui l'avaient accompagné se rendissent utiles pour l'éducation de la jeunesse. Les filles de sa congrégation qui s'étaient aussi réfugiées à Gray, y suivaient également l'esprit de leur vocation pour l'instruction des jeunes personnes. Le Père Fourier les animait tous par son zèle (1).

V. Le même ordre voyait encore éclore dans une autre province une troisième réforme qui eut pour auteur Alain de Solminiac, religieux de Chancelade près Périgueux et depuis évêque de Cahors. Alain était né en 1593, au château de Belet près Périgueux\* ; on remarqua en lui dès sa jeunesse d'heureuses inclinations, et, quoique les vues de sa famille parussent d'abord avoir décidé sa vocation, la suite fit assez voir que cette vocation était dans l'ordre des desseins de la Providence. Le jeune de Solminiac, ayant fait ses vœux à Chancelade, vint étudier en théologie à Paris et n'y montra pas moins d'ardeur pour la piété

Congrégation de Chancelade et Alain de Solminiac.  
\**Hist des Ordres mon.*  
t. II, ch LXL.  
*Vie de Solminiac*  
1817, in-12.

---

(1) Il mourut le 9 décembre 1640, au milieu de l'exercice de la charité. Son corps fut porté à Mataincour, où les habitans voulurent le conserver. La réputation de sa sainteté, et les miracles opérés par son intercession, engagèrent Benoît XIII à le déclarer au nombre des bienheureux, par un décret du 2 février 1730. La Vie de ce saint personnage, par le Père Bedel, Paris, 1666, in-12, offre de grands exemples d'humilité, de douceur et de pénitence. Parmi ses successeurs dans la place de supérieur-général de la congrégation, nous citerons Jean Etienne, qui mourut le 2 février 1685 en réputation de sainteté.

que pour les connaissances de son état. Devenu abbé de Chancelade \*, il entreprit de mettre la réforme dans cette maison, qui par suite des guerres était tombée en décadence pour le temporel comme pour le spirituel. Ses premiers soins se dirigèrent vers le rétablissement des lieux réguliers. Les anciens religieux s'étant refusés presque tous à l'observance exacte de l'ancienne discipline, le pieux Alain reçut quelques novices avec lesquels il forma une nouvelle communauté. Fervent, mortifié, ami de la retraite et du silence, il ne conseillait rien aux autres qu'il ne pratiquât lui-même. Aussi sa réputation attira dans son abbaye de nombreux disciples, qui vinrent se mettre sous sa direction. Son monastère devint en peu de tems un modèle sur lequel les abbayes des diocèses voisins demandèrent à se former; ce qui donna lieu à la formation de la congrégation dite de Chancelade, qui subsistait encore avant la révolution. L'abbé de Solminiac fut aussi chargé de visiter d'autres monastères, et il y introduisit l'observance des règles. C'est par là qu'il se préparait à entrer dans une autre carrière, et qu'il préludait aux travaux de l'épiscopat, où nous le verrons dans la suite montrer un zèle si actif et si efficace.

Une autre réforme contemporaine est celle du Val-de-Grâce, à Paris, réforme que la Reine Anne d'Autriche favorisa de tout son pouvoir. Marguerite d'Arbouze en avait été nommée abbesse \*, et travaillait avec ardeur à y établir la réforme; c'est la même pieuse fille dont nous avons parlé à l'oc-

\* En 1623.

## VI.

Réforme du Val-de-Grâce; et Marguerite d'Arbouze. \* Voyez sa Vie; par Fleury, 1684, in-8<sup>o</sup>.

l'Évêque. Le Val-de-Grâce était une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, située à Bièvre-le-Châtel, à trois lieues de Paris; le relâchement s'y était peu à peu introduit, quand Marguerite d'Arbouze fit transférer le monastère à Paris. La Reine s'en

\* 3 juillet  
1624. déclara fondatrice; cette princesse posa \* la première pierre des nouveaux bâtimens de cette abbaye; elle témoignait en toute rencontre une estime singulière pour la pieuse abbesse qui était en rapports avec les personnages les plus recommandables de ce tems, et qui était parente du Père d'Atichy, depuis évêque d'Autun, et du garde des sceaux, de Marillac. Sa modestie, son amour pour la pénitence, son détachement, son esprit de prières, faisaient l'admiration de tous ceux qui la connaissaient. Elle mourut \* en allant mettre la réforme dans quelques monastères de province. Ferrage et le docte abbé Fleury ont écrit chacun la Vie de cette estimable abbesse; l'ouvrage de Fleury surtout fait bien connaître le mérite et la vertu qui brillaient en elle. Des abbeses vinrent s'instruire à son école et puiser dans sa maison l'esprit de leur état. Sa réforme fut adoptée dans plusieurs monastères, entre autres au Puy-d'Orbe, diocèse de Langres.

\* 16 août  
1626.

VII. On ne s'étonnera pas sans doute de l'intérêt qu'Anne d'Autriche mettait à la réforme d'un couvent, quand on se rappellera qu'alors les personnes les plus illustres s'honoraient de favoriser les établissemens de piété. Des rapports intimes et fréquens semblaient rapprocher la cour et le cloître, quoique séparés par une si grande différence de

Rapports de la cour et du cloître.

mœurs et de goûts; et des princesses se plaisaient à venir humilier leurs grandeurs et puiser des exemples dans les modestes asiles du recueillement et de la pénitence. L'histoire du tems nous montre plusieurs religieuses à qui leur mérite avait concilié une réputation, je dirais presque une influence extraordinaire. Sans sortir de leur état, et sans ambitionner aucun crédit, elles étaient respectées et consultées au dehors. Ainsi, Marie de Médicis, les Reines ses filles, la princesse de Condé, les princesses de Longueville, affectionnaient et visitaient souvent une simple Carmélite, Madeleine de Fontaines, religieuse sous le nom de Madeleine du Saint-Sacrement. Cette fille, pieuse et habile, savait les intéresser en les entretenant des choses de Dieu; elle prenait part aux affaires publiques par ses vœux, et priaait incessamment pour l'Eglise, pour le royaume, pour la famille royale; elle contribuait aussi aux bonnes œuvres, et encourageait la duchesse d'Aiguillon dans ses généreuses entreprises. Une autre Carmélite, Charlotte de Harlay de Sancy, marquise de Bréauté, était fort aimée d'Anne d'Autriche, qui lui amenait Louis XIV enfant. La même princesse visitait encore Marguerite Acarie, fille de la bienheureuse, et Carmélite sous le nom de Marguerite du Saint-Sacrement; on dit même que Marguerite, qui craignait que ces visites ne nuisissent à l'ordre et au recueillement de sa communauté, osa prier un jour la Reine d'user avec plus de réserve du privilège de sa naissance, et qu'Anne d'Autriche n'en fut point offensée. La même princesse témoignait

beaucoup de confiance et d'estime pour une religieuse de la Visitation, Louise-Eugénie de Fontaine, et elle allait la visiter, soit dans son couvent, soit à Port-Royal, où on l'envoya quelque tems pour y remettre l'ordre. Nous avons vu que la Reine honorait spécialement Marguerite d'Arbouze, et que cette pieuse abbesse était également recherchée et consultée par les dames les plus illustres de la cour. La Mère Marie de Saint-Charles, religieuse de Sainte-Elisabeth, était aussi visitée par des personnes du plus haut rang. Ainsi, la vertu et la piété comblaient l'intervalle qui existait entre de pauvres religieuses et des princesses, et celles-ci s'arrachaient au faste de la cour pour apprendre dans une modeste cellule les moyens de se soutenir au milieu du monde. Nous aurons à remarquer encore par la suite ces rapports et cette espèce d'intimité entre le rang le plus élevé et la profession la plus humble ; rapports qui tournaient au bien de la religion, en inspirant le goût de la piété aux personnes placées au milieu du monde, et en les portant à favoriser des établissemens de piété et de charité.

VIII. Si on ne peut qu'applaudir à des réformes qui  
 Congrégations d'Hospitalières. faisaient disparaître les abus et le relâchement introduits dans les asiles de la piété, on sera peut-être plus touché encore de la formation d'établissemens directement consacrés à l'exercice de la charité, de cette vertu qui est l'apanage et la gloire du christianisme. Plusieurs congrégations d'Hospitalières s'élevèrent coup sur coup à cette époque. La première doit son origine à Simonne



Gaugain \*, née à Patai, en Beauce, et nommée en religion Françoise de la Croix. Cette pieuse fille forma d'abord un établissement à Paris, près la Place-Royale; et Madeleine Brulart, veuve d'un maître-d'hôtel du Roi, nommé Faure, la même dont nous avons déjà eu occasion de remarquer la pieuse générosité, se déclara fondatrice de la maison. Le Roi et l'archevêque de Paris autorisèrent cette entreprise, et la mère Françoise de la Croix et ses compagnes prononcèrent \* les vœux de religieuses Hospitalières, sous le nom d'Hospitalières de la Charité de Notre-Dame. Elles formèrent des établissemens à La Rochelle, après la prise de cette ville; à La Roquette, dans le faubourg Saint-Antoine; à Patai, patrie de la pieuse Simonne; à Toulouse, à Béziers, à Bourg, etc. Ces hôpitaux étaient exclusivement réservés aux femmes, et la vie des religieuses était fort austère. Saint Vincent de Paul, le Père Binet, Jésuite, et Vigier, Doctrinaire, avaient revu et approuvé leur règle \*.

Les mêmes motifs de religion et de charité portaient une autre pieuse femme à former, à la même époque, en Lorraine, une entreprise du même genre; c'est en effet de la même année \* que date la congrégation des religieuses de Notre-Dame du Refuge de Nanci \*, instituées par Elisabeth de Ranfain. Cette dame, née à Remiremont, était veuve d'un gentilhomme de Lorraine, nommé Dubois. Elle avait été éprouvée par de grandes afflictions, qu'elle soutint avec patience, et qui ne firent que donner un nouvel

\* *Hist. des Ordres mon.* tom. IV, ch. XLVIII.

\* En 1629.

\* Simonne Gaugain mourut le 14 octobre 1655.

\* 1624.

\* *Hist. des Ordres mon.* tom. IV. chap. XLVII.

éclat à sa vertu. Elle recueillit d'abord quelques filles qui voulaient se retirer de la corruption du monde, et fut encouragée dans cette bonne œuvre par des personnes pieuses et zélées, qui n'usaient de leur crédit que pour des entreprises utiles; parmi ces sages bienfaiteurs, on cite l'évêque de Toul, de Maillane; Nicolas Viardin, chanoine de Nanci; l'abbé Dallamont, neveu du cardinal de Lenoncourt; le Père Poiré, Jésuite, et Renel, conseiller d'Etat du duc de Lorraine. Soutenue par leurs conseils, Elisabeth de Ranfain prit l'habit de religieuse\*, sous le nom de Marie-Elisabeth de la Croix de Jésus; elle fut accompagnée dans cette démarche par ses trois filles et par des pénitentes qu'elle avait formées à la piété. Urbain VIII

\* 1<sup>er</sup>. janvier 1631.

En 1634. approuva leur institut\*, et elles établirent des maisons à Avignon et dans quelques autres villes\*.

\* Toulou-  
se, Rouen,  
Arles, Mont-  
pellier, Di-  
jon, Besan-  
çon, Le Puy,  
Nîmes, Ste-  
Roche.

On recevait dans ces maisons trois sortes de personnes, 1<sup>o</sup>. des filles vertueuses, qui faisaient des vœux de religion, et qui se consacraient à l'œuvre de charité, but principal de l'institut; 2<sup>o</sup>. des pénitentes, que leurs bonnes dispositions et leur persévérance faisaient juger dignes d'être admises à la profession; 3<sup>o</sup>. des pénitentes volontaires ou placées de force, qui étaient instruites et dirigées dans un quartier séparé (1).

Enfin, un zèle aussi actif que généreux multipliant à l'envi ces secours offerts, en différens

---

(1) Elisabeth de Ranfain mourut le 14 janvier 1649; sa Vie, par Boudon, offre, avec de grands exemples de vertu, des détails d'un genre fort extraordinaire.

lieux, aux diverses classes de malheureux, un troisième institut d'Hospitalières se formait, vers le même tems, à Loches, en Touraine. Un prêtre charitable, nommé Pasquier Bouray \*, qui exerçait le ministère à Loches, s'était mis en possession d'un hôpital abandonné, et y recevait les pauvres malades. Pour soigner ces derniers, on fit venir à Loches deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui formèrent aux mêmes fonctions des filles du pays. L'abbé Bouray fut établi leur supérieur par l'archevêque de Tours; il releva cette maison, qui se trouva en état de recevoir jusqu'à vingt-quatre malades. Depuis, il conduisit \* quelques-unes de ses religieuses à Vierzon, et les plaça dans un ancien hôpital, où un autre vertueux prêtre, l'abbé Rosant, s'était aussi dévoué au service des malades. L'esprit de désintéressement et de charité de ces filles les fit rechercher en d'autres villes, et elles s'établirent successivement à Amboise, à Chinon, et même au loin \*. L'abbé Bouray se retira, dans ses dernières années, à Poitiers, où il avait formé une communauté de religieuses, et il y tomba malade en soignant les malades de l'hôpital dans une épidémie. Un tel homme était digne d'être victime de sa charité\*; humble, détaché de tout, ce vertueux prêtre transmet les mêmes sentimens à ses filles, dont les règles étaient assez austères. Il était venu plusieurs fois à Paris, et s'y était lié entr'autres avec Claude Bernard, dit *le pauvre prêtre*, que nous ferons connaître.

Les évêques de France ne pouvaient être insensibles à ce mouvement des esprits pour les in-

\* Voyez sa Vie; Paris, 1714, in-12.

\* En 1632.

\* A Clermont, Riom, La Palisse, Arles, Guéret, Poitiers, Grenoble, Niort, Aubigny et Beaucaire.

\* Il mourut en 1651, âgé de cinquante-sept ans.

mesures prises par l'assemblée du clergé de 1625.

\* *Procès-verbaux* de l'assemblée de 1625.

\* *Voyez* la 1<sup>re</sup>. note du 1<sup>er</sup>. livre, à la fin du volume.

stitutions utiles et honorables pour la religion. Aussi on voit les assemblées du clergé favoriser cette impulsion, et prendre ou solliciter des mesures tendant au même but. L'assemblée du clergé de 1625 \* réclama l'exécution des lois contre les duels. Elle s'intéressa pour la réforme des Bénédictins de Bretagne, entreprise par Noël Mars \*. Elle recommanda aux évêques les Frères de la Charité, qui rendaient de si grands services dans les hôpitaux. Elle accueillit un projet, qui lui fut soumis par Charles Godefroi, relativement à la formation des séminaires. Cet ecclésiastique, qui était curé de Créteville, dans le diocèse de Coutances, proposait de former une association de prêtres pour diriger ces établissemens; c'était, à ce qu'il paraît, à peu près le même plan qui fut exécuté, vers ce tems, par saint Vincent de Paul et par d'autres vertueux prêtres. L'assemblée loua le zèle de l'abbé Godefroi, et lui promit de l'appuyer. La même assemblée fit diriger, par Léonor d'Etampes, évêque de Chartres, un avis qu'elle adressait aux évêques du royaume sur les matières de discipline. Cet avis, en cent cinquante-huit articles, contenait des dispositions très-sages sur les devoirs des évêques et des curés, sur l'établissement des missionnaires et des confréries, sur la bonne discipline des monastères et sur plusieurs autres points relatifs aux fonctions ecclésiastiques. Cet avis fut ensuite supprimé, sous le prétexte que l'infaillibilité du Pape se trouvait insinuée dans un endroit; il est à regretter qu'on se soit privé, pour une seule phrase, d'un réglemeut aussi honorable

pour le clergé. Il était aisé de faire disparaître les expressions que l'on ne voulait pas paraître approuver, et cet avis, envoyé à tous les évêques, eût au moins suppléé en quelque sorte aux conciles provinciaux, dont toutes les assemblées demandoient la tenue, sans pouvoir l'obtenir (1).

(1) La grande importance des matières, auxquelles se rattachent les faits qui précèdent, nous engage à y donner quelque développement.

Voici d'abord les expressions de l'assemblée de 1625, ou si l'on veut, de 1626, puisque l'avis est daté du 26 janvier 1626 : « Avis de l'assemblée générale du clergé de France » à M<sup>ST</sup>S les archevêques et évêques de ce royaume, fait en » l'assemblée générale du clergé de France le 20 janvier 1626, » par le commandement des illustrissimes et révérendissimes » cardinaux, archevêques et évêques et de tous les ecclésiastiques députés en l'assemblée générale du clergé de France. »

« C'est un des grands témoignages de l'amour qu'on porte » à Dieu, quand on respecte et honore ceux qu'il a constitués en ce monde pour être son image, y tenir sa place, » et en son lieu, suppléer visiblement aux nécessités des » hommes, pour le salut de leurs âmes. Ce qui ayant été donné » prérogativement au souverain Pontife, par dessus tous les » évêques, il est bien raisonnable que, se reconnaissant ses » inférieurs, ils lui portent honneur, respect et révérence ; » et qu'à leur exemple, tout le reste des hommes fasse la » même chose.

» Les évêques seront donc exhortés d'honorer le S. Siège » apostolique et l'Eglise romaine, fondée dans la promesse » infaillible de Dieu, dans le sang des apôtres et des martyrs, la mère des églises, et laquelle, pour parler avec » St. Athanase, est comme la tête sacrée par laquelle les autres » églises qui ne sont que ses membres, se relèvent, maintiennent et conservent. Respecteront aussi notre St. Père » le Pape, chef visible de l'Eglise universelle, vicair de

Nous devons aussi faire mention du zèle que montra l'assemblée du clergé de 1625 pour l'impression des livres liturgiques, et pour favoriser les éditions des Pères. Elle assigna des fonds pour cet objet, et encouragea les travaux de plusieurs savans personnages qui s'occupaient principalement d'érudition ecclésiastique.

---

» Dieu en terre, Evêque des évêques et patriarches; en un  
 » mot, successeur de St. Pierre, auquel l'apostolat et l'épis-  
 » copat ont eu commencement, et sur lequel Jésus-Christ a  
 » fondé son Eglise, en lui baillant les clefs du ciel, avec  
 » l'infailibilité de la foi, que l'on a vu miraculeusement  
 » durer immuable en ses successeurs, jusqu'aujourd'hui.  
 » Ce qui ayant obligé les fidèles orthodoxes à leur rendre  
 » toute sorte d'obéissances, et de vivre en déférence à leurs  
 » saints décrets et ordonnances; les évêques seront exhortés  
 » de faire la même chose, et de réprimer, tant qu'il leur  
 » sera possible, les esprits libertins, qui veulent révoquer  
 » en doute, et mettre en compromis cette sainte et sacrée  
 » autorité, confirmée par tant de lois divines et positives;  
 » et pour montrer le chemin aux autres, ils y déféreront  
 » les premiers. »

Ces paroles sont précises et évidentes.

Toutefois un ordre de Louis XIV ayant assemblé quelques prélats et quelques ecclésiastiques en 1682, ils prétendirent que l'Eglise gallicane avait observé religieusement dans tous les tems les principes qu'ils avançaient dans leur malheureuse déclaration, bien que ces principes fussent très-opposés à ceux que nous venons de lire.

Comme on ne peut soupçonner de mauvaise foi ces prélats de 1682, il faut supposer qu'ils n'ont pas eu connaissance de l'*Avis* dont il est ici parlé; car il serait impossible de supposer qu'ils l'eussent regardé comme non-venu, ou comme n'étant point l'expression du sentiment de l'Eglise gallicane, parceque l'autorité civile l'aurait supprimé.

Les protestans surtout attirèrent l'attention du clergé, qui, soit avant la fin des troubles, soit quand ils eurent été apaisés ( 1 ), ne cessa de combattre les doctrines de la réforme par tous les

X.  
Zèle du  
clergé pour  
l'instruction  
des protes-  
tans.

Quoiqu'il en soit, il ne sera pas inutile à ceux qui veulent sincèrement parvenir à connaître la vraie doctrine, de remarquer 1<sup>o</sup> qu'il conste d'une assemblée solennelle du clergé de France, tenue en 1625-1626 qu'encore à cette époque l'Eglise gallicane était d'accord avec toutes les autres églises sur l'infailibilité du Pape; 2<sup>o</sup> que sous quelque face que l'on examine la déclaration de 1682, on trouve toujours qu'elle est assise sur de mauvaises bases; 3<sup>o</sup> que les principes gallicans mettent la religion sous la dépendance du pouvoir civil, et la compromettent par conséquent essentiellement; puisque ce n'est qu'en vertu de prétentions dérivées de ces principes que le pouvoir civil a pu se permettre de supprimer des réglemens faits par de premiers pasteurs pour le gouvernement de leurs ouailles et pour le maintien de la foi. Et dans l'occasion dont il s'agit, le pouvoir civil n'avait pas même le prétexte d'alléguer que l'assemblée du clergé avait traité des matières qui étaient de sa compétence ou mixtes.

Nous dirons donc, avec tous les égards que mérite l'estimable auteur de cet ouvrage, que, « si, comme il le dit, » il était aisé de faire disparaître les expressions que l'on ne » voulait pas paraître approuver, » il n'était pas licite de le faire. Nous dirons même que s'il fallait absolument choisir entre deux grands maux, nous verrions moins de dangers pour la foi d'un peuple si un téméraire abus de puissance allait jusqu'à y interdire l'exécution des réglemens faits par les évêques, que si la faiblesse du clergé consentait à n'y enseigner que ce que le pouvoir civil aurait approuvé.

*Note de la Bibliothèque Catholique de la Belgique.*

(1) Voyez la note 1<sup>re</sup>. du II<sup>e</sup>. livre, à la fin du volume.

moyens qui étaient en son pouvoir. Nous voyons les plus saints évêques de ce tems occupés à ramener celles de leurs ouailles que les nouvelles erreurs

\* *Gallia christ.* à l'article de ses prélats.

avaient séduites \*. Jean Jaubert de Barrault, évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles, composa plusieurs écrits contre le ministre Dumoulin (1). L'évêque de Montpellier, Pierre Fenouillet,

\* En 1624. eut\* avec les ministres protestans une conférence qui fut toute à son avantage. Ce prélat redoubla de zèle dans une épidémie qui affligea sa ville

\* En 1629. épiscopale \* ; on le vit porter lui-même des secours aux malades, et ne rien négliger de leurs besoins temporels et spirituels. L'exemple de sa charité ne pouvait que donner plus de force à ses instructions, et était propre à dissiper de fâcheux préjugés. Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix, un des plus saints prélats de cette époque, parvint par sa fermeté à rétablir l'exercice de la religion catholique dans son diocèse. Henri IV avait ordonné que le culte divin fut libre dans les lieux où le protestantisme avait prévalu; cette mesure était éludée presque partout dans les provinces du Midi. L'évêque de Mirepoix alla lui-même à Mazères, ville de son diocèse, et, malgré l'opposition

---

(1) Ce prélat, un des plus distingués de son tems, était consulté de tous côtés. Sa sagesse et ses lumières, son application à ses devoirs, son zèle pour procurer à son diocèse des établissemens utiles, lui avaient acquis une juste réputation. Le pieux Solminiac, ayant été nommé à l'évêché de Cahors, alla passer quelque tems auprès de lui pour se pénétrer des devoirs de l'épiscopat. L'archevêque d'Arles mourut le 30 juillet 1643.



des chefs protestans, soutenu seulement par le respect qu'inspiraient son caractère et ses vertus, il rassembla le peuple, célébra la messe, et prêcha non sans succès. Dans un diocèse voisin, Henri de Sponde, évêque de Pamiers, ne montrait pas moins de zèle pour éclairer les partisans de la réforme. Né de parens protestans, il s'était converti, comme nous l'avons vu, après avoir fait une étude sérieuse de la controverse. Il fut ordonné prêtre \*, et nommé évêque de Pamiers vingt ans après. Son premier soin fut de faire la visite de son diocèse, s'adressant partout aux protestans, et allant les chercher jusque dans les montagnes et dans lieux les moins accessibles. La connaissance qu'il avait de leur doctrine le mettait plus en état de les convaincre. Il commençait à recueillir le prix de ses travaux, lorsque le duc de Rohau fondit à l'improviste sur son diocèse \*, à la tête d'une armée de protestans. L'évêque, qui était alors en tournée, étant accouru à la nouvelle du danger de sa ville épiscopale, eut peine à s'échapper lui-même, et alla se réfugier à Toulouse. Il revint l'année suivante, recommença ses courses, malgré les menaces des protestans, et parvint, en trois années, à ramener quatorze cents personnes dans le sein de l'Église. On ajouta qu'il laissa sa ville épiscopale presque toute catholique, quoiqu'il l'eût trouvée presque toute protestante. Ce savant et pieux évêque donna la démission de son siège plusieurs années avant sa mort, pour se livrer entièrement à l'étude ( 1 ). Jean-Henri de Salette,

\* En 1606.

\* En 1627.

---

(1) Il mourut à Toulouse le 18 mai 1643, laissant outre

évêque de Lescar, fut aussi un controversiste distingué; il publia sept écrits différens contre les erreurs de la réforme, et réussit à persuader quelques protestans, et même quelques ministres. Barthélemi Robin, abbé de Sorèze, n'était pas moins zélé pour la conversion des calvinistes, et il y travaillait, non-seulement par ses discours et ses prédications, mais encore par des entretiens particuliers et par l'attrait de ses vertus et de sa charité. Plusieurs conférences eurent lieu entre des ecclésiastiques et des ministres. L'abbé, depuis cardinal de Retz, s'étant rencontré avec Mestrezat, ministre de Charenton, eut avec lui neuf conférences à Paris; le vicomte de Turenne et le maréchal de la Force assistèrent à quelques-unes, et un gentilhomme du Poitou, qui les avait suivies toutes, se convertit; c'est ce qu'on lit dans les *Mémoires de Retz* \*. Mestrezat avait eu précédemment une conférence avec un Jésuite, Alexandre Regourd; Anne d'Autriche y était présente, et Véron, qui y assistait, en parle dans ses ouvrages.

\* T. I.<sup>er</sup>,  
pag. 43.

XI.  
Prédications et conférences de Véron.

\* En 1624.

\* Voyez l'appendice

Celui-ci, dont nous avons raconté les premiers travaux, continuait à servir l'Eglise dans la carrière de la controverse. Après la pacification du Languedoc, le Roi l'envoya dans cette province \*, pour y travailler à la conversion des protestans. Véron y fit usage de la méthode qu'il avait adoptée et dont l'expérience lui avait montré les avantages. Il commença sa mission par Béziers \*, et y

---

sa continuation de Baronius, quelques ouyrages français de controverse.

conféra avec le ministre qui s'enfuit dès le second jour. A Nîmes, le ministre Faucher soutint la conférence pendant trois jours, et ne put produire aucun texte qui justifiât la confession de foi protestante ; à la fin il refusa de comparaître, et ses partisans s'efforcèrent en vain de vaincre sa résistance. A Aigues-Mortes, Véron allait entendre le ministre le matin, et le réfutait le soir ; il y avait de plus entr'eux des conférences réglées devant des personnes choisies. Le missionnaire passa trois semaines dans cette ville, et autant à Montpellier, où il réfutait également les discours des ministres. En vain pressa-t-on ceux-ci d'entrer en lice avec lui ; les quatre ministres qui se trouvaient à Montpellier refusèrent également. Véron visita, dans ses courses, Alais, Gignac, Vendemian, procédant partout, à ce qu'il assure, avec douceur et modération, et tempérant ses défis par toutes les formules de la politesse ; et ce qui fait juger qu'en effet sa conduite était prudente et mesurée, c'est que les commandans et les magistrats le favorisaient. Les Etats et le clergé de Languedoc lui accordèrent une somme pour contribuer aux frais de la mission. A Béziers, le président de la chambre de l'édit, de Vignoles, protestant, le conduisit dans sa voiture à la conférence. Dans cette même ville, le missionnaire fit usage de sa méthode envers un seigneur du pays, de La Cassaigne, baron du Pouget. Ayant eu plusieurs entretiens avec lui, il lui fit sentir qu'il s'agissait moins de l'Écriture en elle-même que de son interprétation, et que, puisque l'on disputait depuis si long-tems sur tant de

à la fin de la  
*Méthode de  
traiter la  
controverse,*  
de Véron  
1638, in-fol.

textes , il fallait bien une autorité pour en fixer le sens ; qu'aussi bien ceux qui ne voulaient pas s'en rapporter à l'Eglise , étaient obligés de s'en rapporter à leurs ministres. Le baron , après avoir conféré avec les ministres , et essayé de les engager à une conférence qu'ils refusèrent , se décida en connaissance de cause , et fit abjuration à Montpellier , entre les mains de l'évêque , le vertueux Fenouillet.

Véron adressa à l'assemblée du clergé de 1625 une relation de son voyage en Languedoc ; il pria en même tems l'assemblée d'approuver une association formée récemment sous le titre de Congrégation de la propagation de la Foi , et destinée à favoriser les missionnaires et les controversistes. Ceux qui sont nommés comme étant à la tête de l'association sont, Véron lui-même ; Vaslin, docteur de Sorbonne et pénitencier de Maillezais ; et quelques religieux zélés. Le projet de cette association avait déjà été soumis à l'assemblée du clergé de 1621. L'assemblée de 1625 l'approuva de la manière la plus expresse , permettant aux missionnaires d'aller prêcher partout , et exhortant les évêques à leur fournir des moyens d'exercer leur zèle.

De toutes les missions de Véron , la plus célèbre est celle qu'il fit à Caen. Il avait prêché à Rouen avec succès pendant près d'une année, lorsqu'il

\*Acut 1628.

se rendit à Caen \* pour engager une conférence avec Samuël Bochart , ministre dans cette ville , et un des plus accrédités du parti. Il défia ce mi-

\* 4 septemb. nistre , et lui adressa \* une liste des falsifications

des Bibles protestantes. Bochart ayant accepté la lutte, la conférence s'engagea en présence du duc de Longueville, de plusieurs maîtres des requêtes, de conseillers au parlement de Rouen, et des principaux habitans de la ville. Les cinq premières séances furent employées à discuter les versions de l'Écriture, et Bochart ne voulut traiter le fond qu'à la sixième séance \* ; après la neuvième \*, il refusa de revenir, et prétendit qu'il était malade. Véron l'ayant sommé de comparaitre, Bochart recourut au parlement et au conseil du Roi, pour qu'on lui fit défense de continuer. Véron publia immédiatement les actes de la conférence auxquels le ministre ne répondit que deux ans après. La conduite de ce dernier dans cette occasion montra beaucoup d'indécision, d'embarras et de variations, et parut avoir fait impression sur les protestans de la ville. En effet, Véron, étant retourné à Caen deux ans après, et y ayant prêché pendant une grande partie de l'année, ses prédications, qui roulaient principalement sur la controverse, attirèrent les protestans, dont un grand nombre se convertirent (1).

\* 28 septembre.  
\* 3 octobre.

---

(1) La relation qui se trouve dans l'appendice, à la fin de la *Méthode* ci-dessus, en nomme plus de trois cents, et dit qu'il y en eut six cents en tout ; on trouve parmi eux des familles honorables de la province, Louis du Pont, Sieur de Garençières ; Jean Le Druc de Gaurus ; de Baubrière, conseiller en l'élection ; de Précaré, médecin ; de l'Éspine, avocat, de Lebizé-Fauvol, lieutenant de l'amirauté ; Goguet de la Carrière, de la Maugerie, de Saint-Martin, plusieurs personnes des familles Blouet de Camilly, Varignon de Saint-Pierre, et du Bousquet ; MM. Brassard, du Bo, du Hautmesnil, écuyers,

Véron croyait que, sur environ douze cents protestans que renfermait alors la ville de Caen, la moitié étaient rentrés dans le sein de l'Eglise, et il laissa un autre missionnaire, le Père Esprit, religieux Capucin, pour achever son ouvrage.

L'abbé Véron eut encore une conférence avec Jean Mestrezat, ministre de Charenton; on ne dit point en quelle année : deux seigneurs, de Brassac et de Chaumont, y étaient présens. Véron assure que Mestrezat ne voulut point paraître le lendemain au rendez-vous, et chacun publia de son côté le récit de ce qui s'était passé. Véron ne cessa d'attaquer les doctrines et de réfuter les livres des protestans; il dénonça le ministre Daillé comme établissant le déisme et l'indifférence, soit par ses écrits, soit par le décret d'union avec les luthériens, rendu par le synode de Charenton, en 1631. Nous avons sur ce sujet un discours prononcé par Véron devant l'assemblée du clergé de 1635, qui présenta en conséquence des remontrances au Roi.

XII.  
Conversions remarquables de protestans.

Cette réunion d'instructions et d'efforts, les prédications des missionnaires et les vertus des âmes pieuses concoururent à ramener plusieurs illustres partisans de la réforme. Henri de La Trémoille, duc de Thouars, fit abjuration entre les mains du cardinal de Richelieu pendant le siège de La Rochelle; son fils, Louis-Maurice de La Trémoille, dit le comte de Laval, donna un exemple plus

---

etc. Peut-être les descendans de ses convertis n'apprendront-ils pas sans intérêt à qui ils doivent d'être au nombre des enfans de l'Eglise.

éclatant encore. Ce jeune seigneur renonça tout à la fois au calvinisme et au monde, et, étant entré dans les ordres, se retira dans l'abbaye des Charroux, puis dans celle de Talmont, où il vivait dans les pratiques de la piété, de l'humilité et de la pénitence; il refusa l'évêché de Luçon, et essaya de mettre la réforme dans plusieurs monastères (1). Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, fils du célèbre ministre de Henri IV, fut converti par les soins du cardinal de La Rochefoucauld. Frédéric-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, une des colonnes du parti protestant, fit profession de la religion catholique en 1637, c'était le frère du maréchal de Turenne et le père du cardinal de Bouillon. Il semble que les descendans des

---

(1) L'abbé de La Trémoille, après avoir étudié au séminaire de Saint-Magloire, eut, en 1646, l'abbaye de Charroux (diocèse de Poitiers), qui lui fut résignée par le cardinal Mazarin. Il s'y retira, et y menait la vie pauvre et mortifiée d'un simple religieux. Son désir était de mettre la réforme dans cette abbaye; mais, n'ayant pu persuader les moines par ses instances et par ses exemples, il quitta Charroux au bout de quatre ans et résida quelque tems à Laval, où il fut doyen du chapitre de Saint-Thugal. L'amour de la solitude lui fit quitter encore cette place, et il se retira dans une autre abbaye, celle de Talmont, au diocèse de Luçon. Il n'en sortait que pour des pèlerinages de dévotion, ou pour aller à Thouars voir le duc et la duchesse de La Trémoille. L'abbé de La Trémoille continua jusqu'à la fin le même genre de vie. Humble, austère, détaché des hommes, entièrement livré aux exercices de piété et aux bonnes œuvres, il opérait son salut avec crainte et tremblement, recueillait les prêtres chez lui, et les assistait de sa bourse et de ses soins. Il mourut le 25 janvier 1681. (*Extrait des manuscrits de Grandet.*)

anciens chefs du protestantisme abandonnassent comme de concert la cause pour laquelle leurs pères s'étaient armés. Charles de Coligni, marquis d'Andelot, fils de l'amiral de ce nom, avait

\* En 1632.

avant sa mort \* renoucé à la réforme. Philippe de Montault, depuis duc de Navailles, rentra dans le sein de l'Eglise, et son exemple fut suivi par le marquis de Bénac, son père, et par toute sa famille. A la suite de la mission de Véron, dont il a été parlé un peu plus haut, Boudan, maître des comptes, ami du baron de Pouget, et son frère, consciller au présidial de Nîmes, suivirent l'exemple que le baron leur avait donné. Jérôme

\* Voyez la note 7 du Ve. liv. à la fin. du 2 volume.

\* Le premier, en 1628, et le second, en 1632.

Vignier (1) et Ismaël Boulliau\*, se convertirent\*, embrassèrent l'état ecclésiastique, et s'adonnèrent à des recherches d'érudition sur des matières relatives à la religion. Jean de La Rochette, de Troyes, fut instruit et ramené par le Père Ange de Raconis,

---

(1) Jérôme Vignier, né à Blois en 1606, licencié en droit, puis bailli à Beaugenci, était fils d'un ministre. Pressé par son père de se marier, il lui fit l'aveu du désir qu'il avait de se faire catholique, et prononça son abjuration. Son premier dessein avait été de faire des vœux dans l'ordre des Chartreux; mais, sa santé ne le lui ayant pas permis, il entra dans l'Oratoire, n'ayant encore que vingt-quatre ans: il reçut les ordres, et fut supérieur de diverses maisons, et enfin de celle de Saint-Magloire à Paris, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 14 novembre 1661. Il eut la consolation de convertir son père, Nicolas Vignier, quoique celui-ci eût écrit contre les catholiques. Jérôme s'était occupé de recherches sur l'histoire de l'Eglise gallicane, et avait préparé une édition du traité de saint Fulgence sur la grâce. (Voyez le *Dictionnaire de Moreri*, à son article.)



Capucin; on a publié l'histoire de cette conversion \*. Cotelier, ministre de Nîmes, s'étant con- \* Vers 1633.  
verti, cultiva les dispositions de son fils, qui se rendit depuis si habile dans les antiquités ecclésiastiques, et que nous nommerons avec honneur. Pierre de La Vergne de Tressan, d'une ancienne famille du Languedoc, élevé dans la religion protestante, la quitta \* étant âgé de vingt ans, et \* En 1638.  
parut d'abord vouloir courir la carrière des honneurs à laquelle sa naissance et son mérite semblaient l'appeler; mais ensuite il quitta la cour, et se mit sous la conduite d'un évêque renommé pour son zèle, qui lui inspira le goût de l'étude, de la prière et de la pénitence. Nous verrons La Vergne, devenu prêtre, servir l'Eglise comme missionnaire, et s'appliquer surtout à la conversion de ceux dont il avait partagé les erreurs. Samuël Guichenon, connu par ses recherches sur l'histoire, se convertit dans un voyage d'Italie ou peu après son retour en France. David Martin, ministre en Béarn, et son fils Hilaire Martin, abandonnèrent la réforme l'un après l'autre; l'histoire de leur conversion est fort remarquable. Le jeune Hilaire, ayant été envoyé par son père au collège des Barnabites de Lescar pour y faire sa philosophie, y eut des disputes réglées avec ses maîtres, et finit par se rendre à leurs objections. Il entra même dans leur ordre, et écrivit à son père pour lui rendre compte des motifs de sa démarche. David Martin refusa pendant deux ans de recevoir ses lettres; enfin, il permit à son fils de venir le voir. Leurs entretiens roulaient souvent sur la religion. Hilaire

montrait à son père toutes les grandes preuves de la doctrine catholique ; ils suivaient ensemble la tradition des Pères dans tous les âges. Le résultat de leurs conférences fut qu'au bout de quelques années David rentra lui-même dans le sein de l'Eglise, et publia les motifs de sa conversion. Cette démarche eut un grand éclat. David était âgé de soixante-dix ans ; il avait été pendant plus de trente ans ministre à Castets. Il était regardé comme un homme d'honneur et en même tems comme un théologien habile dans son parti (1). Son retour à l'Eglise parut une défaite pour les protestans ; il fut suivi de la conversion de tous ses parens, au nombre de quarante, et de celle de beaucoup d'autres protestans du pays. L'évêque de Lescar fit passer à

\* En 1642. Rome \* une relation de cet événement. Hilaire Martin fut un zélé missionnaire dans son pays, et il réprima plusieurs entreprises des protestans \*.

\* *Histoire des troubles du Béarn ;* par Mirasson, p. 303. et suiv.

Théophile-François Plantavit de La Pause, neveu de l'évêque de Lodève, cité plus haut, après avoir servi dans sa jeunesse, se retira chez son oncle qui le convainquit, et cet officier passa les trente dernières années de sa vie dans l'exercice des vertus chrétiennes. Un autre gentilhomme protestant, nommé Dauros, avait été pris au siège de

\* En 1628. Pamiers \*, et condamné à mort par le parlement de Toulouse, comme rebelle ; le charitable Donnaud,

---

(1) Parmi les autres ministres qui se convertirent vers la même époque, ceux qui avaient le plus de réputation dans leur parti furent Guillaume Gasteron, Simon Crozet, Châlier et Joseph Rodolphe.

évêque de Mirepoix, alla le voir dans sa prison, le toucha par ses instructions et par sa douceur, lui fit prononcer son abjuration, lui donna les plus tendres soins, et eut la consolation de voir cet homme repentant mourir en demandant pardon à Dieu et au Roi. M<sup>me</sup>. de Fontaines, veuve d'un secrétaire du Roi, se convertit \* par les soins du Père Athanase Molé; sa fille et son fils suivirent son exemple; la première dont il a déjà été parlé devint depuis religieuse de la Visitation sous le nom de la Mère Eugénie de Fontaines, et elle a fait elle-même le récit de sa conversion\*. Madeleine de La Porte de La Meilleraye, sœur du maréchal de France de ce nom, fut ramenée à la foi catholique par le cardinal de Richelieu, dont elle était parente; elle fut religieuse du Calvaire, puis abbesse de Chelles, et donna constamment les plus touchans exemples d'humilité, de ferveur et de toutes les vertus de son état. C'est ainsi que toutes les classes et tous les rangs offraient à l'Eglise des justes sujets de consolation par le retour de plusieurs de ses enfans.

\* En 1623.

\* *Vie de la Mère Eugénie de Fontaines*, in-12.

Mais ces efforts de zèle et cette impulsion naissante pour le bien, prirent bientôt un plus grand accroissement par les soins et le concours d'un homme extraordinaire. La Providence suscitait à Paris une de ces âmes généreuses à qui il est donné de tout embrasser dans les effusions de leur charité. Nous avons vu dans le livre précédent les premiers fruits du ministère de Vincent de Paul, jusquelà encore resserré dans un cercle étroit. Un champ plus vaste va s'ouvrir pour lui, et ce saint prê-

XIII.  
Travaux  
de saint Vincent de Paul.  
Missions, retraites.

tre va donner l'essor à ses pieux et nobles projets pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. L'œuvre des missions, qu'il avait commencée, prit bientôt un grand accroissement, et elle eut de si heureux résultats que des âmes pieuses voulurent la consolider par une fondation expresse. La comtesse de Joigny (1), chez laquelle le Saint demeurerait, résolut avec son mari d'établir des missions à perpétuité, et de charger Vincent de Paul, et les prêtres qu'il s'associerait, d'acquitter cette fondation \* à laquelle ils consacrèrent une somme de 40,000 livres. L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, qui était frère du comte de Joigny, approuva l'établissement et chargea Vincent du soin de gouverner le collège dit des Bons-Enfans, qui devint le berceau de la congrégation. Vincent prit possession de ce collège \* avec son premier associé, Antoine Portail, prêtre du diocèse d'Arles, auquel vinrent se joindre l'année suivante six autres prêtres animés du même esprit, presque tous docteurs ou élèves de Sorbonne. Ils allaient dans les villages catéchiser, exhorter, confesser; commençant par les lieux pour lesquels la mission était fondée, et se répandant ensuite

\* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, liv. II. *Vie* du même, par Abelly, livre Ier. ch. XXI et suivans.

\* En 1625.

---

(1) Françoise-Marguerite de Silly, comtesse de Joigny, mit à profit pour sa sanctification le séjour de Vincent chez elle, et mourut le 23 juin 1625, au milieu de l'exercice continu des bonnes œuvres. Son mari, Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, se fit prêtre après la mort de la comtesse, et entra à l'Oratoire; il mourut dans sa terre de Joigny, le 29 juin 1662. On conservait à l'Oratoire sa Vie manuscrite.

dans les autres paroisses, principalement du diocèse de Paris. L'archevêque de Paris confirma l'institut \*, et Louis XIII l'autorisa par des lettres-patentes \*; depuis Urbain VIII érigea la congrégation par une bulle \*. Vincent de Paul profita de ces encouragemens, envoya ses missionnaires en différentes provinces et particulièrement dans les campagnes, et alla lui-même dans le Lyonnais. Ces courses et la connaissance qu'il avait de l'état du clergé le convinquirent de la nécessité de travailler, non-seulement pour les peuples, mais aussi pour les prêtres. Les troubles précédens, les guerres, le relâchement de la discipline qui en était la suite nécessaire, le défaut d'écoles et d'établissements où la jeunesse ecclésiastique fût formée dans le silence de la retraite, étaient autant de circonstances fâcheuses dont l'influence ne s'était que trop fait sentir. Vincent en conférait souvent avec des prêtres zélés, tels que le Père de Bérulle et Adrien Bourdoise, dont nous avons raconté les premiers efforts pour la restauration de la discipline \*. Ils cherchaient ensemble le remède au mal, et se communiquaient leurs vues. La première idée de Vincent fut d'établir des retraites pour les ecclésiastiques qui devaient être promis aux ordres; il s'en ouvrit avec Augustin de Gesvres, évêque de Beauvais, et ce fut par les conseils du Saint que ce prélat résolut de ne conférer les ordres qu'à ceux qui auraient fait une retraite et auraient assisté à des instructions suivies sur les devoirs du sacerdoce. Il reçut les ordinands dans son propre palais, et Vincent, assisté des doc-

\* 24 avril  
1626.

\* En 1627.

\* 12 janvier  
1632.\* Voy. plus  
haut, pages  
119 et 144.

\* En 1628. teurs Duchesne et Messier, y dirigea \* les exercices de la retraite, qui produisit les plus heureux fruits. L'évêque de Beauvais raconta ces succès à l'archevêque de Paris, et celui-ci arrêta de prendre la même mesure pour son diocèse, et ordonna, par un Mandement \*, que ceux qui seraient admis aux ordres dans son diocèse fissent une retraite de dix jours pour s'y préparer. Le collège des Bons-Enfans, où Vincent s'était établi, fut marqué pour le lieu de la retraite, et on y reçut les ordinands le Carême de cette année. De pieux ecclésiastiques de la capitale vinrent aider Vincent à diriger les exercices et à faire les instructions. L'onction de ses discours et l'exemple de son zèle ne manquèrent pas de produire leur effet ; les ordinands apportèrent plus de ferveur à la réception des ordres ; distribués ensuite dans les paroisses, ils se firent remarquer par leur régularité. Des dames pieuses proposèrent donc à Vincent d'étendre son plan, et d'admettre à ses retraites les ecclésiastiques même des autres diocèses qui se présenteraient pour l'ordination ; et, comme une maison naissante n'aurait pu suffire à une si grande dépense, et qu'on ne voulait d'un autre côté exiger aucune pension des ordinands, la présidente de Herse, femme livrée aux bonnes œuvres, s'engagea d'abord à fournir cent pistoles pour chaque ordination pendant cinq ans. Les dames de la charité, dont nous parlerons bientôt, et entr'autres la marquise de Magnelais, sœur de l'archevêque de Paris, dame généreuse et zélée, concoururent à cette bonne

\* 16 février  
1631.

œuvre. Anne d'Autriche étant venue un jour au collège pendant une des retraites, assista à un des entretiens qui fut fait par François de Perrochel, disciple du Saint et depuis évêque de Boulogne; elle en fut si satisfaite qu'elle voulut aussi contribuer à soutenir ces exercices. Pour Vincent de Paul, toujours plein de confiance en la Providence, la crainte de la dépense ne l'arrêtait pas; il tendait les bras à tous les ordinands, et, lorsque l'archevêque eut décidé \* que ceux qui recevraient les ordres mineurs feraient la retraite comme les autres, il les reçut avec la même bonté, et recommandait à ses prêtres de les accueillir. Bientôt l'usage des retraites pour les ordinands s'établit dans d'autres diocèses, et saint Vincent fut prié d'envoyer de ses prêtres pour présider aux exercices. Cette mesure devint par la suite générale dans tout le royaume et fut adoptée dans les pays étrangers, et on peut la regarder comme un des grands services rendus par saint Vincent à l'Eglise et au clergé.

\* En 1646.

La sollicitude de cet homme vénérable pour la réforme de l'ordre sacerdotal ne lui faisait point oublier ses autres vues pour le bien du prochain. Il avait établi en plusieurs lieux, comme nous l'avons dit \*, des confréries de charité pour l'assistance des pauvres, et il ne manquait guère, dans les missions qu'il donnait, de former de ces associations si propres à soutenir la piété par l'exercice des bonnes œuvres. Il aurait souhaité pouvoir retourner ensuite dans ces différens lieux, afin d'y ranimer le zèle des confréries; mais ne

XIV.  
Sœurs de  
la Charité.  
M<sup>me</sup>. Le  
Gras.

\* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, livre II et III. *Vie du même*, par Abelly, I. II.

chap. 1 et  
suivans.

le pouvant faire par lui-même, et voyant ses prêtres perpétuellement occupés aux travaux du ministère,  
 \* En 1629. il se fit remplacer \* par M<sup>me</sup>. Le Gras. Louise de Marillac, dame Le Gras, était nièce du garde des sceaux, magistrat religieux et zélé dont nous  
 \* En 1591. avons déjà parlé. Elle était née à Paris \*, et avait épousé Antoine Le Gras, secrétaire des commandemens de la Reine Marie de Médicis. Elle vivait dès-lors dans les pratiques de la piété, et elle eut l'avantage de connaître et de recevoir saint François de Sales pendant le dernier  
 \* En 1625. séjour qu'il fit à Paris. Etant devenue veuve \*, cette dame s'était consacrée au service des pauvres, et, dans ce ministère de charité, elle joignait le zèle le plus actif à la prudence la plus délicate. Elle s'était mise sous la direction de Vincent, dont elle suivait les conseils avec une pleine  
 \* En 1629. docilité. Elle commença donc \* à visiter les confréries de charité; d'autres dames pieuses l'accompagnaient dans ces voyages. Elles parcoururent ainsi plusieurs diocèses autour de Paris, ranimant le zèle des femmes qui composaient les associations de charité, leur apprenant à servir les malades, leur distribuant du linge et des médicamens, et leur laissant des aumônes pour les besoins imprévus. M<sup>me</sup>. Le Gras ne bornait pas là ses soins; elle réunissait les filles dans les différentes paroisses, leur faisait le catéchisme, et les entretenait sur des sujets de religion et de piété, espèce de mission dont la pieuse veuve s'acquittait avec autant d'adresse que de courage. Elle visita ainsi un assez grand nombre de paroisses, consolidant



les anciennes associations ou en établissant de nouvelles. Elle en forma une entr'autres à Saint-Nicolas du Chardonnet, sa paroisse, et son exemple fut suivi dans les autres paroisses de la capitale. Des dames distinguées par leur naissance et leur rang y entrèrent; mais, comme malgré leur zèle elles ne pouvaient rendre aux malades toute sorte de services, saint Vincent de Paul pensa qu'il serait possible de les faire assister par des filles pieuses qui se chargeraient des détails les plus pénibles. Il avait remarqué, soit par lui-même, soit par les rapports de M<sup>me</sup>. Le Gras, qu'il se trouvait dans beaucoup de campagnes des jeunes personnes touchées de Dieu, qui, sans avoir d'attrait pour le mariage, n'en montraient pas non plus pour le cloître; et il crut que ce serait remplir les vues de la Providence sur elles que de leur offrir des œuvres extérieures de charité, qui tourneraient en même tems au bien de la religion et de la société. Ce projet était à peu près le même que saint François de Sales avait conçu dans l'origine, lorsqu'il commença l'Institut de la Visitation, et il n'avait renoncé à ce plan que d'après les représentations de quelques personnes qui n'avaient pas cru qu'il fût possible que l'esprit de piété se soutint dans une communauté de filles répandues au dehors. Vincent, après avoir réfléchi mûrement à son dessein, comme il le faisait pour toutes ses entreprises, engagea M<sup>me</sup>. Le Gras à réunir quelques filles chez elle \*, et à les former aux œuvres de miséricorde. Elles soignaient les malades dans les paroisses, allaient dans les hôpi-

\* En 1633.

taux, et s'occupaient de l'instruction des jeunes filles. Tel fut le commencement de la congrégation des Sœurs de la Charité, de cette institution qui suffirait pour faire bénir la mémoire de saint Vincent de Paul, et qui, depuis près de deux cents ans, a rendu tant de services à l'humanité, consolé tant de misères, soulagé tant de douleurs, fait éclore tant de vertus et empêché tant de crimes. Nous parlerons ailleurs de ses progrès, et nous verrons des institutions semblables s'élever sur le même modèle dans presque toutes les provinces, et s'appliquer avec plus ou moins d'éclat à l'instruction des pauvres et au soulagement des malheureux. Il ne nous sera pas permis d'oublier que c'est à Vincent que nous sommes redevables de ces établissemens, et que c'est son zèle qui a excité cette émulation pour toutes sortes de bonnes œuvres.

XV.

Compagnies des Dames de Charité.

Cette grande âme animait tout par son influence, et savait embrasser tous les genres de bienfaits et de services. Outre les confréries de charité des paroisses, une autre association se forma sous la direction particulière de Vincent. Son zèle et sa charité passèrent dans le cœur de quelques femmes riches et généreuses, qui se chargèrent de seconder ses vues par leur activité, leur soin et leurs largesses. La présidente Goussault, les dames de Villesavin, de Bailleul, de Mecq, de Saintot et de Pollalion, furent des premières à se réunir pour des conférences que le Saint présidait, et qui étaient employées à créer, à soutenir ou à étendre des bonnes œuvres. M<sup>mes</sup>. d'Aligre, femme du chancelier; de Traversai, Fouquet, se joignirent bientôt

à cette association, où entrèrent successivement la princesse de Mantoue (1), depuis Reine de Pologne; la marquise de Combalet, depuis duchesse d'Aiguillon; la marquise de Magnelais, la présidente de Lamoignon et sa fille, la présidente de Herse, M<sup>mes</sup>. de Bragelonne, de Brienne, de Sennecey, de Viole, de Soucarrière. On ne s'y occupait que des intérêts des pauvres, on y exposait leurs besoins, on prenait des déterminations en leur faveur. Ces mêmes dames allaient ensuite à l'Hôtel-Dieu, visitant les malades dans les salles, leur portant ce qui pouvait convenir à leur état, et joignant aux soins pour la santé des infirmes de douces exhortations de songer à leur conscience. Cet usage de visiter l'Hôtel-Dieu redevint alors habituel parmi les femmes des plus hautes classes; il avait cessé pendant les troubles de la capitale, et les religieuses ne pouvaient plus suffire aux besoins des pauvres. La première qui fit revivre cette louable pratique fut, dit-on, Susanne Habert, dame du Jardin (2). Elle était fille \* de Pierre Habert

\* *Eloges et Vies des Dames illustres; par Hilariion de Coste, t. II, pag. 777.*

(1) Louise-Marie de Gonzague-Clèves, fille de Charles, duc de Nevers et de Mantoue, était née en France, et y fut élevée. Elle épousa, en 1646, Ladislas, roi de Pologne, et ensuite Casimir, son frère. Elle entretenait des correspondances avec les personnes les plus vertueuses de la capitale, entr'autres avec M<sup>le</sup>. de Lamoignon. Ce fut sur sa demande que saint Vincent envoya en Pologne des Prêtres de la Mission et des Sœurs de la Charité. Cette princesse fut éprouvée par de grandes disgrâces, qu'elle soutint avec courage; elle mourut le 10 mai 1667.

(2) D'autres croient que ce fut M<sup>me</sup>. Acarie; mais ces deux versions peuvent se concilier aisément, en supposant que ces deux

des Ternes ; secrétaire du cabinet de Henri III, et elle avait épousé Charles du Jardin , officier de la maison du Roi. Devenue veuve à l'âge de vingt-quatre ans, et sans enfans, elle refusa tous les partis que sa réputation, sa fortune et sa beauté engageaient à se présenter, et vécut dans la retraite, s'occupant de cultiver son esprit par des lectures instructives, mais surtout de se nourrir le cœur de pieux sentimens. Elle aimait à parler de Dieu aux personnes qui venaient la visiter, favorisait quelques jeunes gens qui avaient plus de dispositions pour l'étude que de fortune, et portait surtout des jeunes personnes à la piété. Plusieurs protestans lui durent leur retour à la foi, et elle convertit entr'autres un jeune homme qui, depuis, se fit religieux, et dont les parens irrités insultèrent plus d'une fois, à cette occasion, M<sup>me</sup>. du Jardin; ce que celle-ci souffrit avec patience. Elle était liée avec les cardinaux du Perron et

---

dames vertueuses travaillèrent de concert à rétablir cette charitable coutume. Une autre femme s'occupa aussi avec succès de remettre l'ordre dans cette maison. Geneviève Bouquet prit l'habit de religieuse à l'Hôtel-Dieu, étant âgée de vingt-deux ans, et réforma beaucoup d'abus. Attentive à former des novices zélées, dévouée au soin des malades, elle fit en sorte qu'on adoucît leur sort, et leur procura des soulagemens nouveaux pour le coucher, le bon air, la nourriture et d'autres parties de leur traitement. Infatigable dans les services qu'elle rendait aux pauvres, elle ne pouvait souffrir que les religieuses se plaignissent d'être lasses. Elle-même recherchait les emplois les plus pénibles, et alla dans une épidémie assister les malades de l'hôpital Saint-Louis. Elle mourut subitement le 23 juin 1665, étant âgée de soixante-quatorze ans.

de Bérulle, avec les princesses de Longueville, Marguerite d'Arbouze, et d'autres personnes pieuses du tems. Dans ses dernières années, elle s'était retirée au couvent de la Ville-l'Evêque \*. Ce fut donc cette dame, disions-nous, qui ressuscita l'usage de visiter l'Hôtel-Dieu, c'était elle qu'on avait chargée d'assigner aux dames les heures et les jours où elles devaient à leur tour servir les pauvres, et elle dressa même un règlement qui entraînait dans tous les détails de cet exercice de charité. Elle n'allait point à l'Hôtel-Dieu sans y porter des provisions pour les malades, et la coutume s'en perpétua parmi les dames de l'assemblée de charité. Elles louèrent près de l'Hôtel-Dieu une maison où elles faisaient préparer par des Sœurs de la Charité des bouillons et des alimens doux, légers ou fortifiants, suivant le besoin des infirmes. Elles distribuaient ensuite ces provisions dans les salles; c'était un spectacle touchant de voir des femmes de la première condition passer une partie de la journée dans ces occupations qui semblaient au-dessous d'elles, et prendre plaisir à ce qui eût paru rebutant ou abject aux personnes du monde. Mais tel était le fruit des exhortations et des entretiens de saint Vincent de Paul, et il trouva dans l'assemblée des Dames de la Charité un zèle constant à seconder ses vues bienfaisantes.

\* Elle y mourut le 28 septembre 1633.

En 1632, il était allé s'établir à Saint-Lazare, maison dans le faubourg Saint-Denis, qui venait de lui être donnée, et qui devint le chef-lieu de sa congrégation. C'est depuis cette époque que cette congrégation de la Mission prit de plus grands

XVI.  
Soins de saint Vincent de Paul pour les forçats.

\* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, liv. III, au commencement.

accroissemens qui permirent à saint Vincent de Paul d'étendre sa sollicitude et ses travaux. \* Les galériens, transportés par ses soins dans le quartier Saint-Roch, n'y étaient pas assez bien à son gré; il obtint pour eux une ancienne tour située près la porte Saint-Bernard, et il y envoyait quelques-uns de ses prêtres les visiter et les instruire. M<sup>me</sup>. Le Gras leur portait aussi des consolations et des secours, et les Sœurs de la Charité furent attachées dans la suite au service de ces malheureux. Le Saint contribua également à la fondation d'un hôpital pour les galériens de Marseille; entreprise qui ne fut achevée que quelques années après par le concours du zèle de deux hommes renommés pour leur charité, Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, et le chevalier de La Coste de Simiane. La duchesse d'Aiguillon fonda une mission qui devait avoir lieu tous les cinq ans en faveur de ces galériens.

## XVII.

Conférences ecclésiastiques à St-Lazare. Retraites.

\*16 juillet 1633.

\* *Vie de S. Vincent de Paul*, par Abelly, liv.

Le succès des retraites pour les ordinands fit penser saint Vincent à établir des exercices destinés à rappeler de tems en tems aux ecclésiastiques les devoirs et les vertus de leur état; il en réunit quelques-uns, et leur fit des conférences sur ces matières. La première conférence eut lieu à Saint-Lazare \*; les premiers qui y furent admis furent les abbés Olier, Pavillon, de Perrochel, Godeau, Abelly, Fouquet, Vialard, etc. Ces conférences se tenaient tous les mardis, et elles en prirent le nom \*. Les ecclésiastiques les plus zélés sollicitaient l'avantage d'y être reçus, et se firent distinguer bientôt par leur régularité. Dès la première année

de l'établissement, ils donnèrent une mission aux Quinze-Vingts ; ils en firent ensuite une pour les artisans, une pour les soldats, une pour les mendiens : ils allaient dans les hôpitaux, et visitaient assidûment l'Hôtel-Dieu. Le cardinal de Richelieu applaudit à ces conférences ; il voulut s'en entretenir avec Vincent, et prit les noms des ecclésiastiques qui les fréquentaient. C'est de cette école que sortirent depuis des évêques zélés, des pasteurs laborieux et de dignes directeurs de séminaires. Bossuet y fut admis par la suite, et ce grand homme se rappelait avec reconnaissance les sages instructions qu'il y avait entendues. L'usage s'en propagea dans les provinces ; les chanoines du Puy et de Noyon, les ecclésiastiques de Pontoise, d'Angoulême, d'Angers, de Bordeaux, etc., formèrent des conférences sur le même modèle.

1<sup>er</sup>. chap.  
xxxii et suivants.

Aux conférences, saint Vincent de Paul joignit bientôt un autre moyen de sanctification, savoir, des retraites pour tous les fidèles. Il recevait à Saint-Lazare tous ceux qui voulaient passer quelque tems dans la solitude, et se fortifier contre les périls du monde. Là, ils assistaient à des exercices et à des instructions sur les grandes vérités du salut, et sur les devoirs de leur condition. Des seigneurs, des magistrats, des laïcs de toutes les classes, s'y trouvaient réunis avec des ecclésiastiques et des hermites. Les uns payaient leur dépense, le plus grand nombre ne donnait rien ; mais le Saint voulait que l'on reçût tous ceux qui se présentaient, et un de ses historiens\* rapporte que, pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie,

\* *Vie de saint Vincent de*

*Paul*; par Collet.

il y eut près de vingt mille personnes qui firent la retraite à Saint-Lazare. Le charitable fondateur regardait cette bonne œuvre comme une source de bénédictions pour sa congrégation, et il arrêta que ses prêtres donneraient des exercices semblables dans les villes où ils s'établiraient. Ainsi l'usage des retraites passa dans plusieurs diocèses. Des évêques qui avaient suivi les exercices spirituels sous la direction du Saint, firent jouir leurs prêtres de ce moyen de salut, et des retraites pastorales furent instituées tantôt tous les deux ans, tantôt à des époques plus rapprochées encore. Ce fut là un puissant moyen de ranimer la piété dans le clergé, et de rappeler aux fidèles leurs devoirs de chrétiens.

### XVIII.

Formation des séminaires.

\* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, liv. III; et par Abelly, liv. II, chap. xi et xii.

Toutefois toutes ces pratiques et institutions particulières n'étaient qu'un acheminement à un objet important que Vincent de Paul avait en vue depuis bien des années \*. Il sentait la nécessité de préparer de longue main les jeunes gens au sacerdoce, et de leur faire contracter des habitudes ecclésiastiques par un séjour de quelque durée dans une maison de retraite et d'étude. Tel avait été aussi le dessein du Père de Bérulle et d'Adrien Bourdoise, et ils avaient commencé à le réaliser, soit à Paris, soit en divers autres diocèses. Dès 1616, Sébastien Zamet, évêque de Langres, avait appelé pour cet effet les Pères de l'Oratoire dans son diocèse. Léonard de Trapes, archevêque d'Ausch, et Gaspard Dinet, évêque de Mâcon, formèrent le même projet pour leurs diocèses; mais \* Voy. ci-



rent l'exécution. Nous avons parlé de la formation du séminaire Saint-Magloire à Paris \*. A Rouen, le séminaire, après avoir été confié quelque tems aux Pères de l'Oratoire, avait passé aux Jésuites. L'archevêque de Lyon, de Marquemont, avait choisi \* la maison de l'Oratoire pour en faire son séminaire diocésain. Depuis, la même congrégation se chargea successivement de plusieurs établissemens de ce genre. Bourdoise, de son côté, n'était pas moins zélé pour la même œuvre. Il fut appelé par plusieurs évêques pour commencer, dans leurs diocèses, la formation de maisons pour recevoir de jeunes clercs; seulement le petit nombre de ses associés ne lui permit pas de continuer à diriger ces écoles naissantes, qui furent ensuite confiées à d'autres mains. Vincent vint joindre ses efforts à ceux de ces zélés fondateurs, et n'obtint pas moins de succès. Il forma \* un séminaire dans son collège des Bons-Enfans, et il y reçut d'abord des jeunes gens de douze à quatorze ans, suivant le plan du concile de Trente. Mais, dans la suite, on trouva qu'en les prenant si jeunes, le tems de leur éducation était trop long, et on remarqua que des séminaires de ce genre établis à Rouen, à Bordeaux, à Agen, avaient fourni peu de sujets au sacerdoce. On crut donc qu'il serait plus utile de s'attacher à des jeunes gens d'un âge un peu plus avancé, et qui pouvaient donner des espérances plus assurées de vocation. C'est sur ce dernier pied que Vincent mit son collège des Bons-Enfans quelques années après, et le même plan fut suivi par les évêques dans

dessus, pag. 145.

\* Voy. ci-dessus, pag. 121.

\* En 1625.

\* En 1635.

l'établissement des séminaires. Seulement le Saint n'abandonna pas entièrement son premier projet, et il transporta les enfans de son collège dans un quartier séparé de l'enclos de Saint-Lazare, que l'on appela le séminaire Saint-Charles. Ainsi, il faisait marcher ensemble l'éducation des jeunes gens de l'une et de l'autre classes, et c'est la sage conduite qu'on a observée de nos jours dans la création des petits séminaires, qui ont été avec raison jugés indispensables dans l'état actuel de la société et de l'instruction publique, pour alimenter les grands séminaires, et préserver de bonne heure la jeunesse des progrès de la corruption. Cette œuvre des séminaires était celle à laquelle Vincent semblait attacher plus de prix; il la recommandait soigneusement à ses prêtres; il leur traçait des avis sur les classes, sur les conférences, sur l'esprit clérical, sur toutes les parties de l'éducation ecclésiastique. Il ne voulait pas qu'on dispensât personne de rester au moins un an au séminaire, et les plus sages évêques adoptèrent cette règle; on a même jugé depuis que ce tems n'est pas suffisant, et le séjour dans les séminaires est aujourd'hui réglé dans la plupart des diocèses à trois années, et dans quelques-uns à cinq. Le premier séminaire que Vincent établit en province, fut celui d'Anneci, où il envoya quelques-uns de

\* En 1640.

ses prêtres\*; mais ce séminaire ne fut consolidé que plusieurs années après. Bientôt plusieurs évêques eurent recours au saint instituteur pour la formation et la direction de ces nouvelles écoles, et la congrégation de Saint-Lazare se trouva char-

gée successivement de plusieurs de ces établissemens, sans compter les maisons pour les missions (1).

Elle répondait à cette confiance par son zèle; ses membres parcouraient incessamment les provinces, faisant la guerre à l'ignorance, aux vices et à l'erreur. Vincent envoya quelques-uns de ses prêtres dans le diocèse de Montauban\*, où le nombre des protestans avait fait juger ce secours plus nécessaire, puis dans les diocèses de Bordeaux et de Saintes, qui se trouvaient à peu près dans le même cas. Il donna pour la même raison des missions dans les Cévennes, dans le Vélai et en Auvergne. Il envoya, par ordre du Roi, des missionnaires à l'armée qui se formait en Picardie \*. Les réglemens et les conseils qu'il traçait dans ces occasions à ses prêtres, respirent la sagesse autant que le zèle. Dans les missions pour les pays mêlés de protestans, il recommandait qu'on évitât tout ce qui ressentirait l'aigreur et la dispute, et il voulait que la controverse fût toujours dirigée par la cha-

XIX.  
Missions  
formées par  
Vincent ;  
secours en-  
voyés en  
Lorraine.  
\* Vers 1630.

\* En 1636.

---

(1) Nous nous bornerons à indiquer celles de ces fondations qui se rapportent à l'époque que nous parcourons. La congrégation de la Mission fut admise à Toul en 1635, et à Troyes en 1637; le commandeur de Sillery contribua aux frais de ce dernier établissement, ainsi qu'à celui du séminaire d'Anneci. En 1638, le cardinal de Richelieu plaça les missionnaires à Richelieu et à Luçon. En 1641, un secrétaire du Roi, appelé de Lorthon, leur fonda une maison pour les missions à Crécy, au diocèse de Meaux. La duchesse d'Aiguillon fonda l'année suivante trois maisons, à Rouen, à Marseille et dans son comté d'Agen. En 1643, Alain de Solminiac, évêque de Cahors, appela les enfans de saint Vincent de Paul dans sa ville épiscopale.

rité. Du reste, l'on voit avec étonnement le grand nombre de missions qu'embrassait sa congrégation. Les diocèses de Paris, de Saintes, de Mende, de Saint-Flour, de Genève, de Marseille, de Reims, de Rouen, de Tours, la Bourgogne, la Champagne, quelques parties de la Guyenne, furent principalement le théâtre des travaux des disciples de saint Vincent. Pendant les sept ou huit années qu'il avait passées dans la maison de Gondi, il avait donné lui-même des missions dans plus de quarante villes et villages; depuis 1625 jusqu'en 1632, il en fit au moins cent quarante en personne ou par les siens, et celles qui furent faites depuis sont presque innombrables.

C'était aussi en quelque sorte une belle mission que cette abondance de secours de toute espèce que le Saint fit passer dans la Lorraine, en proie aux ravages de la guerre. Ce malheureux pays, occupé et traversé en tout sens par quatre ou cinq armées de nations différentes, offrait \* le spectacle le plus déplorable. Vincent fut touché de ce qu'il en apprit, et cette âme généreuse entreprit d'y porter remède. Il mit en mouvement les Dames de l'Assemblée de Charité, il intéressa la duchesse d'Aiguillon, il parla même à la Reine, il diminua la dépense de la table déjà si frugale de sa communauté. Il se mit ainsi en état de secourir des campagnes affligées, de nourrir des pauvres manquant de pain, de vêtir des hommes dénués de tout, de sauver l'honneur et la vie à des femmes errantes. Douze de ses missionnaires partirent pour la Lorraine avec quelques frères, portant, avec

\* En 1639  
et 1640.

les consolations de la religion, des provisions de toutes espèces. Toul, Metz, Verdun, Nanci, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Lunéville, ressentirent les effets de la prévoyance attentive d'un homme dont peut-être elles ne connaissaient pas encore le nom. Il suivait les Lorrains dans leur fuite, et un grand nombre d'habitans ayant été contraints de se retirer en France à cause de la continuité des guerres et des ravages, il en plaça plusieurs dans différentes maisons, reçut des jeunes gens à Saint-Lazare même, et ne négligea rien pour adoucir le sort de ces pauvres réfugiés. Parmi eux se trouvaient des familles entières, dont plusieurs d'une condition distinguée; Vincent forma pour les secourir une association de seigneurs dont était le baron de Renty, et ce fut celui-ci qui fut chargé de la distribution des secours. Par leurs soins la Lorraine commença \* peu à peu à \* Vers 1642. respirer, mais Vincent ne cessa point d'y faire passer des fonds. Il avait fait choix pour ces envois d'un Frère actif et intelligent, nommé Matthieu Renard, qui fit jusqu'à cinquante-quatre voyages, ne portant jamais moins de 20,000 liv., et ayant eu une fois jusqu'à 150,000 liv. Jamais il ne fut volé, quoiqu'il traversât des lieux remplis de brigands et de soldats avides. On dit que le Saint envoya ainsi en Lorraine 1,600,000 livres en espèces, somme énorme pour ce tems; sans compter le linge, les étoffes, les habillemens de toute espèce, les ornemens d'église, et tout ce qui pouvait convenir à un pays dépouillé de tout. Le zèle généreux qui le transportait s'était commu-

niqué à des familles opulentes de la capitale, et elles continuèrent à lui fournir sans relâche, pendant plusieurs années, tout ce qu'il réclamait de leur charité pour les malheureuses victimes de la guerre. Quant aux besoins spirituels de ces peuples, les prêtres de la mission y pourvurent seuls, et leur courage surmontant les dangers, ils furent pendant tous ces troubles les anges consolateurs de toute une province, en faveur de laquelle ils semblaient se multiplier.

XX.

Zèle général pour les missions.

Saint Jean-François Régis.

Le zèle pour les missions n'était pas concentré dans la congrégation formée par saint Vincent de Paul, et plusieurs corps anciens ou nouveaux s'y livraient avec succès. Les Jésuites avaient plusieurs missionnaires, parmi lesquels il faut placer au premier rang Jean-François Régis, qui a mérité par l'héroïsme de ses vertus les honneurs de la canonisation. Régis, issu d'une famille noble, naquit \* au village de Fontcouverte, dans le diocèse de Narbonne. Dès sa jeunesse \* il fut un modèle de piété, et, étant entré chez les Jésuites de Toulouse à dix-neuf ans, son noviciat accrut encore ses heureuses dispositions pour la vertu. Envoyé à Tournon pour y faire son cours de philosophie, il employait ses momens de loisir à catéchiser les pauvres de la ville et des environs, et préludait ainsi aux fonctions qu'il devait remplir par la suite avec tant d'éclat. Dans les divers emplois qui lui furent confiés, sa ferveur, son détachement, sa modestie avaient quelque chose de céleste. Il obtint de se consacrer au service des malades dans une

\* 31 janv. 1597.

\* Voyez sa Vie, par Daubenton; 1717, in-12.

\* En 1630. épidémie qui régnait à Toulouse \*. Son plus vif

désir était d'aller dans les missions du Japon; mais ses supérieurs jugèrent à propos de l'employer dans les missions de l'intérieur du royaume. La ville de Montpellier fut le premier théâtre de son zèle. De là il fut appelé par l'évêque de Viviers, dont le diocèse était rempli de protestans. Régis en convertit plusieurs, et ramena au service de Dieu des catholiques peu réguliers dans leurs mœurs. Le comte de La Mothe-Brion, frappé de ses prédications, entra dans la carrière de la pénitence et des bonnes œuvres, et fonda des missions dans la province. Un autre gentilhomme, nommé de La Suchère, suivait le missionnaire, et le secondait dans ses travaux. Pendant plusieurs années, Régis retournait tous les ans dans le Vivarais, et en parcourait les campagnes. Depuis 1636 il travailla sans interruption dans le Velay, prêchant au Puy pendant l'été, et visitant les environs pendant l'hiver. Des conversions éclatantes, et la formation d'associations de charité en faveur des pauvres, des malades et des prisonniers, étaient le résultat de son passage. La rigueur des hivers, et la difficulté des chemins dans un pays âpre et montueux, rien ne pouvait l'arrêter dans ses courses, et il triomphait des obstacles de la nature comme des contradictions des hommes. Il établit au Puy une maison de refuge, et mourut à la Louvesc au milieu de ses travaux \*. Sa réputation de sainteté a été confirmée par des miracles, et Jean-François Régis a été déclaré bienheureux \* par Clément XI, et canonisé par Clément XII \* en même tems que saint Vincent de Paul. Son tombeau est encore aujourd'hui

\* 31 décembre. 1640.

\* En 1716.

\* 16 juin 1737.

l'objet de la vénération des peuples, et la Louvesc est un pèlerinage très-fréquenté, lorsque la saison permet de parcourir ce pays de montagnes.

## XXI.

Autres missionnaires.

\* *Voyez sa Vie, par Palerne; Paris, 1645, in-12.*

Dans la même contrée à peu près, deux vertueux prêtres déployèrent aussi un zèle admirable pour les missions. Antoine Roussier\*, de Saint-Etienne en Forez commença vers 1620 à catéchiser et à prêcher dans le Lyonnais, le Forez, le Vélai et l'Auvergne, parcourant les campagnes et bravant toutes les fatigues; il s'était associé des catéchistes avec lesquels il faisait des instructions simples et familières sur les vérités de la religion. Il

\* Le 26 mars 1639.

mourut\* au milieu de ses courses à Saint-Symphorien le Châtel, n'étant âgé que de quarante-trois ans, mais ayant fourni en peu d'années une longue carrière de travaux et de mérites. L'abbé Olier, le même que nous verrons fonder la congrégation de Saint-Sulpice, ne fut pas un missionnaire moins

\* En 1608.

laborieux. Jean-Jacques Olier, né à Paris\* d'un maître des requêtes, avait été mené dans son enfance à Lyon où son père était intendant\*; il y fut présenté à saint François de Sales, lorsque le prélat passa par cette ville la dernière année de sa vie.

\* *Vie de M. Olier; Paris, 1818, in-8°.*

Le saint évêque bénit cet enfant, et le crut appelé au sacerdoce; les heureuses dispositions du jeune Olier semblaient en effet le préparer à cet état. Après avoir fini sa théologie, il visita divers pèlerinages célèbres de France et d'Italie, et revint se mettre sous la direction de saint Vincent de Paul. Il était un des plus assidus à ses conférences du mardi, et il n'avait pas encore vingt-quatre ans qu'il avait déjà procuré des missions et des



retraites, soit dans ses terres, soit dans les environs de la capitale. Ordonné prêtre \*, il voulut faire une retraite à Saint-Lazare, pour se préparer plus prochainement aux missions. Son zèle le porta en Auvergne et dans le Vélai, et il y travailla de suite pendant six mois. On le rappela dans la capitale pour lui offrir un évêché, mais il refusa cet honneur, et se hâta de repartir pour les missions qu'il avait commencées, après avoir engagé plusieurs jeunes ecclésiastiques, ses amis, à l'accompagner dans ses courses en Auvergne. Il passa plusieurs années dans cet utile et pénible ministère, et ne revint à Paris que pour donner aussi des missions dans les environs, introduire la réforme dans quelques communautés, et travailler à d'autres bonnes œuvres.

\* 21 mars  
1633.

Celui qui avait contribué à donner à l'abbé Olier le goût des missions était le Père de Condren, de l'Oratoire, homme distingué par son mérite et son zèle. Condren faisait chez lui des conférences de piété à plusieurs jeunes ecclésiastiques, et les envoya donner des missions en Saintonge, à Amiens et à Caen. Il les mit pour cela sous la conduite d'un missionnaire fort connu dans ce tems, l'abbé Mainster (1), qui avait un talent particulier pour

---

( 1 ) Mainster paraît être né en Lorraine; il mourut à Metz d'une manière tragique, après avoir été éprouvé par les plus violentes tentations. Le Père Bouchard le confessa dans ses derniers momens, et l'abbé Olier fit célébrer un service pour lui. Nous avons trouvé dans les manuscrits de Grandet une Notice sur Mainster, qui ailleurs est appelé Menestre,

toucher les pécheurs. Le genre de ses discours, son accent, son seul regard, dit-on, concouraient à produire de vives impressions. Ses associés, dont plusieurs devinrent évêques, étaient les abbés de Caulet, de Donadieu, Olier, du Ferrier, de Bassancourt, Bouchard, Amelotte. La congrégation de l'Oratoire entretenait aussi directement plusieurs

\* En 1634 missions. François de Saintpé donna des missions \* dans le diocèse de Lyon, avec l'évêque suffragant de ce siège. Claude Bertin, aussi de l'Oratoire, se livrait à la prédication, et dirigeait des missions dans les environs de la capitale. Jean le Jeune, de la même congrégation, était totalement appliqué à ce genre de travaux. La Bourgogne, la Champagne, la Provence, la Normandie, la Picardie, la Touraine, le Berri, l'Auvergne, furent successivement le théâtre de ses prédications. Il sortit même pour quelque tems du royaume, et alla se faire entendre en Flandres et en Lorraine. Aussi humble qu'infatigable, il préférait les campagnes aux villes, et les missions laborieuses à celles qui offraient plus d'éclat. On le verra dans le livre suivant continuer ce laborieux ministère. Un autre missionnaire, de la même congrégation, est le Père Eudes, un des prêtres les plus vertueux et les plus zélés de ce tems. Jean Eudes\*, né en 1601 à Mézerai, dans le diocèse de Séz, entra

\* Extrait de sa Vie manusc. par un prêtre de sa congrég. sous la date de 1777.

---

peut-être parce que son nom se prononçait à peu près ainsi. C'est sans doute lui dont il est question, sous le nom d'Étienne, dans la *Vie du Père de Condren*, par Amelotte, p. 557 et suiv.

dans l'Oratoire à l'âge de vingt-deux ans, et obtint du Père de Bérulle d'aller secourir ses compatriotes, dans une épidémie qui affligeait le diocèse de Séez. Ce fut là qu'il prit le goût des missions, et quelques années après on lui permit de s'y livrer \* ; il parcourut les diocèses de Coutances, de Bayeux, de Lisieux, de Saint-Malo et de Séez. Ces missions l'occupèrent pendant six années, lui et quelques autres missionnaires qu'il avait choisis. Nommé \* supérieur de la maison de l'Oratoire à Caen, il ne cessa point ses travaux, et donna, dans l'église Saint-Etienne de Caen, une mission qui attira une affluence prodigieuse. On bâtissait alors l'hôpital général de cette ville, et on manquait de fonds pour continuer l'entreprise. On eut recours au Père Eudes, qui parla en faveur de cette œuvre avec tant de force et de succès qu'il procura bien au-delà de la somme nécessaire. Une mission qu'il fit à Rouen, et dont la duchesse d'Aiguillon voulut supporter la dépense, eut d'aussi heureux résultats. Eudes était occupé à une mission à Saint-Lô, quand il fut appelé à Paris par le cardinal de Richelieu, qui voulait conférer avec lui sur l'établissement des séminaires. L'habile ministre avait senti la nécessité de ces pieux asiles pour renouveler l'esprit sacerdotal. Il entendit plusieurs fois le Père Eudes à ce sujet, goûta ses vues, et chargea l'abbé de Péréfixe de se concerter avec lui pour l'exécution. La mort du cardinal empêcha que ce projet n'eût des suites; toutefois Eudes travailla autant qu'il était en lui à le réaliser, et ce fut pour cela qu'il sortit de l'Oratoire.

\* En 1632.

\* En 1639.

XXII. Cette congrégation avait perdu depuis plusieurs années son vertueux et sage instituteur, le cardinal de Bérulle \*. La droiture, la prudence et la piété du saint prêtre lui avaient acquis une juste réputation, et l'avaient mis en rapport avec les plus illustres personnages de son tems. Dans ses dernières années, il se trouva employé dans plusieurs affaires importantes pour l'Eglise et pour l'Etat. Il réconcilia une fois Marie de Médicis avec son fils, et passa quelque tems en Angleterre, auprès de M<sup>me</sup>. Henriette, fille de Henri IV, qui avait épousé le Roi d'Angleterre, Charles I<sup>er</sup>. (1). Nommé cardinal \*, Bérulle ne changea rien à son genre de vie, et voulut être traité dans sa congrégation comme par le passé. Il contribua puissamment à ramener l'ordre et la régularité dans plusieurs corps religieux, et prit part à beaucoup de bonnes œuvres. Nous avons raconté ce qu'il

\* 30 août  
1627.

---

(1) Ce fut Bérulle qui leva auprès du saint Siége toutes les difficultés pour ce mariage, lequel fut célébré à Paris le 11 mai 1625. Il fut chargé aussi de rédiger les instructions que Marie de Médicis voulait donner à sa fille avant de la quitter, et dans lesquelles elle lui traçait les conseils les plus sages pour sa conduite, sur-tout relativement à la religion. La nouvelle Reine partit de Paris le 2 juin; Bérulle et plusieurs prêtres de l'Oratoire l'accompagnèrent: parmi eux étaient les Pères Morin, de Créquy, de Sancy, de Morainvilliers, de Damville, Séguenot, Robert Philips, Ecossais. Mais ces ecclésiastiques, qui étaient tous des hommes distingués par leurs talens ou leur piété, furent successivement obligés de revenir. Nous verrons, dans le livre suivant, à quelles traverses la Reine était réservée, et avec quel courage elle les supporta.

avait fait pour introduire les Carmélites en France; il était un des supérieurs de cet ordre, et il eut la satisfaction de le voir se multiplier, et former des établissemens où l'esprit de piété se maintenait heureusement. La congrégation de l'Oratoire ne prospérait pas moins par les soins du cardinal, qui s'appliquait à y entretenir l'esprit ecclésiastique. Ses travaux au dehors ne lui faisaient point perdre de vue le soin de sa perfection, et il donnait aux autres l'exemple des vertus qu'il tâchait de leur inculquer par ses discours. Il mourut à l'autel même \*, à l'âge de cinquante-quatre ans, et alla, comme le porte son épitaphe, achever dans le ciel le sacrifice qu'il avait commencé d'offrir sur la terre. Son successeur dans le gouvernement de sa congrégation fut Louis-Charles de Condren, dont nous parlions il n'y a qu'un instant à l'occasion des missions. Né près Soissons \*, d'une famille honorable, de Condren prit de bonne heure la résolution de se consacrer au service de Dieu, quoique ses parens l'eussent destiné à l'état militaire. Ordonné prêtre \*, il s'appliqua de suite à la prédication; il visitait les hôpitaux et les prisons, et catéchisait les pauvres. On remarquait déjà en lui un heureux mélange de sagesse et de douceur, de connaissances et de talens. Le Père de Bérulle l'attira dans la congrégation de l'Oratoire \*, et se servit de lui pour établir différentes maisons dans les villes où il était appelé. De Condren profitait de ces voyages pour donner des missions en quelques diocèses. A Paris, il faisait des conférences ecclésiastiques ou travaillait à la conversion

\* Le 28 octobre 1628.

\* En 1588.

\* En 1614.

\* En 1617.

des protestans. L'onction de ses paroles , et la prudence qui dirigeait toutes ses actions , lui procurèrent la confiance d'un grand nombre de personnes pieuses. Le duc d'Orléans, Gaston, frère de Louis XIII, le prit pour son confesseur; de Condren se conduisit dans ce poste délicat avec une sagesse parfaite , et, loin de se servir de la faveur du prince pour parvenir aux premières dignités de l'Eglise , il les refusa toutes. On eut même de la peine à triompher de sa répugnance pour accepter la place de supérieur-général de l'Oratoire , à laquelle il fut élu après la mort du cardinal de Bérulle. Mais les vœux de tous ses confrères, comme ceux du public, l'appelaient à succéder au cardinal. De Condren donna la dernière forme à sa congrégation, et montra dans son gouvernement autant de douceur que de capacité. Humble , intérieur , détaché de tout , il maintint dans son corps l'esprit d'ordre et de piété sans cesser de se rendre utile au dehors , et de s'appliquer à différentes bonnes œuvres , et eut beaucoup de part au mouvement qui se fit de son tems pour la restauration du sacerdoce (1).

XXIII. La même année où l'église de France perdit le cardinal de Bérulle, elle eut aussi à pleurer la mort d'un autre membre du sacré Collège, non moins recommandable par son zèle et ses vertus.

Le cardinal de Sourdis; Concile de Bordeaux.

---

(1) Ce vertueux prêtre mourut à Paris, le 7 janvier 1641, laissant quelques écrits de piété. Voyez sa Vie, par Amelotte, 1657, in-8.º, et une Notice dans le second volume de l'*Histoire de Bérulle*, par M. Tabaraud.

François d'Escoubleau \*, cardinal de Sourdis et archevêque de Bordeaux, avait été destiné d'abord, comme l'aîné de sa famille, à tenir un rang à la cour et dans les armées; mais sa piété lui fit choisir l'état ecclésiastique. Devenu cardinal \* et archevêque de Bordeaux l'année suivante, il refusa les honneurs qu'on lui préparait dans cette ville, visita son diocèse, tint des synodes, rendit des ordonnances, et s'appliqua, quoique fort jeune, à rétablir la discipline dans son clergé. Il s'était proposé saint Charles Borromée pour modèle, et il publia dans son diocèse les réglemens de ce grand archevêque. Sous lui, la ville et le diocèse de Bordeaux s'enrichirent de plusieurs établissemens. Nous avons vu qu'il avait eu part à l'établissement de la congrégation des Filles de Notre-Dame, et qu'il avait secondé M<sup>me</sup>. de Lestonnac dans cette œuvre. Il s'intéressa plus encore à la fondation des Ursulines de la congrégation de Bordeaux. Françoise de Cazères, à qui on doit cette fondation, reçut le voile \* des mains du prélat, qui lui obtint une bulle et des lettres-patentes. Quatre maisons d'Ursulines se formèrent dans son diocèse, et cette congrégation s'étendit ensuite fort au loin et même hors de France. Ce fut encore par l'influence et en partie par les bienfaits du cardinal de Sourdis, que les Feuillans, les Minimes, les Capucins, les Carmes, les Jésuites et les Carmélites s'établirent de son tems à Bordeaux. Il contribua aussi à élever le couvent des Célestins à Notre-Dame-de-Verdelays, réforma l'abbaye de Sainte-Croix, et donna l'église Saint-Paul au collège-séminaire qu'avait

\* *Gallia christ.nova*, t. II.—*Hist. de l'Ordre de Ste. Ursule*, t. II, pag. 1.

\* En 1598.

\* En 1606.

commencé son prédécesseur. Une fondation qu'il eut surtout à cœur est celle de la Chartreuse, qu'il bâtit au milieu des marais avec une grande magnificence. Mais l'acte le plus remarquable de son épiscopat est peut-être le concile provincial\* qu'il tint à Bordeaux avec ses suffragans et environ soixante députés du second ordre. Le concile s'ouvrit à l'époque indiquée par le prélat\*, et dura vingt-quatre jours; les actes, qui sont très-détaillés et rédigés avec soin, renferment vingt-deux titres différens, dont les principaux traitent de l'administration des sacremens, de la discipline ecclésiastique, de la prédication, des séminaires, des monastères. Plusieurs des décrets sont tirés, soit des décrets du concile de Trente, soit de ceux tenus à Milan par saint Charles Borromée. On renouvela tous les réglemens du concile provincial de 1583, et on en annonça un autre pour 1627. Tout se passa dans le plus grand ordre; le cardinal de Sourdis et quelques autres prélats prêchèrent. On procéda contre l'évêque de Sarlat, Louis de Salignac, qui était accusé de négliger le soin de son troupeau, et qui avait refusé de venir au concile, et on nomma un vicaire général pour administrer le diocèse en sa place. Un seigneur qui avait osé imposer silence à un prédicateur en chaire fut mandé au concile, et fit satisfaction pour un procédé aussi irrégulier. Ces actes de vigueur étaient soutenus par les vertus et la réputation du cardinal. Lui-même donnait l'exemple de l'assiduité à ses fonctions. Le concile de Bordeaux eut trois sessions, quinze con-

\* Conciles de Lalbe, tome XV, pag. 1632 et suiv.  
\* 1<sup>er</sup> octobre 1624.



grégations publiques, et vingt-quatre congrégations particulières ; il s'y trouva huit évêques, outre le métropolitain. Le cardinal de Sourdis parut aussi avec honneur dans les assemblées du clergé et aux Etats-généraux de 1614. Ce digne prélat \* eut pour successeur Henri de Sourdis son frère, dont les démêlés avec le duc d'Epéron eurent tant d'éclat.

\* Il mourut le 8 février 1628.

Un troisième cardinal français, fort distingué par son talent et son mérite, est Denis Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, mort vers le même tems \*. Ce prélat avait été envoyé à Rome vers la fin du siècle précédent, en même tems que le célèbre du Perron, et il avait résidé long-tems dans cette capitale comme auditeur de rote.

XXIV. Le cardinal de Marquemont.

\* *Gallia christ. nova*, t. IV, art. de Lyon.

Grave dans ses mœurs, sage dans les conseils, doux et aimable dans le commerce habituel de la société, il joignait à ces qualités l'esprit de son état et l'attachement à tous ses devoirs. Parvenu à l'archevêché de Lyon \* il fit paraître son zèle pour le bien de son troupeau. Les pieux établissemens se multiplièrent sous lui à Lyon, et en peu d'années il se forma un assez grand nombre de couvens\* dans la ville et dans le diocèse.

\* En 1612.

L'archevêque encouragea ces fondations. Nous avons vu qu'il avait eu part à l'établissement de l'ordre de la Visitation, et que ce fut par son conseil que saint François de Sales modifia ses premiers projets sur cet institut et en fit un ordre de religieuses. L'archevêque de Lyon et l'évêque de Genève avaient entr'eux des rapports d'estime et d'amitié. François venait voir l'archevêque à

\* Entr'autres des Jésuites, de l'Oratoire, des Capucins, Carmes, Feuillans, Récollets, Augustins, Carmélites, de la Visitation,

de Sainte-  
Elisabeth,  
des Ursuli-  
nes, Amnon-  
ciades, et  
Clarisses.

\*Le 16 sep-  
tembre sui-  
vant.

XXV.

Evêques  
distingués  
par leur zèle  
et leur piété.

\**Gallia  
christ.* tom.  
IV. Prov. de  
Narbonne.

Lyon, et celui-ci allait à son tour visiter le saint évêque dans sa résidence d'Anneci. De Marquemont fut fait cardinal au commencement de 1626, et mourut peu après \* à Rome, où il était ambassadeur du Roi auprès du saint Siège.

A la suite de ces prélats illustres, on peut en nommer quelques-uns qui honorèrent spécialement l'église de France à cette époque par un zèle plus actif et par des vertus plus éclatantes. Thomas de Bonzi, évêque de Béziers\*, issu d'une famille qui a donné plusieurs prélats à ce même siège, s'était aussi proposé saint Charles Borromée pour modèle; jeune encore, il s'appliquait à la prière et à l'étude, répandait de grandes aumônes, établissait la réforme dans les monastères, réparait les églises pillées ou ruinées pendant les tems de troubles, et instruisait fréquemment son peuple. Plusieurs protestans, touchés également de ses exemples et de ses discours, rentrèrent sous l'autorité d'un si digne pasteur, qui fut enlevé\* par une mort prématurée, à la fleur de l'âge: l'intervention du souverain Pontife l'avait seule empêché d'embrasser la vie religieuse. Léonard de Trapes, archevêque d'Auch\*, arriva en 1600 dans cette ville, qui n'avait pas vu d'archevêque pendant après d'un siècle, tant à cause des longues vacances, suite des troubles et des guerres, que par la négligence des titulaires. Touché des maux qui en étaient résultés, Léonard commença par faire une visite exacte de son diocèse, et forma une association de chanoines et d'autres ecclésiastiques zélés pour catéchiser et

\* 27 août  
1628.

\**Gallia  
christ.* tom.  
1<sup>er</sup>. Prov.  
d'Auch.

prêcher; l'établissement de plusieurs communautés religieuses, la formation d'un séminaire, la restauration de la cathédrale d'Auch qui tombait en ruines, et pour laquelle l'archevêque dépensa 120,000 liv., somme considérable pour ce tems-là; tels furent les principaux monumens de la sollicitude et de la générosité de ce prélat\*. Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix\*, rappelait par toute sa vie les évêques de la primitive Eglise. Né à Saint-Ybars en 1553, et d'abord religieux de l'ordre de Saint-Benoît, il fut sacré évêque à Rome\*. Ses aumônes étaient immenses, et parois- saient hors de toute proportion avec son re- venu, qui était assez modique. Tous les ans, à des époques marquées, on faisait chez lui des distributions aux pauvres. Il redoublait ses larges- ses dans les tems de disette, et il avait disposé un local dans son palais pour recevoir les pauvres et les voyageurs. Exact à célébrer chaque jour les saints mystères, assidu aux offices de sa cathé- drale, prêchant souvent, réunissant ses ecclésiastiques, tenant de fréquens synodes, ce prélat inspirait la piété par son exemple et la faisait aimer par sa douceur. De douloureuses infirmités achevèrent d'épurer sa vertu et l'enlevèrent à son diocèse \*. Il avait refusé l'archevêché de Bordeaux et celui de Toulouse, auxquels on l'avait nommé successivement. Un prince d'une maison illustre, Charles de Lorraine, évêque de Verdun\*, donna un grand exemple d'humilité et de détachement en renonçant aux honneurs du monde et aux di- gnités ecclésiastiques pour entrer chez les Jésuites;

\* Mort le 29 octobre 1629.

\* *Gallia christ.* tom. XIII. Prov. de Toulouse.

\* En 1587.

\* 3 juillet 1630.

\* Voyez sa Vie, par Laubrussel, 1733, in-12, ou par Con- dé, 1652, in-12.

il se démit de son siège après l'avoir occupé quel-

\* En 1624. ques années, prononça ses vœux \*, et vécut dans la société comme un simple religieux, paraissant avoir oublié tout ce qu'il avait été dans l'Eglise et dans

\* Le 28 le siècle. Il mourut \* à Toulouse, jeune encore, avril 1631. mais ayant fait de grands progrès dans la voie de la perfection. Barthélemi de Donadieu, évêque

\* 12 nov. de Cominges, mourut \* en odeur de sainteté après 1637. onze ans d'épiscopat; sa piété, son zèle et sa prudence étaient encore relevés par une douceur et une charité qui lui gagnaient tous les cœurs. Son

\* La *Gallia christ.* tom. I, cite une Vie de ce prélat, par Molinier; Paris, 1636. sa propre conduite donnait une nouvelle autorité \*. Son oncle François de Donadieu, évêque d'Auxerre, puis de Cominges, n'était pas moins pieux et moins appliqué au soin de son troupeau; il passa dans des exercices continuels de prières et de bonnes

\* Mort en fév. 1641. œuvres les quinze années qui suivirent son abdication \*. Deux archevêques successifs de Bourges, André Fremiot et Roland Hébert, furent aussi édifiants que zélés; le premier, frère de la vertueuse baronne de Chantal, favorisa l'établissement de plusieurs communautés dans son diocèse,

\* En 1621. donna \* sa démission pour vivre dans la retraite, et

\* 13 mars mourut à Paris \*, peu de mois avant sa sœur; le 1641. second, curé de Saint-Côme à Paris, puis grand-pénitencier de Notre-Dame, procura aussi à son diocèse de pieux établissemens, instruisit son clergé par ses écrits et par ses exemples, et ramena des protes-

\* Il mourut le 21 juin 1638. tans par ses prédications et ses entretiens\*. Nous ne nommerons plus ici parmi les prélats que deux

frères, qui furent successivement évêques de Marseille; Eustache et Jean-Baptiste Gault (1), nés à Tours, étaient entrés l'un et l'autre dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y rendirent utiles dans différens emplois. L'aîné mourut\* avant d'avoir reçu ses bulles pour l'évêché de Marseille, auquel il avait été nommé. On lui donna pour successeur son frère, Jean-Baptiste, dont l'épiscopat fut très-court, mais marqué par de grands traits de dévouement et de charité. A peine arrivé à Marseille, le prélat y appela les prêtres de la Mission, et se mit à leur tête pour prêcher. Il donna sur les galères une mission suivie d'heureux résultats; mais ces travaux, auxquels il se livrait avec une extrême ardeur, lui causèrent une fièvre qui l'enleva\* lorsqu'il n'avait que quarante-huit ans. Ce pieux évêque, qui avait pris saint Charles Borromée pour modèle, méritait de mourir ainsi victime de sa charité; l'assemblée du clergé de 1645 écrivit à Innocent X pour demander que l'on fit des informations sur ses vertus, et on fit encore plus tard de nouvelles démarches à cet égard.

Dans le clergé du second ordre, des hommes d'une piété éminente se montraient dignes de la sainteté de leur ministère. A Rouen, Jean de Quintanadoine de Bretigny, issu d'une famille espagnole, mais né en France, terminait\* une carrière remplie de bonnes œuvres. Il n'avait reçu le sacer-

\* Le 16  
avril 1639.

\* Le 23  
mai 1643.

XXVI.  
Ecclesiastiques.

\* A Rouen  
le 8 juillet  
1634.

(1) On a la Vie de l'un et de l'autre; il y en a même deux de Jean-Baptiste, l'une par Augery, Aix, 1643, in-8.°; l'autre par Senault, 1647, in-8.°.

doce qu'à l'âge de quarante-deux ans , et s'était fait surtout connaître par son zèle pour établir en France l'ordre du Mont-Carmel \*. Il entreprit dans ce but plusieurs fois le voyage d'Espagne , et amena \* les six religieuses qui devaient être le premier noyau de l'ordre en France. Il contribua aussi à établir les Carmélites en Flandres , à Rouen et dans d'autres lieux. Son plus vif désir était d'aller comme missionnaire en Afrique ; mais divers obstacles ne lui permirent pas d'accomplir ce dessein. Nous avons déjà parlé de Jacques Gallemant, docteur de Sorbonne et un des supérieurs des Carmélites de France ; né à Aumole \* en 1559, et long-tems curé de cette ville, Gallemant était estimé pour sa sagesse et sa capacité en même tems que pour ses vertus sacerdotales. Sa paroisse fut redevable à ses soins de l'établissement d'un collège et d'une communauté qui se consacrait à l'éducation des jeunes filles. On sait quelle part il eut à l'introduction des Carmélites en France. Les enfans et les pauvres étaient surtout l'objet de sa charité \*. Un collègue de Gallemant, tant en Sorbonne que dans la direction de bonnes œuvres, est André Duval , qui fut à la fois théologien , prédicateur , missionnaire et controversiste \*. Né à Pontoise en 1564, Duval fit d'excellentes études, et se forma dans la retraite aux connaissances comme aux vertus de son état. On le pourvut le premier de la chaire de théologie créée \* par Henri IV en Sorbonne. Une maturité précoce le rendait l'oracle des gens de bien , tant pour leur conduite intérieure que pour les affaires qui in-

\* Voyez sa Vie , par Beauvais , 1747. in-12.  
\* En 1604.

\* Voyez une Notice dans la Vie de Marie de l'Incarnation ; par M. Boucher , page 71.

\* Il mourut à Besançon , le 24 mai 1630.

\* Voyez une Notice dans la même Vie de Marie de l'Incarnation , p. 64.  
\* En 1596.

téressaient la religion. On remarque qu'il prêcha dix-huit carêmes de suite, sans négliger ses autres occupations et l'exercice habituel du ministère. Son désintéressement lui fit refuser plusieurs bénéfices. Son attachement au saint Siège lui a procuré l'honneur d'être maltraité par quelques écrivains; mais on peut opposer à ces détracteurs le témoignage de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul. Le premier parle de Duval avec beaucoup d'estime dans ses lettres, et le second l'avait choisi pour son confesseur. Une telle marque de confiance de la part de ces illustres et saints personnages est sans doute le suffrage le plus flatteur pour le docteur Duval (1).

Le monde fut étonné de voir des hommes distingués par leurs emplois renoncer aux honneurs et aux affaires pour se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. Hennequin de Vinci, d'une famille de robe, après avoir occupé des places importantes, les résigna, et se disposa dans la retraite aux ordres sacrés, ayant été ordonné prêtre \*, il s'appliqua aux missions, répandit de grandes aumônes, et prit part aux bonnes œuvres de Saint Vincent de Paul, qui l'avait encouragé dans sa vocation. Cet ancien magistrat mourut \* à Saint-Lazare, où l'on voyait encore son épitaphe avant la révolution. Un exemple plus éclatant encore est celui de Noël

\* En 1628.

\* En 1645.

---

(1) Ce saint prêtre mourut le 9 septembre 1638. On gardait autrefois chez les Carmélites de Paris une Vie manuscrite de cet homme vertueux, par Robert Duval, son neveu, qui fut son successeur, tant dans la chaire de Sorbonne que dans la place de supérieur des Carmélites.

Brulart, commandeur de Sillery : ce seigneur était frère du chancelier de Sillery \*. Lui-même avait rempli avec distinction de grandes places, et avait été successivement ambassadeur de Malte en France et à Rome, conseiller d'Etat, ambassadeur du Roi près le saint Siège et chevalier d'honneur de la Reine. Jouissant d'une grande fortune, il en usait selon les idées du monde, et vivait à Paris dans les recherches du luxe. Saint Vincent de Paul, qu'il eut occasion de connaître \*, le ramena peu à peu à des sentimens plus conformes à ses vœux de religion; on vit bientôt sous un guide si sage le commandeur de Sillery changer de conduite, réformer sa maison, quitter même ses emplois à la cour, et distribuer tout son revenu en bonnes œuvres. Il fonda des maisons de prêtres de la Mission à Troies et à Anceci, et envoya des missionnaires dans les paroisses qui dépendaient de sa commanderie du Temple à Troies. Ses libéralités ne se bornaient point à la France; il voulut bâtir dans le Canada un village destiné à recevoir les sauvages qui se feraient chrétiens, et ce village porte encore le nom de Sillery. Saint Vincent de Paul n'avait personne qui le secondât avec plus de zèle que le commandeur dans toutes les œuvres qui intéressaient la religion et l'humanité. Dans ses dernières années, de Sillery entra dans les ordres sacrés, et mourut saintement à Paris \*. Saint Vincent de Paul, en annonçant cette perte dans une de ses lettres, fait l'éloge de la piété et du dévouement de ce seigneur (1).

\* Mort en  
1624.

\* Vie de  
saint Vin-  
cent de  
Paul; par  
Collet, l. III.

\* Novem-  
bre 1640.

---

(1) Dans le nombre des ecclésiastiques distingués de cette



Nous ne saurions omettre non plus parmi les laïcs de beaux exemples de zèle pour les bonnes œuvres. Arnould de Boret, conseiller au parlement de Toulouse \*, n'était pas seulement un magistrat éclairé, laborieux et intègre ; c'était encore un homme de prière et d'oraison, et qui s'occupait avec ardeur du salut du prochain. On raconte de lui qu'il alla demeurer pendant quelque tems à Castres pour y travailler à la conversion des protestans, et qu'il parvint à en ramener plusieurs. Il donna des sommes considérables, soit pour racheter des captifs, soit pour fonder une maison de filles repenties. Les familles que le malheur des tems avait réduites à l'indigence trouvaient en lui un protecteur empressé. Une violente maladie l'enleva\* au milieu de l'exercice de toutes les œu-

XXVII.  
Laïcs.

\* Voyez sa  
Vie, par Pos-  
sin; Paris,  
1637, in-8<sup>o</sup>.

\* Le 10 mai  
1623.

époque, nous en nommerons rapidement quelques-uns. Philippe Gamache, docteur et professeur de Sorbonne, joignait la piété et la modestie aux talens; le cardinal de Richelieu le consultait quelquefois. On a de lui une Somme de théologie : ce docteur mourut à Paris, le 31 juillet 1625. André Guijon, né à Autun en 1547, fut précepteur du cardinal de Joyeuse et de son frère Henri. Le cardinal le retint quelque tems à Rouen comme son grand-vicaire; mais Guijon retourna dans sa patrie en 1615, y devint aussi grand-vicaire et théologal, et mourut en réputation de piété le 10 septembre 1631. Nicolas Isambert, docteur et professeur, mort le 16 mai 1642, à l'âge de soixante-dix-sept ans, était un prêtre rempli de l'esprit de son état en même tems que théologien éclairé. Il refusa l'évêché de Chartres.

Nous renvoyons à la fin du volume, notes 2 et 3 du II<sup>e</sup>. livre, les notices sur quelques religieux et religieuses qui se firent estimer par leurs vertus, mais dont la vie se liait moins avec l'ensemble de notre *Tableau*.

\* *Voyez sa Vie, par Provanzal, Paris, 1644, in-12.*

vres de miséricorde. Antoine le Clerc de la Forêt\*, né à Auxerre en 1563, entra au service et suivit quelque tems la religion protestante; mais un âge plus mûr le ramena dans le sein de l'Eglise, et la sincérité de sa démarche parut dans la profession constante qu'il fit de la piété. Avocat et engagé dans les liens du mariage, il eut le titre de maître des requêtes de la Reine Marguerite de Valois. Son habileté pour les affaires, jointe à sa vertu, lui avait concilié l'estime et la confiance d'un grand nombre de personnes, et on le voit prendre part à beaucoup de bonnes œuvres et même à la réforme de quelques monastères. Il mourut\* à Paris en odeur de sainteté. Michel de Marillac, dont il a été plusieurs fois question, fut successivement

\* Le 23 avril 1628.

\* *Voyez une Notice dans la Vie de Marie de l'Incarnation, in-8º, pag. 161.*

conseiller au parlement\*, maître des requêtes, conseiller d'Etat et garde des sceaux. Il était d'abord entré dans la ligue par des motifs d'un véritable attachement à la religion; ce qui n'empêcha point Henri IV de lui témoigner de la bienveillance et de l'estime. Prudent, laborieux, intègre, austère, Marillac était instruit sur les matières de religion et de spiritualité, et faisait profession d'un profond attachement au saint Siège. On a vu qu'il était lié avec M<sup>me</sup>. Acarie et avec Marguerite d'Arbouze; celle-ci était sa parente, et l'une et l'autre le consultaient sur leurs bonnes œuvres et leurs entreprises. Marillac était de toutes les assemblées de piété qui se tenaient dans la capitale. Il s'était réservé une portion du terrain où fut établi le premier couvent des Carmélites, et il y avait fait bâtir une maison qu'il appelait son hermitage et où il

se retirait quelquefois. Le tumulte des affaires ne l'empêchait point d'entendre la messe chaque jour et de communier souvent. Son attachement à Marie de Médicis lui attira une disgrâce qu'il soutint avec courage ; il redoubla ses prières et ses aumônes, et mourut \* dans le château de Châteaudun, laissant des traductions des Psaumes, de Job et de l'Imitation. Parmi les lettres de saint François de Sales, on en trouve quelques-unes adressées à Marillac ; elles prouvent l'intimité qui existait entre le prélat et le magistrat. Six filles du garde des sceaux entrèrent dans l'ordre des Carmélites. René Gautier, avocat-général au grand conseil, et Denis de Cordes, conseiller au Châtelet de Paris, étaient aussi des magistrats recommandables par leur tendre piété ; le premier eut part, ainsi que Marillac, à l'établissement des Carmélites, fit même un voyage en Espagne pour cet objet, et quitta dans la suite sa charge pour vaquer entièrement à la prière et aux bonnes œuvres ; éprouvé sur la fin de ses jours par de grandes souffrances \*, il sut encore utiliser ses loisirs en travaillant à traduire en français quelques livres de piété espagnols. De Cordes \* était lié avec saint Vincent de Paul et Adrien Bourdoise qu'il seconda dans leurs bonnes œuvres, et spécialement pour l'établissement des communautés de prêtres dans les paroisses de la capitale ; ce pieux magistrat aimait singulièrement la retraite et la prière \*, visitait les prisonniers, et ne connaissait d'autre distraction, après avoir rempli les devoirs de sa charge, que de travailler à procurer la gloire de

\* Le 7 août  
1632.

\* Mort en  
1637.

\* Sa Vie,  
par Godeau ;  
Paris, 1645.  
in-12.

\* Mort en  
novembre  
1642.

\* Voyez l'Ouvrage intitulé : *Le bon et libéral Officier en la vie et en la mort de M. Dubois* ; par l'abbé de Saint-Martin, 1655.

Dieu et le salut du prochain. Jean Dubois, conseiller et procureur du Roi au bailliage de Saint-Lo\*, remplit pendant près de soixante ans les fonctions de cette charge avec assiduité et capacité. L'exercice habituel de la prière, l'assistance quotidienne à la messe, la récitation du Bréviaire, mais surtout les exercices de charité, attiraient la bénédiction de Dieu sur ses travaux. Sa fortune, qui était considérable, était employée à soulager les malheureux et à réparer ou orner les églises. Durant les troubles du royaume, il recommanda toujours la soumission à l'autorité légitime. Saint-Lo comptait un grand nombre de protestans ; Dubois travaillait à dissiper leurs préjugés par des entretiens et des exhortations où présidait la douceur. Il alla exprès en Bretagne pour engager un curé pieux et instruit à venir le seconder dans ses efforts, dont il fut récompensé par d'heureuses conversions. Une épidémie, qui affligea la ville, lui donna lieu d'exercer sa charité dans toute son étendue. Cet homme de bien termina sa carrière le jour de l'Ascension\*, étant âgé de quatre-vingt-cinq ans (1).

\* En 1639.

---

(1) La Vie de ces pieux personnages a été imprimée, à l'exception de celle de Gautier. Quant à Marillac, outre la Notice sur lui dans la *Vie de Marie de l'Incarnation*, par M. Boucher, deux Vies manuscrites de ce magistrat existaient avant la révolution, l'une à l'Oratoire, par le Père Senault; l'autre à Sainte-Geneviève, par Le Fèvre de Lezeau, conseiller d'Etat. Nous pourrions indiquer le *Tableau de l'Homme juste*, par Brousse, 1628, in-8.º; c'est la Vie de François de Montholon, conseiller d'Etat, fondateur de la maison de

Avant tous ces pieux personnages, nous aurions dû peut-être nommer une sainte femme à qui ses vertus ont fait décerner un culte public. M<sup>me</sup>. de Chantal \* continua plusieurs années après la mort de saint François de Sales à diriger l'ordre de la Visitation, qui faisait chaque jour de nouveaux progrès. Les couvens de ce pieux institut se multipliaient rapidement. Celui qui avait été établi \* à Paris dans le faubourg Saint-Michel fut transporté ensuite dans le faubourg Saint-Antoine; le commandeur de Sillery se chargea de pourvoir aux frais de la construction de l'église \*. Une seconde maison de la Visitation dans le faubourg Saint-Jacques s'établit vers le même tems \*, et dans la suite il y en eut une troisième placée d'abord rue Montorgueil et transférée ensuite rue du Bac. M<sup>me</sup>. de Chantal fonda d'autres communautés à Marseille, à Chambéri, à Pont-à-Mousson; elle eut la douleur de perdre son fils, le baron de Chantal (1), qui fut tué \* au service du Roi, lors du débarquement des Anglais à l'île de Rhé. La même année elle vint à Paris, où elle passa l'hiver, tant pour consolider ses établissemens que pour recueillir les dépositions dans les enquêtes qui se

XXVIII.

Sainte  
Jeanne-  
François  
Fréniot de  
Chantal.  
\* Sa Vie,  
par Marsol-  
lier.

\* En 1619.

\* Dédicée en  
1634.

\* En 1623.

\* En 1627.

---

l'Oratoire aux Vertus, mort en 1626. L'année suivante, un de ses collègues, G. de Cornat, abbé de Villeloin, mourut le 2 décembre; l'*Abrégé de sa Vie exemplaire et de sa Mort très-heureuse* se trouvait en manuscrit dans la bibliothèque de Tersan, et est cité dans Fevret.

(1) Ce jeune officier, distingué par sa valeur, fut le père de la marquise de Sévigné, si célèbre par son esprit et par sa correspondance.

faisaient sur les vertus de saint François de Sales.

\* En 1635. Nous la retrouvons quelques années après\* dans la capitale, et elle y conféra sur les affaires de son ordre avec plusieurs évêques et d'autres pieux personnages ; c'est alors qu'il fut décidé que les maisons continueraient à être sous l'inspection des ordinaires sans avoir de supérieure générale ni de chef-lieu. M<sup>me</sup>. de Chantal visita encore depuis les nouveaux monastères de France. Elle en établit un second à Annecy, et alla en former un à Turin, où elle était appelée par M<sup>me</sup>. Christine de France, duchesse de Savoie. A Montpellier, l'évêque, le chapitre, les corps et les particuliers lui donnèrent à l'envi des témoignages de respect. A Moulins, la duchesse de Montmorenci, retirée dans cette ville, la consulta sur sa vocation. Appelée de nouveau à Paris, la pieuse fondatrice se rendit\* à Saint-Germain-en-Laye auprès de la Reine, Anne d'Autriche, qui lui donna une longue audience. Ce fut au retour de ce dernier voyage qu'elle mourut à Moulins\*, à l'âge de soixante-neuf ans. Le Père de Lingendes, Jésuite, prédicateur et directeur fort estimé, l'assista dans ses derniers momens, et la duchesse de Montmorenci lui rendit les soins les plus assidus. Son corps fut porté à Anneci, comme l'avait été autrefois celui de saint François de Sales. L'ordre de la Visitation comptait à cette époque quatre-vingt-sept maisons ; le nombre s'en augmenta encore depuis, et à la fin du siècle il en existait plus de cent-soixante habitées par environ six mille religieuses. L'institut se répandit en Italie, en Allemagne et jusqu'en Pologne, et

\* 5 octobre  
1641.

\* Le 13 dé-  
cemb. 1641.

conserva précieusement l'esprit de ses saints fondateurs. La vie de M<sup>me</sup>. de Chantal, par Marsollier, montre en elle une de ces âmes fortes et généreuses qui sont nées pour honorer et servir la religion par leur dévoûment et leur courage. On sait que Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal fut béatifiée \* par Benoît XIV, et canonisée par Clément XIII \* avec quelques autres saints personnages.

\* En 1751.  
\* 16 juillet  
1767.

Le désir de raconter de suite des faits plus ou moins liés entr'eux nous a laissé en arrière sur l'histoire de quelques fondations pieuses et charitables. Elles continuaient à se multiplier à Paris et dans les provinces, et nous avons à raconter sommairement l'origine et les progrès de plusieurs de ces établissemens.

A Paris, Louis XIII posa, en 1627, la première pierre de l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, et deux ans après celle de l'église des Petits-Pères. Marie de Médicis présida à une semblable cérémonie. On commençait dans le même tems à élever l'église de la Sorbonne, monument digne de la grandeur de Richelieu. Henri de Bourbon, duc de Verneuil et abbé de Saint-Germain-des-Près, posa \* la première pierre du Noviciat des Jésuites, rue Pot-de-Fer. Le même prince, qui en sa qualité de titulaire de l'abbaye exerçait une juridiction sur le faubourg Saint-Germain, donna son consentement pour les autres fondations qui se succédèrent rapidement dans cette partie de la capitale. Paul Foyet, curé de Saint-Paul, avait fondé \* dans le faubourg Saint-Antoine une chapelle

XXIX.  
Eglises,  
couvens et  
autres fon-  
dations à Pa-  
ris.

\* 10 avril  
1630.

\* En 1628.

pour la commodité des habitans qui se trouvaient trop éloignés de la paroisse. En 1633, on créa deux nouvelles paroisses, Saint-Jacques-du-Haut-Pas et Saint-Roch, que les agrandissemens successifs de ces quartiers avaient rendus nécessaires. La chapelle de Saint-Jacques avait été construite

\* En 1584. précédemment \* ; mais, le nombre des habitans

\* En 1630. augmentant, on commença \* l'église actuelle, et Gaston, duc d'Orléans, en posa la première pierre.

Saint-Roch était, depuis la fin du siècle précédent, succursale de Saint-Germain-l'Auxerrois, sous le titre des Cinq-Plaies, et fut érigé en pa-

\* 12 mai 1603. roisse \* ; la nouvelle église construite sous l'invocation de Saint-Roch fut ensuite changée en une belle basilique, dont Louis XIV et la Reine

\* En 1652. posèrent la première pierre \* ; elle n'a été achevée et consacrée que vers le milieu du siècle suivant.

\* En 1637. L'archevêque de Paris bénit \* l'église de Saint-Eustache, commencée plus de cent ans auparavant.

\* En 1639. Le séminaire des Écossais fut établi deux ans après\*, par la réunion des fondations de Marie Stuart, Reine d'Écosse, et de Jacques de Béthune, archevêque de Glasgow. Nous avons eu occasion de parler de la fondation de plusieurs couvens d'hommes, et nous ne nous arrêterons ici que sur la création de l'hôpital des Incurables, rue de Sèvres. La première idée de cette bonne œuvre est due à un prêtre, François Joulet de Chatillon, aumônier du Roi et conseiller d'Etat, qui y consacra ses biens et y intéressa le cardinal de La Rochefoucauld. Ce vertueux prélat, qui vivait alors dans la retraite, fut le principal fondateur de l'hôpital, pour



la construction duquel il donna différentes sommes; il contribua pour 36,000 livres à la dépense de l'église. Jean-Baptiste Lambert légua 150,000 livres pour fonder vingt-six lits destinés à des personnes atteintes de maladies incurables. L'établissement fut autorisé par lettres-patentes, et Jean de Pas-selaigne, évêque de Belley, consacra \* le grand autel de l'église. Jacques Danès, évêque de Tou-lon, Matthieu de Mourgues, prédicateur du Roi et premier aumônier de la Reine, François Talon, curé de Saint-Gervais, et plusieurs magistrats et femmes pieuses, furent aussi les bienfaiteurs de cette maison, qui prit dans la suite de nouveaux accroissemens, et devint un des plus vastes hô-pitaux de la capitale. Cette belle fondation sub-siste encore, et la grandeur des bâtimens est un monument de la piété généreuse qui les fit éle-ver ( 1 ).

\* 11 mai  
1640.

De nombreux couvens de femmes se formèrent aussi vers cette époque dans la capitale. Outre ceux dont nous avons parlé incidemment, les Domini-caines s'établirent; on les appelait les Filles de Saint-Thomas, et leur église n'a été abattue que depuis peu d'années. Les Chanoinesses du Saint-Sépulcre vinrent de Charleville à Paris. Les prin-

XXX.  
Couvens  
de femmes.

---

(1) Un autre établissement, qui n'a pas duré aussi long-tems, mérite du moins d'être mentionné. En 1642, M<sup>me</sup>. de Bullion, veuve du surintendant des finances, fonda l'hôpital des Convalescens, rue du Bac; il ne devait d'abord être que pour huit lits, mais des personnes charitables y en ajoutèrent huit autres. Cet hôpital était administré par les Frères de la Charité.

cipaux bienfaiteurs de la maison furent la baronne de Plancy, un riche financier, nommé Barbier, et M<sup>me</sup>. de Verdaille, qui depuis se fit religieuse, et devint prieure de la maison. Les Bénédictines

\* En 1636. de Liesse vinrent aussi chercher un asile à Paris \*, à cause de la guerre qui menaçait leur pays; Anne de Montafié, comtesse de Soissons, se déclara leur fondatrice, et la duchesse de Longueville favorisa leur établissement. L'archevêque de Paris com-

\* En 1640. mença \* l'établissement des Chanoinesses de Saint-Augustin, du titre de Notre-Dame de la Victoire de Lépante ( 1 ), et ces religieuses célébraient en effet la fête de cette journée : leur première prieure fut Suzanne Tubeuf, sœur du surintendant des finances de la Reine. Les religieuses de la Croix, de l'ordre de Saint-Dominique, s'établirent par les bienfaits de Marguerite de Sénaux, femme de Rémont de Garibal, conseiller au parlement de Toulouse. Tous deux avaient embrassé la vie religieuse d'un commun accord, le mari s'étant fait Chartreux, et la femme étant entrée dans l'ordre de Saint-Dominique, sous le nom de Marguerite de Jésus. C'était elle qui avait établi le couvent des Filles Saint-Thomas, dont nous parlions tout à l'heure, et elle fonda aussi le couvent des Filles de la Croix. Elle jouissait d'une telle considération que, lorsqu'elle prit possession de ce dernier monastère avec ses religieuses \*, la princesse de Condé, la maréchale d'Effiat, et quelques autres

\* 16 janvier 1641.

---

(1) On sait que cette victoire fut remportée le 7 octobre 1571, par la flotte chrétienne contre les Turcs.

dames de distinction voulurent l'accompagner par honneur.

Il existait encore d'autres communautés des Filles de la Croix, qui se répandirent même plus que la précédente. Quatre dames de Roye, en Picardie, avaient formé dans cette ville \* une réunion de filles pieuses pour travailler à l'instruction des jeunes personnes. Ces filles, ayant été contraintes de se retirer à Paris \* à cause de l'invasion des troupes, furent accueillies par Marie Luillier, femme de Claude Marcel de Villeneuve, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi. Cette dame s'appliquait aux bonnes œuvres, et était du nombre de celles qui secondaient saint Vincent de Paul dans ses pieuses entreprises. Elle abandonna à la communauté de Roye une maison qu'elle avait à Brie-Comte-Robert, et elle obtint \* de l'archevêque de Paris une autorisation pour cet établissement. Mais, comme elle voulait assujettir ces filles à faire des vœux, elles se divisèrent. L'abbé Guérin, curé de Roye, qui avait été leur premier directeur, n'approuva point ce changement, et les Sœurs qui demeuraient à Brie-Comte-Robert continuèrent à se diriger par ses conseils. Elles formèrent des maisons à Roye, à Rouen, à Barbesieux, et ensuite à Paris. Cette branche des Filles de la Croix suivait les règles données par l'abbé Guérin. Quant à l'autre branche que protégeait M<sup>me</sup>. de Villeneuve, elle reconnaissait pour supérieur Louis Abelli, évêque de Rodez, qui en dressa les réglemens. M<sup>me</sup>. de Villeneuve acheta pour ces religieuses l'hôtel des Tournelles, et la duchesse d'Aiguillon

\* En 1625.

\* En 1636.

\* En 1640.

\* A Ruel,  
Monlins,  
Narbonne,  
Tréguier,  
Aiguillon,  
St.-Brieuc,  
Saint-Flour  
et Limoges.

\* 15 jan-  
vier 1650.

se déclara fondatrice de cette maison, à laquelle elle donna 30,000 liv. Ces Filles de la Croix s'établirent ensuite en plusieurs lieux \*, sans compter plusieurs hospices qui dépendaient de ces maisons. Toutes ces filles, tant celles qui faisaient des vœux que celles qui restaient libres, s'exerçaient aux œuvres de charité spirituelle envers les personnes de leur sexe et surtout envers les pauvres. Après la mort de M<sup>me</sup>. de Villeneuve \*, saint Vincent de Paul engagea Anne Petau, dame de Traversai, veuve d'un conseiller au parlement de Paris, à protéger cette congrégation, et en effet cette dame soutint les religieuses de la Croix de sa fortune et de son crédit (1).

XXXI.  
Séminaire  
de la Providence. M<sup>me</sup>.  
de Pollalion.

\* Vie de  
M<sup>me</sup> de  
Pollalion,  
par Collin,  
1754, in-12.

Un établissement d'un autre genre est celui qu'on appela le séminaire de la Providence. On en fut redevable à une des dames les plus recommandables et les plus zélées de cette époque, M<sup>me</sup>. de Pollalion. Marie Lumague \*, née à Paris, en 1599, avait épousé François de Pollalion, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et résident à Raguse. L'ayant perdu après quelques années de mariage, elle se mit sous la direction de saint Vincent de Paul, et se voua aux bonnes œuvres et à la piété. Elle était une des dames les plus actives de l'assemblée de charité qu'avait formée saint Vincent. Touchée du sort de beaucoup de pauvres

---

(1) Nous pourrions citer encore parmi les couvens formés à cette époque dans la capitale les Cordelières, les Filles de la Conception, la Présentation, fondée par M<sup>me</sup>. de Carouge, et les Annonciades ou Filles-Bleues,

filles qui auraient souhaité pouvoir se retirer du désordre, elle en recueillit une quarantaine. Quelquefois elle allait dans les campagnes avec M<sup>me</sup>. Le Gras pour y instruire et soulager les pauvres, et elle passa quinze jours à Saint-Leu-Taverny, déguisée en paysanne, et occupée à catéchiser les habitans et à les animer à vivre chrétiennement. Tel était le zèle de ces femmes généreuses, nouveaux missionnaires, qui, bravant tous les dangers, allaient de village en village soulager les pauvres, visiter les malades, instruire les ignorans, consoler les affligés, remettre l'ordre et la paix dans les familles. Après avoir rempli pendant quelques années ce pieux ministère, M<sup>me</sup>. de Pollalion se consacra particulièrement au soin des filles repenties. Elle résolut par les conseils de saint Vincent de Paul d'élever une maison où l'on recueillerait les femmes qui voudraient se retirer du désordre. C'est ce qu'on appela le séminaire de la Providence, qui fut établi d'abord à Fontenay, près Paris, puis à Charonne. Des dames pieuses se joignirent à M<sup>me</sup>. de Pollalion pour cette bonne œuvre; de jeunes personnes riches renoncèrent même au monde pour se consacrer au soin des filles repenties; on voyait parmi elles Renée de Grammont, parente de la duchesse douairière de Lorraine, Anne de Croze et quelques autres. Les dames de l'assemblée de charité soutinrent cet établissement, qui fut autorisé par des lettres-patentes \*, et qui prit par la suite de plus grands accroissemens, dont nous aurons à nous occuper dans le III<sup>e</sup>. livre.

\* En 1643.

XXXII. L'ardeur pour les fondations nouvelles n'était pas moindre dans les provinces. Partout des églises, des hôpitaux, des couvens, des asiles de piété et de charité s'élevaient à la voix des évêques ou par l'influence du clergé. A Lyon, il s'établit douze communautés pendant l'épiscopat de l'archevêque Marquemont. Le seul diocèse de Rouen avait vu trente-deux établissemens de ce genre se former pendant les vingt-deux premières années de ce siècle; ce zèle généreux continua dans le même diocèse pendant l'intervalle que nous parcourons actuellement, et trente-six nouvelles communautés se formèrent tant à Rouen que dans les autres villes, Dieppe, Pontoise, Fécamp, etc. A Dieppe, une nouvelle congrégation d'Hospitalières fut instituée, sous le titre de la Miséricorde de Jésus; l'archevêque François de Harlay l'approuva\*, et l'établissement obtint des lettres-patentes\*. Cette congrégation fit depuis divers établissemens dans le royaume. Le diocèse de Sens et celui de Limoges furent aussi enrichis de plusieurs congrégations et couvens. Dans le diocèse de Clermont, nous trouvons vingt-deux fondations sous l'épiscopat de Joachim d'Estaing; les plus remarquables sont celles qui furent faites par Antoine Coiffier, marquis d'Effiat et surintendant des finances\*; il fonda un couvent de Capucins à Gannat, et à Effiat une maison de Pères de l'Oratoire et un hôpital qu'il confia aux Frères de la Charité. C'était par de telles œuvres que les hommes en place s'efforçaient de couvrir les erreurs et de réparer les torts d'une administration péril-

\* Mort en 1632.

\* En 1630.

\* En 1638.

leuse. Gabrielle de Gadagne, comtesse de Chevrières, fonda entr'autres un couvent de Minimes de Saint-Chamond et un second collège pour les Jésuites à Lyon (1). Caen, Dôle, Douai, Langres, Lille, Marseille, Metz, Montpellier, Rennes, Riom, virent s'élever en peu de tems plusieurs communautés vouées à l'instruction ou à l'édification. Le Dauphiné surtout offre un grand nombre de nouveaux établissemens de piété. A Nanci, Pierre de Stainville, grand-doyen du chapitre, fonda \* l'hôpital de Saint-Charles. Des villes peu considérables, des bourgs même rivalisaient à cet égard avec les cités les plus opulentes\*; jusque dans des campagnes s'élevaient des églises, des couvens ou d'autres établissemens de piété ou de charité (2). Nous ne pouvons sui-

\* En 1626.

\* Draguignau, l'Isle (dans le Comtat), Loches, Montélimart, Romans, Aurillac, Billom, Brioude, Roye, Salins, Saumur, Senlis, etc., possédaient plusieurs communautés.

(1) Cette dame, étant devenue veuve en 1606, ne s'occupait plus que de bonnes œuvres; elle soignait les malades, visitait les hôpitaux, se plaisait à faire le catéchisme aux enfans, et procurait des missions dans ses terres. Elle mourut le 7 novembre 1635. (Voyez les *Eloges et Vies des Dames illustres*; par Hilarion de Coste, tome I<sup>er</sup>.)

(2) Le couvent de Sainte-Anne, près Aurai, en Bretagne, fut établi en 1625. Cette fondation est due, dans l'origine, à la piété d'un simple laboureur du village de Kerauna, nommé Yves Nicolazic, qui entreprit de relever une ancienne chapelle en l'honneur de sainte Anne. Il se fit en ce lieu un concours de pèlerins, qui venaient de différentes parties de la province demander à Dieu des grâces par l'intercession de la mère de la Sainte-Vierge. On commença en 1625 la construction d'une belle chapelle, desservie par des religieux; en 1639, elle fut enrichie d'une relique offerte par le Roi. Nicolazic mourut dans ce lieu le 12 mai 1645, à l'âge de soixante-trois ans, ayant

vre l'histoire de ces fondations, quelqu'intéressante qu'elle fût. Ces détails seraient nécessairement fort longs et trop uniformes, et nous ne parlerons ici que de quelques institutions plus remarquables par leur objet ou leurs succès.

XXXIII. Une congrégation de prêtres fut établie dans le Midi par un religieux plein de zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Christophe d'Authier de Sisgau \*, né à Marseille en 1609, fut d'abord religieux de l'abbaye Saint-Victor de cette ville; pendant qu'il habitait Avignon pour ses études théologiques, il s'adjoignit quelques jeunes ecclésiastiques pour travailler ensemble à la réforme du clergé; ils s'engagèrent par vœu \* à se livrer à cette bonne œuvre. L'archevêque d'Aix, Louis de Bretel, leur donna une chapelle et une maison dans la ville, et c'est de là qu'ils commencèrent à donner des missions. Les associés portaient le nom de Missionnaires du clergé; ils parcouraient divers diocèses dans cette partie du Midi, et formèrent des établissemens à Brignoles, à Marseille et à Valence. Humbles, laborieux, désintéressés, ils ne semblaient aspirer qu'à se rendre utiles aux peuples et à servir l'Église. L'évêque de Valence \* En 1639. les chargea de son séminaire \*; la ville y joignit

Missionnaires du Saint-Sacrement.

\* Voyez sa Vie, par Borely; Lyon, 1703, iii-12.

\* 25 avril 1632.

---

vu ses efforts et ses vœux couronnés par le succès de cet établissement. Les Carmes bâtirent dans le même endroit un couvent. Les évêques de Vannes favorisèrent la dévotion des peuples pour ce pèlerinage, et Anne d'Autriche voulut que son nom et celui des princes ses fils fussent inscrits à la tête de la liste des membres de la confrérie formée en l'honneur de Sainte Anne.



la direction du collège, et le même prélat voulut qu'on y donnât des retraites aux curés. D'Authier de Sisgau fit des missions en Dauphiné, et convertit plusieurs protestans tant par ses prédications que par des écrits de controverse. A Marseille, il secouda l'évêque, Jean-Baptiste Gault, dans une mission pour les forçats, et forma dans cette ville une congrégation de pieux artisans. Les évêques voisins sollicitaient souvent son concours pour ranimer la foi des peuples par des instructions. Un de ses associés, Laurent Crus, Danois et luthérien converti, étant devenu prêtre, alla prêcher dans sa patrie, et y mourut après avoir ramené dans le sein de l'Eglise plusieurs de ses parens et de ses compatriotes. Innocent X confirma \* la nouvelle congrégation, à laquelle il fit prendre le nom de Missionnaires du Saint-Sacrement. Christophe d'Authier fut depuis nommé évêque de Bethléem et premier supérieur de ses Missionnaires. La dignité épiscopale ne l'empêcha point de continuer ses travaux, et d'aller répandre la parole de Dieu dans les diocèses où on l'appelait. Il établit un séminaire à Thiers en Auvergne, et y dirigeait des retraites ecclésiastiques qui ranimèrent dans le diocèse de Clermont le zèle pour les fonctions pastorales. Le prélat consuma ses forces dans ce laborieux ministère, et mourut \* à Valence, à l'âge de cinquante-huit ans. Sa Vie, que nous avons citée plus haut, donne une haute idée de ses vertus, de son amour pour la pénitence, et de son dévouement pour les œuvres auxquelles il s'était consacré.

\* En 1647.

\* Le 17 septemb. 1667.

XXXIV. Les mêmes qualités parurent dans un autre ecclésiastique contemporain et fondateur également d'une congrégation d'ecclésiastiques. Hubert Charpentier, licencié de Sorbonne, né dans le diocèse de Meaux \*, institua les prêtres du Calvaire pour honorer Jésus crucifié, et pour prêcher la foi dans le Béarn où le protestantisme avait fait tant de ravages. Il forma un établissement dans ce pays sur la montagne de Bétharam et à Notre-Dame de Garaison, au diocèse d'Auch. Ces deux pèlerinages devinrent célèbres par le concours des fidèles.

\* *Gallia christiana*, tom. VII, p. 1004. — Dictionn. de Moréri.

\* En 1633. Louis XIII, qui autorisa \* cet établissement, souhaita qu'il s'en fit un semblable sur le mont Valérien, près Paris; et l'archevêque, de Gondi, engagea l'abbé Charpentier à venir s'établir dans ce lieu avec quelques-uns de ses associés. Charpentier bâtit

\* En 1638. donc une chapelle sur la montagne, et s'unit \* à l'association de la Propagation de la Foi. Nous avons déjà parlé d'une association semblable formée plusieurs années auparavant par le controversiste Véron; nous ne savons si elle était tombée tout-à-fait, ou si elle fut simplement renouvelée. Seulement, dans les monumens du tems, le Père Hyacinthe de Paris, Capucin et prédicateur, est présenté comme l'auteur de la nouvelle association qui avait pour but la conversion des protestans; elle était composée \* de prêtres, de religieux et même de gens du monde qui devaient travailler, chacun suivant sa condition et ses moyens, à détromper les calvinistes et à fortifier les nouveaux convertis. Des entretiens, des conférences, des discussions sur divers points controversés, devaient avoir lieu

\* *Gallia christiana*, tome VII, page 1003.

en des tems déterminés. Le Père Hyacinthe présidait aux conférences qui se tenaient dans le couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré ; il devait désigner un prêtre séculier et un laïc pour présider aux réunions des femmes membres de l'association, et qui elles-mêmes tendraient au même but par leurs entretiens et leurs exemples. L'archevêque de Paris approuva \* la société de la Propagation de la Foi, et chargea un ecclésiastique pieux et instruit, Jacques Chartan, docteur de Sorbonne et grand-pénitencier, d'assister en son nom aux conférences. Toutefois cette société ne se soutint pas, et nous la voyons disparaître en peu de tems. La congrégation même des prêtres du Calvaire, quoiqu'elle présentât plus d'espérances de succès, essuya beaucoup de vicissitudes ; elle fut autorisée par lettres-patentes l'année même de la mort du fondateur \* ; Hubert Charpentier était un prêtre humble, fervent et zélé. Les prêtres de sa congrégation vivaient séparés des hermites qui habitaient plus anciennement sur la montagne.

Cette institution des hermites, dont on a déjà parlé dans le livre précédent, s'étendit en divers endroits du royaume. Outre ceux qui résidaient sur le mont Valérien, on en voit s'établir en différens diocèses. Les hermites Camaldules d'Italie furent introduits en France \* par Boniface-Antoine de Lyon, Camaldule à Turin ; ils établirent six monastères dans le royaume ; le principal était celui de Grosbois, près Paris, qui fut fondé par Charles, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles

\*6 mai 1634.

\* Arrivée le  
11 décemb.  
1650.XXXV.  
Hermites.

\* En 1626.

IX. Ces Camaldules de France formaient une congrégation particulière érigée par Urbain VIII, sous le titre de Notre-Dame de Consolation. Un pieux solitaire, nommé le Frère Michel de Sainte-

\* Vers 1630. Sabine, embrassa \* l'institut des hermites de la congrégation de Saint-Jean-Baptiste, qui fut ap-

\* En 1633. prouvé dans le diocèse de Metz \*, et dans celui de Cambrai l'année suivante; Henri de Maupas, évêque de Puy, autorisa aussi dans la suite cette congrégation. Un des hermites les plus connus de

\* En 1632. ce tems est celui qui prit l'habit \* sous le nom de

\* *Vie d'un Solitaire in-* Frère Jean-Jacques \*; il demeurait à l'hermitage de Saint-Aquiterre, près Cahors, dans la compagnie de l'abbé Desplans, prêtre du diocèse de Paris, qui avait quitté ses bénéfices pour embrasser ce genre de vie. Jean-Jacques occupa ensuite l'hermitage de Saint-Bodèle, en Dauphiné, et il y passa vingt ans; nous reviendrons sur cet homme extraordinaire, que quelques-uns ont cru être le comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Un autre hermite, qui avait embrassé ce genre de vie, et qui semble avoir porté au plus haut degré le détachement de toutes les affections terrestres, est

\* *Voyez sa Vie, par Marchéty, 1666, in-12.* François Galaup de Chasteuil \*, né à Aix en 1588 d'une famille honorable. Il s'était appliqué d'abord aux sciences; mais il se dégoûta du monde, vécut dans la retraite avec le célèbre Peyresc (1), et

---

(1) Nicolas-Claude de Fabri de Peyresc, conseiller au parlement d'Aix, un des savans les plus recommandables de ce tems, était abbé de Sainte-Marie de Cuistres, au diocèse de Bordeaux, et travailla à y mettre la réforme. Il mourut le 24 juin 1637.

n'étudia plus que les livres saints. Bientôt, tourmenté du désir d'une solitude plus profonde, il passa dans le Levant et se fixa dans le pays des Maronites. Là son tems était tout entier consacré à la prière, à la lecture de la Bible et à la méditation des choses Saintes. Tout le pays le révérait comme un Saint, et sa pénitence et ses austérités sont en effet très-étonnantes. Ce vertueux anachorète mourut \* à Mar-Elicha, près le mont Liban. On peut aussi regarder comme un hermite Jacqueline Bachelier, de Béziers, qui passa plus de quarante ans dans une retraite qu'elle s'était formée au milieu de cette ville. Elle y menait la vie la plus dure, entièrement inconnue aux hommes et sans cesse occupée de la méditation des années éternelles \*; sa vie a été écrite par le Père Casimir, de Toulouse. Jeanne de Cambry, de Douai \*, était une religieuse de l'abbaye des Prets à Tournai; elle sollicita de l'évêque la permission de mener la vie de *récluse*, et ce prélat l'introduisit en effet en 1625 dans une habitation près l'église Saint-André, à Lille, où elle vivait dans une clôture absolue. Elle y passa quatorze ans \* sans cesser de mortifier son corps par les rigueurs de la pénitence.

Les couvens de femmes se multipliaient encore plus que ceux d'hommes dans les provinces. Dans les uns, on se proposait seulement d'ouvrir aux personnes qui voulaient se retirer du monde des asiles pour vivre dans la piété; dans les autres, on joignait aux exercices de la vie religieuse ou l'éducation de la jeunesse, ou la pratique de quel-

\* Le 15 mai  
1644.

\* Elle mourut le 25 janvier 1635.

\* Voyez l'Abregé de sa Vie; Tournai, 1785, in-8°.

\* Elle y mourut le 19 juillet 1639.

XXXVI.  
Couvens de femmes.

ques-unes des œuvres de miséricorde. Les religieuses dites du Verbe-Incarné \* furent instituées par Jeanne-Marie Chezard de Matel, née à Roanne en 1596, et fille d'un gentilhomme de la chambre du Roi; son objet était d'honorer spécialement le mystère de l'incarnation du Fils de

\* *Hist. des Ordres mon.*  
t. IV, ch. L.

\* En 1625. Dieu. Elle réunit quelques filles\*, et obtint une

\* En 1633. bulle d'Urbain VIII pour autoriser\* son institut, qui cependant éprouva quelques contradictions. La maison de Paris, qui avait négligé de solliciter de lettres-patentes, fut supprimée par la suite, et il ne resta plus que cinq couvens de cet ordre, ceux de Lyon, d'Avignon, de Grenoble, de Roquemaure et d'Anduse. M<sup>lle</sup>. de Matel

\* Le 11 sep-  
temb. 1670.

ne fit ses vœux que peu d'heures avant sa mort\*; mais toute sa vie fut un modèle des vertus religieuses. A Senlis, Nicolas Sanguin, évêque de

\* En 1627. cette ville, prélat d'une grande piété, institua\* les religieuses de la Présentation de Notre-Dame pour travailler à l'éducation de la jeunesse : elles furent reconnues par une bulle d'Urbain VIII et par des lettres-patentes du Roi; mais elles n'avaient pas d'autre couvent que celui de Senlis, qui était d'ailleurs nombreux et florissant, et rendait des services dans cette ville pour l'instruction des filles.

XXXVII.  
Hospita-  
lières de  
St.-Joseph.

Une congrégation de religieuses Hospitalières s'établissait dans le même tems, sous le nom de Sœurs de Saint-Joseph, pour les orphelines. Elle commença dans la ville de Bordeaux par les soins

\* *Hist. des Ordres mon.*  
tome IV,  
chap. LIV.

de Marie Delpech de l'Etang\*, pieuse demoiselle, qui se consacra entièrement à cette œuvre. Elle rassembla des orphelines qu'elle mit sous la

conduite de femmes solidement vertueuses. L'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, approuva cette association \* et lui donna des règles, et Louis XIII l'autorisa l'année suivante par des lettres-patentes. M<sup>lle</sup>. Delpech fut appelée \* à Paris pour former un établissement près Belle-Chasse; cette maison, dite de la Providence, fut principalement créée et soutenue par le zèle des curés de Saint-Sulpice. Diane de Grandseigne, duchesse de Mortemart, contribua par ses largesses à la fondation, et la marquise de Montespan, sa fille, y finit depuis ses jours. On élevait dans ce couvent des orphelines de familles honnêtes, et, leur éducation terminée, on les mariait ou on les plaçait suivant leur vocation. Les Hospitalières de Saint-Joseph avaient encore des maisons à Rouen, à Toulouse, à Agen, à Limoges et à La Rochelle; ces maisons avaient presque toutes des constitutions différentes, mais leur objet était néanmoins le même.

La fondation d'un couvent d'Annonciades à Meulan a une origine trop remarquable pour n'être pas raconté ici avec quelques détails; elle se lie avec un événement important de notre histoire, et le rapport entre l'un et l'autre paraît appuyé sur des monumens authentiques.

Louis XIII et Anne d'Autriche, mariés depuis plus de vingt ans, n'avaient pas encore eu d'enfants, et le duc d'Orléans frère du Roi, n'avait qu'une fille \*. Anne d'Autriche souhaitait extrêmement de donner un héritier à la monarchie; elle intéressait des âmes pieuses à solliciter cette fa-

\* En 1638.

\* En 1631.

XXXVIII.

Annonciades de Meulan. Déclaration du 10 février 1638. Naissance de Louis XIV.

\* Née en

1627.

veur, et nous voyons que des prières se faisaient à cette intention en diverses parties du royaume. La Reine visita plusieurs pèlerinages renommés. On lit dans la vie d'une Carmélite en odeur de sainteté dans ce tems-là, la Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, qu'elle avait été chargée de demander à Dieu la naissance d'un dauphin, et qu'elle dirigeait vers ce but ses prières, ses bonnes œuvres et ses pénitences qui étaient fort rigoureuses. Un religieux qui jouissait aussi d'une grande réputation de piété, Denis Antheaume, Augustin-Déchaussé, sous le nom de Frère Fiacre de Sainte-Marguerite, pria aussi pour le même objet, et déclara \* qu'il avait appris d'une manière surnaturelle la naissance si désirée d'un jeune prince. Il fit part de cette révélation à Claude Bernard, dit *le pauvre Prêtre*; on examina le Frère, et on prévint la Reine de ce qu'il annonçait. Cette princesse s'était aussi recommandée à une autre religieuse, Charlotte Dupuy \*, dite de Jésus-Marie, supérieure d'un couvent de Montdidier, dont les filles avaient été obligées par la guerre de quitter cette petite ville. Charlotte avait été recueillie par M<sup>me</sup>. Molé, femme du procureur général; elle eut occasion de connaître dans cette maison le Père Fernandez, Cordelier, confesseur d'Anne d'Autriche. La vertu et la haute piété de Charlotte inspirèrent au religieux une grande estime pour elle; il en parla dans ce sens à la Reine, qui désira voir cette pieuse fille, et qui se recommanda directement à elle pour obtenir l'objet de ses vœux. Anne promit même, si elle était exaucée, de fonder un mo-

\* *Vie du Frère Fiacre*; Paris, 1722, in-12.

\* *Dictionnaire géogr.* par l'abbé Expilly, t. IV, art. MEULAN.



nastère en actions de grâces. Sur ces entrefaites, la grossesse de la Reine se déclara; la Vie du Frère Augustin nous apprend que le Roi, par un rescrit particulier \*, ordonna à ce Frère et à un autre religieux du même couvent d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Grâce pour y offrir en son nom des vœux et des prières. Trois jours après, le monarque, par une déclaration solennelle, mit la France sous la protection de la Sainte-Vierge. La teneur de cette déclaration est trop édifiante pour ne pas trouver place au moins dans les notes de cet ouvrage : le langage qu'y tient le Roi est digne de l'esprit d'un siècle où les souverains comme les particuliers regardaient comme un honneur, autant que comme un devoir, de manifester publiquement leur respect et leur attachement pour la religion (1).

\* Du 7 février 1638.

On faisait par tout le royaume des prières pour l'heureuse délivrance de la Reine. Le 4 septembre 1638, le Saint-Sacrement fut exposé dans toutes les églises de Paris; la nuit suivante, Anne d'Autriche sentit les premières douleurs. A quatre heures du matin, Cospéan, évêque de Lisieux (2), dit la messe dans la chambre du Roi pour l'heureux accouchement de la Reine. Les églises de Saint-Germain-en-Laye, où était la cour, furent

---

( 1 ) Voyez le texte de la déclaration, note 4 du second livre, à la fin du volume.

( 2 ) Philippe Cospéan, évêque d'Aire, puis de Nantes et enfin de Lisieux, avait eu beaucoup de réputation dans la chaire, et avait été fort lié avec le cardinal du Perron. Il passait pour un prélat habile et zélé. Il mourut le 18 mai 1646.

remplies de fidèles qui priaient pour le même objet; plusieurs communiquèrent même à cette intention. Anne accoucha le même jour \* d'un prince, qui fut nommé *Louis-Dieudonné*. On s'accorda dans le tems à regarder sa naissance, après vingt-trois ans de mariage, comme un bienfait signalé de la Providence envers la monarchie. Louis XIII, dans la lettre d'annonce aux ambassadeurs, disait formellement que toutes les circonstances de l'accouchement montraient que ce fils lui était donné de Dieu. Anne d'Autriche parut aussi persuadée que la naissance si tardive et si désirée d'un prince avait quelque chose de surnaturel. A la fin du même mois \*, elle alla entendre la messe dans l'église Notre-Dame, à Paris, sur le nouvel autel que le Roi venait d'y faire ériger pour son vœu, et à l'offertoire elle fit hommage à Dieu du dauphin. Elle voulut aussi remercier le ciel dans l'église des Augustins-Déchaussés ou des Petits-Pères, et depuis elle souhaita, dit-on, voir le Frère Sainte-Marguerite, et le chargea d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Grâce et d'y porter un tableau votif en signe de reconnaissance. On rapporte dans la Vie du même religieux que la Reine eut souvent recours dans la suite à ses prières soit pour les besoins de l'Etat, soit pour la conservation des jours du jeune prince, et qu'elle lui recommanda de faire des prières, des aumônes et des pèlerinages pour la famille royale ou pour le royaume (1).

\* Onze heures du matin.

\* Le 26 septembre.

---

(1) Denis Antheaume, ou Frère Fiacre, n'était que convers; il mourut le 16 février 1684, dans le couvent de la place

Cependant Anne d'Autriche n'oublia point non plus la promesse qu'elle avait faite à Charlotte Dupuy. Elle fonda le couvent des Annonciades de Meulan, et Charlotte y établit sa communauté \*, \* 18 mai 1638. près de quatre mois avant la naissance de Louis XIV. L'archevêque de Rouen posa, au nom de la Reine, la première pierre du monastère \*, \* 25 juin 1639. et plusieurs personnes de la cour se trouvèrent à la cérémonie. Des lettres-patentes \* autorisèrent la \* Du 16 juillet 1643. fondation; ce fut en quelque sorte le premier acte du règne de Louis XIV, et cette fondation, disaient les lettres-patentes, était *en action de grâces de notre heureuse et désirée naissance*. Les troubles de la minorité suspendirent les travaux de construction; Louis XIV étant venu à Meulan \* \* En 1652. ordonna de les reprendre. Toutefois ce ne fut que plus tard \* que le conseiller Carcavi, s'étant rendu \* En 1670. à Meulan, fit continuer le bâtiment, qui fut achevé par les soins de Colbert \*. \* En 1682. On y grava une inscription en lettres d'or, sur un marbre noir placé au-dessus du portail de l'église. L'inscription, telle que la rapporte un historien, portait que *Louis-le-Grand acquittait le vœu fait par sa mère pour l'espérance qui lui avait été donnée d'en haut d'avoir un fils souhaité pendant vingt-trois ans (1)*. Une inscription posée sur la première

---

des Victoires. Sa Vie a été écrite par le Père Gabriël de l'Incarnation; Paris, 1722, in-12.

(1) *Ob spem divinitus factam optatae per viginti et tres annos prolis, votum à matre susceptum Ludovicus Magnus solvit.* Richard dit avoir vu l'inscription et les lettres-patentes,

Pierre des bâtimens du Val-de-Grâce rappelait aussi le même événement, et l'attribuait à la protection divine; cette inscription était ainsi conçue : *pour la grâce long-tems désirée du royal et heureux accouchement, 5 septembre 1638.* Ainsi, l'autorité souveraine n'hésitait pas à graver sur le marbre l'expression de sa gratitude, et à reconnaître, de la manière la plus solennelle, que c'était à une faveur surnaturelle qu'il fallait rapporter un événement si heureux pour la famille royale et pour la monarchie.

XXXIX. Une autre fondation faite également en mémoire de la naissance de Louis XIV est celle du séminaire des XXXIII, qui est due au zèle de Claude Bernard \*, dit *le pauvre Prêtre*. Claude était né à Dijon en 1588 d'un conseiller au parlement de  
 \* Voyez sa Vie, par l'Empéreur; Paris, 1708, in-12.  
 \* En 1622. cette ville. Après avoir vécu quelque tems dans la dissipation et le tumulte du monde, il fut touché de la grâce \*, se mit en retraite, et commença une vie pieuse et pénitente. Il prit les ordres \* par les conseils de ses directeurs, le Père de Condren, de l'Oratoire, et le Père Marnat, Jésuite. La visite des hôpitaux et des prisons, les soins et l'instruction des pauvres malades et les autres œuvres de miséricorde, formaient son occupation la plus habituelle et la plus chère. L'hôpital de la Charité,

---

et il tenait les autres détails de M<sup>me</sup>. de Champigny, supérieure du couvent. Il rapporte l'inscription du Val-de-Grâce : *Ob gratiam diu desideratam regii et secundi partus, quinta septembris 1638.* (Voyez le *Discours sur l'Histoire des fondations royales*, par l'abbé Richard; Paris, 1695, in-12.

rue des Saints-Pères, était le théâtre particulier de son zèle, et ses instructions y attiraient plusieurs personnes du dehors. On était touché de la simplicité et de l'onction de ses entretiens, en même tems que de son dévoûment pour le prochain. Bernard parlait aux grands avec une sainte liberté, et savait les intéresser en les entretenant des choses du salut. Mandé plusieurs fois par le cardinal de Richelieu, il l'étonna par son désintéressement; le cardinal lui ayant témoigné le désir de lui rendre quelques services, et l'ayant engagé à demander ce qui lui serait le plus agréable, *le pauvre Prêtre*, car c'était le nom qu'on lui donnait, se contenta de prier le premier ministre de faire réparer la charrette qui lui servait à conduire les condamnés au supplice. Occupé comme les plus saints prêtres de ce tems du projet de faire refleurir la discipline ecclésiastique, Bernard entreprit de réunir des pauvres écoliers qui auraient de la vocation pour le sacerdoce, et de leur fournir les moyens d'achever leurs études. La maison fut fondée en actions de grâces de la naissance de Louis XIV, et on y devait remercier Dieu d'un événement si important pour la monarchie. Le nombre des étudiants fut fixé à trente-trois, en mémoire des années que le Sauveur a passées sur la terre. Plusieurs personnes pieuses concoururent à cet établissement, et Anne d'Autriche voulut aussi y prendre part. On acheta l'hôtel d'Albiac, rue de la Montagne-Sainte-Genève, vis-à-vis le collège de Navarre; M<sup>me</sup>. de Bretonvilliers contribua pour une forte somme à

cette acquisition. Le séminaire des XXXIII, destiné uniquement pour les pauvres, fournit un grand nombre de laborieux ouvriers pour l'exercice du ministère et pour les missions du dedans et du dehors. Il fut soutenu par de pieux magistrats, entre lesquels on nomme les conseillers d'Etat Voisin et Rouillé; Voisin de Villebourg, conseiller au grand conseil, et depuis ecclésiastique; les deux frères de Bretonvilliers, dont l'un était curé de Saint-Sulpice et l'autre président à la chambre des comptes; mais celui qui rendit le plus de services à cette maison fut Thomas Le Gauffre, maître de la chambre des comptes, que Bernard avait gagné à Dieu. Le Gauffre, formé par un si bon guide, devint lui-même un modèle de ferveur et de dévoûment; il fut ordonné prêtre, seconda Bernard dans la direction du séminaire des XXXIII, et lui succéda dans le gouvernement de la maison (1). Son testament offre une suite de dispositions pieuses, et qui annoncent autant de générosité que de fortune; on y remarque entr'autres une somme pour chacune des paroisses de Paris, des legs à des communautés pauvres, d'autres dons à plusieurs hôpitaux, 30,000 livres à des évêques pour établir des missions, 10,000 liv. aux missionnaires du Levant, autant pour l'église naissante de Montréal, autant pour le séminaire des XXXIII, et beaucoup de legs moins

---

(1) Bernard mourut le 23 mars 1641; Gauffre lui survécut peu; il fut enlevé le 21 mars 1646, au moment où il était question de l'envoyer, en qualité d'évêque, dans le Canada.

considérables pour différentes espèces de bonnes œuvres. C'est ainsi que dans ce siècle on savait user des richesses, et qu'on ennoblissait une grande fortune par des libéralités auxquelles la religion et l'humanité applaudissaient également.

Le même esprit qui faisait éclore ou soutenait tant d'institutions pieuses et utiles, soit dans la capitale, soit dans les provinces, éclatait surtout dans un établissement lointain qui fut en quelque sorte l'ouvrage du zèle le plus religieux et le plus pur; je veux parler de l'église du Canada\*. Ce pays avait été découvert en 1546 par Jacques Cartier; mais les troubles et les guerres auxquels la France fut en proie firent perdre de vue cet établissement, et l'on ne commença guère à s'en occuper qu'au commencement du 17<sup>e</sup>. siècle. Un autre Français, Champlain, fixa\* le chef-lieu de la colonie à Québec. On forma aussi un établissement à Port-Royal dans l'Acadie, et deux missionnaires Jésuites y furent envoyés\* par les soins du Père Coton. La marquise de Guercheville, une des dames les plus distinguées de la cour, favorisa par ses largesses cette colonie naissante, dans la seule vue de contribuer à répandre la foi parmi les sauvages. Dans le même but, Champlain mena\* quatre religieux Récollets à Québec; et dix ans après Henri de Lévis, duc de Ventadour, qui était dans les ordres sacrés, y fit passer trois Jésuites, auxquels trois autres se joignirent l'année suivante. En 1636 il se trouvait en Canada quinze missionnaires de la même société, et le Roi défendit que les protestans fussent admis dans la colonie. On donna

XL.  
Eglise du  
Canada.

\* *Histoire  
du Canada,*  
par Charle-  
voix, 3 vol.  
in-4<sup>o</sup>.

\* En 1608.

\* En 1611.

\* En 1615.

des missions chez les tribus sauvages, et des Jésuites s'établirent même chez les Hurons et chez les Algonquins. Un collège fut ouvert à Québec; le marquis de Gamaches, dont le fils, René de Rouhault, s'était fait Jésuite, donna six mille écus pour cette fondation, que l'on destinait à recevoir les enfans des sauvages, et à les instruire surtout dans la religion. De sages gouverneurs faisaient régner l'ordre et les bonnes mœurs parmi les nouveaux colons; le chevalier de Montmagny, qui avait succédé à Champlain dans le gouvernement du Canada, et le chevalier de Lisle, qui commandait aux Trois-Rivières, poste au-dessus de Québec, faisaient l'un et l'autre profession de piété, favorisaient les missionnaires, et encourageaient tout ce qui pouvait contribuer aux progrès de la religion. En France, d'un autre côté, la charité excitée par les lettres et les relations des missionnaires\*, enfantait des projets pour le bien de cette église naissante. Des dames, des princesses, la Reine même voulurent contribuer à cette œuvre; mais personne ne montra plus d'ardeur que la duchesse d'Aiguillon et le commandeur de Sillery. La première, dont le nom se trouve toujours à la tête des plus généreuses entreprises, fonda un Hôtel-Dieu à Québec, et y fit passer des religieuses Hospitalières prises parmi les filles de la Croix qu'avait recueillies M<sup>me</sup>. de Ville-neuve, et dont nous avons parlé plus haut. Le commandeur de Sillery, non moins magnifique dans ses desseins, adopta l'idée de former en Canada un village uniquement peuplé de sauvages chrétiens ou disposés à le devenir; et ce village

\* *Mémoires sur la Vie de M. de Laval* (par l'abbé de La Tour), 1762, in-12.



bâti à une lieue de Québec porte encore le nom de Sillery. On y recevait des naturels du pays que l'on instruisait de la religion et que l'on travaillait en même tems à civiliser. Un autre établissement qui eut d'heureux résultats pour la colonie, fut la fondation d'un couvent d'Ursulines à Québec pour l'éducation des jeunes filles. Une veuve de Normandie, nommée M<sup>me</sup>. de La Peltrie, consacra ses biens et ses soins à cette œuvre. Elle avait confié son projet à un pieux gentilhomme dont nous parlerons dans la suite, Jean de Bernières-Louvigny, qui lui servit de conseil et d'appui dans toutes les démarches qu'elle eut à faire. M<sup>me</sup>. de La Peltrie vint à Paris où saint Vincent de Paul et le commandeur de Sillery la secondèrent avec empressement. Elle partit pour le Canada \*, emmenant avec elle les Hospitalières de la duchesse d'Aiguillon, et trois Ursulines, parmi lesquelles était Marie Guyard, dame Martin, connue en religion sous le nom de Marie de l'Incarnation, et célèbre par sa ferveur et son dévoûment. Elles furent reçues à Québec avec tout l'intérêt qu'inspirait leur charité, et commencèrent leurs établissemens.

\* En 1639.

A la même époque, se formait un projet plus avantageux encore pour la colonie. Une compagnie de personnes zélées de la capitale entreprit d'exécuter plus en grand ce qu'on avait fait à Sillery. Elle se fit, pour cet effet, céder par le Roi l'île de Montréal à soixante lieues au-dessus de Québec, sur le fleuve Saint-Laurent \*. Le premier auteur de ce dessein paraît être un pieux magistrat, Jé-

\* *Vie de la Sœur Mar-*

*guerite*  
*Bourgeois ;*  
 Villemarie  
 (Montréal),  
 1818, in-12.

rôle Le Royer de la Dauversière, receveur-général des domaines de La Flèche. Cet homme, zélé pour les intérêts de la religion, fit entrer l'abbé Olier dans ses vues; des ecclésiastiques, des seigneurs, des magistrats formèrent une association sous le nom de Compagnie de Montréal, et sous la protection du cardinal de Richelieu. Leur objet était de créer dans cette île des établissemens propres à répandre la foi dans le pays. Les associés (1) placèrent leur entreprise sous la protection de la Sainte-Vierge; à un jour marqué\*, ils se rendirent à l'église Notre-Dame. L'abbé Olier célébra la messe sur l'autel de la Sainte-Vierge; tous les associés laïcs communiaient de sa main, tandis que ceux qui étaient prêtres disaient en même tems la messe dans l'église. On se réunit ensuite à l'hôtel Lauzon, chez un des associés, Jean de Lauzon, qui fut nommé premier administrateur; dans cette seule séance on recueillit une somme considérable\*. M<sup>me</sup>. de Bullion, femme du surintendant des finances, se joignit ensuite à l'association; qui comptait des membres très-distingués, le duc de Liancourt, le baron de Montbas, MM. de Garibal, Séguier, de Montmort, de Morangis, de Callière, de Turmenin, etc. La première colonie partit pour Montréal\*, sous la conduite de Paul de

\* 3 février  
 1641.

\* Plus de  
 200,000  
 livres.

\* Juin 1641.

---

(1) Ceux qu'on voit les premiers sur la liste, outre les abbés Olier, Bretonvilliers et de Caylus, sont Nicolas Barreau, Pierre-Denis Le Prêtre, Pierre Chevrier de Faucamp, tous ecclésiastiques. L'abbé Chevrier de Faucamp était aussi riche que pieux.

Chomedey de Maisonneuve, un des associés, qui avait été nommé gouverneur. Une pieuse fille de Langres, Jeanne Manse, voulut aussi passer dans le Canada, pour se consacrer au service des malades, dans l'hospice qu'on se proposait d'ériger à Montréal. L'année suivante \*, on fit le premier établissement dans l'île; une petite chapelle en bois y fut construite, et de nouveaux renforts de colons, qui arrivèrent successivement, donnèrent peu à peu naissance à une ville qui fut mise sous la protection de la Sainte-Vierge, et à laquelle on donna, pour cet effet, le nom de *Villemarie*. Nous verrons dans les livres suivans cette colonie prospérer par un heureux accord de la piété, du zèle, de la prudence et des plus généreux sacrifices.

\* 17 mai  
1642.

Parmi les ecclésiastiques qui concoururent à la formation de cet établissement, les premiers et les plus zélés furent l'abbé Olier, et ses associés dans la création du séminaire de Saint-Sulpice. L'origine de cette congrégation est de la même époque que celle de la compagnie de Montréal. Le vertueux Olier \*, que nous avons déjà vu se signaler dans les missions, s'était acquis une réputation de zèle et de piété qui le fit désigner pour l'épiscopat. Sur la demande de l'évêque de Châlons-sur-Marne, Henri Clause, le cardinal de Richelieu nomma l'abbé Olier coadjuteur de ce siège; mais l'humble prêtre refusa cet honneur. Il songeait alors à instituer une nouvelle congrégation pour la direction des séminaires, et le Père de Condren, son directeur, l'encouragea dans ce projet. L'association prit naissance \* à Vaugirard

XLI.  
Séminaire  
St.-Sulpice.  
Olier.

\* *Vie de*  
*M. Olier*,  
1818, in-8°.

\* Le 29 oc-  
tobre 1641.

près Paris ; les premiers associés étaient , outre l'abbé Olier , François de Caulet , abbé de Saint-Volusien de Foix et depuis évêque de Pamiers ; Jean du Ferrier , Balthazar Brandon , dit l'abbé de Bassancourt ( 1 ) , ancien maître des comptes , Charles Picotté et François Houmain , tous prêtres et pleins de ferveur . Peu après ils reçurent quelques jeunes clercs , parmi lesquels étaient du Ferrier de Cambiac , frère du précédent ; de Gondrin , depuis archevêque de Sens ; de la Coste , etc . Le cardinal de Richelieu , qui voyait dans cet établissement , une école propre à former de dignes sujets pour l'épiscopat , favorisa les vues de l'abbé Olier . Saint Vincent de Paul , dom Tarisse , supérieur de la congrégation de Saint-Maur , les Pères Hayneuve et Saint-Jure , Jésuites estimés pour leur mérite et leur zèle , encouragèrent le fondateur , et la Providence lui fournit , dans le tems même , un moyen pour suivre son projet . Il fut nommé curé de Saint-Sulpice , à Paris ; alors plusieurs ecclésiastiques vinrent s'adjoindre à lui . Les plus connus sont les abbés de Breton-

---

( 1 ) Ils étaient deux frères , Philibert Brandon et Balthazar Brandon , le premier conseiller d'État , et le second maître des comptes . Tous deux quittèrent leurs charges et le monde et embrassèrent l'état ecclésiastique . Le premier devint évêque de Périgueux en 1648 , et mourut en 1652 , n'ayant fait que paraître dans son diocèse , où il avait déjà commencé à montrer son zèle ; il acheva l'établissement du séminaire , et commença celui des Hospitalières de Sainte-Marthe . L'abbé de Bassancourt mourut aussi assez jeune ( *Voyez la Vie du P. de Condren ; par Amelotte , page 524 .* )

villiers et de Poussé, qui lui succédèrent dans la cure ; Claude Joly, depuis évêque d'Agen, Gabriel de Caylus, abbé du Loc-Dieu, qui fut missionnaire dans le Canada ; Pierre de Sève-Polard, ancien président aux enquêtes du parlement de Paris, qui, touché par les entretiens de l'abbé Olier, entra dans l'état ecclésiastique, et seconda le sage curé de sa fortune et de son zèle. Ces nouveaux coopérateurs s'appliquèrent, suivant leur vocation, les uns à l'exercice du ministère dans la paroisse Saint-Sulpice, les autres à l'éducation des jeunes clercs dans le séminaire. Telle est l'origine de la congrégation de Saint-Sulpice ; l'abbé Olier donnait tour à tour ses soins au séminaire et à la paroisse, et la suite nous montrera les succès qu'il eut sous ce double rapport, et en même tems les soins qu'il prit pour la colonie de Montréal.

Un autre établissement lointain, qui date de cette époque, fut dû aussi à cet esprit de zèle expansif qui embrassait l'ancien et le nouveau monde dans ses vues généreuses. L'évêché de Babylone fut institué sur le désir et par les libéralités d'une pieuse veuve, M<sup>me</sup>. Ricouart, née du Gué de Bagnols\* ; elle donna 66,000 livres pour la fondation de cet évêché, en demandant seulement que le premier évêque fût un religieux de l'ordre des Carmes-Déchaussés, nommé le Père Bernard de Sainte-Thérèse, et que ses successeurs fussent tous Français. Bernard, qui avant de se faire religieux était connu sous le nom de Jean Duval, était né à Clamecy\*, et était neveu d'Antoine Leclerc de La Forêt, ce pieux laïc dont nous avons

XLII.  
Fondation  
de l'évêché  
de Baby-  
lone.

\* *Gallia  
christiana*,  
tome VII,  
page 1034.

\* En 1597.

\* En 1615. parlé. Il avait fait profession \* à Paris dans l'ordre des Carmes, acquit de la réputation comme prédicateur, et s'était de plus appliqué à l'étude des langues de l'Orient. Le saint Siège le nomma évê-

\* En 1638. que \*, conformément au vœu de M<sup>me</sup>. Ricouart, et lui donna en outre le titre de vicaire apostolique d'Ispahan et de visiteur de Ctésiphon. Le nouveau

\* 7 juillet  
1640. prélat, étant arrivé \* à Ispahan, logea chez les Carmes, qui desservaient cette mission depuis le commencement du siècle. Il s'appliqua de suite à l'instruction des catholiques, eut des entretiens avec les infidèles, en convertit plusieurs, et fit rentrer dans le sein de l'Eglise des schismatiques arméniens, jacobites et nestoriens. Un apostat l'ayant trahi, et fait citer devant le muphti, l'évêque fut frappé et maltraité par des soldats. Il crut devoir revenir en France pour instruire le cardinal de Richelieu de l'état de la mission, et solliciter l'établissement d'un séminaire qu'il jugeait nécessaire pour la soutenir; mais le cardinal était mort lorsque le prélat arriva en France. Celui-ci ne perdit point cependant de vue son projet, et acheta dans la rue du Bac un terrain où il se proposait d'élever un séminaire; c'est de lui qu'une rue adjacente a pris le nom de rue de Babylone. Deux ans après, le Pape lui accorda une dispense de résider en Perse, à cause de ses infirmités. On lui donna pour coadjuteur Placide-Louis du Chemin, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, qui fut sacré sous le titre d'évêque de Néocésarée.

XLIII.  
Mort de

Nous avons annoncé en passant la mort du cardinal de Richelieu; après avoir gouverné la France

pendant dix-huit ans avec une pleine autorité, et après avoir imprimé une nouvelle direction à la politique du royaume et à celle de toute l'Europe, cet habile ministre termina sa carrière \* à l'âge de cinquante-huit ans. Nous avons cité des preuves de la protection qu'il accordait aux réformes pieuses et aux institutions utiles. Il établit les Prêtres de la Mission à Richelieu et à Luçon ; il rebâtit la Sorbonne avec magnificence. La première pierre du collège fut posée \* par ses soins, et celle de l'église \* peu après. Le cardinal disait rarement la messe, surtout dans les dernières années de sa vie ; mais il se confessait toutes les semaines, et communiait le dimanche à trois heures du matin, heure où il avait coutume de se relever pour travailler. Peu d'années avant sa mort, il perdit un des hommes en qui il avait le plus de confiance, Joseph du Tremblai, religieux Capucin. Ce Père, qui a été l'objet de jugemens très-divers, était certainement un homme très-habile, et ne fut point étranger aux bonnes œuvres \* ; il établit et soutint des missions, il fut le principal fondateur de la congrégation des Filles du Calvaire ; il mourut à Ruel \*, dans la maison du cardinal, qui ordonna pour lui des obsèques magnifiques, parce que le Père Joseph avait été présenté par le Roi pour un chapeau de cardinal. Toute la cour et le parlement en corps assistèrent à un service où on prononça l'oraison funèbre de ce religieux.

Richelieu ; son testament. La duchesse d'Aiguillon.

\* 4 décembre 1642.

\* En 1629.

\* En 1635.

\* Voyez ci-dessus, p. 133 et 174.

\* 18 décembre 1638.

Le testament du cardinal de Richelieu est remarquable par les sentimens religieux qu'il y montre, et par la magnificence des legs qui y sont

détaillés. Richelieu donnait au Roi 1,500,000 livres, le palais Cardinal qu'il avait bâti ( aujourd'hui le Palais-Royal ) et sa chapelle d'or , enrichie de diamans. La duchesse d'Aiguillon, sa nièce, et le secrétaire d'Etat des Noyers, devaient toucher tout l'argent qu'il laissait à sa mort, et l'employer, ses dettes payées, en œuvres de piété utiles au public. Pour cela , la duchesse d'Aiguillon devait jouir pendant trois ans des deux tiers de son revenu, sans être obligée de rendre aucun compte. Le cardinal recommandait surtout d'achever l'église et la maison de Sorbonne, et l'établissement des Prêtres de la Mission à Richelieu. Ce testament, qui précéda de bien peu sa mort \*, ne doit pas être confondu avec l'écrit connu sous le titre de *Testament politique* du cardinal de Richelieu.

\* Il est daté  
du 23 mai  
1642.

La duchesse d'Aiguillon méritait bien la confiance honorable que lui montre ici son oncle, et le nom de cette généreuse dame a droit d'être cité à côté de celui de l'habile ministre. Marie-Madeleine de Vignerod était fille de René de Vignerod de Pontcourlai, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et de Françoise du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu. Elle fut mariée à Antoine Grimoard du Roure de Combalet, qui fut tué au siège de Montpellier \* sans laisser d'enfans. Sa veuve pouvait d'autant mieux aspirer à une alliance nouvelle et plus honorable encore, que c'est à cette époque que le cardinal de Richelieu parvint au plus haut degré du pouvoir. Mais elle se refusa constamment à contracter d'autres nœuds; elle demeurait avec son oncle, et

\* En 1622.



était auprès de lui l'appui des gens de bien et la protectrice née de toutes les bonnes œuvres. Elle était des assemblées de charité de saint Vincent de Paul, qui se tenaient même quelquefois dans son hôtel, et qu'elle présidait. Aucune dame ne montrait plus d'ardeur pour seconder le saint prêtre dans ses entreprises. Devenue duchesse d'Anguillon \*, la nièce du ministre fit servir son crédit et sa fortune à faire naître ou à encourager les projets les plus honorables et les établissemens les plus utiles. Héritière d'une portion des grands biens du cardinal, elle en fit l'usage le plus généreux, fonda des hôpitaux en France et au loin, donna des sommes considérables dans des tems de détresse, et prit surtout un vif intérêt aux missions.

\* En 1638.

Le cardinal de Richelieu avait été précédé dans le tombeau par une princesse dont le nom a paru plus d'une fois dans ce *Tableau*, et qui a droit à notre reconnaissance par la part qu'elle prit à la construction de diverses églises, à la fondation de plusieurs monastères et à d'autres bonnes œuvres. Marie de Médicis mourut à Cologne \* dans un état voisin de la détresse. La fin de sa vie fut agitée par de grandes traverses. Cette veuve d'un grand Roi erra pendant plus de dix ans en Flandres, en Hollande et en Angleterre. Sa conduite ne fut peut-être pas toujours assez mesurée; mais on la traita sans doute aussi avec une excessive sévérité. Elle mourut dans de vifs sentimens de piété. Le cardinal de Richelieu ayant appris cet événement, fit célébrer pour la Reine un service à Tarascon, où il se trouvait, et Louis XIII ordonna que son corps fût transféré à Saint-Denis.

\* 3 juillet  
1642.

XLIV.  
Mort de  
Louis XIII.

Du reste, le système de gouvernement ne changea point par la mort du cardinal. Le Roi conserva dans son conseil tous ceux qui s'y trouvaient placés, et sur-tout le cardinal Jules Mazarin, Italien, que Richelieu mourant lui avait recommandé. Louis XIII survécut peu à son ministre; atteint d'une maladie de langueur, il descendait lentement vers la tombe. Ce prince avait toujours eu une conduite régulière; tempérant, modeste, ami de la justice, il eut le mérite de faire un bon choix, et la sagesse de le maintenir contre le choc des intérêts et des passions. Il parut quelque tems affectionner Louise de Lafayette, fille d'honneur de la Reine; mais cette liaison fut pure de part et d'autre. M<sup>lle</sup>. de Lafayette, qui nourrissait le désir de se faire religieuse, obtint, après plusieurs refus, l'agrément du Roi pour suivre sa vocation, et entra \* au couvent de la Visitation de la rue Saint-Antoine, où le Roi continua d'aller la voir pendant quelques mois. Depuis elle établit un couvent de la Visitation à Chaillot, en fut supérieure, et acquit dans cette place une grand réputation de vertu et de prudence.

\* En 1637.

La piété dont Louis avait toujours fait profession parut s'accroître dans ses dernières années; il consacrait un long tems à la prière, et témoignait une confiance entière à son confesseur Jacques Dinet, Jésuite, qui avait succédé dans cette place au savant Père Sirmond, que son âge de quatre-vingt-cinq ans et sa surdité avaient engagé à se retirer. Dinet, de la même famille que deux évêques de Mâcon qui se succédèrent à cette époque, était

en réputation de sagesse et de piété. Le Roi voulut faire entre ses mains une confession générale, communia le jour de la fête de l'Annonciation avec sa piété ordinaire, et se fit transporter au château de Saint-Germain-en-Laye, où il resta jusqu'à sa mort. Ce fut sans doute par le conseil du Père Dinet qu'il témoigna du regret du traitement qu'avait essuyé la Reine sa mère, et qu'il fit sortir de prison ou rappela d'exil des seigneurs qui avaient encouru sa disgrâce. Louis désira aussi avoir saint Vincent de Paul auprès de lui pour le fortifier dans ses derniers momens. Le saint prêtre vint à Saint-Germain-en-Laye, et entretint le prince des pensées de l'éternité. Calme et résigné, le malade envisageait la mort sans effroi, et en parlait avec une étonnante sérénité. Il parut ne donner aucun regret aux grandeurs qui allaient lui échapper ; deux choses semblèrent l'occuper principalement, la conversion des protestans et la nomination aux dignités ecclésiastiques, et on rapporte qu'il disait : *Oh ! M. Vincent, si Dieu me rendait la santé, je ne nommerais aucun évêque qui n'eût passé trois ans avec vous.*

C'est dans ces sentimens que Louis XIII mourut \* dans sa quarante-troisième année, et le jour même où trente-trois ans auparavant il était monté sur le trône. Le Père Dinet publia une relation de ses derniers momens \*.

\* 14 mai  
1643.

\* *Idée  
d'une belle  
Mort, ou  
Récit de la  
fin de Louis  
XIII ;  
1656, in fol.*

---

**TABLEAU**  
**DES ÉTABLISSEMENS RELIGIEUX**  
**FORMÉS EN FRANCE**  
**PENDANT LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,**  
**ET**  
**DES EXEMPLES DE PIÉTÉ,**  
**DE ZÈLE ET DE CHARITÉ,**  
**QUI ONT BRILLÉ A CETTE ÉPOQUE.**

---

**LIVRE TROISIÈME.**

*Depuis 1644 jusqu'à la mort de saint Vincent de Paul, en 1660.*

---

**A**FIN de ne point interrompre le récit des événemens, nous ouvrons ce livre en présentant la succession des Papes pendant l'intervalle que nous allons parcourir. Urbain VIII, que nous avons vu précédemment porté sur le saint Siège, termina \*  
 \*29 juillet 1644. à l'âge de soixante-seize ans un des plus longs pontificats qu'ait vus l'Eglise; il avait occupé la chaire de saint Pierre pendant vingt-un ans moins huit jours. Ce pontife augmenta et dota le collège de la Propagande, commencé par son prédéces-

seur, et il érigea de nouveaux collèges pour la propagation de la foi à Fulde, à Vienne et à Prague. Jean-Baptiste Pamphili, né à Rome \* et créé cardinal par Urbain VIII, fut élu Pape après ce pontife \*, et prit le nom d'Innocent X. Sous lui, un grand nombre de Syriens jacobites qui suivaient les erreurs d'Eutichès, se réunirent à l'Eglise romaine par les soins des religieux, et particulièrement des Capucins répandus dans les missions du Levant. Innocent mourut au commencement de l'année 1655 \*, ayant occupé le saint Siège dix ans et près de quatre mois. On lui donna pour successeur \* Fabio Chigi, né à Sienne, et alors âgé de cinquante-six ans; celui-ci, qui avait été fait cardinal seulement trois ans auparavant, prit le nom d'Alexandre VII, et son pontificat s'étendit jusqu'au livre suivant.

\* En 1574.

\* 15 septemb. 1644.

\* Dans la nuit du 6 au 7 janvier.

\* 7 avril.

Louis-Dieudonné, fils de Louis XIII, avait quatre ans et huit mois lorsqu'il perdit son père, et lorsqu'il commença, sous le nom de Louis XIV, le règne le plus long et le plus mémorable de notre histoire. Il fut élevé par Hardouin de Péréfixe, ecclésiastique estimable et habile, qui devint depuis évêque de Rodez et ensuite archevêque de Paris, le même à qui on doit une *Histoire de Henri IV*. Le jeune Roi reçut la confirmation \* à l'âge de onze ans, et fit sa première communion le jour de Noël de la même année dans l'église Saint-Eustache, qui était la paroisse du Palais-Royal alors habité par la cour. L'archevêque de Paris avait auparavant ordonné des prières de quarante heures dans toutes les églises de la

I.

Minorité de Louis XIV. Régence d'Anne d'Autriche.

\* En 1649.

\* 25 mai  
1650.

capitale pour attirer les grâces de Dieu sur ce prince. Une déclaration, donnée à Dijon\*, confirma celle que Louis XIII avait publiée douze ans auparavant pour mettre le royaume sous la protection de la Sainte-Vierge ; nous avons cru devoir joindre à notre ouvrage ce nouveau monument de la piété de nos Rois\*. Aussitôt après la mort de Louis XIII, Anne d'Autriche avait été déclarée régente. Les restrictions que le feu Roi avait cherché à mettre à l'exercice de son pouvoir furent écartées. Anne ne fit sentir son mécontentement à aucun de ceux dont elle avait pu avoir à se plaindre sous le précédent règne ; elle suivit les conseils que Richelieu mourant avait donnés à Louis XIII, et elle accorda pour le gouvernement toute sa confiance au cardinal Mazarin.

\*Voyez la  
1<sup>re</sup>. note du  
III<sup>e</sup>. livre, à  
la fin du vo-  
lume.

\*En 1602. Jules Mazarini, né dans l'Abruzze\*, s'était attaché à la France, et avait montré de la finesse et de la capacité pour les affaires. Richelieu l'avait fait

\*En 1641. nommer \* cardinal et secrétaire d'Etat. Mazarin, doué d'un esprit liant et facile, sut se rendre nécessaire à la Reine, qui le protégea constamment contre une opposition déclarée et presque générale. Les princes et les grands corps de l'Etat poursuivirent très-vivement le ministre ; on répugnait à obéir à un étranger, et Mazarin fut forcé de céder pour quelque tems à l'orage et de quitter la France ; mais il rentra ensuite plus puissant que jamais, et gouverna jusqu'à sa mort.

Anne d'Autriche, qui lui avait accordé une confiance entière, était animée d'une piété véritable ; elle aimait et recherchait les personnes les plus cou-

sidérées pour leur vertu. L'estime et la confiance qu'elle témoigna pour saint Vincent de Paul montrent son jugement et la pureté de ses vues. Elle visitait souvent les Carmélites de la rue Saint-Jacques, et nous avons vu \* qu'elle avait de fréquens rapports avec les religieuses les plus estimables, entr'autres avec la Mère de Fontaine, supérieure d'un des couvens de la Visitation à Paris (1). Elle avait recours à leurs prières, ainsi qu'à celles de plusieurs pieux personnages de ce tems. L'année même où elle devint régente, elle reçut \* l'habit du tiers-ordre de Saint-François des mains du Père François-Ferdinand de Saint-Gabriel, religieux

\* Ci-dessus  
page 186.

\* 25 dé-  
cemb. 1643.

---

(1) Louise-Eugénie de Fontaine, fille d'un secrétaire du Roi, née le 13 mars 1608, est la même dont on a rapporté la conversion plus haut. Elle fit profession, en 1630, dans le couvent de la Visitation de la rue Saint-Antoine à Paris, et s'acquit une juste réputation par sa capacité et sa vertu. Saint Vincent de Paul, qui fut pendant trente ans supérieur de cette maison, estimait particulièrement la Mère Eugénie. Le commandeur de Sillery, fondateur de l'établissement, avait pour elle les mêmes sentimens; elle était connue et considérée de plusieurs prélats, de Barrault, archevêque d'Arles; Abelly, évêque de Rodez; de Maupas, évêque du Puy. Les personnes les plus distinguées; les princesses de Carignan et de Bade, les duchesses de Vendôme, de Nemours et de Verneuil, la comtesse de Saint-Paul, M<sup>me</sup>. Séguier, femme du chancelier, M<sup>me</sup>. de Mesme, etc., la visitaient et recherchaient ses conseils. On la chargea de remettre l'ordre en quelques abbayes, et on l'envoya dans le même but à Port-Royal, où elle passa environ un an et demi, et où Anne d'Autriche allait la voir. De retour dans son couvent, elle fut élue trois fois supérieure, et mourut dans un âge avancé, le 29 septembre 1694. (*Voyez sa Vie, par une religieuse du même couvent; in-12 de 390 pages.*)

du même ordre. Plusieurs années après, s'étant  
 le 24 mars 1657. rendue \* à l'église des Augustins près la place des  
 Victoires, elle s'y fit recevoir dans une confrérie  
 en l'honneur de la Sainte-Vierge; la cérémonie  
 fut publique et accompagnée d'une grande pompe,  
 et l'évêque de Montauban, Pierre de Bertier, pré-  
 dicateur distingué de ce tems, prononça le dis-  
 cours. Ce fut Anne d'Autriche qui fit rebâtir l'abbaye  
 du Val-de-Grâce avec une magnificence royale;  
 \* 1<sup>er</sup>. avril 1645. Louis XIV, encore enfant, posa \* la première  
 pierre des nouveaux bâtimens. Les troubles qui sur-  
 vinrent dans le royaume obligèrent d'interrompre  
 les constructions; on les reprit dix ans après, et le  
 duc d'Anjou, second fils de la Reine, et depuis duc  
 \* 27 avril 1655. d'Orléans, posa la première pierre du cloître \*.  
 Tous les bâtimens furent achevés avant la mort  
 d'Anne d'Autriche, qui aimait à se retirer dans  
 ce monastère, surtout aux approches des grandes  
 solennités. L'esprit de piété qui y régnait y attirait  
 en outre de divers côtés des religieuses qui aspi-  
 raient à la pratique plus exacte de leurs règles.  
 On vit entr'autres Catherine de Lorraine, fille du  
 duc Charles III et abbesse de Remiremont, venir  
 passer quelque tems dans la nouvelle abbaye pour  
 s'y former aux exercices de la discipline monas-  
 tique, et cette pieuse princesse mourut à Paris \*  
 le 16 mars 1648. dans les plus vifs sentimens de religion, La réforme  
 introduite au Val-de-Grâce se propagea dans plu-  
 sieurs autres monastères. On sait que c'est dans  
 cette abbaye que l'on déposait les cœurs de tous  
 les membres de la famille régnante.

## II.

La Reine

Le commencement de la régence d'Anne d'Au-



triche fut marqué par un grand exemple de vicissitudes des choses humaines. Henriette-Marie de France, fille de Henri IV et Reine d'Angleterre \*, fut obligée de chercher un asile dans sa patrie. Cette princesse semblait destinée à des disgrâces sans cesse renaissantes. Fidèle à sa religion, elle avait eu à essuyer à cet égard les contradictions les plus sensibles, qui cependant n'ébranlèrent point sa constance. Elle ne put conserver des chapelains qu'elle avait amenés de France, ni protéger les catholiques anglais contre la persécution. Bientôt le feu des discordes civiles et religieuses s'alluma en Angleterre et embrassa les trois royaumes. La Reine montra pendant ces jours de vertige et de fureur une sagesse et un courage au-dessus de son sexe. Elle partagea, tant qu'elle le put, les périls du Roi son époux; elle alla lui chercher des secours en Hollande et passa en France \* pour le même objet; elle relevait de couches, mais elle ne craignit pas de s'exposer à tous les dangers pour servir la cause de Charles I<sup>er</sup>. Elle fut accueillie en France avec l'intérêt qu'on devait au sang de Henri IV. Anne d'Autriche était personnellement bien disposée pour sa belle-sœur; mais les embarras d'une régence, les divisions des grands et les troubles de la fronde privèrent la Reine d'Angleterre de la plus grande partie des secours qu'elle avait droit d'attendre. Néanmoins, au milieu de ses disgrâces, elle faisait passer à son époux tout ce qu'elle pouvait recueillir; elle n'était occupée que de son sort et de celui de ses enfans. On sait quelle fut la fin des déchiremens de l'Angleterre. Charles I<sup>er</sup>.

d'Angleterre se réfugia en France.

\* Voyez ci-dessus page 230.

\* 25 juillet  
1644.

vaincu, abandonné, trahi, fait prisonnier, périt du dernier supplice\*. Le prince de Galles, son fils, qui s'était retiré en France trois ans auparavant, erra plusieurs années dans différentes contrées de l'Europe. Pendant les guerres de la fronde, la Reine se trouva réduite aux plus dures extrémités; sa pension lui était mal payée, et la fille, la sœur, la tante de nos Rois éprouva les rigueurs du besoin. Le clergé lui offrit plusieurs fois de suite des sommes assez considérables. La piété de la princesse la soutint dans ses malheurs. Elle ne négligea rien pour inspirer à ses enfans de l'attachement pour la foi catholique; elle-même ne s'occupait que de son salut et de bonnes œuvres. Elle estimait les religieuses de la Visitation, et

\* En 1651. fonda \* un couvent de cet ordre à Chaillot. Elle s'y retirait volontiers et y donnait l'exemple de toutes les vertus. Elle y bénissait Dieu de deux choses, dit Bossuet, de l'avoir fait naître chrétienne et de l'avoir rendue Reine malheureuse. Le désir de voir son fils paisible possesseur de son

\* En 1660. trône lui fit entreprendre \* le voyage d'Angleterre; mais les souvenirs douloureux qu'elle y trouva, et l'état d'humiliation où gémissaient les catholiques, la ramenèrent bientôt dans sa patrie. Elle passa quatre années au milieu des religieuses de Chaillot, les édifiant par le spectacle de sa résignation. Elle avait demandé à être enter-

\* Elle mourut à Colombe, près Paris, le 10 septembre. 1649. rée dans ce couvent \*, mais Louis XIV voulut que sa tante fût portée à Saint-Denis. On connaît son *Oraison funèbre* par Bossuet, monument admirable d'élévation et de vigueur, et où, en

peignant les malheurs d'une princesse éprouvée par tant de traverses, l'auteur donne de si grandes et de si utiles leçons sur les causes et les suites des révolutions des Etats. La Reine avait eu plusieurs enfans, dont trois moururent catholiques, Charles II, Jacques II et M<sup>me</sup>. Henriette, duchesse d'Orléans. Nous parlerons ailleurs des deux derniers.

Dès que Louis XIV eut atteint l'âge de quatorze ans, on lui fit tenir, suivant l'ancien usage, un lit de justice pour déclarer sa majorité, et le même jour \* il rendit deux édits, l'un contre les blasphèmes, l'autre contre les duels. Cette dernière coutume continuait à exercer ses ravages, sur-tout parmi la noblesse; il ne se passait point d'année où ce préjugé funeste ne fit plusieurs victimes à l'armée ou à la cour. On s'occupa sérieusement, et à plusieurs reprises, du soin de le combattre; et il nous semble d'autant plus utile de raconter les nobles efforts faits alors par les deux autorités pour extirper un abus si pernicieux, que la plupart des historiens ont gardé à cet égard un silence assez étonnant. Dès le commencement de la régence, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le cardinal Mazarin et les autres membres du conseil promirent \* de ne jamais s'intéresser pour quiconque se serait battu en duel; et le Roi et la Reine-mère défendirent que l'on scellât aucune lettre de grâce pour les duellistes. Il n'est pas douteux que ces résolutions furent provoquées par le zèle de saint Vincent de Paul, dont la charité ne pouvait qu'être émue des déplorables

III.

Majorité de Louis XIV; édits et mesures contre les duels.

\* 7 septembre 1651.

\* En 1646.

suites d'un préjugé inhumain. Un autre vertueux prêtre s'efforça aussi d'opposer une digue au torrent de la coutume. M. Olier, curé de Saint-Sulpice, dirigeait quelques seigneurs qui faisaient profession de vertu; parmi eux était le marquis Antoine de Fénelon, oncle du célèbre prélat de ce nom, et jouissant lui-même d'une juste réputation de loyauté, de fermeté et de sagesse. Touché des représentations du pieux pasteur, qui était son guide et son ami, il prit la résolution de ne donner comme de n'accepter aucun défi, et engagea plusieurs de ses amis à suivre son exemple. La religion seule pouvait inspirer ce généreux projet, et seule aussi elle pouvait en assurer l'exécution. M. Olier forma une pieuse association de gentilshommes éprouvés par leur valeur et leurs services, et obtint d'eux qu'ils missent leur promesse sous la protection du ciel, et qu'ils la fissent publiquement et avec une solennité qui servît à les soutenir contre des tentations périlleuses. Le jour de la Pentecôte \*, ils prononcèrent hautement dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice, et remirent ensuite au curé, munie de leurs signatures, une déclaration et protestation dans la forme la plus précise et la plus authentique; ils s'y engageaient à ne donner ni accepter aucun appel, et à ne point servir de seconds dans les duels où d'autres se trouveraient engagés. Nous regrettons que l'on ne nous ait pas conservé les noms de ces généreux militaires; peut-être étaient-ce les mêmes qui, par les conseils du pieux M. Olier, formèrent vers ce tems une association dont le but

\* 18 mai  
1651.

était de s'exciter mutuellement à la piété, et de travailler à la sanctification du prochain par le bon exemple et par la pratique ouverte et déclarée des devoirs du chrétien. Les associés devaient, entr'autres, ne rien négliger pour abolir, autant qu'il était en eux, les coutumes déplorables du duel, du jurement et du blasphème. Les principaux d'entr'eux étaient le duc de Liancourt, le baron de Renty, gentilhomme de la vertu la plus haute; le vicomte de Montbas, maréchal de camp; de Bourdonnet, mestre de camp; MM. de Souville, du Four, des Graves, d'Alzan, du Clusel, etc.

La déclaration du marquis de Fénélon et de ses amis fit beaucoup de bruit. Leur réputation de courage ne permettait pas de se méprendre sur les motifs de leur démarche, et leur caractère comme leurs services ajoutaient un nouvel éclat à une résolution si extraordinaire. Cet exemple donna une impulsion que les hommes les plus sages secondèrent à l'envi. Le Roi voulut que les officiers de sa maison adhérassent à la déclaration des vertueux associés, et plusieurs mesures furent successivement prises pour imprimer à cet acte solennel plus de force et d'autorité, et pour encourager ceux qui voudraient y adhérer. Les maréchaux de France qui formaient alors, comme on sait, un tribunal chargé de décider sur le point d'honneur, publièrent un jugement \* où ils approuvaient la déclaration du jour de la Pentecôte, la prononçaient conforme aux lois de l'honneur, et exhortaient tous les gentilshommes à y souscrire et à l'observer. Au vœu des chefs de l'armée,

\* 1<sup>er</sup>. juillet  
1651.

les ministres de la religion vinrent joindre leurs exhortations les plus pressantes. Des docteurs en théologie rédigèrent un avis où ils parlaient avec éloge de la déclaration des associés et du jugement des maréchaux de France, et rappelaient les règles de l'Eglise et tous les motifs qui devaient inspirer de l'horreur pour une coutume barbare : cet avis\* fut signé par cinquante-un docteurs. Les évêques qui se trouvaient à Paris se réunirent pour délibérer sur cet objet, et s'exprimèrent avec plus de force encore que les docteurs; ils exhortèrent vivement la noblesse à souscrire à la déclaration faite à Saint-Sulpice ; leur délibération\* est signée de vingt-trois évêques, et nous a paru digne d'être citée à la fin du volume, ainsi que plusieurs des pièces ci-dessus indiquées ( 1 ). L'autorité royale intervint pour fortifier ces sages conseils : c'est dans ces circonstances que fut rendu l'édit contre les duels dont on a parlé. Les Etats du Languedoc et de Bretagne arrêtèrent que ceux qui se battraient en duel seraient privés désormais du droit de séance dans leurs assemblées. On sollicita un bref du Pape pour condamner expressément une pratique inhumaine. C'est ainsi que tous les ordres travaillaient à extirper un abus funeste; le législateur et les évêques, les juges de l'honneur et les théologiens, les pasteurs et les hommes les plus sages dans la noblesse s'accordaient pour mettre une digue au torrent. Nous voyons encore quelques années après invoquer de nouvelles mesures contre les duels;

\* 18 août  
1651.

\* 28 août.

---

(1) Voyez la note 2 du III<sup>e</sup>. livre, à la fin du volume.

le Roi écrivit (1) aux évêques qui se trouvaient à Paris, et les pressa de concourir avec lui à réprimer la fureur de ces combats. Les prélats se réunirent et rédigèrent une déclaration \* où ils renouvelaient les peines spirituelles portées autrefois contre les duellistes, et ordonnaient aux curés de publier un règlement qu'ils envoyèrent sur ce sujet. Ce règlement, signé de vingt-six évêques, fut adressé dans tous les diocèses avec prière aux ordinaires de le confirmer de leur autorité. Tant d'efforts ne furent point en pure perte; le préjugé parut quelque tems affaibli, et la voix de la religion et de la raison, secondée par quelques exemples de sévérité, rendit moins fréquentes les provocations en duels. Mais l'abus avait jeté de trop profondes racines pour qu'on pût l'extirper, et dans le siècle suivant surtout le torrent reprit son cours avec une nouvelle force.

Saint Vincent de Paul prit une part active à ces efforts, et suggéra sans doute plusieurs de ces mesures. L'estime et la confiance que lui témoignait Anne d'Autriche le mirent plus que jamais en état de servir la religion. Le saint prêtre avait, comme on l'a vu, assisté le feu Roi dans ses derniers momens; il fut appelé dès le commencement de la \* régence à un conseil de conscience (2), dont étaient aussi

IV.  
Saint Vincent de Paul est appelé à la cour.

\* Vie de saint Vincent de Paul; par Collet, liv. IV.

(1) Cette lettre fut écrite peu avant le sacre du Roi, qui eut lieu le 7 juin 1654; la cérémonie fut faite par l'évêque de Soissons, Simon Le Gras, comme premier suffragant de Reims, le titulaire de ce dernier siège n'étant pas encore prêtre.

(2) Ce conseil de conscience changea plusieurs fois; en 1655,

membres le cardinal Mazarin, le chancelier Séguier et l'abbé Charton, grand-pénitencier de Paris, ecclésiastique distingué par son mérite. Vincent ne fut point ébloui d'un titre qui ne lui présentait que des devoirs à remplir. Il n'allait à la cour que lorsqu'il y était appelé; ce qu'il envisageait surtout, c'était le bien de l'Eglise. Il présenta des règles pour la nomination aux bénéfices : inexorable aux sollicitations, il écartait soigneusement l'ambition, l'intrigue, la cupidité, et ne donnait son suffrage qu'au zèle, à la piété et aux lumières. Les conférences ecclésiastiques qu'il tenait à Saint-Lazare, tous les mardis, lui donnaient les moyens de connaître les ecclésiastiques qui se distinguaient le plus par l'esprit de leur état; et plusieurs de ceux qui fréquentaient ces conférences parvinrent à l'épiscopat sur sa recommandation, et justifiaient son choix. Les églises, les évêques, les communautés, tous les établissemens utiles trouvèrent en lui un appui. Il encouragea les réformes de Chancelade, de Grandmont, de Boulay et de Ranceval (pour les Prémontrés), ainsi que des réformes partielles dans les ordres de Saint-Antoine, de Saint-Bernard et de Saint-Benoît. C'est par ses soins qu'on rétablit la régularité dans les abbayes de femmes

---

le cardinal Mazarin le composa de l'évêque de Chartres, Jacques Lescot; du Père Annat, confesseur du Roi; de François Blanchart, abbé de Sainte-Genève, et de Nicolas Colbert, depuis évêque de Luçon. Vincent avait même cessé avant cette époque d'être employé dans les affaires ecclésiastiques, comme il le dit dans une lettre, du 1<sup>er</sup>. février 1653, au Père Garat. ( Vie de ce dernier, page 186. )



de la Perrine et d'Estival; il fit en sorte que l'on envoyât dans celle-ci quatre religieuses du Val-de-Grâce, et dans la première une religieuse de la Visitation, Louise-Eugénie de Fontaine, dont il a été parlé plus haut. C'est aussi à l'instigation du saint prêtre, qu'Angélique Lhuillier introduisit la réforme dans le couvent des Filles de la Conception. Il entreprit de recueillir les prêtres qui venaient des provinces à Paris, et qui, se trouvant sans place, pouvaient être exposés en des occasions dangereuses. Plusieurs personnes pieuses l'aiderent dans ce projet, entr'autres, les curés de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; l'assemblée du clergé de 1650 lui accorda 1600 fr. pour contribuer à la dépense. Vincent était l'âme de toutes les bonnes œuvres et le conseil de tous les gens de bien, et le seul ascendant de sa prudence et de sa vertu lui assurait, dans le monde comme dans le clergé, une autorité d'autant plus puissante qu'elle était plus douce. Eloigné de toute vue personnelle, il ne donnait que des conseils de sagesse et de concorde. Le déchaînement dont il était témoin contre le cardinal Mazarin, alors en butte à tous les partis, lui fit croire que le ministre devait se retirer au moins pour un tems. Il osa lui parler dans ce sens, ainsi qu'à la Reine; mais cet avis, qu'il avait cru devoir donner par principe de conscience, il ne songea point à s'en faire un mérite auprès des ennemis de la cour. Il garda un profond silence sur sa démarche, et souffrit qu'on l'accusât d'être partisan déclaré du ministre, tandis que ce ministre le

souçonnait de son côté de lui être contraire. Vincent attendit paisiblement que chacun rendît justice à la pureté de ses intentions, et il fit tout ce qui était en son pouvoir pour étouffer toutes les semences de mécontentement. Il excita des personnes vertueuses à redoubler leurs prières, leurs jeûnes et leurs aumônes pour détourner la colère de Dieu.

\* En 1652. Pendant les troubles\*, on avait ordonné des prières publiques pour la paix du royaume. La châsse de

\* 11 juin. sainte Geneviève fut portée\* à la métropole, et il y eut dans le faubourg Saint-Germain une pro-

\* 16 juin. cession générale\*, où assistèrent les corps religieux et les magistrats; le nonce officia pontificalement à Saint-Germain-des-Prés. Vincent établit pour la même fin des exercices de piété et de pénitence dans sa communauté; il eut de fréquens entretiens, tantôt avec la Reine, tantôt avec les princes, et peut-être eut-il quelque part à l'accommodement qui suivit. Mais on croit que sa modestie a fait disparaître les traces d'une négociation dans laquelle il se trouva engagé.

V.

Soins de  
saint Vin-  
cent de Paul  
pour les en-  
fans trouvés.

Au milieu des divisions politiques, le Saint ne perdait jamais de vue les intérêts des malheureux, et sa charité semblait même croître au milieu des troubles et des calamités générales. C'est à lui qu'on doit d'avoir appelé l'intérêt sur une classe d'infortunés pour lesquels il n'existait encore aucun établissement. Les enfans trouvés, abandonnés jusqu'alors à la pitié publique\*, étaient exposés sur les places ou à la porte des églises, et périssaient pour la plupart faute de secours; ceux qui étaient recueillis échappaient difficile-

\* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, liv. V.

ment à la corruption ou à la misère. Livrés à des femmes avides ou négligentes, ils ne croissaient que pour servir d'instrument au vice ou au brigandage. Vincent, touché de leur sort, intéressa des dames charitables en faveur de ces pauvres enfans. On loua une maison pour en recevoir quelques-uns, auxquels M<sup>me</sup>. Le Gras et les Sœurs de la Charité donnèrent leurs soins. Depuis, le Saint engagea les dames de l'assemblée de charité à se charger de tous ces enfans; on réunit des fonds, et on obtint de la Reine une rente annuelle sur les fermes. Mais les troubles et la guerre tarirent bientôt les ressources. Le nombre des enfans trouvés croissait, et les dames effrayées voulaient renoncer à une œuvre qu'elles ne croyaient pas pouvoir soutenir. Vincent indiqua une réunion de dames pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire; c'est alors qu'il prononça le discours simple et touchant que les historiens nous ont conservé. Après avoir peint l'abandon de ces enfans, il laissa les dames juges de leur sort : « Or sus, mesdames, » la compassion et la charité vous ont fait adopter » ces petites créatures pour vos enfans. Vous avez » été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs » mères selon la nature les ont abandonnés; voyez » maintenant si vous voulez aussi les abandonner. » Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent » leurs juges. Leur vie et leur mort sont entre » vos mains : je m'en vais prendre les voix et les » suffrages. Il est tems de prononcer leur arrêt, » et de savoir si vous ne voulez plus avoir de » miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous con-

» tinuez d'en prendre un charitable soin, et au  
 » contraire ils mourront et périront infaillible-  
 » ment, si vous les abandonnez; l'expérience ne  
 » vous permet pas d'en douter ». Des femmes  
 accoutumées à entendre le langage de la nature  
 et de la religion n'eurent pas le courage de re-  
 pousser des enfans abandonnés, et la charité du  
 Saint passant dans ces âmes généreuses, il fut  
 unanimement arrêté que l'on continuerait à sou-  
 tenir l'établissement. On obtint d'abord les bâ-  
 timens de Bicêtre pour loger ces enfans; puis  
 l'air de ce lieu ayant été trouvé trop vif pour un  
 âge si tendre, on les ramena dans Paris, et les  
 Sœurs de la Charité les soignaient dans leur pro-  
 pre maison près Saint-Lazare. Dans la suite on  
 acheta pour eux deux maisons, l'une dans le  
 faubourg Saint-Antoine, l'autre près l'Hôtel-  
 Dieu; et ces établissemens furent successivement  
 augmentés. Ainsi c'est à saint Vincent de Paul  
 que l'on doit d'avoir ouvert aux enfans trouvés  
 des asiles assurés; les hospices qui leur sont des-  
 tinés sont aujourd'hui sur le même pied que les  
 autres maisons de ce genre dans la capitale. Seu-  
 lement il fallut augmenter les fonds à mesure que  
 le nombre de ces enfans abandonnés croissait.  
 En 1667, les ressources s'étant trouvées insuffi-  
 santes, on mit une taxe sur tous les hauts-justiciers  
 de la capitale, et les corps ecclésiastiques et les  
 communautés contribuèrent chacun suivant leur  
 revenu présumé. Nous voyons qu'en 1670, le nom-  
 bre des enfans exposés fut de trois cent douze;  
 on gémissait alors de voir tant d'enfans aban-

donnés par suite de la misère ou de la corruption. Aujourd'hui leur nombre s'élève de huit à neuf mille !

La France, alors en proie à des divisions intestines, voyait de plus les étrangers pénétrer dans son sein; les Espagnols ravageaient la Picardie et la Champagne, et la désolation était générale dans ces provinces. Vincent de Paul renouvela ici les efforts qu'il avait faits dix ans auparavant pour la Lorraine; il convoqua les dames de l'assemblée de charité, et quoique leurs largesses précédentes et le ravage des campagnes eussent épuisé les bourses d'un grand nombre, cependant ces femmes généreuses ne purent entendre de sang-froid l'exposé des malheurs de la guerre dans une bouche accoutumée à les émouvoir. A la demande du Saint, l'archevêque de Paris ordonna que dans les églises les pasteurs et les prédicateurs exhortassent les fidèles à pourvoir aux besoins des habitans des provinces ravagées. On fit des quêtes pour cet objet, et on répandit un écrit propre à toucher les âmes sensibles, par le récit des maux qu'avait produits la guerre dans les pays qui en étaient le théâtre. Vincent, ayant obtenu quelques secours, fit partir à différentes reprises seize de ses missionnaires, qui furent suivis par des Sœurs de la Charité que leur courage rendait supérieures à toute crainte. Les uns et les autres s'aperçurent bientôt que la grandeur des désastres était encore au-dessus de ce que la renommée en avait publié; les églises profanées, les maisons démolies, les récoltes en-

VI.  
Secours  
qu'il envoie  
en diverses  
provinces.

levées, la terre sans culture, des habitans errant sans asile et sans pain, tel était le spectacle que présentaient plusieurs cantons des deux provinces. Les secours que Vincent y faisait distribuer montèrent quelquefois jusqu'à 30,000 liv. par mois. Un des prêtres de sa congrégation y présidait, et rendait compte de tout au sage supérieur, qui chaque semaine en conférait avec les dames de l'association. De plus, on joignait le soin du spirituel à celui du temporel, et les missionnaires s'efforçaient de faire sentir à des hommes affligés qu'ils trouveraient dans la religion la plus puissante et la plus douce consolation de leur infortune. Les soins et les largesses dont ils accompagnaient leurs exhortations, ne pouvaient manquer de disposer favorablement les esprits. Ils distribuaient non-seulement des vivres, mais du linge, des vêtemens, et généralement tout ce qui pouvait être utile à des malheureux ruinés et dépouillés de tout. Un historien \* estime que les dépenses faites en cette occasion par Vincent de Paul purent s'élever à un million de liv. Aussi les habitans des provinces ravagées lui témoignèrent à l'envi leur reconnaissance par les lettres les plus affectueuses et les plus expressives.

\* Collet dans la Vie du Saint, t. II, p. 360, édit. de 1818, en 4 v. in-8°.

La charité du saint prêtre s'étendait sans s'affaiblir, et embrassait les malheureux dans divers pays. Il apprit que des soldats irlandais catholiques, au service de France, avaient été maltraités dans les dernières campagnes et se trouvaient à Troyes dans l'état le plus déplorable. Il leur envoya un de ses prêtres avec des secours. On ha-

billia et on nourrit ces pauvres gens, et ensuite on leur donna une mission pour les disposer à la pâque. La guerre civile qui eut lieu aux environs de Paris, et les ravages qui en furent la suite, émurent aussi le cœur de Vincent, et à son exemple plusieurs corps et communautés se consacrèrent au soulagement des habitans des campagnes. Des prêtres et des religieux s'empressèrent de porter des secours à ces pauvres gens; parmi ceux qui remplirent cet honorable ministère de charité, on distingua les disciples de saint Vincent de Paul, les compagnons de Bourdoise, les Jésuites, les Capucins, les Dominicains; ils allaient de village en village munis de provisions de toute espèce, visitaient les malades, et distribuaient au milieu du mouvement des troupes tous les secours d'une charité active. On peut penser avec quelle reconnaissance ces généreux bienfaiteurs étaient accueillis par des gens exposés aux horreurs de la disette. Les Dames de l'Association formée par saint Vincent s'empressaient aussi de recueillir les filles pauvres, et de les mettre à l'abri des dangers auxquels la misère les eût exposées, et les compagnes de M<sup>me</sup>. Le Gras parcoururent aussi en cette occasion les environs de Paris pour y dispenser des aumônes avec une discrétion et une bonté qui en relevaient le prix.

Deux œuvres excitaient surtout alors l'attention de saint Vincent de Paul et celle du clergé; ce sont les séminaires et les missions. Nous avons déjà parlé dans les livres précédens de la fondation de quelques séminaires, et du zèle des évêques et

VII.  
Zèle de  
Vincent de  
Paul pour  
former des  
séminaires.

de plusieurs saints prêtres pour en établir soit à Paris soit dans les diocèses. Ce zèle parut prendre de nouveaux accroissemens dans l'intervalle que nous parcourons , et nous voyons se former de toutes parts des séminaires dirigés par des congrégations ou des prêtres isolés. Saint Vincent de Paul , qui embrassait dans sa charité la capitale et les provinces , chargea plusieurs de ses disciples d'aller en quelques diocèses travailler à la sanctification du clergé ou à celle des peuples. Anne d'Autriche

\* En 1644. désira qu'il envoyât ses missionnaires à Sedan \*, pour y procurer la conversion des protestans, et la même année on lui confia l'hôpital de Montmirail. Raoul, évêque de Saintes, appela les associés de Vincent pour diriger son séminaire, et en même tems donner des missions dans son diocèse ; le clergé de Saintes voulut contribuer à cette fondation. Martin Lucas, supérieur de l'hôpital du Mans et prévôt de la collégiale de Coeffort,

\* En 1646. obtint \* l'approbation de l'ordinaire et celle du Roi pour donner cette église et ses dépendances aux disciples du Saint. Achilles de Harlay, évêque de Saint-Malo, les plaça dans son abbaye de Saint-Méen; Barthélemi d'Elbène, évêque d'Agen, leur confia son séminaire, et Balthazar Grangier, évêque de Tréguier, les attira dans sa ville épiscopale , où un de ses chanoines, Michel Depaut de Rumelin, fut leur fondateur. François Fouquet, évêque d'Agde , qui avait été un des premiers ecclésiastiques des conférences de Vincent, lui demanda aussi quelques-uns de ses prêtres pour les établir dans la ville d'Agde , d'où il les transféra



ensuite à Narbonne, lorsqu'il eut été élevé sur ce siège. On verra dans la suite d'autres séminaires s'élever par les soins d'évêques et de prêtres également animés du désir de rendre au ministère ecclésiastique son éclat et sa pureté.

L'historien de saint Vincent de Paul a consacré une partie considérable de son ouvrage \* au tableau des missions données par le saint fondateur en personne, ou exécutées par ses ordres. On le voit déjà septuagénaire faire encore une mission à Mouy, et y ériger la confrérie de la Charité \*. Lorsque son âge et ses travaux ne lui permirent plus de vaquer par lui-même à ce ministère, il eut soin de ne pas interrompre le service des missions, et il envoyait ses prêtres dans les diocèses où ils étaient demandés. Par ses conseils ou par l'influence de ses exemples, des évêques, des riches particuliers, des dames pieuses fondèrent des missions qui devaient être desservies par les ecclésiastiques de Saint-Lazare. Un des plus zélés coopérateurs de saint Vincent fut Louis Calon, directeur de Sorbonne \*, qui, après avoir travaillé pendant vingt ans aux Missions du pays de Caux, fonda lui-même une mission à perpétuité dans la ville d'Aumale, sa patrie. On ne saurait raconter en détail tout le bien qu'opéraient ces prédications extraordinaires; des pécheurs rentrant en eux-mêmes, des ennemis réconciliés, des injustices réparées, le bon ordre dans les paroisses, la paix dans les familles, les bonnes œuvres pratiquées, la piété en honneur, tel était le résultat le plus habituel de ces missions. Vincent fit visiter

VIII.

Missions du Saint et de ses disciples.

\* *Vie de S. Vincent de Paul* ;

par Collet, liv. VIII

tout entier.

\* En 1647.

\* Mort le

26 août 1647.

ainsi par ses disciples presque toutes les provinces du royaume ; les campagnes et les villes , les riches et les pauvres , les protestans et les catholiques étaient à la fois ou tour à tour l'objet de sa sollicitude. Il ne se contenta même pas d'envoyer des missionnaires en Italie, en Piémont, en Corse, en Pologne ; il étendit ses soins jusque sur les pays où dominaient l'erreur et l'infidélité. Il fit passer à Alger et à Tunis des hommes remplis de son esprit, qui rendaient des services signalés aux chrétiens captifs en ce pays, les instruisant et les consolant à la fois, les soulageant dans leur détresse, en même tems qu'ils les ramenaient à Dieu. Ils en rachetèrent même un grand nombre, et Abelly assure que, lorsqu'il écrivait son histoire, ils en avaient tiré environ 1,200 de l'esclavage. Vincent avait fait passer aussi en Irlande des missionnaires, qui, malgré le feu de la persécution, évangélisèrent les fidèles en plusieurs cantons, ranimèrent la foi chez des peuples privés de pasteurs, et obtinrent particulièrement des succès à Limmerick ; mais les protestans les forcèrent ensuite de se rembarquer, et ces zélés ouvriers revinrent en France à travers

\* En 1651. mille dangers. D'autres allèrent\* dans les îles Western, au couchant de l'Ecosse, et y trouvèrent de bons catholiques, quoiqu'entièrement privés de secours spirituels ; ils visitèrent successivement ces îles, baptisèrent, prêchèrent et administrèrent les sacremens avec beaucoup de consolations et de fruits. Enfin, saint Vincent envoya même quelques-uns de ses prêtres dans l'île de Madagascar, où la France avait formé un établissement, et où l'on

s'était flatté de quelque espoir de succès auprès des infidèles ; mais les missionnaires moururent les uns après les autres sans avoir obtenu de grands résultats , et l'on fut obligé de renoncer à une entreprise qui consumait sans succès des ouvriers laborieux.

Vincent de Paul et les prêtres de sa congrégation n'étaient pas les seuls qui s'occupassent avec zèle de la formation des séminaires ou du travail des missions. D'autres corps et d'autres particuliers se livraient avec ardeur à l'une ou à l'autre de ces œuvres. Parmi les communautés , nous pouvons citer au premier rang celle de Saint-Sulpice dont le vertueux instituteur avait des relations étroites avec saint Vincent, et embrassait presque les mêmes travaux. L'abbé Olier alliait le soin \* du gouvernement d'une grande paroisse avec la direction de sa congrégation naissante. Il avait, comme nous l'avons vu, partagé ses prêtres entre le séminaire et la paroisse, appliquant chacun à l'œuvre à laquelle il le jugeait le plus propre. L'union la plus intime existait entre les deux communautés ; le même esprit y présidait, et les membres passaient souvent de l'une à l'autre, suivant qu'ils se sentaient plus d'attrait pour le ministère extérieur ou pour la conduite des jeunes ecclésiastiques du séminaire. Bientôt même le pieux Olier donna plus de consistance à l'établissement de son séminaire. Il obtint des lettres-patentes, et fit bâtir un séminaire vaste et commode. Aux ressources qu'il puisait dans son patrimoine, se joignait la fortune d'un de ses premiers disciples, Alexandre Le Ragois de Breton-

IX.  
Séminaire  
St.-Sulpice.  
M. Olier ;  
son zèle dans  
sa cure.

\* *Vie de*  
*M. Olier*,  
par Nagot,  
1818, in-8<sup>o</sup>.  
livre III.

villiers, jeune homme d'une famille riche, qui devint un des plus zélés coopérateurs de l'abbé Olier. La libéralité avec laquelle l'abbé de Bretonvilliers concourut à la construction du séminaire fut même doublement une bonne œuvre; car par là il pourvut à la subsistance de beaucoup d'ouvriers qui manquaient de travail, et il se fit bénir du peuple dans un tems où les pauvres souffraient

\* En 1648. de la disette. On jeta \* les fondemens de la chapelle du séminaire, et elle fut bénite le jour \* de la Présentation de la Sainte-Vierge; cette chapelle et le séminaire ont été abattus de nos jours pour dégager le portail Saint-Sulpice. L'église actuelle de Saint-Sulpice est due elle-même dans l'origine au zèle de l'abbé Olier. Ce fut lui qui, depuis qu'il eut pris possession de cette cure, s'occupa d'élever une église proportionnée à l'étendue d'un quartier qui se peuplait de jour en jour. Pour encourager ce projet, la Reine Anne d'Autriche vint à l'ancienne église avec la princesse de Condé (1), la duchesse d'Aiguillon, la comtesse de Brienne et plusieurs autres personnes de la cour; \*20 fevrier 1646. la régente posa \* la première pierre de la nouvelle église dans le cimetière contigu. On commença par élever la chapelle de la Sainte-Vierge, qui

---

(1) Charlotte-Marguerite de Montmorenci, princesse de Condé, se retira quelque tems aux Carmélites après la mort de son frère, le duc de Montmorenci; elle se mit sous la conduite de la Mère Madeleine de Saint-Joseph (de Fontaines-Marans), qui la consola et lui inspira des sentimens de piété et le pardon des injures. La princesse mourut le 2 décembre 1650.

fut achevée peu d'années après \*. Les travaux de l'église, long-tems interrompus, ne furent terminés que dans le siècle suivant.

Le vertueux Olier prenait encore plus de soin d'établir dans sa paroisse et dans son clergé la piété et les bonnes œuvres que d'élever des lieux de retraite et de prières. Il inculquait à ses prêtres le recueillement, la pratique de l'oraison, le désintéressement et toutes les qualités distinctives de leur état. Il recevait dans sa communauté les ecclésiastiques qui voulaient se former au ministère, et une telle école était propre en effet à propager l'esprit sacerdotal (1). On y faisait le catéchisme avec un soin particulier, et c'est une des fonctions à laquelle le zélé pasteur attachait le plus d'importance. Il fit donner\* une mission sur sa paroisse; ce fut le Père Eudes qui en fut chargé. Il avait établi dans son église des conférences de controverse pour les protestans, et il y appelait l'abbé Véron et quelques-uns de ceux qui avaient alors le plus d'expérience dans cette partie. Nous avons parlé plus haut de ses soins pour abolir les duels, et des associations qu'il forma pour répandre la piété et combattre le respect humain.

La charité est la compagne inséparable de la vraie piété; aussi l'abbé Olier prenait-il un soin particulier des pauvres \*. Il établit une confrérie pour la visite des malades et une association pour

X.  
Associations et établissemens formés par M. Olier sur sa paroisse

\* En 1651.

\* *Remarques historiques sur St-Sulpice* (par l'abbé Simon); in-12.

(1) Voyez le beau portrait que M. le cardinal de Bausset trace de Saint-Sulpice, dans son *Histoire de Fénelon*, tome I.<sup>er</sup>, page 25; 3<sup>e</sup>. édition.

les pauvres honteux , et dressa lui-même des réglemens pour ces associations. Il fut le premier curé de Paris qui sollicita de saint Vincent de Paul des Sœurs de la Charité pour sa paroisse , et il chargea ces pieuses filles de visiter les pauvres malades et de leur distribuer des secours. Il com-

\* En 1648. mença \* un établissement pour des orphelins qu'il faisait élever par des maîtresses vertueuses ; on y recevait quarante ou cinquante enfans , que l'on instruisait et que l'on mettait ensuite en apprentissage. Cette maison a subsisté jusqu'à la révolution ; les maîtresses portaient le nom de Sœurs et ne faisaient point de vœux. L'abbé Olier eut aussi part à l'institution des Sœurs dites de l'Instruction chrétienne , fondées par Marie de Gournay , veuve Rousseau ; c'était une dame pieuse et riche de la paroisse , qui avait autant d'habileté que de zèle pour les bonnes œuvres. Elle ouvrit une école où on recevait toutes les filles pauvres , et où on leur apprenait à lire et à travailler , mais surtout à connaître et à pratiquer la religion. Le nombre des enfans allant en croissant , M<sup>me</sup>. Rousseau eut jusqu'à trois écoles ; les Sœurs qui y présidaient ne faisaient pas non plus de vœux. L'abbé Olier contribua encore à fixer sur sa paroisse plusieurs communautés édifiantes , entr'autres les religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde , dont il sera parlé ailleurs. De pieux laïcs secondaient le sage curé dans le soin de ses bonnes œuvres , entre autres Antoine Jacmé de Gaches , ancien magistrat ; d'Humery , et un homme d'une condition obscure , mais d'un zèle admirable , Jean Blondeau ,

que M. Olier avait fait le distributeur de ses aumônes, et qui s'acquittait de cette tâche avec autant d'activité et de dévoûment que de fidélité et d'intelligence.

Affaibli par les travaux, le vertueux pasteur donna la démission de la cure de Saint-Sulpice, après l'avoir gouvernée pendant dix ans; mais il resta supérieur du séminaire de ce nom \* et de la congrégation des prêtres qui se vouaient à l'instruction des jeunes clercs. Malgré ses infirmités, sa retraite ne fut point oisive. Il alla fonder un séminaire au Puy, où il était appelé par un des meilleurs évêques de ce tems, Henri de Maupas. Il en établit aussi un à Viviers; le protestantisme avait fait de grands ravages dans ce dernier diocèse pendant le siècle précédent; plusieurs prêtres de Saint-Sulpice y donnèrent successivement des missions. Parmi eux était Gabriël de Caylus, abbé du Loc-Dieu, qui rétablit l'exercice de la religion catholique à Privas et y convertit un grand nombre d'habitans. Les disciples de l'abbé Olier parcoururent ce pays pendant cinq ans, et y laissèrent d'heureuses traces de leur passage. Un séminaire fut établi au bourg Saint-Andéol pour consolider le fruit de leurs travaux. Peu après la même congrégation acquit le séminaire de Clermont, et elle s'établit à Montréal, comme nous le rapporterons bientôt. Le pieux Olier survécut peu à ces fondations; devenu plus infirme, il montra dans une longue maladie une patience inaltérable et que saint Vincent de Paul admira, lorsqu'il vint visiter son disciple et son ami. Après sa mort \* la con-

XI.

Travaux  
et mort de  
M. Olier.\* *Vie de*  
*M. Olier* ;  
par Nagot,  
livre VI.\* 2 avril  
1657.

grégation de Saint-Sulpice fut gouvernée par l'abbé de Bretonvilliers, issu d'une famille riche, honorable et vouée elle-même aux bonnes œuvres. De Bretonvilliers avait déjà succédé au vertueux fondateur dans la cure de Saint-Sulpice ; mais il s'en \* En 1658. démit \*, et depuis ce tems les places de curé de Saint-Sulpice et de supérieur du séminaire ont toujours été séparées.

XII. Un autre vertueux ecclésiastique, contemporain de Vincent de Paul et d'Olier, travaillait aussi avec zèle au rétablissement de la discipline ecclésiastique ; c'était Adrien Bourdoise dont nous \* *Vie d'Adrien Bourdoise*, 1714, in-4°. avons raconté les premiers succès \*. Non content d'avoir formé dans son séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet une école propre à ranimer l'esprit sacerdotal, il allait rendre le même service en plusieurs diocèses. Appelé de différens côtés par les évêques, il les secondait dans l'établissement de leurs séminaires, donnait des retraites ecclésiastiques et des missions, et rappelait dans le clergé l'observance des canons. Il établit

\* *Voyez* la *cléricature* \* à Beauvais, et donna naissance au séminaire de cette ville, ainsi qu'à celui de Chartres. Il prit part à la formation de plusieurs séminaires, soit par lui-même, soit par ses associés et ses disciples. On doit aussi regarder Bourdoise comme l'auteur des sociétés et communautés de prêtres qui se formèrent de son tems dans les paroisses de la capitale, dans les grandes villes, et même quelquefois dans des bourgs et des campagnes. Ces communautés furent un puissant moyen pour renouveler dans le clergé la gravité des mœurs

\* *Voyez* ci-dessus, page 145.



et l'observation de la discipline ; on en voit naître coup sur coup un assez grand nombre de diverses provinces. Bourdoise faisait de fréquens voyages pour propager ces établissemens et pour y introduire ou y fortifier l'esprit sacerdotal. Le séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet servit à cet égard de règle en plusieurs lieux ; les prêtres qui sortaient de cette maison paraissaient si réguliers dans leur extérieur, si appliqués à leurs fonctions, que les jeunes ecclésiastiques désiraient se former sur ce modèle, et que les personnes pieuses favorisaient volontiers une si bonne école.

Cette maison n'avait jusque-là aucun revenu, et Bourdoise forma une association dont le but était de pourvoir à l'entretien des jeunes clercs et de favoriser les vocations ecclésiastiques. Des personnes distinguées entrèrent dans cette association ; on y comptait des magistrats, Le Peletier, de la Houssaye, Destouches, les présidentes de Nesmond, de Herse et Goussault, M<sup>mes</sup>. de Chauvelin, de Clermont, de Miramion ; cette dernière, dont nous aurons à raconter les services dans le livre suivant, était une des plus zélées pour soutenir le séminaire, et fit dans ce but des fondations qui excitèrent la générosité de plusieurs personnes pieuses. L'assemblée du clergé de 1660 voulut prendre part à ces dons ; elle accorda une somme assez considérable pour la bourse cléricale de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; et le prince de Conti donna 36,000 liv. pour l'achat de la maison. Cette communauté fut reconnue par l'archevêque de Paris \*, qui en fit son séminaire diocésain, et le Roi

\* 20 avril  
1644.

confirma cette destination par des lettres-patentes de la même année. Les prêtres de cette maison rendirent même peu après de grands services au dehors. Pendant que les armées occupaient les environs de Paris \*, ils se répandirent dans les campagnes qui avoisinent la capitale , distribuèrent des vivres et des secours de toute espèce et visitèrent les malades. Il y en eut qui succombèrent dans cet exercice de charité , et qui moururent ou de fatigue ou pour avoir visité des personnes atteintes de l'épidémie. Bourdoise lui-même fut enlevé peu après à son séminaire ; il termina sa carrière \* au milieu de l'exercice de ces bonnes œuvres : c'était un homme austère, d'un courage à toute épreuve, disant la vérité sans aucun ménagement, et cherchant le bien de la religion et l'honneur de l'Eglise, sans aucun retour personnel, et sans aucune vue d'intérêt ou d'amour-propre. On doit le compter au nombre de ceux qui ont le plus contribué dans ce siècle à donner une nouvelle face au sacerdoce. L'établissement de la *cléricature*, ses conférences, ses retraites, les avis qu'il donnait aux évêques et aux pasteurs, son attachement aux anciennes règles, sa persévérance à les rappeler, et surtout la formation des communautés de prêtres dans les paroisses, font honneur à son zèle, et doivent rendre sa mémoire précieuse au clergé. Sa communauté était d'ailleurs assez restreinte; elle n'avait que trois maisons, le grand et le petit séminaire, et la maison de Villejuif qui servait de retraite pour les vieillards et les infirmes. Les successeurs de Bourdoise, dans

\* En 1652  
et 1653.

\* 19 juillet  
1655.

la place de supérieur, étaient élus tous les trois ans, et prenaient seulement le titre d'éconômes. Modestes et retirés, ils étaient peu connus au dehors : l'un d'eux, Michel Chamillart, oncle du ministre de ce nom, renonça aux espérances que pouvait lui donner le crédit de sa famille, et ne voulut accepter d'autre emploi que celui de premier vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Il en remplit les fonctions pendant vingt-sept ans, et fut élu trois fois éconôme. L'archevêque de Paris le chargea de plusieurs commissions délicates, et nous le trouverons au nombre des missionnaires qui allèrent prêcher dans le pays de Gex.

A des hommes tels que Vincent de Paul, Olier et Bourdoise, on peut associer un prêtre qui se montra aussi très-zélé, soit pour créer des séminaires, soit pour donner des missions. Jean Eudes\* étant sorti de l'Oratoire, comme on l'a vu, commença l'établissement d'une nouvelle congrégation. Sa sortie de l'Oratoire, où il avait demeuré longtemps, a donné lieu contre lui à des reproches qui ne paraissent pas fondés. Beaucoup d'hommes estimables ont quitté la même congrégation, sans qu'on leur en ait fait un crime; on ne voit pas pourquoi le Père Eudes serait plus sévèrement jugé. Il se croyait appelé à la direction des séminaires, et l'Oratoire en avait alors fort peu. Eudes n'agit point d'ailleurs sans conseil, et des hommes très-recommandables approuvèrent son projet. La duchesse d'Aiguillon et de pieux magistrats, MM. de Repichon, père et fils, contribuèrent aux premiers frais de l'établissement. Les

XIII.

Eudes; ses missions et les congrégations qu'il établit.

\* Vie man. d'Eudes; par un prêtre de sa congr.

cinq premiers associés d'Eudes se réunirent à Caen; leur congrégation devait porter les noms de Jésus et de Marie, mais elle est plus connue sous celui d'Eudistes, du nom du fondateur. On n'y faisait point de vœux, et on s'y proposait deux objets, l'éducation des jeunes ecclésiastiques et les missions. Eudes fit toujours marcher ces deux objets de concert, et il obtint que Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, autorisât la nou-

\* En 1644. velle congrégation \*. En attendant que le séminaire de Caen fût établi, Eudes donna des missions dans les diocèses de Coutances, de Bayeux et de Lisieux. Son ami, le baron de Renty, le pressa d'aller rendre le même service dans le diocèse

\* En 1647. d'Autun; Eudes ouvrit \* entr'autres à Autun, une mission qui dura trois mois et qui eut les plus heureux résultats; elle procura les moyens de rétablir un ancien hôpital, et d'en former un nouveau, et les exhortations des missionnaires furent si efficaces qu'on recueillit sur-le-champ les fonds nécessaires pour commencer ces entreprises. Deux chanoines d'Autun quittèrent leurs bénéfices pour se livrer aux mêmes travaux qu'Eudes et ses associés. Le laborieux missionnaire parcourut aussi les diocèses de Chartres, d'Evreux et de Soissons, et la princesse de Condé voulut faire tous les frais d'une mission à La Fère. On a déjà vu qu'Eudes

\* En 1651. donna \* une mission sur la paroisse Saint-Sulpice à Paris: il revint dans la capitale quelques an-

\* En 1660. nées après, et y dirigea deux missions successives\*; la première aux Quinze-Vingts, qui dura sept semaines, et où on vit plusieurs évêques et des

ecclésiastiques suivre les exercices ; la seconde à Saint-Germain-des-Prés pour les habitans de ce faubourg ; Anne d'Autriche y vint entendre le Père Eudes.

Il avait en plus d'une fois dans ses missions la consolation de ramener à Dieu des femmes qui avaient vécu dans le désordre ; pour les éloigner des occasions dangereuses, il les avait confiées à des personnes charitables et prudentes, et les avait réunies dans une maison où elles vaquaient au travail et aux exercices de piété. Le nombre de ces pénitentes s'étant accru, Eudes songea bientôt à en former un établissement durable. Telle fut l'origine de la Congrégation dite de Notre-Dame de Charité, qui a le double but d'instruire les jeunes filles, et de retirer du monde les femmes d'une conduite déréglée qui voudraient revenir à Dieu. De pieux laïcs, entr'autres de Bernières et Camilly, favorisèrent cette institution qui obtint des lettres-patentes \*. Un président au parlement de Rouen, Le Roux de Langrie, se déclara fondateur de la maison et donna 10,000 francs pour les premières dépenses. Une pieuse fille de la Visitation, nommée Marguerite Patin, fut chargée de diriger la communauté, et de jeunes personnes vertueuses s'y présentèrent comme novices, et se consacrèrent aux deux œuvres qui étaient le but de l'institut : parmi elles étaient des demoiselles de familles recommandables de la province. Des couvens du même institut se formèrent à Rennes, à Guingamp et à Vannes. Eudes voulut qu'on y pratiquât spécialement la dévotion aux cœurs de

\* En 1642.

Jésus et de Marie ; la fête du cœur de la Sainte-Vierge y fut établie dès l'origine , et fut approuvée par plusieurs évêques de France et autorisée par le souverain Pontife.

## XIV.

Formation  
des séminai-  
res en divers  
diocèses.

Ces soins ne faisaient point oublier à Eudes la création des séminaires qui était son objet principal. Claude Auvry, évêque de Coutances, qui avait eu lieu d'apprécier son zèle dans les missions,

\* En 1651. le chargea \* d'établir un séminaire à Coutances.

François de Harlai, archevêque de Rouen, l'appela pour le même objet , et Léonor de Matignon, évêque de Lisieux, lui confia un collège et ensuite un séminaire. Le séminaire de Caen ne fut ouvert

\* En 1657. que plus tard \* ; cette maison était le chef-lieu de la Congrégation, qui se répandit encore depuis, comme nous le verrons dans le livre suivant.

C'est à cette époque surtout que se manifestait par toute l'église de France un zèle unanime pour la formation des séminaires. L'impulsion donnée par saint Vincent de Paul , par le cardinal de Bérulle , et par des hommes tels que Bourdoise, Olier, d'Authier de Sigsaw , Eudes, s'était communiquée de toutes parts. Les évêques, le clergé, les fidèles conspiraient tous pour créer des écoles ecclésiastiques. C'était une louable émulation dans les diocèses à qui favoriserait des institutions si nécessaires. On donnait à l'envi des maisons, des terres, des sommes d'argent pour commencer ces établissemens, et l'histoire de ces fondations fournirait de beaux exemples de zèle, de dévouement et de générosité. Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans ces détails ; d'ailleurs la plupart des fonda-

teurs ont caché avec soin leurs noms et leurs largesses, et nous trouvons le plus souvent les résultats de leur pieuse munificence sans pouvoir remonter à la main d'où partaient les dons. Outre les séminaires formés par les congrégations dont nous avons parlé, il en est beaucoup d'autres qui furent établis dans divers diocèses par les soins de prêtres isolés. Là un bon curé, ici un pieux chanoine, ailleurs un zélé missionnaire se mettaient à la tête du projet, et trouvaient des coopérateurs empressés à le seconder. C'est ce qui arriva entr'autres à Nantes où l'abbé de La Jonchère réunit quelques prêtres avec lesquels il commença le séminaire. A Séez\*, Pierre Pavi, ancien curé de Macé, jeta les premiers fondemens du séminaire\* ; humble et modeste, mais intelligent et actif, il dirigea la maison pendant plusieurs années, et s'associa un autre ecclésiastique non moins pieux et non moins capable, Enguerrand le Chevalier, missionnaire laborieux, directeur habile et depuis grand-vicaire du diocèse. Ce fut celui-ci qui consolida l'établissement, grâce aux dons généreux de plusieurs personnes, entr'autres d'Augustin d'Erard de Ré, prévôt de la cathédrale de Séez, qui dépensa plus de 50,000 liv. pour les bâtimens du séminaire, et qui se chargea particulièrement d'y élever une église. Si nous pouvions parcourir ainsi les autres diocèses, nous y verrions beaucoup de pareils traits, et nous nous confirmerions de plus en plus dans une idée dont notre *Tableau* offre tant de preuves ; savoir que toutes les fois qu'il est question dans ce siècle d'une œuvre de piété

\* *Dict. géog.*  
par Expilly,  
art. SÉEZ.

\* Vers  
1650.

et de charité, le projet en était constamment ou conçu, ou favorisé, ou exécuté par le zèle d'un prêtre. C'est une remarque que nous avons déjà faite, et dont on se convaincra davantage à mesure que l'on avancera dans cette histoire.

XV.  
Missions.

Si les prêtres de cette époque partagent avec de pieux laïcs la gloire d'avoir fondé des séminaires, ils revendiquent seuls celle d'avoir soutenu le travail des missions, œuvre non moins importante, et suivie avec non moins de zèle dans la partie du siècle que nous parcourons. Nous avons déjà parlé incidemment dans ce troisième livre de plusieurs missionnaires de différentes congrégations, et nous avons rappelé, quoique rapidement, les courses des disciples de Vincent et des associés d'Olier, d'Eudes et de Bourdoise. D'autres missionnaires isolés ou réunis en corps méritent aussi d'être cités. Antoine Le Quiou\*, Dominicain, né à Paris, ne fut pas seulement un fervent religieux et un observateur exact de la discipline régulière; il s'appliquait encore à la prédication, et il établit dans le Comtat une réforme de son ordre, sous le nom de Congrégation du Saint-Sacrement, dont le but principal était de travailler aux missions. Cette réforme commencée à Lagnes dans le diocèse de Cavaillon, s'étendit en d'autres lieux de la Provence. Le Quiou se consacrait entièrement aux missions; sa piété, son amour pour la pénitence, sa patience dans les traverses, son courage dans l'exercice du ministère attiraient les bénédictions du ciel sur ses travaux. Lui et ses confrères parcoururent les campagnes en Provence, en Dau-

\* *Hist des Ordres mon.* tome III, ch. xxvii.— Sa Vie, par un de ses religieux; Avignon, 1681.



phiné et dans le bas Languedoc. La conversion des protestans était aussi un des objets de sa sollicitude, et il eut assez de succès en ce genre pour s'attirer la haine de quelques calvinistes plus ardens qui le maltraitèrent en plusieurs rencontres \*. Nous avons déjà parlé des missions de Michel Le Nobletz en basse Bretagne. Cet homme infatigable termina sa carrière dans sa soixante-quinzième année \*, ayant travaillé aux missions durant trente-huit ans, et ayant ranimé la piété dans plusieurs diocèses. Son œuvre ne périt point avec lui, et il eut pour successeur un émule de son zèle dans le Père Mau noir, dont nous remettons à parler dans le livre suivant. Jean Rigoleuc, Jésuite, fut aussi missionnaire en Bretagne et principalement dans le diocèse de Vannes; il forma des catéchistes et des missionnaires, dirigea beaucoup de personnes dans les voies de la piété, et laissa en mourant des Traités de dévotion et des Lettres spirituelles. François Renar, fils d'un maître des requêtes \*, avait renoncé au monde pour servir Dieu dans l'état ecclésiastique; sa fortune aurait pu lui donner les moyens de vivre dans l'abondance, mais son zèle ne lui permit pas de rester oisif. Il parcourut successivement plusieurs provinces, le Poitou, l'Auvergne, la Touraine, la Saintonge, la Bourgogne et la Champagne, accompagnant ses prédications de l'exemple de sa piété et de sa pénitence, et répandant d'abondantes aumônes en faveur des hôpitaux, des prisonniers et des pauvres \*. Jean-Pierre Médaille, Jésuite, qui a laissé des livres de piété, visita aussi comme missionnaire les dio-

\* Il mourut au couvent de Cadenet le 7 octobre 1676.

\* 5 mai 1652.

\* Voyez sa Vie, par Abelly, 1691, in-12.

\* Il mourut le 22 janvier 1653.

cèses du Puy, de Saint-Flour, de Rodez et de Vienne. Jean le Jeune, de l'Oratoire, continuait le même ministère; il perdit la vue en prêchant le

\*En 1627. Carême à Rouen \*, et cet accident ne l'empêcha point de se livrer aux mêmes travaux. Depuis, il

\* En 1651, se fixa \* dans le diocèse de Limoges, et il y donnait tous les ans des missions qui produisaient les fruits les plus consolans. Il était assisté dans ses courses de plusieurs ecclésiastiques qu'il accoutumait au même ministère, et il formait toujours après les missions des associations de charité pour le soulagement des pauvres. Une société de missionnaires fut établie après lui dans le diocèse de Limoges. Plusieurs évêques favorisaient de tout leur pouvoir ces associations et ces exercices, dont ils avaient éprouvé les avantages. De Solminiac, évêque de Cahors, était un des prélats les plus zélés pour les missions; il fit bâtir à Cahors une maison de

\* Voyez sa Vie, 1817. in-12. Chanoines-Réguliers \* pour remplir dans son diocèse l'office de missionnaires; le pieux prélat se mettait même quelque-fois à leur tête, et parcourut avec eux son diocèse \* ; cette visite dura vingt-

\* En 1657 et 1658. deux mois. Henri de Béthune, archevêque de

\* En 1649. Bordeaux, approuva \* une communauté d'ecclésiastiques, établie par Jean Fonteneil, grand-archidiacre, pour l'éducation des jeunes clercs et pour les missions. Sous Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, il se forma de même à Sainte-Marie de Roqueville une association de prêtres qui se consacraient à l'instruction du peuple. Jacques Lescot, évêque de Chartres, envoya quinze chanoines de son église prêcher en diverses cam-

pagnes. Il arrivait souvent que des ecclésiastiques se réunissaient de cette sorte passagèrement pour ranimer la foi par un grand effort dans une ville ou dans un diocèse. Ainsi, vingt prêtres de la Conférence de saint Vincent de Paul allèrent \* donner une mission à Metz; c'était Anne d'Autriche qui l'avait demandé. Les missionnaires avaient à leur tête l'abbé de Rochechouart de Chandénier, un des plus pieux comme des plus illustres disciples de Vincent; et Bossuet, alors chanoine et archidiacre de Metz, se joignit aux missionnaires et les reçut même chez lui. Des laïcs, des dames pieuses fondaient dans leurs terres de semblables exercices à des époques déterminées, et tous travaillaient ainsi de concert à faire connaître Dieu, et à dissiper les maux que l'ignorance et l'oubli de la religion entraînent trop souvent parmi le peuple.

\* En 1658.

Ce zèle général pour les missions n'embrassait pas seulement les catholiques, il s'étendait aussi aux protestans, qui furent constamment dans ce siècle l'objet des soins du clergé. La paix qui régnait dans le royaume et la réduction des places qui avaient arboré l'étendard de la révolte, semblaient offrir une occasion plus favorable pour dissiper de fâcheux préjugés et pour ramener les esprits à l'unité de la foi. Toutefois des habitudes trop profondément enracinées et l'exaltation de l'esprit de parti firent éclore en plusieurs provinces des actes de violence et des voies de fait dont la religion eut à gémir. Nous renvoyons à une note \* ces faits qui ne semblent pas de nature à figu-

XVI.

Mouvements  
des protes-  
tans.\* Voyez la  
note 3 du

III<sup>e</sup>. livre, à  
la fin du vo-  
lume.

rer dans le corps de l'ouvrage. On trouve dans les procès-verbaux de l'assemblée du clergé de 1660, un rapport fait par l'évêque de Lavaur sur les entreprises des protestans, et on voit combien ils s'étaient écartés des dispositions portées par l'édit de Nantes; ils avaient bâti plus de quatre cents temples dans des lieux où l'édit ne le permettait pas, avaient également enfreint sur d'autres points cette loi, qui leur était néanmoins si favorable, et avaient usurpé des privilèges sur les cimetières, les hôpitaux, les collèges, le patronage des cures, les charges et sur d'autres objets. Les chambres dites de l'édit protégeaient ces infractions, et le cours ordinaire de la justice était sans cesse troublé par des évocations. Ainsi les protestans avaient obtenu que leurs affaires qui auraient dû être jugées au parlement de Toulouse, le fussent au parlement de Grenoble qui leur était favorable; et on ne pouvait parvenir ni à réprimer ni à punir les délits qui troublaient le plus l'ordre public, et qui attentaient à la religion du prince et de l'Etat.

XVII.  
Zèle du  
clergé pour  
éclairer les  
protestans.

A ces violences le clergé opposait des écrits, des prédications et tous les moyens de la charité et de la persuasion. Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, prélat pieux et zélé, publia l'*Avoinement des protestans vers l'Eglise romaine*, des *Instructions catholiques aux néophytes*, et différens ouvrages de dogme (1). Jean-Henri de

---

(1) Jean-Pierre Camus, né à Paris en 1582, fut nommé à l'évêché de Belley, et sacré par saint François de Sales

Salette, évêque de Lescar, a déjà été cité pour son zèle, ses écrits et ses succès contre les principes de la réforme \*. François de la Beraudière, évêque de Périgueux, visitait souvent les cantons de son diocèse où l'erreur s'était introduite, et y annonçait la foi, soit par lui-même, soit par le ministère d'ecclésiastiques instruits et zélés. Barthélemi d'Elbène, évêque d'Agen, envoyait aussi des missionnaires pour répondre aux objections des prédicans calvinistes. Jean de Plantavit de la Pause, évêque de Lodève, et Pierre Fenouillet, évêque de Montpellier (1), que nous avons déjà

\* *Gallia christ.* t. I<sup>er</sup>. province d'Auch.

---

le 31 août 1609. Il était fort lié avec le saint évêque de Genève, qui lui témoigne dans ses lettres une affection et une estime singulières. Actif, laborieux, appliqué à ses devoirs, Camus a composé un grand nombre d'ouvrages qui annoncent du zèle et du talent, mais en même tems de la chaleur et de la précipitation. Il avait conçu une forte antipathie pour les moines, et il les attaqua sans aucun ménagement. Malgré ce travers, ce fut un homme estimable et un prélat utile à l'Eglise. Il donna, en 1629, la démission de son siège, remplit quelque tems les fonctions de grand-vicaire de Rouen, et mourut à Paris, le 26 avril 1652. Il est enterré à hôpital des Incurables, rue des Sévres. La liste de ses écrits dans Moréri montre la fécondité de sa plume.

(1) Ces deux prélats, que l'on peut compter parmi les plus estimables de leur tems, moururent, l'un le 28 mai 1651, après avoir donné sa démission en faveur de François Bosquet, l'autre le 24 novembre 1652. Sylvestre de Crusy de Marcellac, évêque de Mende, dont nous parlons après ces prélats, mériterait peut-être plus de place que nous ne lui en donnons ici; il fit la visite de son diocèse, répara des églises, réforma des communautés, en établit de nouvelles, et favorisa tout ce qui pouvait tendre au bien public. Ce prélat, actif et généreux, fut enlevé à son diocèse le 20 octobre 1659.

nommés l'un et l'autre pour leur zèle , soutenaient en plusieurs rencontres la controverse contre l'hérésie. Sylvestre de Crusy de Marcillac , évêque de Mende , envoya des missionnaires dans les Cévennes , où tout exercice de la religion catholique avait cessé ; mais aucun ne montra plus de zèle qu'Alain de Solminiac , évêque de Cahors \* , le même qui avait institué la réforme de la Chancelade. Etant devenu évêque \* , il s'appliqua surtout à la conversion des protestans. Dans ses visites et ses missions , c'était d'abord sur eux qu'il portait ses soins. Il leur parlait avec douceur en même tems qu'il combattait leurs erreurs avec force. Ayant appris que les ministres devaient tenir un synode à la Caussade \* , il s'y rendit avec plusieurs missionnaires et avec un controversiste , nommé Des-Iles , qui était approuvé du clergé pour discuter ces matières , et qui prenait le titre de député de la Propagation de la Foi. L'évêque prêcha tous les jours ; Des-Iles et les autres missionnaires réfutaient ensuite les discours des ministres. Le quatrième jour , le prélat engagea les ministres à une conférence qu'ils refusèrent. Aussi environ douze protestans abjurèrent pendant le synode même , et depuis plusieurs suivirent cet exemple. L'année suivante , le pieux évêque se transporta de même à Montpezat , pendant que les protestans y tenaient leur synode.

Le clergé du second ordre , les religieux , des laïcs même travaillaient dans le même but. L'abbé de Bourzeis s'était livré à l'étude de la controverse et convertit plusieurs personnes de marque.

\* *Vie de M. de Solminiac ; par Chastenet , in-12.*

\* En 1637.

\* En 1658.

Les missionnaires de Saint-Lazare allèrent \*, comme nous l'avons vu, à Sedan, qui venait de rentrer sous l'obéissance du Roi. Cette ville avait été long-tems, sous la protection de la maison de Bouillon, un refuge et un foyer du calvinisme, et les catholiques y gémissaient dans l'oppression; l'archevêque de Reims, Léonor d'Etampes, y vint \* seconder les missionnaires, fit rentrer dans leurs places les curés chassés par les protestans, et obligea ceux-ci à restituer quinze églises dont ils s'étaient emparés (1). Philibert-Albert Bailli, Barnabite, depuis évêque d'Aoste, était un prédicateur renommé de son tems; il combattit en chaire les protestans du Bigorre, où il avait été envoyé en mission, et publia l'histoire de ses conférences de controverse. L'abbé Renar, dont nous avons parlé plus haut, eut une conférence avec Mestrezat, et après lui avoir fait déclarer, conformément au décret de Charenton, que les luthériens pouvaient se sauver en leur croyance, il profita de cette déclaration pour presser le ministre, et pour montrer que les catholiques ne pouvaient être traités plus défavorablement. Les Pères Le Jeune, Rigoleuc, Le Quien, Carré, ramenè-

\* En 1644.

\* 14 août  
1645.

---

(1) Le clergé donna des fonds pour soutenir ces maisons, Louise de Malval, dame de La Neuville, fonda, en 1640, à Sedan une maison de la Propagation de la Foi pour l'instruction des protestantes. L'année suivante, les religieux Capucins s'établirent dans la ville, et Louis XIV y appela les Jésuites en 1643. Ces institutions contrebalancèrent un peu l'influence du protestantisme qui dominait depuis long-tems dans cette ville.

rent aussi des protestans en plusieurs provinces; le dernier fut envoyé à Montpellier et y fit quelques fruits. On cite comme controversistes à cette époque Montjoye, Lardenois et jusqu'à un paysan béarnais, nommé Jean de Bayle, qui avait un zèle extraordinaire pour la conversion des protestans.

Un autre laïc, le chevalier de Simiane, pieux gentilhomme de Provence \*, vint exprès à Paris pour étudier la controverse sous le Père Véron; il soutint des conférences contre les ministres de Charenton, passa même en Angleterre, où on dit qu'il embarrassa les plus célèbres docteurs de l'église anglicane, et, de retour en France, parcourut quelques cantons de la Provence où le protestantisme avait jeté de profondes racines, et y obtint des succès. On établit dans plusieurs villes des maisons pour recevoir les protestans qui voudraient se faire instruire : nous trouvons des établissemens de ce genre à Avignon, à Toulouse, à Aix, à Montpellier, à Poitiers, à Grenoble et dans les Cévennes.

\* Voyez ci-dessus, pag. 156 et 196.

L'abbé Véron continuait \* de harceler en toute occasion les ministres, et l'âge ne lui ôtait rien de son ardeur à les combattre. On ne crut pas pouvoir lui donner un emploi plus assorti à ses travaux précédens qu'en le nommant curé de Charenton où était établi, comme on sait, le consistoire protestant. Aucun adversaire ne pouvait être plus incommode aux ministres qu'un homme qui, à des connaissances acquises et à une méthode éprouvée, joignait l'habitude de la discussion. Véron prêchait la controverse tant à Paris



qu'à Charenton; il travaillait à faire rentrer les protestans dans les limites que les édits leurs avaient assignées; il défia même \* de nouveau les ministres publiquement de prouver par l'Écriture un seul des articles de leur confession de foi. Il réfutait sans relâche et leurs discours et leurs écrits, et les attaquait soit dans la chaire, soit par de longs traités, soit par de courts opuscules. Dumoulin, Mestrezat, Bochart, Ferry, Drelin-court, Aubertin, Vedel et les autres ministres de son tems furent successivement l'objet de ses réfutations. On trouve la liste de ses ouvrages à la suite de sa *Méthode de traiter des controverses de religion*, in-fol.; mais plusieurs écrits de moindre étendue ne sont pas compris dans ce catalogue. Dans sa *Méthode*, Véron enseigne la meilleure manière de presser les ministres sur les diverses questions qui se présentent. Le clergé ne crut pouvoir mieux faire par la suite que d'adopter et de recommander cette Méthode, dont l'auteur regardait le succès comme infaillible. Jusque dans la dernière année de sa vie il écrivait encore pour la défense de la religion. Mestrezat ayant publié \* son *Traité de l'Eglise*, Véron y répondit sur-le-champ. Il eut la douleur de voir son église pillée lors de la guerre qui désolait alors les environs de la capitale, et survécut peu à cet événement \*.

Dans toutes les classes, des conversions éclatantes furent la suite de ce zèle unanime et de ces instructions réitérées. Le prince Edouard, fils du roi de Bohême Frédéric IV, qui s'était

\* En 1645.

\* En 1649.

\* Il mourut en 1649.

XVIII.  
Conversions remarquables de protestans.

- \* En 1645. réfugié en France, renonça au protestantisme \* peu après son mariage avec Anne de Gonzague, fille du duc de Mantoue; ce prince fit depuis tou-
- \* En 1663. jours profession de la foi catholique, et mourut \* dans de grands sentimens de piété. Sa Sœur, Louise-Marie-Hollandine, résolut aussi, à l'âge de trente-cinq ans, de se faire catholique; elle avait été instruite dans cette religion par Elisabeth de Berghes, princesse d'Oxsordre. Louise quitta La Haye où résidait sa mère, et se rendit à Anvers où elle fit abjuration dans l'église des
- \* 25 jan-  
vier 1658. Jésuites \*; elle avait dès-lors le projet d'embrasser la vie religieuse, et elle entra en effet l'année suivante à l'abbaye de Maubuisson, où elle devint abbesse, et où elle fut jusqu'à la fin un modèle de ferveur, de pénitence et d'humilité. Henri de Bourbon, marquis de Malause, abandonna la réforme \* par les soins de Gaspar de
- \* 3 octo-  
bre 1647. Daillon, évêque d'Albi. Charles de Saint-Maure, depuis duc de Montausier, cherchait sincèrement la vérité; il eut des entretiens avec le Père Faure, Cordelier, prédicateur de la Reine et par la suite évêque d'Amiens, et prononça son abjuration entre les mains de ce religieux. On le vit depuis empressé à ouvrir les yeux aux amis qu'il avait parmi les protestans: on sait que ce seigneur, renommé pour sa probité sévère et sa franchise, devint gouverneur du dauphin, fils de Louis XIV. Josias, comte de Rantzau, maréchal de France et
- \* En 1645. gouverneur de Dunkerque, se convertit \*, ainsi que sa femme; ils étaient l'un et l'autre luthériens et nés dans le Holstein. Le maréchal depuis

sa conversion pratiquait la religion sans aucun respect humain, et la faisait respecter par ses troupes. Après sa mort\*, sa veuve se retira au couvent des Annonciades de Paris, et passa dix-sept ans dans cette maison, occupée de la prière, et travaillant à la conversion de plusieurs de ses compatriotes qui venaient la visiter. Son zèle lui inspira même la résolution d'aller fonder un couvent d'Annonciades à Hildesheim, d'où elle pourrait répandre la foi dans sa famille et parmi ses amis. Elle exécuta ce généreux projet et quitta la France\*. Gaspar de Coligni, duc de Châtillon, arrière-petit-fils de l'amiral; le marquis de Meil-lars, maréchal de camp, et sa famille; le marquis de Montségur, premier baron d'Agen, se convertirent à la même époque.

\* Arrivée  
le 4 septem-  
bre 1650.

\* En 1666.

Dans un rang inférieur, on eut à se féliciter d'exemples non moins éclatans de retour à la vérité. Du Laurens, de Nîmes, ministre, se convertit, entra dans la congrégation de l'Oratoire et composa des livres de controverse. Etienne Gough, ministre anglican, s'était retiré en France lors des troubles de sa patrie; il étudia les points de controverse qui séparent les deux églises, et, après des conférences avec deux ecclésiastiques instruits, Duhamel et Feydeau, il fit abjuration\*, et s'attacha aussi à la congrégation de l'Oratoire. On l'éleva au sacerdoce, et il fonda\* aux Vertus, près Paris, un séminaire qu'il dirigea pendant plusieurs années, et où il recevait les catholiques de sa nation (1). Jean Cappel, fils d'un pasteur protes-

\* En 1651.

\* En 1655.

(1) Le clergé catholique anglais l'en remercia par une lettre.

tant à Saumur, osa jeune encore disputer sur la controverse avec son père, qui le chassa de sa maison; le jeune homme se fit instruire plus à fond, et après de fréquens entretiens avec le Père Thomas, de l'Oratoire, alors professeur à Saumur, il fit abjuration entre les mains du savant Père Morin, persévéra dans la pratique de la religion catholique, et publia \* le livre de son père, intitulé *Critica sacra*, ouvrage favorable au principe de l'Eglise sur l'autorité de l'Ecriture. Philippe Codurc, secrétaire du Roi, se convertit après avoir exercé les fonctions de ministre à Nîmes; il s'appliqua à l'étude des langues et de l'Ecriture sainte, et il a laissé quelques ouvrages de controverse, entr'autres une dissertation sur la messe et la présence réelle \*. Théophile Brachet de La Milletière était un des membres les plus actifs du parti protestant; ayant proposé \* un plan de conciliation entre les deux églises, il s'attira l'animadversion des ministres. Il rompit peu à peu avec eux, fit abjuration\*, et composa depuis plusieurs livres contre les erreurs des protestans. On le voit faire hommage de quelques-uns de ces ouvrages à l'assemblée du clergé de 1650; il proposait d'ouvrir une conférence avec les ministres de Charenton, qu'il se flattait de convaincre dans sa dispute. Mais l'assemblée, en louant son zèle,

\* En 1650.

\* Codurc mourut en 1660.

\* En 1634.

\* E. 1645.

---

En 1651, Gough fit un voyage dans sa patrie; à son retour, il se fixa dans la maison de la rue Saint-Honoré à Paris, où il mourut le 5 janvier 1682, âgé de soixante dix-sept ans, laissant des notes sur le nouveau Testament, presque toutes relatives au dogme et à la controverse.

fut d'avis qu'il ne donnât point pour le moment de suite à son projet. L'assemblée du clergé de 1655 fit imprimer à ses frais le livre de La Milletière, *l'Etat véritable des différends entre les catholiques et les protestans*\*, Martin, ministre dans le Maine, prononça son abjuration entre les mains de Victor Le Bouthillier, archevêque de Tours; il montra pour la conversion de ceux de son parti un zèle soutenu, rendit compte dans un écrit des motifs de son changement, et rédigea d'autres ouvrages dans le même sens; il y a entre autres de lui un traité *De la Vocation des ministres*, composé après une conférence que l'auteur avait eue avec Gache, ministre de Charenton. Jean-Baptiste de Brosses le Roi, ministre converti, reçut les ordres sacrés, entra dans la congrégation de l'Oratoire et se livra au ministère de la chaire, qu'il exerça pendant plusieurs années à Paris et dans les provinces\*. Samuël Sorbière se fit catholique à Vaison\*, et publia peu après un discours sur sa conversion. Pierre de Pommiers, professeur en théologie à Montauban, renonça au calvinisme \* entre les mains de l'évêque d'Uzès. Nous trouvons encore les noms de quelques autres ministres convertis vers cette époque; mais nous craindrions d'allonger outre mesure cette liste, quelque consolante qu'elle soit (1).

\* La Milletière mourut fort âgé, en mai 1665.

\* Mort en 1688.  
\*En 1653.

\*En 1660.

---

(1) A ces conversions de protestans, nous en joindrons une d'un juif considéré dans sa nation. Du Vallié, médecin à Metz, était fils d'Isaac du Vallié, qui avait exercé la même profession dans cette ville avec distinction. Le fils, ayant

XIX.  
Nouveaux  
hôpitaux à  
Paris.

Ce mouvement des esprits vers l'unité de la foi ne pouvait qu'être puissamment encouragé par le spectacle des vertus qui brillaient alors dans l'Eglise, et des établissemens que la piété faisait éclore. Chaque année voyait s'élever sous l'influence de la religion quelque institution nouvelle, quelque asile pour l'humanité, quelque lieu de retraite et de prières, quelque entreprise généreuse. Ici se retrouve le nom d'un homme qui semblait être l'apôtre de la charité et l'âme de toutes les bonnes œuvres. Les dernières années de saint Vincent de Paul n'étaient pas plus oisives que les premières, et son zèle pour les malheureux semblait même croître avec l'âge, et rendit vers ce

\* *Vie de saint Vincent de Paul*; par Collet, liv. VI.

tems de nouveaux services à l'humanité\*. Un habitant de Paris, dont le nom est resté inconnu, et qui a porté tout entier devant Dieu le mérite de sa générosité, vint \* trouver le saint prêtre, et lui

\* En 1653.

étudié dans les Universités et ayant ensuite lu l'Ecriture avec une religieuse attention, se convainquit que le Messie était venu; mais, en butte à la haine des siens, il passa en Alsace, et reçut le baptême à Brisack. Il prit en cette occasion le nom de Paul, et persévéra dans la pratique de la religion. Sa mère lui écrivit de Metz pour essayer de le ramener à la synagogue; du Vallié lui fit, le 15 septembre 1644, une réponse motivée, et qui montre son attachement à la foi chrétienne. Il avait, après son baptême, exposé dans un discours les raisons de sa conversion. Il exerça la médecine à Schelestadt et à Brisack. (Voyez le *Discours aux juifs de Metz sur la conversion de Paul du Vallié*, par le Père Bedel; Metz, 1651, in 8°.) On trouve encore mentionné dans les Procès-Verbaux du clergé, en 1641, Chrétien Marcowiz, fils d'un savant rabbin et converti.

confia qu'il pouvait disposer d'une somme considérable pour l'établissement qui serait jugé le plus utile. Il s'en rapportait entièrement à la sagesse de Vincent pour le choix de l'oeuvre, et il mettait pour unique condition de n'être jamais nommé. Le Saint, après y avoir réfléchi, adopta le projet de fonder un hôpital pour les pauvres artisans devenus vieux et infirmes, et le généreux inconnu ayant souscrit à ce dessein, on acheta dans le faubourg Saint-Laurent un terrain et deux maisons, on prépara une chapelle et on reçut dans le nouvel hospice quarante pauvres des deux sexes, répartis en deux corps de logis séparés. L'hôpital fut appelé *du Nom de Jésus*, et fut confié aux Sœurs de la Charité. Vincent dressa les règles qui devaient être observées dans cette maison, et il y allait lui-même quelquefois faire des instructions et visiter les pauvres. L'ordre et la discipline qu'il avait su maintenir dans cet hospice firent naître l'idée d'une semblable mesure pour tous les pauvres de la capitale. On avait eu déjà au commencement du siècle le projet de renfermer tous les pauvres de Paris, et un arrêt du parlement avait défendu \* de donner l'aumône dans les rues; trois vastes maisons avec des jardins avaient été achetées dans les faubourgs, et on y avait réuni les mendiants : mais ces établissemens ne subsistèrent que quelques années; on ne put retenir les pauvres, et en 1650 il ne restait plus d'autre trace de la mesure prise pendant la minorité de Louis XIII que la maison dite de la Pitié, dans le faubourg Saint-Victor, où l'on recevait alors des enfans et des femmes avan-

\* En 1612.

cées en âge. Cependant le nombre des mendiants croissait toujours, et l'ordre public comme l'humanité sollicitaient quelque mesure en leur faveur. L'idée de les réunir dans une maison commune parut aussi heureuse pour la société que pour eux-mêmes. Les dames de l'assemblée de charité en firent la proposition à Vincent, et une d'elles promit de suite 50,000 l. ; une autre offrit 3000 liv. de rente. Le Saint loua leur zèle ; mais, comme il se défiait de tout ce qui portait un caractère de précipitation, il souhaita réfléchir au projet, le pesa devant Dieu, et s'en entretint avec des personnes sages et expérimentées. Enfin il vit tant d'ardeur pour cette œuvre et tant d'espérances de succès, qu'il consentit à commencer l'entreprise. Il obtint du Roi la maison et l'enclos de la Salpêtrière, et de plus les bâtimens de la Pitié et de Bicêtre. Après plusieurs difficultés qui se présentèrent et

\*Avril 1656.

qui furent heureusement applanies, un édit du Roi \* institua l'hôpital général, en on nomma les administrateurs, qui furent tous pris parmi les personnes les plus distinguées par leur fortune, leur rang et leur caractère. On arrêta que les mendiants répandus dans les quartiers de la capitale seraient forcés d'entrer à l'hôpital, s'ils ne voulaient pas travailler pour vivre. Enfin, après avoir pris d'avance toutes les mesures nécessaires, on ouvrit l'hôpital\* et on y reçut d'abord quatre à cinq mille mendiants, les autres ayant mieux aimé se retirer en province. Les Sœurs de la Charité furent encore chargées du soin de diriger l'établissement ; on voulait aussi en confier l'admi-

\* 7 mars  
1657.



nistration spirituelle aux prêtres de la Mission. Mais Vincent craignit qu'une charge aussi considérable ne détournât trop les missionnaires des autres œuvres auxquelles il les appliquait. Sur ses instances, Louis Abelli (1), un des ecclésiastiques de sa conférence, le même qui fut depuis évêque de Rodez, accepta la place de recteur de l'hôpital, et, assisté de quelques prêtres zélés, il donna des missions dans l'hôpital, et ne négligea rien pour instruire et pour toucher des hommes ignorans et grossiers dont un grand nombre avait vécu long-tems dans l'oubli des devoirs de la religion. Les dons qui furent faits à l'établissement, dans ces premiers tems, attestent quel était l'esprit de ce siècle, et le penchant à favoriser les généreuses entreprises. Nous ne citerons parmi les bienfaiteurs de la maison que le cardinal Mazarin et le marquis de Pomponne. Le cardinal donna 100,000 liv., et à sa mort il en laissa encore 60,000. Le marquis, qui avait d'abord fait présent d'un contract de 20,000

---

(1) Louis Abelli, né dans le Vexin, fut grand-vicaire de Bayonne, puis curé de Saint-Josse à Paris jusqu'en 1663, qu'il fut nommé à l'évêché de Rodez. Il ne garda ce siège que quelques années, et se retira dans la maison de Saint-Lazare, où il mourut le 4 octobre 1691, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait été fort lié avec saint Vincent de Paul, et publia sa Vie. Le nombre de ses écrits est très-considérable; ils roulent sur la théologie, la morale et la piété. C'est dans ces travaux qu'Abelli passa les vingt-cinq dernières années de sa vie. Attaché à l'Eglise et zélé contre les nouveautés, il se montra toujours fidèle aux leçons qu'il avait reçues de saint Vincent de Paul, et fut un prélat régulier et laborieux.

écus, légua une plus forte somme par son testament.

XX.  
Progrès  
de la congré-  
gation des  
Sœurs de la  
Charité.

La congrégation des Sœurs de la Charité, cette heureuse création de saint Vincent de Paul, continuait à prospérer par ses soins et par ceux de M<sup>me</sup>. Le Gras, qu'il avait mise à la tête de cette œuvre. Cette femme vraiment forte secondait Vincent avec autant d'intelligence que d'ardeur \*. Elle avait d'abord établi le chef-lieu de son institut dans le village de la Chapelle près Paris, et c'est de là qu'elle se portait partout où l'appelaient les besoins des pauvres. Au bout de quelque tems, elle revint se fixer à Paris \*, et elle réunit ses filles dans une maison voisine de Saint-Lazare, et qui fut ensuite achetée par les libéralités de la présidente Goussault. Là elles accueillaient des pauvres et leur distribuait des secours. Héritière de l'esprit de Vincent, M<sup>me</sup>. Le Gras voulait que l'on donnât incessamment et sans se défier de la Providence, et que les pauvres ne fussent jamais renvoyés les mains vides. Pendant les troubles de la fronde, où les malheurs publics avaient diminué les secours de la charité, la généreuse supérieure ne put se résoudre à rien retrancher de ses aumônes; elle aima mieux emprunter, redoubler son travail et celui de ses Sœurs, et prendre sur ses besoins et sur ceux de sa communauté, que de suspendre ou diminuer ses distributions. Nous avons vu avec quel zèle elle allait dans les campagnes, portant des secours aux pauvres, des paroles de consolations aux affligés, des instructions et des exhortations aux ignorans. Aucun emploi, quelque rude

\* *Vie de Louise de Marillac, dame Le Gras*, par Gobillon; 1676, in-12.

\* En 1641.

qu'il fût, ne la rebutait; elle se chargea successivement du soin des forçats, de celui des enfans trouvés, de l'hôpital général, de celui qu'on appelait des Petites-Maisons et de plusieurs autres semblables asiles. Elle envoya ses filles porter des secours dans les environs de la capitale, en Picardie et en Champagne : ces missionnaires de la charité apparaissaient comme des anges de paix au milieu des malheurs de la guerre, et séchaient les larmes que les calamités publiques faisaient répandre. Un grand nombre de filles de toutes les conditions aspirèrent à l'honneur d'un si beau ministère, et vinrent se mettre sous la conduite de M<sup>me</sup>. Le Gras. Sa congrégation s'augmenta d'une manière rapide, et lui donna le moyen de multiplier ses établissemens. On lui demandait des Sœurs de tous les côtés et même des pays étrangers, et elle en envoya jusqu'en Pologne, sur les instances de la Reine, Marie-Louise de Gonzague, qui avait connu M<sup>me</sup>. Le Gras à Paris et qui appréciait son mérite. La congrégation des Sœurs de la Charité fut approuvée à Paris par l'ordinaire\*, et elle obtint des lettres-patentes\*. Vincent en rédigea les statuts et continua M<sup>me</sup>. Le Gras, malgré sa demande, dans ses fonctions de supérieure générale. Mais cette femme courageuse touchait au terme de sa course; exténuée par ses travaux, elle alla recevoir\* le prix de tant de bonnes œuvres. Les dames du plus haut rang la visitèrent pendant sa maladie, et la duchesse de Ventadour, qui avait pour elle une tendre affection, ne quitta point son lit. La congrégation des Sœurs se répandit plus en-

\* En 1655.

\* En 1658.

\* 15 mars  
1660.

core après la mort de la fondatrice; elle comptait dans le siècle dernier quatre cents établissemens, dont trente-cinq à Paris : ces établissemens étaient des hôpitaux ou des écoles gratuites; car on sait que les Sœurs se livrent également à l'instruction des pauvres, au soin des hôpitaux et à la visite des malades à domicile. Cette belle institution a survécu à nos désastres, et les Filles de Vincent de Paul continuent encore dans le royaume les œuvres auxquelles il les avait appelées.

XXI. Une autre zélée coopératrice de saint Vincent, M<sup>me</sup>. de Pollalion \*, avait établi, comme nous l'avons rapporté, une maison qui, sous le nom de séminaire de la Providence, était destinée à être l'asile des femmes qui voudraient rentrer dans les voies de la vertu. Vincent prit beaucoup de part à ce projet; il allait souvent visiter M<sup>me</sup>. de Pollalion et ses compagnes à Charonne, il les formait par ses conseils, il les soutenait dans les travaux. Nommé supérieur de la maison, il la fit autoriser par des lettres-patentes, et l'archevêque de Paris l'érigea en communauté séculière. Le Saint trouva même dans les Filles de la Providence des dispositions si heureuses, qu'il résolut de les employer encore à un autre objet. Il forma le plan d'une société de filles et de femmes pieuses qui se consacraient entièrement à servir Dieu et à instruire le prochain, et qui dans cette vue se porteraient partout où on jugerait à propos de les envoyer. Il choisit parmi les Filles de la Providence sept sujets distingués par leur zèle, leur docilité et leur courage. Cette congrégation fut appelée *de l'Union*

Filles de la Providence, Filles de l'Union chrétienne.

\* *Vie de M<sup>me</sup>. de Pollalion*, par Collin; 1754, in-12.

*chrétienne*, pour marquer l'union que les Filles devaient garder avec J. C. et entre elles \*. Elles firent un acte d'association par lequel elles promettaient de travailler au salut des âmes. M<sup>lle</sup>. de Grammont, sous le nom de Renée Desbordes, fut une des premières choisies pour donner naissance à la nouvelle communauté. On établit plusieurs maisons, qui avaient surtout pour objet de recevoir les protestantes nouvellement converties ou qui désiraient se convertir, et de les fortifier dans ces dispositions. On connaissait ces établissemens sous les différens noms de *Propagation de la Foi* ou de *Nouvelles catholiques*.

\* En 1647.

Anne d'Autriche favorisa les vues de M<sup>me</sup>. de Pollalion, et lui fit don \* d'un local, rue de l'Arbalète; c'était un ancien hôpital, dit de la Santé, où on recevait les convalescens qui sortaient de l'Hôtel-Dieu. La Reine déclarait dans l'acte de fondation qu'elle avait choisi cet emplacement parce qu'il était plus voisin du Val-de-Grâce, où, comme on sait, elle aimait à se retirer. L'archevêque de Paris érigea la maison en hôpital, et nomma M<sup>me</sup>. de Pollalion supérieure; celle-ci prit possession du local\*. Alors le séminaire de la Providence acquit plus de stabilité et forma d'autres établissemens en province. Saint Vincent de Paul rédigea pour ces filles des réglemens qui furent approuvés par l'autorité ecclésiastique. Ces réglemens furent revus depuis par l'abbé Le Pileur, qui fut long-tems supérieur de la communauté, et qui devint dans la suite évêque de Saintes. La sagesse de ces réglemens ne contribuait pas moins que l'exemple

\* En 1651.

\* 4 juin  
1652.

de la supérieure à entretenir dans la maison l'esprit de ferveur et de charité. M<sup>me</sup>. de Pollalion menait la vie la plus austère , et ajoutait des pénitences volontaires aux infirmités que l'âge et les travaux lui avaient attirées. Sa mort \* ne laissa point son séminaire sans appui. M<sup>lle</sup>. Le Pilleur lui succéda comme supérieure, et la princesse de Condé, les duchesses de Vendôme et d'Aiguillon, et d'autres dames de distinction, continuèrent à protéger l'établissement.

\* 4 septem-  
bre 1657.

XXII.  
Société  
pour les pri-  
sonniers.

Une association charitable qui se forma vers le même tems dans la capitale mérite d'être citée pour le bien qu'elle fit, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Marie de Landes, dame de Lamignon, est regardée comme la fondatrice de cette association. Cette dame, vouée à la piété et aux bonnes œuvres, avait connu saint François de Sales, et s'était mise sous sa direction dans les voyages qu'il fit à Paris. Elle prenait part aux soins généreux de saint Vincent de Paul pour les différentes classes de malheureux, et était une des plus zélées pour les assemblées de charité que ce Saint présidait. Elle conçut le projet d'une association qui se proposerait la délivrance des prisonniers pour dettes et l'assistance de tous les prisonniers en général. Non-seulement des femmes, mais des ecclésiastiques, des seigneurs, des magistrats entrèrent dans cette association; ils visitaient les prisons, s'informaient des besoins des prisonniers, et délivraient ceux qui paraissaient mériter par leurs malheurs que l'on s'intéressât plus particulièrement à eux. Cette association

compta, dès les premiers tems, des noms distingués; M. de Morangis, maître des requêtes, en fut le premier supérieur \*. Les marquis de Laval et d'Urfé, le vicomte d'Argenson, MM. de Lavan, d'Ornano, Talon, du Belloy, furent du nombre des premiers associés \*. Le Roi leur confiait tous les ans une somme pour contribuer à la délivrance des prisonniers, et il était d'usage que l'archevêque de Paris payât la délivrance d'un prisonnier qui lui était présenté par l'association le dimanche des Rameaux. M<sup>me</sup>. de Lamoignon \* eut la consolation de voir prospérer cette œuvre qui s'étendit même après sa mort. Le duc de Mazarin, le marquis de Moussy, le comte de Chaumont, le président de Novion, MM. Voisin et de Ribeyre, conseillers d'Etat, et d'autres gentilshommes et magistrats entrèrent dans l'association, qui existait encore au moment de la révolution, et qui s'est rétablie depuis peu et continue ses soins aux malheureux prisonniers.

\* En 1650.

\* Voyez les *Règlemens de la Compagnie*; 1774, in-12.

\* Elle mourut le 31 décembre. 1651.

Il semble que l'exemple de saint Vincent de Paul eût fait naître une émulation pour les associations destinées à l'instruction ou au soulagement du prochain. Nous voyons à cette époque s'élever en divers pays des congrégations à peu près sur le même modèle que les Sœurs de la Charité. A La Flèche, une association d'Hospitalières avait commencé par les soins de Marie de La Fère, fille pieuse et issue d'une famille honorable. Elle allait servir les pauvres dans l'hôpital de la ville, et elle fut secondée dans cette charitable fonction par M<sup>lle</sup>. de Ribeyre, qui avait été fille d'honneur de

XXIII.  
Hospitalières de La Flèche; la princesse de Melun.

la princesse de Condé. D'autres jeunes personnes se joignirent successivement à elles, et Claude de Rueil, évêque d'Angers, leur donna des con-

\* En 1643. stitutions\*. Mais cette communauté acquit un plus grand lustre lorsque la princesse d'Épinoy vint

\* *Vie de s'y réunir. Anne de Melun\**, née près Mons, d'une des plus illustres familles de la Flandre, était chanoinesse à Mons, lorsque le désir d'une

*M<sup>lle</sup>. de Melun*, par Grandet; 1687, in-8°.

vie plus parfaite la porta, vers l'âge de trente ans, à quitter sa famille et sa patrie. Accompagnée d'un de ses frères qui consentit à lui servir de guide, elle parcourut diverses parties de la France, cherchant un lieu où elle pût rester inconnue, et satisfaire en même tems son penchant pour les bonnes œuvres. Après avoir séjourné à Saumur où elle était sur le point de se fixer, lorsque la découverte de son secret lui fit chercher un autre

\* En 1650. asile, elle arriva\*, sous le nom de M<sup>lle</sup>. de La Haie, à l'hôpital de La Flèche, et y fut reçue comme novice. Elle ne se distinguait des Sœurs que par une pratique plus exacte de l'humilité, de l'obéissance et de la mortification. Elle apprit qu'à Baugé, autre petite ville de l'Anjou, une pieuse fille, nommée Marthe de La Beausse, avait entrepris de bâtir un hôpital qui était resté imparfait faute de fonds. Elle s'y rendit elle-même et fit achever l'hôpital, où l'on plaça des Sœurs de La Flèche. M<sup>lle</sup>. de Melun, sans prendre l'habit d'Hospitalière, en faisait toutes les fonctions; elle visitait les malades, instruisait les jeunes filles et exerçait toutes les œuvres de miséricorde. Les services les plus pénibles ne la rebutaient pas,



et les malades les plus difficiles étaient ceux auxquelles elle prodiguait ses soins de préférence. Cette charité était soutenue chez elle par une piété tendre, et Dieu, la prière et les pauvres étaient l'objet de toutes ses affections. La princesse d'Epinoüy se livrait ainsi aux bonnes œuvres, lorsque son secret fut trahi par l'un de ses frères, le vicomte de Gand, qui vint à La Flèche\*. Quoiqu'affligée de cette découverte, elle continua le même genre de vie, fonda depuis un hôpital à Beaufort, et augmenta l'hôpital de Baugé. Elle termina sa carrière dans cette dernière ville\*, ayant donné au monde un grand exemple d'abnégation et d'humilité, et ayant persévéré jusqu'à la fin dans la pratique des actes de la charité la plus courageuse. La congrégation des Hospitalières de La Flèche forma des établissemens à Laval, à Moulins, à Nîmes, à Avignon et jusqu'à Montréal en Canada. Ces filles s'astreignirent dans la suite à la clôture et aux vœux de religion.

\* En 1660.

\* 13 août  
1679.

Une congrégation qui se rapprochait encore plus de celle des Sœurs de la Charité est celle des Filles de Saint-Joseph, qui commença au Puy\* par les soins de l'évêque de cette ville, Henri de Maudpas de La Tour, et du Père Médaille, Jésuite. Nous avons déjà eu occasion de parler du zèle et des travaux de l'un et de l'autre. Ce fut le Père Médaille qui conçut le projet d'établir une congrégation de veuves et de filles vouées à l'instruction et au soulagement du prochain. Il en avait déjà préparé quelques-unes à ce genre de vie, et on les fit venir au Puy, où Lucrèce de La

XXIV.  
Sœurs de  
St.-Joseph  
au Puy.  
\* En 1650.

Planche, dame de Joux, leur donna un asile, et travailla jusqu'à sa mort à consolider leur établissement. L'évêque, les ayant réunies \* toutes dans l'hôpital des Orphelines, les plaça sous l'invocation de Saint-Joseph, et leur donna des règles et un habit. Ce prélat et son successeur, Armand de Béthune, les favorisèrent constamment, et elles \* En 1666. obtinrent des lettres-patentes \*. Elles se répandirent principalement dans l'Auvergne, le Vivarais et le Dauphiné; elles embrassaient tous les genres de miséricorde, le soin des hôpitaux et des maisons de refuge, la direction des écoles, la visite des malades, la composition et la distribution des remèdes; elles formaient dans les villes des compagnies de charité, et elles avaient dans les campagnes des Sœurs agrégées qui vivaient dans la retraite et dans la dépendance des supérieures de la congrégation. Les Sœurs de Saint-Joseph faisaient aussi des instructions aux filles plus âgées, et les réunissaient de tems en tems pour les exciter à servir Dieu et à remplir leurs devoirs suivant leur condition.

XXV. Parmi les associations semblables que l'esprit de zèle et de charité faisait éclore à la fois en diverses provinces (1), une de celles qui prospérèrent le plus

Diverses  
congrégations d'Hospitales.

---

(1) Nous trouvons indiquées comme s'étant formées vers la même époque les Sœurs de la Charité de Saint-Maurice, à Chartres; les Sœurs Hospitalières, à Angoulême; les Sœurs de Saint-Alexis, à Limoges; les Sœurs dites de la Foi dans le diocèse d'Agen, qui dirigeaient des hôpitaux, instruisaient les jeunes filles, et travaillaient à la conversion des protestantes. François Pedoue, chanoine de Chartres, mort en 1667, à l'âge de soixante-quatre ans, institua dans cette ville une congrégation dite de la Providence.

fut la congrégation des Sœurs de Saint-Charles de Nanci; elles eurent pour instituteur \* un religieux zélé, Epiphane Louys, abbé d'Estival et vicaire-général de la réforme des Prémontrés que Lairuels avait établie. Louys embrassait plusieurs genres de bonnes œuvres; il se livrait au ministère de la chaire et il fonda encore la congrégation des Bénédictines du Saint-Sacrement; l'œuvre de ce bon religieux \* s'est soutenue, et les Sœurs de Saint-Charles de Nanci ont survécu à la révolution, et possèdent encore plusieurs établissemens dans la Lorraine et dans les provinces voisines. Jeanne Biscot \*, fille d'un riche négociant d'Arras, établit dans sa patrie, sous le nom de Sœurs de Sainte-Agnès, une association de filles destinées à recueillir et à élever des orphelines. Elle obtint des lettres-patentes \*, et entra elle-même à la même époque dans la communauté; elle s'exerçait à toutes sortes de bonnes œuvres, soignait les malades, plaçait des orphelines, retirait des filles du désordre, soulageait des familles ruinées. Dans un tems de guerre, elle recueillit des soldats malades ou blessés, et, le nombre de ces malheureux s'étant trouvé très-considérable dans une circonstance, elle loua deux grandes maisons pour les recevoir, et y plaça des personnes charitables pour soigner ces militaires. Elle conçut le projet de passer en Canada, et n'y renonça que sur l'avis de personnes éclairées. Un établissement qu'elle s'était proposé de faire à Douai n'eut lieu qu'après sa mort \*. C'est ainsi que la charité créait à la fois sur divers points des institutions qui tendaient toutes au même but,

\* En 1652.

\* Il mourut à Verdun le 23 septembre 1682.

\* Voyez sa Vie; Paris, 1692, in-8°.

\* En 1645.

\* 27 juin 1664.

de faire connaître et bénir la religion , et de servir l'humanité.

- XXVI. Des églises et des couvens continuaient à s'élever dans la capitale , au milieu même des troubles qui agitèrent la minorité de Louis XIV. Les Théatins , ordre religieux fondé anciennement en Italie , n'étaient point connus en France ,
- \* En 1644. lorsque le cardinal Mazarin les fit venir \* à Paris ; il leur acheta une maison qu'ils occupèrent quelques années après \* , et leur chapelle fut bénite , sous le titre de Sainte-Anne , par le prier
- \* 27 juillet 1648. de Saint-Germain-des-Prés \*. Le même cardinal leur légua par son testament cent mille écus pour bâtir leur église ; le prince de Conti , héritier du cardinal , en posa la première pierre au nom de Louis XIV , et l'édifice fut mis en peu de tems
- \* En 1669. en état d'être consacré au culte divin \*. Cette maison était la seule que les Théatins eussent dans le royaume ; elle a produit des hommes estimables , entr'autres , le Père Alexis Dubuc , zélé controversiste , dont il sera parlé par la suite , et le Père de La Croix , qui joignait à un grand amour de la pénitence et à la pratique des vertus religieuses un zèle extraordinaire pour le salut des âmes \*.
- \* Il mourut le 16 avril 1697. Une troisième maison des Pères de l'Oratoire fut fondée , dans la rue d'Enfer , par Nicolas Pinette , trésorier du duc d'Orléans , Gaston , frère de Louis XIII. Ce prince voulut prendre lui-même le titre de fondateur ; la première pierre de l'église fut posée en son nom \* , et l'église fut bénite , deux ans après , par Caulet , évêque de Pamiers. L'église de Port-Royal de Paris fut achevée dans l'es-
- \* 11 nov. 1655.

pace de six années, et bénite \* par l'archevêque de Paris. Nous avons vu que l'on avait commencé, dans les premières années de la minorité \*, une nouvelle église à Saint-Sulpice ; mais, le plan n'ayant pas paru proportionné aux besoins d'une paroisse dont la population augmentait alors rapidement, on fit de nouvelles fondations \*, et Anne d'Autriche vint en poser la première pierre, comme nous l'avons raconté plus haut. Louis XIV et la Reine-mère posèrent aussi \* la première pierre de la nouvelle église de Saint-Roch, et on commença peu après \* les travaux de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. On entreprit la même année une nouvelle église pour les Petits-Pères ( les Augustins ), à la place de celle dont Louis XIII avait commencé la construction après le siège de La Rochelle. Enfin, pour terminer la liste des églises élevées vers cette époque, l'évêque de Rodez, Hardouin de Péréfixe, bénit \* la nouvelle chapelle du Louvre, et Nicolas Sevin, évêque de Cahors, consacra \* l'église de la Madeleine. Ainsi les anciens et les nouveaux quartiers de la capitale s'enrichissaient à la fois de monumens religieux. D'affligeantes profanations servirent à montrer l'esprit général qui dominait dans la société. Un vol fut commis \* dans l'église Saint-Sulpice, et des hosties saintes y furent indignement profanées. On n'omit rien pour réparer ce sacrilège ; une procession solennelle fut indiquée \* ; le nonce du Pape y portait le Saint-Sacrement, et tous les religieux des couvens du faubourg y assistaient. Anne d'Autriche suivit toute la procession à pied, et vint

\* 7 juin  
1648.

\* En 1646.

\* En 1655.

\* En 1653.

\* En 1656.

\* 18 février  
1659.

\* 8 juillet  
suivant.

\* Dans la  
nuit du 27 au  
28 juillet  
1648.

\* 6 août.

encore le soir au salut de Saint-Sulpice, accompagnée de la princesse de Condé, des duchesses d'Enguien et de Longueville, et d'autres dames de la cour. Une semblable profanation ayant eu

\* 13 août. lieu quelques jours après\* à Saint-Jean-en-Grève,  
\* 6 sept. on fit aussi en expiation\* une procession solennelle, à laquelle assista la princesse de Guise. On était persuadé que de tels crimes provoquaient surtout la colère céleste, et on s'appliquait à la détourner par un redoublement de prières et de bonnes œuvres.

XXVII. Les communautés de femmes se multipliaient particulièrement dans la capitale. Le prieuré de Notre-Dame-de-Bon-Secours fut fondé rue de Charonne\*, par Claude de Bouchavanne, veuve de Jacques Vignier, directeur des finances. Le prieuré  
\* En 1654. de Traisnel, transféré de Champagne à Paris\*, fut établi dans la même rue, et Anne d'Autriche posa depuis la première pierre de la nouvelle église. Les Hospitalières de la Miséricorde de Jésus vinrent du village de Gentilly se fixer dans la capitale (1); Jacques Le Prevot d'Herbelay, maître des requêtes, donna une somme considérable pour cette fondation, qui eut lieu rue Mouffetard : la maison était de soixante lits, dont trente-sept fondés, les autres lits étaient accordés pour une modique pension. Les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Bois en Picardie, s'étant retirées à Paris à

---

(1) Cette congrégation avait commencé à Dieppe, comme on l'a vu; elle forma vingt-quatre établissemens en divers lieux, et principalement en Bretagne. Elle fut approuvée par des bulles d'Alexandre VII et de Clément IX, en 1664 et 1667.

cause de la guerre, s'établirent \* dans le faubourg Saint-Germain. On a parlé, dans le premier livre\*, de la réforme des Bernardines, commencée en Savoie par M<sup>me</sup>. de Ballon; cette réforme s'était ensuite divisée en deux branches \*, dont une avait suivi les règles de la fondatrice, et l'autre avait été dirigée par une autre religieuse de la même communauté, M<sup>me</sup>. de Ponçonas. Un couvent de cette réforme avait été établi à Paris \* par les soins de Madeleine-Thérèse Baudet de Beauregard, née à Grenoble d'une famille honorable. Cette fervente religieuse et ses compagnes, trouvant encore leur règle trop douce, et repoussant toute mitigation, entreprirent de faire revivre l'observance primitive dans toute sa rigueur. Elles consacrèrent leur monastère sous le titre du Précieux-Sang de Notre-Seigneur, et s'établirent dans la rue de Vaugirard, où le prieur de Saint-Germain-des-Prés vint bénir leur maison \*. La duchesse d'Aiguillon, les marquis de Laval et de Montault; Pierre Sauger, secrétaire du Roi; M<sup>me</sup>. de Bidière, furent les principaux bienfaiteurs de ce couvent, dont les constitutions furent approuvées par le légat du Pape, qui se trouvait alors à Paris.

\* En 1654.

\* Voyez ci-dessus, page 136.

\* *Hist. des Ordres mon.* t.V, ch. XLIII.

\* En 1636.

\* En 1659.

Les Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement reconnaissent pour fondatrice une fille d'une rare piété, Catherine de Bar \*, appelée en religion Mechtilde du Saint-Sacrement. Elle était née à Saint-Diez en Lorraine, et avait fait ses vœux dans le couvent des Annonciades de Bruyères \*. Trois ans après, les mouvemens

XXVIII.  
Bénédictines de l'Adoration perpétuelle.

\* *Hist. des Ordres mon.* tome VI, ch. XLVII.

\* En 1632.

de troupes dans un pays qui était alors le théâtre de la guerre la forcèrent de quitter son couvent; elle se retira dans le monastère des Bénédictines de Rambervillers, et elle fut admise, après les autorisations nécessaires, à y faire une nouvelle profession. Chassée encore de cette maison par les désastres de la guerre, elle trouva un asile dans l'abbaye de Montmartre près Paris, puis à Saint-Maur. Les traverses qu'elle avait essuyées, loin d'abattre son courage, n'avaient fait qu'augmenter son attachement à la vie religieuse et son désir d'offrir quelques expiations pour les profanations commises contre le Saint-Sacrement. Elle se mit sous la direction du Père Chrysostôme de Saint-Lo, du tiers-ordre de Saint-François, religieux d'une haute vertu, et regardé comme un habile directeur dans les voies spirituelles. Le mérite et la piété de Mechtilde la lièrent avec des personnes d'un rang distingué : Anne Courtin, marquise de Beuves; Marie de La Guesle, comtesse de Châteaueux et la marquise de Sessac, lui proposèrent d'établir dans son couvent l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Anne d'Autriche intervint même dans cette fondation. Dans le tems où l'Etat était le

\* En 1652. plus agité \* par des dissensions intestines, cette

\* Manus-  
crits de  
Grandet. princesse avait souhaité faire un vœu \* pour attirer les bénédictions de Dieu sur la France. On assure que, par l'intermédiaire de la comtesse de Brienne, elle avait chargé un vertueux prêtre de Saint-Sulpice, l'abbé Picotté, de lui proposer le vœu qu'il jugerait le plus convenable dans les circonstances. Le pieux ecclésiastique proposa d'é-



tablir un monastère de l'Adoration perpétuelle, comme un moyen d'expier les crimes et les profanations qui provoquaient la vengeance divine. La Reine goûta ce projet, et accepta le titre de fondatrice du couvent, qui prit naissance le jour de la fête de l'Annonciation \*. L'année suivante, Anne d'Autriche vint visiter la maison, située rue Férou. Depuis, la Mère Mechtilde fit construire un nouveau monastère, rue Cassette, et l'église fut bénite \* par l'évêque du Puy. L'Adoration perpétuelle y était exactement observée, quoique la communauté fût peu nombreuse. Mechtilde fit dans la suite des établissemens à Toul, à Nanci, à Caen, à Châtillon, à Varsovie, et elle forma une seconde maison à Paris \*. Cet institut, dont les règles furent approuvées par deux Papes, a récemment acquis un nouveau lustre par le dévoûment d'une pieuse princesse, M<sup>me</sup>. Louise de Condé, qui a fait profession dans un couvent de cet ordre, et qui vient d'établir une maison dans l'emplacement du Temple et d'y ériger une église (1).

\* 25 mars  
1653.

\* 21 mars  
1659.

\* Elle mourut à Paris le 6 avril 1698.

L'établissement des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde à Paris date de la même époque. Cet ordre avait commencé quelque tems auparavant à Aix; il doit son origine au zèle d'un pieux ecclésiastique, Antoine Yvan \*, qui se rendit célèbre en Provence par sa vie pénitente et par son ardeur

XXIX.

Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde.

\* Voyez sa Vie, par l'abbé de Montis; Paris, 1787, in-12.

(1) Depuis que ceci fut écrit la princesse de Condé termina dans cette même maison une vie toute sainte et toute pleine d'œuvres de salut et de grands exemples. Elle mourut le 10 mars 1824 après une longue et cruelle maladie supportée avec la résignation et le courage des chrétiens.

\* En 1576. pour les bonnes œuvres. Antoine Yvan, né à Rians\* de parens pauvres, s'était accoutumé de bonne heure aux privations et aux austérités. Ayant été

\* En 1606. ordonné prêtre \*, il occupa successivement divers emplois, et fut curé de Cotignac, paroisse où se trouvait la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, lieu de pèlerinage très-fréquenté. Yvan s'y lia étroitement avec un prêtre vertueux, l'abbé Paul, qui desservait cette chapelle, et tous deux s'animaient à servir Dieu avec plus de courage. Ce fut dans ce dessein qu'Yvan se démit de sa cure, et passa neuf à dix ans dans un hermitage près Rians, tout occupé des exercices de la prière et de la pénitence. Il sortit de cette retraite plein d'une nouvelle ardeur, et, s'étant fixé à Aix, il s'y livra à l'exercice du ministère et à la prédication. Ses succès dans ses travaux étaient encore augmentés par le spectacle de sa vie pieuse, de sa charité et de son zèle infatigable. Il réunit quelques prêtres avec lesquels il s'excitait à travailler au salut des âmes aussi bien qu'à leur propre sanctification. La ville d'Aix ayant

\* En 1630. été attaquée de la peste \*, Yvan se dévoua pour secourir les malades, allant partout chercher des malheureux à soulager, et s'exposant à tous les périls dès qu'il pouvait être utile au prochain. Il y avait dans le même tems, à Aix, une

\* Voyez sa pieuse fille, nommée Madeleine Martin \*, qui avait renoncé de bonne heure au monde pour suivre son penchant pour l'exercice de la charité; elle s'était mise sous la direction du Père Yvan, et tous deux conçurent le projet d'un nouvel ordre, où l'on admettrait les filles pauvres, mais de con-

\* Voyez sa Vie, par Croiset, 1696, in-8o.

dition honnête, qui, faute de dot, ne pouvaient être reçues dans les autres communautés; c'est ce qu'on appela la congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde. On s'y proposait en outre de prier spécialement pour l'Eglise et pour l'extinction des erreurs. M<sup>lle</sup>. Martin commença son établissement à Aix\*; de vertueuses filles se joignirent à elle. Yvan les dirigeait toutes, et s'appliquait à les former aux exercices de la plus haute piété. Des personnes riches favorisèrent ce projet, et on jeta\* les fondemens d'un couvent. Cet institut éprouva d'abord quelques contradictions, mais il fut ensuite autorisé à Rome et à Aix. M<sup>lle</sup>. Martin, qui avait pris en religion le nom de Marie-Madeleine de la Trinité, fit des établissemens à Marseille et à Avignon; elle fut appelée à Paris par l'abbé Olier, curé de Saint-Sulpice, qui désirait former un couvent de cet ordre sur sa paroisse. Les religieuses de la Miséricorde arrivèrent dans la capitale au moment même\* où cette grande ville était en proie aux agitations et aux dissensions les plus fâcheuses. L'abbé Olier les établit dans la rue du Vieux-Colombier, près de son église, et elles occupaient encore cet emplacement au moment de la révolution. Le vicaire-général de l'abbaye Saint-Germain bénit leur chapelle\*, et quelque tems après on commença la construction d'une église, dont la Reine posa la première pierre\*, qui fut bénite par l'évêque de Genève. Yvan prit beaucoup de part à cet établissement; il fit lui-même le voyage de Paris, et vint demeurer dans la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice,

\* En 1633.

\* En 1637.

\* En 1649.

\* 3 novembre 1651.

\* 22 juillet 1652.

où il édifia par son zèle et ses vertus. La fin de sa vie \* fut éprouvée par de graves infirmités ; mais ses souffrances n'altérèrent jamais le calme de son âme et sa parfaite résignation. Peu d'hommes ont porté plus loin l'amour des croix et le courage pour les soutenir. Il a laissé plusieurs livres de piété , et ses vertus ont été racontées par plusieurs

\* Il mourut le 8 octobre 1653.

\* Voyez son Eloge, par le Père Léon ; 1654, in-12. et sa Vie, par Gondou, 1662, in-4°.

historiens \*. Madeleine lui servécut long-tems ; cette pieuse fille jouissait de l'estime d'Anne d'Austriche, qui lui demandait des conseils pour la direction de sa conscience : elle établit des maisons de son ordre à Arles et à Salon, et recommanda en mourant à ses filles de conserver précieusement l'esprit de ferveur et de désintéressement qui faisait l'âme de l'institut. Elle finit ses jours \* à Avignon, comme elle se disposait à se rendre à Rome pour y établir un couvent de son institut.

\* 20 février 1678.

XXX.  
Fondations  
diverses.

De semblables établissemens, qui se formaient de toutes parts, attestaient que le même zèle régnait dans les provinces , et qu'il n'y était pas moins efficace. Des réformes, des églises, des couvens, des hôpitaux, s'élevaient en divers lieux. Charles Frémont, religieux de l'ordre de Grandmont \*, voyait avec douleur le relâchement introduit dans ce corps. Jeune et plein de ferveur, il lutta constamment contre les exemples qu'il avait sous les yeux ; étant venu à Paris pour ses études théologiques, encouragé par saint Vincent de Paul, dont il prit les conseils, il demanda qu'on lui abandonnât une maison pour y rétablir l'ancienne observance. Le cardinal de Richelieu, qui vivait encore, appuya sa réclamation, et, après plusieurs re-

\* *Hist. des Ordres mon.* tome VII, ch. LV.

fus, Frémont obtint le prieuré d'Epoisses, près Dijon; il s'y retira, et y fut suivi par quelques religieux et par des hommes de tout état qu'y attirait l'exemple de sa vie pénitente. Les habitans de Thiers, en Auvergne, le mirent en possession \* d'un monastère qu'ils avaient fait bâtir dans leur ville en l'honneur de leur compatriote saint Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont. La réforme de Frémont s'introduisit aussi dans quelques autres maisons; il en dressa lui-même les règles, et exerça, pendant trente ans, à Thiers, les fonctions de supérieur avec autant de zèle et de persévérance que de douceur et de charité; son oraison était presque continuelle; le silence, l'abstinence, la solitude, la méditation des mystères de la vie cachée du Sauveur, étaient les points qu'il recommandait avec plus de soin à ses disciples (1).

\* En 1650.

La congrégation des Filles de l'Enfance commença \* dans la ville de Toulouse, par les soins de Jeanne de Julliard, dame de Mondonville. Cette dame, fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, tenait chez elle des écoles gratuites, visitait les malades et travaillait à l'instruction des protestantes. Elle entreprit d'ériger une congrégation qui se consacrerait à ces bonnes œuvres; elle fit des établissemens à Montesquieu, à Pezenas, à Saint-Félix et à Aix. Mais, ses liaisons avec des

\* Vers 1657.

---

(1) Il mourut le 13 novembre 1689. ( Voyez sur lui une épitaphe honorable dans la *Gallia christiana*, t. II, pag. 660.) La réforme se maintint après sa mort, mais ne s'étendit point à d'autres maisons.

théologiens dont on suspectait la doctrine ayant  
 \* En 1686. excité des plaintes , l'institut fut supprimé \* ; ce  
 qui donna lieu à des écrits et à des discussions dont  
 notre plan nous interdit de parler.

XXXI. La province d'Anjou fut principalement favorisée  
 à cette époque par des établissemens et des exem-  
 Etablissemens et  
 mens et  
 exemples de piété en An-  
 jou. ples également honorables. Des hommes d'un grand  
 mérite dans le clergé y jetaient les fondemens d'une  
 salutaire réforme. Claude Menard ; d'abord lieu-

\* Manusc. de Grandet. tenant de la prévôté d'Angers, puis prêtre \*, s'était  
 montré, même n'étant encore que laïc, un modèle  
 de régularité et de zèle pour les bonnes œuvres.  
 Il favorisa l'introduction de la réforme chez les  
 Augustins et chez les Carmes d'Angers, ainsi que  
 dans l'abbaye de Nidoiseau, où une sage abbesse,  
 Françoise Roy, rétablit une sévère discipline. Il

\* En 1610. prit part à la fondation des Filles du Calvaire \*,  
 et contribua encore aux autres établissemens for-  
 més de son tems dans l'Anjou. Son zèle pour les  
 œuvres de charité était si vif que, pour s'y livrer  
 entièrement, il vendit sa charge ; il ne pouvait  
 rien refuser aux pauvres. Sa femme étant morte,  
 il embrassa l'état ecclésiastique, où il trouva encore  
 plus de moyens de satisfaire sa ferveur et son pen-  
 chant pour les œuvres de miséricorde. On lui doit  
 de plus de savantes recherches sur l'histoire ec-  
 clésiastique, particulièrement sur celle de sa pro-  
 vince (1). D'autres ecclésiastiques estimables tra-

---

(1) Il mourut le 20 janvier 1652. ( Voyez les manuscrits de Grandet et le Dictionnaire de Moréri. ) Toute cette famille était dans la piété. Claude Menard eut deux frères, dont l'un,

vaillaient dans le même pays à rendre au clergé son lustre, et à faire fleurir la science et la piété. Jacques Eveillon, chanoine et grand-vicaire d'Angers, était pieux et instruit, et a laissé des ouvrages utiles. Jean Bouchard, curé d'Aligné, établit la réforme dans l'abbaye de Prières, et perpétua sa mémoire dans sa paroisse par des fondations généreuses. Mais aucun ecclésiastique n'eut plus d'influence dans ce diocèse et ne s'en servit d'une manière plus édifiante que Guy Lanier, abbé de Vaux, et frère du président au grand-conseil. Jeune encore, il avait connu saint François de Sales à Paris, et il était lié avec Vincent de Paul, M<sup>me</sup>. de Chantal, l'abbé Olier et d'autres personnages célèbres de cette époque. Une retraite qu'il fit à Saint-Lazare, et les rapports qu'il entretenait avec les hommes les plus vertueux, le portèrent à entrer dans les voies de la perfection et à s'efforcer d'y conduire les autres. Il était à la tête de toutes les bonnes œuvres à Angers, établit les religieuses de la Visitation dans cette ville et y attira aussi les Sœurs de la charité; M<sup>me</sup>. Le Gras, qui amena elle-même ces Sœurs, logea chez l'abbé de Vaux. La maison des Filles-Pénitentes d'Angers fut particulièrement son ouvrage; il se joignit à d'autres personnes pieuses de la

---

Jean, entra chez les Capucins en 1610, et fut, sous le nom de Léonard d'Angers, un zélé missionnaire de son tems; l'autre, appelé Nicolas, devint curé de Saint-Nizier à Lyon, et mourut en 1624, ayant contracté, en visitant ses paroissiens, la maladie épidémique qui désolait alors la ville.

ville pour former cet établissement : il en dressa les réglemens , en fut le premier supérieur , et y plaça comme gouvernante la Sœur Thérèse Deshayes. Il encouragea Marie-Gabrielle Rousseau, sa parente , à instituer \* une autre communauté de filles , tant pour instruire les nouvelles catholiques que pour diriger les écoles , soigner les malades et visiter les pauvres. L'abbé de Vaux eut beaucoup de part à l'établissement du séminaire d'Angers, dont nous parlerons dans le livre suivant; il tenait chez lui des conférences ecclésiastiques, qu'il savait rendre aussi intéressantes qu'utiles, et il fonda des missions. Doux , sage , conciliant , éclairé , il n'usait de sa fortune comme de son crédit que pour le bien de l'Eglise. Aussi attaché au saint Siège qu'habile et vertueux , il suivit constamment dans les disputes qui eurent lieu de son tems une conduite pleine de prudence. Un autre ecclésiastique , qui n'était pas né en Anjou, et qui y demeura même peu de tems , y laissa cependant d'heureuses traces de son passage : Charles Bouvard , fils du premier médecin de Louis XIII, avait été pourvu dès sa jeunesse de plusieurs bénéfices ; il était trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes et abbé de Saint-Florent, et son père lui acheta une charge de conseiller au parlement de Paris. Mais les leçons de saint Vincent de Paul firent sur lui une si profonde impression , que , dès qu'il eut reçu la prêtrise et terminé sa licence, il partit pour son abbaye de Saint-Florent, accompagné de prêtres de Saint-Lazare et d'autres ecclésiastiques. Ils donnèrent

\* En 1650.



ensemble \* une mission à Saumur et dans les paroisses dépendantes de l'abbaye de Saint-Florent. \*Avril 1644.

Les soins de l'abbé Bouvard ne se bornaient pas aux instructions et à l'exercice du ministère; il visitait les pauvres, les prisonniers et les malades, et saisissait les occasions d'exercer la charité envers tous. Saumur était rempli de protestans, et ce parti avait dominé long-tems dans la ville; mais, quels que fussent leurs préjugés, ils admiraient la vie pénitente et laborieuse d'un jeune homme riche, qui s'était arraché au monde, aux honneurs et au luxe, dans le seul but de prêcher et d'assister les pauvres. Bouvard passa cinq mois à Saumur, vivant en communauté avec les missionnaires et répandant des bienfaits dans toutes les classes. Il visita aussi les paroisses des campagnes, et réprima les abus moins encore par autorité que par les voies de persuasion et de douceur. Un synode lui parut un moyen puissant de rétablir la discipline dans le clergé, et par-là de travailler à la sanctification des peuples. Il convoqua tous les prêtres dépendans de son abbaye \*, \* 5 sep-  
temb. 1644. et dressa avec eux des réglemens sur les devoirs des ecclésiastiques et des pasteurs; on en trouve un abrégé dans les manuscrits de Grandet. Après le synode, l'infatigable abbé reprit ses travaux; il tenait des conférences ecclésiastiques, visitait les malades, instruisait et exhortait avec ardeur. Les soins fréquens qu'il rendit aux prisonniers de Saumur, qu'il allait consoler et soulager dans leurs cachots, lui firent contracter une maladie contagieuse à laquelle il succomba \*, \*Mars 1645.

core que vingt-huit ans. Il avait dans sa courte carrière accumulé de grands exemples de zèle et de charité ; aussi fut-il vivement regretté , et le clergé et le peuple de Saumur honorèrent sa mémoire par de pompeuses obsèques.

XXXII.  
Fondations  
d'hôpitaux.

Nous aimerions à suivre l'histoire des diverses fondations dans les diocèses , mais leur simple nomenclature nous entraînerait bien au-delà de notre but ; il suffira de dire que le zèle généreux que nous avons remarqué dans les deux premiers livres continua dans celui-ci. Dans le seul diocèse de Rouen , on vit s'élever vingt-quatre établissemens pieux ou charitables , hôpitaux , maisons de refuge , séminaires , couvens ( 1 ). A Marseille , à Grenoble ,

\* *Dictionn.*  
*géograp.* par  
Expilly, art.  
ROUEN. t. VI.

( 1 ) La première pierre de l'hôpital Saint-Louis à Rouen fut bénite , en 1654 , par Jean de Malveau , évêque d'Autunne , de l'ordre des Récollets ; celle de l'hôpital Saint-Roch fut posée la même année : ces deux bâtimens sont contigus. En 1602 , on avait commencé quelques constructions sur la paroisse Saint-Vivien pour y recevoir les pauvres ; les bâtimens s'accrurent peu à peu ; et les dons se multiplièrent \*. Pierre Damiens , conseiller au parlement de Rouen , commença , en 1651 , à mettre cet hôpital sur le pied où il est ; il s'y retira après avoir vendu sa charge , et se consacra tout entier à soutenir cet établissement. M. de La Mothe-Lambert , qui fut depuis évêque , eut l'administration du bureau après M. Damiens , et fit beaucoup de bien à la maison. Guillaume Cotterel , grand-prieur de Saint-Ouen , qui avait favorisé l'établissement du séminaire et donné 22,000 liv. à l'Hôtel-Dieu , donna 28,000 liv. à l'hôpital. Laurent Le Cornu d'Igouville , trésorier de France , distribua plus de 300,000 liv. entre l'hôpital , l'Hôtel-Dieu et d'autres établissemens. Parmi les bienfaiteurs les plus généreux de la même ville , on cite encore l'abbé

à Vienne, à Orléans, dans le diocèse de Sens, dans celui d'Amiens, etc., les églises, les couvens, les asiles pour l'indigence et la douleur, se multiplièrent; et une heureuse impulsion, qui se communiquait de proche en proche, faisait éclore ou favorisait tout ce qui portait un caractère de grandeur, de religion et d'utilité.

Cette impulsion était surtout puissamment secondée par les exemples et l'influence de plusieurs personnages élevés en dignité ou jouissant d'une grande réputation de zèle et de vertu. Nous en avons déjà nommé quelques-uns qui se distinguèrent dans les deux ordres du clergé par leur ferveur, leur dévoûment et leur courage. Mais il en est d'autres que nous n'avons pu encore faire assez connaître, et qui réclament ici une place. On les

de Bellegarde, Jean Le Prevost, curé de Sainte-Hélène, et des magistrats. Le diocèse de Clermont fut aussi un des plus riches en nouveaux établissemens, parmi lesquels nous citerons la maison du Bon-Pasteur, fondée pour des femmes d'une conduite déréglée. Cette maison fut due principalement aux soins et au zèle de Claude Laborieux, chanoine de la cathédrale de Clermont, qui donna pour cet effet sa propre maison, et qui fut secondée par Antoine et Jean de Ribeyre et par d'autres magistrats; ce refuge était sous la direction des Sœurs de Saint-Joseph. A Caen, l'Hôpital-Général fut établi en 1655; deux autres hôpitaux avaient été formés précédemment dans la même ville, l'un pour les maladies épidémiques, l'autre pour recevoir les enfans et leur apprendre des métiers. A Dijon, l'hôpital Sainte-Anne fut créé, en 1645, pour les pauvres filles. Edmond de La Châtre, comte de Nancy, et Françoise de Cugnat, sa femme, fondèrent l'hôpital de Nancy, dans le diocèse de Bourges, et y appelèrent les Sœurs de la Charité.

voit, dans les diverses situations où la Providence les avait mis, servir la religion avec une ardeur supérieure aux obstacles, et prendre une part plus ou moins active au mouvement salutaire imprimé à leur siècle.

XXXIII. A leur tête il convient de nommer un homme illustre par le rang qu'il tenait dans l'Eglise et dans l'Etat, mais plus recommandable encore par ses vertus et ses services. François, cardinal de La Rochefoucauld \*, vivait depuis long-tems dans la retraite sans cesser de travailler pour le bien de la religion. Ce prélat \* avait été fait dès sa jeunesse abbé de Tournus, et y avait aussi dès sa jeunesse montré sa générosité, en relevant un hôpital détruit par les protestans. Dans un voyage d'Italie il eut le bonheur de voir saint Charles Borromée, dont les entretiens et les exemples restèrent toujours gravés dans sa mémoire. Il fut fait évêque de Clermont \* et conseiller d'Etat l'année suivante ; devenu cardinal, il permuta le siège de Clermont contre celui de Senlis, et fut nommé grand-aumônier \*. Les intérêts de la religion trouvèrent constamment en lui un zélé protecteur ; un de ses desirs les plus vifs était que le concile de Trente fût reçu en France, et il en fit la demande formelle en plusieurs occasions, notamment dans les Etats-généraux de 1614. Ce fut principalement à son instigation que l'assemblée du clergé de 1615 prit, relativement au concile, la délibération dont nous avons parlé \* et que le prélat se hâta de publier dans son synode. Nous avons vu quelle fut sa sollicitude pour la réforme des ordres religieux. Un bref

Le cardinal de La Roche-foucauld.

\* Voyez sa Vie; Angers, 1675, in-8°.  
\* Né en 1558.

\* En 1584.

\* En 1618.

\* Voyez ci-dessus, page 113.

du Pape le chargea de travailler à cet important objet, et, pour lui donner plus d'autorité, le Roi lui conféra le titre de ministre d'Etat. Le cardinal, prévoyant que ces nouvelles fonctions l'empêcheraient souvent de résider dans son diocèse, voulut donner l'exemple de l'attachement aux règles de l'Eglise dans un tems où il allait travailler à ramener les observances de la discipline religieuse. Il se démit de l'évêché de Senlis, et se livra tout entier au soin d'encourager les réformes. Le Roi lui adjoignit des évêques et des magistrats, et lui-même se forma un conseil composé de plusieurs ecclésiastiques et religieux aussi capables que zélés. Tous ensemble dressèrent des réglemens qui ne furent pas sans résultat. L'abbaye de Sainte-Geneviève fut réformée; une congrégation nouvelle de Chanoines-Réguliers fut établie; des réformes partielles furent soutenues dans les ordres de Prémontré, de Saint-Benoît, de Cluni, de Clairvaux, de Cîteaux. Le cardinal fit sans cesse la guerre au relâchement; il encourageait les missions et les différens genres de bonnes œuvres. A l'âge de soixante-douze ans, il quitta entièrement la cour, et se démit de sa charge de grand-aumônier pour vivre dans la retraite et la piété. Ses infirmités seules l'empêchèrent dans ses dernières années de célébrer la messe tous les jours, comme il en avait l'habitude; ses aumônes étaient considérables, et on a vu la part qu'il avait eue à la fondation des Incurables. Ce vertueux prélat \* était grand-oncle

\* Mort le  
14 fév. 1645.

parmi les jeunes ecclésiastiques formés à l'école de saint Vincent de Paul.

XXXIV.  
Evêques  
distingués  
par leur zèle.

Parmi les évêques, nous pourrions nous étendre sur les vertus et les services de quelques prélats que l'église de France perdit vers cette époque. Si nous sommes forcés de supprimer des noms qui avaient droit de figurer dans ce *Tableau* (1), il est néanmoins deux prélats sur lesquels nous devons nous arrêter plus long-tems, parce que leur zèle parut avoir plus de chaleur et d'influence et fut soutenu par une vie plus austère. Henri Litolphi-Maroni, évêque de Bazas, était d'une famille originaire d'Italie qui s'était établie en France sous Henri III. Ses fonctions pastorales l'occupaient tout entier ; les missions les plus difficiles, les pays les plus écartés, les peuples les plus ignorans ne faisaient qu'animer son zèle. Il établit un séminaire dans sa maison de campagne, et ce fut un des premiers que l'on vit en France ; l'évêque y vivait avec ses séminaristes, et donnait dans sa propre

---

(1) Nous ne citerons qu'en passant François de La Béraudière, évêque de Périgueux, mort en 1646, qui fut un des premiers à établir son séminaire, et qui eut beaucoup de zèle pour réparer les églises, visiter son diocèse, réformer les monastères et favoriser les établissemens de piété ; Augustin Potier de Gesvres, évêque de Beauvais, mort le 19 juin 1650, qui le premier seconda les vues de saint Vincent de Paul et de Bourdoise pour faire revivre la discipline ecclésiastique ; Claude de La Madeleine, évêque d'Autun, qui convertit trois protestans condamnés à mort, et triompha par sa charité de leurs préventions ; ce prélat, qui mourut le 21 avril 1652, contribua, par son exemple et par ses largesses, à multiplier dans son diocèse les communautés de toute espèce.

maison des retraites à ses curés. Simple, frugal, austère, zélé contre le relâchement, ce prélat ne gouverna son église que onze ans \*. Un évêque plus illustre encore par sa haute vertu est Alain de Solminiac, évêque de Cahors \*; nous avons déjà peint en lui le religieux et l'auteur d'une réforme de Chanoines-Réguliers; il nous reste à montrer l'évêque. Infatigable au travail, Alain visitait assidûment son diocèse, et y donnait ou faisait donner des missions fréquentes. Le diocèse de Cahors lui dut plusieurs fondations, un séminaire qu'il confia aux prêtres de Saint-Lazare, une maison de Chanoines-Réguliers qu'il établit à Cahors pour faire des missions dans le diocèse, des fonds pour bâtir l'Hôtel-Dieu, une maison de la Providence pour les orphelins, à laquelle il donna 50,000 liv., enfin une semblable fondation pour les orphelins. On assure que ces divers établissemens lui coûtèrent plus de 300,000 livres, somme très-considérable pour ce tems-là. L'évêque rebâtit plusieurs églises, tint des synodes, institua des conférences ecclésiastiques; il donnait à son clergé l'exemple de toutes les vertus. Patient, mortifié, sévère pour lui seul, dévoué au service du prochain, il ne connaissait point d'obstacles quand il était question de la gloire de Dieu ou du salut des âmes. La réputation de sa sainteté s'est conservée dans son diocèse, où on ne l'appelle encore que le bienheureux Alain; le clergé de France a demandé plusieurs fois au saint Siège que l'on informât sur les vertus de ce digne évêque\*.

La classe des prêtres ne serait pas moins riche

\* Mort le  
18 mai 1645.

\* Voyez sa  
Vie; par  
Chastenet,  
réimpr. en  
1817, in-12.

\* Il mourut  
le 31 décembre  
1659.

XXXV.

Prêtres plus  
recomman-  
dables par  
leurs vertus.

en exemples de zèle et d'attachement aux devoirs de leur état : à ceux qui ont déjà paru dans ce *Tableau*, nous nous proposons d'en joindre plusieurs ; mais il a paru plus convenable de réserver pour une note à la fin du volume une suite de noms qui ne se lient pas toujours avec l'histoire générale (1). Cependant, la vie pénitente de l'abbé de Quériolet est d'un exemple trop frappant pour être passée ici sous silence. Pierre Le Govello de Quériolet \*, né à Auray, prit d'abord le parti des armes, puis celui de la magistrature ; dans l'une et l'autre carrière, sa vie répondait à son caractère vif et emporté. Il cherchait les querelles et les hasards, et était redouté pour son humeur et son adresse dans les combats, autant que par la licence de sa conduite et de ses discours. Enfin, vers l'âge de trente-quatre ans \*, la grâce toucha cette âme ardente ; on vit tout à coup cet homme violent adoucir la fierté de son caractère, réprimer la fougue de ses passions, renoncer à une vie molle et sensuelle, et se livrer même à des austérités plus étonnantes encore après de telles habitudes. Humble et modeste, Quériolet prit les livrées de la pauvreté et voyagea en divers pays, portant partout des exemples bien différens de ceux qu'il se repentait d'avoir autrefois donnés. Ce ne fut que par les conseils de son directeur qu'il embrassa l'état ecclésiastique ; mais il ne cessa point le genre de vie dure et mortifiée qu'il avait adoptée. Chaque jour il imaginait de nouvelles pénitences ; pendant

\* Voyez sa  
Vic, par le  
P. Domin. de  
Ste.-Cathe-  
rine ; Paris,  
1665, in-12.

\* Vers 1636.

---

(1) Voyez la note 4 du livre III, à la fin du volume.



plusieurs années, il jeûna au pain et à l'eau. Il donnait tout aux pauvres, les assistait lui-même, et sa maison à Rennes était devenue un hôpital toujours ouvert aux malheureux, qu'il en prenait occasion de catéchiser et d'exhorter; le nombre de ceux qu'il reçut ainsi pendant quinze années consécutives est presque prodigieux. L'abbé de Quérolet vint à Paris, où il connut saint Vincent de Paul, le Père de Condren et Claude Bernard; il avait eu des rapports avec le pieux de Bernières, qui le cite avec éloge dans ses ouvrages. Ce modèle de ferveur, de pénitence et de courage, mourut \* dans le couvent des Carmes de Sainte-Anne près Auray, pèlerinage qu'il visitait souvent.

\* Le 8 octobre 1660.

La congrégation de Saint-Maur, dont nous avons raconté l'origine, prospérait par les soins d'un supérieur habile et expérimenté. Jean-Grégoire Tарisse \*, né en Languedoc, avait d'abord vécu dans le monde et avait exercé divers emplois, mais sans s'écarter des devoirs de la vie chrétienne. Devenu prêtre, il obtint le prieuré-cure de Cessenon en Languedoc; puis, voulant être religieux de fait comme de nom, il étudia la règle de saint Benoît et résolut de la pratiquer exactement. On le vit joindre l'abstinence et les autres observances monastiques aux fonctions de pasteur. Une occasion éclatante montra l'étendue de sa charité. Louis XIII ayant passé à Béziers \* après le siège de Montauban, un régiment fut logé à Cessenon et y laissa beaucoup de malades à son départ. Ces malades dispersés chez les habitans y étaient mal soignés;

XXXVI.  
Etat religieux.

\* Voyez l'Abbrégé de sa Vie dans *l'Hist. litt. de la congr. de S.-Maur*, 1760, in-4<sup>o</sup>. p. 37 et suiv.

\* En 1622.

Tarisse les réunit dans sa maison, où il les servait lui-même, leur fournissant tout ce qui leur était nécessaire, et bravant la fatigue comme le danger de la contagion. Le bien qu'il faisait dans sa paroisse ne l'empêchait pas de travailler au rétablissement de l'ancienne discipline dans l'ordre de Saint-Benoît, et il fut un des plus zélés pour affermir et étendre la congrégation de Saint-Maur. Cette réforme ayant été reçue à Toulouse, il y

\* En 1623. prit lui-même l'habit \*, et fut, au bout de quelques années, élu supérieur général de la congré-

\* En 1630. gation \*. Son premier soin fut de visiter tous les monastères où il réformait tous les abus, pacifiait les différends et veillait au maintien de la régularité. Beaucoup d'abbayes avaient été ruinées; une vingtaine furent construites en entier et plus de cinquante réparées. L'église de Saint-Germain-des-Prés à Paris était fort obscure; il la restaura et l'embellit. La formation des bibliothèques lui parut aussi digne de toute son attention; il voulut que chaque monastère eût une collection de livres choisis, et que l'on y étudiât l'Écriture sainte et les langues savantes. Il envoyait des religieux rechercher et examiner les manuscrits, et encourageait tous les travaux utiles à l'Église et aux progrès des bonnes lettres. Son mérite le fit connaître au-dehors; Anne d'Autriche lui témoignait de l'estime, et le cardinal de Richelieu le fit entrer dans son conseil de conscience. Le cardinal de La Rochefoucauld, le garde des sceaux, de Châteauneuf, le premier président Molé, recouraient à ses lumières. Saint Vincent de Paul le considérait

et le traitait comme un ami avec lequel il se plaisait à conférer sur les projets utiles à la religion. Ce vénérable supérieur donna sa démission de sa place peu avant sa mort \*, et fut éprouvé par de graves infirmités qu'il souffrit avec une patience admirable (1).

\* Arrivé le 24 septembre 1648.

Sous un si digne chef, la congrégation de Saint-Maur prit une direction plus utile, et elle eut certainement une grande part au renouvellement des études ecclésiastiques, qui parut se faire vers cette époque avec plus d'ardeur. De toutes parts des hommes laborieux se livraient à des travaux aussi avantageux pour la religion qu'honorables pour eux-mêmes. Les uns s'appliquaient à éclaircir les difficultés de l'Écriture sainte à l'aide des langues savantes de l'Orient. D'autres recherchaient les monumens de l'antiquité ecclésiastique, découvraient des pièces inconnues, et jetaient un jour nouveau sur des faits mal appréciés par les historiens. Les Pères, les conciles, l'histoire ecclésiastique, la liturgie, la théologie, le droit canonique, la morale, toutes les différentes branches des sciences relatives à la religion étaient cultivées avec succès. Des éditions soignées des docteurs de l'Église et des anciens auteurs occupaient des critiques éclairés, attentifs à rejeter tout ce qui ne portait pas un caractère d'authenticité. Plusieurs corps et congrégations semblaient rivaliser à qui se distinguerait le plus par de savantes recherches, par

XXXVII.  
Ecrivains et savans ; Marca, Sirmond, Pétau, Morin, Descartes.

(1) Nous renvoyons à la fin du volume, note 5 du livre III, les noms des religieux sur lesquels il nous reste des détails plus édifiants.

d'heureuses découvertes, par des collections précieuses. Les assemblées du clergé favorisèrent ces travaux et accordèrent des fonds, tantôt pour des ouvrages de liturgie, tantôt pour des éditions des Pères.

Des prélats même prenaient une part plus directe encore à ces entreprises ; il en est trois surtout qui se firent un nom à cet égard par leurs talens et leur zèle. François de Harlay, archevêque de Rouen, encourageait les études ecclésiastiques par son exemple et par la protection la plus généreuse et la mieux entendue. Jeune encore, il s'était distingué en Sorbonne et s'était livré à la controverse, et ses succès en ce genre avaient contribué à le faire souhaiter pour coadjuteur par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen (1). Devenu ensuite

---

(1) M. de Harlay fut sacré en 1615, sous le titre d'archevêque d'Augustopolis. Il défendit avec zèle les droits de son église. L'assemblée du clergé de 1645 ayant recommandé aux métropolitains la tenue de leurs conciles provinciaux, et l'assemblée de 1650 ayant renouvelé cette invitation, l'archevêque de Rouen convoqua le concile de sa métropole pour le 14 janvier 1651. Mais le parlement de Rouen y mit opposition, et cet obstacle empêcha la plupart des évêques et des ecclésiastiques du second ordre de se rendre au concile. L'archevêque l'ouvrit au jour indiqué, quoiqu'il n'eût avec lui que l'évêque d'Evreux et quelques ecclésiastiques. Il publia une seconde indiction du concile pour le 23 octobre suivant ; une lettre du Roi, du 1<sup>er</sup> février, approuva son zèle, et l'assemblée du clergé qui se tenait alors loua son dessein. Toutefois, le concile n'eut point lieu, sans doute par l'opposition du parlement. François de Harlay se démit la même année de son siège en faveur de son neveu, du même nom, lequel devint depuis archevêque de Paris ; il

titulaire de ce siège, le prélat ouvrit des écoles dans son propre palais, forma une imprimerie dans son château de Gaillon, et fit rétablir la bibliothèque publique de sa cathédrale. Les synodes qu'il tint, les statuts qu'il publia et le grand nombre d'établissements de piété et de charité, formés pendant son épiscopat, honorent son zèle et ses lumières. Un autre prélat non moins habile était Charles de Montchal, archevêque de Toulouse; il avait été principal du collège d'Autun à Paris, et le cardinal de La Valette, son ancien disciple, s'était demis en sa faveur de l'archevêché de Toulouse. Charles se montra digne de l'épiscopat; il annonçait lui-même la parole à son peuple, établit un séminaire et plusieurs communautés, et défendit avec ardeur les droits de son siège. Aucun genre de connaissance ne lui était étranger; il possédait le grec et l'hébreu, avait étudié les antiquités ecclésiastiques, et fut invité par l'assemblée du clergé de présider à une nouvelle édition d'Eusèbe, dont il revit le texte de la version latine. Sa bibliothèque était remarquable par le choix des ouvrages et par le nombre des manuscrits, et le prélat communiquait volontiers ses livres aux savans, et encourageait leurs travaux par tous les moyens qui

---

mourut à Gaillon le 22 mai 1653, dans sa soixante-huitième année. On cite de lui une *Défense des Jésuites*, en 1609; un *Catéchisme de controverse*, en 1611, et un discours latin, prononcé en Sorbonne, sur les travaux et récompenses théologiques, en 1612. Nous devons faire surtout mention ici de son livre *de Rebus Ecclesiæ*, qui fut présenté à l'assemblée du clergé de 1645.

\* Il mourut  
le 22 août  
1651.

étaient en son pouvoir \*. Le troisième prélat que nous avons à nommer est Pierre de Marca, d'une famille noble du Béarn, qui fut tour à tour revêtu d'emplois civils et de dignités ecclésiastiques. Président au parlement de Pau, intendant de Catalogne, ministre d'Etat, il fut aussi évêque de Couserans, archevêque de Toulouse, puis de Paris; mais il n'eut pas le tems de briller sur ce dernier siège, étant mort \* peu de jours après avoir reçu ses bulles. Son livre *de la Concorde du sacerdoce et de l'empire* souffrit quelques difficultés à Rome; mais l'auteur donna des explications qui satisfirent le saint Siège. On a aussi de lui beaucoup d'opuscules sur les antiquités ecclésiastiques et sur des matières de critique et de droit-canon \*.

\* 29 juin  
1622.

\* Baluse  
et Faget ont  
publié sa  
Vie.

Les congrégations offraient surtout des secours plus précieux à ceux qui se consacraient aux recherches d'érudition. Des bibliothèques choisies, des manuscrits rares, des traditions conservées avec soin, la facilité de s'aider par les conseils de l'expérience, tout dans ces corps était propre à nourrir le goût des études graves et solides. Nous avons vu que dom Tarisse s'était appliqué à faire naître à cet égard une heureuse émulation dans la congrégation de Saint-Maur. Ses vœux furent secondés par des hommes laborieux, dont on trouvera les noms dans l'*Histoire littéraire* du même corps; mais dom Luc d'Achery peut être regardé comme le véritable restaurateur des études dans la congrégation de Saint-Maur. Ce religieux, né à Saint-

\* En 1609. Quentin \*, ayant été chargé de la bibliothèque

de Saint-Germain-des-Prés, y prit le goût de la lecture et de l'érudition, et encouragea ces travaux, qu'il jugeait être propres à maintenir dans son corps la piété et l'attachement aux règles. On lui doit des éditions des Œuvres du bienheureux Lanfranc et du vénérable Guibert, qui n'avaient jamais été imprimées. Ayant recueilli un grand nombre de pièces inédites, d'actes, d'opuscules, de vies de Saints et de lettres, il en composa une collection sous le nom de *Spicilege* \*. D'Achery

\* 13 vol.  
in-4<sup>o</sup>. pu-  
bliés de  
1655 à  
1677.

forma de savans élèves, dont le plus célèbre est le Père Mabillon, que nous ferons connaître dans la suite.

La société des Jésuites rivalisait avec la congrégation de Saint-Maur pour l'étude des antiquités ecclésiastiques. Jacques Sirmond, né à Riom, donna plusieurs éditions des Pères et d'anciens auteurs, et se rendit célèbre par des dissertations, des commentaires et des opuscules qui montrent une critique et une érudition peu communes. Après qu'il eut résidé assez long-tems à Rome, on le rappela en France pour ne pas priver le royaume d'un sujet qui lui faisait tant d'honneur \*. Denis Petau, né à Orléans, fut un prodige d'érudition; théologien, orateur, historien, poète, critique, il semblait embrasser tous les genres de connaissances et de talens. Il travailla sur l'Écriture sainte, donna une édition des Œuvres de saint Epiphane, et s'exerça entr'autres sur la chronologie; sa piété égalait son savoir, et son amour pour la retraite peut seul expliquer le grand nombre d'ouvrages auxquels il attachait son nom \*. Nous parlerons

\* Il mourut  
le 6 octobre  
1651, à qua-  
tre-vingt-  
douze ans.

\* Il mourut

le 11 décem-  
bre 1652, à  
soixante-  
neuf ans.

dans le livre suivant du Père Labbe, autre érudit de la même société.

D'autres savans cultivaient vers le même tems différentes branches des sciences ecclésiastiques. Les Frères de Sainte-Marthe avaient été chargés de rédiger le recueil intitulé *Gallia christiana*, qui fut publié par leurs neveux et présenté à l'assemblée du clergé de 1656. Jacques Goar, missionnaire de l'ordre de Saint-Dominique, éclaircit tout ce qui regarde la doctrine et la liturgie des Grecs et des Orientaux \*; plusieurs de ses ouvrages furent achevés par son confrère François Combesis, que l'assemblée du clergé de 1655 chargea de travailler aux nouvelles éditions et versions des Pères grecs. On doit à ce dernier la publication d'un grand nombre d'écrits de Pères, de docteurs et d'autres personnages de cette église; sa vie était exemplaire, et il souffrit avec résignation les douleurs de la pierre \*. Jean Morin, prêtre de l'Oratoire, que nous avons vu ramené à l'Eglise catholique par ses propres recherches et par les conseils du cardinal du Perron, prit aussi sous cet habile prélat le goût de l'érudition. Après avoir demeuré quelque tems dans la maison du cardinal, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y appliqua aux sciences et surtout à la théologie. La mort de Charles Miron, évêque d'Angers, auquel il avait été attaché, l'ayant laissé libre, \* En 1628. il revint à Paris \*, et mit tous ses soins à réfuter, de vive voix ou par écrit, les protestans et les juifs. Les grands travaux qu'il avait faits sur les langues savantes et sur l'Écriture lui fa-

\* Mort en  
sept. 1653.

\* Il mourut  
le 23 mars  
1679.



cilitèrent les moyens d'ouvrir les yeux à beaucoup de personnes qui étaient dans l'erreur. Sa réputation était telle que les assemblées du clergé voulaient avoir son avis sur différentes matières, et que le souverain Pontife le fit inviter à venir à Rome pour y travailler à la réunion de l'église grecque. Le Père Morin passa neuf mois dans cette capitale, et y recueillit de nombreux témoignages de considération et d'estime; on croit même qu'il s'y fût fixé, si le cardinal de Richelieu n'eut engagé ses supérieurs à le rappeler en France. L'application du Père Morin au travail, ses importantes recherches, son commerce assidu avec les savans de son tems ne le détournèrent jamais des pratiques de la piété, et ne l'empêchèrent point de célébrer la messe tous les jours. Dans ses conférences de controverse, sa douceur et sa modération achevaient ce que ses instructions et ses preuves avaient commencé. Cet habile et saint prêtre est surtout connu par son édition des Septante, par sa dissertation sur les différens textes des livres saints, et par des ouvrages de théologie sur la pénitence, les ordinations et autres matières \*.

\* Mort le  
28 fév. 1659.

Si le génie et les ouvrages de Descartes donnent à la France le droit de s'enorgueillir du nom de ce grand homme, il nous sera peut-être permis de revendiquer pour la religion un philosophe qui a constamment montré son respect pour elle, non-seulement par ses écrits, mais encore par sa conduite. René Descartes\*, né à La Haie en Touraine, fut élevé chez les Jésuites de La Flèche, et conserva toujours une tendre reconnaissance

\* Voyez la  
Vie religieuse de Descartes dans

ses *Pensées*, pour ses maîtres. Se trouvant en quartier d'hiver 1611, in-8°. à Bavière\*, fort occupé de chercher le genre de vie et d'études auquel il devait s'appliquer, il recourut à Dieu, le pria de l'éclairer, et fit même vœu de visiter l'église de Notre-Dame de Lorette; il ne put accomplir son vœu que quelques

\* En 1624. années après\* : il visita aussi Rome à l'époque du jubilé, et, de retour en France, résolut de consacrer sa vie à la recherche de la vérité. On voit qu'il était lié avec le cardinal de Bérulle et le Père de Condren, et le premier paraît avoir été son directeur. Le désir de n'être point distrait dans ses travaux l'ayant porté à se retirer en Hol-

\* En 1633. lande\*, il choisit la ville d'Egmont, parce que les catholiques y étaient plus nombreux et y exerçaient leur religion avec plus de liberté. Plein de respect pour l'Eglise et le saint Siège, il soumettait tous ses écrits à leur jugement : *Je ne voudrais pas pour rien au monde*, écrivait-il au Père Merseune, *qu'il sortît de moi un discours où il se trouvât le moindre mot qui fût désapprouvé par l'Eglise. C'est pour cette raison qu'il voulut d'abord supprimer son Traité du monde. Ses Méditations sur l'existence de Dieu et l'immaté-*

\* Publiées en 1641.

*rialité de l'âme* \* sont un monument de son zèle pour la défense de ces deux vérités, et Arnauld regardait cet ouvrage comme un bienfait de la Providence qui voulait arrêter la pente de quelques esprits vers le matérialisme. Après une assez

\* En 1644. longue absence, Descartes revint à Paris\*, et n'y fut pas moins fidèle aux pratiques de la religion qu'en Hollande. Christine, Reine de Suède, l'ayant

invité à se rendre à Stockholm, il y consentit et logea dans cette capitale chez l'ambassadeur de France, Chanut, qui était son ami. Ce ministre et sa famille vivaient dans la piété; Descartes assistait avec eux aux prières chaque jour, entendait la messe pendant la semaine, et faisait en particulier des instructions familières dans lesquelles il développait sur la religion les pensées les plus hautes et les sentimens les plus honorables. On le voyait s'approcher régulièrement des sacremens, et il s'était confessé et avait communiqué le jour où il fut atteint de la maladie qui l'enleva. Sa foi et sa résignation parurent avec éclat pendant cette maladie; il aimait à parler des choses de Dieu et envisageait la mort sans effroi \*. On trou-

\* Il mourut le 11 février 1650.

vera d'autres détails sur ce grand homme dans la *Vie religieuse de Descartes*, que feu M. Emery a jointe à son édition des *Pensées de Descartes sur la religion et la morale* \*.

\* 1811, in 8°.

Ce recueil contient les plus fortes preuves du zèle de Descartes pour la révélation et de son attachement à l'Eglise; on y remarquera la chaleur avec laquelle il repousse l'accusation d'athéisme, le vœu qu'il forme pour la conversion des Hollandais, son éloge des Jésuites, et les conseils de morale et de piété qu'il donne en plusieurs occasions. De tels sentimens nous autorisaient sans doute à compter Descartes parmi les hommes qui ont le plus honoré la religion en ce siècle.

De pieux laïcs servaient l'Eglise d'une autre manière, et déployaient, chacun dans leur condition, un zèle et une charité qui semblaient les allier

XXXVIII.  
Pieux laïcs;  
le baron de Renty.

aux fonctions du sacerdoce , et qui secondaient les vues de la Providence pour le renouvellement des mœurs. Gaston de Renty fut un des plus dignes coopérateurs de Vincent de Paul dans l'exercice

\* *Voyez sa Vie, par le P. St.-Jure; 1664, in-12.*

des bonnes œuvres. Né au Béný \*, dans le diocèse de Bayeux, le baron de Renty avait voulu dans sa jeunesse embrasser la vie monastique; mais ses parens l'en avaient détourné, et l'avaient marié de bonne heure à une jeune personne de la maison d'Entraigues, dont il eut cinq enfans. Le baron fit quelques campagnes dans les armées et commanda en Lorraine une compagnie de cavalerie. Dans cet état périlleux, il n'oublia point ses devoirs de

\* En 1627.

chrétien; mais ayant assisté \* à une mission que les Pères de l'Oratoire donnaient dans les environs de la capitale, il résolut de s'attacher entièrement au soin de son salut. Il choisit pour directeur le Père de Condren, quitta le service, et embrassa une vie retirée, pauvre et pénitente. Son zèle ne se bornait pas à se sanctifier lui-même, et sa charité se répandait au dehors pour assister le prochain dans toutes ses nécessités. Les séminaires, les associations pieuses, tous les projets utiles à la religion et à l'humanité obtenaient son concours et son appui. Ce fut lui qui forma une association pour secourir les catholiques anglais réfugiés en France, et il se chargea de la distribution des secours. Les captifs de Barbarie, les missions du Levant, l'église du Canada trouvèrent en lui un protecteur actif et généreux; il avait des correspondans en diverses parties du royaume pour l'informer du bien qui était à faire. A son château du Béný,

il voulait qu'on reçût tous les pauvres, les instruisait, les exhortait, les servait lui-même. Personne ne prenait plus d'intérêt aux missions; il en faisait donner dans ses terres, dans les environs de Paris, en Normandie, en Picardie, en Bourgogne. Ce fut à sa sollicitation que le Père Eudes parcourut diverses provinces. Le baron de Renty visita l'Hôtel-Dieu de Paris pendant douze ans; il rendit le même service à l'hôpital Saint-Gervais, maison destinée à recevoir les pauvres et les passans, et où on leur donnait à coucher et à souper pendant trois nuits (1). Chaque soir le baron venait faire le catéchisme à ces voyageurs, et y joignait une instruction ou une lecture, dans l'intention de leur rappeler des vérités et des devoirs qu'on n'oublie que trop souvent au milieu des mouvemens des passions et du soin des intérêts temporels. Sa jeunesse, sa piété, sa douceur, lui donnaient une grâce et une onction particulières pour toucher les cœurs et les porter à Dieu. Ce fut lui qui engagea la baronne de Neuville (2) à se consacrer aux bonnes œuvres, et

---

(1) Il y avait des années où l'hôpital Saint-Gervais donnait ainsi l'hospitalité à trente-six mille personnes. Les religieuses les servaient, leur faisaient la prière et une lecture, et retranchaient quelquefois sur leurs propres besoins pour faire subsister ces passans.

(2) Mademoiselle Robineau, baronne de Neuville, était née à Paris en 1610, et avait épousé, à l'âge de vingt-cinq ans, Christophe de Champagne, baron de Neuville. Après avoir vécu dans le luxe et la dissipation, elle fut touchée de la perte successive de sa mère, de son mari et de son frère. Le baron de Renty profita de ces malheurs pour la rappeler à Dieu.

la ferveur et la vie pénitente de cette dame répondirent admirablement aux leçons et aux exemples de son vertueux guide. Il ne se tenait point à Paris d'assemblée de piété à laquelle le baron de Renty ne prît part, point de bonne œuvre qu'il n'encourageât. Ce pieux et zélé gentilhomme mourut \* dans la force de l'âge, et lorsqu'il eût pu rendre encore de longs services à la religion.

\* 24 avril  
1649.

XXXIX.  
Congrégations de Frères artisans.

\* Voyez sa Vie, par Vachet; Paris, 1670, in-12.

Au nom du baron de Renty se trouve naturellement lié celui d'un homme obscur à la vérité selon le monde, mais grand aux yeux de la foi. Henri-Michel Buche, dit le bon Henri \*, était un cordonnier d'Arlon, dans le duché de Luxembourg. Dieu lui inspira de bonne heure le goût de la piété et le désir de gagner à la vertu les gens de sa condition. A Paris il rassemblait ses camarades pour les instruire, et les assistait en même tems dans leurs besoins. Il fit la connaissance du baron de Renty, et la conformité de leurs sentimens et de leurs goûts comblant l'intervalle qui existait entre ce seigneur et un artisan, ils s'unirent tellement qu'ils paraissaient être des frères. Le baron fournit à Henri les moyens d'acheter une maîtrise de son état, et celui-ci ne vit dans cet avantage qu'une occasion de se rendre plus utile aux ouvriers et de leur inspirer de bons sentimens. Il déclarait surtout la guerre à ces espèces d'associations \*,

\* Le compagnonnage.

---

On la vit pratiquer des austérités, s'appliquer à la prière, assister les pauvres et édifier le monde par l'exemple de toutes sortes de vertus. Elle mourut le 10 avril 1657. ( Voyez le *Recueil de ses vertus et de ses écrits*, par le Père Cyprien de la Nativité; Paris, 1666, in-12. )

également funestes pour la foi, pour le bon ordre et pour les mœurs. Pour mieux déraciner cet abus, ou du moins pour en amortir les dangereux effets, le baron et son ami entreprirent de former une association pieuse de cordonniers. Le bon Henri se mit en communauté \* avec des hommes de cette profession ; de Renty dressa leurs réglemens et fut leur premier supérieur. La vie de ces Frères, car c'était le nom qu'ils prenaient, et leur union y répondait parfaitement, la vie de ces Frères n'était pas indigne d'être comparée à celle des premiers chrétiens. Tout était commun entr'eux ; la prière et le travail remplissaient tous leurs momens. Ils ne recevaient point d'aumônes, et s'animaient mutuellement à la pratique de toutes les vertus. Leur détachement, leur obéissance, leur union, leur simplicité avaient quelque chose de touchant et de généreux dont il était impossible de ne pas être attendri. Le bon Henri établit sur le même modèle \* une association de Frères tailleurs ; mais les deux communautés étaient séparés. Une communauté de Frères cordonniers fut ensuite formée à Toulouse et une autre à Soissons. C'était sans doute, à ne parler qu'humainement, un grand service rendu à la société qu'une association de cette nature, qui prévenait bien des désordres, offrait une garantie de la probité des ouvriers, et leur assurait à eux-mêmes une existence plus tranquille et des secours dans leur vieillesse : mais une telle institution était plus précieuse encore dans l'ordre de la religion, et c'est un beau spectacle que celui de ces réunions dont la piété et la charité fai-

\* 2 février  
1645.

\* En 1647.

saient tout le lien , et où régnaient une heureuse émulation de vertus et de bonnes œuvres. Telle était alors l'influence de la religion, qui seule put donner à un homme du peuple l'idée et le moyen de diriger ainsi des gens souvent ignorans et grossiers, et de les déterminer à vivre dans la pratique, non-seulement des devoirs, mais des conseils même du christianisme. Les communautés du bon Henri \* lui survécurent, et il en restait encore quelque trace à Paris au commencement de la révolution.

\* Il mourut le 9 juin 1666.

XL.  
Associations pieuses de jeunes gens.

Nous trouvons à la même époque et dans des conditions plus relevées d'autres exemples de ces pieuses associations et de ces communautés dignes des premiers âges de l'Eglise. On sait que les Jésuites avaient coutume de former dans leurs collèges des congrégations de jeunes gens qui s'excitaient mutuellement à la vertu. Ces réunions n'opéraient pas seulement un bien actuel et présent, elles influèrent sur l'avenir des jeunes gens , et leur donnaient le goût et l'habitude de la piété. De là sortaient des associations où on faisait encore profession d'une vertu plus haute et d'un entier renoncement au monde et à ses plaisirs même permis. Parmi ces associations, nous distinguerons celles formées par le Père Bagot et par un pieux laïc, M. de Bernières. Jean Bagot , Jésuite , né à Rennes \* , dirigeait au collège de La Flèche \* une congrégation d'écoliers pour maintenir parmi les jeunes gens les bonnes mœurs et la piété. Ce religieux sage et zélé , ayant passé dans la suite de La Flèche à Paris , inspira le même esprit au collège

\* En 1580.  
\* Vers 1640.



de Clermont ( depuis Louis-le-Grand ); il y forma une congrégation plus fervente encore \*, et ses élèves, croissant en âge, conservèrent précieusement les sentimens qu'il leur avait inculqués. Parmi eux étaient le jeune de Laval de Montigni \*, depuis évêque de Québec; Pallu qui parvint aussi à l'épiscopat, Chevreuil, Boudon, de Meurs, Fermanel, les frères des Mezerets, Gontier. Ces jeunes gens visitaient tour à tour les hôpitaux, les prisons et les églises; et les jours où leurs études les laissaient plus libres, ils se réunissaient chez l'un d'eux, au faubourg Saint-Marcel, et y passaient leur tems dans des exercices de piété entremêlés de récréations, où régnaient la cordialité, la candeur et l'enjouement. Gontier, qui fut depuis archidiacre et grand-vicaire de Langres, se faisait remarquer dès-lors par ses manières aimables comme par sa ferveur; il prenait part à beaucoup de bonnes œuvres, et avait un talent particulier pour attirer ses condisciples à la vertu. Peu après, de Meurs, un des associés, forma \* le projet d'une sorte de communauté; il y eut une vingtaine de jeunes gens qui se réunirent ainsi. L'union était parfaite entr'eux; ils ne s'occupaient que de bonnes œuvres, et s'animaient les uns les autres à servir Dieu. Les troubles de la fronde \* dispersèrent pour quelque tems une réunion si édifiante; quelques-uns se réfugièrent au château des frères des Mezerets, près Argenton, et ne revinrent à Paris que lorsque le calme fut rétabli. Dans ce voyage de Normandie, ils eurent occasion de voir à Caen M. de Bernières, et trou-

\* *Vie de Boudon*; par Collet, p. 43.

\* *Mémoires sur la Vie de M. de Laval* (par l'abbé de La Tour); 1762, in-12.

\* EN 1651.

\* EN 1652.

vèrent chez lui un établissement assez semblable au leur.

XLI.  
Bernières;  
l'hermitage.

Jean de Bernières-Louvigni ( 1 ), trésorier de France à Caen, était d'une ancienne famille de la province, et menait dans le monde une vie toute de prières et de bonnes œuvres. Il avait eu quelque tems pour directeur le Père Jean-Chrysostôme de Saint-Lo, religieux du tiers-ordre, homme intérieur et contemplatif, qui avait initié Bernières aux secrets de la vie spirituelle. Celui-ci s'était bâti un hermitage au milieu de la ville de Caen, près du couvent des Ursulines, dont sa sœur, Jourdainne de Bernières, était supérieure. Il y vivait en solitaire avec quelques amis choisis, pratiquant l'oraison, se tenant constamment en la présence de Dieu, et réalisant les conseils que l'on voit tracés dans ses ouvrages de spiritualité. C'était lui qui dirigeait cette petite communauté, où l'on comptait entr'autres les frères Dudouit et d'autres jeunes gens, de Mezi, de la Vigne, de Gaurus-Bernières, Malot, Morel, etc. L'abbé de Laval-Montigni, les frères des Mezerets, l'abbé Boudon, le baron de Renty, passèrent à différentes époques quelque tems dans l'hermitage. Ces associés visitaient les hôpitaux, servaient les malades et répandaient une odeur d'édification par leur modestie,

---

(1) Voyez ses *OEuvres spirituelles*; Paris, 1670, in-8°. En tête est une courte notice sur lui. On trouve aussi des détails sur cet homme vertueux dans les *Mémoires sur la Vie de M.<sup>me</sup> de Laval*, 1762, in-12, et dans la *Vie de Boudon*, par Collet, page 123.

leur charité et leur ferveur. Plusieurs ecclésiastiques sortirent de cette société, entr'autres, l'abbé de La Vigne, qui devint curé de Saint-Pierre à Caen, sur la résignation de l'abbé de Gaurus-Bernières, et qui y continua les mêmes bonnes œuvres dont il avait contracté l'habitude dans sa jeunesse (1). De Bernières-Louvigni était l'âme de cette réunion; mais son zèle s'étendait aussi au dehors. Sa vertu lui donnait un ascendant et une influence dont il ne se servait que pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain. On le consultait en quelque sorte comme un directeur pour les choses spirituelles, et on a de lui des Lettres pour la conduite des âmes. Ainsi que le baron de Renty dont il était l'ami, il prenait part à beaucoup de bonnes œuvres au dedans et au dehors de sa province. Il contribuait à fonder des hôpitaux, des couvens, des séminaires. Pour mieux pratiquer la pauvreté et l'abnégation, il abandonna tous ses biens à sa famille, et ne voulut plus dépendre que de la Providence. Ce vertueux

---

(1) De La Vigne, né à Prédauge en 1610, se plaisait, étant jeune prêtre, à rassembler les pauvres pour les instruire et les soulager en même tems dans leurs besoins. Bernières et ses amis le secondaient dans ces soins pieux. Dans un moment d'épidémie, l'hôpital ne suffisant pas pour recueillir les pauvres, de La Vigne loua des maisons pour les recevoir. Lorsqu'il fut curé, sa vigilance, sa fermeté à réprimer les abus, et en même tems ses instructions pressantes et sa charité, opérèrent un grand bien dans sa paroisse. Il mourut à Caen en 1685, pauvre des biens de ce monde, ayant tout distribué aux indigens.

\*3mai 1659. laïc mourut subitement à Caen \*, après avoir contribué à l'établissement de l'église du Canada, ainsi qu'à l'envoi d'évêques missionnaires en Orient, comme nous allons le voir.

## XLII.

Le chevalier de Simiane.

Un autre laïc, qui exerçait aussi quelque chose du ministère sacerdotal, était le chevalier de Simiane, digne émule du baron de Renty et de Bernières. Gaspar de Simiane de La Coste, né

\* En 1607. à Aix \*, fut destiné à l'ordre de Malte, et passa

\* Voyez sa Vie, citée plus haut. plusieurs années dans cette île \*. Ses premières années s'étaient passées dans la dissipation et les plaisirs, lorsque la mort imprévue d'une personne à laquelle il était fort attaché lui suggéra de sérieuses réflexions, dont l'effet fut prompt et durable. Dans

l'ardeur de son zèle, il voulait aller chez les Turcs pour porter des secours spirituels aux chrétiens captifs ; déjà près de partir, des obstacles l'empêchèrent d'exécuter son projet. Alors il en forma un autre qui était de travailler à la conversion des protestans, et on peut se rappeler avec quel zèle il s'en acquittait. De retour dans son pays,

\* En 1637. on lui confia \* la charge de prieur de la Miséricorde, qu'il exerça pendant deux ans ; dépositaire de fortes sommes pour différentes bonnes œuvres, il les employait avec sagesse et discernement. Ce fut lui qui suggéra l'idée d'établir à Aix un asile pour les protestantes converties, et il fut secondé dans l'exécution par M<sup>me</sup>. d'Oppède, femme pieuse, qui donna une maison et des revenus pour l'établissement. On dut aussi au chevalier de Simiane un asile pour les pauvres orphelins et un autre pour les filles repenties. Parmi

les différentes bonnes œuvres auxquelles il prit part, nous ne devons point oublier ce qu'il fit pour les forçats de Marseille, en rétablissant l'ordre parmi eux, en leur procurant les instructions des Prêtres de la Mission, et en concourant à leur construire un hôpital; il passa même ses dernières années dans cette maison, appliqué aux fonctions les plus pénibles, exhortant et consolant les malades et les ramenant à Dieu par ses soins et sa douceur. Ce fut au milieu de ces services charitables que le chevalier de Simiane contracta la maladie qui l'enleva \* dans la force de l'âge (1).

\* 24 juillet  
1649.

Enfin cette même époque présente un grand nombre de femmes qui le disputent aux hommes en piété et en dévouement pour les malheureux. Nous en nommerons ici trois, auxquelles leur rang, leur haute vertu et de généreux sacrifices, donnèrent plus de célébrité et d'influence; ce sont la duchesse de Montmorenci, la marquise de Magnelais et M<sup>lle</sup>. d'Epernon (2). La première était de l'illustre famille Orsini, qu'en France nous appelons des Ursins. Née à Rome \* du duc de Bracciano, Marie-Félicie Orsini était cousine et filleule de Marie de Médicis, qui l'attira en France et lui fit épouser Henri duc de Montmorenci. La jeune princesse eut de bonne heure le goût de la piété, et son mariage ne changea rien à ses habitudes à cet égard. On sait par quelle catastrophe elle

XLIII.  
Femmes  
pieuses; la  
duchesse de  
Montmoren-  
ci; la mar-  
quise de Ma-  
gnelais;  
M<sup>lle</sup> d'E-  
pernon.

\* En 1600.

(1) Voyez, à la fin du volume, la note 7 du III<sup>e</sup>. livre.

(2) Voyez, à la fin du volume, la note 8 du III<sup>e</sup>. livre.

devint veuve; son mari ayant épousé la cause du duc d'Orléans, Gaston, alors mécontent de la cour, et ayant rassemblé des troupes dans son gouvernement de Languedoc, fut pris les armes à la main

\* En 1632. et eut la tête tranchée \*. La duchesse se retira dans la ville de Moulins, où elle fut d'abord prisonnière. Elle se logea ensuite près le couvent de la Visitation, et suivait les exercices de la communauté. La piété et les bonnes œuvres purent seules alléger sa douleur. Elle élevait des enfans pauvres, entretenait des missionnaires en différens pays et répandait d'immenses aumônes. Étroitement liée avec M<sup>me</sup>. de Chantal, elle suivait ses conseils pour la direction de sa conscience. Jamais elle ne témoigna de ressentiment contre ceux qui avaient contribué à la condamnation de son mari, et lorsqu'elle apprit la mort du cardinal de Richelieu et celle de Louis XIII, elle pria et fit prier pour eux. Louis XIV, Anne d'Autriche, la Reine d'Angleterre, Christine, Reine de Suède, toutes les personnes de distinction qui passaient par Moulins, s'empressaient de la visiter. La construction de l'église de l'hôpital de Moulins lui fut due en partie, et ce fut elle qui y attira les religieuses Hospitalières de La Flèche. Le couvent et l'église de la Visitation à Moulins furent aussi augmentés et embellis par ses soins. Des femmes pieuses de la ville étaient chargées de l'avertir des besoins des malheureux, et elle leur donnait tout ce que celles-ci demandaient. L'abbé Olier, passant par Moulins, la vit et admira sa vertu. Ayant terminé les affaires qui avaient

retardé son entrée en religion, la duchesse fit profession \* dans le couvent de la Visitation, entre les mains de Louis Doni d'Attichi, évêque d'Autun, et en présence de la princesse de Mecklembourg et de la duchesse de Vantadour, toutes deux de la maison de Montmorenci. Elle refusa depuis d'être supérieure, et vécut comme la plus humble des religieuses. Nommée supérieure une seconde fois, elle accepta cette charge, quoiqu'avec beaucoup de crainte et de larmes, par déférence pour l'avis très-prononcé de son directeur et du supérieur ecclésiastique de la maison. Elle justifia bien le choix de la communauté, et mourut en odeur de sainteté le 5 juin 1666 dans l'exercice de ses fonctions commencées depuis une année. Elle peut être considérée pendant cette dernière période de sa vie, ainsi que dans toutes les autres, comme un modèle parfait de l'accomplissement de tous les devoirs d'état.

\* Le 6 octobre 1658.

La marquise de Magnelais n'eut pas une piété moins vive, et ne fit pas un moins noble usage de sa fortune. Charlotte-Marguerite de Gondi, marquise de Magnelais \*, était sœur de Henri et Jean-François de Gondi, successivement assis sur le siège de Paris, et de Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, chez lequel saint Vincent de Paul avait passé plusieurs années. Mariée \* à Florimond d'Halluin, marquis de Magnelais, elle le perdit au bout de trois ans, se sépara peu à peu du monde, renonça au luxe et vécut dans les pratiques d'une haute piété. Son intention avait même été d'embrasser la vie religieuse dans le couvent

\* Voyez sa Vie, par le P. Marc de Pauduin; Paris, 1666, in-12.

\* En 1588.

des Capucines; mais l'abbé de Bérulle, le docteur Duval et d'autres personnages sages et expérimentés, jugèrent que la marquise devait rester dans le monde. Elle y fut en effet d'un grand exemple; chaque jour elle allait dans les hôpitaux, visitait les prisonniers et coopérait à d'autres bonnes œuvres. On a vu, dans le premier livre, quelle part elle avait eue à l'établissement de Ste.-Madeleine. La liste des pensions qu'elle faisait à des familles pauvres était considérable; ses largesses pendant le blocus de Paris furent également très-abondantes. Plusieurs fondations furent commencées ou soutenues par elle; elle contribua pour 60,000 liv. à la construction de l'église de l'Oratoire, près le Louvre, et assigna des fonds pour le séminaire de Saint-Magloire. D'autres églises et monastères ressentirent les effets de sa générosité; tout ce qui était utile au bien de la religion excitait son zèle, et elle n'allait à la cour que pour solliciter en faveur de l'Eglise ou des pauvres. Elle était de l'assemblée de charité formée par saint Vincent de Paul, et personne ne coopérait plus qu'elle aux immenses aumônes du saint prêtre. Ce fut par ses soins que les Sœurs de la Charité furent établies sur sa paroisse. Les legs portés dans son testament \* se montaient à 424,000 livres argent de ce tems-là.

\* Elle mourut  
le 25 août  
1650.

Le dévouement de M<sup>lle</sup>. d'Epéron eut, ce semble, quelque chose de plus généreux encore. Anne-Louise-Christine d'Epéron était fille \* de Bernard duc d'Epéron et de Gabrielle de Bourbon, qu'Henri IV avait eue de la marquise de Verneuil.

\* Née en  
1624.



Louis XIII et Anne d'Autriche furent ses parrain et marraine, et lui donnèrent leurs noms, et la duchesse de Savoie, Christine, fille aussi de Henri IV, y ajouta le sien \*. Anne d'Autriche témoigna constamment un tendre intérêt à un enfant qui tenait de si près à la famille royale; elle avait souvent M<sup>lle</sup>. d'Epéron avec elle, et la menait aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, qu'elle aimait à visiter. La jeune personne perdit de bonne heure sa mère \*; une raison précoce et une inclination naturelle pour la vertu la préservèrent des dangers de la jeunesse et de la grandeur (1). On lui proposa des partis

\* *Voyez sa Vie*, par de Montis; Paris, 1774, in-12.

\* Morte en 1627.

---

(1) Un fait qu'on nous a conservé montre à la fois la délicatesse de conscience de M<sup>lle</sup>. d'Epéron et la sagesse d'un prêtre vertueux. Des gens d'affaires, comptant sur son crédit auprès de la Reine-mère, lui offrirent une somme considérable, si elle pouvait leur obtenir un nouveau droit sur les vins. M<sup>lle</sup>. d'Epéron, jeune et sans expérience, se chargea de la commission et obtint en effet la promesse de la Reine. De retour chez son père, elle publia la faveur qu'elle venait d'obtenir. Le jeune duc de Candale avait alors pour précepteur un prêtre vertueux qui ne parut point partager la joie de M<sup>lle</sup>. d'Epéron, et comme, tout étonnée, elle lui en demandait la cause. *Je ne saurais me réjouir, Mademoiselle, dit-il, de ce qui doit faire répandre bien des larmes; on ne vous a fait ce présent que pour s'en dédommager avec usure, et cette grâce que vous venez d'obtenir sera peut-être la ruine de bien des familles; c'est le sang du pauvre qu'on vous a donné.* Cette sage réflexion d'un homme de bien, dont on ne nous a pas même conservé le nom, toucha M<sup>lle</sup>. d'Epéron, qui alla sur-le-champ prier la Reine de n'avoir aucun égard à sa première demande. (*Vie de la sœur de Foix de La Valette d'Epéron*; par l'abbé de Montis, page 15.)

qui eussent pu la flatter ; mais elle nourrissait secrètement le désir de se consacrer à Dieu dans un cloître. Le duc d'Épernon combattit un dessein qui contrariait à la fois son attachement pour sa fille et ses vues d'ambition ; d'un autre côté, M<sup>lle</sup>. d'Épernon persista dans une résolution qu'elle croyait nécessaire à son bonheur, et qu'elle n'avait prise qu'après de longues réflexions. A l'âge de vingt-quatre ans, elle profita d'un voyage qu'elle

\* En 1648. faisait avec sa belle-mère, et entra \* inopinément chez les Carmélites de Bourges. Toute sa famille parut d'abord conspirer pour l'arracher de ce lieu ; le duc de Candale, son frère ; le duc de Verneuil, son oncle ; son père surtout, n'omirent rien pour la forcer à rentrer dans le monde. Le duc d'Épernon poursuivit l'affaire au parlement, et fit même intervenir l'autorité du Pape. M<sup>lle</sup>. d'Épernon de son côté faisait valoir son âge, le soin avec lequel elle avait examiné sa vocation, et toutes les raisons de conscience qui l'avaient déterminée. Sa douceur, sa piété, ses tendres remontrances à son père, la chaleur avec laquelle elle savait défendre son dessein, lui concilièrent les plus hautes protections. Anne d'Autriche, la Reine d'Angleterre, la princesse de Condé, la favorisaient en secret ; le duc de Verneuil et le duc de Candale même furent gagnés par ses entretiens. Elle fit profession après son année de noviciat, sous le nom d'Anne-Marie de Jésus, et eut peu après la joie de voir son père adouci par ses représentations respectueuses et par ses lettres réitérées. Le duc, non-seulement vit sa fille et lui pardonna, il revint encore par

ses conseils à des mœurs plus chrétiennes; il répara les désordres qui avaient pu se commettre par les troupes sous ses ordres; donna l'exemple du respect pour la religion, fonda des hôpitaux, des missions et des écoles, réforma surtout son humeur, et parut aussi doux et aussi retenu qu'il avait été altier et violent. La Providence lui ménagea le moyen d'expié les erreurs de sa vie passée; un grand chagrin affligea sa vieillesse; son fils unique, le duc de Candale, mourut à la fleur de l'âge \*, sans laisser de postérité; mais il montra dans ses derniers momens des sentimens dignes de sa vertueuse sœur. Le duc d'Epéron survécut peu à une perte si douloureuse; sa seule consolation était de visiter sa fille, et de s'entretenir avec elle d'objets de religion. La pieuse Carmélite avait une grâce et un talent particulier à parler de Dieu, et elle inspira au duc les dispositions les plus édifiantes \*. Ses entretiens furent de même utiles au prince de Conti et à la duchesse de Longueville, qui venaient souvent la voir. Toutes les relations qu'elle entretenait avec le monde avaient pour objet la sanctification du prochain ou le soutien de quelques bonnes œuvres. Après la mort de son père, la Sœur Anne-Marie avait souhaité cesser ses rapports avec les personnes de la cour qui pouvaient la distraire de ses exercices et nuire à son recueillement; mais les supérieurs n'approuvèrent pas son dessein, et jugèrent qu'elle devait continuer à porter à la piété ceux sur qui son rang, son esprit, son exemple et le charme de ses entretiens, pouvaient faire impression. Nous par-

\* 28 jan-  
vier 1658.

\* Il mourut  
le 25 juillet  
1661.

lerons encore de la vertueuse Carmélite dans le dernier livre.

Tant d'exemples de piété, tant d'établissmens formés de toutes parts, tant de bonnes œuvres conçues avec sagesse et exécutées avec ardeur, tant de monumens d'une charité grande dans ses vues et efficace dans ses résultats, annonçaient dans l'église de France, si j'ose ainsi parler, une surabondance de zèle qui ne pouvait se tenir renfermée dans les bornes du royaume, et qui tendait à se répandre au dehors. Aussi voyons-nous éclore en même tems des projets pour porter la foi aux deux extrémités du monde, et des évêques partir simultanément pour le Canada et pour les Indes.

XLIV.  
Le Canada.

Le Canada avait déjà vu des missionnaires s'établir à Québec et chez les sauvages. Nous avons raconté, dans le livre précédent, le commencement de la colonie formée à Montréal par les soins d'une pieuse association \* d'ecclésiastiques et de magistrats de la capitale. En 1645, il y avait déjà dans cette île une église, un hôpital, un petit fort et quelques maisons. Jeanne Manse, fille courageuse qui avait voulu se consacrer au service des pauvres, montrait dans cette œuvre autant d'activité que d'intelligence; mais comme elle ne pouvait seule suffire aux premiers besoins d'un établissement naissant, un magistrat dont il a été parlé, M. de La Dauversière, qui prenait un vif intérêt à la colonie, y fit passer des religieuses Hospitalières de la congrégation nouvellement établie à la Flèche. Une autre pieuse fille de Troyes, nommée Marguerite

\* *Vie de la  
Sœur Mar-  
guerite  
Bourgeois ;  
Villemarie ,  
1818, in-8°.*

\* En 1653. Bourgeois, vint aussi à Montréal \* dans le dessein

de se consacrer à l'instruction des jeunes filles, et nous la verrons suivre ce projet avec la plus courageuse persévérance, et créer des établissemens dont la colonie recueille encore aujourd'hui les fruits. La congrégation de Saint-Sulpice s'étant chargée du gouvernement spirituel de Montréal, y envoya Gabriel de Caylus, abbé du Loc-Dieu, un des associés de la compagnie formée précédemment \*, et le même qui avait été employé comme missionnaire dans le Vivarais. L'abbé de Caylus débarqua \* dans l'île avec trois ecclésiastiques de Saint-Sulpice, et on jeta les fondemens du séminaire.

\* En 1641.

\* En 1657.

Dans une autre partie de la colonie, du côté de Québec; la religion fit quelques progrès parmi les sauvages. De courageux missionnaires allèrent se fixer chez diverses tribus pour les gagner par des instructions suivies; plusieurs furent victimes de leur zèle, et arrosèrent cette terre de leur sang. La religion doit recueillir leurs noms avec respect; ces intrépides confesseurs, tous Jésuites \*, étaient Isaac Jogues, Antoine Daniël, Jean de Brebeuf, Gabriel Lallemant, Charles Garnier, Jacques Buteux et Léonard Garreau. Ils souffrirent la mort à différentes époques \* et en différens lieux.

\* *Hist. du Canada;* par Charlevoix, 3 vol. in-4<sup>o</sup>.

\* 1646 et années suiv.

Jusque-là les prêtres de la colonie et les missionnaires avaient reçu leurs pouvoirs de l'archevêque de Rouen, comme chargé du gouvernement spirituel de la colonie. On jugea que la présence d'un évêque contribuerait puissamment à consolider et à étendre le bien déjà commencé, et on

\* *Mémoires sur la Vie de M. de Laval*; par l'abbé de La Tour, 1762, in-12.

jeta les yeux pour ce choix sur l'abbé de Laval-Montigni \*, que nous avons vu formé à la piété dans la congrégation du Père Bagot. L'abbé de Laval refusa d'abord l'épiscopat, et ne se rendit que sur les instances de ses amis. De Bernières, qui avait de l'ascendant sur son esprit, fut d'avis qu'il acceptât, et ce pieux laïc prit une grande part à l'établissement de l'évêché et au choix des ecclésiastiques qui devaient accompagner l'évêque. La plupart étaient de l'hermitage de Caen, et de Bernières leur donna des avis et des règles pour conserver l'esprit de foi, de prières et de détachement qu'on pratiquait éminemment dans son associa-

\* En 1657. tion. Alexandre VII nomma \* l'abbé de Laval vicaire apostolique du Canada ou nouvelle France, sous le titre d'évêque de Pétrée *in part. inf.* Le vicaire apostolique fut sacré à Paris \*, et s'embarqua au mois d'avril suivant avec quelques ecclésiastiques. Dès son arrivée dans la colonie, il eut occasion d'exercer sa charité. Un des bâtimens qui venaient d'Europe se trouva infecté d'une maladie contagieuse, qui se répandit à Québec. Tant qu'elle dura, le prélat ne sortit point de l'hôpital, et y resta occupé à servir, à consoler et à exhorter les malades. Son clergé le seconda dans ces soins pieux. L'évêque de Pétrée plaça les ecclésiastiques qui l'avaient accompagné dans les différentes paroisses de la colonie; les Jésuites, qui les avaient desservies jusque-là, se bornèrent aux missions des sauvages. Nous raconterons, dans le livre suivant, les travaux et les succès du prélat, qui était lui-même un curé vigilant et un missionnaire actif,

\* 8 décembre 1658.

et qui peut être regardé comme le fondateur de cette église naissante.

La congrégation du Père Bagot et celle de Bernières ne fournirent pas seulement des missionnaires au Canada; elles furent encore la première source d'une mission non moins pénible et non moins importante, préparée et sollicitée depuis plusieurs années par des personnes zélées. Celui qui conçut le premier l'idée de cette mission fut le Père Alexandre de Rhodes \*, Jésuite d'Avignon, long-tems employé dans les missions de l'Inde, et particulièrement au Tong-King. Il crut que le meilleur moyen d'affermir le christianisme dans ce pays était d'y faire passer des évêques, qui gouverneraient avec plus d'autorité et formeraient un clergé indigène; et il revint en Europe pour proposer son dessein au Pape. Arrivé à Rome \*, il exposa son plan à Innocent X, qui l'approuva. Le pontife voulait même nommer le Père de Rhodes évêque, et le charger de mettre le projet à exécution; mais le missionnaire refusa constamment cette dignité; il se contenta de chercher des sujets propres à remplir ses vues; n'en ayant point trouvé à Rome, il vint à Paris \*, et communiqua son idée au Père Bagot, dont la congrégation était alors composée de douze sujets seulement, mais tous pleins de zèle et de ferveur. Il n'y avait parmi eux que trois prêtres, l'abbé de Laval, Pallu, chanoine de Tours, et Gontier; les autres étaient simples clercs ou même laïcs. Le Père de Rhodes vint à leurs réunions, et leur proposa de coopérer à son dessein. Tous, ecclésiastiques et laïcs, mon-

XLV.  
Missions  
pour la Chi-  
ne et l'O-  
rient.

\* *Histoire  
de l'établis-  
sment du  
christianis-  
me dans les  
Indes ; 2 v.  
in-12.*

\* En 1649.

\* En 1652.

trèrent beaucoup de bonne volonté et même d'ardeur. Le Père de Rhodes instruisit la congrégation de la Propagande du succès de ses démarches, et cette congrégation chargea le prélat Bagui, alors nonce en France, de choisir, dans la petite société dirigée par le Père Bagot, trois sujets propres à être envoyés comme évêques dans les Indes. Le nonce indiqua l'abbé Pallu, l'abbé de Laval, cités plus haut, et un autre ecclésiastique, l'abbé Piques, qui n'avait pas moins de zèle. La duchesse d'Aiguillon, le prince de Conti, M<sup>me</sup>. de Miramion et d'autres personnes de distinction, favorisaient ce projet; mais d'un autre côté il se présentait des obstacles. La cour de Portugal était opposée à l'envoi des évêques. Plusieurs incidens retardèrent la conclusion de cette affaire; Innocent X mourut; le Père Bagot et le Père de Rhodes furent envoyés par leurs supérieurs, le premier en province \*, et le second en Perse, où on le nomma supérieur des missions. Leur absence apporta quelque retard à l'exécution du plan dont ils étaient les plus ardens promoteurs. Dans l'intervalle, l'abbé de Laval fut destiné à la mission du Canada; l'abbé Pallu, qui était chanoine de Tours, y alla résider, et Piques accepta la cure de Saint-Josse à Paris.

\* Il mourut à Paris le 22 août 1664, laissant quelques écrits, entr'autres un *Apolo-gétique de la foi*, en latin, in-folio.

Toutefois, la duchesse d'Aiguillon, dont le zèle embrassait tous les genres de bonnes œuvres et ne s'effrayait point des obstacles, ne perdait point de vue l'envoi d'évêques missionnaires dans les Indes; elle en écrivait au nonce Bagni, devenu alors cardinal, et elle le sollicitait de favoriser un projet regardé généralement comme si utile pour



les progrès de la foi. Pallu, de Meurs, de Milian et quelques autres jeunes ecclésiastiques, qui s'étaient précédemment destinés pour cette mission, ayant résolu de faire le voyage de Rome \* pour visiter les lieux saints et gagner des indulgences, la duchesse d'Aiguillon leur donna des lettres pour le cardinal Bagni, et les pressa de s'occuper de l'envoi des missionnaires. L'abbé de Meurs obtint une audience du Pape Alexandre VII, qui se montra disposé à mettre le projet à exécution. Les ecclésiastiques français ayant souhaité revenir dans leur patrie, l'abbé Pallu resta seul à Rome pour hâter la conclusion de l'affaire. De nouveaux délais engagèrent un de ses amis, l'abbé de La Mothe-Lambert, à venir le seconder dans ses efforts, qui furent enfin couronnés d'un heureux succès. Le Pape crut même ne pouvoir faire un meilleur choix qu'en chargeant les deux ecclésiastiques français d'exécuter un dessein pour lequel ils avaient montré tant de zèle; il les nomma vicaires apostoliques avec un titre d'évêché *in part. inf.* Tous deux étaient en effet dignes de cette mission laborieuse. François Pallu, fils d'un conseiller au présidial de Tours, était d'une famille où régnait la piété; deux de ses frères étaient Jésuites et trois de ses sœurs religieuses. Lui-même avait été un des plus fervens disciples du Père Bagot; il était chanoine de l'église de Saint-Martin de Tours, lorsqu'il fut nommé évêque d'Héliopolis et vicaire apostolique du Tong-King. Son collègue, Pierre de La Mothe-Lambert, né au diocèse de Lisieux \*,

\* En 1658.

\* En 1624.

Rouen , qui vivait dans la pratique assidue des exercices de piété et de miséricorde. Pour s'y livrer entièrement, il avait quitté sa charge et embrassé l'état ecclésiastique. Le Pape lui donna le titre d'évêque de Bérythe , et le nomma vicaire apostolique de Cochinchine ; il chargea de plus les deux prélats de choisir eux-mêmes un troisième évêque, et ils indiquèrent un curé d'Aix, Ignace \* En 1630. Cotolendi. Celui-ci, né à Brignoles\*, avait mérité, par un zèle et une maturité précoces, d'être fait jeune encore curé de Sainte-Madeleine d'Aix. Le désir de se consacrer aux missions l'avait mis en relation avec l'abbé Pallu, de Meurs et les autres associés; il vint à Paris, et s'adjoignit à la congrégation du Père Bagot. Ce fut lui que les nouveaux évêques de Bérythe et d'Héliopolis se choisirent pour collègue, sous le titre d'évêque de Métellopolis et de vicaire apostolique de Nankin, en Chine. Le Pape leur accorda \* une juridiction extraordinaire, et leur recommanda d'éviter les Etats portugais, de rester étrangers aux intérêts politiques des cours, et de former des naturels du pays pour l'état ecclésiastique.

\* Par un  
bref du 9  
sept. 1659.

Les vertus des trois nouveaux évêques étaient d'un heureux augure pour le succès de leur entreprise. On se flattait que Dieu bénirait un projet conçu dans les vues les plus pures, et dont l'exécution était confiée à des hommes animés d'un esprit digne de leur vocation. Toutes les âmes pieuses à Paris s'intéressaient à cette mission, et s'empressèrent de contribuer à la dépense. La duchesse d'Aiguillon donna l'exemple, et assigna des fonds pour

les missionnaires. L'assemblée du clergé, sur la demande de cette dame, accorda 6000 liv. pour les frais du voyage. Le Roi promit une pension; M<sup>me</sup>. de Miramion prêta sa maison de campagne, où les évêques passèrent plusieurs mois en retraite avec environ vingt ecclésiastiques qui devaient les suivre. Le départ des missionnaires ayant été retardé par divers incidens, ils préludèrent à leurs travaux futurs par des missions aux environs de Paris, entr'autres, à Morfontaine. Les évêques de Métellopolis et d'Héliopolis, avec sept de leurs prêtres, donnèrent aussi à Dreux \* une mission qui eut les plus heureux résultats. L'évêque de Bérythe partit le premier de Paris \* avec deux missionnaires, Jacques de Bourges et François Deydier, qui devinrent depuis évêques; ils prirent leur route par la Perse. L'évêque de Métellopolis et celui d'Héliopolis ne partirent que l'année suivante, et nous remettons en conséquence au livre IV le récit de leur voyage.

\* En 1660.

\* 18 juillet  
1660.

Saint Vincent de Paul vit du moins, avant de mourir, la conclusion d'une affaire à laquelle ce grand homme ne pouvait manquer de porter un vif intérêt. Son ardeur pour le bien de l'Eglise semblait redoubler à mesure qu'il approchait du terme de sa course. Il encouragea la fondation de l'hôpital de Sainte-Reine, en Bourgogne\*, pour ceux qui visitaient ce pèlerinage. Un habitant de Paris, nommé Desnoyers, avait conçu ce projet, et quelques personnes charitables s'unirent à lui, et voulurent consacrer à cette fondation, non-seulement des dons, mais encore leurs soins et leurs

XLVI.  
Derniers  
travaux de  
saint Vin-  
cent de Paul.

\* *Vie de  
saint Vin-  
cent de  
Paul*; par  
Collet, livre  
VI.

services personnels; elles se rendirent à Sainte-  
 \* Mai 1659. Reine \*, et y commencèrent à servir les pauvres  
 et à visiter l'hôpital. Vincent, dont ces pieux  
 chrétiens avait pris les conseils, leur procura  
 des secours, et, à sa prière, Anne d'Autriche  
 prit l'établissement sous sa protection. On termina  
 l'hôpital en peu de tems. Chaque année, trois à  
 quatre cents malades, et près de vingt mille voya-  
 geurs pauvres, y étaient reçus, sans distinction  
 de religion, d'âge, de sexe ou de patrie.

XLVII. La congrégation des Prêtres de la Mission fut  
 surtout l'objet des derniers soins de Vincent de  
 Mort de plusieurs de ses disciples. Paul. Il en dressa les règles, après en avoir long-  
 tems pesé les divers articles et avoir consulté la  
 voix de l'expérience. Dans tous ses discours et  
 ses entretiens, il inculquait à ses disciples l'es-  
 prit de leur vocation; il vit disparaître succes-  
 sivement plusieurs de ceux qui lui étaient le plus  
 chers. Charles d'Angennes de Fargis, beau-frère  
 de la comtesse de Joigny, qui avait été maréchal-  
 de-champ, conseiller d'Etat et ambassadeur en  
 Espagne, s'était retiré dans la maison de Saint-  
 Lazare, ainsi que René Almeras, maître des comp-  
 tes, et père d'un des premiers associés de Vin-  
 cent; ils moururent l'un et l'autre la même an-  
 née \*, et méritèrent que le Saint fit leur éloge  
 devant toute sa communauté. Il perdit encore peu  
 après Antoine Portail et l'abbé de Chandénier.  
 Celui-là, prêtre du diocèse d'Arles, avait été le  
 premier associé de Vincent de Paul, et l'avait  
 secondé dans plusieurs de ses entreprises: c'était  
 un prêtre humble, fervent et plein de l'esprit de

\* Almeras  
 le 4 janvier  
 1658, et de  
 Fargis le 20  
 décembre  
 suivant.

son ministère \*. Louis de Rochechoart de Chaudenier, abbé de Tournus, et petit-neveu du cardinal de La Rochefoucauld, avait été formé aux vertus sacerdotales par Vincent, et s'était montré digne d'un tel guide. Il était de ses conférences du mardi, et fut chargé par lui de présider à la mission de Metz \*. Ce jeune et pieux prêtre mourut à Chambéri \*, en revenant de Rome, après s'être fait recevoir dans la congrégation de Saint-Lazare, où Vincent avait différé de l'admettre pour mieux éprouver sa vocation.

Des hommes tels que Vincent devraient, ce semble, être immortels; mais l'âge et les travaux avaient épuisé ce laborieux et fidèle ministre de la religion et de la charité. Ses dernières années se passèrent dans des infirmités et des souffrances continuelles : il perdit l'usage de ses jambes; toutefois, dans cet état de dépérissement progressif, sa tête conservait toute son activité et son cœur toute sa sensibilité : Dieu et le prochain l'occupaient encore tout entier. Enfin, ce grand homme termina \*, dans sa quatre-vingt-cinquième année, une carrière remplie de vertus et de bonnes œuvres. Sa mort parut un deuil général : ses deux congrégations perdaient leur fondateur et leur chef, les malheureux un père tendre, les gens de bien un ami, les prêtres un modèle, les grands et les personnes du monde un conseil et un guide, l'Église un de ses ornemens, l'humanité toute entière un bienfaiteur. Un concert de louanges retentit de toutes parts en son honneur, et la voix publique proclama la sainteté de celui que l'Église devait placer dans

\* Mort le  
14 février  
1660.

\* En 1658.  
\* 3 mai 1660.

XLVIII.  
Mort de  
saint Vincent de Paul.

\* 27 sep-  
tembre. 1660.

la suite sur ses autels. Les services que Vincent de Paul rendit à la religion et à son pays sont dignes en effet de toute notre admiration et de toute notre reconnaissance. Il opéra un renouvellement de mœurs dans le clergé par les conférences, les retraites et les séminaires ; et c'est à son influence, et à celle de quelques autres prêtres ses contemporains , que la dernière moitié de ce siècle dut d'avoir vu un si grand nombre de pieux ecclésiastiques qui se distinguèrent dans toutes les fonctions du ministère. Vincent sut donner une heureuse impulsion au monde même ; il rendit la vertu aimable par ses exemples , il fit sentir tout ce que pouvait l'esprit de religion et de piété , il conquit à Dieu de grands noms, il excita un zèle unanime pour les bonnes œuvres, il intéressa plus fortement les riches et puissans de la terre aux cris du pauvre et aux larmes de l'orphelin. Mais ce qui met le comble à sa gloire , c'est qu'il créa des institutions durables, des congrégations utiles, des asiles pour la piété, pour la vieillesse, pour l'indigence, pour tous les genres de souffrances. Nous recueillons encore aujourd'hui le fruit de ses bienfaits, et les malheureux sont encore assistés par un effet de sa sage prévoyance. Les Sœurs de la Charité, cette magnifique création de Vincent, perpétuent depuis deux cents ans les instructions et les exemples qu'il leur avait laissés, et le bien qu'elles font d'âge en âge à l'humanité semble encore augmenter chaque jour la couronne du saint prêtre. On peut le regarder comme la gloire de l'église de France , et en quelque sorte

comme l'homme du dix-septième siècle; il y domine, pour ainsi dire par l'éclat de ses vertus et de ses œuvres, et, à une époque fertile en grands exemples, il s'élève, par le seul ascendant de sa charité, au milieu d'un nombreux cortège d'évêques, de pasteurs, de religieux, de personnes pieuses de toutes les conditions, et il semble imprimer encore autour de lui plus de dévouement, de ferveur et de courage.

Benoit XIII déclara Vincent au nombre des bienheureux \*, et Clément XII publia la bulle de sa canonisation \*.

\* 13 août  
1729.  
\* 16 juin  
1737.

---



---

# NOTES

ET

## PIÈCES HISTORIQUES.

---

### NOTE DE L'INTRODUCTION.

---

*Voyez page 35.*

Sur l'édit  
de Nantes.

Nous avons réservé pour une note quelques détails sur ce qui précéda l'édit de Nantes, et sur les principales dispositions de cette loi.

En 1589, les protestans, assemblés à La Rochelle, avaient arrêté d'établir en Poitou une chambre souveraine pour ceux de leur religion, à l'instar de ce qui avait été fait dans le Dauphiné. Le 22 décembre, ils firent expédier des lettres-patentes pour l'érection de cette chambre à Saint-Jean-d'Angely. Henri IV, parvenu à la couronne, ne put, quoiqu'il fût encore protestant, tolérer cet attentat à la souveraineté; il cassa cette chambre par une déclaration donnée à Mantes le 4 juillet 1591, et ordonna que l'édit de Poitiers du mois de septembre 1577 serait exécuté, ainsi que ce qui avait été réglé aux conférences de Nérac et de Flex. Mais cet édit, qu'autrefois les protestans avaient reçu avec joie, ne suffisait plus pour les satisfaire; ils déclarèrent dans l'assemblée de Mantes, en 1593, qu'ils ne pouvaient s'en contenter.

Pendant que la ligue se soumettait de tout côté, les protestans s'assemblèrent à Sainte-Foi en Agénois, et ils y arrêtaient un règlement d'après lequel il devait y avoir tous les ans une assemblée générale de leurs églises, et de plus un



*conseil politique* en chaque province, composé de dix personnes prises parmi la noblesse, les ministres et le tiers-État. Ces conseils pouvaient faire arrêter et saisir les deniers royaux entre les mains des receveurs, et établir des subsides ou des péages. Ce ne fut point une vaine menace, et les deniers royaux furent ainsi arrêtés plus d'une fois dans les années qui suivirent. L'assemblée de Sainte-Foi renouvela les demandes de celle de Mantes. Henri IV les renvoya de nouveau à l'édit de 1577.

Le 24 février 1595, il se tint une nouvelle assemblée à Saumur. Les protestans y déclarent qu'ils ne peuvent se contenter de l'édit de 1577; ils réclament la conservation de leurs places de sûreté et la possession des deniers et revenus ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés. En 1596 ils se rassemblent à Loudun, et persistent dans leurs demandes. L'occasion leur paraissait favorable; Henri IV était occupé au siège de La Fère, et les Espagnols venaient de prendre Ardres et Calais. Ce prince leur fit témoigner son étonnement et son chagrin de ce qu'au lieu de l'assister dans de pareilles circonstances, ils élevaient leurs prétentions. Ces représentations furent mal accueillies; on rejeta les offres du Roi, et, loin de lui envoyer aucun secours, on arrêta les deniers royaux dans tout le Poitou.

Henri convoqua l'assemblée à Vendôme, où les protestans se rendirent le 10 novembre 1595; il leur envoya des commissaires, dont plusieurs protestans, pour essayer de les fléchir. Ces commissaires jugèrent, à la disposition des esprits, qu'il fallait les satisfaire, de peur qu'ils ne se portassent aux dernières extrémités. En effet, l'assemblée voyant les embarras du Roi, formait sans cesse de nouvelles demandes. Elle quitta Vendôme malgré les désirs de Henri, et alla continuer ses séances à Saumur, où elle se croyait plus puissante, parce que cette ville était une des places occupées par le parti. Il y eut de longues négociations, les commissaires du Roi allant de Picardie à Saumur et de Saumur en Picardie, et portant les propositions de part et d'autre.

Le 11 mars 1597, les Espagnols surprirent Amiens; Henri IV crut pour cette fois que le danger de la monarchie fe-

rait impression sur les calvinistes ; il les conjura de finir leur assemblée, de le secourir, et de ne pas laisser croire qu'ils voulaient profiter de l'embarras de ses affaires pour lui arracher de nouveaux avantages. Ils répondirent froidement qu'ils ne pouvaient se relâcher pour un *prétendu bien public*, et allèrent continuer leur assemblée à Chatellerault, où ils firent une convocation générale de toute la noblesse protestante, des notables et des ministres. Cette assemblée s'ouvrit le 16 juin 1597, et on y jura de nouveau l'union faite à Mantes. Henri IV écrit encore à l'assemblée de son camp devant Amiens : aucun bon Français, disait-il, ne pouvait être excusé d'assister l'Etat dans un tel péril. Les protestans persistèrent dans leur refus ; bien plus, ayant appris que le Roi traitait de la paix avec l'Espagne, ils lui députèrent pour se plaindre qu'on fit cette démarche sans leur participation. Le 13 août 1597, ils arrêtèrent d'envoyer des députés à la Reine d'Angleterre, au prince d'Orange et aux Etats de la Hollande, pour les engager à traverser cette paix. Le sieur Saint-Germain fut député en Angleterre pour cet effet, et le sieur Laforest en Hollande.

Ce furent ces menées et cette opiniâtreté qui firent juger aux commissaires du Roi qu'il fallait à tout prix satisfaire les protestans. Le comte de Schomberg, entr'autres, protestant lui-même, voyant les esprits si échauffés dans son parti, hâta la conclusion et accorda aux calvinistes tout ce qu'ils demandaient. C'est ainsi que fut obtenu l'édit de Nantes.

Cet édit, rendu à Nantes en avril 1598, ne fut enregistré au parlement de Paris que le 25 février 1599, et à un très-petit nombre de voix ; il est conçu en cent trente-deux articles, dont nous rapporterons les plus importans. L'exercice de la Religion catholique devait être rétabli dans tout le royaume, et les églises et biens envahis restitués. Les protestans pouvaient demeurer dans le royaume sans être molestés pour fait de religion ; l'exercice de leur culte était permis dans les lieux où il était établi de fait en 1596 et 1597, sans cependant déroger aux édits et accords faits pour la réduction des seigneurs ou des villes, et qui excluaient formellement tout exercice de protestantisme. Ainsi Henri IV s'était engagé en mars 1594 à ne point permettre l'exercice du culte protestant à

moins de dix lieues de Paris. La même promesse avait été faite à plusieurs villes et pays. L'édit de Nantes portait donc que tout exercice du culte protestant ne pourrait se faire que dans les lieux accordés par l'édit ; il était défendu à la cour, à Paris et à cinq lieues de cette ville, aux armées. Les protestans étaient tenus d'observer extérieurement les fêtes et de fermer les boutiques; ils devaient observer les lois de l'Eglise sur les mariages. Des chambres mi-parties de catholiques et de protestans étaient établies dans les parlemens pour connaître des causes des protestans. Ceux-ci étaient avertis de se désister de toute pratique et intelligence au dedans et au dehors du royaume, et leurs associations étaient cassées et annulées; article qui fut mal observé, comme on le verra par la suite.

Le 2 mai 1598 le Roi accorda aux protestans des articles particuliers, qui ne firent point partie de l'édit, et qui ne furent point enregistrés dans les parlemens. Ces articles, au nombre de cinquante-six, entrent dans beaucoup de détails; ils autorisent les ministres et maîtres d'école à rester dans le royaume; les protestans ne pouvaient être tenus de réparer les églises et presbytères, de tendre leurs maisons. On spécifiait les lieux où l'exercice du culte protestant ne pourrait être permis, et on réglait plusieurs choses sur les mariages, enterremens, procès, etc.

De plus, par deux brevets particuliers, Henri IV permit aux protestans de garder leurs places de sûreté pendant huit ans, et il leur assura tous les ans 180,000 écus pour l'entretien de leurs garnisons, et 45,000 écus pour leurs ministres.

Voyez l'*Histoire des édits de pacification*, par Soulier; Paris, 1682, in-12, et le *Nouveau Recueil de ce qui s'est fait pour et contre les protestans*, par Le Fèvre, 1686, in-4°. Le premier de ces écrits surtout est curieux.

NOTES DU LIVRE I<sup>er</sup>.I<sup>re</sup>. NOTE , page 100.

Nous donnerons ici , par forme de supplément , quelques détails sur les congrégations et réformes nées sur la fin du seizième siècle ou au commencement du dix-septième.

I. Une congrégation vint à cette époque d'Italie s'établir en France ; c'est celle des Barnabites ou Clercs-Réguliers de Saint-Paul , qui s'était formée dans le siècle précédent. Zacharie Colom introduisit ces religieux parmi nous \* ; ce protestant converti s'étant fait Barnabite à Milan ; comme nous l'avons vu , fut ensuite envoyé comme missionnaire dans le Béarn avec deux de ses confrères , Maurice Olgiati et Louis Bitosta. Ils arrivèrent dans le diocèse d'Oléron le 1<sup>er</sup>. juillet 1608 , et commencèrent leurs travaux. Colom prêchait particulièrement dans le diocèse de Lescar et Olgiati dans celui d'Oléron. Depuis on leur envoya d'Italie quelques coopérateurs : ils eurent des conférences avec les protestans , et en ramenèrent un grand nombre. En 1621 on les établit d'une manière fixe dans le pays , en leur donnant le collège de Lescar avec l'abbaye de Luc et le prieuré de Sainte-Christine. Le zèle que montrèrent ces religieux engagea plusieurs évêques à en demander pour leurs diocèses. Ils obtinrent des lettres-patentes en 1622. Henri de Gondi , évêque de Paris , leur permit de s'établir dans cette ville. Ils y habitèrent d'abord dans le faubourg Saint-Jacques ; mais dans la suite ils prirent possession du prieuré de Saint-Eloi , dans la Cité , et ils l'occupaient encore au moment de la révolution. Ils avaient aussi des maisons à Montargis , à Etampes et dans d'autres villes.

II. Les Feuillans firent encore plus de progrès après la mort de leur pieux instituteur , Jean de La Barrière. Ils n'avaient en 1600 que trois maisons , l'abbaye des Feuillans , le monastère de Paris et celui de Bordeaux ; depuis ils s'établirent

\* *Hist. des troubles du Béarn ; par Mirassou , in-12.*

à Lyon , à Saint-Ouille , à Soissons , à Rouen , au Plessis-Piquet , à Fontaines , à Saint-Mesmin près Orléans , etc. Ils formèrent à Paris une seconde maison qui leur servit de noviciat , et le chancelier Séguier en posa la première pierre. Louis XIII aimait à visiter l'église des Feuillans , rue Saint-Honoré. Cette congrégation compta dans ces commencemens des hommes d'un mérite éprouvé , Jean de Saint-Jérôme (1) , Sans de Sainte-Catherine , Jean-Jacques de Berthy , Eustache de Saint-Paul. Ce dernier était un docteur de Sorbonne , connu dans le monde sous le nom d'Eustache Asseline. Il prit l'habit de Feuillant en 1605 , étant âgé de trente-deux ans. Ses vertus , sa capacité , son zèle pour la prédication lui procurèrent la confiance et l'estime de plusieurs grands personnages. Il assista le maréchal de Marillac à la mort , et dirigeait beaucoup de personnes pieuses. Il était en rapport d'amitié et de bonnes œuvres avec saint François de Sales , le cardinal de La Rochefoucauld , l'abbé de Bérulle , le docteur Duval , M<sup>me</sup>. Acarie , Marguerite d'Arbouze. Sa Vie , par un de ses confrères \* , est suivie d'opuscules et de lettres de ce religieux.

\* Paris ,  
1646 , in-8°.

III. Une autre réforme , commencée dans le siècle précédent , est celle des Frères-Mineurs de l'Étroite Observance , appelés communément Récollets \* . Leur premier établissement avait été à Nevers en 1597 , et ils en avaient fait un second à Montargis deux ans après. Clément VIII les autorisa par une bulle du 26 mars 1601 , et écrivit aux évêques de France pour les exhorter à protéger cet institut. Nous avons vu en effet l'assemblée du clergé de 1605 les recommander au Roi. Le zèle de ces premiers religieux pour le ministère les fit sou-

\* *Hist. des  
Ordres mon.*  
tome VII ,  
ch. XIX.

---

(1) Jean de Saint-Jérôme ( son nom de famille était Gaulterson ) , né à Châlons-sur-Saône , fut le premier vicaire-général de sa congrégation , après Jean de La Barrière , il maintint la ferveur dans son ordre , et mourut à Rome le 10 janvier 1620. Il y a une notice sur lui dans la *Vie du Père Eustache de Saint-Paul* , page 256. Jean-Jacques Berty , dit de Sainte-Scolastique , né à Grenade , près Toulouse , fut grand-vicaire de Bordeaux ; il joignait des jeûnes extraordinaires à une prédication assidue. Il mourut le 9 octobre 1621. ( *Moréri.* )

haïter dans plusieurs villes. En 1603, Jacques Cottart et Anne Gosselin, sa femme, habitans de Paris, donnèrent aux Récollets une maison qui fut depuis accrue par les libéralités d'un officier de la maison du Roi, nommé Faure, et de Madeleine Brulart, sa femme. Marie de Médicis se déclara fondatrice de ce couvent et protectrice de la réforme. Henri IV favorisa aussi ces religieux, et leur fit donner des maisons occupées par les Franciscains de l'Ancienne Observance. Ses successeurs héritèrent de sa bienveillance pour eux; Louis XIII fonda leur couvent de Saint-Germain-en-Laye, et Louis XIV les établit dans la suite à Versailles, et les nomma aumôniers de ses armées.

IV. L'ordre de la Trinité de la rédemption des captifs vit aussi une réforme s'élever dans son sein. L'objet touchant que se proposait cet institut aurait dû, ce semble, attendre les destructeurs des ordres religieux et les philanthropes de nos jours; et, s'ils avaient été guidés par des motifs d'humanité, ils auraient sans doute excepté de la proscription générale des hommes courageux qui se dévouaient à racheter les esclaves chrétiens dans les pays infidèles. Vers la fin du siècle précédent, deux religieux Trinitaires, Julien de Nantonville et Claude Aleph; qui demeuraient dans un hermitage auprès de Pontoise, y établirent l'observance exacte de la règle, qui fut adoptée dans d'autres maisons \*. En 1603, François Petit, ministre-général de l'ordre, racheta soixante-douze captifs faits en Hongrie dans les guerres précédentes: ses successeurs dans le même siècle rachetèrent, jusqu'en 1726, huit cent treize captifs d'Afrique (1). Un tel service a sans doute quelque prix aux yeux des amis de l'humanité. Un fervent religieux de l'ordre, le Père Jérôme Halies, dit du Saint-Sacrement \*, trouvant

\* *Hist. des Ordres mon.* tome II, ch. XLVI.

\* *Ibid.* ch. XLVIII.

---

(1) En 1635, du Chalard, gentilhomme envoyé par Louis XIII à Maroc, racheta d'esclavage trois cent soixante matelots pour 216,000 fr. Comme ces dépenses ne lui furent pas remboursées, l'assemblée du clergé de 1670 écrivit une circulaire aux évêques pour les engager à recommander du Chalard aux charités des fidèles. L'assemblée de 1675 suivit cet exemple, et donna de plus quelques secours à ce gentilhomme.

du relâchement jusque dans la réforme précédente, institua une réforme qui fut approuvée par le souverain Pontife, et qui s'établit à Rome, à Aix et à Châteaubriant. Peu d'hommes ont poussé plus loin que Jérôme l'esprit de pénitence et la patience dans les traverses. Il fit plusieurs fois le voyage de Rome, et il alla en Espagne pour s'y former aux pratiques les plus austères de l'observance; et sa réforme se répandit encore après lui \* et forma sept nouveaux couvens en Provence.

V. Outre les Grands-Augustins, dont la fondation est bien antérieure au 17<sup>e</sup>. siècle, nous voyons s'élever, presque en même-tems, deux nouvelles congrégations du même ordre. L'une avait été instituée par François Amet \*, dit de Saint-Jérôme, et Matthieu de Sainte-Françoise; ils s'établirent d'abord dans le Midi, entr'autres à Avignon, jusqu'à ce qu'en 1608 Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, les fit venir à Paris, et les plaça dans son hôtel au faubourg Saint-Germain. Louis XIII, au retour de son expédition de La Rochelle, posa la première pierre de leur église, le 9 décembre 1629, et voulut qu'elle fût appelée Notre-Dame-des-Victoires. Ces religieux étaient appelés vulgairement les *Petits-Pères*, soit à cause de la petite taille des Pères Amet et Matthieu, soit, comme d'autres le veulent, à raison de la pauvreté et de la petitesse de leur premier établissement. Cette congrégation était divisée en trois provinces, qui avaient en tout trente-six maisons. Elle s'établit en Barbarie, en 1641, par le zèle d'un religieux qui était de la maison d'Etampes et de la branche du marquis d'Autri, et qui était connu dans son ordre sous le nom du Père Archange de Sainte-Marie-Egyptienne. Il mourut, en 1645, au couvent qu'il avait bâti dans le bastion de France. L'autre réforme d'Augustins avait commencé à Bourges, et eut pour auteurs Etienne Rabache et Roger Girard : on l'appela la province de Saint-Guillaume ou la communauté de Bourges; et elle avait une vingtaine de couvens. A Paris ces religieux portaient le nom de Petits-Augustins, pour les distinguer des grands; ce fut la Reine Marguerite qui les fit venir à Paris en 1612 pour remplacer ceux d'Avignon.

\* Il mourut à Rome le 30 janvier 1637.

\* *Dictionnaire de Moréri*, mot AUGUSTINS, tome I<sup>er</sup>.

VI. L'ordre de Saint-Benoît offrit aussi quelques exemples de ce zèle pour l'ancienne discipline. Noël Mars, Bénédictin de Marmoutier \*, sollicita et obtint, en 1604, la permission de se retirer avec quelques-uns de ses confrères au prieuré de Lehou-sur-Rance, près Dinan en Bretagne, et là il donna naissance à la congrégation dite de Bretagne, dont il fut nommé visiteur-général. Sa piété et son attachement à la règle le firent demander pour réformer plusieurs abbayes. Cet excellent religieux était né à Orléans en 1577, et mourut le 31 janvier 1611, n'ayant encore que trente-quatre ans. Sa notice dans les *Eloges* de Bouette de Blemur rapporte des traits édifiants de sa vie : on commença des informations sur ses vertus et sur des miracles attribués à son intercession.

\* *Eloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de Saint-Benoît* (par Jacqueline Bouette de Blemur); 1679, 2 vol. in-4°. Voyez le tome II, page 219.

VII. La congrégation des Bénédictins anglais est moins une réforme qu'une restauration. Cette association \* avait été dispersée par les guerres et les persécutions qui avaient désolé l'église catholique d'Angleterre \*; elle avait perdu ses maisons et ses biens, et il n'en restait plus qu'un seul religieux en 1607. Ce religieux s'adjoignit quelques Bénédictins d'autres congrégations. Un docteur anglais réfugié en France contribua beaucoup à relever ce corps presque expirant. Guillaume Gifford, né en Angleterre en 1554, docteur en théologie à Pont-à-Mousson, avait eu l'avantage d'habiter quelque tems en Italie auprès de saint Charles Borromée, et d'accompagner cet illustre prélat dans ses visites pastorales. De retour en France, il embrassa la vie monastique à Saint-Remi de Reims, sous le nom de Gabriël de Sainte-Marie, et annonça la parole de Dieu avec beaucoup de fruit à Paris et dans plusieurs provinces. Il fonda deux maisons de son ordre à Paris et à Saint-Malo, et fut nommé en 1617 président de la congrégation Anglo-Bénédictine en France; c'est le même qui devint depuis archevêque de Reims, gouverna ce diocèse avec beaucoup de sagesse, et laissa des sermons imprimés et des livres de théologie et de controverse \*. La congrégation des Bénédictins anglais a subsisté en France jusqu'à la révolution.

\* *Hist. des Ordres mon.* tome VI, chap. xxxvi.  
\* *Gallia christ.* t. VII, article des *Congrég. à Paris.*

\* Il mourut le 11 avril 1629.

VIII. Une réforme de l'ordre de Prémontré \* avait été commencée par Daniël Picart, abbé de Sainte-Marie-aux-Bois,



près Pont-à-Mousson; elle fut continuée, avec plus de succès (par Héliot), encore, par Servais Layruels, condisciple du bienheureux Pierre Fourier et de Didier de La Cour. Layruels, né dans le Hainaut en 1580, fut reçu docteur de Sorbonne, et fit profession à Verdun. On le nomma visiteur dans son ordre, et il ne se servit de son autorité que pour propager la réforme. Elle se répandit en France, dans les Pays-Bas, en Allemagne et jusqu'en Autriche. Layruels transféra l'abbaye à Pont-à-Mousson, y bâtit une église et des lieux réguliers, et mourut pieusement le 18 octobre 1631. Paul V approuva sa congrégation, qui comptait plus de quatre-vingts maisons. Les successeurs de Layruels maintinrent son ouvrage. On cite parmi eux Pierre Thienville, qui abdiqua pour se donner entièrement aux exercices de piété, et mourut en 1663, en grande réputation de vertu, et Nicolas Guinet, homme pieux, habile, charitable, auteur de plusieurs ouvrages, qui mourut en 1695.

IX. A l'autre extrémité du royaume, une réforme de l'ordre des Carmes avait été commencée en 1604 par Pierre Behourt, religieux de cet ordre, secondé ensuite par Philippe Thibaut. Celui-ci était un jeune religieux, mais plein de zèle, de douceur et de mérite \* et il avait fait avec succès ses études théologiques à Paris, lorsque le seul désir de pratiquer les observances régulières le conduisit à Rennes. Il consolida ce qu'avait ébauché Behourt, obtint une approbation de Paul V, et est regardé comme le fondateur d'une congrégation particulière, dite de Rennes ou de Touraine, qui se composait d'environ trente maisons. Thibaut fut visiteur-général de son ordre, exerça le ministère de la chaire en Bretagne, et refusa l'évêché de Nantes (1). Sa congrégation le perdit le 24

\* *Hist. des Ordres mon.* (par Héliot.) tome I<sup>er</sup>, ch. XLVI. *Vie du vén. P. Philippe Thibaut*; par le P. Lezin de Ste-Scholastique (Guillaume de Buchamps); Paris, 1673, in-12.

(1) Thibaut fit en 1624 le voyage de Flandre pour y introduire la réforme dans les couvens des Carmes; elle fut adoptée à Valenciennes et dans plusieurs autres maisons, et il y en eut cinq nouvelles fondées de la même observance. Vers le même tems, le Père Blanchard entreprit d'observer la règle du patriarche Albert sans les mitigations postérieures. Il bâtit un hermitage à Grateville, au diocèse de Bazas; mais cette maison, qui était fort austère, ne subsista pas long-tems, et on fut obligé

janvier 1638. Elle a fourni d'autres exemples de zèle et de vertu, comme le Père Dominique de Saint-Albert, mort en 1634, et Jean de Saint-Samson, mort en 1636. Celui-ci, nommé dans le monde Jean Dumoulin, était aveugle de naissance et fit de grands progrès dans les voies spirituelles. On lui attribuait des faveurs surnaturelles. Les gens du monde le consultaient souvent sur les intérêts de leur conscience, et Marie de Médicis se fit recommander à ses prières. On peut voir sa Vie qui est fort édifiante, et à la suite de laquelle on trouve des extraits de ses Œuvres spirituelles.

X. Sébastien Michaëlis, Dominicain de Marseille, homme habile autant que religieux zélé, est auteur de la réforme des Dominicains, qui était connue sous le nom de Congrégation Occitane. Elle avait commencé à Toulouse en 1596, et fut approuvée par Paul V en 1608. Michaëlis vint à Paris, et bâtit un couvent, rue Saint-Honoré; le cardinal de Gondi et Jean du Tillet de La Bessière l'aiderent de leurs libéralités. Le pieux instituteur se livrait à la prédication, et soutint une conférence avec le ministre Gigord, de Montpellier. Il mourut le 5 mai 1618.

XI. En Dauphiné, Antoine Tolosani, abbé général de l'ordre de Saint-Antoine, travaillait aussi à y introduire la réforme. Sa réputation de savoir et de piété lui donnait plus de moyens de réussir. C'était un des plus grands prédicateurs de son tems; il soutenait la controverse avec les protestans, et eut à Montélimar une conférence publique avec le ministre Chamier. Il laissa des ouvrages sur ces matières, et mourut le 12 janvier 1615. Celui qui le seconda le plus dans ses projets de réforme fut Pierre de Saucjehan, religieux du même ordre; né dans le Limousin en 1571, il prit l'habit des Antonins en 1598, et fut à la fois un bon religieux et un zélé pasteur. Chargé pendant quelque tems d'une cure dans le Dauphiné, il y rétablit le bon ordre. On l'envoya en 1618 à Paris, pour mettre la réforme dans la maison dite le Petit-

---

de la supprimer, à cause des troubles qu'y introduisit un imposteur, nommé Jean Labadie. (Voyez l'*Histoire des Ordres monastiques* et le Dictionnaire de Moréri, article LABADIE.)

Saint-Antoine. Sanejean s'acquitta de cette commission avec autant de prudence que de zèle. Il se lia dans cette occasion avec le docteur Duval, avec la présidente Goussault, la marquise de Pisieux, etc. Il passa deux ans dans la capitale, et s'y fit estimer de tous. Etant retourné dans le Dauphiné, il s'appliqua à la conversion des protestans \*.

XII. On ne connaissait point encore dans le royaume l'ordre des religieuses Capucines, qui avait commencé en Italie dans le siècle précédent. La Reine Louise de Lorraine, veuve de Henri III, résolut d'introduire ces religieuses en France, et recommanda cette œuvre par son testament, en laissant pour cet objet une somme de 20,000 écus. La duchesse de Mercœur, belle-sœur de la Reine, remplit ses intentions, acheta un hôtel dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis les Capucins, et y fit jeter en 1604 les fondemens d'un monastère qui fut achevé deux ans après. La princesse pourvut aux dépenses avec beaucoup de générosité, et installa les religieuses dans le nouveau couvent. Le cardinal de Gondi, ancien évêque de Paris, présida à la cérémonie, assisté de Henri de Gondi, son neveu et son successeur. Le Père Ange de Joyeuse, alors gardien du couvent des Capucins, s'y trouvait avec ses confrères qui devaient être chargés de la direction du nouveau monastère. Depuis, il s'établit un couvent du même ordre à Marseille, par les soins de Martie d'Oraison, baronne d'Allemagne, pieuse veuve, que le dessein de mener une vie pauvre et cachée engagea depuis à quitter la Provence et à se consacrer au soin des malades dans l'Hôtel-Dieu de Paris. Elle y cherchait les emplois les plus bas et y passa plusieurs années, entièrement inconnue au monde. Elle y mourut le 30 mai 1627; sa vie a été écrite par Bonnet \*. Les Capucines, les Annonciades, les religieuses de la Conception, les Cordelières, les Récolettes et les Filles de l'*Ave-Maria* à Paris étaient autant de branches de l'ordre de Sainte-Claire, quoiqu'avec des constitutions particulières.

Nous aurions pu joindre à cette liste plusieurs réformes locales et particulières. André Lemoul, abbé de Saint-Martin de Séez, mort en 1616, avait travaillé, de concert avec Charles Turgot, conseiller au parlement de Normandie, à remettre

\* Voyez la Vie de Tolosani et celle de Sanejean, ar Loyac, abbé de Gondou; celle-ci est de 1633, in-8°.

\* Voyez l'*Hist. des Ordres mon.* d'Héliot, tome VII, page 210.

la régularité dans les abbayes de Normandie. A Montmartre, Marie de Beauvilliers; à Saint-Paul-lès-Beauvais, Madeleine de Sourdis; à Almenesche, Louise de Médavy; à Gif, Madeleine de Montenay, et d'autres pieuses abbeses, apportèrent tous les soins à réformer ces maisons, et y réussirent plus encore par leurs exemples que par leurs exhortations; on nous a conservé des détails précieux sur leurs vertus et leurs services\*. Des abbés commendataires secondaient même ce mouvement et ces efforts. Jean de La Salle, fils du gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye, étant devenu abbé d'Abbecour, au diocèse de Chartres, s'y retira pour vivre dans les pratiques de la piété, et y fit profession en 1602; il observait la règle comme les religieux, et mourut le 6 octobre 1609, dans la pratique de l'humilité et de la pénitence\*. François de Saquepéc de Sélincourt, abbé de Saint-Evroul, diocèse de Lisieux, quitta le monde en 1597, et se retira dans son abbaye dont il répara les ruines; on le voyait, bien que commendataire, s'astreindre à tous les exercices de la règle et même au travail des mains, et animer les religieux par son courage et sa ferveur; ce pieux ecclésiastique mourut le 25 février 1613. Robert de La Mesnardière de Courbespine, abbé de Sainte-Colombe, et Louis Arnolphiui, abbé de Saint-Martin de Nevers et de Fontainejean, méritent d'être cités pour leur zèle, ainsi qu'Octave Arnolphiui, abbé de la Charmoye, qui alla faire profession à Clairvaux, et travailla ensuite à la réforme de l'ordre avec Abraham Largentier et Etienne Mangin. A l'hôpital de Beaulieu, dans le diocèse de Cahors, Galiotte de Gourdon montra, jeune encore, un courage extraordinaire pour la réforme de cette maison; son zèle et ses exemples avaient déjà commencé cette entreprise; mais la pieuse prieure mourut le 24 juin 1618, n'étant âgée que de vingt-neuf ans\*.

\* Voyez les *Eloges*, de Bouette de Blemur, et *l'Hist. des Ordres mon.* d'Héliot, tome VI.

\* *Gallia christiana*, tome VIII.

\* Voyez *l'Hist. des Ordres mon.* t. III. ch. xv.

2<sup>e</sup>. NOTE, page 112.

Il est à propos de faire remarquer, pour la parfaite intelligence de l'histoire de ce tems-là, qu'il y eut successivement sur le siège de Paris quatre prélats du nom de Gondi.

Le premier, Pierre de Gondi, cardinal, était né en 1533;

il fut évêque de Langres en 1566, et de Paris deux ans après. Il se démit de ce dernier siège en 1598, en faveur de son neveu, Henri de Gondi; cependant il retint quelque part dans l'administration du diocèse. Ce prélat distribua de grandes aumônes pendant le siège de Paris, et donna par son testament 80,000 liv. pour bâtir des couvens aux Capucins et aux Dominicains. Il mourut le 17 février 1616.

Henri de Gondi, dit le cardinal de Retz, évêque de Paris en 1598, favorisa l'établissement des congrégations et communautés qui se formèrent de son tems. Il s'unit au cardinal de La Rochefoucauld et au Père de Bérulle pour soutenir les intérêts de l'Eglise dans le conseil du Roi. Ce prélat ayant suivi Louis XIII dans son voyage en Languedoc, mourut au camp devant Béziers, le 3 août 1622.

Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, était frère de Henri; il avait porté l'habit de religieux Capucin, et il affectionna toujours cet ordre. Une bulle du 20 octobre 1622 érigea Paris en métropole détachée de Sens, et lui donna pour suffragans Chartres, Meaux et Orléans. Jean-François, qui était doyen de Notre-Dame, fut fait archevêque. Il vit s'élever beaucoup d'églises et de communautés dans son diocèse. En 1640 il tint une assemblée des évêques de sa province. On y condamna le 28 mars le livre intitulé : *Optatus Gallus de cavendo schismate*, par Charles Hersent. Ce livre faisait alors beaucoup de bruit; seize archevêques et évêques qui se trouvaient à Paris souscrivirent à la censure. Jean-François de Gondi mourut le 21 mars 1654, à soixante-onze ans. Il y eut sous lui une disette à Paris, en 1631, et l'Hôtel-Dieu se trouvant dans un extrême dénûment, le parlement ordonna une quête générale, et l'archevêque chargea les curés et les prédicateurs de recommander en chaire les besoins des pauvres à la charité des fidèles.

Jean-François de Paule-Gondi, dit le cardinal de Retz, était fils du comte de Joigny, général des galères, et eut saint Vincent de Paul pour précepteur. Il devint coadjuteur de Paris en 1643, et se rendit fameux par le rôle qu'il joua lors des troubles de la Fronde. Il s'échappa en 1654 du château de Nantes où il était détenu, et se retira à Rome. Il

ne revint en France qu'après la mort du cardinal de Mazarin , et donna sa démission en 1662 ; il en sera parlé dans le

\* Voyez la IV<sup>e</sup>. livre \*.

liste des évêques dans le *Pastorale parisienne*, 1786, t. I<sup>er</sup>, in-4<sup>o</sup>.

3<sup>e</sup>. NOTE, page 126.

On distinguait plusieurs congrégations de religieuses Ursulines , savoir :

1<sup>o</sup>. La congrégation de Paris , qui doit son origine au zèle de M<sup>me</sup>. de Sainte-Beuve, et dont Cécile de Belloy fut la première religieuse. Cette pieuse fille, née en 1583, mourut le 21 août 1639, ayant fondé un grand nombre d'établissements. Cette congrégation avait, comme on l'a dit, quatre-vingts maisons.

2<sup>o</sup>. La congrégation de Bordeaux , établie par les soins de Françoise de Cazères, dite de la Croix, qui mourut en novembre 1649. Cette congrégation comptait plus de cent maisons, dont plusieurs dans les Pays-Bas et en Allemagne.

3<sup>o</sup>. La congrégation de Lyon, formée par Françoise de Bermond, dite de Jésus-Maria, la même qui avait concouru à l'établissement des Ursulines à Paris. Françoise, née à Avignon en 1572, mourut le 19 février 1628. Sa congrégation fut reconnue en 1619, et était composée de soixante-quatorze monastères.

4<sup>o</sup>. La congrégation de Dijon, qui date aussi de 1619, et qui comprenait vingt maisons; elle fut instituée par Françoise de Xaintonge, fille d'un conseiller au parlement de Dijon, morte à Troyes le 4 novembre 1639.

5<sup>o</sup>. La congrégation de Toulouse, qui commença vers 1611, et avait vingt couvens; elle est due à Marguerite de Vigier, dite de Sainte-Ursule, une des premières compagnes de la Mère de Bermond. Marguerite était née à Lisle dans le Comtat, et mourut dans le couvent de Villefranche le 14 décembre 1646.

6<sup>o</sup>. La congrégation dite de la Présentation, qui se composait d'environ vingt-deux maisons; l'institutrice, Lucrece de Gastineau, née dans la principauté d'Orange en 1594, obtint en 1637 un bref pour autoriser le couvent d'Avignon dont elle était supérieure, et mourut le 30 août 1657.

7°. La congrégation d'Arles, qui avait huit maisons. Jeanne de Rampale, dite de Jésus, en est regardée comme la fondatrice. Née en Provence en 1583, elle obtint une bulle en 1624, et mourut le 7 juillet 1636 en grande réputation de piété.

8°. La congrégation de Tulles, autorisée en 1623, qui n'avait que six maisons; elle est due à Antoinette Micolon, dite en religion Colombe du Saint-Esprit, née en Auvergne en 1592, et morte à Arlons le 11 mars 1659.

9°. La congrégation de Franche-Comté, commencée en 1604, et composée aussi de six maisons; l'institutrice fut Anne de Xaintonge, sœur de Françoise déjà citée plus haut. Anne, née à Dijon en 1567, mourut à Dôle le 8 juin 1621. On a sa Vie, par Grosez\*.

4<sup>e</sup>. NOTE, page 149.

Quelques savans se rendirent utiles à l'Eglise par leurs travaux à cette époque.

Arnaud de Pontac, évêque de Bazas en 1572 et un des prélats de l'assemblée de Melun en 1579, publia des commentaires sur Abdias, des notes sur la Chronique d'Eusèbe et un ouvrage de controverse contre du Plessis-Mornai; il mourut le 4 février 1605, laissant 12,000 écus pour réparer sa cathédrale.

Fronton du Duc, Jésuite, né à Bordeaux en 1558, bibliothécaire du collège de Clermont à Paris, fut chargé de préparer des éditions des ouvrages des Pères grecs sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. On lui doit des éditions de saint Jean-Chrysostôme, de saint Paulin, de saint Jean-Damascène et de l'Histoire ecclésiastique de Nicéphore Calixte. Il publia une Bibliothèque des anciens Pères en 2 vol. in-fol., et trois volumes de controverse contre du Plessis-Mornai, à l'occasion de son Traité de l'Eucharistie. Fronton du Duc mourut à Paris le 25 septembre 1624.

Gabriel de l'Aubespiue, évêque d'Orléans en 1604, mort à Grenoble le 15 août 1630, était un prélat habile. Ses recherches sur l'ancienne discipline de l'Eglise touchant l'administration des sacrements de pénitence et d'eucharistie, annon-

\* Voyez  
l'*Hist. des*  
*Ordres mon.*  
d'Héliot,  
t. VII; les  
*Chroniq. des*  
*Ursulines*, et  
l'*Histoire de*  
l'*Ordre de*  
*Ste.-Ursule*,  
déjà citées.

cent beaucoup d'érudition et de critique. Le principal de ses ouvrages a pour titre : *De veteribus Ecclesie Ritibus* ; 1623, in-4<sup>o</sup>.

Jean Filesac, docteur en théologie de la faculté de Paris et curé de Saint-Jean-en-Grève, fut un des ornemens de la faculté par sa piété et sa science. Il mourut, dans un âge avancé, le 27 mai 1638, ayant publié un grand nombre d'ouvrages sur la théologie et la discipline.

5<sup>e</sup>. NOTE, page 163.

Après la mort de Henri IV on avait cru devoir tranquiliser les protestans par une déclaration du 22 mai 1610, qui confirmait l'édit de Nantes. On maintint aussi les dispositions du feu Roi, soit pour les places de sûreté, soit pour les sommes accordées afin d'entretenir les garnisons et de payer les ministres. Toutefois les protestans parurent disposés à tirer parti des circonstances pour obtenir de nouvelles faveurs. Ils présentèrent un long cahier de plaintes, refusèrent de se séparer, et renouvelèrent le règlement fait à Sainte-Foi en 1594 pour la formation d'un conseil politique en chaque province. La cour ne put obtenir la séparation de leur assemblée qu'en leur accordant un nouveau brevet pour garder leurs places de sûreté pendant cinq ans, et en leur promettant une augmentation de pension pour leurs garnisons et leurs ministres.

Ils tinrent néanmoins des assemblées dans toutes les provinces, dressèrent des mémoires, et envoyèrent des députés à la cour. La régente défendit ces réunions, et fit expédier une déclaration du 13 avril 1611, portant une abolition générale pour ceux qui s'étaient trouvés à ces assemblées illécites. Mais le synode national de Privas, où présidaient les ministres Dumoulin et Chamier, fit publier une déclaration du 1<sup>er</sup>. juin, par laquelle le parti protestant rejetait l'abolition avec mépris, déclarant n'en avoir pas besoin, et que leurs assemblées étaient légitimes.

La veille et le jour de Noël 1614 les calvinistes de Milhau, dans le Rouergue, prirent les armes, chassèrent les prêtres de la ville, forcèrent les portes de l'église, brisèrent les croix et les autels, et profanèrent les hosties.



En 1615 la cour ayant arrêté le mariage de Louis XIII avec une infante d'Espagne, et d'une sœur du Roi, Madame Elisabeth, avec un prince d'Espagne, les protestans prirent ombrage de cette alliance et cherchèrent à l'empêcher. Ils s'assemblèrent à Grenoble, puis à Nîmes pour prendre des mesures à cet effet, et le duc de Rohan, un des seigneurs de leur parti, se saisit d'un passage sur la Dordogne pour empêcher le Roi de se rendre à la frontière d'Espagne. La cour fut obligée de suivre une autre route. Cette levée d'armes n'eut pas d'autre suite, le Roi ayant accordé en 1616 une nouvelle augmentation de 90,000 liv. de subsides pour les garnisons et les ministres, malgré les représentations des catholiques, qui disaient que c'était donner les moyens de lever des troupes.

6<sup>e</sup>. NOTE, page 165.

Le parti protestant vit avec chagrin ce qui venait de se passer dans le Béarn; les chefs et les ministres s'assemblèrent à La Rochelle à la fin de décembre 1620\*, et malgré les défenses les plus expresses. Ils arrêtèrent dans une assemblée tenue à Milhau de faire des préparatifs de guerre, commencèrent les hostilités dans le Vivarais, et levèrent l'étendard de la révolte en plusieurs villes.

Le Roi partit de Fontainebleau le 29 avril 1621 pour les réduire\*, et s'empara de plusieurs villes du Poitou. L'assemblée de La Rochelle prépara tout pour résister. Le peuple de cette ville se montrait fort irrité contre les prêtres qui y demeuraient. Pour les soustraire aux fureurs de la multitude, le maire les fit embarquer et conduire à Brouage; les Pères de l'Oratoire et les catholiques furent aussi expulsés de la ville. Saint-Jean-d'Angely fut pris après cinq semaines de siège; le Roi refusa d'accorder aucune capitulation aux habitans, qui, l'année précédente, avaient pillé les églises, chassé les catholiques et secoué le joug du souverain pour se lier avec ceux de La Rochelle. On se rendit maître de plusieurs villes de la Guienne; mais on échoua devant Montauban, dont le Roi fut obligé de lever le siège. Le ministre Chamier, plus habile à fomenter la révolte qu'à soutenir la controverse, contribua

\* *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de l'Europe* (par d'Avrigny), t. I<sup>er</sup>.

\* *Hist. des édits de pacification*; par Soulier, 1682, in 12, pages 195 et suiv.

beaucoup à la résistance de la ville, et fut tué en animant ceux de son parti. La levée du siège de Montauban échauffa l'ardeur des protestans. Les Cévennes se révoltèrent, les églises y furent pillées et les prêtres massacrés. En un instant le Languedoc se trouva en feu; Nîmes et Montpellier secouèrent le joug. Dans la première de ces villes, la cathédrale, qui avait été déjà abattue en 1567 et relevée en 1590, fut détruite de nouveau; les autres églises de cette ville et de Montpellier furent pillées ou ruinées, et les ecclésiastiques expulsés. L'évêque, Pierre Fenouillet, courut risque de la vie. Prédicateur zélé et prélat pieux, il était incommodé aux protestans par ses vertus et ses talens, et avait rappelé dans la ville les communautés précédemment expulsées. Il fut obligé de se retirer à Mont-Ferrand. Soubise, un des chefs protestans, s'empara de plusieurs îles sur les côtes du Poitou, et ravagea des monastères, entr'autres l'abbaye de Sablonceaux, déjà pillée soixante ans auparavant. Les églises du Médoc et du Languedoc furent dévastées. La guerre recommença en 1622; il fallut assiéger plusieurs villes de Guienne. Montpellier capitula après une longue négociation, et le Roi y fit son entrée le 21 octobre, et conclut la paix avec les protestans. L'évêque revint dans cette ville, et s'occupa de réparer le mal que l'influence de la réforme avait fait à son diocèse. Les catholiques du Midi souffrirent extrêmement dans ces troubles. Des violences, des profanations, des assassinats marquèrent le triomphe des protestans. A Saint-Laurent, diocèse de Gap, un notaire, nommé Jean Ligier, entra par violence dans l'église catholique un dimanche (1622), et s'étant revêtu des habits sacerdotaux, monta à cheval avec quelques protestans déguisés comme lui. Il courut ainsi tout le village, forçant ceux qu'il rencontrait de se mettre à genoux devant une tranche de rave, qu'il portait avec une pompe dérisoire, et qu'il prétendait être le Dieu des *papistes*. Il obligeait de plus à lui donner de l'argent, et mêlait l'insulte à la violence. On voit dix ans après le clergé poursuivre vainement la punition de cette impiété; tout le parti protestant prit fait et cause pour Ligier, et le consistoire en corps alla solliciter le parlement en sa faveur\*.

\* Voyez les Procès-Verbaux du clergé de 1635, où ce fait et quelques autres sont relatés.

## NOTES DU LIVRE II.

1<sup>re</sup>. NOTE, page 193.

Ce qui attira surtout l'attention du clergé à cette époque, et ce qui faisait l'objet de ses plus vives remontrances, c'étaient les entreprises continuelles des protestans et les obstacles qu'ils apportaient en beaucoup de lieux à l'exercice de la religion catholique. Ils n'avaient pas observé long-tems les conditions de l'accordement conclu avec leurs chefs devant Montpellier en 1622. Ils profitèrent, pour se révolter une seconde fois d'un moment où ils croyaient la cour embarrassée au dedans et au dehors. \* Le 17 janvier 1625, un de leurs chefs, le comte de Soubise, s'empara de Port-Louis en Bretagne; il était déjà en possession de l'île de Rhé, et se rendit aussi maître de celle d'Oléron. En même tems le duc de Rohan parcourait les villes protestantes dans l'intérieur du royaume; il était accompagné de ministres, faisait porter une Bible devant lui, et haranguait dans les places publiques pour échauffer les esprits. Toutefois le cardinal de Richelieu, alors occupé d'autres soins, reçut des propositions d'accordement, et accorda quelques avantages aux protestans \* Cette nouvelle paix ne dura pas plus que la précédente. Le duc de Rohan et Soubise firent alliance avec l'Angleterre \*, qui leur promit des secours; et en effet les Anglais opérèrent un débarquement à l'île de Rhé et tentèrent de s'emparer des forts. La quatrième guerre commença; le duc de Rohan fit soulever plusieurs villes du Languedoc, et le ministre Bérault engagea Montauban à prendre le parti de la révolte. Le cardinal de Richelieu jugea qu'il ne rétablirait jamais la tranquillité dans le royaume, s'il ne parvenait à réduire La Rochelle, foyer continuel de troubles. On commença le siège de cette place \*, et le Roi y vint en personne le 22 octobre, accompagné des princes et du cardinal. Le mois suivant, on construisit une digue pour empêcher la ville de recevoir des secours par mer. Pendant ce tems le duc de Rohan partou-

\* *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Europe* (par d'Avrigny), t. I<sup>er</sup>, année 1625.

\* En 1626.

\* *Histoire des élites de pacification*; par Soulier, 1682, in-12, page 229.

\* 10 août 1627.

rait le royaume , cherchant à exciter des soulèvemens et à surprendre des places. Le 13 novembre 1627 , il s'empara de Pamiers , dont l'évêque , Henri de Sponde , eut peine à s'échapper ; la ville ne fut reprise par les troupes du Roi que le 10 mars suivant. Le duc de Rohan fut repoussé en voulant surprendre Montpellier. Enfin , La Rochelle fut forcée de se rendre

\* 28 octobre 1628.

\* 1<sup>er</sup> novembre.

\* En 1613.

\* Par une bulle d'Innocent X , du 4 mai 1648.

après un long siège , pendant lequel les habitans avaient mieux aimé supporter les horreurs de la famine que de se soumettre à leur souverain. Le Roi fit son entrée dans la ville \* et y rétablit l'exercice de la religion catholique. On prit successivement des mesures pour favoriser le retour des habitans à la foi qu'ils avaient abandonnée. Une maison de Pères de l'Oratoire avait été établie \* à La Rochelle par Jacques Gasteau , un des premiers associés du Père de Bérulle ; depuis ils avaient été expulsés par les protestans. Ils rentrèrent après le siège , et travaillèrent utilement à dissiper des préventions enracinées. Des communautés de femmes s'établirent aussi dans la ville. Le Roi sollicita la translation du siège de Maillezais à La Rochelle , et elle fut opérée dans la suite \* , Jacques Raoul , évêque de Saintes , fut fait évêque de La Rochelle , et s'occupa de ramener ses diocésains à l'unité par des prédications fréquentes et des missions extraordinaires. En attendant que la cathédrale fût construite , on faisait l'office dans le principal temple des calvinistes.

La persévérance et le génie du cardinal de Richelieu avaient pu seuls triompher des obstacles qu'il eût à vaincre dans le siège de La Rochelle. La prise de cette ville est peut-être le service le plus signalé qu'il ait rendu à l'Eglise et à l'Etat pendant son long ministère. C'est de là que date l'affaiblissement d'un parti qui avait troublé si souvent la tranquillité du royaume. Le duc de Rohan continuait encore la guerre en Languedoc (1) ; mais le 27 mai 1629 , Privas , autre boulevard des protestans , fut pris. Pendant le siège , le Père Jérôme de Condrieu , gardien

---

(1) On surprit un traité , du 3 mai 1629 , entre le Roi d'Espagne et le duc de Rohan , traité par lequel celui-ci s'engageait à continuer la guerre dans l'intérieur du royaume. Ce traité est rapporté en entier dans l'*Histoire des édits de pacification* , de Soullier , page 255.

des Capucins de Valence, s'étant trouvé écarté du camp, fut massacré par les protestans de la manière la plus barbare : ils le dépouillèrent, l'attachèrent à un arbre et le criblèrent de coups. On traita les habitans de Privas avec une sévérité qui épouvanta les autres. La plupart des villes soulevées dans les Cévennes et dans le bas Languedoc se soumirent. Alais capitula \*, et le duc de Rohan ayant demandé la paix, elle fut conclue \* dans cette ville. Les députés de Montauban refusaient encore d'y souscrire, si on ne conservait pas leurs fortifications; l'approche d'une armée les rendit moins exigeans. Ce ne fut qu'alors que l'exercice de la religion catholique fut rétabli dans Montauban, après y avoir été proscrit en 1561. L'évêque, Anne de Murviel, l'avait obtenu momentanément \*; mais il avait été ensuite obligé de céder à l'ascendant du parti dominant. Il résidait à Montech, d'où il ne revint à Montauban qu'en 1629. Le 20 août de cette année, le cardinal de Richelieu fit son entrée dans cette ville, et le lendemain il officia pontificalement dans l'église Saint-Jacques, que les protestans avaient dépouillée et presque ruinée. On la répara et elle devint l'église cathédrale. Les Jésuites et les Capucins donnèrent une mission générale dans la ville, et le duc d'Épernon fonda un couvent pour ces derniers. D'autres communautés s'établirent successivement à Montauban. On recommença dans plusieurs parties du Midi à relever ou réparer les églises détruites ou endommagées pendant les troubles, et notamment les cathédrales de Nîmes et de Montpellier. Dans cette dernière ville, les collégiales, les paroisses et les couvens sortirent peu à peu de leurs ruines : de nouveaux établissemens même s'y formèrent. Les religieuses de la Visitation, les Ursulines, les Dames du Refuge et celles du Bon-Pasteur, se fixèrent successivement à Montpellier. L'évêque, le vertueux Fenouillet, favorisa ces institutions et quelques autres.

La prise des places occupées par les protestans et la dispersion de leurs troupes n'empêchèrent cependant point encore qu'ils ne commissent des désordres et des violences en plusieurs points du royaume. On voit qu'en 1635 ils étaient encore maîtres de plusieurs églises dans le Dauphiné, et qu'ils refusaient

\* 16 juin.

\* 27 juin.

\* En 1600  
et en 1623.

de les rendre au clergé catholique, sur lequel ils les avaient envahies. Ils avaient assassiné trois curés des diocèses de Valence et de Die, et on réclamait vainement la punition de ces meurtres. Nicolas Bonnault, grand-vicaire d'Uzès, avait été pareillement mis à mort, parce qu'il avait retiré un bénéfice des mains des protestans. Joseph La Fontaine, ministre à Carlas, avaient publiquement tourné en dérision les cérémonies de l'Eglise dans le sacrement du baptême, et avait été acquitté par la chambre mi-partie de Castres. Dans le Dauphiné surtout les protestans dominaient encore, et, en se tenant unis, exerçaient mille vexations contre les catholiques.

2<sup>e</sup>. NOTE, page 243.

L'état religieux offre à cette époque plusieurs modèles de pénitence et de ferveur.

Pierre Moreau, d'abord avocat, fonda un couvent de Minimes à Soissons, entra ensuite dans cet ordre, et donna tout son bien aux pauvres; son esprit d'oraison, et ses lumières dans les choses du salut faisaient rechercher ses conseils; il assista le duc de Mayenne à la mort, et fut visité par Louis XIII et Anne d'Autriche. Il mourut le 31 mai 1626 \*.

\* Voyez sa Vie; Paris, 1639, in 12.

Jean Halbout de La Becquetière, conseiller à Vire, était marié à Anne de La Boderie, de la famille des savans de ce nom, lorsqu'il se décida, ainsi que sa femme, à embrasser l'état religieux. Il entra, sous le nom de Frère Elzéar, dans un couvent de Capucins, tandis qu'Anne prenait l'habit de religieuse dans le monastère de Villers-Canivet, près Falaise. Nicolas de La Boderie, beau-frère de La Becquetière, se fit Capucin avec lui. Celui-ci vécut peu dans son ordre, fut enlevé par une épidémie qui régnait à Caen. Il mourut le 6 août 1626, âgé seulement de trente-trois ans. Sa Vie \* est curieuse par les détails qu'elle renferme sur plusieurs personnages de la même province. C'était un homme d'une vertu solide, et plein de courage et de zèle. Etant encore dans le monde, il avait été lié avec M<sup>me</sup>. Acarie, avec Claude Bernard et le baron de Renty.

\* Par Joseph Le Chevalier; Paris, 1698, in-8<sup>o</sup>.

Jean Goulu, d'abord avocat, entra en 1604 dans l'ordre

des Feuillans , sous le nom de Jean de Saint-François , devint général de son ordre et composa plusieurs bons ouvrages. Il mourut le 5 janvier 1629. Saint François de Sales parle avec estime de lui dans ses Lettres.

Jérôme Petit , abbé et réformateur de l'Etoile , ordre de Cîteaux , diocèse de Poitiers , mourut en 1631 , après avoir fait revivre dans son monastère l'esprit de la règle de Saint-Bernard \*.

Philippe François , Bénédictin de Saint-Vannes , mort le 27 mai 1635 , fut un directeur éclairé et auteur de bons livres de dévotion.

\* Sa Vie man. est citée dans la *Bibliot. hist.* tome III.

Deux Jésuites , Louis Lallemant et Jean Suffren , méritent d'être cités ; le premier mourut le 5 avril 1635 , à Bourges , où il était recteur du collège ; on trouve un abrégé de sa Vie , par le Père Champignon , à la tête de ses écrits de piété. Jean Suffren , né à Salon , fut confesseur de Marie de Médicis , et quelque tems de Louis XIII. Il avait de la réputation comme prédicateur et comme directeur des consciences , et il a composé des livres de piété. Suffren suivit Marie de Médicis dans son exil et mourut à Flessiugue.

Bertrand de Laborie , abbé d'Eysse , au diocèse d'Agen , mort le 12 mai 1639 , à quatre-vingt-cinq ans , châtiait son corps par la pénitence en même tems qu'il nourrissait son esprit par l'étude de l'Écriture sainte et des Pères ; il unit son abbaye à la congrégation de Saint-Maur , abdiqua son autorité et vécut dans les pratiques de la piété.

### 3<sup>e</sup>. NOTE , page 243.

Les communautés de femmes furent surtout fertiles en exemples d'édification.

Anne de Luynes , sœur du connétable de ce nom , résista aux instances de sa famille , qui la pressait de rester dans le monde. Elle entra chez les Ursulines du Pont-Saint-Esprit , et y fut un modèle de ferveur. Elle mourut le 27 décembre 1626 \*.

Renée de Lorraine , abbesse de Saint-Pierre de Reims , plus illustre encore par sa piété que par sa naissance , établit une

\* *Hist. de l'Ordre de Ste.-Ursule* , 2 vol. in-4<sup>o</sup>.

plus grande régularité dans son monastère, et fit aimer son gouvernement par sa sagesse et sa douceur. Elle mourut le 23 juin 1626\*.

\* *Eloge*,  
de Bouette  
de Blemur,  
t. I<sup>er</sup>, p. 143.

Claudine de Moy, mariée d'abord à Georges de Joyeuse, puis à Henri de Lorraine, comte de Chaligny, étant restée veuve pour la deuxième fois à vingt-sept ans, partagea son tems entre la prière, le soin des pauvres et l'éducation de ses enfans. Elle recevait et assistait les malheureux dans son château de Tugny, et menait une vie dure et pénitente. Ses enfans étant établis, elle prit l'habit de religieuse, sous le nom de Sœur Marie de Saint-François, dans le couvent du Saint-Sépulcre, fondé peu auparavant à Charleville par Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers. La comtesse de Chaligny était mère de Charles de Lorraine, évêque de Verdun, pieux Jésuite, dont il a été parlé\*, et de la princesse de Ligne qui entra depuis dans l'ordre des Capucins. Elle mourut le 3 novembre 1672.

\* Ci-dessus  
page, 237.

Une autre princesse de la même maison, Marie de Lorraine, fille du duc d'Aumale et abbesse de Chelles, pratiquait la pauvreté et l'humilité, et forma un grand nombre de religieuses. Elle mourut le 27 juin 1627\*.

\* *Eloges*,  
de Bouette  
de Blemur,  
t. II, p. 481.

Jeanne Guichard, abbesse de la Trinité de Poitiers, réforma son monastère et se démit ensuite de son autorité, ayant obtenu que son abbaye fût triennale; elle vécut depuis comme une simple religieuse et fonda des couvens. Elle mourut le 13 février 1631\*.

\* *Ibid.*  
pag. 184.

Agnès Galand, dite en religion Agnès de Jésus, était née au Puy en 1603, et fit profession chez les religieuses Dominicaines de Langeac, dans le diocèse de Saint-Flour. Avant comme après son entrée dans le monastère, elle fut un modèle de perfection. Son amour pour Dieu, son esprit d'oraison, sa charité ardente, ses pénitences, la faisaient regarder comme une Sainte, et elle passait pour être favorisée de révélations et de faveurs surnaturelles. Agnès était liée avec l'abbé Olier, qui la connut en Auvergne. Elle mourut le 6 octobre 1634\*. Pie VII a déclaré, par un décret du 19 mars 1808, qu'elle avait pratiqué les vertus chrétiennes au degré héroïque.

\* *Voyez sa*  
Vie; par  
Lantage,  
réimprim. à  
Paris, 1808,  
in-12.

Jeanne Absolu, née près Dreux, fut mariée à Antoine Hot-



man , avocat-général au parlement de Paris ; étant restée veuve de bonne heure , elle éleva ses enfans avec soin , et , après les avoir établis , elle entra en 1610 au prieuré des Hautes-Bruyères , où sa fille , Geneviève Hotman , était déjà religieuse. Jeanne mourut le 20 septembre 1637 , à quatre-vingt-un ans \*.

Nous trouvons encore louées pour leur piété , leur sagesse et leur zèle , Marie Granger , fondatrice des Bénédictines de Montargis , morte le 9 mars 1636 ;

Louise de Lhospital , abbesse et réformatrice de Montivilliers , morte le 7 juin 1643 \* ;

Et Claudine de Gamaches , abbesse de Sainte-Marie de Nevers. On conservait la Vie manuscrite de Claudine de Gamaches dans son monastère.

Nous aurions pu citer Catherine de Vis et Gabrielle Fouquart , religieuses Minimes à Abbeville. Catherine vivait avec sa sœur Marie dans les pratiques de la plus haute piété ; elles se joignirent à deux autres sœurs , Gabrielle et Françoise Fouquart , et commencèrent à vivre ensemble en communauté. Elles embrassèrent le tiers-ordre des Minimes en 1602 , et prirent l'habit de religieuses en 1621. Grégoire XV autorisa cette institution. Catherine mourut le 9 septembre 1634 \* , et Gabrielle le 3 décembre 1639.

L'ordre seul des Carmélites fournit à notre admiration des personnes d'une éclatante vertu.

Louise Séguier , fille d'un président au parlement de Paris , épousa Claude de Bérulle , conseiller en la même cour , et le perdit au bout de quelques années de mariage. Elle était mère de l'abbé , depuis cardinal de Bérulle , et elle contribua par ses soins à lui inspirer ses sentimens de piété. Ses enfans s'étant successivement établis , M<sup>me</sup>. de Bérulle entra chez les Carmélites en 1605 , sous le nom de Marie des Anges ; elle mourut dans le premier couvent le 2 janvier 1628 , à l'âge de soixante-dix-huit ans. Le cardinal son fils lui administra les derniers sacremens , et Marie de Médicis assista à ses funérailles.

Catherine de Nicolas , née à Bordeaux en 1589 , entra aux Carmélites de Paris en 1608 , et s'y montra constamment hum-

\* Voyez sa Vie , par Auvray ; Paris , 1655 , in-4°.

\* Voyez les *Eloges* , de Bouette de Blemar , tom II , pag. 417 et 185.

\* Voyez sa Vie ; par Martin.

ble, fervente et appliquée à l'oraison. Il y a d'elle des Lettres et divers écrits, et sa Vie a été écrite par M<sup>lle</sup>. de Fontaines qui suit. Catherine mourut le 19 février 1623. Son père, Charles de Nicolas, était un riche négociant de Bordeaux.

Madeleine de Fontaines-Marans était d'une famille distinguée par sa piété. Antoine Dubois, son père, prit les ordres sacrés à l'âge de soixante-cinq ans, et mourut en 1628, après avoir consacré une partie de ses biens en bonnes œuvres. Sa mère, Marie Prudhomme de Fontenay, avait été toute sa vie un modèle de piété. De sept enfans qu'ils eurent, deux seulement restèrent dans le monde. Madeleine n'avait pas moins de mérite que de vertu. Visitée dans son couvent par des personnes de distinction, elle savait les gagner à Dieu : Marie de Médicis, les Reines ses filles, les princesses de Longueville l'aimaient et la consultaient. Elle prenait part à beaucoup de bonnes œuvres, et on remarqua entr'autres que ce fut elle qui excita le zèle et la charité en faveur des prêtres catholiques que la persécution avait forcés de fuir d'Angleterre et d'Irlande et de se réfugier en France. M<sup>lle</sup>. de Fontaines portait en religion le nom de Madeleine de Saint-Joseph; elle mourut le 16 avril 1637. Sa Vie \* rapporte beaucoup de ré-

\* Par Senault, Paris, 1670, in-4°.

vélations, et est d'ailleurs intéressante par les détails qu'elle donne sur quelques vertueux personnages de ce tems. Les assemblées du clergé de 1650 et 1653 écrivirent au Pape pour demander qu'il fût fait des informations pour procéder à la canonisation de cette pieuse Carmélite, et Pie VI déclara \* qu'elle avait pratiqué les vertus jusqu'à l'héroïsme.

\* En 1789.

Marie-Sylvie de La Rochefoucauld, comtesse de Rochefoucauld-Chandenier, entra chez les Carmélites en 1610, et, à l'âge de quarante-neuf ans, elle prit pour cette démarche les conseils de M<sup>me</sup>. Acarie. On ne l'avait d'abord reçue que sous le titre de fondatrice, en raison de sa faible santé; mais son courage triompha de la délicatesse de son tempérament, et elle parvint à observer entièrement la règle. Elle était sœur du pieux cardinal de La Rochefoucauld, et grand'mère des deux abbés de Chandenier dont il a été parlé. Elle mourut le 13 septembre 1637.

Marie Acarie, fille aînée de la bienheureuse de ce nom,

se fit Carmélite après ses sœurs \*, et ne fut pas moins distinguée par sa capacité et sa sagesse que par sa vertu. Anne d'Autriche lui témoignait beaucoup d'estime, et cette princesse lui donna 10,000 liv. pour l'église de son couvent, à condition que la pieuse Carmélite demanderait à Dieu la naissance d'un dauphin. La réputation de sainteté de Marie de l'Incarnation ajoutait au respect qu'on avait pour sa fille, qui paraissait avoir hérité du mérite comme de la ferveur de sa mère. Elle mourut à Orléans le 1<sup>er</sup>. juillet 1641 \*.

Nous pourrions citer encore Louise Gallois, dame Jourdain, Aimée des Champs, Anne Viole, toutes du même ordre, et sur lesquelles on trouve des notices intéressantes dans la même *Vie de Marie de l'Incarnation*, par M. Boucher.

4<sup>e</sup>. NOTE, page 267.

*Déclaration de Louis XIII.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Dieu qui élève les Rois au trône de leur grandeur, non content de nous avoir donné l'esprit qu'il départ à tous les princes de la terre pour la conduite de leurs peuples, a voulu prendre un soin si spécial et de notre personne et de notre Etat, que nous ne pouvons considérer le bonheur du cours de notre règne, sans y voir autant d'effets merveilleux de sa bonté que d'accidens qui nous pouvaient perdre. Lorsque nous sommes entré au gouvernement de cette couronne, la faiblesse de notre âge donna sujet à quelques mauvais esprits d'en troubler la tranquillité; mais cette main divine soutint avec tant de force la justice de notre cause, que l'on vit en même tems la naissance et la fin de ces pernicious desseins. En divers autres tems, l'artifice des hommes et la malice du diable ayant suscité et fomenté des divisions non moins dangereuses pour notre couronne que préjudiciables au repos de notre maison, il lui a plu en détourner le mal avec autant de douceur que de justice; la rébellion de l'hérésie ayant aussi formé un parti dans l'Etat, qui n'avait pour but que de partager notre autorité, il s'est servi de nous pour en abattre l'orgueil, et a permis

\* En 1603.

\* Voyez sur cette Carmélite et sur les précéd. des notices dans la *Vie de Marie de l'Incarnation*; par M. Boucher, 1800, in 8<sup>o</sup>.

que nous ayons relevé ses autels en tous les lieux où la violence de cet injuste parti en avait ôté les marques. Si nous avons entrepris la protection de nos alliés, il a donné des succès si heureux à nos armes qu'à la vue de toute l'Europe, contre l'espérance de tout le monde, nous les avons rétablis en la possession de leurs Etats dont ils avaient été dépouillés : si les plus grandes forces des ennemis de cette couronne se sont ralliées pour en conspirer la ruine, il a confondu leurs ambitieux desseins, pour faire voir à toutes les nations que, comme sa providence a fondé cet Etat, sa bonté le conserve et sa toute-puissance le défend. Tant de grâces si évidentes font que, pour n'en différer pas la reconnaissance, sans attendre la paix qui nous viendra sans doute de la même main dont nous les avons reçues, et que nous désirons avec ardeur pour en faire sentir les fruits aux peuples qui nous sont commis ; nous avons cru être obligé, nous prosternant aux pieds de Sa Majesté divine, que nous adorons en trois personnes, à ceux de la Sainte-Vierge et de la sacrée Croix, où nous révérons l'accomplissement des mystères de notre rédemption, par la vie et la mort du Fils de Dieu en notre chair, nous consacrer à la grandeur de Dieu par son Fils rabaissé jusqu'à nous ; et à ce Fils par sa mère élevée jusqu'à lui, en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et tous nos sujets pour obtenir par ce moyen celle de la sainte Trinité par son intercession, et de toute la cour céleste par son autorité et exemple, nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même : nous croyons que celles qui ont été dignes de les porter les rendront hosties agréables ; et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été médiatrice de ses bienfaits, elle le soit de nos actions de grâces.

A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et nos sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une si sainte conduite et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que, soit qu'il souffre le fléau de la guerre ou

jouisse de la douceur de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire. Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés en ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge, qui tiendra entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la croix; nous serons représentés aux pieds du Fils et de la mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre. Nous admonétons le sieur archevêque de Paris, et néanmoins lui enjoignons que, tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grand'messe qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les vêpres dudit jour il soit faite une procession en ladite église, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville, avec pareilles cérémonies que celles qui s'observent aux processions générales plus solennelles. Ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises, tant paroissiales que celles des monastères de ladite ville et faubourg, et en toutes les villes, bourgs et villages dudit diocèse de Paris; exhortons pareillement tous les archevêques et évêques de notre royaume, et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leurs églises épiscopales et autres églises de leurs diocèses; entendant qu'à ladite cérémonie les cours de parlement et autres compagnies souveraines, les principaux officiers des villes y soient présents. Et d'autant qu'il y a plusieurs églises épiscopales qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons lesdits archevêques et évêques, en ce cas, de lui dédier la principale chapelle desdites églises pour y faire ladite cérémonie, et d'y élever un autel avec un ornement convenable à une action si célèbre; et d'admonéter tous nos peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que, sous une si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis; qu'il jouisse long-tems d'une bonne paix; que Dieu y soit servi et révé-

si saintement, que nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle nous avons tous été créés : car tel est notre plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, le dixième jour de février, l'an de grâce mil six cent trente-huit, et de notre règne le vingt-huit.

*Signé, Louis.*

---

## NOTES DU LIVRE III.

1<sup>re</sup>. NOTE, page 288.*Déclaration de Louis XIV.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Le défunt Roi, notre très-honoré seigneur et père, a si heureusement éprouvé, comme il est utile à un prince chrétien, pour le gouvernement de ses peuples, de se fortifier de la grâce de Dieu, et d'en demander l'effet par les prières, qu'il n'a cessé, durant sa vie, d'implorer sa miséricorde et son secours en toutes ses entreprises par l'intercession de sa très-sainte Mère la vierge Marie, qu'il choisit pour protectrice spéciale de son royaume, et voulut par une déclaration solennelle, du 10 février 1638, lui consacrer sa personne, son Etat et ses sujets, et offrit ensuite, sur l'autel de l'église métropolitaine de notre bonne ville de Paris, sa couronne et son sceptre; ayant ordonné que tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il serait fait une commémoration d'une intention si sainte et si pieuse, en toutes les églises, tant à la grand'messe qu'aux vêpres, par une procession générale, à laquelle sont invités et doivent se trouver et assister les compagnies souveraines et les principaux officiers des villes : ce qui a été pratiqué avec tant de zèle, et la gloire en est retournée à Dieu, et toutes sortes de prospérités et avantages sur notre royaume, dont l'énumération est réservée à l'histoire, qui sera pleine des prodiges et succès miraculeux qui ont abattu l'orgueil de nos ennemis; et comme la Reine-régente, notre très-honorée dame et mère, qui a pour patronne sainte Anne, mère de Notre-Dame, a toujours eu pour elle des sentimens très-particuliers de vénération, et qu'elle nous a donné les mêmes impressions de dévotion, qui seront accrues

avec notre âge , nous ne pouvons pas davantage différer de renouveler de semblables vœux à l'honneur de la très-sainte Vierge , à l'intercession de laquelle nous croyons être redevables des faveurs et bénédictions du ciel , lesquelles ont continué en tous les événemens considérables de notre règne , par plusieurs batailles gagnées sur nos ennemis , qui nous ont produit ensuite les conquêtes de plusieurs de leurs villes les plus importantes , tant en Flandres qu'en Allemagne et Italie ; et même nous avons , depuis peu remarqué une protection spéciale de cette Reine des anges en ce que tous les orages qui se sont élevés depuis deux ans au dedans de ce royaume , et qui semblaient le menacer d'une subversion , ont été apaisés et dissipés avec tant de promptitude et de bonheur qu'aujourd'hui le calme est établi dans toutes nos provinces , et de toutes parts on est venu nous rendre toutes les protestations de respect , d'obéissance et de fidélité , si bien que nous avons lumière des faveurs célestes que nous avons reçues en tant d'occasions. Nous voulons témoigner les mêmes reconnaissances , et faire pareilles soumissions de nous et de notre couronne à la Sainte-Vierge , espérant de jouir long-tems des effets d'une si forte protection , pour laquelle mériter nous avons , en présence de ladite dame Reine et régente , notre très-honorée dame et mère , confirmé et confirmons par ces présentes , signées de notre main , l'observation des mêmes suffrages , processions et solennités ci-devant ordonnés au jour et fête de l'Assomption par lesdites lettres-patentes en forme de déclaration , ledit jour 10 février 1638 , ci-attachées sous le contre-scel de notre chancellerie : promettons , de cœur et d'affection , d'y assister annuellement en personne , autant qu'il nous sera possible , pour y rendre nos actions de grâces à notre Seigneur Jésus-Christ ; et afin de faire concourir les prières de nos peuples avec nos bonnes intentions , nous exhortons le sieur archevêque de Paris , et néanmoins lui mandons de continuer à faire la commémoration de la précédente déclaration et de la présente , à la grand'messe , qui se dira en son église métropolitaine ; et qu'après les vêpres dudit jour , il soit fait la profession à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville ; et que pareilles choses soient faites en toutes les



églises paroissiales et en celles des monastères de sa juridiction. Exhortons aussi, et néanmoins enjoignons à tous les archevêques et évêques de notre royaume de faire célébrer les mêmes solennités en leurs églises épiscopales et en toutes les autres de leur diocèse. Sont et seront invités les compagnies souveraines et officiers principaux des villes à faire admonérer un chacun d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, et redoubler l'ardeur de leurs prières pour implorer par celle de son Fils, notre Rédempteur, la paix, que nous souhaitons avec passion de procurer à nos peuples, pour lesquels avons tant d'amour, que nous voyons avec sentiment de douleur leurs souffrances, et réclamons en toute humilité la puissance et la bonté de Dieu, qui seul nous peut donner les moyens de les soulager.

Mandons et ordonnons à tous nos autres officiers, justiciers et sujets, ainsi qu'à chacun d'eux il appartiendra, de faire observer le contenu en ces présentes, et y tenir soigneusement la main.....

Donné à Dijon, le 25 mai 1650.

*Signé, Louis.*

2<sup>e</sup>. NOTE, page 296.

*Déclaration de plusieurs gentilshommes sur le duel\*.*

Les soussignés font, par le présent écrit, déclaration publique et protestation solennelle de refuser toute sorte d'appels, et de ne se battre jamais en duel, pour quelque cause que ce puisse être, et de rendre toute sorte de témoignages à la détestation qu'ils font des duels, comme d'une chose tout-à-fait contraire à la raison, au bien et aux lois de l'Etat, et incompatible avec le salut et la religion chrétienne; sans pourtant renoncer au droit de repousser, par toutes sortes de voies légitimes, les injures qui leur seront faites: autant que leur profession et leur naissance les y obligent, étant toujours prêts de leur part d'éclaircir de bonne foi ceux qui croiraient avoir lieu de ressentiment contr'eux, et de n'en donner sujet à personne.

\* Collection des procès-verbaux du clergé (en 10 vol. in fol.); par Duranton, t. IV, 1770, pag. 10 des Pièces justificatives.

*Jugement rendu par MM. les maréchaux de France en conséquence de la présente déclaration.*

Sur ce que plusieurs gentilshommes très-reconnus, tant par les marques illustres de leurs maisons, que par celles qu'ils ont données de leur courage en diverses occasions, nous ont présenté qu'ils souhaiteraient avec passion de contribuer à tout ce qui peut dépendre d'eux pour l'exécution de l'édit du Roi contre le pernicieux usage des duels, introduits et invétés en France, au grand préjudice de la religion chrétienne et du bien de cet Etat, qu'à cette fin ils auraient soussigné un écrit contenant une déclaration publique et protestation solennelle de refuser toutes sortes d'appels, et de ne se battre jamais en duel pour quelque cause que ce soit, et de rendre toutes sortes de témoignages de la détestation qu'ils font du duel, comme chose tout-à-fait contraire à la raison, au bien et aux lois de l'Etat, et incompatible avec le salut et la religion chrétienne, sans pourtant renoncer au droit de repousser par toutes voies légitimes les injures qui leur seront faites, autant que leur profession et leur naissance les y obligent, étant aussi toujours prêts d'éclaircir de bonne foi ceux qui croiraient avoir lieu de ressentiment contre eux, et de n'en donner sujet à personne; vu et examiné ledit écrit, et après les avoir entendu sur cette matière, nous avons approuvé et approuvons le contenu dans ledit écrit; le déclarons conforme aux édits du Roi et aux lois de l'honneur, comme il l'est à celles de la vraie religion; exhortons tous les gentilshommes de ce royaume de souscrire et de l'observer en tous les points, comme aussi les soussignés audit écrit, et tous ceux qui voudront le souscrire et remédier aux désordres des duels, de conférer et aviser ensemble sur les satisfactions qu'ils croiraient pouvoir raisonnablement tirer, au lieu de celles qu'on espère par le duel, pour en dresser mémoires, et les mettre incessamment entre les mains de notre secrétaire de la maréchaussée de France, afin que, les ayant vus et examinés, nous puissions en faire rapport à Sa Majesté, pour être, si elle le juge à propos,

confirmées par un nouvel édit ou déclaration, à l'avantage de la religion et du bien de son Etat.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup>. juillet 1651.

*Signé*, D'ESTRÉES, SCHOMBERG, PLESSIS-PRASLIN, VILLEROY, et plus bas, QUILLET.

*Déclaration du clergé de France sur le même sujet.*

Nous, désirant satisfaire à l'obligation que le Saint-Esprit nous a imposée de régir l'Eglise de Dieu, de pourvoir charitablement aux nécessités du prochain, et de procurer le salut des âmes autant qu'il nous sera possible : après avoir vu la déclaration faite par plusieurs gentilshommes de refuser toutes sortes d'appels, et de ne se battre jamais en duel pour quelque cause que ce puisse être, et ensuite le jugement rendu par MM. les maréchaux de France sur ladite déclaration, avons jugé à propos d'approuver la généreuse et chrétienne conduite des uns et des autres touchant ladite déclaration et ledit jugement, et de fulminer en même tems de nouveaux anathèmes contre l'insolence et la barbarie des duels. La nature en a de l'horreur, la raison les condamne, les lois civiles et celles de l'Eglise détestent ces noires fureurs, et le ciel est armé de ses plus rigoureuses vengeances pour punir des crimes si monstrueux.

Ce sont ces cruels excès qui causent en même tems le déshonneur des lois, l'opprobre de la nature humaine, l'injure de la religion, la honte du christianisme, l'affaiblissement de l'Etat, le scandale des peuples, la colère du ciel et la perte des âmes.

N'est-ce pas éteindre les sentimens de l'humanité et se dépouiller des lumières de la raison, de vouloir détruire son semblable, et s'exposer soi-même au danger de se perdre pour venger une passion farouche, qui semble imiter la fureur des tigres, ou pour établir un point d'honneur imaginaire et cruel de l'homicide, qui donne des règles aux meurtres et déguise l'assassinat en méthode et en mesure pour séduire bien souvent les plus lâches esprits et les faibles courages? .....

Donné à Paris, le 28 août 1651.

*J. F.*, archevêque de Paris, *J. F. de P.*, coadjuteur de Paris; *Henri de Savoie*, archevêque duc de Reims;

*François*, évêque d'Amiens; *Simon*, évêque de Soissons; *L.*, évêque de Riez; *Gilles*, évêque d'Evreux; *Antoine*, évêque de Grasse et Vence; *P.*, évêque de Toulon; *P.*, évêque d'Avranches; *Henri*, évêque du Puy et comte de Vellay; *Jean*, évêque de Lavaur; *Claude*, évêque de Contances; *Edouard*, évêque de Bayeux; *E.*, évêque d'Aire; *Louis*, évêque de Clermont; *H.*, évêque de Léon; *François*, évêque de Glandève; *Dominique*, évêque de Meaux; *Philibert*, évêque de Périgueux; *Jean*, évêque de Mâcon; *Félix*, évêque de Châlons-sur-Marne; *Antoine*, ancien évêque de Dol.

*Sentiment de la faculté de théologie.*

Les constitutions apostoliques déclarent l'usage détestable des duels avoir été introduit au monde par l'œuvre du diable, à ce que, par la mort sanglante des corps, il butine encore les âmes; la déclaration publique et protestation solennelle de refuser toutes sortes d'appels, et de ne jamais battre en duel, suivant qu'elle est exprimée dans la formule attachée, et le jugement rendu sur icelle le 1<sup>er</sup>. juillet de l'année présente, par MM. les maréchaux de France, sont une pensée autant généreuse et conforme aux mouvemens de l'esprit de Dieu, à la doctrine de Jésus-Christ et de son Eglise, que les duels sont contraires à la raison, au bien et aux lois de l'Etat, et incompatibles avec le salut et la religion. Pourquoi les sous-signés docteurs en théologie de la faculté de Paris, suivant les avis par eux plusieurs fois donnés, louent et approuvent la sainte et magnanime résolution que Dieu a inspirée aux auteurs de ladite déclaration et auxdits seigneurs maréchaux : exhortant toute la généreuse noblesse du royaume de ne pas victimer leur sang et leur vie à l'enfer, et de faire la susdite protestation pour le bien de leurs âmes, pour les obéissances qu'ils doivent, suivant leurs promesses et paroles données en leur baptême, à Dieu et à l'Eglise pour le service du Roi et avantage du royaume.

Lesdits docteurs sont encore d'avis que tous ceux qui recourent au sacrement de la pénitence, et ne sont à l'égard desdits duels en la disposition exprimée en ladite déclaration

et protestation, sont incapables du bénéfice de l'absolution et de tous les sacremens de l'Eglise, et que ceux qui, s'étant battus en duel, meurent sur le lieu, quoique l'Eglise, par une indulgence très-charitable, permette de les absoudre de l'excommunication et péché qu'ils ont encouru quand ils sont sérieusement et véritablement repentans, néanmoins elle les prive de la sépulture ecclésiastique, et elle déclare infâmes et excommuniés, et donne son éternelle malédiction à tous ceux qui concourent avec eux, ou qui donnent cause auxdits duels, donnent conseil d'en recevoir les appels, et à ceux mêmes qui sont spectateurs des combats. Délibéré à Paris, le 18 août 1651.

*L. Messier, C. Henriot, G. Peyriret, G. Charton, C. Morel, F. Haler, N. Cornet, G. Cocqueret, A. de Breda, V. de Flavigny, L. Bail, V. Amiot, A. Le Moine, P. Cocqueret, F. E. Cajon, P. Rouillées, B. Bettle, N. Le Maître, N. Porcher, F. Heron, F. Quenisat, V. Thirel, N. Mapure, G. de Sainte-Beuve, de Boulont, G. Cugnant, N. Benoit, H. Duhamel, J. Chaillou, C. Mallet, G. Sequier, G. Banneret, P. Martin, J. Henault, N. Tallendier, J. de Gardies de Parlage, J. Darat, N. Feydeau, D. Le Père, N. Queras, N. Dauberde, F. Bernard-Guyard, J. Gaudin de Noyent, P. Regnier, F. N. Hermand, F. Legand, F. N. Chatillac, F. E. Thibault, F. Camus, F. L. Gauttier.*

*Formulaire du Mandement que l'assemblée des cardinaux, archevêques et évêques qui se sont trouvés à Paris, a jugé pouvoir être envoyé à tous les curés sur le sujet des duels, avec la lettre d'envoi qui suit :*

( Lettre d'envoi. )

Monsieur, les lettres qu'il a plu au Roi de nous écrire pour nous faire connaître ses saintes intentions d'éteindre entièrement le duel en son royaume, tant par la rigueur de ses édits que par la crainte des foudres de l'Eglise, nous ont obligés de faire quelques assemblées, pour concerter un règlement sur ce sujet; et, après une sérieuse discussion de cette matière,

nous avons composé, d'un commun consentement, celui que nous vous envoyons pour garder l'uniformité dans nos diocèses. Notre dessein toutefois n'a pas été de vous engager d'approuver absolument cet ouvrage, si vous jugez quelque autre voie plus utile pour le bien des âmes qui vous sont commises. Nous avons eu seulement la pensée de vous soulager par ce modèle dans les travaux que notre commun ministère nous fait entreprendre continuellement pour l'édification de l'Eglise. Mais tous nos soins seraient inutiles, si Dieu ne leur donnait bénédiction par sa grâce, qui cause le commencement, le progrès et la consommation de nos bons désirs. Nous espérons que, comme il a inspiré celui-ci à Sa Majesté, il lui en donnera un entier accomplissement, et que nous verrons cesser en son règne glorieux ces combats funestes, où la voix du sang crie vengeance devant le trône de Dieu. Ainsi nous ne doutons point que vous n'employiez toute la force de la discipline ecclésiastique pour étouffer dans les consciences les sentimens de duel, si contraire à l'esprit de Jésus-Christ, et pour y affermir la paix du christianisme que nous vous souhaitons, comme étant,

Monsieur,

Vos très-humbles et très-affectionnés  
serviteurs et confrères.

(*Voyez les signatures ci-après.*)

De Paris, le 28 avril 1654.

Après cette lettre se trouve le formulaire adressé à tous curés, vicaires et autres prêtres séculiers et réguliers ayant le pouvoir d'administrer le sacrement de pénitence. Les prélats louent les pieux mouvemens du Roi pour réprimer la licence des duels, le renouvellement des édits des Rois et les nouvelles peines et les nouvelles précautions qui ont été ajoutées contre les coupables.

\* Collection  
ci-dessus,  
page 13, des  
Pièces justi-  
ficatives.

« Nous ne pouvions ignorer, est-il dit \*, avec quels sen-  
timens de piété il avait écouté les remontrances que les  
prélats lui firent à Paris sur ce sujet au mois d'août der-

» nier. Nous avons aussi appris que Sa Majesté, pleine d'un  
» courage héroïque, condamnerait avec autant d'indignation  
» de vive voix, dans la cour, le duel comme une action  
» lâche et indigne d'un gentilhomme chrétien, qu'elle entend  
» le punir avec rigueur par ses édits.... L'excès de son zèle  
» pour la gloire de Dieu nous a touchés beaucoup plus sen-  
» siblement lorsque nous avons reçu la lettre, écrite de sa  
» main, par laquelle elle nous exhorte de joindre notre puis-  
» sance spirituelle à la puissance temporelle que Dieu lui a  
» donnée, afin de faire réussir plus efficacement ses saintes  
» intentions..... Nous ne pouvons aussi exprimer la con-  
» solation singulière que nous avons reçue de voir un écri-  
» solemnel, approuvé par le jugement de MM. les maréchaux  
» de France, et signé par un grand nombre de princes,  
» ducs et pairs, premiers officiers de la maison du Roi et  
» autres gentilshommes de marque, par lequel ils protestent  
» publiquement de ne recevoir aucun appel, et de renoncer  
» au duel pour quelque cause que ce puisse être.... Nous  
» ne pouvons mieux couper la racine de ce crime qu'en le  
» rendant exécrable par les anathèmes de l'Église.... Nous  
» déclarons excommuniés *ipso facto* tous et un chacun de  
» ceux qui se battront en duel, ou rencontre préméditée,  
» premiers ou seconds ou plus grand nombre, de quelque  
» condition qu'ils puissent être, comme aussi tous et un chacun  
» de ceux qui feront des appels, porteront des paroles ou  
» cartels de défis, et ceux qui les accepteront, quand même  
» le combat ne s'ensuivrait pas, pourvu qu'il n'ait pas tenu  
» à eux. Nous déclarons que nous nous réservons les cas  
» susdits.... L'absolution du duel ne sera donnée aux cou-  
» pables, lorsqu'il sera public et notoire, qu'après la péni-  
» tence publique achevée... Le pénitent signera la déclaration  
» solennelle faite par un grand nombre de gentilshommes de  
» grande condition, de ne jamais se battre en duel... Ceux  
» qui se battront en duel et qui mourront sur-le-champ seront  
» privés de la sépulture ecclésiastique, quand même ils au-  
» raient donné des marques de pénitence et qu'ils auraient  
» reçu, avant la mort, l'absolution sacramentelle; et à l'égard

» de ceux qui auront vécu quelques jours après leurs blessures, et qui, durant ce tems, par les témoignages d'une douleur extraordinaire, auraient été trouvés en disposition de recevoir la sainte Eucharistie, nous permettons en ce cas que la sépulture ecclésiastique soit donnée à leurs corps, mais sans pompe funèbre, son de cloches, convoi ou autres cérémonies.... Nous avertissons aussi les mêmes confesseurs de ne pas se rendre trop indulgens à imposer de légères pénitences à ceux qui participent à ce péché par conseil, persuasion, prêt d'armes, protection, louanges ou approbation de la fausse valeur.... Nous enjoignons à tous nos curés de faire publier la présente ordonnance incontinent qu'ils l'auront reçue, par trois dimanches consécutifs, aux prônes de la messe paroissiale, d'en renouveler la publication toutes les années, le premier dimanche de Carême....

*Louis-Henri de Gondrin*, archevêque de Sens, président; *Georges*, archevêque d'Embrun; *Anne de Levi de Ventadour*, archevêque de Bourges; *Pierre*, archevêque de Toulouse; *Louis*, évêque d'Autun; *Jean*, évêque de Bayonne; *Pierre*, évêque de Montauban; *Jacques*, évêque de Toulon; *Henri*, évêque de Rennes; *Ferdinand*, évêque de Saint-Malo; *Jacques de Grignan*, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux; *Gilbert*, évêque de Comminges; *Balthazar*, évêque et comte de Tréguier; *Claude*, évêque de Coutances; *Hardouin*, évêque de Rodez; *François*, évêque de Madaure, coadjuteur de Cornouaille; *Henri de Laval*, évêque et comte de Léon; *François Faure*, évêque d'Amiens; *Charles*, évêque de Césarée et coadjuteur de Soissons; *Cyrus*, évêque de Périgueux; *Louis*, évêque de Tulle; *Louis*, évêque de Grasse; *Michel*, évêque de Saint-Pons de Tomière; *l'abbé d'Estrées*, nommé à l'évêché de Laon; *l'abbé de Servien*, nommé à l'évêché de Carcassonne; *Fr.-Jean-Dominique*, nommé à l'évêché de Glandèves; *Bernard de Marmiesse*, agent-général du clergé de France, et nommé à l'évêché de Couserans; *Henri de Villars*, agent-général du clergé de France et secrétaire de l'assemblée.



Les prélats firent ensuite des observations sur la minute de l'ordonnance des duels que chaque évêque donna pour son diocèse. Ces observations avaient pour but de faire mieux entendre l'attention de l'assemblée. Elles sont renfermées dans dix paragraphes dans lesquels on détermine les personnes qui encourent les peines ecclésiastiques, l'application de ces peines, l'absolution et la pénitence.

3<sup>e</sup>. NOTE, page 325.

Dans le diocèse de Viviers, les protestans empêchaient de réparer les églises; et, fiers de leur nombre, ils formaient des attroupemens qui empêchaient l'action de la justice. Le 4 septembre 1650\*, un rassemblement d'hommes, à la tête desquels était le ministre Baudran, fondit dans le palais de l'évêque de Nîmes, Hector Douvrier, et pénétra jusque dans le lieu où le prélat s'était retiré; on le menaça, on frappa ses domestiques, et on enleva un jeune homme, né de parens calvinistes, et qui s'était retiré chez l'évêque dans l'intention de se faire catholique. L'évêque de Nîmes s'enfuit à Beaucaire, et le chapitre l'y suivit; la terreur fut si grande à Nîmes que tout exercice public de la religion catholique y cessa pendant dix mois. On informa contre les auteurs du tumulte; mais les troubles qui éclatèrent alors dans le royaume et les divisions de la cour empêchèrent la punition des coupables.

\* *Gallia christiana*, t. VI. suite des évêques de Nîmes.

Ces tems de discorde et d'orage parurent en plusieurs lieux aux protestans une occasion favorable pour laisser éclater leurs ressentimens. Le comte de Lorges de Montgomery assassina sur le grand chemin le curé de Médrey\*, dans le diocèse d'Avranche; le curé de Jadrez, dans le diocèse d'Oléron, fut aussi mis à mort par les protestans. Nicolas Hallay, prévôt de la cathédrale de Nîmes, reçut un coup de fusil dans une émeute excitée par les protestans, et mourut quelques jours après\*. Le curé de Bouse, dans le diocèse d'Autun, les Cupucins d'Alet, le doyen de Montaignu, le curé de Saint-Pons, essayèrent des traitemens rigoureux. A Montauban, un rassemblement de deux mille hommes armés vint enlever le corps d'une femme morte catholique; les ministres étaient à

\* *Procès-Verbaux du clergé.*

\* 11 janv. 1654.

la tête de l'attroupement, et particulièrement un fanatique, nommé Jean Labadie, qui se signala depuis par des désordres d'un autre genre. Plusieurs ecclésiastiques furent insultés et blessés dans cette circonstance; cependant les auteurs de cet excès demeurèrent impunis.

Dans le diocèse de Nîmes, les protestans de Vesée avaient démoli l'église catholique du lieu. A Sancerre, ils avaient deux temples et ne permettaient pas aux catholiques de jouir d'une seule église, après qu'on avait détruit les cinq églises qu'ils possédaient autrefois. Dans le diocèse de Rennes, la chapelle de la Roche-Giffart fut brûlée en haine de ce qu'elle avait été rendue au culte catholique par un membre de cette famille qui avait abjuré le protestantisme. Les protestans d'Aimet, diocèse de Sarlat, commirent publiquement des impiétés, et tournèrent en dérision les mystères de la religion. A Quintin, diocèse de Saint-Brieuc, le marquis de la Moussaye, calviniste, empêchait par ses violences l'exercice du culte catholique; de Gonriaud, sieur de Venours, faisait la même chose à Rouville, diocèse de Poitiers (1).

4<sup>e</sup>. NOTE, page 370.

*Prêtres distingués par leur piété ou leurs talens.*

Robert Gueriteau, curé de Mantes, fut un pasteur vigilant et appliqué aux bonnes œuvres. Né à Pontoise \*, il se livra d'abord à l'enseignement, sans que cette carrière le détournât de la piété. Il était lié avec le docteur André Duval; Le Clerc, principal du collège de Calvi, bon théologien et pieux ecclésiastique; le Père Marnac, Jésuite, et d'autres hommes recommandables de ce tems. Etant devenu prêtre et docteur, il s'appliqua au ministère, et fut nommé \* chanoine de Mantes et curé de Sainte-Croix de la même ville. Il y établit des Ursulines et des filles dites de la Congrégation,

---

(1) L'*Histoire des édits de pacification*, par Soulier, rapporte p. 274, une délibération du synode de Montpazier, diocèse de Sarlat, qui suppose des démarches secrètes faites par les protestans pour demander des secours en hommes et en munitions à leurs frères d'Angleterre.

qui, sans faire de vœux, vivaient en commun, s'appliquant au travail, élevant les jeunes filles pauvres. Le zèle, la piété et la charité de ce digne pasteur produisirent d'heureux fruits dans son troupeau, qui le perdit le 16 mai 1644\*.

Siméon de Muis, célèbre hébraïsant, né à Orléans, fut archidiaque de Soissons et professeur d'histoire à Paris. Il est auteur de notes et commentaires sur quelques parties de l'Écriture, et mourut en 1644\*.

Guillaume Gibieuf, prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, était né à Bourges, et fut nommé par le cardinal de Bérulle son vicaire-général pour l'ordre des Carmélites. C'était un homme docte et pieux, qui était lié avec Descartes, Mersenne et les autres savans de ce tems. Il est auteur de *la Vie et les grandeurs de la Sainte-Vierge*\*, et mourut à Saint-Magloire le 6 juin 1650.

Jean Violart était un chanoine de Reims, dont la Vie a été publiée par Augier\*. Nous n'avons pu nous procurer cet écrit.

Nicolas Camusat, chanoine de Troyes, mort le 20 janvier 1655, joignait l'esprit de son état à l'amour de l'érudition; on sait qu'il a beaucoup travaillé sur l'histoire et les antiquités ecclésiastiques\*.

Jean Coqueret, né à Pontoise, devint docteur en 1626, et assista saint Vincent de Paul dans ses premières missions. Dans la suite on le nomma visiteur-général des Carmélites et principal du collège des Grassius. Il avait autant de talent que de zèle pour l'instruction de la jeunesse; il prêchait avec succès et prenait part à beaucoup de bonnes œuvres à Paris. Son mérite et sa piété lui avaient concilié la confiance des gens de bien, et on le consultait comme un homme doué de prudence et habile dans les voies spirituelles. Ce docteur était lié avec la Mère Marguerite du Saint-Sacrement, fille de M<sup>me</sup>. Acarie. Il mourut à Marseille le 9 octobre 1655, dans un voyage qu'il faisait comme visiteur des maisons des Carmélites\*.

Pierre Gassendi, chanoine de Digue, fut un des hommes les plus distingués de son tems par l'universalité de ses connaissances, l'étendue de ses relations et le nombre de ses ou-

\* Voyez sa Vie, par le Cousturier, 1651, in-8°.

\* Voyez Moréri.

\* 1637, 2 vol. in-8°.

\* Reims, 1649, in-12.

\* Voyez son article dans le Moréri de 1759, t. III.

\* Manusc. de Grandet.

\* Par Bou-gerel, 1737, in-12. vragés. On aura une idée de ses travaux dans sa Vie \* ; il mourut le 14 octobre 1655.

Matthieu Beuvelet, né vers 1620 à Marle, diocèse de Laon, étudia d'abord en droit, fit ensuite quelque séjour chez les Jésuites, et, étant venu à Paris, entra au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où il resta long-tems simple clerc et préfet des catéchismes, sans pourtant cesser de s'appliquer aux sciences ecclésiastiques. L'Écriture sainte, les conciles et les Pères étaient ses lectures favorites, et c'est dans ces sources si pures qu'il puisa les pensées pieuses et solides dont il a rempli ses livres. La faiblesse de sa santé ne lui permettant pas de se livrer aux œuvres extérieures, il s'estimait heureux de pouvoir servir l'Église d'une autre manière. Il fut ordonné prêtre assez tard, et demeura dans le séminaire Saint-Nicolas, sans cependant s'agréger à la communauté. Plusieurs maladies l'affligèrent successivement et firent éclater sa patience et sa résignation ; enfin une maladie de poitrine l'enleva le 17 février 1657, lorsqu'il semblait être dans la force de l'âge. On a de lui des *Méditations ecclésiastiques*, le *Directoire des Séminaires*, le *Manuel* et l'*Explication du Symbole des Apôtres* \*.

\* Manusc. de Grandet.

Michel Le Fèvre, docteur de Sorbonne, prêtre de l'Oratoire et théologal de l'église d'Orléans, avait un zèle extrême pour combattre les abus et les désordres ; il les réprimait par ses exhortations publiques et particulières, et par tous les moyens que lui suggérait son désir ardent de la gloire de Dieu. L'austérité de sa vie et sa haute piété lui donnaient à cet égard une autorité extraordinaire ; cependant son zèle l'exposa quelquefois à des traverses qui ne refroidirent point son courage. Cet homme de bien mourut le 6 avril 1658, à l'âge de soixante-seize ans \*.

\* Tiré de son Eloge, imprimé en forme d'épître, in-4°.

Pierre de Bullion, chanoine de Notre-Dame de Paris et abbé de Saint-Faron, était fils du surintendant des finances ; riche et lancé dans le tumulte du monde, il menait une vie assez dissipée, lorsqu'ayant été touché de la grâce, vers 1655, il se donna tout entier à la piété et à la pratique des bonnes œuvres. Il répandit d'abondantes aumônes et passa ses der-

nières années dans la retraite. Par son testament il laissa tous ses biens aux pauvres, et mourut le 30 novembre 1659.

5<sup>e</sup>. NOTE, page 373.

*Religieux plus connus par leur piété.*

Martin Marrier, Bénédictin de Saint-Martin-des-Champs, prit part à la réforme de Cluny, et montra du zèle pour l'étendre; il mourut le 26 février 1644.

La même année, la congrégation de Sainte-Geneviève perdit son pieux réformateur, Charles Faure, qui avait si bien secondé les vues du cardinal de La Rochefoucauld. Les soins qu'il se donna pour la réforme, ses travaux et ses austérités abrégèrent sa carrière; il mourut le 4 novembre 1644, n'étant âgé que de cinquante ans \*. Sa congrégation fut gouvernée après lui par des hommes de mérite, parmi lesquels nous citerons François Boulart, François Blanchart, Paul Beurrier.

\* Voyez sa Vie, 1698, in-4<sup>e</sup>.

Jean-Chrysostôme de Saint-Lo, religieux du tiers-ordre de Saint-François, était renommé alors par les progrès qu'il avait faits dans les voies spirituelles, et par son talent pour y conduire les âmes; il mourut le 26 mars 1646; sa Vie, par Boudon \*, ne contient que peu de faits, et est toute employée à peindre ses dispositions intérieures.

\* 1684, in-12.

Paul Tronchet, Minime, né à Arles le 5 décembre 1611, était un religieux humble et mortifié; il mourut dans sa patrie le 29 juillet 1647 \*.

Firmin Rainsant, Bénédictin de Saint-Maur, visiteur de la province de Bretagne, était aussi fervent que laborieux, et mourut en odeur de sainteté au monastère de Lehon, le 8 novembre 1651 \*.

\* Voyez sa Vie, par Morret; Avignon, 1656.

Nicolas Davanne, prieur-commandataire de Saint-Nicaise de Meulan et de Bonne-Nouvelle de Rouen, résolut de quitter ces bénéfices pour travailler à sa perfection: il fit les vœux de religion à Saint-Nicaise et rendit de grands services à la ville de Meulan, sa patrie, par sa sagesse, son zèle et sa capacité pour les affaires. Il mourut le 11 juin 1660 \*.

\* Voyez l'*Hist. littér. de la congr. de St-Maur*, pag. 58.

Marin Mersenne, religieux Minime, né dans le Maine en

\* Gallix christ. t. XI.

1588, était en même tems hébraïsant, théologien et philosophe ; sa douceur, sa modestie et son amour pour la retraite ne le firent pas moins estimer que son savoir et le nombre de ses écrits. Il était lié avec les hommes les plus célèbres de son tems, notamment avec Descartes, et mourut à Paris

\*Voyez sa Vie, par Hil.

de Coste, 1639, in 8°. et la Vie de Descartes, par Baillet ; 1691, in 4°.

6<sup>e</sup>. NOTE, suite de la précédente.

*Religieuses plus recommandables par leurs vertus.*

Geneviève Acarie, troisième fille de la bienheureuse de ce nom, née à Paris en 1592, entra chez les Carmélites en 1607, et prit le nom de Geneviève de Saint-Bernard. Elle fonda le couvent des Carmélites de Chartres et devint prieure de celui de Sens, où elle mourut le 12 septembre 1644. L'archevêque de cette ville voulut faire la cérémonie de ses funé-

nérailles \*.

\*Voyez une Notice dans la Vie de Marie de l'Incarnat. ; par M. Boucher, page 333.

Madeleine de Jésus-Maria, de la famille Centurioni de Gênes, était à la fois, dit-on, parente ou alliée de saint Charles Borromée, de saint François de Borgia et de sainte Thérèse. Elle se fit Carmélite, et fut l'une des trois envoyées d'Italie pour fonder le monastère d'Avignon. Elle établit ensuite les couvens de Carpentras et de Chambéri. Ces trois maisons n'avaient aucun rapport avec les autres Carmélites de France. La Mère Madeleine mourut en 1645, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Marie d'Hannivel, née à Paris en 1579, était fille du grand-audiencier de France ; elle vivait dans la dissipation et le tumulte du monde, lorsque les conseils du Père Ange de Joyeuse l'engagèrent à se donner à Dieu. Elle refusa un parti honorable pour embrasser la vie religieuse, et fut de la communauté des Filles de Sainte-Genève, formée par M<sup>me</sup>. Acarie en 1602. Ce fut une des premières qui entrèrent dans l'ordre des Carmélites, et elle fit ses vœux en 1605 sous le nom de Marie de la Trinité. Elle fonda plusieurs couvens, fut estimée de saint Vincent de Paul et du docteur Duval, et était en relation de lettres avec la princesse de

Condé, à laquelle elle donnait des conseils pour sa conduite intérieure. Elle mourut à Troyes le 6 mars 1647\*.

Marguerite du Saint-Sacrement, dont le nom de famille était Parigot, fut Carmélite à Beaune. Elle était en relation de piété avec des personnes pieuses de ce tems, notamment avec le baron de Renty, et on assure qu'elle prédit la naissance de Louis XIV. Sa dévotion particulière était d'honorer Jésus enfant, et elle offrait à Dieu des pénitences extraordinaires pour la conversion des pécheurs. Elle mourut le 26 mai 1648\*.

Laurence de Budos, abbesse de la Trinité à Caen, naquit en Languedoc de Jacques de Budos, vicomte de Portes. Elle fut élevée à l'abbaye de Chelles, et ayant fait profession de la règle de Saint-Benoît, elle entreprit de mettre la réforme dans son abbaye. Sa piété, sa douceur et sa charité triomphèrent des obstacles. Elle mourut le 23 juin 1650\*.

On a une Vie particulière de Madeleine du Sauveur, du tiers-ordre de Saint-François, supérieure du couvent de Sainte-Elisabeth à Lyon, morte la même année.

Jeanne-Françoise de Courcelle de Pourlan, abbesse de Tart, y introduisit aussi la réforme, et mourut le 8 mai 1651\*.

Catherine Charlet, abbesse et réformatrice de la Saussaye, mourut le 22 juillet 1652, à l'âge de soixante-douze ans.

Charlotte de Harlay de Sancy, marquise de Bréauté, née en 1579, était fille de Nicolas de Harlay de Sancy, dont il a été question\* ; elle devint veuve encore jeune, et renonça au monde pour entrer chez les Carmélites. Elle contribua pour une forte somme à l'embellissement de l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Anne d'Autriche l'aimait et la visitait souvent. Elle lui amenait Louis XIV enfant, et elle voulut assister à ses funérailles, ainsi que Monsieur. La marquise avait en religion le nom de Marie de Jésus. Elle mourut le 29 novembre 1652, dans des sentimens de ferveur digne d'une femme si courageuse. Sa Vie, par un Père de l'Oratoire, est restée manuscrite\*. Deux de ses frères entrèrent à l'Oratoire; l'un, Achilles, avait été ambassadeur à Constantinople, et l'autre, Henri, avait servi dans les armées. Ils moururent, le premier en 1646, et le second en 1667.

\* Voyez un Abrégé de sa Vie à la fin de celle de Gallemant, et une Notice dans la Vie de Marie de l'Incarnat.; par M. Boucher, page 300.

\* Voyez sa Vie, par le P. Amelotte, 1654, in-4°.

\* Voyez une Notice dans les *Eloges de plus. person. illustres en piété de l'ordre de Saint-Benoît*; par Bouette de Blemur, t. II. p. 113.

\* Voyez sa Vie; Lyon, in-8°, et l'*Hist. des Ordres mon.* d'Héliot, t. V. p. 471.

\* Voyez pag. 39 de l'Introduction.

\* Voyez une Notice dans la Vie de Marie de l'Incarnat. p. 317.

Françoise de Faudoas-Averton, mariée à François de Vauquelin, baron de Bazoché et bailli d'Alençon, étant devenue veuve et ayant achevé l'éducation de ses enfans, prit l'habit de l'ordre de Saint-Benoît dans l'abbaye des Vignats, au diocèse de Séez; elle y mourut le 3 janvier 1655, dans l'exercice de

\* Outre sa toutes les vertus\*.

Vie, par Lami, ou a son Eloge dans le recueil de Bouette de Blemur, t. 1<sup>er</sup>. p. 437.

Luce de Luxe, abbesse de Saint-Ausone d'Angoulême, est citée aussi comme un modèle de toutes les vertus religieuses. Son abbaye avait été ruinée pendant les guerres des protestans : elle la fit relever; mais elle eut encore plus de soin de rétablir la discipline, l'amour de la pauvreté et l'esprit de recueillement. Humble et détachée de tout, elle donna sa démission de l'abbaye, et vécut simple religieuse jusqu'au 7 avril 1656, qu'elle mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans\*.

\* Voyez les Eloges, de Bouette de Blemur, t. 1<sup>er</sup>. p. 1.

Marguerite Clausse, née en 1575, épousa à vingt-deux ans Salomon de Béthune, baron de Rosni et frère du duc de Sulli; devenue veuve la même année, elle fut recherchée en mariage par le maréchal de Marillac; mais elle refusa toute alliance pour se donner à Dieu, et entra chez les Feuillantines de Toulouse, sous le nom de Marguerite de Sainte-Marie. Ayant été envoyée à Paris en 1622 pour y établir un couvent de son ordre, elle en devint prieure, et mourut le 20 avril 1657.

Marie de Beauvilliers, abbesse de Montmartre, naquit en 1574, prit possession de son abbaye en 1598; elle était belle-sœur de Pierre Forget de Fresne, secrétaire d'Etat, qui lui procura les secours nécessaires pour rétablir son abbaye, également déchue pour le temporel et le spirituel. Le cardinal de Sourdis, son cousin-germain, l'encouragea dans ses projets de réforme, et le Père Benoît de Canfeld, dont nous avons parlé, la soutint par ses conseils. Elle conféra sur son dessein avec saint François de Sales, les docteurs Duval et Gamaches et M<sup>me</sup>. Acarie, qui lui facilitèrent les moyens de réussir. La patience et la sagesse de M<sup>me</sup>. de Beauvilliers triomphèrent de tous les obstacles, et les anciennes religieuses de la maison finirent par se rendre à ses désirs; les observances régulières furent rétablies dans l'abbaye, et c'est de là que la réforme de l'ordre de Saint-Benoît se répandit dans d'autres



monastères. Marguerite d'Arbouze, réformatrice du Val-de-Grâce, était sortie de Montmartre, ainsi que beaucoup d'autres pieuses et sages filles. Marie de Beauvilliers fit réparer l'église des Martyrs au bas de Montmartre, et partagea sa communauté en deux pour faire le service dans l'ancienne abbaye et dans le nouveau couvent. Elle refusa des bénéfices plus considérables, et mourut le 21 avril 1657, jouissant de l'estime générale pour ses vertus, son courage et son habileté dans le gouvernement. Elle était tante du duc de Beauvilliers, dont il sera question par la suite \*.

Marie Sevin, dame du Coudrai, était fille du président Sevin; elle naquit à Paris en 1571, et devint veuve la première année de son mariage. Elle donna 24,000 liv. pour l'établissement des Carmélites en France et prit elle-même l'habit dans cet ordre en 1605, sous le nom de Marie de la Trinité. Plusieurs couvens de Carmélites furent formés et dirigés par elle, et elle mourut saintement à Auch en 1657 \*.

Charlotte de Wilcardel de Fleury, religieuse Annonciade du couvent de Saint-Eutropes, près Chartres, mourut en odeur de sainteté à Pont-à-Mousson le 9 janvier 1658.

Marguerite de Jésus, Dominicaine à Toulouse, fondatrice des couvens de Saint-Thomas et de la Croix, à Paris, mourut aussi en grande réputation de piété le 7 juin de la même année.

Esprite de Jossand, née à Carpentras en 1628, entra dans le tiers-ordre des Minimes, sans cesser d'habiter dans le monde. Les œuvres de miséricorde, la visite des hôpitaux et des prisons, le soin de gagner les âmes à Dieu, et les pratiques de la piété et de la pénitence, telles étaient les occupations habituelles de cette vertueuse personne, qui mourut à Carpentras le 7 août 1658 \*.

Madeleine de Saint-François, dont le nom de famille était de La Grange-le-Roi, obtint de se démettre d'une abbaye qu'elle possédait pour entrer dans l'ordre des Capucines, où elle vécut dans les exercices de la pénitence jusqu'au 29 août 1658.

Marie-Liesse de Luxembourg-Pinei, duchesse de Ventadour, se fit Carmélite du consentement de son mari, qui, de son

\* Voyez Héliot, *Hist. des Ord. monast.*, t. VI, p. 315. et les *Eloges*, de Bouette de Blemur, t. II, pag. 143.

\* Voyez une Notice dans la *Vie de Marie de l'Inc*, de M. Boucher, p. 315.

\* Voyez sa Vie, imprimée à Avignon.

côté, entra dans l'état ecclésiastique, et renonça au monde et aux honneurs. La duchesse fonda à Chambéri un couvent de Carmélites et un autre de Carmes-Déchaussés, et mourut, dans cette ville, le 18 janvier 1660, à quarante-neuf ans.

Marguerite Acarie, seconde fille de la bienheureuse de ce nom, née en 1590, entra la première en religion, et reçut le nom de Marguerite du Saint-Sacrement. Elle fonda plusieurs couvens et se montra digne de la ferveur, de la sagesse et du courage de sa sainte mère. Ce fut elle qui osa prier Anne d'Autriche de rendre ses visites moins fréquentes, parce qu'elles nuisaient au recueillement de la communauté. Elle mourut dans le couvent de la rue Chapon le 24 mai 1660\*.

\* Voyez une Notice dans la Vie de sa mère, par M. Boucher, pag. 329.

7<sup>e</sup>. NOTE, page 391.

*Pieux laïcs.*

Le Chevalier, beau-frère de Jean Halbout de La Becquetière, dont il a été parlé dans le livre précédent, aurait bien voulu pouvoir suivre l'exemple de celui-ci et embrasser aussi l'état religieux. Retenu dans le monde par les liens qu'il avait contractés, il y menait la vie la plus édifiante, se livrait aux bonnes œuvres, et mourut dans les pratiques de la piété le 19 mars 1645\*.

\* Vie du P. Elzéar de Vire par Le Chevalier, in-8<sup>o</sup>. p. 180.

François Sublet Desnoyer, secrétaire d'Etat et intendant des finances sous Louis XIII, quitta la cour et les emplois en 1643; c'était lui qui avait fait bâtir à ses frais l'église du noviciat des Jésuites à Paris, rue du Pot-de-Fer. Il était neveu par sa mère du Père Honoré de Champigny, Capucin. Son père, Jean Sublet de La Guichonnière, maître des comptes, s'était fait Chartreux après la mort de sa femme. Deux sœurs de Desnoyer entrèrent chez les Feuillantines.

Jean-François de Barillon, président au parlement de Paris, né en 1601, était un modèle de l'austérité des mœurs et de la conduite labourieuse et intègre qui conviennent à un magistrat. Il employait la plus grande partie de son patrimoine à soulager les malheureux. Après avoir passé près de vingt ans dans les charges, il céda au goût qu'il nourrissait depuis longtemps pour la retraite, et se rendit à Pignerol, où il parta-

geait ses journées entre la prière, l'étude et le soin des pauvres. Sa prudence, sa douceur, sa simplicité rendaient sa conversation aussi agréable qu'utile, et il engagea plusieurs personnes à se donner à Dieu. Il mourut le 30 août 1645\*.

\*Voyez ses *Derniers sentimens, paroles et actions*, par Rivière; Turin, 1645, in-8°.

Victor Pallu, seigneur de Buau en Tourraine, né à Tours, s'était appliqué à la médecine et l'avait exercée avec succès lorsqu'il résolut de quitter le monde. Il consulta sur ses dispositions M. Gault, évêque de Marseille, qui le fortifia dans ses dispositions. Il se retira dans la solitude de Port-Royal, où il mourut le 22 mai 1650, avant la grande chaleur des contestations auxquelles cette maison prit tant de part\*.

\* *Moréri.*

Louis de Sales, frère du saint évêque de Genève, était digne d'appartenir de si près à cet illustre prélat dont il retraçait la piété et la douceur. Il était plus jeune de dix ans que le saint évêque. Sa Vie\* montre en lui l'esprit de retraite, de prières et d'humilité à un degré éminent. Il pratiquait surtout le détachement de toutes les choses d'ici-bas. Ce sage chrétien mourut le 24 novembre 1654 entre les bras de son fils, Charles-Auguste, qui avait été élevé, neuf ans auparavant, sur le siège de Genève.

\* Par Buffier 1737, in-12.

François de Coligni, marquis d'Andelot, petit-fils de l'amiral qui s'était rendu si fameux pendant les troubles du siècle précédent, entra à l'Oratoire, et, après la mort de son frère Bernard, se retira dans ses terres à Lenti, en Bourgogne; il mourut à Châtillon en 1654, après avoir favorisé la fondation du couvent des Carmélites de cette ville, et avoir de plus établi celui de Chaumont.

Jérôme Bignon, avocat-général au parlement de Paris et conseiller d'Etat, peut être cité à la fois comme un savant du premier ordre, comme un magistrat intègre et comme un homme profondément religieux. Il mourut le 7 avril 1656, dans sa soixante-sixième année\*.

\*Voyez sa Vie; par Péreau, 1757, in-12.

Parmi les laïcs qui faisaient une profession particulière d'une grande sévérité de mœurs et d'un détachement absolu, nous ne pouvons nous empêcher de nommer les solitaires de Port-Royal, et, quoique nous nous soyons imposé la loi de passer sous silence de trop fâcheuses controverses, on serait néanmoins étonné que nous laissassions dans l'oubli des hommes qui

\* Tom. I.<sup>er</sup>.  
page 20.

ont donné de si éclatans exemples de pénitence et de renoncement au monde. M. le cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénelon*\*, a peint avec autant d'impartialité que de talent cette société de Port-Royal, si distinguée par le mérite, les lumières et la rigidité de mœurs de ses membres, mais entraînée par des circonstances particulières à des haines, des opinions et des démarches où on ne peut méconnaître l'exagération et l'esprit de secte. Cette disposition d'hommes estimables d'ailleurs tient à l'influence qu'exerça sur eux un ecclésiastique fameux dans l'histoire des troubles de ce tems-là, Jean de Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. Celui-ci avait été fort lié avec Jansénius, évêque d'Ypres; il adopta ses sentimens, et mit une extrême ardeur à les répandre. Adroit et insinuant, il fit des prosélytes parmi les religieuses de Port-Royal qui s'étaient mises sous sa direction, et cette communauté s'attacha fortement à lui et à ce qu'il leur avait peint comme la cause de la vérité.

Cette communauté avait été réformée, comme nous l'avons vu, par Angélique Arnauld, fille distinguée par son mérite et sa vertu, mais issue d'une famille où l'antipathie pour les Jésuites était héréditaire. Ce fut, à ce qu'il paraît, cette disposition qui jeta la famille Arnauld dans un parti auquel se rallièrent tous les ennemis de la société. Arnauld d'Andilly, et Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, étaient frères d'Angélique, et occupent une grande place dans l'histoire de Port-Royal et des querelles de cette maison. Arnauld d'Andilly a traduit plusieurs écrits des Pères et publié des Vies de Saints; il se retira en 1646 à Port-Royal des Champs, où étaient déjà Antoine Le Maître et de Sericourt, ses neveux. Le Maître de Sacy, frère des précédens, Antoine Singlin, Claude de Sainte-Marthe, Walon de Beaupuis, furent tour à tour directeurs de la maison. Plusieurs séculiers se joignirent à eux; ils menaient ensemble la vie de communauté, et vaquaient à la prière, à de pieuses lectures et à des travaux conformes au goût de chacun. Leur vie était austère, leur détachement des biens de la terre absolu, et toutes leurs pensées paraissaient être pour la gloire de Dieu et pour leur propre sanctification.

Des hommes d'un rang distingué venaient de tems en tems partager leur retraite. Le duc Louis-Charles de Luynes bâtit le château de Vaumurier exprès pour se trouver auprès de Port-Royal; mais il s'éloigna ensuite de cette société. Le duc et la duchesse de Liancourt furent amis plus constans de cette maison. Dugué de Bagnols, maître des requêtes, d'Epinoi de Saint-Ange, de Pontchâteau, de Pontis, le médecin Hamon, furent successivement au nombre des solitaires. Charles-Etienne Maignart, marquis de Bernières, maître des requêtes et intendant des armées de Flandre, acheta aussi une terre près de Port-Royal, et fut un des plus zélés pour la cause à laquelle cette maison s'était vouée; ce magistrat, qu'il ne faut pas confondre avec Jean de Bernières-Louvigny, cité plus haut, mourut en exil à Issoudun, le 31 juillet 1662. Nous nommerons dans les livres suivans plusieurs autres amis et écrivains de Port-Royal. Nous finirons cette note en regrettant, comme M. le cardinal de Bausset, que des hommes estimables par leurs talens et leur régularité ne se soient pas tenus en garde contre l'esprit de secte, et se soient lancés dans une suite de disputes qui ont si fort affligé l'Eglise et troublé l'Etat; et, pour emprunter les paroles de l'illustre historien \*, « ce qui doit encore ajouter aux regrets qu'excite le souvenir de ces déplorables contestations, c'est qu'elles vinrent troubler la paix de l'église de France dans ses plus beaux jours, dans un tems où les lumières répandues dans toutes les classes du clergé, les talens et les vertus qui brillaient dans l'épiscopat, l'esprit religieux qui formait encore le caractère national et la protection d'un Roi tel que Louis XIV, permettaient d'espérer » pour la religion les plus heureuses destinées.

\* Histoire  
de Fénelon,  
t. 1<sup>er</sup> p. 24.

8<sup>e</sup>. NOTE, page 391.

*Femmes pieuses.*

Marie-Amice Picard, née à Saint-Pol-de-Léon en 1599, n'était qu'une pauvre villageoise et une servante; mais, dans une condition humble, elle sut s'élever à la pratique des plus

hautes vertus. Elle ne perdait point de vue la présence de Dieu, se soumettait à ses maîtres en esprit de foi, et était un modèle de patience, de recueillement et de ferveur. Elle mourut le 25 décembre 1647.

Anne de Pichery, née à Orléans en 1583, mariée à un habitant de cette ville, nommé François Philippe, vécut jusqu'à l'âge de trente ans d'une manière chrétienne, mais qui n'avait rien de remarquable. A cette époque elle se consacra particulièrement à Dieu, et fit de grands progrès dans la piété sous la direction d'un religieux Récollet, le Père Dolbeau. Elle visitait les malades à l'Hôtel-Dieu, et on lui confia le soin des enfans de l'aumône, comme on disait dans ce tems-là. Un pieux magistrat d'Orléans, M. Houmain, qui exerçait la charge de lieutenant-criminel, était lié avec M<sup>me</sup>. Philippe, et ils s'excitaient l'un l'autre à servir Dieu et à secourir le prochain. Anne de Pichery mourut le 31 août 1653. On conserve dans la bibliothèque publique de la ville d'Orléans deux Vies manuscrites de cette vertueuse dame.

Elisabeth Ranquet, dame du Chevreul d'Esturville, naquit à Paris, le 23 juin 1618, d'une famille que la duchesse de Mercœur affectionnait. Cette duchesse ne négligea rien pour inspirer à la jeune Elisabeth le goût de la piété. Ses parens la marièrent à Nicolas du Chevreul, sieur d'Esturville, qui, au bout de peu de tems, fut obligé de se retirer dans sa patrie, au diocèse de Coutances. Sa femme l'y suivit, sans regretter le tumulte et la dissipation de la capitale; livrée à ses devoirs, elle ne connaissait d'autre distraction que les exercices de piété et la pratique des bonnes œuvres; elle attirait par ses charités la bénédiction de Dieu sur sa famille. Elle mourut le 6 avril 1654, affaiblie par les austérités, et soupirant après le bonheur du ciel\*.

\* Voyez sa Vie; Paris, 1655, petit in-12.

Marie de Valernod, dame d'Herculais, était petite-nièce de Pierre Valernod, évêque de Nîmes, mort en 1625. Ayant été guérie miraculeusement, à ce qu'elle croyait, d'une maladie grave qu'elle avait essuyée en 1642, elle se donna entièrement à Dieu, et fit de grands progrès dans les voies de la perfection. Après avoir habité quelque tems à Grenoble, elle

se retira dans sa terre de Saint-Vallier, où elle vivait dans l'exercice des plus hautes vertus, et dans les pratiques de la pénitence, de la prière et des bonnes œuvres. Elle mourut à l'âge de trente-cinq ans, et, à ce qu'il paraît, l'an 1654, et laissa une telle réputation de sainteté que l'évêque, le chapitre et le parlement de Grenoble voulurent assister à ses funérailles, où son éloge fut prononcé : ce discours, qui est manuscrit, nous a été communiqué, et c'est de là que nous avons extrait ce que nous venons de dire sur cette dame.

Nous nous sommes abstenu à dessein de citer parmi les personnes les plus célèbres par leur piété une femme qui eut cependant une grande réputation, mais sur laquelle on a porté des jugemens très-divers. Marie Tessonier, appelée communément Tessonière, née à Valence, vers 1576, de parens protestans, avait été mariée de bonne heure à un notaire du Dauphiné, Matthieu Poucheolon. Elle se convertit peu après son mariage, et son mari suivit son exemple. Devenue veuve, elle se donna entièrement à la prière. Sa vie est une suite continuelle de révélations et de faveurs extraordinaires. On voulut détourner Marie de cette voie, mais elle y persévéra. Elle faisait des conférences sur la religion, et convertit, dit-on, des catholiques et des protestans. On cite plusieurs saints personnages du tems comme ayant été favorables à cette fille ; saint François de Sales, le cardinal de Bérulle ; de Maupas, évêque du Puy ; Olier, de Marillac, l'estimaient et eurent des entretiens avec elle. Elle mourut à Valence le 1<sup>er</sup>. avril 1648, regardée par beaucoup de personnes comme une femme d'une éminente sainteté. Un religieux Minime, le Père Louis de La Rivière, publia sa Vie ; Lyon, 1650, in-4<sup>o</sup>. ; où il la présente aussi comme une Sainte, et où il rapporte d'elle beaucoup de choses fort singulières. Cette Vie paraît munie d'approbations de docteurs et de religieux ; toutefois l'ouvrage a été formellement improuvé par l'évêque de Valence. On trouve à ce sujet un rapport fait à l'assemblée du clergé de 1650. L'assemblée ne paraît point contester la piété de Marie Tessonier ; ce qu'elle blâme principalement, c'est le culte qu'on rendait à cette fille, malgré les défenses de l'évêque, culte

qui en effet paraît inexcusable. Sans rien préjuger sur le fond, nous avons cru devoir nous dispenser de placer Marie Tessonier dans le corps de notre ouvrage ; cependant nous devons dire qu'elle est citée avec honneur dans plusieurs Mémoires et Vies particulières de ce tems-là.

FIN DU PREMIER VOLUME.



---



---

# TABLE

DES

## SOMMAIRES DU PREMIER VOLUME.

---

### SOMMAIRE DE L'INTRODUCTION.

---

	<i>Pag.</i>
I. Suite des Papes jusqu'à la fin du siècle.	2
II. Saints personnages en différens états.	3
III. Conciles provinciaux en divers pays.	5
IV. Concile de France.	6
V. Etat de la France et esprit du protestantisme.	8
VI. Ravages des protestans dès l'origine des troubles.	10
VII. Suite des dévastations des protestans.	15
VIII. Conduite des protestans du Béarn.	18
IX. Désolation des églises en France.	21
X. Esprit républicain du parti protestant.	23
XI. Conciles et assemblées du clergé.	25
XII. Avènement de Henri IV au trône.	29
XIII. Sa conversion.	30
XIV. Fin des troubles ; bannissement des Jésuites.	32
XV. Edit de Nantes.	34
XVI. Représentation et demandes du clergé.	35
XVII. Zèle et succès de du Perron dans la controverse.	37
XVIII. Autres controversistes.	41
XIX. Conversion de protestans.	45
XX. Congrégations et réformes.	47
XXI. Exemples de vertu dans les diverses classes.	49

---

 SOMMAIRE DU LIVRE I<sup>er</sup>.
 

---

	<i>Pag.</i>
I. Dispositions des esprits au commencement de ce siècle.	58
II. Etat de la cour.	59
III. Zèle pour reconstruire et réparer des églises.	62
IV. Jubilé à Orléans.	63
V. Voyage de saint François de Sales à Paris.	65
VI. Rappel des Jésuites en France.	67
VII. Etablissement des Carmélites dans le royaume.	75
VIII. Mesures prises par le clergé en 1605.	79
IX. Congrégation des Filles de Notre-Dame à Bordeaux.	82
X. Réflexions sur les ordres religieux.	84
XI. Congrégation de Saint-Vannes.	90
XII. Pénitens du tiers-ordre.	91
XIII. Capucins.	95
XIV. Port-Royal.	98
XV. Hôpitaux ; Frères de la Charité.	100
XVI. Concile de Narbonne.	101
XVII. Prédications de saint François de Sales ; projet pour l'attirer en France.	103
XVIII. Mort de Henri IV.	105
XIX. Règne de Louis XIII.	108
XX. Fondations d'Eglises et de Couvens.	109
XXI. Hermites.	110
XXII. Etats-généraux de 1614.	111
XXIII. La Visitation ; M <sup>me</sup> . de Chantal.	114
XXIV. L'Oratoire ; le Père de Bérulle.	117
XXV. Les Ursulines ; M <sup>me</sup> . de Sainte-Beuve.	121
XXVI. Congrégation des religieuses de Notre-Dame en Lorraine.	127
XXVII. Congrégation des Prêtres de la Doctrine chrétienne.	128
XXVIII. Congrégation de Saint-Maur.	130
XXIX. Filles du Calvaire.	132
XXX. Diverses communautés de femmes à Paris.	134

	<i>Pag.</i>
XXXI. Monastères en province.	136
XXXII. Premiers travaux de saint Vincent de Paul.	137
XXXIII. Missions de Le Nobletz.	140
XXXIV. Formation des séminaires; Bourdoise.	142
XXXV. Communautés de prêtres.	146
XXXVI. Saints prêtres.	147
XXXVII. Mort de Mme. Acarie.	149.
XXXVIII. Mort du cardinal du Perron.	151
XXXIX. Zèle pour la conversion des protestans.	152
XL. Travaux de Véron.	156
XLI. Conversions remarquables de protestans.	159
XLII. La religion catholique rétablie dans le Béarn.	163
XLIII. Mort de Paul V; élection de Grégoire XV.	165
XLIV. Mort de saint François de Sales.	166

---

## SOMMAIRE DU LIVRE II.

---

I. Ministère du cardinal de Richelieu; ses soins pour la religion.	170
II. Etablissemens et fondations à Paris.	175
III. Réformes; Sainte-Geneviève et le Père Faure.	177
IV. Chanoines-Réguliers de Lorraine et le bienheureux Fourier.	179
V. Congrégation de Chancelade et Alain de Solminiac.	182
VI. Réforme du Val-de-Grâce et Marguerite d'Arbouze.	183
VII. Rapports de la cour et du cloître.	184
VIII. Congrégations d'Hospitalières.	186
IX. Diverses mesures prises par l'assemblée du clergé de 1625.	189
X. Zèle du clergé pour l'instruction des protestans.	193
XI. Prédications et conférences de Véron.	196
XII. Conversions remarquables de protestans.	200
XIII. Travaux de saint Vincent de Paul; missions; retraites	205
XIV. Sœurs de la Charité; Mme. Le Gras.	209
XV. Compagnies des Dames de Charité.	212

	<i>Pag.</i>
XVI. Soins de saint Vincent de Paul pour les forçats.	215
XVII. Conférences ecclésiastiques à Saint-Lazare ; re- traite.	216
XVIII. Formations des séminaires.	218
XIX. Missions formées par Vincent ; secours envoyés en Lorraine.	221
XX. Zèle général pour les missions ; saint Jean-Fran- çois Régis.	224
XXI. Autres missionnaires.	226
XXII. L'Oratoire ; Bérulle ; Condren.	230
XXIII. Le cardinal de Sourdis ; concile de Bordeaux.	232
XXIV. Le cardinal de Marquemont.	235
XXV. Evêques distingués par leur zèle et leur piété.	236
XXVI. Ecclésiastiques.	239
XXVII. Laïcs.	243
XXVIII. Sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal.	247
XXIX. Eglises, couvens et autres fondations à Paris.	249
XXX. Couvens de femmes.	251
XXXI. Séminaire de la Providence ; M <sup>me</sup> . de Pollalion.	254
XXXII. Fondations dans les provinces.	256
XXXIII. Missionnaires du Saint-Sacrement.	258
XXXIV. Congrégations des Prêtres du Calvaire.	260
XXXV. Hermites.	261
XXXVI. Couvens de femmes.	263
XXXVII. Hospitalières de Saint-Joseph.	264
XXXVIII. Annonciades de Meulan ; déclaration du 10 février 1638 ; naissance de Louis XIV.	265
XXXIX. Séminaire des XXXIII ; Claude Bernard.	270
XL. Eglise du Canada.	273
XLI. Séminaire Saint-Sulpice ; Olier.	277
XLII. Fondation de l'évêché de Babylone.	279
XLIII. Mort de Richelieu ; son testament ; la duchesse d'Aiguillon.	280
XLIV. Mort de Louis XIII.	284

## SOMMAIRE DU LIVRE III.

	<i>Pag.</i>
I. Minorité de Louis XIV ; régence d'Anne d'Autriche.	287
II. La Reine d'Angleterre se réfugie en France.	290
III. Majorité de Louis XIV ; édits et mesures contre les duels.	293
IV. Saint Vincent de Paul est appelé à la cour.	297
V. Soins de saint Vincent de Paul pour les enfans trouvés.	300
VI. Secours qu'il envoie en diverses provinces.	303
VII. Zèle de Vincent de Paul pour former des séminaires.	305
VIII. Missions du Saint et de ses disciples.	307
IX. Séminaire Saint-Sulpice ; M. Olier ; son zèle dans sa cure.	309
X. Associations et établissemens formés par M. Olier sur sa paroisse.	311
XI. Travaux et mort de M. Olier.	313
XII. Séminaire Saint-Nicolas et Bourdoise.	314
XIII. Études ; ses missions et les congrégations qu'il établit.	317
XIV. Formation de séminaires en divers diocèses.	320
XV. Missions.	322
XVI. Mouvemens des protestans.	325
XVII. Zèle du clergé pour éclairer les protestans.	326
XVIII. Conversions remarquables de protestans.	331
XIX. Nouveaux hôpitaux à Paris.	336
XX. Progrès de la congrégation des Sœurs de la Charité.	340
XXI. Filles de la Providence ; Filles de l'Union chrétienne.	342
XXII. Société pour les prisonniers.	344
XXIII. Hospitalières de la Flèche ; la princesse de Melun.	345
XXIV. Sœurs de Saint-Joseph au Puy.	347
XXV. Diverses congrégations d'Hospitalières.	348
XXVI. Eglises et couvens à Paris.	350
XXVII. Communautés de femmes à Paris.	352

	<i>Pag.</i>
XXVIII. Bénédictines de l'Adoration perpétuelle.	353
XXIX. Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde.	355
XXX. Fondations diverses.	358
XXXI. Etablissemens et exemples de piété en Anjou.	360
XXXII. Fondations d'hôpitaux.	364
XXXIII. Le cardinal de La Rochefoucauld.	366
XXXIV. Evêques distingués par leur zèle.	368
XXXV. Prêtres plus recommandables par leurs vertus.	369
XXXVI. Etat religieux.	371
XXXVII. Ecrivains et savans; Marca, Sirmond, Petau, Morin, Descartes.	373
XXXVIII. Pieux laïcs; le baron de Renty.	381
XXXIX. Congrégations de Frères artisans.	384
XL. Associations pieuses de jeunes gens.	386
XLI. Bernières; l'hermitage.	388
XLII. Le chevalier de Simiane.	390
XLIII. Femmes pieuses; la duchesse de Montmorenci; la marquise de Magnelais; M <sup>lle</sup> . d'Epernon.	391
XLIV. Le Canada.	398
XLV. Missions pour la Chine et l'Orient.	401
XLVI. Derniers travaux de saint Vincent de Paul.	405
XLVII. Mort de plusieurs de ses disciples.	406
XLVIII. Mort de saint Vincent de Paul.	407
Notes de l'Introduction.	410
Notes du livre I <sup>er</sup> .	414
Notes du livre II.	429
Notes du livre III.	441

